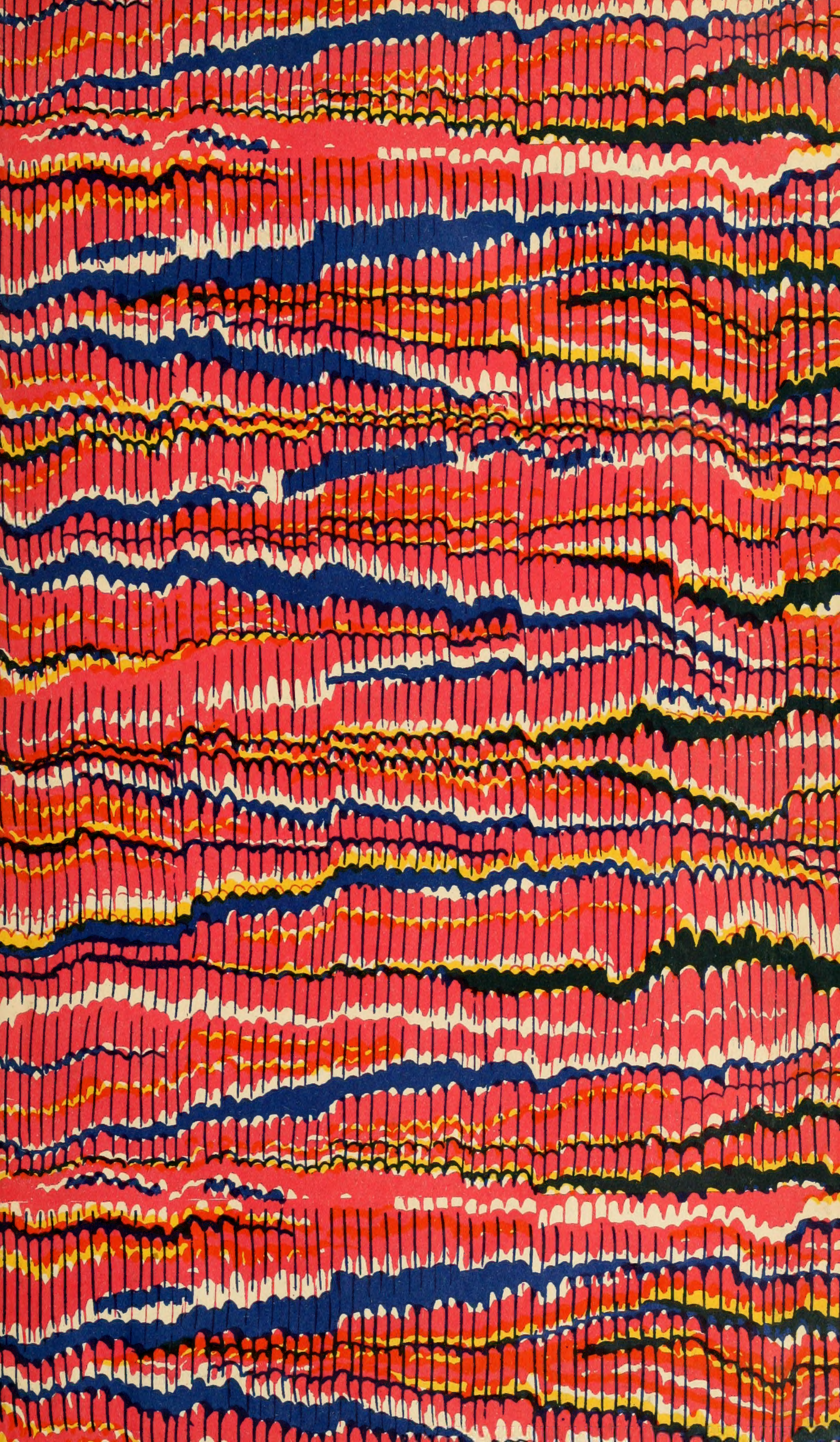




ANNALES

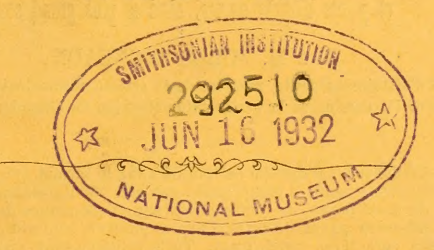
DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME HUITIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG.
C. MUQUARDT.

PARIS
A. DEYROLLE & FILS,
rue de la Monnaie, 19.

1864

(Voir l'AVIS IMPORTANT à la quatrième page de la couverture.)



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

Les opinions émises dans les Annales de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.

BRUXELLES. — TYP. DE J. NYS.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME HUITIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.

PARIS
A. DEYROLLE & FILS,
rue de la Monnaie, 19.

1864

A MADAME LA COMTESSE G. DE MNISZECH.

Madame,

Si la culture des arts a eu l'heureux privilège de fixer vos préférences au point de marquer votre place parmi les maîtres, il est juste de reconnaître que les sciences n'ont pas été négligées par vous, et que parmi elles, par suite des prédilections de Monsieur le Comte, les Sciences Naturelles ont su captiver davantage votre attention; c'est fier surtout de la distinction toute spéciale dont vous honorez notre science, que j'ose vous prier d'agréer l'hommage de mon premier travail un peu important sur l'Entomologie, il traite exclusivement d'une faible partie des magnificences renfermées dans la collection de Monsieur de Mniszech, circonstance qui, je l'espère, militera en sa faveur auprès de vous.

Daignez Madame, avec ce livre, agréer l'expression respectueuse de la profonde reconnaissance et de l'entier dévouement

de votre serviteur,

H. DEYROLLE.

PRÉFACE

En livrant à l'appréciation des entomologistes mon travail sur les Buprestides de la Malaisie rapportés par M. Wallace, je crois indispensable d'entrer dans quelques détails sur les considérations qui m'ont guidées pour la création d'un certain nombre de genres et la séparation des espèces.

Je diffère essentiellement d'opinion avec certains entomologistes quant aux limites à assigner aux mots *Genre* et *Espèce;* tandis qu'ils les veulent absolus, je ne puis les admettre souvent que comme relatifs ; mais d'abord reconnaissons et constatons, que faute de s'entendre sur ce sujet, la plupart des classifications, dites naturelles, renferment toujours une somme plus ou moins grande d'arbitraire, selon le point de vue auquel s'est placé l'auteur, l'appréciation personnelle prenant nécessairement la place de l'absolue science qui nous échappe.

Le cadre d'une préface est un espace trop restreint pour traiter ce sujet avec quelque développement ; aussi abandonnant les considérations philosophiques, traiterai-je le sujet simplement au point de vue pratique.

C'est surtout dans les coupes ou divisions à introduire dans une famille zoologique quelconque, que l'arbitraire prend une plus large part ; ainsi tel auteur prendra un caractère divisionnaire propre à un certain nombre d'espèces et le déclarera générique, tandis que tel autre auteur trouvant de nouveaux caractères pour fractionner cette première division, déclarera ces derniers seuls, caractères génériques ; lequel des deux aura raison?

Voici, pour moi, comment je comprends pratiquement le *Genre en Entomologie,* et pourquoi je ne pense pas qu'il doive être compris autrement.

A part un certain nombre de formes bien tranchées, accompagnées de caractères fortement accentués, qui constituent des exceptions, ce que l'on a pris l'habitude de considérer comme un *genre* n'est en réalité qu'une division artificielle créée pour la facilité de la classification, et selon que les caractères lui servant de base ont été choisis avec plus ou moins d'intelligence et d'études comparatives, cette division est plus ou moins bonne, plus ou moins adoptée.

Pour les Buprestides, par exemple, à part quelques-unes de ces formes tranchées, la plupart des genres créés et adoptés jusqu'ici reposent sur des caractères peu apparents, trop généraux, et souvent discutables parce qu'ils ont été mal choisis; aussi ai-je dû procéder parfois à la formation de groupes plus naturels.

Après avoir divisé mes insectes par tribu d'après un caractère propre à un grand nombre, j'ai cherché un caractère propre à chacune des portions de cette tribu (voir mes tableaux), et quel qu'il fut, venant de la tête ou des pattes, du dessus ou du dessous, du moment que je découvrais *un caractère bien distinct, appartenant exclusivement à un certain nombre d'espèces,* je le déclarais générique et basais mon genre sur lui; en procédant ainsi, jamais je n'ai trouvé un caractère unique, toujours il était corroboré par d'autres et surtout par un faciès indéniable.

Il est bien entendu, qu'il faut qu'un certain air de famille existe toujours entre les espèces d'un même genre pour que ce dernier soit constitué naturellement, tout en tenant compte cependant du développement que peuvent acquérir certains organes et la modification possible de certains autres.

En général on a trop négligé la forme de tête propre à chaque genre, et à priori, du moment qu'un Buprestide a une tête très-différente de ses congénères, on peut presque affirmer, sans autre examen préalable, qu'il doit être distrait du genre; l'étude ultérieure démontrera que le caractère précité sera corroboré par d'autres.

Dans ma division en plusieurs, de l'ancien genre Chalcophora, bien que la tête ne m'ait jamais servi de point de départ, elle est venue me donner raison d'une façon irréfutable; toutes celles d'un même groupe ayant toujours un aspect très-analogue et notablement différent des groupes voisins.

Étant conduit naturellement par le présent travail à étudier seulement quelques groupes, je n'ai pas eu la prétention de faire une classification

complète ni définitive; peut-être même en la faisant plus tard serai-je conduit à modifier quelques-unes de mes opinions.

Je me plais à croire néanmoins, qu'après s'être rendu compte des groupes formés et nommés genres par moi, les entomologistes sans parti pris les approuveront pour la plupart, et que, si je dois rencontrer des critiques, elles ne me viendront, j'espère, que des amateurs superficiels, pour lesquels à la rigueur le genre Buprestis peut suffire.

Je n'ai eu qu'un regret en formant des genres nouveaux, c'est de n'avoir pas découvert dans l'immense genre Agrilus, des caractères qui me permissent de le fractionner en plusieurs; en effet, il renferme aujourd'hui près de 700 espèces répandues dans les collections et devient d'une étude de plus en plus difficile; on a créé, je le sais, plusieurs genres à ses dépens, sur des espèces européennes, mais je crains bien que l'examen des exotiques ne réduise à néant les caractères qui les distinguent.

J'arrive maintenant aux espèces; si le genre absolu n'existe que par exception, l'espèce existe d'une façon plus positive, mais est-elle absolue? Evidemment non, et je n'en veux pour preuve que le désaccord qui existe à ce sujet entre les auteurs, dont quelques-uns ont été jusqu'à proposer des *sous-espèces!!!*

Une certaine école trop nombreuse, surtout en Allemagne, veut trouver l'espèce absolue, mais à part quelques réunions heureuses opérées par ses partisans, partant d'un principe erroné, ils ont fait de nombreuses confusions que l'avenir rectifiera j'en ai la conviction; pour eux, peu importe, qu'un insecte soit plat et un autre bombé (*sans intermédiaire*), que l'un habite le nord et l'autre le sud, ils les déclarent tous deux descendants d'une même souche et de par la loi unis en une seule espèce; ces insectes diffèrent entr'eux, c'est vrai (ils accordent cela), mais la différence d'habitat et peut-être de nourriture en est tout bonnement cause.

Or, je dis à cette école : « Vous êtes dans l'erreur en une foule de cas, car tant qu'à l'inspection on peut reconnaître une espèce et dire : *elle vient de tel endroit, elle diffère de telles autres espèces voisines par tels caractères tranchés et sans passages réels,* évidemment elle doit rester distincte.

» Deux espèces habitent les mêmes localités, elles diffèrent notablement entr'elles, mais il y a des intermédiaires, ils sont très-rares, c'est vrai, mais ils existent; qu'est-ce que cela prouvera? Que là où les espèces se rencontrent il y a parfois formation d'*hybrides* et que ces

hybrides, qui tiennent de l'une et de l'autre, sont pris pour les passages ou les degrés intermédiaires, de ce que vous appelez deux variétés et que je déclare être deux espèces (1).

» La collection du comte de Mniszech est pleine d'*hybrides*, entre les Goliathus Druryi et Cacicus, par exemple, ils sont fréquents, entre les Euchroma Gigantea et Columbica aussi, faudra-t-il en conclure qu'il n'y a qu'une espèce de Goliathus et qu'une d'Euchroma? Et ici nous avons affaire à de très-gros insectes, les faits sont faciles à constater ; reconnaissez donc que souvent dans les petites espèces vous vous êtes fourvoyée faute d'avoir donné à chacune sa valeur réelle. »

Tant que le secret de la formation des espèces ne me sera pas révélé par des faits concluents, je persiste à croire que, *lorsque par suite d'un concours d'influences, à nous inconnues, les germes ont pris leur entier développement*, *des espèces particulières ont très-bien pu être formées simultanément dans des milieux analogues*, *et par conséquent avoir un faciès très-voisin*, *sans pour cela devoir être nécessairement descendantes d'une même souche* (2).

En procédant ainsi à des réunions extra-naturelles, on arrive à la plus déplorable des confusions dans la nomenclature ; certes, personne plus que moi n'est contraire à la formation de mauvaises espèces, mais quand il existe un aspect différent, une forme particulière et des caractères propres, qu'à cela s'ajoute un habitat bien distinct, évidemment, en dépit des opinions contraires, je donnerai un nom et ferai une espèce de l'animal chez qui je trouverai tout cela réuni.

Pourtant il y a une mesure dans tout, et il y a loin de cette manière de voir à celle de certains entomologistes qui veulent donner un nom à des variétés bien reconnues, autant je veux un nom pour toute espèce ayant ses caractères propres, autant je repousse cette masse de noms inutiles, que celui-ci donnera à la variété plus, celui-là à la variété moins, noms qui n'ayant aucune base fixe forment le chaos remplaçant la confusion.

Je dois reconnaître que le soin pris par M. Wallace de mettre à chaque

(1) Le genre Carabus renferme plusieurs de ces réunions erronées.

(2) Du reste, j'ai la conviction qu'une étude plus approfondie des lois naturelles fera justice dans l'avenir de certains théories sur l'espèce zoologique, d'une surtout suivant laquelle on arriverait à ne plus trouver qu'une espèce unique de Gallinacés, puisque, presque toutes celles reconnues jusqu'ici s'accouplent ensemble et donnent des produits reproducteurs.

insecte la localité précise où il avait été capturé, n'a pas peu contribué à m'aider dans la séparation des espèces ; en effet, deux insectes analogues de forme étant donnés, il est probable que celui de *N. Guinée* sera différent de celui de *Malacca*, cet habitat distinct conduisant donc à un examen plus approfondi, on découvre facilement alors, des caractères qui auraient peut-être échappé sans cette première indication.

J'ai donc cité scrupuleusement toutes les localités; exceptionnellement j'ai généralisé en mettant *Bornéo* pour *Sarawak*, bien que toutes les récoltes se trouvent restreintes à ce point de la grande île.

En général j'ai suivi les grandes divisions formées dans son Genera par M. Lacordaire; si dans les questions de détail je me suis trouvé parfois un peu en désaccord avec le maître, cela tient à ce que j'ai pu souvent, grâce aux immenses matériaux (1) en ma possession, me former une opinion plus complète sur la composition et la formation des groupes, tel, par exemple, que mes CHRYSODEMIDES chez lesquels j'ai formé quelques genres très-naturels qu'il sera impossible de réunir jamais en un seul, les Cyphogastra surtout composent l'un des genres les plus tranchés de la famille.

Il me sera tenu compte, je l'espère, de certaines difficultés inhérentes à la famille des Buprestides, où les grandes espèces sont encore assez faciles à distinguer, mais où les petites offrent des difficultés inouïes quand il faut trouver des termes pour signaler des différences très-appréciables à la vue, mais difficiles à énoncer par des mots.

Les descriptions, on le comprend, ont par suite un peu de monotonie pour des espèces voisines, je me suis pourtant attaché à bien préciser les différences par des termes différents, excepté pour les mots pubescence et villosité que j'ai employés indifféremment ; elles sont aussi d'une certaine concision, mais je n'ai pas cru devoir noyer dans de longues phrases les caractères que je citais, tout le nécessaire, je crois l'avoir dit, j'ai supprimé autant que possible le superflu.

J'ai souvent répété dans mes diagnoses les caractères déjà cités aux tableaux afin de ne pas forcer à recourir trop souvent à ces derniers en lisant les descriptions ; j'ai souvent aussi passé sous silence certains caractères qui se retrouvant identiques chez toutes les espèces d'un

(1) La collection de Buprestides du comte de Mniszech renferme plus de 3,000 espèces et près de 10,000 exemplaires.

même genre, devenaient inutiles et fastidieux à répéter; ainsi je ne parle pas du fin sillon bordant l'abdomen des *Trachides* et *Agrilus*, non plus que des carènes prothoraciques inférieures des derniers; il est bon de noter que je les considère comme ayant cinq segments à l'abdomen bien que le premier et le second soient soudés intimement.

En faisant figurer tous les genres connus aux tableaux des *Agrilites* et des *Trachydes*, je me suis laissé entraîner un peu hors du cadre que je m'étais tracé en commençant, mais faire un tableau seulement des genres rapportés par M. Wallace sans les rattacher à l'ensemble, c'était pour moi un travail tout aussi long, car je n'étais pas dispensé de l'étude complète de la tribu, et cette étude qui, je trouve, rend les recherches plus faciles, eut été faite en pure perte n'étant publiée que partiellement.

Quand aux tableaux particuliers des *Agrilus* et des *Trachys*, ils constituent bien certainement la partie la plus ardue et la plus étudiée de mon travail, aussi, malgré leur imperfection, je me berce de la croyance, peut-être illusoire, qu'un meilleur résultat n'était pas possible; si pour les premiers je me suis aperçu un peu tard que deux ou trois espèces auraient mieux figuré à une place un peu différente que celle primitivement assignée, je suppose que la note rectificative qui les accompagne sera suffisante, elle m'a épargné la refonte générale de mon tableau, ce que je devais prendre en considération et prie mes lecteurs de prendre de même.

Une certaine partie des genres que je publie avaient été créés par M. de La Ferté, il est vrai pas toujours basés sur leurs vrais caractères, mais néanmoins avec un coup d'œil d'appréciation toujours assez juste; aussi à part une ou deux exceptions forcées, ai-je conservé à ces genres les noms imposés par leur premier auteur dans sa collection.

Quelques entomologistes m'avaient engagé à donner un aperçu géographique des endroits visités et explorés par le célèbre voyageur dont ce travail met une faible partie des récoltes en lumière, mais outre que cet aperçu m'aurait peut-être entraîné un peu loin, ce qui m'a engagé à m'abstenir, c'est qu'il aurait fait triple emploi : avec celui publié par M. Wallace lui-même et lu à la Société royale de géographie de Londres, et celui que va insérer M. de Marseul en tête de ses Histérides de l'Archipel Malais.

Je crois devoir mentionner seulement, que les immenses quantités de produits naturels de tous genres dont M. Wallace a enrichi les collections

et les sciences, ont été recueillis par lui dans l'espace relativement court de huit années, de mars 1854 à avril 1862.

Et maintenant je ne puis terminer sans remercier sincèrement mon ami M. Weyers de toute la peine qu'il s'est donnée pour arriver à la bonne exécution de cet ouvrage; c'est à ses soins et à ses connaissances techniques que je dois d'y avoir évité une foule de fautes, presque inévitables pour un ouvrage imprimé à une aussi grande distance de l'auteur que celle de Paris et Bruxelles.

H. DEYROLLE.

DESCRIPTION

DES

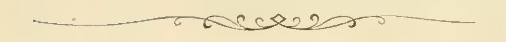
BUPRESTIDES DE LA MALAISIE

recueillis

PAR M. WALLACE

—

HENRI DEYROLLE, 1864.



G. **CATOXANTHA**, Solier.

1. — C. Bicolor, Fabr. *Java*.
Buprestis bicolor, Fabr. Syst. Éleuth.
Chrysochroa bicolor, Cast. et Gory. Mon. des Buprest. T. 1, pl. 1, fig. 1.

2. — C. Nigrigornis, H. Deyr. *Bornéo*, *Sumatra*, *Malacca*.

Long. 75, larg. 26 mill.

Vert sombre un peu bleuâtre; dessous testacé; pattes noir-bleuâtres; prothorax muni sur les côtés postérieurs de deux tubercules d'un testacé brillant; élytres traversées chacune en arrière par une tache testacée plus ou moins arquée touchant presque le bord latéral.

Tête complètement semblable à celle de la *C. Bicolor*, mais d'un vert sombre ou noirâtre; antennes peu allongées, entièrement noires de la base à l'extrémité.

Prothorax à peu près de même forme que chez le précédent, mais les tubercules latéraux plus gros, plus brillants, moins ponctués, et leur teinte jaune-testacée avançant davantage sur le disque de façon à envahir complètement et dépasser le sillon qui limite le tubercule; la couleur foncière est plus sombre que celle des élytres, parfois même noire; sa ponctuation est fine et clair-semée.

Élytres à peu près semblables pour la forme et la ponctuation, d'un vert

sombre, parfois à reflets cuivreux; la tache transversale à concavité postérieure, touchant presque le bord externe, envahissant au moins la moitié de l'espace compris entre lui et la 4e côte; parfois elle est très-arquée, d'autres fois elle l'est à peine et étranglée au milieu.

Dessous semblable à la *C. Bicolor*, avec cette différence que les parties vertes chez la première sont ici bleu-noirâtres ou noires.

Cette espèce est donc caractérisée par les tubercules prothoraciques gros et lisses, les antennes courtes et entièrement noires, la forme de la tache des élytres et les pattes noires.

Observations.— Il existe une autre espèce d'Assam (*Assamensis*, H. Deyr) qui se distingue de celle-ci par les tubercules plus proéminents et très-fortement ponctués, les antennes rouges au bout, la forme de la tache des élytres d'une bien moindre dimension, etc., etc. La *C. Gigantea* de Schaller est une 4e espèce encore très-différente.

3. — C. Mniszechii, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 64, larg. 21 mill.

Vert métallique à reflets cuivreux très-prononcés sur le disque du prothorax et des élytres; chacune de celles-ci traversée, après le milieu, par une tache transversale jaune-testacée, profondément déchirée en arrière; dessous jaune testacé; pattes d'un doré cuivreux éclatant à reflets pourprés sur les genoux et les tibias; tarses cuivreux.

Var. *Elytres sans taches, côtes lisses un peu plus en relief.*

Tête rugueuse, un peu creusée, ayant un profond et court sillon entre les yeux; mandibules rouge de feu; les trois premiers articles des antennes cuivreux plus ou moins sombres, le restant brun rougeâtre en-dessus, noir dans la partie couverte des pores antennaires.

Prothorax rétréci en avant, oblique sur les côtés jusque près des trois quarts, droit dans le dernier quart postérieur avec les angles légèrement aigus; base largement lobée au milieu; il est couvert d'une assez grosse ponctuation qui devient confluente sur les côtés et le rend fortement rugueux; sa surface est d'un cuivreux violacé et le fond de la ponctuation vert.

Elytres sinueusement arrondies en avant, subparallèles, à peine un peu rentrées dans leur tiers antérieur en arrière des épaules, très-peu rétrécies postérieurement et arrondies, un peu échancrées près de la suture avec l'angle sutural épineux; elles sont parcourues dans toute leur longueur par

quatre côtes lisses peu élevées, couvertes d'une ponctuation serrée et régulièrement disposée sur les côtés et à l'extrémité, peu régulière et moins serrée en se rapprochant de la région disco-suturale où les points se réunissent par deux ou trois; les côtés ont peu de reflets, sur le disque au contraire le reflet cuivreux arrive à son maximum; la tache testacée située aux deux tiers, est fortement déchirée en arrière sur les côtes lisses, elle s'étend latéralement jusqu'à une petite distance du bord et de la suture.

Dessous du corps jaune testacé ainsi que le prosternum; poitrine ornée d'un croissant noir transversal envoyant un rameau en avant; segments des épaules d'un vert doré éclatant avec une petite tache testacée sur les épimères; le ♂ a le dernier segment de l'abdomen assez largement et peu profondément échancré en angle obtus arrondi, la ♀ a ce segment tronqué un peu arrondi.

4. — C. Opulenta, Cast. et Gory. *Péninsule de Malacca.*
Buprestis opulenta, Gory, Mag. de Zool. Pag. 17, pl. 17. (1832.)
Chrysochroa opulenta, Cast. et Gory. Mon. des Bup. T. I, pl. 1, fig. 2.

G. **DEMOCHROA**, White.

5. — D. Lacordairei, Thoms. *Gilolo.*
Catoxantha Lacordairei, Thoms. Ann. de la Soc. Ent. de France, bull. 1859.
Demochroa carinata, White.

6. — D. Gratiosa, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.* (Pl. 1, fig. 1.)

Long. 20 à 32, larg. 7 à 11 mill.

Corps, tête, côtés du prothorax, suture antérieure, épaules et extrémité des élytres verts, ces dernières d'un violet sombre à reflets pourprés, traversées après leur milieu par une bande testacée.

Tête fortement granuleuse entre les yeux, parcourue par un sillon médian assez prononcé; antennes noires, robustes, dépassant le prothorax en arrière; yeux gros surtout chez le ♂.

Prothorax de la largeur de la tête chez le ♂, un peu plus large chez la ♀, légèrement plus large que long chez tous deux, échancré sur les côtés dans ses deux tiers antérieurs, puis coupé obliquement jusqu'aux angles postérieurs, lobé au milieu de sa base; disque d'un vert foncé bordé d'un filet pourpré fortement ponctué; côtés granuleux, d'un vert clair.

Elytres épineuses sur les côtés postérieurs, échancrées et bi-épineuses à l'extrémité, parcourues chacune dans toute leur longueur par quatre côtes élevées et le commencement d'une cinquième près de la suture à la base; intervalles des côtes très-finement et régulièrement granuleux.

Dessous du prothorax, côtés et dernier segment de l'abdomen d'un doré brillant, arceaux ventraux bordés de bleu, dernier segment très-échancré angulairement chez le ♂; pattes et tarses verts mêlés de bleu.

G. **CHRYSOCHROA**, Solier.

7. — C. Castelnaudii, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.* Ann. de la Soc. Ent. de France (1862). Pag. 537, pl. 11, fig. 4.

8. — C. Wingii, White. *Bornéo.* Proceed. Zool. soc.

9. — C. Weyersii, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 38, larg. 12 1/2 mill.

Vert doré; tête vert bleuâtre; élytres subparallèles antérieurement, subtronquées à l'extrémité, l'angle sutural armé d'une forte épine; elles sont ponctuées-striées avec quatre côtes lisses peu marquées, ornées chacune d'une bande longitudinale doré-cuivreux qui occupe l'intervalle et les côtes deux et trois; tarses brun testacé, les postérieurs verts à leur base.

Tête un peu concave, profondément et étroitement sillonnée entre les yeux, le sillon traversant en arrière un gros point enfoncé, criblée sur le front de très-gros points bleus dans leur fond; occiput ayant seulement quelques points épars moins gros que ceux du front; antennes brun foncé sur la partie supérieure, le premier article seulement verdâtre-métallique en avant.

Prothorax rétréci antérieurement, droit sur les côtés et en avant, sinueux à la base qui est largement et très-peu lobée; il est couvert d'une grosse ponctuation qui devient confluente et rugueuse sur les côtés; sur le milieu du disque il y a une ligne assez vague sans ponctuation, le bord du lobe basilaire et deux espaces antérieurs de chaque côté de la ligne médiane sont lisses comme elle; sa surface est verte, le fond de la ponctuation bleue, la ligne médiane et les angles postérieurs un peu dorés.

Elytres assez planes, subparallèles en avant, rétrécies en ligne courbe régulière en arrière, étroitement et obliquement subtronquées à l'extrémité

avec la suture fortement épineuse et deux ou trois petites dents irrégulières en dehors de l'épine sur la troncature; elles sont parcourues par des lignes assez rapprochées de points irréguliers dont quatre intervalles plus larges forment des espèces de côtes peu marquées; la ponctuation beaucoup plus serrée sur les bords est très-obsolète et éparse dans la région suturo-discale et scutellaire; les intervalles entre la 2e et 3e côte sont occupés par une bande rougeâtre fulgurante qui commence à peu de distance de la base et se continue jusqu'à l'épine suturale.

Dessous éparsement ponctué au milieu, criblé par une fine ponctuation sur les côtés; prosternum lisse, très-éparsement ponctué; abdomen légèrement doré au milieu, dernier segment doré-éclatant, étroitement tronqué subéchancré à l'extrémité.

Je dédie cette espèce remarquable à M. Weyers, secrétaire de la Société entomologique de Belgique, comme témoignage de haute estime et de sympathie.

10. — C. WALLACEI, H. Deyr. *Péninsule de Malacca, Bornéo.*

Long. 52, larg. 17 mill.

Vert bleuâtre métallique; milieu et extrémité de l'abdomen cuivreux; prothorax assez allongé; élytres multiépineuses à l'extrémité.

Voisine de la *C. Ignita* Fabr., mais plus grande et plus dégagée aux épaules par suite de la forme plus étroite du prothorax.

Tête excavée et rugueuse entre les yeux, parcourue par un sillon obsolète en arrière, marquée d'un gros point enfoncé dans son milieu; antennes atteignant presque la base du prothorax, noires sauf le premier article endessus.

Prothorax plus large que long, de la largeur de la tête en avant, plus large en arrière, mais près d'un tiers de moins que les épaules, coupé en ligne plus ou moins courbe sur les côtés, suivant les individus; bi-échancré ou trilobé en arrière, couvert de points assez gros et serrés, diminuant sur le disque où l'on aperçoit une trace de ligne lisse; il existe une forte impression longitudinale rugueuse, sur le côté, l'espace compris entre cette impression et le bord est parfois un peu renflé en bourrelet et modifie ainsi la forme générale.

Elytres coupées obliquement du prothorax aux humérus, puis régulièrement rétrécies en ligne courbe jusqu'à leur extrémité qui est conjointement arrondie, terminées chacune par cinq ou six petits dents épineuses dont l'une située à l'angle sutural; elles sont couvertes d'une ponctuation

assez fine, presque effacée sur la suture vers la région scutellaire, et parcourues par quatre côtes lisses très obsolètes.

Prosternum bombé, ponctué; tarses bronzés, les postérieurs et médians verts à la base.

11. — C. Purpureiventris, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 32 à 42, larg. 12 à 15 mill.

Vert doré en dessus, tête cuivreuse, dessous d'un beau rouge cuivreux pourpré.

Tête fortement sillonnée et granuleuse entre les yeux, simplement ponctuée en arrière ; mandibules dorées à la base ; antennes courtes, atteignant à peine aux deux tiers du prothorax, noires sauf les deux premiers articles et une partie du troisième.

Prothorax transversal, presque aussi large que les élytres à sa base qui est largement lobée ; couvert d'une ponctuation très-serrée, confluente sur les côtes, ceux-ci largement arrondis ; il est sillonné dans son milieu, le sillon faible, un peu plus marqué vers la base.

Elytres ayant leur partie la plus large aux épaules à une faible distance de leur base, puis se retrécissant curviliniairement jusqu'à l'extrémité où elles sont épineuses à l'angle sutural ; elles sont parcourues chacune par quatre côtes élevées principales entre lesquelles il en existe un nombre égal de moins prononcées qui disparaissent plus ou moins dans la ponctuation assez forte qui remplit les intervalles ; la base est fortement impressionnée en dedans des épaules ; la suture est largement lisse sur le tiers antérieur.

Prosternum plan, ponctué dans son milieu ; cuisses robustes, pourprées en dessus, vertes en dessous ; tibias dorés ; tarses d'un bronzé sombre, métalliques seulement à leur base.

Abdomen échancré en angle un peu aigu chez le ♂.

12. — C. Aurotibialis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 45, larg. 14 1/2 mill.

Vert métallique clair, peu luisant ; extrémité des élytres, côtés du prothorax en dessous, partie postérieure de l'abdomen, dessus des cuisses et tibias dorés.

Voisine de la *C. Wallacei*, mais bien distincte par la forme, la couleur et la ponctuation.

Tête légèrement creusée en avant par une dépression à fond plan limitée antérieurement par l'épistome, sur les côtés par deux petites carènes obliquant vers les yeux et bordant les cavités antennaires ; cette dépression

se continue en arrière par un profond et large sillon limité par un gros point enfoncé situé entre la partie postérieure des yeux, toutes ces parties sont assez rugueuses; le reste de la tête est couvert d'une fine ponctuation assez serrée; épistome étroit et profondément échancré en angle droit; antennes à premier article doré.

Prothorax assez allongé, étroit en avant, plus large en arrière, presque droit sur les côtés; il est couvert d'une ponctuation assez fine sur le disque, plus forte sur les côtés, ceux-ci et le milieu légèrement dorés.

Elytres obliquement coupées de la base au calus huméral, puis graduellement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'extrémité qui est conjointement arrondie et multiépineuse, les épines remontant un peu sur les côtés; elles sont couvertes d'une ponctuation fine et serrée effacée vers la partie scutellaire; c'est à peine si l'on aperçoit les traces de quatre lignes gemellées de petits points les parcourant dans leur longueur; la base est assez largement impressionnée en dedans de l'épaule.

Dessous finement ponctué; prosternum bombé, lisse à ponctuation fine et écartée; tarses d'un vert-bronzé doré.

13. — C. Kaupii. H. Deyr. *Céram, Amboine.*

Long. 45, larg. 14 mill.

Allongée, parallèle, vert métallique brillant; extrémité des élytres et partie postérieure de l'abdomen rouges de feu; prothorax parcouru dans son milieu par une ligne bleue.

Voisine de *C. Chrysura*, Cast. et Gory, mais plus voisine encore de *C. Eschscholtzii*, H. Deyr, toutes les deux des Philippines.

Elle diffère de la première par une taille notablement plus grande, plus robuste et plus parallèle, la tête proportionnellement moins excavée, la ponctuation du prothorax plus serrée, subconfluente sur les bords, et la ligne bleue qui l'orne au milieu; elle diffère de toutes deux par ses épaules sub-arrondies et non anguleuses en arrière de la base; en outre elle se distingue facilement de la seconde par le rebord inférieur des élytres qui est ici de la couleur générale, tandis qu'il est d'un bleu éclatant près des épaules chez l'*Eschscholtzii;* enfin cette dernière et la *Kaupii* se distinguent de *Chrysura* par une ponctuation plus forte sur les élytres et par quatre intervalles de stries légèrement relevés en côtes, ce dernier caractère est même un peu plus prononcé chez l'espèce de *Céram* et *Amboine.*

Je dédie cette belle espèce au célèbre paléontologiste, directeur du musée de Darmstadt, comme un hommage rendu à sa science.

14. — C. Fulminans, Fabr. *Bornéo, Java.*
Bup. fulminans, Fab. Syst, eleuth., etc., etc.

15 — C. Chrysuroïdes, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*).

Long. 30 à 37, larg. 10 à 13 mill.

Robuste, parallèle, vert métallique; extrémité des élytres et la plus grande partie de l'abdomen rouges de feu; ponctuation générale très-forte.

Quoique très-voisine de *C. Chrysura*, elle en est bien distincte; elle serait même plus voisine, sauf la couleur, de l'espèce suivante de laquelle elle n'est peut-être même qu'une variété, attendu qu'elle en a la forme et la ponctuation, mais n'en ayant vu qu'une paire, je ne puis trancher la question; dans tous les cas, on la distinguera facilement, de *Chrysura* par la ponctuation du prothorax, les côtes des élytres et sa forme plus robuste; de *Variabilis* par la couleur du dessous et de la tête.

16. — C. Variabilis, H. Deyr. *Gilolo, Batchian.*

Long 35 à 40, larg. 11 à 14 mill.

Rouge pourpre métallique en-dessous, tête et prothorax de même couleur, le dernier parfois vert ou verdâtre; élytres vertes, extrémité rouge cuivreux, passant au brun sur les bords postérieurs.

Var. A. *Elytres rouge cuivreux ou pourpré, extrémité entièrement brune; abdomen bronzé, bleu-violacé au bout.*

Var. B. *Elytres bronzé bleuâtre à reflets pourprés, dessous bronzé ou bleu foncé à reflets violacés, extrémité de l'abdomen bleue.*

Tête ponctuée, excavée en avant, rugueuse dans cette partie et parcourue par un fin sillon; antennes noires sauf les deux premiers articles qui sont de la couleur générale, ainsi que la base des mandibules.

Prothorax plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés, couvert d'une ponctuation assez fine sur le disque, plus forte et plus serrée sur les côtés; on aperçoit les traces d'une ligne lisse au milieu, et deux impressions latérales vers la base.

Elytres assez parallèles, peu rétrécies en arrière; dentées à l'extrémité; angle sutural fortement épineux; elles sont couvertes d'une fine ponctuation bien marquée, disposée en stries au milieu desquelles on aperçoit quatre intervalles relevés en côtes.

Pattes assez fortement ponctuées, de la couleur du dessous.

G. CALLOPISTUS. H. Deyr.

Tête médiocre, déprimée et sillonnée.

Antennes courtes, dentées en scie à partir du 3me article, pores antennaires situés sur les deux faces inférieures de chaque article.

Prothorax court, large à la base.

Ecusson invisible.

Elytres épineuses sur les côtés postérieurs et à l'extrémité, sinuées en arrière de la hanche postérieure.

Sternum formant une élévation gibbeuse prononcée.

Prosternum large non sillonné au milieu.

Hanches postérieures médiocrement élargies intérieurement.

Pattes comme chez les *Chrysochroa*.

Abdomen toujours métallique, fortement échancré chez le ♂.

Corps large chez la ♀, graduellement rétréci à partir des épaules chez le ♂.

Ce genre voisin des *Chrysochroa* s'en distingue facilement par les caractères qui précèdent; il a pour type une magnifique espèce, rapportée pour la première fois par M. le comte de Castelnau.

J'y adjoins une autre espèce décrite dans la monographie de ce savant qui l'avait placée parmi les *Chrysochroa*.

17. — C. Castelnaudii, H. Deyr. *Malacca*, *Bornéo*. (Pl. 1, fig. 2.)

Long. 48, larg. 18 1/2 mill.

Vert brillant en dessus, rouge pourpré foncé en dessous; prothorax lisse au milieu, rugueux sur la plus grande partie des côtés; élytres très-larges, atténuées à partir des épaules chez le ♂, subparallèles chez la ♀, ponctuées sur toute leur surface, parcourues par quatre côtes élevées presque lisses, peu apparentes chez le ♂, bien marquées chez la ♀.

Tête plus ou moins dorée ou violet sombre, déprimée, parcourue

par un profond sillon court et bien limité qui n'atteint ni l'épistome ni le bord postérieur des yeux.

Prothorax deux fois plus large que long, muni d'un bourrelet lisse sur le bord en avant; côtés obliques dans les deux tiers antérieurs, puis presque droits jusqu'aux angles postérieurs; base bi-sillonnée ou subtrilobée.

Elytres coupées très-obliquement aux épaules qui sont légèrement élargies, bordées sur les côtés par un bourrelet aplati très-brillant; extrémité tronquée et munie ainsi que les côtés sur le quart de leur longueur de petites dents très-aiguës; elles sont couvertes d'une ponctuation très-serrée, parcourues par quatre côtes et le commencement d'une cinquième située près de la partie scutellaire.

Prosternum plan, très-large entre les pattes, rétréci en avant, lisse avec quelques points épars ça et là.

Mesosternum gibbeux avancé en avant, surplombant légèrement le prosternum.

Pattes de la couleur du corps, tarses verts.

Dessous du corps peu ponctué.

Je dédie cette magnifique espèce à M. de Castelnau, en reconnaissance du premier individu qui vient de lui et qu'il sacrifia à la collection du comte de Mniszech, quoiqu'il fut unique dans la sienne.

18. — C. Resplendens. Cast. et Gory. *Péninsule de Malacca.*
Chrysochroa resplendens, Cast. et Gory. Mon. supp, Pl. 11, fig. 61.

G. **PHILOCTEANUS**. H. Deyr.

Tête large chez le ♂, plus étroite chez la ♀.

Epistome plus ou moins échancré.

Yeux écartés sur le front et en arrière.

Antennes courtes, entièrement métalliques, au moins en dessus, composées de dix ou onze articles, dentées à partir du cinquième; pores antennaires occupant les deux faces inférieures des articles.

Prothorax plus ou moins trapezoïdal, presque aussi large que les élytres à la base.

Ecusson invisible.

Elytres peu allongées, subparallèles, brusquement rétrécies

en arrière, épineuses à l'extrémité et sur les côtés postérieurs.

Prosternum large.

Tibias antérieurs courbes, munis d'une carêne tranchante sur leur face externe.

Tarses assez grèles.

Abdomen fortement échancré chez le ♂.

Le type de ce genre est la *Chrysochroa leucophthalma* de la monographie de MM. de Cast. et Gory. Pl. 4, fig. 9.

19. — P. Flammeus. Thoms. *Péninsule de Malacca Bornéo*(1). Pl. 1, fig. 3.

Chalcophora (*Evides*) *flammea*. Thom. Arch. Ent. T. I, pag. 110.

CHRYSODEMIDES.

Je ne puis partager l'opinion du savant professeur de l'Université de Liége qui, dans son *Genera des Coléoptères*, réunit les *Chrysodema* de MM. de Castelnau et Gory au genre *Chalcophora* de Serville; je crois au au contraire devoir diviser en plusieurs le premier de ces deux genres qui renferme les formes les plus hétérogènes.

Le tableau suivant indique les caractères employés pour distinguer les genres; l'inspection des groupes homogènes qu'ils forment ne laissera, je l'espère, aucun doute sur leur valeur générique.

A. Premier segment de l'abdomen sans plaque saillante.

B. Ecusson touchant le prothorax.

C. Mesosternum et metasternum non gibbeux.

D. Tarses et antennes plus ou moins métalliques, mais jamais testacés ou brun clair.

E. Prothorax ayant une ligne lisse au milieu; premier segment de l'abdomen déprimé ou légè-

(1) Cette espèce est la seule jusqu'ici chez laquelle j'ai rencontré onze articles aux antennes ; la collection du comte de Mniszech en renferme trois autres qui toutes n'ont que dix articles; par exception pourtant un individu du *Phil. Buphthalmus* Hope, en a onze d'un seul côté.

La plus grande espèce connue de ce genre est le *P. Maitlandi* (H. Deyr), venant de l'île de Nias, près Sumatra.

rement creusé au milieu, prosternum assez fortement sillonné. CHRYSODEMA.

F. Prothorax finement sillonné au milieu; prosternum et premier segment de l'abdomen non sillonnés; élytres unidentées aux épipleures. IRIDOTŒNIA.

G. Prothorax largement sillonné; premier segment de l'abdomen et prosternum étroitement sillonnés. CHALCOTŒNIA. (1)

DD. Tarses et antennes testacés ou brun clair, jamais métalliques sauf parfois les deux articles basilaires des secondes et les crochets des premiers. PARACUPTA.

CC. Mésosternum et métasternum formant une gibbosité entre les pattes médianes; prosternum sillonné jusqu'au bord antérieur. PLEIONA. (2)

BB. Ecusson situé à une petite distance de la base des élytres, complétement entouré par elles et séparés du prothorax. PERIORISMA.

AA. Premier segment de l'abdomen pourvu d'une plaque gibbeuse, emboîtant une saillie du second segment; prothorax carré, tronqué aux angles antérieurs; prosternum profondément sillonné, élargi en avant. CYPHOGASTRA.

G. **CHRYSODEMA**. Cast. et Gory.

J'ai conservé ce nom de genre au groupe le plus anciennement connu, le plus répandu dans les collections et considéré généralement comme étant les *Chrysodoma* typiques.

Voici le tableau des espèces récoltées par M. Wallace :

A. Fossettes latérales du prothorax plus ou moins étendues, jamais très-grandes, parfois nulles et remplacées par des sillons longitudinaux; séparées du bord latéral par un bourrelet peu prononcé et arrondi, d'autant plus large que la fossette est plus petite.

(1) (2) Mentionnés seulement pour l'ordre; le premier a pour type *Chr. Lamberti*, Hope, d'Australie, et le deuxième *Chr. Tayanti* Guér., des iles Marquises.

B. Fossettes bien apparentes, situées à égale distance du bord latéral et du bord postérieur.

C. Elytres couvertes de côtes sinueuses et de nombreuses impressions finement granuleuses dans leur fond. *Arrogans.*

CC. Elytres ayant chacune quatre côtes droites.

D. Côtes peu élevées, mal limitées; quelques impressions peu marquées à la base et sur le disque des élytres. Var. *Chrysocœlis.*

DD. Côtes bien limitées larges et élevées, suture également élevée très-large à la base.

a. Fossettes du prothorax larges, peu profondes. *Wallacei.*

b. Fossettes du prothorax petites et profondes. *Æneo-violacea.*

c. Fossettes du prothorax un peu éloignées du bord latéral, petites et se prolongeant en avant en un sillon. *Mniszechii.*

DDD. Côtes des élytres étroites mêlées d'un réseau plus ou moins apparent ponctué dans son fond.

a. Deux ou trois taches rouges sur le fond vert clair de l'élytre; prothorax trapezoïdal; tête rouge ou dorée. *Viridi-micans.*

b. Quatre taches rouges impressionnées sur chaélytre, la sous-humérale et la postérieure parfois effacées; prothorax arrondi sur les côtés en avant. *Fucata.*

BB. Fossettes du prothorax peu marquées ou se réduisant à un sillon de points.

C. Des fossettes.

D. Elytres ponctuées en stries, parfois quatre intervalles un peu plus élevés.

a. Vert foncé, deux impressions rouges sur chaque élytre. *Purpureo-impressa.*

b. Vert foncé ou bronzé sombre cuivreux, trois larges impressions sur chaque élytre. *Robusta.*

DD. Elytres ayant quatre côtes élevées ; vert sombre , tête rouge, deux impressions sur chaque élytre. *Rubifrons.*

CC. Fossettes remplacées par un sillon obsolète.

a. Quatre côtes bien saillantes sur chaque ély-

tre; vert clair éclatant, tête et bordure des élytres rouge cuivreux brillant. *Eximia.*

b. Deux côtes saillantes seulement (les externes étant envahies par la ponctuation), parfois deux impressions sur le disque de l'élytre. *Malacca.*

AA. Fossettes latérales du prothorax grandes, bordées extérieurement par un mince bourrelet en carène qui, presque toujours, surplombe le bord sur les côtes.

B. Elytres parcourues par quatre grosses côtes. *Auro-foveata.*

BB. Elytres lisses ponctuées-striées.

a. Fossettes du prothorax finement ponctuées dans leur fond. *Radians.*

b. Fossettes du prothorax ayant la même ponctuation que la surface; corps tout entier d'un vert émeraude éclatant. *Westwoodii.*

BBB. Elytres ayant seulement quelques points en lignes, vertes, ornées de nombreuses fossettes ou impressions couleur de feu dont les postérieures sont très-grandes. *Lottini.*

BBBB. Elytres réticulées, parcourues par huit côtes dont parfois quatre sont un peu plus élevées.

C. Elytres ornées d'une impression latérale allant du milieu à l'extrémité.

a. Impression latérale vert doré, étroite, élargie en avant sur le disque. *Jansoni.*

b. Impression latérale rouge doré, large. *Auro-plagiata.*

CC. Elytres sans impressions, bronzé cuivreux ou brun violacé; dessous du corps bleu foncé ou vert bleuâtre, taché de rouge cuivreux brillant. *Instabilis.*

a. Elytres vertes, dessous du corps doré. *Incerta.*

b. Elytres vert bronzé, fond de la réticulation vert plus ou moins doré. *Moluccana.*

20. — C. Arrogans. Boisd. (nec. Cast. et Gory) *Moluques N. Guinée.*
Buprestis arrogans Boisd. Voy. autour du monde (d'Urville). T. II. Ins. Pag. 72.

Elytres vertes ou vert-doré avec des impressions plus ou moins marquées. *(Morty, Gilolo, Batchian, Goram, Arrow, Dorey.)*

Var. A. *C. Aurifera.* Cast. et Gory. Mon. T. I. Pl. 4, fig. 19.
Elytres vert foncé ou noirâtres avec des impressions dorées bien marquées. (*Kaioa, Céram, Java.*)

Var. B. *C. Impressicollis.* Cast. et Gery. Mon. T. I. Pl. 4, fig. 22.
Buprestis Chrysocœlis. Boisd (1).
Elytres dorées, vert-doré ou vert bleuâtre, côtes droites, parfois obsolètes, impressions peu marquées ou effacées. (*Amboine, Bourou, Célèbes.*)

Var. C. *Chalcophora Stevensii.* Thoms. Arch. Ent. T. I. Pag. 432, pl. 16, fig. 8.
Chalcophora Arouensis. Thoms. Arch. Ent. T. I. Pag. 433, pl. 16, fig. 9.
Ponctuation fine, impressions du prothorax presque effacées; élytres rouge-cuivreux, très-brillantes, impressions et côtes obsolètes ou nulles; dessous vert ou rouge. (*Iles Key et Arrow.*)

Var. D. Elytres et dessous du corps bleu foncé à reflets bronzé, le reste comme la var. C. (*Iles Key et Arrow.*)

Cette espèce est certainement la plus variable du genre; aussi ne suis-je pas étonné que les anciens auteurs aient créé des espèces aux dépens de chacune des variétés ; je suis surpris, par exemple, qu'un auteur moderne ait donné deux noms à une seule des variétés.

La nombreuse suite d'individus réunis dans la collection du comte de Mniszech ne laisse plus aucun doute quant à l'unité de l'espèce.

21. — C. Wallacei. H. Deyr. *Amboine.*

Long. 30 à 35, larg. 10 à 12 mill.

Doré, vert, ou bleuâtre, fossettes du prothorax assez étendues et peu profondes; élytres parcourues par quatre grosses côtes lisses aplaties; suture large et élevée.

Tête déprimée, ayant une impression subcirculaire entre les yeux et un

(1) Voy. de l'Astrolabe, p. 69.

profond sillon divisant cette impression, antennes n'atteignant pas la base du prothorax.

Prothorax du tiers plus large que long, en ligne légèrement arquée sur les côtés, disque couvert de points écartés ; ligne lisse du milieu atténuée en avant et en arrière, limitée de chaque côté par un sillon ponctué peu marqué; fossettes latérales très-finement ponctuées dans leur fond.

Elytres subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, puis atténuées jusqu'à l'extrémité, finement ponctuées entre les côtes, la troisième de celles-ci n'atteignant pas le bout de l'élytre.

Dessous bleu ou vert-bronzé clair ; prosternum presque plan ponctué dans son milieu.

22. — C. Mniszechii. H. Deyr. *Goram.* (Pl. 1, fig. 4.)

Long. 30 à 38, larg. 11 à 13 mill.

Vert ou doré; fossettes du prothorax petites prolongées en avant; élytres à suture large, parcourues par quatre grosses côtes élevées.

Espèce voisine de la précédente mais bien distincte par les caractères suivants :

Le *prothorax* est plus plan, plus élargi dans son milieu, plus fortement ponctué; la ligne lisse du milieu plus élevée; les fossettes ont une toute autre forme et sont séparées du bord latéral par un large bourrelet aplati fortement ponctué.

Les *élytres* sont plus larges en arrière, les côtes moins aplaties.

Dessous vert brillant ou vert doré; prosternum parcouru par un profond sillon rugueux.

23. — C. Æneo-violacea. H. Deyr. *Ile Key.*

Long. 35, larg. 12 mill.

Elytres d'un bronzé-violet foncé et brillant, parcourues par quatre grosses côtes lisses, suture large et élevée, dessous, tête et prothorax d'un noir bleuâtre.

Très-voisine de la précédente, dont peut-être elle n'est qu'une variété ; pourtant elle en diffère notablement, par les fossettes du prothorax qui sont plus rondes, plus creuses et plus rapprochées du bord latéral; la ponctuation

est aussi un peu moins marquée ; enfin la couleur est tellement différente que ne possédant qu'un individu de cette espèce, je dois provisoirement la séparer jusqu'à ce que de nouveaux exemplaires viennent éclairer les doutes.

24. — C. Viridi-micans, H. Deyr. *Bornéo*, *Malacca*.

Long. 25 à 32, larg. 9 à 12 mill.

Robuste, vert métallique clair et brillant; élytres ornées de deux ou trois taches de feu ou dorées, parcourues par huit côtes dont quatre bien marquées, les autres plus ou moins en réseau; tête rouge ou dorée.

Tête déprimée, fortement ponctuée, parcourue dans son milieu par un court et profond sillon terminé brusquement en avant et en arrière; antennes grèles.

Prothorax tropézoïdal, à peine plus large que long en avant, d'un bon tiers plus large en arrière, droit sur les côtés, ayant parfois quatre impressions, souvent deux, les postérieures, qui sont toujours un peu plus marquées; il est assez fortement ponctué sur toute sa surface, rugueux sur les côtés, avec des traces seulement de ligne lisse au milieu.

Elytres larges, parallèles dans leur moitié antérieure, atténuées ensuite jusqu'à l'extrémité, arrondies aux épaules et dépassant notablement le prothorax, finement ponctuées dans le fond du réseau qui semble formé de gros points obsolètes; ce réseau parfois bien marqué à la base seulement, le reste des élytres parcouru par les huit côtes dont quatre alternantes disparaissent dans la ponctuation générale vers l'extrémité ; elles sont ornées chacune de trois taches plus ou moins dorées parfois peu visibles, situées : l'une sous l'épaule, la seconde sur le disque, un peu plus bas que la première, la troisième très-grande, aux deux tiers environ de la longueur un peu sur le côté.

Dessous du corps doré-cuivreux, fortement ponctué; prosternum couvert de points enfoncés.

25. — C. Fucata, Dej. Cat. *Java*.
Chrys. Arrogans. Cast. et Gory. Mon. T. I. Pl. 4, fig. 21.

Je restitue à cette espèce le nom imposé par Dejean, attendu que MM. de Castelnau et Gory ont fait erreur en la rapportant au *Buprestis Arrogans* de Boisd. (Voir le n° 20.)

26. — C. Purpureo-impressa, H. Deyr. *Malacca (Pinang), Siam.*

Long. 25, larg. 9 mill.

Vert sombre olivâtre, peu brillant, élytres parcourues par des stries profondes, ornées chacune de deux impressions d'un rouge pourpré; écusson doré, brillant.

Tête assez fortement excavée, parcourue par un profond et étroit sillon longitudinal, limité en avant du front par une impression transversale peu profonde.

Prothorax d'un quart plus large que long en arrière, droit sur les côtés; impressions latérales tranversales situées assez en arrière ; disque finement ponctué avec une ligne lisse au milieu ; côtés rugueux et inégaux.

Elytres parallèles jusqu'aux deux tiers postérieurs, puis atténuées jusqu'à l'extrémité; stries formées de gros points entremêlés d'autres plus petits épars ça et là mais plus nombreux dans le fond des premières; impressions pourprées situées, l'une sur le disque de l'élytre au tiers antérieur, l'autre vers le bord externe aux deux tiers de la longueur.

Dessous du corps un peu plus clair que le dessus, fortement ponctué. prosternum couvert de points enfoncés.

Observation. — Parfois le prothorax est légèrement plus clair que les élytres; les taches antérieures de ces dernières peuvent disparaître en partie et je ne serais pas étonné qu'il y eut des individus ayant une petite tache impressionnée sous-humérale et d'autres sans aucune tache pourprée.

27. — C. Robusta, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 20 à 25, larg. 7 à 9 mill.

Trapue, vert bronzé ou doré peu brillant; élytres parcourues par des lignes de gros points, ornées chacune de trois grandes impressions d'un rouge cuivreux.

Tête bleue en arrière des yeux, large, excavée, lisse, ponctuée finement sur toute sa surface, parcourue par un profond et étroit sillon longitudinal qui s'arrête en avant dans un sillon transversal assez large et peu profond.

Prothorax d'un quart plus large que long, peu rétréci en avant, droit sur les côtés; il existe deux légères dépressions latérales en avant du milieu et deux petites fossettes longitudinales ovalaires finement granuleuses situées

vers les angles postérieurs ; il est couvert d'une ponctuation assez serrée laissant une ligne lisse au milieu et deux autres de chaque côté, un peu moins ponctuées que le fond, ces trois lignes souvent d'une couleur plus sombre.

Elytres dépassant peu le prothorax aux épaules, parallèles dans leurs deux tiers antérieurs, finement ponctuées sur toute leur surface, les points formant les stries toujours assez gros et ombiliqués ; quatre des intervalles un peu élevés, surtout vers l'extrémité où trois d'entr'eux forment de véritables côtes étroites; elles sont ornées chacune de trois impressions cuivreuses dont l'une sous-humérale, l'autre plus grande sur le disque antérieur, la troisième plus grande encore située après le milieu vers le bord externe, séparée de celui-ci par le quatrième intervalle costiforme.

Dessous bleu ou bronzé, fortement ponctué; prosternum couvert de points enfoncés assez serrés.

Il existe une variété dont les impressions sont de la couleur du fond des élytres, et les lignes du prothorax d'un vert sombre sur un fond cuivreux.

28. — C. Rubifrons, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 30, larg. 11 mill.

Vert-bronzé olivâtre; front et dessous du corps d'un rosé métallique brillant; élytres parcourues par quatre côtes élevées, ornées chacune de deux impressions bleuâtres.

Tête fortement déprimée, creusée au centre, au point de jonction du sillon longitudinal et d'un petit bourrelet transversal situé en avant du front; espace compris entre les yeux d'un rosé métallique, restant de la tête vert.

Prothorax d'un quart plus large que long, rétréci en avant, presque droit sur les côtés mais un peu plus oblique en avant qu'en arrière; couvert d'une ponctuation fine sur le disque, rugueuse sur les côtés ; il existe une ligne lisse au milieu et deux petites impressions vers les angles postérieurs.

Elytres parallèles dans leurs deux tiers antérieurs, arrondies aux épaules, parcourues par quatre côtes lisses dont les intervalles sont occupés par des lignes irrégulières de gros points entremêlés de plus petits; les deux impressions sont finement ponctuées et situées, l'une sur le disque antérieur, l'autre après le milieu vers le bord externe.

Dessous du corps ponctué d'une manière assez serrée, d'un rosé métallique vif, surtout sous le prothorax, le milieu du sternum et de l'abdomen,

un peu mélangé de reflets verdatres sur les autres parties; prosternum creusé dans dans son milieu, fortement ponctué sur toute sa surface.

Cuisses intérieurement, tibias et tarses, verts ou bleuâtres.

29. — C. Eximia, Cast. et Gory.

Chrysodema eximia Cast. et Gory. Mon. T. I, pl. 2, fig. 9.

30. — C. Malacca, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 30, larg. 11 mill.

Atténuée, doré ou vert métallique en dessus, pourpré ou simplement cuivreux en dessous; prothorax sans fossettes, presque aussi large à la base que les élytres, celles-ci parcourues chacune par quatre côtes dont les deux externes envahies par la ponctuation du fond.

Tête excavée et sillonnée au milieu, fortement ponctuée.

Prothorax robuste, rétréci en avant, presque droit sur les côtés avec une légère gibbosité sur le bord latéral entre le milieu et l'angle postérieur; disque finement et profondément ponctué, parcouru au milieu par une ligne lisse; côtés subrugeux, une ligne de points confluents, à une petite distance du bord latéral en arrière, remplace les fossettes qui existent chez ses congénères.

Élytres à peine plus larges que le prothorax, atténuées à partir du milieu, finement et régulièrement ponctuées sur toute leur surface, les deux côtes internes seules lisses; il existe quelques rides sur le disque, lesquelles joignent la première à la seconde côte; on aperçoit en outre les vestiges de deux impressions, l'une sur le disque antérieur, l'autre après le milieu un peu vers le bord externe.

Dessous du corps couvert d'une ponctuation serrée; prosternum creusé, couvert de points rugueux dans son milieu; tarses et tibias verts.

La couleur du dessous semble suivre celle du dessus en conservant toujours une teinte plus chaude; ainsi l'exemplaire doré est pourpre-violacé en dessous, le vert est simplement rouges-cuivreux avec des reflets verdâtres.

31. — C. Auro-foveata, Guér. *Bourou, Amboine, Céram.*

Buprestis auro-foveata Guér. voy. autour du monde (Duperrey). — Ins. p. 64, pl. 11, fig. 2.

Chrysod. auro-foveata, Cast. et Gory. T. I, pl. 2, fig. 5.

Var. A. Dessus et dessous entièrement vert-doré éclatant. *I. Arrow.*

32. — C. Radians, Guér. *Bourou, Amboine.*
Buprestis radians, Guér. voy. aut. du monde (Duperrey), page 65.
Chrysodema radians Cast. et Gory. Mon. T. I, pl. 1, fig. 3.
Evides lœvipennis Dej. Cat. (nec Cast. et Gory).

33. — C. Westwoodii, H. Deyr. *I. Bourou.*

Long. 26, larg. 10 mill.

Vert émeraude brillant sur les élytres et les pattes ; prothorax et dessous du corps vert-doré.

Tête ayant une impression peu profonde qui occupe tout l'espace compris entre les yeux, impression parcourue par un profond sillon longitudinal, creusée en avant d'une profonde fossette qui est séparée de l'épistome par une carène rugueuse ; elle a quelques points épars dans la dépression et une fine ponctuation en arrière des yeux.

Prothorax plus large que long, coupé obliquement sur les côtés en avant puis droit dans sa moitié postérieure ; couvert d'une ponctuation assez forte irrégulièrement espacée, un plus serrée de chaque côté de la ligne lisse médiane ; fossettes latérales assez grandes, ponctuées comme le reste de la surface, ayant une petite élévation bien marquée, au milieu vers le bord latéral.

Élytres lisses et brillantes, parcourues par des lignes de très-petits points irréguliers, ces points souvent doubles vers les bords et l'extrémité.

Prosternum étroitement canaliculé dans son milieu ; le fond du canal ponctué, les bords lisses et arrondis ; tarses vert-dorés : abdomen échancré par une très-étroite fissure anguleuse chez la ♀

N'ayant vu que deux individus de cette espèce je n'oserais affirmer qu'elle n'est pas une variété de la précédente ; elle en diffère pourtant par plusieurs caractères ; elle est plus lisse, plus brillante, d'une autre couleur, les fossettes du prothorax sont surtout différentes.

34. — C. Lotini, Boisd. *N. Guinée.*
Buprestis Lotini Boisd. voy. aut. du monde (d'Urville) Ins. T. II, p. 71,
Chrysodema Lotini Cast. et Gory. Mon. T. I, pl. 4, fig. 20.

35. — C. Jansonii, H. Deyr. *N. Guinée.*

Long. 33, larg. 12 mill.

Vert-doré brillant ; élytres parcourues par huit côtes dont quatre assez bien marquées, les autres souvent confuses et formant un réseau ; une longue impression latérale et deux autres plus petites sur le disque de chaque élytre.

Tête creusée en avant, sillonnée au milieu ; surface d'un violet sombre ; ponctuation vert-doré.

Prothorax oblique sur les côtés, plus fortement en avant à partir du milieu ; carènes latérales des fossettes ne dépassant pas les bords latéraux ; surface violacée, ponctuation d'un vert clair brillant ; fossettes assez profondes d'un doré verdâtre.

Élytres n'ayant que les quatre côtes plus marquées et l'intermédiaire suturale entières, les autres formant un réseau irrégulier qui couvre le disque antérieur ; impression latérale comprise entre la troisième et la quatrième côte élevée, s'étendant de l'extrémité jusqu'au milieu où elle s'unit à la seconde discale ; la première d'environ deux millimètres de diamètre, située en avant au quart de la longueur un peu vers la suture ; côtes à reflets violacés, fond de la ponctuation, de la réticulation et des impressions vert brillant, côte externe élevée en carène d'un vert bleuâtre.

Dessous vert-doré brillant ; tarses de même couleur ; prosternum fortement canaliculé et rugueux dans son milieu, sillonné transversalement en avant.

Je dédie cette espèce à M. Janson, entomologiste distingué de Londres et possesseur de la plus riche collection d'Elatérides qui existe.

36. — C. Auro-plagiata, H. Deyr. *I. Banca et Bornéo.*

Long. 28, larg. 10 mill.

Bronzé plus ou moins obscur ; élytres réticulées, ornées chacune d'un petit point sur le disque antérieur et d'une large impression latérale postérieure dorés.

Tête impressionnée, creusée en avant et sillonnée dans son milieu comme toutes les espèces de ce groupe, de couleur sombre.

Prothorax oblique sur les côtés antérieurs, droit en arrière jusqu'aux

angles postérieurs, ceux-ci un peu aigus; carêne latérale des fossettes débordant plus ou moins les côtés ce qui influe sur la forme générale qui est plus ou moins large; surface sombre, fortement ponctuée, les points plus serrés sur les côtés de la ligne lisse médiane; fossettes assez grandes, finement et profondément ponctuées, dorées dans le fond.

Elytres couvertes d'un réseau assez régulier au milieu duquel on distingue les côtes dont quelques-unes plus fortes, surtout la latérale qui est élevée en carêne arrondie; réseau finement ponctué sur sa surface; impression latérale comprise entre la quatrième et la huitième côte à partir du milieu jusqu'à l'extrémité; intervalle entre la carêne latérale et le bord, un point enfoncé sur le disque antérieur, un autre sous-huméral ainsi que la ponctuation foncière du réseau d'une belle couleur dorée.

Dessous du corps fortement ponctué, vert métallique ou doré; prosternum fortement creusé, rugueux dans son milieu et en avant; tarses vert bleuâtre foncé.

37. — C. Instabilis, H. Deyr. *Gilolo.*

Long. 30, larg. 10 1/2 mill.

Bronzé cuivreux ou violet foncé en dessus; bleu foncé uniforme ou bleu-verdâtre mêlé de reflets et de taches pourprés en dessous; élytres striées, subréticulées.

Tête impressionnée, sillonnée au milieu, rouge ou violette.

Prothorax oblique sur les côtés en avant, droit ou même rentrant un peu en arrière jusqu'aux angles postérieurs, ceux-ci aigus; partie la plus large bordée par la carêne externe des fossettes latérales; surface couverte de points épars et irréguliers, une ligne bordée de points plus serrés sur le disque.

Elytres striées, les stries formées par de gros points peu profonds et ruguleux dans leur fond; quatre des intervalles un peu relevés en côtes sur chacune, tous plus ou moins réunis en réseau sur le disque; côte externe relevée en carêne mousse.

Prosternum largement canaliculé et rugueux dans son milieu, ses bords étroits et lisses; bords des segments et milieu de l'abdomen ainsi que diverses autres parties du corps et genoux d'un rouge pourpré chez les individus bronzés; dessous entièrement bleu foncé chez les individus violacés en dessus; extrémité de l'abdomen étroitement et profondément échancrée en demie ellipse chez la ♀.

38. — C. Incerta, H. Deyr. *I. Waigiou.*

Long. 28, larg. 10 mill.

Vert-bleuâtre en dessus; fossettes du prothorax, intervalles entre les côtes latérales des élytres et dessous du corps d'un doré éclatant.

Tête impressionnée, creusée en avant et sillonnée au milieu.

Prothorax oblique sur les côtés en avant, presque droit en arrière, couvert d'une ponctuation écartée, celle-ci un peu plus serrée sur les côtés de la ligne lisse élevée du milieu; ponctuation des fossettes plus fine, ces dernières ayant une élévation plus lisse que leur fond.

Élytres parcourues chacune par huit côtes dont quatre un peu plus élevées; l'externe en carène bleuâtre, les intermédiaires un peu irrégulières formant un réseau sur le disque, les intervalles sont finement et irrégulièrement ponctués; l'espace entre le bord et la carène latérale ainsi qu'une partie de l'extrémité des élytres entre les côtes sont d'un doré brillant.

Dessous du corps doré brillant; prosternum largement canaliculé et rugueux au milieu, ses bords lisses; genoux vert-bleuâtres; abdomen échancré comme chez le précédent, dans la ♀.

39. — C. Moluccana, H. Deyr. *Amboine, Morty, Ternate, Célèbes, Gilolo.*

Long. 25 à 33, larg. 8 à 11 mill.

Réticulée, vert bronzé en dessus; bord des élytres, fond des fossettes prothoraciques, ponctuation générale et dessous du corps plus ou moins vert ou doré vif.

Voisine de la *Chry. Rouxii* de la Monographie de MM. Cast. et Gory, mais bien distincte par les fossettes prothoraciques plus marquées et la réticulation des élytres plus grosse et plus large.

Tête sombre, impressionnée, creusée en avant et sillonnée au milieu, plus finement ponctuée que chez la *Rouxii*.

Prothorax oblique sur les côtes en avant droit en arrière, fortement ponctué, ligne lisse du milieu plus ou moins élevée en carène; fossettes latérales brillantes, ponctuées comme le reste de la surface avec une élévation au milieu.

Élytres couvertes d'un réseau d'où se détachent huit côtes dont quatre plus élevées surtout l'externe, presque toujours les côtes plus apparentes que la réticulation, celle-ci et celles-là d'un vert plus ou moins sombre;

fond de la ponctuation, intervalle entre le bord et la côte externe, parfois un point enfoncé sur le disque antérieur, quelques intervalles de côtes latérales en arrière, et quelquefois un point enfoncé après le milieu, toutes ces parties d'un vert clair ou d'un doré vif.

Dessous du corps fortement ponctué ; prosternum canaliculé et rugueux au milieu ; le tout vert ou doré plus ou moins éclatant ou un peu mélangé de vert sombre, surtout sur l'abdomen et les pattes ; abdomen de la ♀ échancré circulairement.

G. **IRIDOTOENIA**, H. Deyr.

Tête fortement creusée entre les yeux, sillonnée étroitement au milieu, front moins large que chez les *Chrysodema*.

Épistome étroit fortement échancré, les angles antérieurs sub-aigus, dirigés en avant.

Antennes variables mais généralement moins longues que chez les *Chrysodema*.

Prothorax plus ou moins élargi en arrière, finement sillonné au milieu.

Écusson petit, en trapèze.

Élytres épineuses sur les côtés postérieurs ; le plus souvent parallèles en avant, parfois élargies aux épaules ; armées sur leurs bords inférieurs d'une petite dent, située à l'extrémité du lobe des épipleures.

Prosternum non sillonné et plan, ayant en arrière un lobe médian bien marqué qui seul est inséré entre les branches du mésosternum. (Voir pl. IV, fig. 4.)

Premier segment de l'abdomen jamais sillonné, seulement aplati en avant ; dernier segment échancré chez les ♂, à peine visiblement échancré chez les ♀.

Pattes assez longues ; cuisses robustes, tibias grêles ; Tarses plus grêles que chez les *Chrysodema*.

Observation. — Je décrirai toutes les espèces de ce groupe d'après les ♀ attendu que les ♂ sont excessivement rares et que j'en possède très-

peu ; du reste comme pour certaines espèces il est arrivé 40 ou 50 exemplaires ♀ sans un seul ♂, ce dernier sexe devient moins important à décrire ; je me bornerai à mentionner les différences qui existent entre les sexes, quand elles porteront sur d'autres caractères que la taille (le ♂ étant toujours plus petit) ou l'échancrure de l'abdomen (qui est seulement un peu plus prononcée chez le ♂ mais qui existe aussi chez les ♀).

A. Prothorax vert métallique ou doré, sans lignes ou taches métalliques claires sur les côtés.

a. Élytres entièrement dorées ou vert-dorées, dilatées aux humérus ; dessous du corps rouge pourpré éclatant. — *Sumptuosa.*

b. Étytres vert foncé à peine métallique sur le disque, dorées sur les côtés — *Auro-limbata,*

c. Élytres cuivreux sombre, prothorax doré, tête et pattes bleu clair. — *Cuprea.*

d. Elytres vertes ; prothorax pourvu de deux calus latéraux postérieurs. — *Callosicollis.*

AA. Prothorax de couleur sombre avec des lignes ou des taches latérales dorées.

B. Élytres unicolores, sauf parfois le rebord latéral sous l'épaule.

a. Tête très-ponctuée, sillon médian peu profond. — *Curta.*

b. Tête peu ponctuée, sillon médian très-profond. — *Mirabilis.*

BB. Élytres ornées de lignes métalliques ou testacées longitudinales.

C. Élytres ornées d'une bordure dorée et de traces de lignes semblables sur le milieu et à l'extrémité. — *Chryso-limbata.*

CC. Élytres sans bordure plus claire, ornées chacune d'une ligne médiane métallique, cette ligne parfois testacée chez le ♂.

D. Tête entièrement sombre, finement rugueuse, taches latérales du prothorax étroites ; ♂ inconnu. — *Lineata.*

DD. Épistome doré.

a. Taches du prothorax larges touchant le bord, lignes des élytres métalliques chez le ♂ et la ♀. — *Chrysostoma.*

b. Taches du prothorax étroites ne touchant pas le bord, lignes des élytres testacées chez le ♂. *Chrysogramma.*

DDD. Front doré taches du prothorax linéaires, lignes des élytres testacées chez le ♂. *Chrysifrons.*

40. — I. Sumptuosa, Cast. et Gory.
Chrysodema Sumptuosa Cast. et Gory, Mon. T. I, pl. 1, fig. 1.

41. — I. Auro-limbata, H. Deyr. *I. Batchian*, (pl. 1, fig. 5.)

Long. 40, larg. 14 mill.

Robuste, vert foncé sur le disque des élytres, dorée vers les bords et sur le prothorax; rouge-cuivreux éclatant en dessous; pattes vertes.

Voisine d'*I. Sumptuosa.*

Tête bronzé-cuivreux avec un profond sillon entre les yeux; front étroit de la largeur de l'œil.

Prothorax rétréci en avant, angles antérieurs droits, côtés fortement sinueux en arrière de ces angles; disque lisse, parsemé de petits points écartés, parcouru dans son milieu par un fin sillon creusé seulement à la base; côtés très-rugueux, inégaux, déprimés en arrière.

Élytres un peu plus larges que le prothorax aux épaules, diminuant légèrement jusqu'aux deux tiers, plus fortement ensuite de là à l'extrémité qui est un peu arrondie; chacune est parcourue par une forte côte longeant le bord externe dans toute sa longueur, et par trois autres bouts de côtes moins prononcés situés vers l'extrémité, l'externe dépassant le milieu, les autres de moitié plus courtes; elles sont couvertes de points assez gros sur les côtés, plus petits et plus espacés à mesure qu'ils avancent sur le disque qui est lisse.

Dessous finement ponctué sur l'abdomen et les côtés de la poitrine, milieu de celle-ci et base du premier ayant seulement quelques petits points très-écartés; prosternum complètement lisse.

42. — I. Cuprea, H. Deyr. *I. Céram.*

Long. 28, larg. 8 1/2 mill.

Étroite et allongée; élytres cuivreux-sombre; prothorax doré, tête et dessous bleu-verdâtres à reflets cuivreux; pattes et écusson bleu clair.

Tête rugueuse, creusée entre les yeux, parcourue par un profond sillon,

celui-ci interrompu au milieu par deux petits tubercules qui se rejoignant au sommet isolent ainsi un gros point sur le vertex.

Prothorax à peine d'un quart plus large que long, rétréci en avant, sinueux sur les côtés, parcouru par un fin sillon creusé en arrière; toute la surface est couverte d'une très-fine granulation visible seulement à la loupe et qui lui donne un aspect d'or moulu; il est en outre fortement ponctué, les points serrés seulement sur les côtés.

Élytres anguleusement arrondies aux épaules, curvilinéairement rétrécies de là jusqu'à l'extrémité; couvertes d'une ponctuation forte et écartée mêlée de rides sur le disque avec quelques vestiges de côtes à l'extrémité, dents des bords latéraux postérieurs peu nombreuses.

Dessous du corps finement granuleux sur les côtés, couvert au milieu de points enfoncés; pattes finement granuleuses.

43. — I. CALLOSICOLLIS, H. Deyr. *Amboine*.

Long. 29, larg. 10 mill.

Courte, élytres larges; vert foncé en dessus à reflets dorés, dorée en dessous; prothorax fortement sillonné sur les côtés vers la base, ces sillons limitant deux calus latéraux.

Tête rugueuse, médiocrement impressionnée en avant, plus creuse sur le vertex, sillon central très-marqué; impression anguleuse en arrière et noire, restant de l'occiput finement ponctué et vert.

Prothorax rétréci en avant, oblique sur les côtés antérieurs puis décrivant une courbe assez forte jusqu'aux angles postérieurs; parcouru par un fin sillon médian creusé en arrière, et par deux larges sillons latéraux limitant les calus latéraux postérieurs ce qui lui donne une grande analogie de forme avec celui de la *Catoxantha Bicolor;* il est couvert d'une ponctuation assez écartée sur le disque et les calus, très-serrée sur les côtés et dans les sillons latéraux, mais laissant une espèce de plaque lisse latérale en arrière des angles antérieurs.

Élytres assez larges aux épaules, parallèles jusqu'aux deux tiers, où réside leur plus grande largeur, puis rétrécies directement jusqu'à l'extrémité où elles sont conjointement et étroitement arrondies; dentelure postérieure assez petite occupant à peine un cinquième de la longueur; elles sont couvertes d'une fine ponctuation disposée en stries avec quelques dépressions ridées à la base et un sillon latéral rugueux en dessous de l'épaule, ce dernier espace parfois un peu doré.

Dessous du corps couvert de points épars (sauf les côtés de la poitrine et

de l'abdomen qui dans toutes les espèces du genre sont très-finement ponctués) ; prosternum et milieu de la poitrine lisse.

44. — I. Curta, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 26, larg. 9 mill.

Courte, bronzé violacé en dessus, doré verdâtre en dessous, bords latéraux du prothorax et bord antérieur des élytres sous l'épaule dorés.

Tête excavée sur le front, fortement ponctuée, sillon médian relativement peu profond mal limité et se confondant avec l'excavation qui est très-prononcée en arrière.

Prothorax court, rétréci en avant, en ligne un peu courbe sur les côtés ; sillon médian fin, peu marqué en avant, très-creux en arrière ; il est orné de deux taches dorées latérales qui n'atteignent pas le bord antérieur et séparées du disque en arrière par deux profonds sillons basilaires ; ponctuation générale fine et éparse, taches dorées rugueusement ponctuées.

Élytres angulairement arrondies aux épaules, subparallèles dans leurs deux tiers antérieurs, rétrécies en ligne un peu courbe en arrière ; dentelure postérieure assez fine ; elles sont lisses, ponctuées en stries antérieurement, les lignes de points se confondant complètement en arrière où il n'existe plus aucun vestige linéaire ; un profond et étroit sillon rugueux existe sous l'épaule s'étendant jusqu'à la moitié de la longueur de l'élytre, le bord de celle-ci, correspondant au sillon, lisse et brillant, tous deux d'un doré vif.

Dessous du corps finement ponctué presque partout sauf le milieu de la poitrine et le prosternum qui sont lisses avec quelques points très-écartés ; cuisses antérieures et médianes ainsi que les genoux d'un vert bleuâtre.

45. — I. Mirabilis, Gory. *Péninsule de Malacca, Sumatra, Bornéo.*
Chrysodema Mirabilis Gory. Mon. supp. T. IV, p. 67, pl. 12, fig. 67.

46. — I. Chryso-limbata, H. Deyr. *Célèbes (Ménado)*

Long. 28 à 35, larg. 8 à 10 1/2 mill.

Vert sombre; tête noire en-dessus; prothorax noir en avant, orné latéralement de deux grandes taches dorées; élytres bordées latéralement par une bande assez large d'un doré vif ou verdâtre; dessous vert ou vert-doré.

Tête creusée sur le front, parcourue au milieu par un étroit et profond sillon, ce sillon flanqué par deux petites élévations obliques peu prononcés ;

partie creusée, assez fortement, occiput finement ponctués; antennes noires, les trois premiers articles vert sombre.

Prothorax un peu élargi d'avant en arrière, presque droit sur les côtés, ceux-ci ayant en avant une petite plaque lisse tout à fait latérale; disque lisse assez finement et peu densement ponctué; côtés rugueux; il est parcouru par trois sillons, dont l'un entier au milieu du disque très-fin en avant, plus fort et plus creux en arrière; les deux autres un peu arqués en dedans, bordant la partie rugueuse des côtés; les taches latérales dépassent ces sillons sur le disque, mais n'atteignent pas le bord antérieur.

Elytres plus larges que la base du prothorax, arrondies aux épaules, parallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies en ligne presque droite en arrière, très-étroitement arrondies au bout et denticulées latéralement dans leur tiers postérieur; elles sont striées faiblement, la ponctuation des stries entremêlée et disparaissant dans une ponctuation générale aussi forte que la première sur les côtés, absolète sur le disque sutural qui est assez lisse et où les lignes régulières de points sont assez apparentes; on aperçoit en arrière quelques vestiges de fines côtes, et une, assez prononcée au milieu, longeant le bord latéral; ce dernier est doré assez largement dans toute sa longueur, on voit en outre des vestiges d'une bande semblable partant de l'épaule et atteignant l'extrémité, mais celle-ci est très-interrompue en avant et sur le disque, parfois elle disparaît complétement.

Dessous entièrement vert ou vert-doré; ayant une ponctuation assez dense qui devient très-finement rugueuse à la base de chaque segment abdominal et envahit complétement le dernier; pattes assez densément ponctuées; prosternum lisse très-éparsement et finement ponctué.

47. — I. Lineata, H. Deyr, *Péninsule de Malacca.*

Long. 28, larg. 8 mill.

Acuminée, vert très-foncé vif et brillant sur les élytres, bleu foncé sur le prothorax, côtés de ce dernier cuivreux-rosés mat; les premières parcourues de l'épaule à l'extrémité par une très-étroite ligne rosée métallique; dessous vert-doré.

Tête bleu-noirâtre à reflets cuivreux sur les carènes sus-antennaires et l'épistome, peu excavée, finement rugueuse; sillon médian étroit en avant, formant un gros point enfoncé en arrière du front; épistome séparé du front par un sillon; mandibules noires.

Prothorax étroit et allongé, à peine d'un quart plus large que long, peu rétréci en avant, sinueux latéralement, sillonné sur les côtés du bord antérieur; sillon médian prononcé surtout en arrière; il est couvert d'une très-

fine granulation visible seulement à la loupe et d'une ponctuation assez grosse et très espacée ; la tache cuivreuse des côtés est finement granuleuse, ne couvre pas l'angle postérieur ni le bord antérieur qu'elle n'atteint pas, et ne touche le bord latéral que vers le milieu.

Ecusson rosé métallique ainsi que le fin bord antérieur des élytres.

Elytres acuminées à partir du milieu, épineuses à l'extrémité, les dents postérolatérales assez fortes et épineuses ; elles sont ponctuées en stries irrégulières, avec une côte latérale et une autre à l'extrémité bordant extérieurement la ligne rose métallique qui est creusée en gouttière dans cette partie ; cette ligne commence en dedans de l'épaule, est étroite, régulière dans tout son parcours, finement et irrégulièrement ponctuée, elle aboutit à l'extrémité près de la suture où elle rejoint sa congénère de l'autre élytre.

Dessous du corps finement granuleux, excepté sur le milieu qui est lisse ainsi que le prosternum avec quelques très-petits points peu profonds ; partie supérieure des cuisses de la couleur des élytres, partie inférieure vert doré.

48. — I. Chrysostoma, H. Deyr. *Péninsule de Malacca, Siam.*

Long. 16 à 24, larg. 5 à 8 mill.

Assez large, vert sombre à reflets violets ; côtés du prothorax largement, épistome et ligne médiane des élytres d'un doré rougeâtre ou verdâtre ; dessous vert-doré ; tarses vert-bleuâtres.

Tête fortement excavée, excavation couverte de très-gros points enfoncés ; sillon médian large et profond ; occiput ayant quelques points fins et épars ; mandibules vertes.

Prothorax en carré un peu transversal, un peu oblique sur les côtés dans son quart antérieur, puis plus droit jusqu'aux angles postérieurs ; sillon médian prononcé en arrière ; ponctuation du disque peu serrée, celle des côtés finement rugueuse sur les espaces dorés, ceux-ci ayant une dépression plus ou moins prononcée vers le tiers postérieur.

Ecusson plus clair que le fond des *élytres*, celles-ci fortement ponctuées striées avec quelques rides transversales ; lignes dorées qui les parcourent assez larges, ayant la même ponctuation que le fond, sauf à l'extrémité où elles sont plus finement ponctuées de points un peu serrées ; elles sont parallèles dans au moins leurs deux tiers antérieurs ; épines latérales assez fortes, celles de l'extrémité très-petites.

Dessous finement granuleux; prosternum lisse ayant quelques points épars un peu plus serrés en avant;

♂ et ♀ de cette espèce ayant les bandes des élytres métalliques.

49. — I. Chrysogramma, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 16 à 24, larg. 5 à 8 mill.

Assez large, vert sombre; côtés du prothorax étroitement, épistome, ligne médiane largement, suture très-finement et écusson d'un beau rouge cuivreux; dessous du corps doré, tarses vert bleuâtre; ♂ ayant les lignes des élytres testacées.

Voisine de la précédente, mais bien distincte par plusieurs caractères, qui ressortent de la comparaison des deux diagnoses et qui se complètent ainsi :

La tête est peu à près semblable; chez celui-ci le prothorax est oblique sur les côtés dans ses deux tiers ou au moins la moitié antérieurs, puis droit jusqu'à la base; les espaces dorés latéraux sont plus étroits, plus rugueux, ne touchent pas le bord et semblent être la continuation des bandes des élytres; ces dernières sont plus régulièrement arrondies de la base à l'extrémité, les bandes sont un peu plus larges et leur couleur plus rouge.

La comparaison attentive des ♀ donne déjà toute certitude sur la différence des deux espèces, mais cette certitude devient d'une évidence incontestable quand on possède les ♂, les bandes des élytres étant testacées chez celui de cette espèce, tandis qu'elles sont métalliques chez celui de la précédente.

50. — I. Chrysifrons, H. Deyr. *Péninsule de Malacca, Sumatra.*

Long. 19 à 27, larg. 6 à 8 mill.

Vert-sombre brillant, parfois bleuâtre sur la tête et le prothorax; une bande dorée étroite de chaque côté de ce dernier, une plus large sur chaque élytre, dorée chez la ♀, cette bande est testacée chez le ♂, parfois un peu dilatée vers la base et métallique à l'extrémité.

Intermédiaire pour la forme entre *I. Lineata* et *I. Chrysostoma.*

Tête dorée en avant, fortement ponctuée, profondément sillonnée au milieu, le sillon ayant de chaque côté en arrière deux petits tubercules analogues à ceux qui isolent le gros point enfoncé chez l'*I. Cuprea.*

Prothorax un peu rétréci en avant subsinueux sur les côtés avec une petite angulaison en avant du milieu; bandes dorées parfois peu apparentes, s'approchant du bord latéral seulement en avant; sillon médian bien mar-

qué; surface ayant des points enfoncés espacés, ces points plus rapprochés et un peu confluens sur les côtés.

Elytres subparallèles jusqu'à un peu plus de la moitié, un peu moins acuminées que chez *I. Lineata;* dents latérales assez fortes; extrémité uniépineuse; couvertes de points assez gros peu réguliers disposés en stries irrégulières, ponctuation obsolète vers la partie scutellaire; elles ont une côte latérale et deux autres bouts de côtes à l'extrémité, le sutural un peu plus allongé; les bandes sont assez larges, parfois mal limitées.

Dessous du corps vert-doré; prosternum aplati, ayant quelques points enfoncés; cuisses en dessus vert foncé comme les élytres.

G. **PARACUPTA**, H. Deyr.

Tête déprimée entre les yeux, parfois un peu creusée.

Epistome assez étroit, échancré en avant.

Antennes longues et peu robustes toujours testacées ou brun clair.

Prothorax de forme variable, toujours assez long, parfois incliné en avant; sillonné plus ou moins fortement au milieu; souvent orné d'impressions pulvérulentes aux angles ou sur les côtés.

Élytres parallèles, denticulées en arrière; ayant de grosses côtes lisses, ou lisses et ornées comme le prothorax d'impressions pulvérulentes.

Prosternum non sillonné, plan ou arrondi.

Premier segment de l'abdomen jamais sillonné, parfois plan.

Pattes souvent robustes chez les espèces à côtes sur les élytres; grèles chez les espèces lisses de couleur sombre.

Tarses testacés ou brun clair, parfois les crochets métalliques.

Corps légèrement cintré chez les espèces à côtes, (Pl. IV, fig. 5) abdomen assez volumineux chez les espèces sombres et lisses.

51. — P. Girardii, H. Deyr. *Patrie?* (Pl. 1, fig. 6.)

Long. 36, larg. 12 1/2 mill.

Gibbeuse, également atténuée en avant et en arrière, vert-bleuâtre; élytres parcourues par des côtes; antennes, moins les deux premiers articles, et tarses jaune-testacés, crochets bronzé-noirâtres; dessous vert brillant.

Voisine de *Par.* (*Chrys.*) *Hélopioïdes*, Cast. et Gory, mais distincte.

Tête déprimée entre les yeux; dépression rugueuse, munie de deux carênes oculaires et de deux bourrelets, centrales peu prononcées et obliques; ponctuée éparsément en arrière des yeux.

Prothorax conique, incliné en avant, droit sur les côtés postérieurs; disque parcouru par trois sillons dont les deux externes élargis en fossettes en avant et en arrière; côtés ayant deux impressions courbes à concavité extérieure; disque éparsement, côtés fortement, fossettes et sillons finement ponctués.

Elytres obliquement anguleuses aux épaules, un peu sinuées à la hauteur des cuisses postérieures, leur plus grande largeur après ce sinus, et de là régulièrement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'extrémité, celle-ci tri-épineuse; les épines ou dents latérales fortes et espacées remontant presque à la moitié de la longueur; elles sont parcourues chacune par neuf stries dont plusieurs incomplètes; ces stries ponctuées de gros points peu profonds, leurs intervalles relevés en côtes, les intervalles pairs plus forts, plus larges à la base, le 4e et le 6e se joignant aux deux tiers de la longueur; ces côtes sont bleu clair, le fond des élytres vert tendre et l'extrémité un peu dorée.

Dessous du corps, pattes et prosternum couverts d'une ponctuation assez écartée, le premier est en outre finement granuleux sur les côtés, on aperçoit sur les secondes une autre ponctuation plus fine et plus serrée assez obsolète; poitrine assez fortement déprimée au milieu.

52. — P. Xanthocera, Boisd. *Batchian, Céram.*

Buprestis Xanthocera, Boisd. Voy. aut. du monde (d'Urville). Ins. T. II, pag. 76.

G. **PERIORISMA**, H. Deyr.

Tête déprimée, creusée au milieu par un profond sillon assez large à bords tranchants; traversée par une carêne élevée située

un peu au-dessus de la base des antennes, fléchissant au milieu antérieur en limitant le sillon médian. (Pl. IV, fig. 6.)

Epistome élevé, prenant naissance à la base de la carêne transversale, formé de deux dents robustes réunies au milieu par une troisième dent courte et obtuse.

Labre fortement échancré.

Antennes analogues à celles des autres genres du groupe, mais un peu moins longues.

Prothorax subtrapézoïdal, sillonné au milieu, presque aussi large que les élytres à sa base, celle-ci largement bi-sinuée, un peu anguleuse au milieu; bord antérieur échancré, ses angles avancés.

Ecusson petit, tuberculiforme, logé dans une échancrure commune des élytres à une petite distance de la base.

Elytres obliquement coupées aux épaules, sinuées sur les bords en arrière des épipleures, arrondies conjointement et épineuses à l'extrémité.

Prosternum assez large, parallèle, presque plan.

Premier segment abdominal déprimé en avant; dernier assez court et arrondi chez les ♀.

Pattes courtes; cuisses peu renflées; tibias plus larges et plus aplatis, tarses plus courts et plus grêles que chez les *Cyphogastra* qui suivent.

53. — P. Carinifrons, H. Deyr. *Amboine*. (Pl. 1, fig. 7.)

Long. 26, larg. 9 mill.

Robuste, bronzé verdâtre terne, bleuâtre sur le prothorax, verte en dessous; prothorax large à la base, impressionné sur les côtés; élytres lisses, ponctuées en stries.

Tête finement ponctuée, ayant une petite et profonde impression arquée postérieurement, située en arrière du front.

Prothorax oblique sur les côtés en avant, droit en arrière avec les angles antérieurs aigus vus d'en haut, arrondis vus de côté; sillon médian creux, fin et largement arrondi sur les bords; il existe de chaque côté un gros

point enfoncé ou fossette, situé à égale distance de la base et du bord latéral; disque couvert d'une ponctuation assez fine et écartée, cette ponctuation un peu plus grosse et beaucoup plus serrée sur les côtés.

Ecusson très-petit situé à une distance du prothorax, double de sa dimension.

Elytres obliques aux épaules, un peu plus larges que le prothòrax à leur angle huméral, régulièrement courbes de la base à l'extrémité, celle-ci largement arrondie et épineuse sur le sixième de la longueur; elles sont parcourues par environ douze lignes irrégulières de points qui sont effacés dans la région scutellaire.

Dessous vert un peu bronzé, luisant avec une ponctuation fine et clairsemée; pattes assez robustes, tarses d'un métallique obscur.

Observation.—Il est possible que cette espèce ait des couleurs plus vives que chez l'unique exemplaire à ma disposition, car il me semble un peu altéré.

G. **CYPHOGASTRA**, H. Deyr.

Tête impressionnée entre les yeux, sillonnée profondément au milieu; sillon médian limité en avant par une carène transversale flexueuse située au-dessus des cavités antennaires; yeux bordés intérieurement par une étroite gouttière.

Epistome échancré, carêné en arrière de son bord, le plus souvent cette carêne en croissant à concavité antérieure.

Labre fortement échancré et cilié.

Antennes longues et grêles.

Prothorax en carré transversal, tronqué aux angles antérieurs, fortement sillonné au milieu, impressionné sur les côtés.

Ecusson petit en forme de trapèze.

Elytres parallèles en avant, fortement acuminées en arrière, épineuses à l'extrémité.

Prosternum élargi en avant, sillonné transversalement à une petite distance de son bord antérieur, profondément canaliculé dans son milieu avec les bords lisses et arrondis.

Premier segment de l'abdomen muni d'une forte plaque lisse

très-élevée en arrière et emboîtant une gibbosité située à la base du second segment. (Pl. IV, fig. 7.)

Dernier segment de l'abdomen divisé à l'extrémité en deux lobes arrondis chez le ♂; simplement arrondi chez la ♀.

Pattes et tarses allongés; cuisses assez fortes.

Ce genre peut certainement être compris parmi les plus caractérisés de la famille des Buprestides.

Voici le tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

A. Elytres sans impressions finement granuleuses dans leur fond.
B. Abdomen fortement ponctué partout. *Calepyga.*
BB. Abdomen finement granuleux par places.
C. Dernier segment de l'abdomen ayant trois espaces lisses avec des points enfoncés, ces espaces séparés entr'eux par deux lignes finement granuleuses et plus ou moins velues.
D. Elytres obsolètement ponctuées excepté à la base, abdomen d'un violet cuivreux brillant. *Angulicollis.*
DD. Elytres fortement ponctuées.
E. Corps court; élytres brunes avec une tache postéro-latérale cuivreuse ou verdâtre; bourrelet bordant les élytres d'un cuivreux pourpré éclatant en arrière des épaules. *Chevrolatii.*
EE. Corps allongé.
F. Dessus de laque vert-clair à peine métallique sur le bourrelet latéral.
a. Angles antérieurs du prothorax coupés angulairement; bouts des élytres avec une tache cuivreuse, noire à l'extrémité. *Mniszechii.*
b. Angles antérieurs du prothorax atténués et arrondis; extrémité des élytres seulement un peu bleuâtre. *Wallacei.*
FF. Dessus vert métallique ou vert sombre noirâtre avec les fossettes du prothorax dorées. *Pisciformis.*
CC. Dernier segment de l'abdomen, n'ayant qu'un espace lisse ponctué au milieu, les côtés finement granuleux.

D. Ponctuation des élytres s'affaiblissant beaucoup, au moins dans leur moitié postérieure.

a. Elytres d'un vert clair uniforme (parfois bleuâtres) avec une longue tache de feu latéro-postérieure bordée de noirâtre extérieurement. *Ignicauda.*

b. Elytres toujours noir bleuâtre, prothorax vert clair ou vert bleuâtre. *Nigripennis.*

c. Elytres à ponctuation plus en ligne et moins serrée que chez les deux précédents, variant du vert au cuivreux ou au noir bleuâtre, conservant toujours dans les deux premiers cas, outre la suture, des traces de deux lignes longitudinales plus foncées que le fond. *Suturalis.*

DD. Ponctuation des élytres s'affaiblissant graduellement de la base à l'extrémité.

a. Elytres vertes avec une tache de feu latéro-postérieure atteignant l'extrémité, ou d'un noir uniforme, ainsi que le prothorax. *Punctipennis.*

b. Elytres dorées avec la suture et l'extrémité noires, une large tache d'un rouge cuivreux sur les côtés au milieu de la longueur, pattes vertes. *Cribrata.*

c. Dernier segment de l'abdomen finement granuleux partout. *Intrusa.*

AA. Elytres ayant des impressions finement granuleuses.

B. Prothorax noir; élytres vertes ayant une longue impression postérieure longeant la suture. *Venerea.*

BB. Prothorax et élytres vert métallique.

a. Elytres ayant chacune trois impressions, deux postérieures (latérale et suturale), la troisième marginale sous l'épaule. *Foveicollis.*

b. Elytres ayant chacune cinq impressions, trois en ligne un peu oblique en arrière de l'épaule, deux postérieures (latérale et suturale). *Foveolata.*

54. — C. Calepyga, Thoms. *I. Key.* (*Nouvelle-Guinée.*)

Chrysodema Calepyga, Thoms. Arch. Ent. T. I, pag. 430, pl. 16, fig. 6.

55. — C. Angulicollis, H. Deyr. *I. Banda.* (Pl. 1, fig. 8.)

Long. 29 à 36, larg. 9 à 12 mill.

Luisante ; élytres bronzé-verdâtres à reflets cuivreux, ayant avant l'extrémité une petite bande oblique remontant sur la suture, d'un cuivreux irisé; prothorax anguleux d'un bronzé-cuivreux ainsi que la tête ; dessous et pattes d'un violet clair.

Tête ayant de gros points peu profonds dans l'impression frontale, celle-ci très-marquée, ses bords latéraux un peu relevés en bourrelets.

Prothorax à angles proéminents; côtés en arc rentrant; angles latéraux des troncatures antérieures, aussi ou plus élargis que les angles postérieurs; ponctuation du disque fine et espacée, celle des côtés grosse et serrée; impressions latérales en lunules, dilatées en avant, ayant une ponctuation alvéolée peu profonde.

Elytres luisantes, un peu plus étroites et moins renflées au milieu que chez la *C. Calepyga* (légèrement plus larges que le prothorax chez la ♀), terminées comme chez la précédente en queue de poisson avec les épines plus fortes et plus longues, la base est un peu plissée et ridée; leur ponctuation fine et écartée disposée en lignes, les points seulement un peu plus gros vers la base; la suture est entièrement cuivreuse; l'extrémité est noire sur une très-faible étendue, avec une ligne irisée allant obliquement de la suture au bord latéral, cette ligne cuivreuse en avant, vert-dorée en arrière, sépare la partie noire de la couleur foncière.

Dessous finement villeux-jaunâtre sur les côtés de la poitrine, de l'abdomen et sur deux lignes étroites parcourant ce dernier; ♂ plus fortement acuminé que la ♀.

56. — C. Chevrolatii, H. Deyr. *I. Timor.*

Long. 26 à 32, larg. 8 1/4 à 11 mill.

Robuste, brun en-dessus, bronzé en-dessous; élytres ornées d'une grande tache latérale, vert métallique un peu cuivreuse postérieurement, n'atteignant pas l'extrémité; ponctuation dorée, assez forte en avant, plus fine en arrière ; bourrelet latéral des élytres rouge cuivreux ou violet.

Voisine des *Cyp. Semipurpurea* et *Timoriensis*, Gory, mais bien distincte par le prothorax moins anguleux et les élytres sans impressions le long de la suture.

Tête brune peu impressionnée, ayant de gros points peu profonds sur le front.

Prothorax ayant les angles antérieurs tronqués très-obliquement, les côtés droits; l'angle latéral de la troncature faiblement anguleux chez le ♂, très-arrondi chez la ♀; disque ayant une ponctuation bien marquée et peu serrée; côtés ayant des points plus gros et plus serrés, et chacun deux impressions ou fossettes dont la postérieure un peu plus interne, touchant la base; sillon médian large, peu profond et à bord déclives, flanqué près du bord antérieur de deux petites impressions peu profondes.

Elytres parallèles jusqu'au milieu, puis obliques de là à l'extrémité; épines terminales petites; ponctuées en lignes, les points diminuant de la base à l'extrémité sont dorés dans leur fond et plus prononcés que chez *Cyp. Semipurpurea;* la tache latérale vert métallique envahit le bord et l'épaule, mais n'atteint pas l'extrémité, elle est souvent cuivreuse en arrière du milieu, s'étend plus ou moins sur le disque où elle est mal limitée et touche presque la suture postérieurement.

Dessous bronzé brillant, fortement ponctué sur les parties lisses, presque villeux et jaune pulvérulent sur les parties finement granuleuses.

57. — C. Mniszechii, H. Deyr. *Amboine.*

Larg. 32 à 40, larg. 10 1/2 à 13 mill.

Vert de laque clair; fossettes latérales du prothorax très-grandes, troncatures antérieures de ce dernier anguleuses, ponctuation des élytres bien marquée sur toute leur surface, extrémité rouge de feu.

Tête profondément sillonnée, impressionnée au milieu, sillons intra-oculaires étroits et profonds; elle est peu ponctuée et submétallique dans les impressions.

Prothorax très-sinueux en avant, angles antérieurs largement tronqués, angle latéral de la troncature bien marqué; fossettes latérales envahissant presque le tiers du disque, chacune touchant la base, le côté et presque l'angle latéro-antérieur; sillon médian large, subrugueux dans son fond, flanqué en avant de deux petites impressions; disque couvert de très-petits points clair-semés; ponctuation des angles grosse; fossettes très-finement granulées ou finement ponctuées dans leur fond.

Ecusson très-petit, vert légèrement métallique.

Elytres tronquées obliquement aux épaules, l'angle latéral de la troncature arrondi et un peu saillant; elles sont subparallèles dans leur moitié antérieure, puis graduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité; ponctuées fortement en lignes, les points diminuant graduellement de la base à l'extré-

mité; leur couleur vert de laque est parfois un peu jaunâtre, la ponctuation et les bords latéraux sont un peu métalliques; l'extrémité sur un très-faible espace est noire; cette couleur se fondant avec une tache de feu éclatante située sur les côtés postérieurs et très-peu étendue elle-même.

Dessous et pattes vert-doré métallique, parfois à reflets rosés-cuivreux peu prononcés; tarses bronzé verdâtre.

58. — C. Wallacei, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 30 à 36, larg. 10 à 11 1/2 mill.

Vert de laque clair; fossettes latérales du prothorax réduites en grande partie à un sillon corrodé; angles latéro-antérieurs nuls; ponctuation des élytres bien marquée sur toute leur surface; extrémité bleuâtre.

Tête étroitement et profondément sillonnée au milieu, l'impression subcorrodée par de gros points; sillon médian profond; gouttières intra-oculaires assez larges subcorrodées; tout le restant de la surface ponctué largement, les points serrés en arrière des yeux.

Prothorax rétréci en avant; côtés légèrement obliques, avec le quart antérieur plus fortement incliné en dedans et un peu arrondi; disque un peu éparsément ponctué, parcouru dans son milieu par un sillon large et finement ponctué d'un vert métallique clair dans son fond; côtés corrodés par de gros points, séparés du disque par une ligne creusée en arc de cercle à concavité extérieure, joignant au milieu une petite impression latérale, les lignes et les impressions doré brillant; il existe en outre une petite impression oblique de chaque côté du sillon médian près du bord antérieur.

Ecusson cuivreux.

Elytres d'un vert un peu plus foncé que chez la *C. Mniszechii*, d'une forme à peu près semblable mais cependant un peu plus renflées au milieu et plus acuminées en arrière; leur extrémité tronquée un peu obliquement, ayant les épines qui la garnissent, assez aigues et remontant légèrement sur les côtés; ponctuation générale assez forte, disposée en lignes très-irrégulières, un peu plus faible en arrière qu'en avant; petites impressions basilaires et ponctuation, d'un doré verdâtre métallique; extrémité bleuâtre sur une faible étendue.

Dessous doré cuivreux brillant à reflets verdâtres sur les côtés; pattes vertes; tarses seulement légèrement plus sombres.

Cette espèce voisine de la *C. Mniszechii* s'en distingue facilement, par la forme antérieure de son prothorax plus étroite et non anguleuse, ainsi que par la couleur bleue de l'extrémité des élytres.

59. — C. Pisciformis, H. Deyr. *I. Waigiou, N. Guinée.*

Long. 30, larg. 10 mill.

Vert métallique à ponctuation dorée, celle-ci assez forte surtout à la base; prothorax et dessous du corps dorés; tête cuivreux sombre; pattes vertes, tarses bronzé doré. (*Waigiou.*)

Var. *Vert plus ou moins sombre et terne, fossettes du prothorax bronzé doré, dessous vert-doré, pattes vert bleuâtre.* (*N. Guinée.*)

Tête fortement impressionnée en triangle, l'impression très-ponctuée.

Prothorax presque droit sur les côtés; troncature antérieure peu anguleuse et arrondie; sillon médian peu profond, large, ponctué comme le reste du disque par des points obsolètes et espacés; fossettes latérales carrées, finement granuleuses, entamées chacune par une petite plaque en carrée long fortement ponctuée, tenant à la base et au bord latéral; espace compris entre les fossettes et le bord antérieur, corrodé par de gros points avec une petite partie lisse près du bord latéral; sillon médian flanqué en avant par deux petites impressions finement rugueuses.

Elytres parallèles dans leur moitié antérieure, puis rétrécies en ligne courbe jusque près de l'extrémité où cette courbe rentre très-légèrement pour élargir l'élytre au bout; ponctuation en lignes irrégulières, assez forte à la base et diminuant graduellement; extrémité coupée presque carrément avec des épines assez fines, qui remontent un peu sur les côtés; on voit près de la suture postérieure une trace un peu ponctuée du sillon qui existe chez d'autres espèces, notamment chez la *C. Venerea.*

Dessous du corps et bord latéral des élytres vert doré brillant.

60. — C. Ignicauda, H. Deyr. *I. Batchian et Gilolo.*

Long. 24 à 33, larg. 7 1/2 à 10 1/2 mill.

Vert clair brillant en-dessus; tête et prothorax plus ou moins dorés; dessous et cuisses doré cuivreux ou cuivreux brillant, parfois à reflets un peu verdâtres; moitié postérieure des élytres sur les côtés, extrémité et bord latéral à partir de l'épaule d'un violet noirâtre, la tache postérieure se fondant avec la couleur générale en passant par le rouge de feu et le doré éclatant.

Var. *Elytres et prothorax vert-bleuâtres.*

Tête profondément et étroitement impressionnée au milieu, l'impression ainsi que le devant le plus souvent d'un cuivreux très-sombre; front lisse,

verdâtre, très-finement et éparsement ponctué; occiput doré, à ponctuation assez serrée et bien marquée derrière les yeux.

Prothorax en carré un peu transversal; troncatures antérieures à angles vifs; fossettes latérales petites, profondes, mal limitées sur le disque, cuivreuses ou dorées avec un espace vert mat au milieu, cet espace cuivreux sombre quand la fossette est verte; disque finement et éparsement ponctué, les points un peu plus gros sur les côtés, ces derniers quoiqu'inégaux ne sont pas corrodés; impressions antérieures flanquant le sillon médian petites, peu profondes et mal limitées.

Elytres arrondies aux épaules, ayant une ponctuation assez serrée, bien marquée sans être grosse, sauf en approchant de la base où elle est plus forte qu'en arrière; épines postérieures remontant un peu sur les côtés; suture étroitement bleue; tache postérieure latérale grande se fondant largement sur la couleur générale.

Dessous éparsement ponctué, lisse sur le milieu de l'abdomen; tibias et genoux bronzé sombre; tarses bronzé-noirâtres.

61. — C. Nigripennis, H. Deyr. *I. Bourou.*

Long. 22 à 32, larg. 7 à 10 mill.

Vert brillant à reflets bleuâtres sur la tête, le prothorax et les pattes; élytres noires à ponctuation fine, cette ponctuation devenant plus grosse au milieu de la largeur vers la base; elles sont arrondies au bout et finement épineuses.

De même forme que la précédente dont elle est voisine, mais de laquelle elle se distingue par la couleur et les quelques particularités suivantes :

Le dessous du prothorax est beaucoup plus ponctué, les points impressionnés forment sur les bords inférieurs une espèce de réticulation plus prononcée que chez l'*Ignicauda* et moins forte que chez la *Suturalis var.*; l'écusson est bleu clair; les élytres sont toujours d'un beau noir bleuâtre avec une légère teinte bronzée à l'extrémité externe; les épines terminales ne remontent pas ou à peine sur les côtés; la tête et le prothorax varient du vert au vert-bleu, toujours d'une teinte assez claire; le dessous est toujours vert clair brillant avec les genoux bleuâtres.

N'ayant trouvé aucune espèce de passage de la précédente espèce à celle-ci parmi les nombreux individus de chacune d'elles à ma disposition; puis la localité étant différente, je crois devoir les séparer malgré une certaine analogie de forme et de ponctuation.

62. — C. Suturalis, Fabr. *Amboine, Céram, Goram.*
Buprestis Suturalis, Fabr. Syst. Eleuth. T. II, pag. 195.
Buprestis Satrapa, Sch. Syn. ins. T. I, pars 3, p. 231 (nec Dej).
Chrysodema Suturalis, Cast. et Gory. Mon. T. I, pl. 6, fig. 32.

Var. Noire ; prothorax à reflets bleus ou vert foncé ; dessous vert doré ; pattes vert bleuâtre ; facile à distinguer de la précédente espèce par la forme plus anguleuse et plus large du prothorax.

63. — C. Punctipennis, H. Deyr. *I. Morty, Ternate, Kaioa.*

Long. 22 à 32, larg. 7 à 9 3/4 mill.

Vert métallique à reflets plus ou moins dorés, assez fortement ponctuée ; extrémité des élytres un peu moins acuminée que chez les autres espèces, ornée de chaque côté d'une tache rouge de feu, longue et étroite, bordée de violet sombre sur le bord latéral.

Var. A. *Noire en-dessus ; dessous cuivreux sur les côtés, vert au milieu.*
Var. B. *Noire en-dessus ; vert bleuâtre en-dessous ; cuisses d'un bleu éclatant.*
Var. C. *Noire en-dessus ; dessous entièrement bleu sombre.*
Ces deux dernières variétés ayant une pulvérulence jaune très-abondante en dessous.

Tête assez fortement impressionné en triangle, sillonnée et rugueuse dans l'impression, finement ponctuée sur le reste de sa surface.

Prothorax en carré un peu transversal, droit sur les côtés, parfois un peu élargi en avant chez le ♂ ; angle latéral résultant de la troncature antérieure légèrement arrondi ; sillon médian peu profond, un peu plus ponctué que le restant du disque ; fossettes latérales inégales dans leur fond ayant chacune en arrière une profonde impression touchant la base et limitant la plaque latérale de l'angle postérieur, en avant elles sont plus profondes et plus lisses qu'au milieu ; côtés parsemés de quelques points enfoncés assez inégaux ; petites impressions antérieures situées de chaque côté du sillon médian, mal limitées, ayant au milieu quelques points confluents.

Elytres étroitement arrondies aux épaules, fortement ponctuées en lignes irrégulières, les points assez serrés, très-gros à la base ; extrémité arrondie ayant de chaque côté une longue et étroite bande rouge de feu remontant sur le bord externe jusqu'à la moitié de la longueur et ne touchant la suture

que tout à fait au bout, ces bandes sont bordées de brun violacé en dehors et de doré intérieurement.

Dessous vert à reflets cuivreux sur les côtés et l'abdomen; pattes un peu bleuâtres; tarses bronzé obscur.

Les variétés noires sont faciles à reconnaître des espèces précédentes par la ponctuation des élytres beaucoup plus forte, surtout en arrière.

64. — C. Cribrata, H. Deyr. *I. Matabilla.*

Long. 22, larg. 7 1[4 mill.

Vert bronzé, suture et extrémité des élytres noirâtres; bord latéral des élytres orné au milieu d'une grande tache d'un rouge pourpré passant au doré sur l'épaule, et au vert-doré vers la suture et l'extrémité.

Tête largement impressionnée, sillonnée au milieu; impression rugueuse; espaces situés entre l'impression et les sillons intraoculaires, un peu relevés en carène mousse, les sillons rugueux et assez profonds.

Prothorax à angles saillants par suite des bords qui sont légèrement en arc rentrant, fortement ponctué sur les côtés, médiocrement sur le disque; fossettes latérales profondes en arrière, d'une ponctuation écartée et obsolète, intermédiaire entre celles du disque et des côtés.

Elytres un peu renflées au milieu, assez rétrécies en arrière, l'extrémité armée d'épines assez fortes; leur ponctuation est grosse, en lignes irrégulières, diminuant un peu en arrière, entremêlée de quelques rides transversales vers la base.

Dessous vert brillant à reflets dorés sur l'abdomen; tarses bleuâtres peu brillants; prosternum largement canaliculé au milieu, fond du canal finement ruguleux, côtés lisses avec de petits points épars çà et là.

65. — C. Intrusa, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 24, larg. 7 1[4 mill.

Allongée; noire, verdâtre-sombre sur les côtés; dessous vert brillant; prothorax très-parallèle et étroit; ponctuation des élytres grosse à la base, nulle en arrière.

Tête impressionnée en triangle; lisse sauf l'impression; sillons oculaires profonds.

Prothorax à troncatures antérieures anguleuses; sillon médian très-large parcouru au milieu par une fine ligne creuse; ponctuation générale très-

obsolète fine et écartée sur le disque, grosse et plus serrée sur les côtés, ceux-ci inégaux par suites des fossettes qui commencent à la base par un gros point enfoncé, s'élargissant au milieu et atteignent les troncatures antérieures; sillon flanqué près du bord antérieur par deux petites dépressions ponctuées obsolètement.

Elytres très-rétrécies en ligne droite dans leur moitié postérieure; épines de l'extrémité mousses et grosses; ponctuation grosse et entremêlée de quelques rides obsolètes à la base, elle diminue rapidement de grosseur et disparaît presque complètement vers le milieu.

Dessous vert-doré brillant; tarses bronzé sombre; dernier segment de l'abdomen finement ruguleux partout; extrémité échancrée angulairement chez le ♂, ayant un fin bord lisse; je n'ai vu que ce seul exemplaire.

66. — C. VENEREA, Thoms. *I. Arrow.*

Chrysodema Venerea, Thoms. Arch. ent. T. I, p. 431, pl. 16, fig. 7.

67. — C. FOVEICOLLIS, Boisd. *N. Guinée (Dorey). I. Salwatty. I. Mysol.*

Bupr. Foveicollis, Boisd. Voy. aut. du monde (d'Urville). Ins. p. 78, pl. 6, fig. 3.

Chrysodema Foveicollis, Cast. et Gory. T. I, pl. 6, fig. 31.

68. — C. FOVEOLATA, H. Deyr. *N. Guinée.*

Long. 33, larg. 11 1/2 mill.

Vert un peu bronzé, prothorax, impressions et ponctuation dorés; élytres ornées chacune de cinq impressions, trois en ligne oblique allant de la suture vers l'épaule, deux allongées en arrière, l'une latérale, l'autre subsuturale.

Tête fortement et étroitement impressionnée en triangle; sillon médian court; fond de l'impression rugueux; sillons oculaires très-creux en avant, moins creux en arrière.

Prothorax un peu rétréci d'arrière en avant, droit sur les côtés; troncature des angles antérieurs petite et un peu arrondie; sillon médian ayant une fine ligne creuse au milieu; côtés rugueux en avant; angles postérieurs fortement ponctués; fossettes latérales grandes, finement granuleuses, s'arrêtant aux rugosités antérieures; impressions flanquant le sillon médian, près du bord antérieur, creuses, finement rugueuses; disque très-finement et éparsément ponctué.

Elytres un peu renflées en arrière du milieu, puis de là rétrécies en ligne courbe à convexité extérieure, excepté vers l'extrémité où cette ligne rentre un peu; bout des élytres tronqué obliquement en dehors, très-finement épineux, les épines remontant sur les côtés un peu plus robustes; leur ponctuation est disposée en lignes, les points de la base en avant des impressions gros et entremêlés de quelques rides; impressions finement granuleuses, les trois antérieures en carré allongé, disposées sur une ligne oblique commençant sur le bord assez en arrière de l'épaule et remontant un peu vers la suture, les deux postérieures allongées, rétrécies d'avant en arrière, se terminant encore loin de l'extrémité; la latérale située plus en avant et touchant le bord, la subsuturale à une faible distance de la suture.

Dessous vert-doré brillant, fortement et éparsement ponctué; prosternum profondément et étroitement sillonné; pattes vertes; tarses bronzé-dorés.

G. **ASEMOCHRYSUS**, H. Deyr.

Tête plane sur le front et l'occiput, parcourue en arrière du premier par un court sillon. (Pl. IV, fig. 8.)

Epistome échancré en arc de cercle, les angles latéraux arrondis légèrement.

Yeux assez gros, ovalaires, fortement écartés en arrière.

Menton court et transversal, droit en avant.

Antennes assez grêles, peu allongés, 1er et 3me articles subégaux, 2me court noduleux; les suivants décroissant graduellement jusqu'au 7me, les 4 derniers subégaux, non transversaux; tous métalliques au moins à leur partie supérieure; pores antennaires occupant toute la partie inférieure des cinq derniers articles.

Prothorax large, parallèle sur les côtés, subtronqué aux angles antérieurs, échancré circulairement en avant, bisinueux à la base avec le lobe médian largement et obtusement anguleux; bords latéraux très-finement carênés et tranchants; une ligne lisse sur le disque.

Elytres subarrondies aux épaules, plus larges que le prothorax, coupées très-obliquement de la base aux humérus, légèrement lobées latéralement, sinuées en arrière des hanches postérieures pour loger les genoux, puis régulièrement rétrécies en ligne plus ou moins courbe dans leurs deux tiers postérieurs, subarrondies au bout; leur tiers postérieur est épineux latéralement et en arrière; les lobes latéraux sont largement rebordés en-dessous et creusés en gouttière.

Ecusson très-petit en cœur renversé, ne touchant le prothorax que par sa pointe extrême.

Prosternum très-large, sub-bisillonné, plan, largement arrondi en arrière.

Cavité sternale formée entièrement par les branches du mésosternum.

Pattes moyennes; cuisses fortement renflées au milieu; tibias antérieurs courbes dans leur moitié basilaire; carênés sur la tranche externe postérieure; 1er article des tarses antérieurs et postérieurs plus long que le suivant, les trois premiers des tarses médians subégaux; crochets assez allongés.

Corps assez large, peu épais.

Ce genre rentre dans les *Chalcophorides* de M. Lacordaire.

69. — A. Rugulosus, H. Deyr. *Malacca* (*Poulo-Pinang*). (Pl. II, fig. 1.)

Long. 27, larg. 10 1/2 mill.

Robuste, d'un doré verdâtre un peu bronzé, couvert d'une pulvérulence jaune sur le prothorax, la tête et les élytres, celles-ci couvertes d'une ponctuation très-serrée sur toute leur surface, parcourues par neuf côtes peu élevées et arrondies; tête dorée; dessous et pattes cuivreux.

Tête rugueuse surtout en avant; munie sur le front d'un très-court, assez large et très-profond sillon; antennes d'un vert sombre à reflets cuivreux sur les premiers articles.

Prothorax tronqué très-obliquement sur les côtés dans son tiers antérieur, parallèle en arrière, parcouru au milieu par une ligne lisse mal

limitée sur ses bords; il est couvert d'une ponctuation assez forte et irrégulièrement disposée, qui devient rugueuse et confluente par places sur les côtés; on aperçoit de chaque côté, parallèle au bord antérieur, une dépression transversale finement rugueuse; bords latéraux très-finement carênés, lisses et brillants.

Ecusson rouge cuivreux.

Elytres bordées sur les côtés antérieurs par un large bourrelet arrondi, qui tient par un point seulement à une des côtes qui en cet endroit s'élargit à l'égal de ce bourrelet; l'angle sutural est légèrement épineux; elles sont parcourues par environ dix sillons ponctués de gros points irréguliers dont les intervalles sont relevés en côtes arrondies, ainsi que la suture; celle-ci plane lisse et très-faiblement ponctuée dans son quart antérieur; toute leur surface est rugueuse par suite d'une fine ponctuation qui les couvre entièrement et efface même la majeure partie des côtes en avant.

Dessous cuivreux brillant, finement et fortement ponctué; prosternum parcouru par deux lignes de points irréguliers larges et peu profonds, son milieu et ses bords lisses; tarses verts légèrement bleuâtres.

G. **ÉPIDELUS**, H. Deyr.

Tête creusée sur le front, sillonnée profondément au milieu.

Epistome limité latéralement par les cavités antennaires, séparé du front par un sillon à bord antérieur tranchant allant d'une antenne à l'autre, en arrière ou au-dessus de ce sillon existe une plaque plus ou moins corrodée, bianguleuse sur son bord postérieur, par suite d'une échancrure faite par le sillon médian du front. (Pl. IV, fig. 9.)

Antennes médiocres, de 11 articles, 1er légèrement renflé, 2me très-court, 3me assez allongé, les autres diminuant graduellement, les derniers presque carrés, tous métalliques au moins en-dessus, les cinq derniers portant inférieurement des pores antennaires.

Prothorax fortement rétréci d'arrière en avant, subtrapézoïdal, rectiligne sur le bord antérieur, creusé en gouttière transversale près de ce bord; base échancrée de chaque côté en un

arc de cercle allant du milieu à l'angle externe; lobe médian avancé et anguleusement arrondi; angles postérieurs subaigus, presque sur la même ligne transversale que le lobe.

Ecusson très-petit, sillonné au milieu.

Elytres largement arrondies en avant et aux épaules, plus larges que la base du prothorax, subparallèles sur les côtés antérieurs, ou plutôt régulièrement en ligne courbe des épaules à l'extrémité qui est assez rétrécie chez les ♂, plus largement arrondie chez les ♀; le tiers postéro-latéral est finement denticulé; elles sont d'un rouge testacé à reflets bronzés chez les ♂ avec une ponctuation assez fine; d'un bronzé plus ou moins brillant et plus fortement ponctuées chez les ♀ (1); légèrement dorées à l'extrémité chez tous deux; bord inférieur très-élargi aux épaules, en gouttière dans cet endroit.

Dessous métallique. Prosternum large et plan.

Pattes médiocres, tibias antérieurs courbes à la base, carênés sur la tranche externe, cuisses médiocrement renflées; tarses grèles, premier article des postérieurs plus long que le suivant, crochets assez allongés.

Corps épais convexe également atténué à ses deux extrémités.

Dernier segment de l'abdomen assez profondément échancré chez le ♂, arrondi chez la ♀.

Observation. — Quant ces insectes sont frais ils sont couverts d'une poussière jaunâtre, très-abondante, retenue par un très-fin duvet à peine visible.

70. — E. Wallacei, Thoms. *Bornéo.* (Pl. II, fig. 2.)
Chalcophora Wallacei. Thoms. Arch. ent. T. I, p. 109.

G. **APROSOPUS**, H. Deyr.

Tête plane, front large, parcouru par un fin sillon; Épistome

(1) C'est-à-dire qu'il en est ainsi chez les deux espèces connues: *Wallacei*, Thom., *Philippinensis*, (H. Deyr.)

très-court, presque aussi large que le front, échancré dans son milieu seulement. (Pl. IV, fig. 10.)

Yeux moyens, ovalaires.

Cavités antennaires très-petites.

Antennes moyennes, un peu aplaties, grêles à la base; à premier article presque droit, grossissant légèrement de la base à l'extrémité, deuxième très-court, troisième presque aussi long que le premier, les suivants diminuant graduellement, les deux derniers subtransversaux, un peu renflés ; tous métalliques au moins en-dessus ; pores antennaires occupant la partie interne et externe inférieure des sept derniers.

Prothorax subparallèle, droit en avant, sillonné transversalement près du bord antérieur ; anguleusement bisinué à la base ; lobe médian large, arrondi.

Ecusson très-petit, ponctiforme.

Elytres parallèles, anguleuses au milieu du bord antérieur, un peu plus larges que le prothorax, sinuées légèrement immédiatement en arrière des hanches postérieures, peu rétrécies en arrière, arrondies conjointement et finement denticulées en arrière sur le quart environ de leur longueur.

Prosternum court, plan et très-large; fond de la cavité sternale formé par le métasternum, ce dernier non échancré, à peine tronqué.

Pattes grêles, cuisses un peu renflées, tibias antérieurs courbes à la base, carênés extérieurement; tarses grêles, premier article des antérieurs et des postérieurs plus long que les suivants.

Dernier segment de l'abdomen légèrement sinué sur les côtés.

71. — A. Rugifrons, H. Deyr. *Bornéo.* (Pl. II, fig. 3.)

Long. 15 à 18, larg. 5 à 6 mill.

Parallèle; tête vert foncé, noirâtre et rugueuse sur le front, rouge de feu sur l'épistome; prothorax et élytres rouge cuivreux sombre, plus clair sur les bords latéraux.

Tête fortement ponctuée, rugueuse sur le front, parcourue dans son

milieu par un sillon peu profond; elle est rouge de feu brillant en avant, dorée dans le sillon médian, noirâtre sur la partie rugueuse, verte en arrière où la ponctuation est moins grosse; premiers articles des antennes entièrement, derniers en-dessus seulement, d'un beau bleu métallique.

Prothorax court, à peine élargi en arrière, droit sur les côtés; base peu profondément et largement échancrée en angle obtus de chaque côté par le bord antérieur des élytres; il est étroitement sillonné le long du bord antérieur; couvert d'une ponctuation assez serrée, confluente et rugueuse sur les côtés; d'une couleur plus ou moins bronzée sur le disque, rouge cuivreux sur les côtés et dans le sillon antérieur.

Ecusson très-petit; subarrondi légèrement, plus élargi postérieurement.

Elytres subparallèles, arrondies aux épaules, obtusément anguleuses en avant, curvilignes sur les côtés, conjointement et largement arrondies à l'extrémité qui est épineuse ainsi que les bords latéraux postérieurs; elles sont ponctuées-striées, les points un peu serrés et un peu irréguliers; on aperçoit en outre une ponctuation plus fine et plus serrée sur les intervalles; quatre de ces derniers sur chaque élytres sont relevés en côtes légères dont l'externe est légèrement plus prononcée et surtout plus renflée en arrière de l'épaule.

Dessous ayant une ponctuation serrée; prosternum ponctué fortement, les points peu serrés en avant, plus gros encore et plus écartés en arrière; corps vert-doré à reflets légèrement cuivreux; pattes de même couleur sur leur face externe, vert-bleues sur leur face interne et supérieure, tarses de cette dernière couleur.

G. **DICERCOMORPHA**, H. Deyr.

Tête forte; épistome plus ou moins échancré, assez long, bordé latéralement par les carênes des cavités antennaires; celles-ci grandes, limitées inférieurement et intérieurement par une carêne saillante, cette carêne remontant de chaque côté intérieur sur le front, où elle se perd sans toucher les yeux. (Pl. IV, fig. 11.)

Yeux gros, saillants, distants en arrière mais moins qu'en avant, séparés postérieurement par un espace d'à-peu-près leur largeur.

Antennes dentées en scie à partir du 5e article; le 1er court et

renflé, 2e très-petit, 3e moins long que le 4e, 5e et 6e de même longueur que le précédent, les suivants plus courts subégaux, les sept ou huit derniers portant des fossettes porifères situées à l'extrémité inférieure; tous métalliques, les derniers en-dessus seulement.

Prothorax renflé sur les côtés, un peu rétréci en arrière.

Ecusson petit ou moyen, variant légèrement pour la forme.

Elytres plus ou moins allongées, souvent courtes et convexes, subparallèles dans leurs deux tiers antérieurs, assez brusquement rétrécies en arrière, tronquées au bout où elles sont chacune bi ou tri-épineuses suivant que l'angle sutural est où n'est pas échancré.

Hanches postérieures largement et légèrement échancrées extérieurement en arrière, souvent très-étroitement et plus profondément échancrées au niveau des trochanters.

Pattes robustes; tibias antérieurs droits sauf à la base, élargis en dehors, carênes extérieurement à l'extrémité, et un peu creusés en cet endroit.

Tarses aplatis s'élargissant du 1er au 4e article, premier des postérieurs à peine plus long que le suivant; crochets médiocres.

Prosternum plan ou légèrement bombé, non sillonné au milieu.

Corps robuste; premier segment abdominal déprimé au milieu chez les espèces typiques; corps plus allongé, premier segment abdominal non déprimé chez les autres.

Ce genre est voisin des *Dicerca*, mais il en diffère par des caractères bien tranchés, entre autres les cavités antennaires grandes et carênées sur les bords, les yeux plus gros, plus rapprochés sur le front; ce dernier moins aplati; la forme des élytres à l'extrémité, le prosternum, les hanches postérieures, les antennes.

Deux espèces typiques *Albosparsa* et *Javanica* sont décrites dans la monographie de MM. de Castelnau et Gory, qui les ont comprises parmi les *Buprestis* de leur 3e division (*Psiloptera* Solier), avec lesquels elles n'ont rien de commun.

Tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

A. Corps robuste; tête fortement réticulée; épistome à angles très-saillant en avant formés par le prolongement des carènes bordant les cavités antennaires; élytres tronquées obliquement à l'extrémité, les angles de la troncature saillants, l'externe épineux; couleurs sombres.

B. Des bandes blanches sur les élytres.

a. Une bande transversale au-dessus du milieu, interrompue sur la suture. *Subcincta.*

b. Trois bandes transversales plus ou moins entières, la 1re à la base, la 2e au-dessus du milieu, la 3e aux deux tiers. *Interrupta.*

BB. Des points blancs nombreux sur les élytres.

a. Points blancs moyens, ponctuation obsolète vers la région suturo-discale. *Multiguttata.*

b. Points blancs très-petits, ponctuation très-forte. *Albosparsa.*

AA. Corps peu robuste, parfois allongé et grêle; front non réticulé; angles de l'épistome peu saillants en avant; élytres tri-épineuses à l'extrémité; couleurs claires.

a. Vert métallique brillant; corps assez large; élytres bosselées; prothorax légèrement sillonné au milieu. *Inæqualis.*

b. Vert métallique peu brillant; corps étroit, élytres non ou peu bosselées; prothorax non sillonné au milieu. *Viridis.*

c. Cuivreux clair et mat en-dessus, élytres parallèles, étroites, parsemées de petites taches d'un noir velouté. *Sex-Spinosa.*

72. — D. Subcincta, H. Deyr. *I. Bourou.*

Long. 24, larg. 10 mill.

Noir bronzé à reflets bleuâtres sur les élytres, celles-ci traversées par une assez large bande transversale à concavité antérieure, interrompue sur la suture, cette bande située en avant du milieu, formée par des poils serrés d'un blanc jaunâtre; une tache semblable sur la hanche postérieure.

Tête réticulée sur le front; épistome saillant, fortement échancré en cercle,

un peu rétréci à la base par les cavités antennaires qui sont très-grandes, prolongées en-dessous des yeux et jusqu'à l'angle de l'épistome.

Prothorax large, dilaté sur les côtés qui sont fortement arrondis, rétréci et bi-sinueux à sa base, celle-ci marquée de trois points enfoncés dont l'un vis à vis de l'écusson, les deux autres de chaque côté à une petite distance du bord latéral et plus marqués que le scutellaire ; disque marqué en avant d'un très-petit sillon, couvert de petits points enfoncés irrégulièrement dispersés; côtés ayant une ponctuation plus forte et dont les points souvent confluents leur donnent un aspect rugueux et corrodé.

Elytres arrondies aux épaules, de la plus grande largeur du prothorax, parallèles en avant fortement rétrécies et tronquées en arrière, ciliées et bi-épineuses au bout; elles sont parcourues par des lignes de points assez gros, surtout vers les côtés, et chacune par quatre côtes carênées en arrière, ainsi que la suture; l'espace entre cette dernière et la première côte est déprimé, luisant et moins fortement ponctué ; à la base quelque rides transversales existent entre les 1re, 2e et 3e côtes.

Dessous luisant, fortement ponctué ; dépression du 1er segment à peine ponctuée, sub-carênée sur les bords; prosternum un peu convexe, lisse avec quelques points enfoncés ; côtés du prothorax sub-réticulés.

73. — D. Interrupta, H. Deyr. *Céram, Amboine.* (Pl. II, fig. 4.)

Long. 26, larg. 10 1/4 mill.

Noir bleuâtre à reflets verdâires ou rougeâtres; élytres traversées par trois bandes, plus ou moins interrompues, de poils blancs.

Voisine de la précédente, un peu plus allongée et plus brillante.

Tête et prothorax semblables.

Elytres un peu plus brillantes et un peu moins fortement ponctuées, du reste semblables; les bandes sont situées : la première, assez courte, à la base dont elle est séparée légèrement par le bord antérieur ; la seconde, en avant du milieu, semble formée de trois taches réunies, elle touche le bord externe sur l'avant de la hanche postérieure et arrive aux trois quarts de la largeur de l'élytre en obliquant très-légèrement en arrière; la troisième, aux deux tiers environ de la longueur, forme avec sa congénère de l'autre élytre un arc de cercle à convexité antérieure, elle est formée par trois taches dont l'interne, très-souvent détachée, se trouve à cheval sur la première côte.

Dessous d'un vert plombé brillant, semblable au *Subcincta* pour la ponctuation; partie externe des hanches postérieures garnie de poils jaunâtres.

74. — D. Multiguttata, H. Deyr. *I. Mysole, Key, N. Guinée (Dorey).*

Long. 20 à 26, larg. 8 à 10 mill.

Bronzé verdâtre foncé, parfois à reflets cuivreux; tête prothorax et élytres parsemés de nombreuses impressions velues, remplies d'une pulvérulence blanche; bords postérieurs des segments abdominaux et suture de presque tous les segments thoraciques ainsi que les hanches marqués de blanc chez les exemplaires frais.

Semblable pour la forme générale aux deux précédents.

Tête pareille, les alvéoles du réseau souvent remplies de poussière blanche sur l'occiput et le long des yeux.

Prothorax fortement arrondi sur les côtés, couvert de gros points enfoncés inégalement répartis sur le disque, ces points confluents sur les côtés; il est marqué de petites taches blanches disposées sur deux lignes courbes transversales, comprenant sept taches en avant et cinq en arrière, celle du milieu en regard de l'écusson la plus grande de toutes.

Elytres de la forme des précédentes espèces, un peu plus lisses sur le milieu vers la région suturale, les côtes peu marquées en avant, carênées en arrière; elles sont maculées chacune de vingt à vingt-quatre taches blanches, ces dernières assez arrondies atteignent la plupart un millième de diamètre.

Dessous du corps brillant, assez fortement ponctué, légèrement villeux par place pour retenir la pulvérulence blanche.

Cette espèce est assez voisine de l'*Albosparsa,* mais elle s'en distingue au premier coup d'œil par des taches blanches beaucoup plus grandes, un aspect général plus brillant et une ponctuation moins forte.

75. — D. Albosparsa, Cast. et Gory. *I. Batchian, Morty, Kaioa.*

Bupr. (*Psiloptera*) *Albosparsa*, Cast. et Gory. Mon. T. II. Atlas. Pl. 10, fig. 74.

76. — D. Inæqualis, H. Deyr. *Amboine, Céram, Batchian.*

Long. 21, larg. 8 mill.

Vert brillant métallique, doré au moins sur la tête; pattes bleues; prothorax large; élytres striées-ponctuées avec des dépressions peu marquées qui les font paraître bosselées.

Tête brillante, ayant quelques très-gros points irréguliers sur le front et

d'autres plus petits et plus serrés en arrière et le long des yeux, ceux-ci à peine séparés par un espace de leur largeur, en arrière; antennes d'un bleu peu brillant.

Prothorax transversal fortement rétréci en avant, sinué sur l'angle antérieur, puis largement arrondi sur les côtés et droit en arrière jusqu'aux angles postérieurs; base bisinueuse; disque sillonné légèrement au milieu avec un point anté-scutellaire; il est largement impressionné de chaque côté, sa ponctuation est fine et serrée dans le sillon et les impressions, forte et serrée sur les côtés, plus écartée sur le disque où elle laisse de chaque côté une plaque lisse n'ayant que quelques points épars, cette plaque située au dessus de l'impression.

Ecusson assez petit, en triangle curviligne.

Elytres larges, arrondies aux épaules, assez fortement rétrécies en arrière, un peu prolongées, tronquées et chacune triépineuse au bout, l'épine externe très-légèrement oblique en dehors; elles sont parcourues chacune par onze stries ponctuées peu profondes, et occupées par quatre à cinq dépressions irrégulièrement transversales peu marquées, finement ponctuées et légèrement velues chez les exemplaires frais; en dehors des stries et des dépressions il existe une troisième ponctuation assez marquée, quoique peu serrée, qui occupe les intervalles sur toute la surface.

Dessous couvert d'une ponctuation assez serrée surtout sur les côtés du corps et l'avant du prosternum, celui-ci sillonné sur ses bords postérieurs; pattes finement ponctuées, bleues, tarses de même couleur.

77. — D. Viridis, H. Deyr. *Sumatra.*

Long. 16, larg. 5 1/2 mill.

Vert doré; tête rouge-cuivreux éclatant; pattes vert-bleuâtres; élytres striées, triépineuses.

Voisine de la précédente mais plus étroite.

Tête légèrement creusée au milieu, ayant deux carènes lisses, obliques, partant des cavités antennaires et se réunissant en ogive sur le milieu du front, celui-ci à ponctuation éparse sur le milieu, plus serrée sur les bords, en arrière et sous les carènes frontales; écartement des yeux en arrière un peu inférieur à leur largeur.

Prothorax oblique sur les côtés dans sa moitié antérieure, presque droit en arrière, légèrement sinué près des angles postérieurs qui sont un peu aigus, bisinueux à la base, son lobe médian arrondi; il est couvert d'une

ponctuation assez forte, régulièrement serrée sur les côtés, plus écartée sur le disque ; il existe vers le milieu près de chaque bord latéral une petite dépression subcirculaire, et au-dessus un très-petit espace lisse.

Ecusson subcordiforme.

Elytres plus étroites que chez la *D. Inæqualis*, à peu près semblables pour la forme, plus fortement striées, les intervalles des stries un peu arrondis et couverts d'une très-fine ponctuation régulière, visible seulement à l'aide d'une loupe assez forte.

Dessous très-finement et régulièrement ponctué, sauf sur le milieu du corps et du prosternum sur lesquels les points sont un peu plus écartés ; prosternum sillonné sur les bords en arrière.

78. — D. Sex-Spinosa, Thoms. *Bornéo.*
Chalcophora (*Evides*) *Sex spinosa*. Thoms. Arch. ent. T. I, p. 110.

G. **POECILONOTA**. Eschs.

Tableau des espèces recueillies par M. Wallace :

A.	Elytres bronzées ou cuivreuses.		
B.	—	parsemées de taches un peu plus sombres que le fond, mais pas noires.	
a.	—	arrondies au bout.	*Psilopteroïdes.*
b.	—	échancrées au bout.	*Ænea.*
BB.	—	parsemées de taches noires.	
C.	—	tri-épineuses.	*Pantherina.*
CC.	—	échancrées et bi-épineuses.	
a.	—	fortement échancrées relativement, extrémité noire.	*Apicalis.*
b.	—	faiblement échancrées, extrémité de la couleur du fond.	*Nigroguttata.*
CCC.	—	entières à l'extrémité.	*Leoparda.*
AA.	—	d'un noir violacé ou bleues.	
a.	—	noir violacé, mates, entières à l'extrémité.	*Auricollis.*
b.	—	bleues, brillantes, tri-épineuses à l'extrémité.	*Suturalis.*

79. — P. Psilopteroïdes, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 19, larg. 6 1/2 mill.

Bronzée; tête, cuisses antérieures en avant et tarses d'un vert plombé; élytres très-finement denticulées sur les bords postérieurs, striées et parsemées de petites taches d'un bronzé un peu plus sombre que le fond.

Tête couverte de points peu profonds ombiliqués au milieu; cavités antennaires grandes, carènes qui les bordent intérieurement tranchantes; front muni dans son milieu d'un petit tubercule en chevron ; occiput parcouru par un sillon étroit bordé de chaque côté par un espace lisse très-légèrement élevé.

Prothorax étroit un peu rétréci en avant, droit sur les côtés, largement bi-sinué à la base; lobe médian assez étroit; surface couverte de points enfoncés, cotés rugueux, une large ligne lisse imponctuée au milieu et un point enfoncé en face de l'écusson ; on aperçoit en outre en face de chacun des angles, des traces vagues d'une assez large dépression.

Ecusson assez grand, obtusément tri-anguleux en arrière.

Elytres obliques en dehors de la base aux épaules, se rétrécissant très-légèrement des humérus jusqu'aux deux tiers, plus brusquement ensuite jusqu'à l'extrémité qui est arrondie; elles sont parcourues par dix stries ponctuées dont les intervalles plans sont ponctués finement sur le disque, rugueusement sur les côtés.

Dessous du corps et pattes fortement ponctués ; prosternum ayant deux forts sillons ponctués à une petite distance de chaque bord, sa surface est luisante, un peu moins ponctuée que le reste du corps; abdomen échancré et fortement bi-épineux à l'extrémité.

Cette espèce a l'aspect d'un *Psiloptera*, mais ses caractères génériques ne laissent aucun doute quant à sa véritable place.

80. — P. Ænea, H. Deyr. *Sumatra.*

Long. 13, larg. 4 1[2 mill.

Bronzée; tête, cuisses antérieures en avant et tarses d'un vert plombé; élytres très-finement denticulées sur les bords postérieurs, échancrées au bout; elles ont chacune trois points un peu plus foncés que le fond, l'un au milieu du bord latéral, les deux autres sur le disque en avant et en arrière.

Voisine de la précédente, mais d'un bronzé plus vert; moins brillante et plus fortement striée.

Tête fortement ponctuée, rugueuse en arrière; espace compris entre les carênes des cavités antennaires brillant, moins ponctué que le reste et terminé en arrière par une ligne irrégulière complétement imponctuée.

Prothorax étroit, un peu rétréci en avant, légèrement courbe sur les côtés antérieurs, droit en arrière, anguleusement bisinué à la base; angles postérieurs un peu aigus; il est assez fortement ponctué avec un espace linéaire lisse au milieu, et trois larges dépressions assez vagues situées en face des angles postérieurs et de l'écusson.

Ecusson en pentagone très-légèrement transversal.

Elytres, arrondies aux épaules, parallèles, rétrécies en arrière, échancrées au bout, les angles de l'échancrure un peu épineux, les côtés postérieurs finement denticulés; elles sont assez profondément striées, les stries fortement ponctuées, les intervalles plans finement ponctués vers la suture, rugueux à la base et sur les côtés; on aperçoit sur chacune trois petites taches ponctiformes un peu vagues, légèrement plus foncées que le fond, la première sur le disque au quart de la longueur, la seconde au milieu sur le bord latéral, la troisième un peu transversale située aux trois quarts, sur le milieu de l'élytre légèrement vers le bord externe.

Dessous du corps fortement ponctué; points des pattes gros et peu serrés; prosternum plan, fortement rugueux; dernier segment de l'abdomen échancré et bi-épineux.

81. — P. Pantherina, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 13, larg. 4 1/2 mill.

Bronzé un peu cuivreux, peu brillant; pattes et milieu du corps verdâtres; élytres striées, rugueuses sur les côtés, tri-épineuses au bout, parsemées de taches irrégulières d'un noir profond.

Tête couverte de points gros et peu profonds, rugueuse sur l'épistome et en arrière, pourvue sur le front d'un tubercule lisse en forme de chevron; elle est d'un doré clair en avant, bronzé cuivreux sur l'occiput, celui-ci un peu plus foncé au milieu; épistome et antennes verts.

Prothorax plus large et plus court que chez les précédents, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, fortement ponctué partout, ayant un point enfoncé à la base; on aperçoit en outre trois lignes veloutées, légèrement plus foncées que le fond et non ponctuées, l'une au milieu du disque, les deux autres de chaque côté à la base.

Elytres parallèles, rétrécies à partir des deux tiers, tri-épineuses au bout, l'épine médiane plus large et plus longue que les autres; côtés postérieurs très-finement denticulés; elles sont fortement striées, les intervalles des stries plans et rugueux par suite d'une ponctuation forte et serrée, cette ponctuation s'efface vers le milieu de la suture qui est un peu luisante.

Dessous doré cuivreux, couvert sur le corps et les pattes d'une ponctuation assez forte qui devient rugueuse sur le prosternum, celui-ci, sternum, pattes et tarses verts; face externe des cuisses cuivreuse; dernier segment de l'abdomen échancré en carré et bi-épineux.

82. — P. Apicalis, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 11, larg. 4 mill.

Bronzé terne, un peu luisant vers la suture; dessous et pattes bronzé cuivreux; élytres fortement striées-ponctuées, intervalles des stries relevés et arrondis; elles sont échancrées et noires au bout; ornées de quelques petites macules noires et irrégulières et d'une grande tache latérale située très en arrière du milieu.

Voisine de la précédente.

Tête couverte de très-gros points, avec un tuburcule peu élevé au milieu du front rejoignant les carênes des cavité antennaires, accompagné en arrière de deux autres plus petits et moins prononcés; la ponctuation postérieure est allongée.

Prothorax assez étroit, plus allongé que chez la *P. Pantherina;* côtés rétrécis et arrondis en avant, droits en arrière; couvert de gros points un peu plus faibles sur le milieu que sur les côtés; il est orné d'une ligne médiane et de quatre points disposés en carré, d'un noir velouté.

Ecusson transversal, tri-anguleux en arrière.

Elytres légèrement sinuées au-dessus des épaules, celles-ci arrondies; elles sont rétrécies en ligne courbe un peu après leur milieu, ridées transversalement sur les côtés et en avant, ce qui leur donne un aspect mat dans ces parties; les intervalles de stries voisins de la suture sont lisses et parsemés seulement de quelques petits points; le sixième postérieur est noir; la tache latérale, en carré transversal irrégulier, est située environ aux deux tiers de la longueur et occupe la moitié externe de la largeur.

Dessous du corps très fortement ponctué; prosternum rugueux; tarses bleu verdâtre.

83. — P. Nigrogutta, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 9, larg. 3 mill.

Cuivreux brillant sur la tête et la suture, mat sur les côtés des élytres, ces dernières, le prothorax et la tête maculés de taches d'un noir violacé brillant; bout des élytres faiblement échancré.

Tête un peu bombée, couverte, assez également partout, de points ombiliqués; elle a sur le vertex une petite tache noire à branches divergentes en avant.

Prothorax cuivreux, court et large, arrondi sur les côtes en avant, droit en arrière, couvert sur toute sa surface de points ombiliqués (c'est-à-dire de petits cercles ayant un point visible au milieu), cette ponctuation d'un doré clair; il est orné d'une ligne noire, lisse, interompue au milieu et de deux ou trois points de même couleur.

Ecusson large, trianguleux en arrière.

Elytres arrondies aux épaules, parallèles, rétrécies à partir des deux tiers, faiblement échancrées au bout, avec les bords postérieurs très-finement denticulés; elles sont fortement striées, rugueuses et mates presque partout, sauf vers la suture où elles sont un peu luisantes; elles sont ornées chacune de six petites macules principales noires disposées trois par trois sur deux lignes très-obliques, situées l'une sous l'autre, la première commence sous l'écusson et se termine sur le bord un peu en arrière du milieu, la seconde commence près de la suture en avant du milieu et se termine aux quatre cinquièmes de la longueur un peu en-dehors du milieu transversal de l'élytre; on aperçoit en outre d'autres très-petites macules irrégulièrement semées.

Dessous fortement ponctué; prosternum plan et rugueux; pattes lisses, ayant quelques points enfoncés peu serrés; abdomen et côtés du thorax doré-cuivreux; prosternum, pattes et tarses vert-bleuâtre plombé; abdomen étroitement échancré en ogive et bi-épineux à l'extrémité.

84. — P. Leoparda, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 11, larg. 4 mill.

Bronzé-cuivreux complètement mat; tête ornée de deux, prothorax de sept et chacune des élytres de six taches noires veloutées; élytres nullement échancrées au bout, très-finement denticulées sur les bords postérieurs.

Voisine de la précédente, plus grande, entièrement mate, les taches des élytres autrement disposées.

Tête un peu déprimée sur le front, très-fortement ponctuée; épistome verdâtre; front orné en avant d'une petite tache noire veloutée, en arrière d'une tache plus grande envoyant deux branches divergentes en avant, ces branches se réduisant parfois en un point détaché.

Prothorax large, arrondi sur les côtés, fortement bi-sinueux à la base, les angles postérieurs un peu aigus; couvert d'une grosse ponctuation régulière et serrée; les taches noires disposées comme suit : une linéaire sur le milieu en avant, trois de chaque côté disposées en triangle dont la base regarde l'angle supérieure.

Ecusson en trapèze, trianguleux en arrière.

Elytres arrondies aux épaules, parallèles, régulièrement rétrécies en ligne courbe en arrière; elles sont parcourues par des stries régulièrement et fortement ponctuées, leur surface est rugueuse partout, ce qui leur donne un aspect complétement mat; les taches sont disposés de la manière suivante : l'une commune aux deux élytres immédiatement sous l'écusson, les autres six disposées en deux triangles dont le premier aurait la base regardant un peu obliquement la suture et la pointe sur le bord en arrière de l'épaule, le second triangle au-delà du milieu, aurait la base parallèle au bord externe et la pointe vers la suture; ces taches principales sont souvent mélangées d'autres très-petites, parfois aussi celle sous-scutellaire manque complétement.

• *Dessous*, pattes et tarses vert plombé, à reflets un peu cuivreux sur l'abdomen, fortement ponctué sur tout le corps; prosternum plan et rugueux.

Observation. — Les trois espèces qui précèdent sont assez voisines, comme forme, des espèces européennes, et comme couleur de la *Gentilis* Cast. et Gory.

85. — P. Auricollis, H. Deyr. *I. Morty.*

Long. 11, larg. 4 1/2 mill.

Courte, trapue, élytres d'un noir violacé; tête et prothorax dorés, ornés, la première d'une tache noire en arrière, le second de trois taches noirâtres disposées en triangle sur le disque.

Tête couverte de gros points ombiliqués, un peu moins serrés en avant; front pourvu d'une carène lisse en chevron dont les deux extrémités touchent en avant les carènes des fossettes antennaires, la tache dont elle est ornée est située en arrière du front et d'un noir velouté.

Prothorax assez large, rétréci en avant, arrondi sur les côtés fortement bisinué à la base, son lobe médian large; il est couvert de gros points enfoncés un peu plus petits et plus serrés sur le disque, les points noirs veloutés dont il est orné, disposés en triangle dont la base tournée en arrière.

Ecusson d'un vert sombre mat, large trianguleux et aigu en arrière.

Elytres arrondies aux épaules, parallèles, rétrécies fortement et assez brusquement en arrière, conjointement et étroitement arrondie au bout, très-légèrement sinuées de chaque côté avant l'extrémité; les côtés postérieurs finement denticulés; elles sont fortement sillonnées et rugueuses, mates sauf vers le milieu de la suture où les intervalles des stries sont plans et un peu brillants.

Dessous vert doré, couvert d'une ponctuation assez grosse et peu profonde; prosternum non sillonné, large et rugueux; tarses vert bleuâtre.

86. — P. Suturalis, H. Deyr. *Gilolo.*

Long. 13, larg. 4 1/2 mill.

Vert doré; disque du prothorax et élytres bleu foncé brillant; suture vert doré; bord des élytres fortement denticulé-épineux; abdomen fortement bi-épineux à l'extrémité.

Tête vert doré, brillante, ornée d'une tache bleu foncé sur l'occiput, couverte de gros points ombiliqués assez espacés, avec des places lisses et en arrière un petit sillon; épistome rugueux fortement échancré en arc de cercle.

Prothorax étroit, de la largeur de la tête en avant, légèrement élargi en ligne droite sur les côtés jusqu'au milieu, parallèle jusqu'aux trois quarts, oblique en dehors aux angles postérieurs; base bi-échancrée en arc de cercle, lobe médian étroit et subtronqué; il est doré, orné sur le disque d'une grande tache carrée touchant la base, arrivant à une petite distance du bord antérieur et occupant plus du tiers de la largeur totale; cette partie bleue est couverte de petits points très-espacés, les côtés ont une ponctuation plus grosse, plus serrée et irrégulièrement disposée.

Ecusson transversal, épineux ou anguleusement aigu en arrière, les angles latéraux arrondis, de la couleur des élytres.

Elytres obliquement élargies aux épaules, légèrement sinuées en arrière de celles-ci, subparallèles dans leur moitié antérieure ensuite, rétrécies en ligne droite jusqu'à l'extrémité, qui est triépineuse, les deux épines internes de chacune assez rapprochées, l'externe un peu plus antérieure; bord latéral fortement denticulé, les dents épineuses remontant plus haut que le milieu,

elles sont parcourues chacune par neuf lignes striées, de gros points, dont les intervalles sont un peu relevés en arrière près de la suture.

Dessous vert doré, ponctué sur le milieu de l'abdomen et les côtés de la poitrine; prosternum imponctué, sillonné sur les bords, vert ainsi que les cuisses; tibias et tarses bleu foncé.

G. **EXAGISTUS**, H. Deyr.

Tête, labre, yeux et antennes absolument semblables à ceux des *Melobasis*; menton un peu plus large et plus court.

Prothorax épais, étroit, subparallèle, sillonné légèrement sur le disque, très-fortement bi-échancré en arc de cercle à la base; lobe médian étroit et tronqué.

Ecusson petit, en pentagone légèrement allongé.

Elytres plus larges que le prothorax aux épaules, très-fortement lobées et arrondies en avant, peu rétrécies en arrière, obliquement et fortement échancrées à leur extrémité qui est bi-épineuse, l'épine suturale plus large et plus postérieure.

Prosternum court, large et bombé en avant.

Abdomen tronqué à l'extrémité, fortement épineux à chaque angle de la troncature; la base des deux épines reliée par une étroite plaque lisse transversale qui se trouve sur un plan rentré relativement au dernier segment abdominal.

Pattes et tarses absolument pareils à ceux des *Melobasis*.

Corps étroit et allongé.

Ce genre est évidemment voisin des *Melobasis*, mais ne peut y rester à cause de la forme de son prothorax et de ses élytres.

87. — E. Igniceps, H. Deyr. *Bornéo* (Pl. II, fig. 5.).

Long. 12, larg. 3 3/4 mill.

Bronzé obscur; fortement ponctué; front, côtés et sillon médian du prothorax d'un rouge de feu un peu obscur; élytres brillantes à l'extrémité seulement.

Tête fortement rugueuse, bronzée seulement en arrière.

Prothorax légèrement bombé, un peu élargi et arrondi avant les angles postérieurs, droit en avant; sillon médian peu profond et obsolète; il est bronzé sur le disque dans le tiers de sa largeur, rouge sur les côtés, couvert d'une ponctuation égale et serrée sur le milieu, subcontigue et un peu plus forte sur les parties latérales.

Elytres couvertes d'une ponctuation très-régulière et serrée, parcourues chacune par neuf stries assez profondes et le commencement d'une dixième près de l'écusson, ces stries n'envahissent ni le lobe antérieur, ni l'extrémité qui est brillante et d'une couleur plus claire que le reste.

Dessous plus clair, abdomen très-superficiellement ponctué; côtés de la poitrine et prosternum rugueux; pattes et tarses bronzé verdâtre.

G. **PHRIXIA**, H. Deyr.

Tête large plane.

Epistome court, très-profondément échancré en angle droit.

Mandibules lisses, un peu saillantes; cavité buccale grande, tenant toute la largeur de la tête.

Yeux ovalaires, médiocres, aussi largement écartés en arrière qu'en avant.

Fossettes antennaires moyennes, limitées sur le front par une petite carène oblique assez élevée.

Antennes grêles et allongées, à 1er article droit légèrement renflé, 2me court, 3me de la longueur du premier très-peu plus long que le 4me, 5 à 11 subégaux, allongés, subparallèles; fossettes porifères situées à l'extrémité interne des articles à partir du 4me.

Prothorax étroit et allongé, sans carènes latérales, bisinueux à la base.

Ecusson ponctiforme, arrondi.

Elytres à peine plus larges que le protborax, rétrécies en arrière, échancrées et sub-épineuses à l'extrémités, non denticulées sur les bords.

Prosternum non proéminent, non limité sur les côtés, assez

prolongé en arrière; cavité sternale formée par les branches du mésosternum qui sont très-longues.

Abdomen allongé, dernier segment tronqué et arrondi aux angles.

Pattes allongées; tarses grêles, les trois articles intermédiaires de tous munis de lamelles assez longues, le premier des postérieurs du double plus long que le suivant; crochrets grêles, médiocrement dégagés.

Corps allongé, très-étroit, parallèle.

Je rapporte à ce genre l'*Apatura Auricollis* de la Monographie de MM. Castelnau et Gory.

Je me trouve en conformité d'opinion avec M. Lacordaire pour distraire cet insecte du genre *Apatura*, mais je ne puis être de son avis quant à sa réunion au genre *Cinyra* (voy. Gén. des Col.), son prothorax et d'autres caractères l'en excluent complétement.

88. — P. Filiformis, H. Deyr. *I. Céram.* (Pl. II, fig. 6.)

Long. 9, larg. 2 2/3 mill.

Allongée, étroite, rugueuse, vert doré en-dessus, vert en-dessous, élytres bi-épineuses à l'extrémité.

Tête large, plane, fortement rugueuse; épistome non séparé du front, angulairement et profondément échancré: yeux peu saillants, en ovale assez court.

Prothorax de la largeur de la tête, parallèle cylindrique en avant, légèment lobé à sa base; fortement rugueux par suite de rides transversales qui le couvrent entièrement.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, non rebordées en-dessous, si ce n'est tout près de la base; elles sont couvertes de rugosités sur toute leur surface, celles-ci entremêlées de rides transversales en avant; on voit sur chacune d'elles, en arrière près de la suture, deux ou trois stries assez larges et peu profondes qui se confondent dans les rugosités générales.

Dessous fortement ponctué, un peu plus légèrement à l'extrémité de l'abdomen, celui-ci bronzé à la base de chaque segment, les derniers sont même entièrement de cette couleur.

G. **DICEROPYGUS**, H. Deyr.

Ce genre est très-voisin des *Melobasis*, desquels il retrace la plupart des caractères, mais il en diffère par les suivants : l'écusson est relativement six fois plus grand, droit sur les côtés, arrondi en arrière; les élytres sont armées sur les côtés et en arrière de dents épineuses, grandes et aigues, remontant jusqu'à près de la moitié de la longueur.

Ce caractère des côtés denticulés se retrouve chez quelques *Melobasis*, mais à un degré biens moins prononcé ; dans tous les cas la forme et particulièrement la dimension de l'écusson, qui est un caractère constant et sans intermédiaire, me semble avoir ici une grande importance, surtout dans un groupe où les différences sont généralement peu tranchées, je crois qu'il doit suffire pour la création d'un genre.

89. — D. Scutellaris, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 11, larg. 4 mill.

Violet sombre à reflets d'acier en-dessus ; bronzé à reflets d'acier en-dessous ; tète finement rugueuse avec quelques légers poils lanugineux; pattes antérieures vertes en avant.

Tête large d'un bronzé sombre; front très-légèrement bombé, avec un fin sillon au milieu, visible seulement à la loupe.

Prothorax de la largeur de la tête en avant, droit sur les côtés, très-peu élargi en arrière; il est couvert d'une ponctuation moyenne assez serrée, plus grosse sur les côtés, ceux-ci garnis de quelques petits poils analogues à ceux de la tête ; le disque est violet, les côtés bronzé-verdâtres.

Ecusson ponctué finement au milieu.

Elytres parallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies en ligne légèrement courbe en arrière, fortement épineuses dans cette partie latérale et postérieure ; elles sont fortement impressionnées transversalement à la base, parcourues par neuf lignes de points, avec la suture fortement et les

deux intervalles les plus rapprochés de celle-ci de chaque côté légèrement élevés; leur surface est violette, les bords latéraux vert plombé.

Dessous parsemé de petits poils fins et soyeux; prosternum finement pointillé.

90. — D. MACULATUS, H. Deyr. *I. Mysole.* (Pl. II, fig. 7.)

Long. 10 1|2, larg. 3 3|4 mill.

Gris-d'acier un peu violacé; prothorax légèrement verdâtre ainsi que la tête; élytres ornées chacune au milieu de leur longueur d'une petite tache transversalement oblique, étranglée dans son milieu, de couleur bleu d'acier foncé entourée d'une fine auréole un peu cuivreuse, le milieu du disque en avant, orné d'une tache semblable plus petite.

Voisin du précédent, duquel il diffère par les caractères suivants :

Tête un peu plus fortement ponctuée sur le front.

Prothorax semblable pour la forme et la ponctuation, mais d'une couleur uniforme.

Elytres de même forme, d'une ponctuation très-peu plus forte; différent surtout par les taches; tache oblique remontant un peu du bord vers la suture, tache antérieure située au quart de la longueur; rebord inférieur bleu ou vert sombre.

Prosternum verdâtre; tarses bronzés.

G. **MELOBASIS**, Castelnau et Gory.

Tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

A. Elytres de deux couleurs bien tranchées.

a. Vert clair bleuâtre, extrémité des élytres, une bande transversale au milieu et une tache longitudinale en avant noir violet brillant. *Chrysobothroïdes.*

b. Vert, extrémité des élytres, une bande remontant sur le disque et suture noir violacé. *Intricatus.*

AA. Elytres unicolores ou à peu près.

a. Elytres vert bronzé, prothorax et tête dorés. *Æneipennis.*

b. Doré brillant, bord postérieur des élytres un peu sombre, ponctuation du prothorax très-serrée sur les côtés, un peu moins serrée sur le disque. *Auratus.*

c. Entièrement vert-doré en-dessus, ponctuation du prothorax assez grosse sur les côtés, peu serrée plus fine et écartée sur le disque. *Viridi-auratus.*

91. — M. Chrysobothroides, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 11 1|4, larg. 4 1|4 mill.

Vert bleuâtre clair; prothorax marqué latéralement sur le disque de deux points enfoncés; élytres noir bronzé à l'extrémité, transversées en arrière du milieu par une bande onduleuse remontant sur la suture et ornées chacune sur le disque en avant d'une tache longitudinale d'un noir violacé.

Tête très-légèrement bombée, front large; couverte d'une ponctuation peu profonde et serrée ; yeux un peu saillants.

Prothorax un peu rétréci en avant, arrondi sur les côtés, bi-sinueux en arrière, marqué vers les angles postérieurs d'un gros point enfoncé ; disque finement et éparsement ponctué avec une trace de ligne lisse au milieu, ponctuation un peu plus grosse sur les côtés.

Ecusson un peu aigu en arrière.

Elytres de la largeur du prothorax, parallèles, rétrécies en ligne un peu courbe en arrière, fortement denticulées postéro-latéralement et terminées chacune par trois petites dents, dont l'externe est la plus longue ; parcourues par neuf lignes de petits points peu serrés avec une impression près du bord antérieur; elles ont le tiers postérieur d'un noir brillant à reflet bronzé, sont ornées d'une bande onduleuse commune située un peu au-dessous du milieu et chacune d'une tache longitudinale sur le disque antérieur d'un noir bleuâtre brillant; la suture est étroitement noire dans ses deux tiers postérieurs.

Dessous un peu plus vert que le dessus, abdomen couvert de petites linéoles vermicellées; côtés de la poitrine et du prothorax fortement ponctués; prosternum lisse couvert de petits points un peu plus serrés en avant; tarses sombres.

92. — M. Intricatus, H. Deyr. *I. Arrow.*

Long. 8 1|2, larg. 3 1|4 mill.

Vert bleuâtre; prothorax bombé; tiers postérieur des élytres noir bleuâtre, cette couleur envoyant en avant trois rameaux qui s'arrêtent au tiers antérieur, l'un sur la suture, les autres de chaque côté sur le disque.

Tête criblée de petits points enfoncés, serrés et très-réguliers, un peu moins gros et plus écartés, tout à fait en arrière sur l'occiput.

Prothorax un peu bombé; les côtés antérieurs très-abaissés, un peu obliquement rétréci, les postérieurs droits à partir du milieu, sinués près des angles qui sont légèrement aigus; ponctuation du disque éparse, celle des côtés plus forte et plus serrée.

Ecusson carré, subtronqué en arrière.

Elytres de la largeur du prothorax, parallèles jusqu'à la moitié, rétrécies en droite ligne en arrière, arrondies séparément à l'extrémité, ces parties denticulées, avec une épine un peu plus forte en dehors du milieu à chaque bout d'élytre; elles sont transversalement impressionnées près de la base et parcourues par des lignes de points assez gros, effacés à l'extrémité.

Dessous ponctué assez serrée en avant, les points plus écartés en arrière; prosternum un peu bombé, brillant, couvert en arrière d'une ponctuation moins serrée qu'en avant.

93. — M. Æneipennis, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 12 1|2, larg. 4 1|2 mill.

Assez large, tête et prothorax dorés; élytres bronzé verdâtre clair, un peu sombre sur la suture et les bords postérieurs ; dessous doré cuivreux, pattes vertes à reflets cuivreux sur les cuisses.

Tête plane, large, criblée de points relativement assez gros, clairsemée d'une légère pubescence lanugineuse.

Prothorax un peu élargi et légèrement arrondi en arrière, droit sur les côtés en avant; il est couvert sur le disque de points enfoncés peu serrés, la ponctuation se resserre davantage sur les côtés et surtout les côtés antérieurs.

Ecusson arrondi en arrière et sur les côtés.

Elytres impressionnées à la base, un peu plus large que le prothorax, parallèles en avant, rétrécies et fortement denticulées en arrière, l'extrémité de chacune armée d'une forte épine aigue ; elles sont parcourues par des lignes de gros points, transversaux sur les côtés et en arrière, où ils sont rugueux, obsolètes vers la suture avec une ponctuation éparse dans cette région.

Dessous fortement ponctué sur les côtés, plus finement au milieu; prosternum ayants des points enfoncés médiocrement et régulièrement espacés.

94. — M. Auratus, H. Deyr. *I. Arrow.*

Long. 10 1/2, larg. 4 mill.

Doré, brillant en-dessus, sombre sur le bord postérieur des élytres; dessous bronzé cuivreux; prosternum doré; pattes antérieures vertes en avant.

Tête criblée d'une assez forte ponctuation.

Prothorax très-légèrement bombé, droit sur les côtés antérieurs un peu élargi et arrondi en arrière avec les angles postérieurs très-légèrement rentrants; ponctuation du disque moyenne, celle des côtés plus forte et serrée.

Elytres très-peu plus larges que le prothorax; subparallèles en avant, un peu élargies au milieu, denticulées médiocrement sur les côtés postérieurs et en arrière; parcourues par des lignes de petits points transversaux assez gros sur les côtés, effacés en arrière sauf sur le bord où ils sont ruguleux.

Dessous du corps fortement ponctué; prosternum très-régulièrement couvert de petits points qui ne sont serrés que sur les côtés antérieurs.

Je n'ai à ma disposition qu'un seul exemplaire de cette espèce qui peut-être varie un peu pour la teinte selon les individus.

95. — M. Viridi-Auratus, H. Deyr. *Amboine.*

Long. 11, larg. 4 mill.

Vert doré en-dessus; tête, côtés du prothorax (parfois côtés des élytres) et dessous du corps doré cuivreux; pattes vertes; ponctuation du prothorax assez écartée.

Cette espèce est assez voisine de la précédente, il suffira d'en signaler les différences pour la distinguer :

Un peu plus allongée, moins brillante; prothorax non bombé, sa ponctuation plus écartée; élytres plus parallèles, plus fortement épineuses au bout et non rembrunies sur les bords latéraux postérieurs.

Dessous du corps plus brillant; prosternum à ponctuation un peu plus écartée sur le milieu.

Quoique voisine, je n'ai aucun doute sur la valeur de cette espèce qui ne peut être réunie à la précédente.

G. **PHILANTHAXIA**, H. Deyr.

Tête carrée; front large, légèrement bombé. (Pl. IV, fig. 12.)

Yeux petits, ovales, parallèles, aussi écartés en arrière qu'en avant; cavités antennaires petites et transversales situées au bas du front, médiocrement distantes entre elles.

Epistome petit, échancré au milieu, rétréci à la base par les cavités antennaires.

Antennes petites, grêles; 1er article assez allongé, 2e presque aussi gros, très-court, 3e grêle, de même longueur que le précédent, 4 à 11 courts, sub-égaux, dentés en scie; fossettes porifères terminales.

Prothorax transversal, droit à la base, juxtaposé aux élytres et de même largeur qu'elles, arrondi sur les côtés, très-rétréci en avant; la carène latérale située inférieurement, rentrant surtout en avant.

Ecusson moyen, en triangle transversal, concave.

Elytres carrées aux épaules, larges et parallèles, rétrécies en arrière, où elles sont munies d'une marge aplatie légèrement en gouttière et très-finement denticulée sur son bord.

Abdomen paraissant de quatre segments par suite de la complète soudure des deux premiers, qui, à eux seuls occupent les deux tiers environ de sa longueur.

Tarses semblables à ceux des *Anthaxia*.

Corps aplati, très-large et court.

96. — P. Curta. H. Deyr. *Péninsule de Malacca.* (Pl. II, fig. 8.)

Long. 7, larg. 3 1|2 mill.

Large, courte, parallèle, également atténuée aux extrémités, bleu-verdâtre en-dessus, noir-bronzée en-dessous; élytres fortement striées, les intervalles arrondis et relevés; surface finement rugueuse partout.

Tête légèrement convexe, criblée par une ponctuation très-serrée, régulière et peu profonde, laissant une petite plaque ponctiforme très-brillante au milieu du front, on peut définir cette ponctuation en disant que la tête est couverte d'un fin réseau à mailles très-régulières.

Prothorax du double plus large que long, un peu gibbeux au milieu antérieur; côtés coupés très-obliquement en avant, arrondis au milieu,

légèrement obliques presque droits en arrière; il est couvert d'un réseau très-fin comme la tête, mais les mailles s'agrandissent un peu en arrière et sur les côtés.

Ecusson en triangle transversal, noir un peu brillant, creusé au milieu avec une espèce de tubercule obsolète en avant.

Elytres fortement striées, les intervalles relevés en côtes; obliquement rétrécies à l'extrémité; couvertes de fines rides transversales qui les rendent uniformément rugueuses; elles ont de chaque côté de l'écusson, à une petite distance de la base, une forte impression qui va jusqu'à la moitié de la largeur de l'élytre, et en dehors de cette première impression une seconde plus étroite, longeant le bord antérieur à une très-faible distance et touchant le bord externe.

Abdomen luisant, couvert d'un fin réseau très-superficiel, moins serré que celui de la tête; milieu du corps et prosternum finement rugueux.

G. **ANTHAXIA**, Eschs.

97. — A. Miranda, H. Deyr. *Malacca* (*Singapoor*).

Long. 7 1|2, larg. 3 mill.

Verte; prothorax orné de deux grandes taches noires veloutées; élytres violet sombre, noir velouté en avant; le bord antérieur, le quart de la suture en avant, une ligne courbe partant de l'épaule et aboutissant sur le bord latéral en arrière du milieu, d'un beau vert.

Tête ayant entre les yeux une impression assez ponctiforme au milieu non limitée sur ses bords; elle est finement rugueuse partout.

Prothorax de la largeur de la tête en avant, un peu élargi sur les côtes en arrière, légèrement sinué avant les angles postérieurs, finement rugueux sur toute sa surface, ridé finement en travers sur le disque; il est orné un peu en avant, de deux grandes taches qui se touchent au milieu et semblent circonscrire sur le disque postérieur un espace arrondi de la couleur du fond, ces taches ne touchent aucun des bords.

Ecusson violet-noir mat.

Elytres atténuées à partir de l'épaule, découvrant les bords de l'abdomen, finement rugueuses, mates sauf la région suturale en arrière qui est un peu plus brillante que le reste; l'espace circonscrit par la ligne courbe de l'épaule, ainsi que la partie du disque située entre cette ligne et la couleur verte de la suture sont d'un noir profond velouté.

Dessous du corps brillant, couvert de petits cercles superficiels simulant des écailles; milieu de la poitrine et prosternum rugueux.

98. — A. Occipitalis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 6, larg. 2 1/3 mill.

Tête bleu verdâtre, étroitement violet métallique en arrière; prothorax noirâtre, vert sur les côtés en avant, doré aux angles postérieurs, bleu au milieu; élytres d'un violet bronzé, noir velouté sur les bords en arrière de l'épaule, vert doré à la base et sur le quart antérieur de la suture; une faible ligne courbe verte part de l'épaule et aboutit en arrière du milieu sur le bord, circonscrivant la partie veloutée latérale; dessous et pattes bleus, les quatre derniers segments abdominaux et le dessous du prothorax, sauf le bord, bronzé violacé métallique.

Tête rugueuse, déprimée sur le front.

Prothorax un peu élargi sur les côtés, arrondi en avant, droit et rentrant légèrement en arrière, finement rugueux sur les parties métalliques, obsolètement rugueux sur les parties noires.

Ecusson violet sombre.

Elytres finement rugueuses, brillant légèrement sur la région suturale, très-légèrement plus étroites que la plus grande longueur du prothorax.

Dessous brillant, finement ponctué partout comme chez la précédente.

99. — A. Violaceiventris, H. Deyr. *Malacca* (*Singapoor*).

Long. 4 1/2, larg. 1 3/4 mill.

Violette; épistome, bords des yeux, milieu du bord latéral du prothorax, une fine ligne sur le bord antérieur, une plus large au milieu en arrière, bord antérieur des élytres et suture sur le quart de la longueur d'un vert bleuâtre; côtés des élytres en arrière des épaules noir velouté, cette dernière partie limitée par une trace peu visible de ligne verte.

Voisine de la précédente de laquelle elle ne diffère que par les couleurs et la taille, la ponctuation étant la même.

Tête déprimée au milieu.

Prothorax un peu dilaté sur les côtés qui sont anguleusement arrondis.

Elytres semblables pour la forme à l'*Occipitalis;* couleur verte du milieu postérieur du prothorax, du bord antérieur des élytres et de la suture formant une croix dont les bras sont plus étroits que le montant, avec l'écusson violet au milieu.

Dessous violet métallique bronzé.

100. — A. Sarawackensis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4, larg. 1 1/2 mill.

Bronzé sombre, peu brillant, finement rugueuse sur toute sa surface; front non déprimé; prothorax très-légèrement plus large à la base qu'en avant, fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur légèrement en arrière du milieu.

Tête finement rugueuse à la loupe simple, mais vue avec un plus fort grossissement on voit qu'elle est couverte d'une ponctuation longitudinale simulant parfaitement des écailles.

Prothorax couvert d'un très-fin réseau bien visible seulement à l'aide d'une forte loupe, chaque maille en est sub-arrondie avec un petit point au milieu ; il existe de chaque côté à une petite distance de la base une impression transversale.

Elytres de la largeur de la base du prothorax, subparallèles dans leur moitié antérieure, fortement impressionnées transversalement près de leur base qui est relevée un peu en carène ; elles sont plus fortement rugueuses vers la région scutellaire et ont un espace plus lisse sur la suture dans leur moitié postérieure.

Dessous du corps plus brillant que le dessus ; abdomen presque lisse à la vue simple, mais marqué de petits cercles superficiels ponctués au milieu, vu avec un certain grossissement.

G. **CASTALIA**, Castelnau et Gory.

101. — C. Bipustulata, Boisd. *Amboine, Céram.*

Bupr. Bipustulata. Boisd. Voy. aut. du monde (d'Urville). T. II, pag. 83.

Castalia Bimaculata, Cast. et Gory. Mon. Castal. Pl. I, fig. 1. (Nec *Bup. Bimaculata*, Linn.)

102. — C. Cyanipennis, H. Deyr. *Célèbes (Ménado).*

Long. 25, larg. 8 mill.

D'un beau bleu d'indigo brillant à reflets pourprés; tête sur le front et prothorax sur les côtés à reflets métalliques dorés; dessous bronzé cuivreux brillant; élytres fortement rugueuses sur les côtés.

Tête à reflets dorés, non ou très-peu déprimée au milieu, criblée de points enfoncés bleus dans le fond.

Prothorax de la largeur des élytres, fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur vers le milieu ; bleu avec une large bordure latérale d'un bronzé doré; légèrement creusé en ligne longitudinale au milieu avec un gros point enfoncé à la base ; il est fortement ponctué, les points serrés partout, surtout vers les bords, toute la ponctuation est bleue dans son fond.

Elytres parallèles, arrondies et finement denticulées au bout, parcourues par cinq côtes carêniformes, dont la première, située près de la suture, s'arrête au milieu de la longueur; les intervalles des côtes relevés et arrondis; elles sont couvertes d'une très-forte ponctuation qui envahit complétement les 5e et 4e côtes latérales et parfois même une grande partie de la 3e un peu en arrière de l'épaule.

Dessous criblé d'une ponctuation fine et serrée; d'un bronzé cuivreux brillant, avec les sutures et les pattes à reflets vert-bleuâtres ; tarses bleus.

C'est, de toutes les espèces à moi connues, celle dont la ponctuation prothoracique est la plus enfoncée et la plus serrée sur le disque.

103. — C. Curta, H. Deyr. *Célèbes* (*Ménado*).

Long. 14, larg. 5 mill.

Courte, parallèle; tête, côtés et bordure antérieure du prothorax, ainsi que le dessous du corps, d'un cuivreux foncé à reflets violacés; disque du prothorax noirâtre; élytres violet foncé.

Tête plane criblée de gros points cuivreux dans leur fond.

Prothorax arrondi sur les côtés en avant, en ligne presque droite, un peu oblique en dedans, en arrière ; sa plus grande largeur en avant du milieu ; il est un peu déprimé au milieu et couvert de gros points un peu plus écartés sur le disque où ils sont bleuâtres, très-serrés et cuivreux sur les parties latérales ; au milieu de la base existe un gros point enfoncé situé au centre d'un triangle dépourvu de ponctuation.

Elytres courtes, larges, parallèles, arrondies à l'extrémité, celle-ci finement épineuse; parcourues par cinq côtes, la suturale s'arrêtant au milieu de la longueur, les intervalles un peu relevés; elles sont couvertes d'une assez grosse ponctuation qui envahit complétement la 5e et la 4e côte, la 3e est simplement un peu ponctuée.

Dessous rouge cuivreux violacé, criblé de points enfoncés; milieu du premier segment de l'abdomen d'un beau bleu et lisse; milieu de la poitrine et partie interne des jambes verdâtres ; tarses bleu foncé.

G. **CALODEMA**, Castelnau et Gory.

104. — C. Wallacei, H. Deyr. *N. Guinée.* (Pl. II, fig. 9.)

Long. 46, larg. 17 mill.

Vert métallique brillant; prothorax orné de chaque côté d'une grande tache d'un beau rouge; élytres d'un beau bleu verdâtre, ornées d'une large bande transversale d'un beau jaune un peu orangé, occupant presque leur moitié antérieure, et sur chacune, aux trois quarts de leur longueur, d'une petite tache transversale de même couleur située au milieu.

Forme générale un peu plus étroite et plus parallèle que celle de la *C. Kirbyi.*

Tête un peu plus étroite, fortement ponctuée, avec un espace lisse au milieu du front et un fin sillon en arrière.

Prothorax bi-sinueux en avant, rétréci antérieurement, un peu arqué sur les côtés, sinueux près des angles antérieurs; sa ponctuation est fine et assez écartée sur le disque, un peu plus grosse et plus écartée sur les côtés, surtout vers les angles postérieurs; les taches latérales en carré un peu allongé coupé obliquement en avant, elles envahissent le bord latéral sur presque tout leur parcours et se répètent en-dessous en s'agrandissant encore.

Ecusson en triangle ogival allongé, lisse.

Elytres très-légèrement plus larges que le prothorax, lobées chacune à leur base près de l'écusson, parallèles dans leur moitié antérieure, légèrement rétrécies en ligne courbe en arrière jusqu'à l'extrémité qui est largement échancrée et bi-épineuse chez chacune; elles sont parcourues par treize stries incomplètes ponctuées d'assez gros points, les intervalles très-finement et éparsement ponctués; la suture très-étroitement, leur bord antérieur un peu plus largement et un peu plus de leur moitié postérieure d'un beau bleu verdâtre métallique; leur petite moitié antérieure et sur le milieu de chacune (aux trois quarts de la longueur) une petite tache transversale d'un beau jaune de chrôme un peu orangé.

Dessous brillant, finement ponctué sur les côtés et les pattes; segments de l'abdomen ornés chacun de deux taches latérales d'un beau jaune, ces taches se réunissant au milieu sur le dernier segment.

Je me fais un devoir de dédier ce magnifique insecte à M. Wallace, comme étant le plus remarquable Buprestide rapporté par ce célèbre voya-

geur, à qui les sciences naturelles et en particulier l'Entomologie doivent de si admirables découvertes.

L'histoire de ce coléoptère est assez curieuse : un papou voyant M. Wallace récolter des insectes, lui fit comprendre qu'il en avait dans sa case un bien plus beau que ceux qu'il lui voyait prendre; l'européen ayant témoigné le désir de voir cette merveille, ne fut pas peu étonné lorsqu'il vit notre confrère insulaire lui apporter, précieusement renfermé dans sa boîte à bétel, l'insecte en question qu'il avait trouvé pendant une de ses courses dans l'intérieur de l'île (on sait que les européens n'y peuvent pas pénétrer). Ce fut le sujet d'un échange entre les deux entomologistes, mais il faut bien l'avouer, l'amour du gin et de la verroterie l'emporta sur l'amour de la nature chez le sauvage qui sans doute ignorait que : *Natura maxime miranda in minimis.*

G. **SPONSOR**, Guér.

105. — S. Nigritus, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*).

Long. 3 1|4, larg. 2 mill.

Noir profond, brillant; large aux épaules, brusquement rétréci en avant, plus conique en arrière ; élytres séparément arrondies à leur extrémité.

Tête légèrement convexe, très-finement ponctuée.

Prothorax fortement rétréci en avant, presque droit sur les côtés; couvert d'une ponctuation moyenne, serrée et très-régulière.

Ecusson petit en triangle aigu.

Elytres exactement de la largeur du prothorax à la base, leur plus grande largeur est aux épaules, où elles sont arrondies assez largement et de là régulièrement rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'à l'extrémité; leur ponctuation est assez grosse, peu serrée proportionnellement à celle du prothorax, nulle sur un petit espace près de l'écusson, elle semble disposée en lignes peu régulières.

Dessous assez fortement ponctué sur l'abdomen.

106. — S. Cuneiformis, H. Deyr. *I. Salwatty* (*N. Guinée*).

Long. 2 1|3, larg. 1 1|4 mill.

Noir bronzé brillant ; allongé ; élytres fortement rétrécies des épaules à l'extrémité, où elles sont conjointement arrondies.

Tête bronzée à ponctuation forte et espacée.

Prothorax fortement rétréci en avant, droit sur les côtés, sa ponctuation espacée, assez forte en arrière, un peu moins en avant.

Elytres ayant comme chez le précédent leur plus grande largeur en arrière de la base, fortement rétrécies en ligne un peu courbe à partir des épaules; elles sont un peu creusées chacune le long de la suture vers l'extrémité, leur ponctuation est un peu espacée, disposée en ligne et nulle dans la région scutellaire postérieure, cet espace lisse est circonscrit par une petite strie courbe ponctuée.

Dessous fortement ponctué lisse au milieu.

G. **BELIONOTA**, Eschs.

Tableau des espèces récoltées par M. Wallace :

A. Elytres non denticulées sur les bords en arrière.	
B. Ecusson ponctué plus ou moins finement.	
C. Dessous du corps rouge de feu éclatant, segments de l'abdomen bordés de bleu foncé.	*Mniszechii.*
CC. Dessous du corps vert au moins au milieu.	
D. Elytres doré métallique ou vert brillant à la base, passant au rouge pourpre en arrière, l'extrémité parfois d'une belle couleur d'acier bleui.	*Sumptuosa.*
DD. Elytres bronzées ou bleuâtres sans taches latérales.	
a. Elytres et prothorax bronzé uniforme un peu verdâtre, parfois les angles postérieurs du second et l'écusson un peu cuivreux.	*Ænea.*
b. Elytres et prothorax bleu verdâtre foncé, le second toujours orné, aux angles postérieurs, de rouge pourpré; écusson toujours de même couleur que les élytres.	*Scutellaris.*
DDD. Elytres ornées latéralement d'une tache rouge métallique mal limitée intérieurement; elles sont bronzées en avant, bleuâtres en arrière.	*Stigma.*
BB. Ecusson sans aucune trace de ponctuation.	
a. Dessus noir-bronzé, dessous bleu plus au moins noirâtre, taille grande.	*Gigantea.*

b. Elytres couleur de feu-doré éclatant, dessous vert clair brillant. *Bonneuilii.*

c. Elytres d'un bleu ou bronzé sombre, à reflets pourprés; dessous bleu foncé, côtés de la poitrine, des segments abdominaux et pattes bronzé cuivreux. *Fallaciosa.*

AA. Elytres denticulées sur les bords en arrière; écusson imponctué et doré.

a. Elytres bronzé sombre, un simple reflet violacé sur le bord externe. *Bonvouloirii.*

b. Elytres bronzé clair, bordure à partir de l'arrière des épaules et extrémité rouge doré vif. *Vuillefroyi.*

c. Elytres bronzé verdâtre brillant, une tache médiane rouge pourpré entre le bord latéral et la 3e côte. *Lacordairei.*

Observation. — La *B. Scutellaris* étant la plus répandue et se trouvant dans toutes collections, c'est à elle que j'aurai le plus souvent recours pour mes comparaisons.

107. — B. Mniszechii, H. Deyr. *I. Morty.*

Long. 30, larg. 11 mill.

Tête et prothorax dorés; élytres rouge pourpre plus clair à la base, à reflet bleuâtre en arrière, les côtes lisses et l'extrémité plus sombres; dessous rouge de feu vif; bords des segments et extrémité de l'abdomen bleu foncé; pattes et tarses bleu sombre mélangé de vert, base des cuisses rouge cuivreux, les antérieures vertes en avant.

Tête occupée au milieu par une grande et forte impression en forme de fer de lance, creusée en sillon en arrière, ayant une petite élévation au milieu de la partie la plus large de l'impression; elle est fortement ponctuée sur toute sa surface et un peu rugueuse sur l'épistome; antennes noirâtres, sombres même à la base.

Prothorax un peu plus allongé que chez la *B. Scutellaris*, ses angles postérieurs plus prolongés en arrière; sa ponctuation est à peu près de même grosseur mais plus écartée; il est doré avec des reflets rougeâtres et verdâtres; le fond des impressions subbasilaires est violet sombre.

Ecusson vert de laque à reflets rougeâtres au milieu, cuivreux métalli-

que seulement à la base en-dessous du prothorax, il est couvert d'une ponctuation très-fine et clair-semée.

Elytres un peu moins rétrécies en arrière que chez la *B. Scutellaris*, leur ponctuation plus écartée surtout en avant, les côtes lisses moins élevées.

Dessous peu largement creusé au milieu de l'abdomen, les bords du sillon non carênés, très-arrondis; il est criblé de petits points réguliers et allongés; couleur bleue occupant le tiers de chaque segment; prosternum bombé, très-finement ponctué, vert sur les côtés antérieurs.

108. — B. Sumptuosa, Cast. et Gory. *Iles Moluques*, (*Morty*, *Gilolo*, *Batchian*, *Ternate*, *Makian*, *Amboine*, *Céram*, *Bourou*.)

Bel. Sumptuosa, Cast. et Gory. Mon. Belio. Pl. 1, fig. 4. Texte pag. 5.

Observation. — La description des auteurs a été faite sur un exemplaire petit et peu coloré.

109. — B. Ænea, H. Deyr. *N. Guinée*, *Waigiou*, *Key*, *Arrow*, *Matabilla*.

Long. 26, larg. 10 mill.

Bronzé sombre, parfois un peu doré ou bleuâtre; angles postérieurs du prothorax parfois légèrement cuivreux; dessous bronzé, milieu du corps vert ou doré.

Voisine de *B. Scutellaris*, mais généralement plus petite.

Tête semblable; *Prothorax* n'ayant jamais les angles postérieurs rouge pourpré.

Ecusson ayant toujours une teinte voisine de celle des angles postérieurs du prothorax, variant selon les individus.

Elytres bronzées, jamais aussi bleues (quand elles ont une tendance à cette couleur) que chez sa congénère; ponctuation semblable, mais jamais aussi obsolète à l'extrémité.

Dessous plus fortement ponctué variant du vert au doré sur le milieu du corps.

110. — B. Scutellaris, Fabr. *Sumatra*, *Céram*, *Bornéo*, etc., etc.

Buprestis Scutellaris, Fabr. Syst. eleuth. T. II, pag. 203.

111. — B. Stigma, Fabr. *Bornéo, Singapoor*, etc., etc.
Buprestis Stigma. Fabr. Syst. eleuth. T. II, pag. 203.
Buprestis Metastica, Illig. Arch. Wied. T. I, pag. 121.

112. — B. Gigantea, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 33 à 42, larg. 13 à 15 1/2 mill.

Robuste, noir plus ou moins bronzé à reflets violacés en-dessus; dessous noir bleuâtre plus ou moins foncé, parfois vert-bleu noirâtre.

Tête impressionnée en fer de lance, l'impression plane en avant, très-profonde en arrière, couverte de gros points ombiliqués, serrés en avant, plus écartés en arrière; bords des yeux et occiput plus finement ponctués et rugueux.

Prothorax court et large, très-oblique sur les côtés en avant, droit en arrière, rectangle aux angles postérieurs qui sont légèrement bronzés; il est couvert d'une ponctuation, fine sur le disque, plus grosse sur les côtés, laissant un assez large espace lisse au milieu; fossettes transversales grandes et fortement ridées à leur partie interne.

Ecusson allongé sans trace de ponctuation.

Elytres rétrécies à partir de l'épaule, les côtes bien prononcées, leur ponctuation un peu plus forte et plus écartée que chez la *Scutellaris;* elles sont arrondies au bout et anguleuses plutôt qu'épineuses à l'angle sutural.

Dessous ponctué finement et obsolètement sur le prosternum, un peu plus fortement sur la poitrine et au milieu de l'abdomen dont le sillon longitudinal en gouttière assez étroite, s'élargit graduellement de la base à l'extrémité.

Observation. Depuis que cette description est faite, il nous est arrivé de Cochinchine une variété ayant le prothorax et la tête d'un beau violet pourpré.

113. — B. Bonneuilii, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 25, larg. 9 1/4 mill.

Verte en-dessous; prothorax étroit en avant, doré éclatant sur le disque, sa ponctuation clairsemée; écusson sans trace de ponctuation; élytres d'un rouge doré éclatant.

Tête vert doré, profondément sillonnée entre les yeux, impressionnée et rugueuse en avant et le long des yeux, éparsément ponctuée sur les bords du sillon; articles un et deux des antennes dorés, les suivants vert sombre.

Prothorax doré en-dessus, vert latéralement, relativement petit, fortement rétréci en avant, les angles postérieurs non prolongés en arrière, ponctuation fine et clair semée sur le milieu du disque, un peu plus grosse et plus serrée sur les côtés, subrugueuse latéralement.

Ecusson sillonné très-finement dans presque toute sa longueur, mais un peu plus largement à la base.

Elytres rétrécies légèrement à partir des épaules jusqu'au milieu où l'obliquité devient plus forte jusqu'à l'extrémité qui est arrondie avec l'angle sutural assez fortement épineux; elles sont couvertes d'une ponctuation plus grosse (quoique peu profonde) et plus écartée que chez la *Scutellaris.*

Dessous, pattes et tarses d'un beau vert éclatant, un peu bleuâtre par places; le bord des segments abdominaux bleu, étroitement au milieu, plus largement sur les côtés; sillon médian de l'abdomen étroit, non carêné sur ses bords excepté vers l'extrémité.

Je dédie cette magnifique espèce à M. le vicomte Roger de Bonneuil, dont la collection, quoique peu ancienne, renferme déjà un nombre considérable d'espèces hors-ligne comme rareté et beauté.

114. — B. Fallaciosa, H. Deyr. *Malacca*, *Sumatra*, *Amboine*, *Manille.*

Larg. 25, larg. 9 1/4 mill.

Bleu noirâtre ou bronzé sombre presque toujours à reflets cuivreux pourprés très-prononcés sur les élytres; angles postérieurs du prothorax d'un rouge de feu ou pourpré; dessous du corps bleu sombre; côtés de la poitrine, pattes et une tache de chaque côté sur les segments abdominaux d'un bronzé cuivreux.

Bel. Scutellaris, Var. Cast. et Gory. G. Belionota, pag. 4.

Très-voisine pour la forme (quoi qu'un peu plus acuminée) de *B. Bonneuilii*; écusson imponctué comme elle; plus voisine pour la couleur du dessus de *B. Scutellaris* avec laquelle elle a toujours été confondue par les auteurs, ce qui prouve combien peu ils l'ont examinée, attendu que ces deux espèces n'ont presque rien de commun; il suffira donc de signaler les principales différences pour les distinguer de suite.

Prothorax de celle-ci plus petit, beaucoup plus rétréci en avant, c'est-à-dire plus trapèzoïdal; sa ponctuation plus grosse et plus écartée, se réduisant sur les angles postérieurs à quelques gros points laissant parfois d'assez grands espaces lisses.

Ecusson sans trace de ponctuation ; toujours ponctué chez la *B. Scutellaris*.

Elytres plus rétrécies en arrière, ponctuation un peu plus grosse et plus écartée, couleur assez rarement semblable à la *B. Scutellaris*, qui est toujours verdâtre foncé, ce qui est chez celle qui nous occupe une assez rare exception, la généralité étant bleu noirâtre ou bronzé cuivreux très-sombre à reflets pourprés très-fortement prononcés.

Dessous toujours bleu sombre, avec les pattes, les côtés de la poitrine et les taches latérales de l'abdomen bronzé cuivreux brillant, tandis que le dessous est toujours vert avec les côtés de l'abdomen entièrement d'un bronzé sale chez *B. Scutellaris*.

115. — B. Bonvouloirii, H. Deyr. *Gilolo.*

Long. 23, larg. 8 mill.

Parallèle, bronzé-sombre à reflets pourprés ; prothorax ayant en arrière (près des angles postérieurs et touchant la base) une petite tache d'un cuivreux rosé ; écusson doré éclatant ; bord externe des élytres violet sombre, finement denticulé en arrière ; suture épineuse.

Tête bronzé cuivreux, largement et fortement impressionnée en ligne un peu oblique le long des cavités antennaires, ayant ainsi trois carênes en avant du front, dont deux bordant les cavités et une au milieu séparant les deux impressions latérales, une troisième impression se trouve en arrière joignant les deux premières, toutes ces parties ayant de gros points ombiliqués serrés ; bords des yeux finement rugueux ; parties en relief éparsement ponctuées ; occiput vert ou doré métallique brillant ; épistome légèrement échancré en arc de cercle.

Prothorax étroit, parallèle en arrière, rétréci obliquement en avant ; impressions ou fossettes transversales profondes ; disque et angles postérieurs ayant quelques points peu serrés, côtés criblés de points plus gros et plus rapprochés, confluents sur les angles antérieurs.

Ecusson doré éclatant, un peu plus foncé à la pointe, sans trace de ponctuation.

Elytres parallèles en avant, régulièrement rétrécies en ligne courbe, à partir du milieu, dentelure latérale peu marquée, très-écartée, remontant plus haut que le milieu ; elles sont criblées d'une ponctuation très-régulière, plus serrée que celle de la *B. Scutellaris*, les points surtout plus relevés à leur bord antérieur, c'est-à-dire que leur enfoncement est oblique d'arrière en avant et non vertical ; les côtes sont assez fortement relevées, la plus latérale envahie antérieurement par la ponctuation.

Dessous et pattes bronzés, milieu du corps vert doré, abdomen bronzé, ayant sur chaque segment deux petites taches triangulaires situées sur les carènes de la gouttière médiane; prosternum finement et très-éparsement ponctué.

116. — B. Vuillefroyi, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 21, larg. 7 1/4.

Bronzé-doré assez brillant; partie antérieure et bord postérieur du prothorax ainsi que l'écusson dorés ou vert doré vif; élytres denticulées en arrière et sur les côtés, bordées par une large bande rouge de feu éclatant.

Tête impressionnée comme chez *B. Bonvouloirii*, les carènes étant plus prononcées, on pourrait la définir ainsi : munie en avant de trois petites carènes longitudinales, en arrière de deux tubercules allongés acuminés postérieurement et bordant une étroite impression médiane ; elle est bronzée avec la ponctuation plus claire, celle-ci assez serrée dans les impressions, très-éparse sur les deux tubercules et assez finement rugueuse le long des yeux ; ces derniers bordés intérieurement par une très-fine carène ; épistome légèrement bi-sinueux.

Prothorax étroit et parallèle, arrondi sur les côtés antérieurs, couvert d'une ponctuation assez écartée sur le disque, un peu plus serrée sur les côtés ; il est bronzé sombre ; le bord antérieur (largement en pointe sur le disque), deux petites taches latérales et le bord postérieur étroitement d'un doré éclatant.

Ecusson sans trace de ponctuation, un peu plus foncé, mais aussi éclatant que le dessin du prothorax.

Elytres parallèles en avant, forme générale et denticulation semblables à peu près à celles de la précédente espèce ; ponctuation plus serrée que chez la *B. Scutellaris*, côte externe envahie en partie par elle ; la bordure rouge de feu commence en arrière de l'épaule, occupe latéralement l'espace entre le bord et la troisième côte, ainsi que l'extrémité où elle s'élargit un peu.

Dessous du corps vert doré, bronzé sur les côtés ; tarses bleus ; parfois les cuisses à reflets rouge cuivreux, ou bleues aux genoux ; prosternum finement ponctué.

Je dédie cette espèce à M. Félix de Vuillefroy qui, par son zèle pour l'Entomologie, fait prévoir en lui un ardent travailleur en même temps qu'un profond observateur.

117. — B. LACORDAIREI, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 19 à 25, larg. 6 1/4 à 8 mill.

Etroite et allongée, vert-bronzé doré; écusson doré éclatant; élytres ornées latéralement d'une tache d'une rouge pourpré occupant environ le tiers médian entre la troisième côte et le bord.

Voisine de la précédente, mais plus étroite et plus allongée, d'une autre couleur.

Tête impressionnée comme ses deux congénères, ayant en avant trois carênes et en arrière deux tubercules; bronzé-sombre, à ponctuation plus claire et brillante; épistome bisinueux en avant avec une dent médiane large et courte.

Prothorax semblable à la *B. Vuillefroyi*, seulement un peu plus fortement ponctué; bronzé verdâtre et brillant, bord antérieur un peu doré.

Ecusson, doré éclatant, imponctué.

Elytres parallèles, allongées, à ponctuation plus serrée que celle de *B. Scutellaris*, quatrième côte envahie par elle en avant; tache latérale mal limitée en arrière.

Dessous doré à reflets verdâtres, côtes et pattes bronzées; base des cuisses dorée; tarses bleu-verdâtres.

G. **CHRYSOBOTHRIS**, Eschsch.

Tableau des espèces récoltées par M. Wallace :

I. Noir-verdâtres, vertes, bleues ou violettes avec des taches claires bleues ou vertes sur les élytres.

A. Cuisses antérieures armées en avant d'une dent aigue, précédée d'une carêne denticulée ou seulement d'une autre dent plus petite; espèces grandes, corps large, yeux très-rapprochés en arrière; élytres denticulées sur les bords à partir des épaules.

B. Prothorax orné d'une tache de feu sur les angles postérieurs.

a. Elytres bleu clair, avec des tâches vertes impressionnées plus claires encore que le fond. *Cyanipennis.*

b. Elytres vert foncé, plus claires et bleuâtres sur

les bords, ornées de taches légèrement impressionnées vert clair. *Superba.*

BB. Prothorax unicolore, élytres noir bronzé. *Cavifrons.*

AA. Cuisses antérieures armées d'une forte dent très-large à la base.

B. Prothorax sombre sans tache rouge aux angles postérieurs. *Militaris.*

BB. Prothorax ayant les angles postérieurs d'un rouge de feu plus ou moins étendu.

C. Front non déprimé, plaque arrière-frontale (1) très-peu en relief. *Elongata.*

CC. Front déprimé ou plan, plaque arrière-frontale en relief, tranchante ou au moins anguleuse sur son bord antérieur.

D. Yeux plus ou moins, mais relativement assez écartés en arrière.

E. Dernier segment abdominal nettement carêné au milieu.

F. Taches vertes des élytres, grandes, celles du milieu de la base allongées. *Ellyptica.*

FF. Taches des élytres petites.

G. Cavités antennaires très-grandes, carênes les bordant à l'intérieur envahissant l'épistome.

a. Tête ♂ bronzé cuivreux, occiput vert avec une tache sombre, ♀ verte avec l'impression frontale bronzée; cuisses antérieures et médianes bronzé cuivreux en avant; hanches postérieures bleu sombre, noirâtres en dehors. *Occipitalis.*

b. Front bronzé doré, occiput verdâtre; cuisses médianes et postérieures vert bleuâtre; cuisses antérieures en avant, côtés du prothorax en dessous et hanches postérieures en dehors, rouge cuivreux. *Unica.*

c. Tête et cuisses entièrement vertes, une petite tache pourpré sombre à la partie externe des hanches postérieures. *Cyanescens.*

(1) Je donne ce nom à la partie en relief situé en arrière du front et qui existe à différents degrés chez toutes les espèces.

GG. Cavités antennaires médiocres, épistome rétréci par elles à sa base, mais non envahi par leurs carênes internes, tête et pattes d'un vert éclatant. *Collaris.*

GGG. Cavités antennaires petites, épistome large à la base. *Latifrons.*

EE. Dernier segment abdominal non carêné au milieu. *Dissimilis.*

DD. Yeux fortement rapprochés en arrière.

E. Dernier segment abdominal carêné au milieu.

F. Cavités antennaires très-grandes, leurs carênes internes envahissant une partie de l'épistome. *Cupriceps.*

FF. Cavités antennaires petites.

G. Tête, prothorax, cuisses antérieures et intermédiaires bronzés, taches du prothorax n'occupant que les angles postérieurs. *Æneicollis.*

GG. Tête bronzée, cuivreuse ou dorée au milieu seulement, prothorax vert ou vert doré.

a. Taches rouges n'occupant que les angles postérieurs du prothorax, ce dernier traversé par deux lignes pourpré sombre, l'une à la base, l'autre en avant du milieu. *Insolata.*

b. Taches rouges occupant tout le côté du prothorax, pas de lignes transversales pourprées. *Perplexa.*

c. Taches rougeâtres touchant à peine les angles du prothorax, mais s'étendant sur la base jusqu'au lobe médian. *Basalis.*

EE. Dernier segment abdominal non carêné, taches rouges du prothorax s'étendant sur les côtés, tête impressionnée en rond entre les yeux, l'impression ne touchant pas ces derniers. *Circulo-impressa.*

CCC. Plaque arrière-frontale remplacée par une légère élévation confondue en avant avec le front. *Confusa.*

BBB. Base du prothorax entièrement et disque en partie envahis par la couleur des angles postérieurs, ou d'une couleur uniforme claire.

a. Base du prothorax et la plus grande partie du disque d'un rouge cuivreux brillant, fond des élytres bleu foncé. *Cupricollis.*

b. Base, côtés et milieu du prothorax, ainsi que le

fond des élytres, d'un violet sombre à reflets pourprés. *Nigro-violacea.*

c. Prothorax vert bleuâtre, fond des élytres violet sombre à reflets pourprés. Id. var.

II. Bronzées avec trois points enfoncés sur chacune des élytres, ces points seulement plus clairs et plus métalliques que le fond, ou doré verdâtre, souvent le milieu du corps vert brillant en dessous; cavités antennaires petites.

A. Une plaque arrière-frontale tranchante en avant.

B. Rides du front circulaires, transversales au centre.

C. Centre des rides situé en avant, c'est-à-dire très-peu au-dessus des cavités antennaires.

D. Ces rides assez serrées, bien marquées seulement en avant; obsolètes en arrière où elles arrivent à être remplacées par des points. *Nigripennis.*

DD. Rides bien marquées partout.

a. Corps large, bronzé-verdâtre sombre en-dessus. *Tristis.*

b. Corps étroit et parallèle, bronzé rougeâtre cuivreux en-dessus. *Parallela.*

CC. Centre des rides situé à peu près à égale distance des cavités antennaires et du bord de la plaque arrière-frontale.

a. Rides fines et serrées. *Delenifica.*

b. Rides grosses et écartées. *Auro-punctata.*

BB. Rides ovalaires longitudinalement au centre.

C. Corps court et assez large.

a. Yeux médiocrement écartés en arrière, tête du ♂ bronzée. *Chrysonota.*

b. Yeux écartés en arrière, tête du ♂ entièrement verte. *Arouensis.*

CC. Corps allongé et parallèle. *Bistripunctata.*

AA. Pas de plaque arrière-frontale. *Auricornis.*

118. — C. Cyanipennis, H. Deyr. *Amboine.*

Long. 19, larg. 9 mill.

Verte; angles postérieurs du prothorax rouge doré; élytres bleu clair, verdâtres sur les bords en avant, ornées chacune de trois impressions vertes.

Tête un peu déprimée sur le front avec une forte impression longitudinale

en-dessous de la plaque arrière-frontale, cette dernière et l'occiput criblés de petits points enfoncés ; front couvert de rides circulaires qui sont loin d'atteindre les yeux, espace entre ceux-ci et les rides finement rugueux ; épistome peu échancré et peu ponctué.

Prothorax à angles antérieurs fortement abaissés ; côtés obliques en avant, sinueux au milieu, obliquement rentrés en arrière, sa plus grande largeur située à peu de distance des angles postérieurs, ceux-ci prolongés en arrière ; base fortement bisinueuse, lobe médian échancré en arc de cercle ; il est couvert d'une ponctuation assez régulière, un peu plus serrée sur les côtés antérieurs que sur le disque, les rides transversales fines et peu prononcées ; la couleur rouge des angles occupant au plus le huitième de sa surface.

Ecusson petit, lisse, en triangle aigu.

Elytres larges, fortement lobées en avant, rétrécies légèrement de la base aux deux tiers, plus fortement rétrécies en arrière, le tout en ligne courbe assez régulière ; denticulées sur les bords à partir des épaules ; elles sont d'un beau bleu clair un peu verdâtre en avant, vertes sur le bord antérieur, la suture en avant et les impressions, ces dernières situées, l'une sur le lobe antérieur, l'autre sur le disque vers le milieu, la troisième un peu plus grande, placée aux deux tiers de la longueur vers le bord externe ; ponctuation fine régulière et assez serrée, un peu plus forte dans les impressions.

Dessous assez fortement ponctué ; prosternum rugueux en avant avec de gros points traversaux clairsemés en arrière ; dernier segment de l'abdomen fortement carêné chez la ♀ ; tarses bronzés, verdâtres à leur base, sombres à l'extrémité.

119. — C. Superba, H. Deyr. *Sumatra, Bornéo.*

Long. 19, larg. 8 1/2 mill.

D'un vert bleuâtre foncé en-dessus, vert doré clair sur la tête et en-dessous ; prothorax rouge de feu aux angles postérieurs ; élytres ornées chacune de trois taches vertes, épaules de cette couleur.

Voisine de la précédente, mais un peu plus allongée et d'un autre couleur.

Tête pareille pour la ponctuation et la forme, mais les rides circulaires formant entre elles une espèce de réseau.

Prothorax à peu près semblable, un peu plus rétréci en avant, ponctuation un peu plus forte et rides plus prononcées ; il est d'un vert sombre, plus clair sur les bords antérieur et postérieur.

Ecusson en triangle aigu, vert clair bleuâtre.

Elytres très-peu rétrécies des épaules aux deux tiers, fortement denticulées sur les bords à partir des humérus, couvertes d'une ponctuation un peu plus serrée que chez la précédente; elles ont les épaules obliquement, trois impressions et la suture antérieure d'un vert clair; les impressions plus fortement ponctuées que le fond sont situées : la première un peu allongée sur le lobe antérieur, la seconde, la plus grande sur le disque, un peu avant le milieu, la troisième aux deux tiers, légèrement vers le bord externe.

Dessous vert-doré, doré au milieu, rougeâtre sur les côtés du prothorax, fortement ponctué; prosternum ridé transversalement, finement rugueux en avant; dernier segment de l'abdomen fortement carêné; tarses bleu-verdâtre foncé.

120. — C. Cavifrons, H. Deyr. *I. Morty, Amboine.*

Long. 20, larg. 9 1/4 mill.

Bronzée; élytres noir bronzé, luisantes, ornées de trois petites impressions vert doré, épaules de cette couleur.

Voisine des précédentes pour la forme.

Tête bronzée rugueuse sur le front, fortement creusée au milieu sous la plaque arrière-frontale, celle-ci couverte d'une forte ponctuation; bords oculaires finement rugueux; partie de la tête en arrière de la plaque finement ponctuée, souvent dorée ou vert-dorée.

Prothorax rétréci en avant; angles antérieurs assez abaissés; côtés sinueux au milieu; angles postérieurs un peu rentrés latéralement et prolongés en arrière; lobe médian assez largement tronqué; il est entièrement bronzé, finement ponctué sur le disque, plus fortement sur les côtés qui sont un peu rugueux, couvert de fines rides, ces rides obsolètes sur la ligne médiane.

Ecusson un peu plus grand que chez les deux précédentes, allongé et aigu en arrière.

Elytres largement lobées et arrondies à la base, larges, à peines rétrécies à partir des épaules, régulièrement arrondies de celles-ci jusqu'à l'extrémité, la ligne courbe seulement un peu brisée au milieu; bords fortement denticulés; leur surface est luisante, elles sont couvertes d'une fine ponctuation peu serrée relativement et ornées chacune de trois petites impressions d'un vert doré; humérus de cette dernière couleur.

Dessous bronzé sur les côtés, vert doré au milieu, couvert de points

enfoncés peu serrés; prosternum finement ponctué sur le disque, un peu plus fortement ponctué en avant; cuisses médianes plus claires que les antérieures et les postérieures; tibias noirâtres; tarses bleu noirâtre.

121. — C. Militaris, H. Deyr. *Péninsule de Malacca, Bornéo.*

Long. 11 à 16, larg. 4 à 6 mill.

Allongée et parallèle; élytres noirâtres ornées chacune de trois points dorés en ligne un peu oblique et d'une tache rouge sur le calus huméral; dessous vert brillant au milieu, bronzé sur les côtés.

Tête très-légèrement bombée; plaque arrière-frontale peu élevée, arrondie en avant, couverte d'une ponctuation assez serrée; occiput ayant les points un peu écartés; front couvert de fines rides transversales entremêlées de petits points; bords oculaires finement rugueux; épistome profondément et étroitement échancré; elle est bronzée avec un mince filet oculaire, l'épistome et l'occiput dorés plus ou moins verdâtres; antennes vertes à la base avec le milieu du premier article bronzé.

Prothorax parallèle, tronqué fortement aux angles antérieurs, médiocrement aux postérieurs, droit sur les côtés, un peu élargi en avant chez le ♂, un peu rétréci chez la ♀, bisinueux à sa base, son lobe médian large et subarrondi; il est couvert de rides transversales assez fortes entremêlées de points; noir bronzé, le bord antérieur, trois taches (dont les deux latérales touchant le bord, la médiane plus grande un peu en arrière) et les angles postérieurs étroitement dorés.

Ecusson petit en triangle aigu.

Elytres parallèles, légèrement arrondies en arrière, fortement et angulairement échancrées au milieu de leur lobe basilaire, denticulées sur les bords à commencer un peu après l'épaule, celle-ci arrondie; elles sont noires couvertes d'une ponctuation assez serrée, ornées chacune d'une tache rouge métallique sur l'épaule et de trois autres petites et dorées, dont l'une relativement assez grande à la base, l'autre au tiers sur le disque, la troisième ponctiforme après le milieu un peu vers le bord.

Dessous à ponctuation assez serrée et bien marquée, vert au milieu, bronzé sombre à reflets pourprés sur les côtés du corps et le devant des cuisses (sauf la base); prosternum rugueux; dernier segment de l'abdomen fortement caréné.

Observation. Les exemplaires de *Bornéo* sont plus petits, ont le prothorax un peu plus élargi en avant et l'échancrure basilaire des élytres un peu moins forte, mais je ne vois là qu'une différence locale sans importance.

122. — C. Elongata, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 14, larg. 5 1/4 mill.

Vert sombre bronzé, bleuâtre en arrière; prothorax orné aux angles postérieurs d'une petite tache rouge; élytres ayant chacune trois points enfoncés vert brillant disposés en ligne sur le disque; dessous rouge cuivreux, doré au milieu, un peu bronzé sur les côtés, prosternum vert.

Tête légèrement bombée; plaque arrière-frontale peu en relief, assez petite, arrondie en avant, limitée tout à fait en arrière par une fine carène en ogive; ponctuation assez forte partout, les points serrés, le front finement ridé transversalement au milieu, rugueux sur les côtés avec un centre de rides légèrement circulaires situé entre les antennes à la base de l'épistome, celui-ci largement et angulairement échancré; elle est bronzée avec un peu de vert en arrière de l'occiput.

Prothorax parallèle; côtés droits; angles antérieurs assez fortement, postérieurs médiocrement arrondis; lobe médian basilaire arrondi; il est finement ridé transversalement, son bord antérieur très-étroitement vert brillant, ses angles postérieurs rouges sur la moitié du bord latéral et le sixième de chaque côté de la base.

Ecusson en triangle.

Elytres allongées, largement arrondies aux épaules, légèrement anguleuses en avant, rétrécies en arrière à partir du milieu, conjointement arrondies à l'extrémité avec la suture épineuse et le bord finement denticulé sur les deux tiers postérieurs; les trois impressions ponctiformes de chacune sont placées, la première à la base, un peu en dedans, la seconde sur le disque aux deux cinquièmes, la troisième en arrière du milieu un peu vers le bord latéral.

Dessous ponctué assez largement sur le milieu, les points remplacés par de larges rides sur les côtés du corps et les cuisses; prosternum fortement rugueux; tarses bleu foncé.

123. — C. Ellyptica, H. Deyr. *Bornéo, Péninsule de Malacca.*

Long. 17, larg. 7 mill.

Ellyptique, tête et prothorax vert doré, angles postérieurs du dernier ornés d'une tache d'un beau rouge métallique; élytres luisantes, noirâtres à reflets bleu verdâtre, ornées chacune de trois taches, relativement assez grandes, d'un beau vert.

Tête déprimée sur le front, celui-ci couvert de grosses rides circulaires; plaque arrière-frontale grande, bombée, son bord antérieur tranchant et en

ligne courbe à concavité antérieure, cette plaque et l'occiput couverts de petits points enfoncés réguliers et assez serrés ; épistome largement et peu profondément échancré en rond ; antennes vert foncé, dorées à la base.

Prothorax obliquement tronqué aux angles antérieurs ; côtés sinueux ; angles postérieurs légèrement rentrés latéralement ; base fortement bisinueuse, lobe médian avancé et tronqué ; il est couvert de petits points peu serrés et de rides transversales ; la couleur rouge de chaque angle occupe la moitié des côtés et le quart basilaire en largeur.

Ecusson petit, en triangle aigu, vert brillant.

Elytres fortement lobées à leur base, obliquement tronquées et sinueuses en avant des épaules, côtés en ligne courbe des humérus à l'extrémité, celle-ci largement arrondie et médiocrement rétrécie ; les deux tiers postérieurs fortement denticulés sur les bords ; elles sont luisantes et très-finement pointillées de points assez écartés ; le bord postérieur et la suture sont d'un vert clair semblable aux taches, ces dernières sont situées : la première allongée, à la base un peu en-dedans ; la deuxième, étroite sur l'épaule, descend obliquement sur l'élytre où elle rejoint un gros point qui la termine sur le disque au tiers de la longueur ; la troisième quadrangulaire sur le milieu aux trois cinquièmes de l'élytre.

Dessous du corps ponctué assez largement ; prosternum ridé transversalement ; milieu vert doré ; côtés bleu d'acier à reflets rougeâtres, cuisses et tibias semblables, tarses bleus.

124. — C. Occipitalis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 14 à 16, larg. 6 à 6 1/2 mill.

Vert bleuâtre foncé sur les élytres, épaules, suture en avant, et trois petites taches sur chacune d'elles vert clair ; ♂ tête bronzé cuivreux, occiput vert avec une petite tache violet sombre, prothorax vert doré ayant une teinte violet sombre en avant de la couleur rouge des angles postérieurs ; ♀ tête entièrement verte avec la dépression frontale bronzée.

Tête couverte de fines rides sur le front, bord antérieur de la plaque arrière-frontale transversal et tranchant ; ponctuation de la plaque assez fine, celle de l'occiput plus marquée et plus grosse ; antennes bronzées chez le ♂, vert-dorées chez la ♀.

Prothorax obliquement tronqué aux angles antérieurs, droit sur les côtés, légèrement rentré aux angles postérieurs, son lobe basilaire court, étroitement tronqué ; il est couvert de fines rides transversales bien prononcées et d'une ponctuation assez serrée ; la couleur rouge des angles posté-

rieurs est limitée en avant par une tache sombre d'un brun violacé qui touche l'angle antérieur, cette teinte sombre, souvent nulle chez la ♀.

Ecusson très-petit, en triangle aigu, vert brillant.

Elytres médiocrement lobées en avant, rétrécies en arrière à partir du milieu, fortement denticulées sur les bords, couvertes d'une ponctuation serrée, régulière et bien marquée; les taches sont petites, disposées comme de coutume, l'une à la base, la seconde sur le disque au tiers de la longueur, la troisième ponctiforme en arrière du milieu; le tiers antérieur de la suture et l'épaule obliquement sont de la même couleur.

Dessous vert clair au milieu ; base des cuisses de cette couleur, les cuisses antérieures bronzé cuivreux en avant; côtés de l'abdomen, hanches postérieures, quelques taches sur les côtés de la poitrine et côtés du prothorax bronzé bleuâtre sombre à reflets rougeâtres; tarses et tibias bleus, ces derniers à reflets pourprés en dehors; prosternum très-finement ridé transversalement; dernier segment de l'abdomen médiocrement carèné, fortement échancré en demi cercle chez le ♂, médiocrement échancré en arc chez la ♀.

125. — C. Unica, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 13, larg. 5 1/2 mill.

♀ *Vert sombre, plus clair en avant, bleuâtre en arrière sur les élytres, celles-ci ornées chacune de trois points enfoncés verts et brillants, front bronzé cuivreux; angles postérieurs du prothorax rouges; dessous des côtés du prothorax, cuisses antérieures et postérieures d'un cuivreux clair brillant.*

Tête large, finement ridée sur le front; plaque arrière-frontale fortement ponctuée, à bord antérieur transversal et tranchant; occiput vert peu brillant se fondant avec la couleur de la tête; épistome profondément échancré, l'échancrure très-étroite dans son fond; yeux assez écartés en arrière, un peu saillants latéralement.

Prothorax court, droit sur les côtés, parallèle, médiocrement tronqué aux angles antérieurs, les postérieurs un peu rentrants; lobe basilaire court, anguleux, légèrement arrondi en arrière, un peu déprimé en-dessus; il est brillant, couvert de fines rides assez serrées et bien marquées, au fond desquelles on aperçoit une ponctuation assez dense, les angles postérieurs sont d'un rouge doré passant au doré en avant et intérieurement.

Ecusson très-petit en triangle aigu.

Elytres arrondies et un peu lobées en avant, parallèles sur les côtés, rétrécies en ligne courbe dans leur tiers postérieur, assez étroitement arrondies

à l'extrémité; les deux tiers postérieurs finement denticulés; elles sont assez brillantes, finement granuleuses par suite d'une ponctuation très-serrée; vertes en avant, sur l'épaule et le tiers de la suture, cette couleur mal limitée et se fondant dans la couleur générale qui est bleu verdâtre assez foncé; les trois points brillants sont disposés comme de coutume, l'antérieur perdu dans la couleur verte, le postérieur assez fortement en dehors du milieu.

Dessous finement ponctué, ponctuation peu écartée; il est vert bronzé brillant, un peu doré sur le milieu; tibias et tarses bleus; prosternum fortement rugueux et ridé.

126. — C. CYANESCENS, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 13 1|2, larg. 5 1|3 mill.

♀ *D'un beau bleu, clair et verdâtre sur le prothorax et la suture, foncé sur le disque des élytres, celles-ci ornées chacune de trois taches bleu clair; dessous vert bleuâtre à reflets un peu dorés, orné sur la hanche postérieure (en dehors) d'une petite tache brune à reflet pourpré cuivreux.*

Tête vert doré en avant, bleue en arrière; front plan fortement ridé circulairement; plaque arrière-frontale couverte d'une ponctuation serrée, bord antérieur transversal et tranchant; épistome angulairement échancré; antennes vert doré à la base.

Prothorax un peu rétréci d'arrière en avant, un peu anguleux sur les côtés au tiers antérieur; lobe basilaire peu avancé, subtronqué; il est finement ridé transversalement avec les angles postérieurs rouge doré sur une petite étendue (le tiers de la longueur et le sixième environ de la largeur).

Ecusson en triangle très-aigu.

Elytres largement arrondies en avant, parallèles sur les côtés antérieurs, fortement rétrécies en arrière, étroitement arrondies au bout, légèrement épineuses à l'angle sutural, la dentelure latérale assez grosse mais peu aigue; elles sont fortement ponctuées, finement ridées sur le disque antérieur; la suture (assez largement dans les deux tiers de la longueur), les épaules, et trois petites impressions peu marquées d'un beau bleu clair verdâtre; ces taches impressionnées, disposées comme de coutume en ligne un peu oblique, et grandissant un peu de la basilaire à la troisième.

Dessous à ponctuation peu serrée, prosternum fortement ridé transversalement, tibias et tarses bleus.

127. — C. Collaris, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 12, larg. 5 mill.

♀ *Vert éclatant sur la tête et le prothorax, celui-ci avec les angles postérieurs rouge pourpré brillant ; élytres vert foncé bleuâtre, ornées chacune de quatre macules vert clair situées : l'une à la base, l'autre sur l'épaule, la troisième sur le disque, la dernière en arrière ; le quart antérieur de la suture de même couleur.*

Tête criblée de points, déprimée légèrement sur le front, celui-ci couvert au milieu seulement de fortes rides circulaires ; bord de la plaque arrière-frontale légèrement concave en avant ; fossettes antennaires petites, non carênées sur l'épistome, celui-ci profondément échancré en angle aigu ; antennes entièrement vertes.

Prothorax de même largeur en avant et en arrière, renflé sur le milieu des côtés, cette partie légèrement sinuée ; les angles antérieurs fortement, les postérieurs faiblement, abaissés, les derniers aigus ; base assez largement lobée au milieu ; il est couvert de fines rides transversales très-brillantes, parsemées d'une ponctuation assez bien marquée, les rides plus grosses sur le lobe postérieur ; la couleur rouge est assez foncée sur les angles et se fond un peu dans la couleur générale en passant par le rouge vif et le doré, elle occupe les deux tiers de la longueur sur les côtés, et plus du quart de chaque côté de la base.

Elytres un peu lobées en avant, parallèles, rétrécies à partir des deux tiers environ et arrondies conjointement à l'extrémité ; les côtés postérieurs sont fortement et le bout finement denticulés avec l'angle sutural légèrement épineux ; elles sont couvertes d'une granulation très-serrée avec quelques fines rides en avant ; les points verts de la base et du disque assez fortement impressionnés, le second arrondi, le dernier semblable pour la forme, mais non impressionné.

Dessous vert brillant largement ridé sur les côtés et ponctué au milieu ; prosternum finement et rugueusement ridé ; hanches postérieures marquées en dehors d'une tache bleue foncée à reflet pourpré ; tibias et tarses bleus.

128. — C. Latifrons, H. Deyr. *Bornéo, Péninsule de Malacca.*

Long. 15, larg. 6 mill.

♀ *Tête large, verte ; prothorax élargi et vert clair en avant, sombre et plus étroit en arrière, angles postérieurs rouges ; élytres bleu foncé verdâtre, marquées de trois impressions ponctiformes vert clair ; dessous vert au milieu, bleu foncé à reflets bronzés sur les côtés et les pattes ; cuisses vert brillant en dedans.*

Tête plane ridée transversalement avec deux centres de rides circulaires

situés contre les cavités antennaires; plaque arrière-frontale courte, arrondie ou légèrement sinuée en avant, criblée ainsi que l'occiput de petits points serrés; épistome large, médiocrement échancré.

Prothorax élargi en avant, angles antérieurs tronqués, côtés médians obliques, angles postérieurs plus obliques encore, de façon à former une ligne brisée à trois sections; base anguleusement bisinueuse, lobe médian large et tronqué; couvert de fines rides transversales plus grosses et plus espacées vers la base, entremêlées de points serrés, surtout sur les côtés antérieurs; il est vert clair ou doré en avant, bleuâtre ou bronzé en arrière; les angles postérieurs sont rouges sur un peu moins de la moitié des côtés et sur la base jusqu'au lobe médian.

Ecusson médiocre, en triangle régulier, un peu plus clair que les élytres en avant seulement.

Elytres arrondies en avant dans leur moitié interne, anguleuses à ce point, puis obliques jusqu'aux épaules qui sont arrondies; obliques sur les côtés, rétrécies en arrière et conjointement arrondies à l'extrémité qui est denticulée ainsi que les côtés jusqu'à moitié de la longueur; elles sont fortement granuleuses, un peu ridées en avant et marquées chacune de trois points enfoncés, verts, disposés en ligne un peu oblique comme chez les précédentes.

Dessous assez fortement ponctué; prosternum rugueux, ridé en avant tibias verts en dedans, bleus en dehors; tarses bleus.

129. — C. Dissimilis, H. Deyr. *Bornéo*, *Singapoor*.

Long. 12, larg. 5 mill.

Tête d'un cuivreux doré peu brillant; dépression frontale sombre chez les deux sexes; prothorax vert, sombre au milieu, rouge de feu sur les côtés, moins les angles antérieurs; élytres bleu verdâtre foncé, ornées chacune sur le disque de deux taches assez grandes, arrondies, d'un vert clair; suture, base, épaules et bord marginal antérieur de même couleur; ♂ dessous vert peu brillant bordé de bleu foncé, cuisses en avant (moins la base) tibias et tarses de cette dernière couleur; ♀ dessous et cuisses (moins les genoux) doré cuivreux brillant, bords de l'abdomen, genoux, tibias, tarses et hanche postérieure en dehors, bleu foncé.

Tête criblée de petits points sur les espaces cuivreux; bord de la plaque arrière-frontale lisse, tranchant légèrement concave ou onduleux; front plan, ridé circulairement, le centre des rides très en arrière sous la plaque arrière-frontale; épistome profondément échancré en angle très-aigu; antennes noir bleuâtre moins les deux premiers articles qui sont bronzés.

Prothorax parallèle, onduleux, presque droit sur les côtés; angles antérieurs tronqués ainsi que le lobe médian basilaire; il est très-finement ridé transversalement, criblé de points enfoncés entre les rides, ces dernières plus grosses sur les taches rouges qui s'étendent sur les côtés sans atteindre les angles antérieurs et occupent chacune environ un cinquième de la base.

Elytres arrondies en avant, obliques vers les épaules, parallèles sur les côtés, rétrécies en arrière, étroitement et séparément arrondies à l'extrémité, fortement denticulées dans leur moitié postérieure; elles sont assez luisantes, finement et densément ponctuées; la tache de l'épaule rejoint souvent celle du disque qui est impressionnée, ainsi que celle de la base, cette dernière à peine plus claire que le fond.

Dessous ponctué peu serré, ridé sur les côtés; prosternum fortement ridé transversalement; extrémité de l'abdomen non carénée, tronquée et anguleuse chez le ♂, fortement tridentée chez la ♀.

130. — C. Cupriceps, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 16, larg. 6 mill.

♀ *Tête cuivreuse fortement déprimée au milieu; épistome très-rétréci par les carênes des cavités antennaires; prothorax vert sombre ou bronzé, marqué de rouge terne sur le bord antérieur et en arrière du milieu, rouge de feu sur les angles postérieurs; élytres vert sombre bleuâtre avec la suture, les épaules et sur chacune trois petites impressions arrondies, ponctiformes vert clair; dessous vert-doré au milieu, bleuâtre sur les côtés.*

Tête couverte de fortes rides circulaires qui envahissent la base de l'épistome (ayant leur centre immédiatement au-dessus de lui), ce dernier assez largement échancré; plaque arrière-frontale très-légèrement concave et tranchante en avant, criblée ainsi que l'occiput de petits points enfoncés très-serrés; la plaque est rouge cuivreux en avant, sombre en arrière, passant au vert sur l'occiput, celui-ci très-rétréci par les yeux; base des antennes vert peu brillant.

Prothorax parallèle, droit sur les côtés, tronqué aux angles antérieurs, fortement bi-sinueux à la base avec le lobe médian tronqué et les angles postérieurs un peu plus avancés que lui en arrière; le bord antérieur (parfois le milieu seulement) est rouge cuivreux, en arrière du milieu une bande cuivreuse étroite, mal limitée, le traverse et touche la couleur des angles postérieurs, ceux-ci sont rouges sur moins de la moitié des côtés et

le quart environ de la base ; il est couvert de petits points enfoncés et très-finement ridé sur toute sa surface.

Ecusson petit, vert brillant, en triangle aigu.

Elytres lobées et légèrement sinuées en avant, parallèles, rétrécies en ligne courbe dans leur tiers postérieur, étroites à l'extrémité avec l'angle sutural épineux, fortement denticulées sur les côtés; elles sont fortement ponctuées, rugueuses au milieu des points brillants, celui de la base un peu ovalaire; la suture sur le huitième de sa longueur est vert doré brillant.

Dessous à ponctuation assez serrée ; pattes sauf la base des cuisses et tarses bleus; prosternum ruguleusement ridé; dernier segment de l'abdomen carêné médiocrement, échancré en arc de cercle ; ♂ inconnu.

131. — C. Æneicollis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 10, larg. 4 1/4 mill.

Tête et prothorax bronzé sombre, le dernier rouge pourpré sur les angles postérieurs ; élytres vert foncé bleuâtre, ornées chacune de deux impressions relativement assez grandes et allongées, d'un vert clair; la suture en avant, l'épaule et une petite tache en arrière sur le disque sont de cette dernière couleur.

Tête déprimée au milieu, couverte de rides circulaires assez grosses sur le front, ayant leur centre tout à fait en avant sur l'épistome, ce dernier fortement échancré en angle droit et formant de chaque côté deux lobes anguleux exactement de la dimention de l'échancrure médiane, il est bronzé-doré ainsi que la base des antennes; plaque arrière-frontale droite en avant, sa surface et son bord antérieur fortement ponctués; occiput ponctué de même, très-étroit entre les yeux.

Prothorax parallèle, tronqué aux angles antérieurs, fortement bi-sinueux en arrière; son lobe médian étroit, assez avancé et légèrement tronqué; il est ridé transversalement sur la plus grande partie, ridé longitudinalement vers les côtés, fortement ponctué entre les rides ; un mince filet rouge cuivreux longe le bord antérieur sur les côtés; les angles postérieurs sont rouges chacun sur le cinquième de la base et la moitié des côtés.

Elytres fortement lobées en avant, obliques des lobes aux épaules, parallèles dans leur moitié antérieure, fortement rétrécies et épineuses en arrière; l'angle sutural non épineux, les côtés postérieurs fortement denticulés ; elles sont fortement granuleuses, ridées en avant ; le tiers de la suture, le bord antérieur interne, l'épaule obliquement, une assez longue dépression à la

base, une autre assez grande acuminée avant le milieu, une petite tache en arrière de cette dernière, sont d'un vert clair.

Dessous finement ponctué, vert doré au milieu, bronzé sur les côtés et les cuisses; genoux, tibias et tarses bleus; dernier segment de l'abdomen caréné, assez largement tronqué, aigu aux angles de la troncature.

132. — C. INSOLATA, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 10 1/2, larg. 4 1/4 mill.

Tête bronzée en avant, verte en arrière; prothorax traversé par deux bandes étroites d'un brun pourpré, rouge cuivreux sur les angles postérieurs; élytres bleu foncé à reflets légèrement pourprés; la suture, sur chacune le bord antérieur, l'épaule, une tache assez grande en triangle aigu touchant la base, une autre assez large, déprimée, située sur le disque en avant du milieu, sont d'un bleu clair verdâtre.

Tête impressionnée, fortement ridée circulairement sur le front, centre des rides situé un peu en avant du milieu; partie ridée et le bord (concave en avant) de la plaque arrière-frontale d'un bronzé sombre; épistome angulairement et profondément échancré; bords oculaires finement granuleux; plaque et occiput fortement ponctués, toutes ces parties à commencer de l'épistome ainsi que la base des antennes sont d'un vert doré.

Prothorax parallèle, tronqué aux angles antérieurs, largement lobé en arrière, ridé transversalement sur le disque, longitudinalement sur les côtés; il est vert au milieu, doré sur les côtés, rouge cuivreux brillant sur les angles postérieurs; la base moins le bord postérieur du lobe est étroitement d'un brun pourpré, cette couleur se prolonge en avant sur la ligne médiane, au tiers antérieur une étroite bande semblable le traverse en dessinant au milieu une espèce de petit cercle dont le centre est de la couleur foncière.

Elytres arrondies en avant à leur partie interne, sinueuses jusqu'à l'épaule en dehors; parallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies et fortement denticulées dans leur moitié postérieure avec l'extrémité épineuse à l'angle sutural; assez ponctuées, les points relativement peu serrés; elles sont impressionnées fortement, en dedans des épaules, à la base et sur la tache discale, ces deux dernières impressions rugueuses.

Dessous finement ponctué, vert au milieu, bronzé à reflets pourprés sur les côtés du corps et le milieu des cuisses; genoux, tibias et tarses bleus; ♂ extrémité de l'abdomen faiblement carénée, tronquée, épineuse aux angles de la troncature; ♀ inconnue.

133. — C. Perplexa, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 8 1|2, larg. 3 3|4 mill.

Tête cuivreuse en avant, verdâtre en arrière; prothorax vert sur le disque, rouge de feu sur les côtés; élytres bleu sombre, très-rugueuses; tiers de la suture et épaules largement, bord antérieur étroitement, vert clair.

Tête un peu déprimée, ridée circulairement, centre des rides sur la base de l'épistome; bord de la plaque arrière-frontale légèrement concave en avant, lisse; épistome profondément échancré en angle un peu aigu; occiput et plaque criblés de petits points enfoncés; bords oculaires finement rugueux; ces derniers, le labre, les antennes et l'arrière-front dorés.

Prothorax un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, étroitement lobé en arrière, le disque vert est ridé transversalement; les côtés, rouge de feu se fondant dans la couleur du fond, sont ridés longitudinalement; les rides généralement peu profondes et fortement ponctuées.

Elytres assez larges, lobées en avant, sinueuses entre le lobe et l'épaule, parallèles dans leur moitié antérieure, fortement rétrécies en arrière, un peu arrondies séparément au bout; bords postérieurs et extrémité épineux, les épines assez irrégulièrement espacées; elles sont vaguement impressionnées le long de la base près de l'écusson et en dedans de l'épaule; on aperçoit sur le disque aux deux cinquièmes de la longueur une petite impression obsolète un peu plus claire que le fond et qui chez certains exemplaires atteint peut-être la couleur des épaules et de la suture.

Dessous vert, bronzé sombre latéralement, assez fortement ponctué et ayant quelques fins poils lanugineux; cuisses antérieures cuivreuses en avant, cuisses et tibias postérieurs bleus, ainsi que les tarses; ♂ dernier segment de l'abdomen non caréné, largement échancré en arc de cercle; ♀ inconnue.

134. — C. Basalis, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.*

Long. 7, larg. 3 1|2 mill.

Tête dorée en avant, verte en arrière; prothorax rouge cuivreux à la base moins le lobe médian; élytres bleu foncé, très-rugueuses, ridées en avant, ayant chacune deux grandes taches arrondies sur le milieu du disque, suture en avant, base et épaules très-largement, bleu clair verdâtre brillant, couleur des épaules joignant la première tache du disque.

Tête vaguement ridée en travers sur le front, rugueuse sur les côtés et

en arrière; bord de la plaque arrière-frontale subtransversal, lisse; épistome fortement et étroitement échancré; antennes dorées, vertes à la base.

Prothorax brillant, arrondi aux angles antérieurs, presque parallèle sur les côtés, étroitement lobé en arrière, couvert de rides relativement grosses, transversales sur le disque, sublongitudinales sur les côtés; il est vert bleuâtre au milieu, vert doré latéralement avec la base ornée de deux arcs de cercle rouge cuivreux.

Elytres parallèles en avant, rétrécies en arrière, finement denticulées dans leur moitié postérieure, chacune étroitement arrondie au bout.

Dessous vert, bronzé sur les bords, éparsement lanugineux; côtés du prothorax et cuisses antérieures en avant cuivreux doré; tibias postérieurs et tarses bleu foncé.

135. — C. Circulo-impressa, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 9 1|2, larg. 4 mill.

Tête bronzé verdâtre doré; prothorax vert peu brillant, rouge de feu sur les côtés, ayant deux courtes bandes transversales brun pourpré, l'une à la base, l'autre en avant du milieu; élytres vert sombre bleuâtre, quart antérieur de la suture et sur chacune, outre l'épaule, deux tâches oblongues, l'une à la base, l'autre avant le milieu, d'un vert clair.

Voisine pour la forme et l'aspect de la *C. Æneicollis*, mais la tête proportionnellement plus petite.

Tête étroitement impressionnée en rond au milieu du front, cette impression fortement ridée circulairement, centre des rides situé tout à fait en avant; bord de la plaque arrière-frontale concave en avant, ce bord, la plaque et l'occiput criblés de petits points enfoncés un peu allongés; bords oculaires larges, rugueux ainsi que l'épistome, ce dernier largement échancré en angle droit, les deux lobes latéraux arrondis en avant; antennes doré-verdâtres à la base.

Prothorax ridé, transversalement au milieu, longitudinalement sur les parties rouges qui occupent de chaque côté environ le quart de la largeur basilaire; il est criblé de points enfoncés entre les rides.

Elytres un peu anguleuses en avant, parallèles sur les côtés, rétrécies et acuminées en arrière, où elles sont denticulées et fortement épineuses à l'angle sutural.

Dessous peu densement ponctué, vert clair au milieu, bleuâtre sur les bords, cuisses et tibias antérieurs, cuisses médianes moins la base, rouge

cuivreux mat en avant; genoux et tibias postérieurs ainsi que les tarses bleus; ♂ dernier segment de l'abdomen non carêné, profondément et largement échancré en rond; ♀ inconnue.

136. — C. Confusa, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 6 1[4, larg. 2 3[4 mill.

Tête cuivreux sombre; prothorax noir bronzé, son bord antérieur très-étroitement vert clair, ses angles et côtés postérieurs rouge sombre; élytres noir verdâtre ornées chacune de trois points ronds égaux, vert-dorés ainsi que l'épaule.

Tête plane, simplement un peu gibbeuse sur l'emplacement de la plaque arrière-frontale, luisante, ponctuée et ridée transversalement, rugueuse en arrière; épistome largement échancré; antennes vert bronzé à la base.

Prothorax tronqué aux angles antérieurs, subparallèle sur les côtés, ceux-ci un peu rentrés en arrière; lobe de la base arrondi; il est finement ridé transversalement, les rides plus grosses, embrouillées et semblant former des alvéoles sur l'espace rouge des angles postérieurs, ces espaces occupant longitudinalement un peu plus de la moitié latérale, et transversalement un cinquième environ de la base de chaque côté.

Elytres anguleuses en avant, parallèles sur les côtés antérieurs, rétrécies en ligne courbe en arrière et arrondies séparément à l'extrémité; elles sont finement denticulées postérieurement, granuleuses, légèrement ridées sur le disque en avant; les points vert-dorés sont situés : le premier à la base, le second avant le milieu, le troisième pas tout à fait aux deux tiers de la longueur, un peu latéral.

Dessous fortement et largement ponctué, vert au milieu, cuisse médiane et base de la postérieure de cette couleur; côtés du corps largement, cuisses antérieures et postérieures, tibias et tarses bleu foncé à reflets pourprés.

137. — C. Cupricollis, H. Deyr. *I. Morty, Batchian, Céram, Amboine.*

Long. 9 à 12 1[2, larg. 3 1[2 à 5 mill.

Tête verte chez le ♂, cuivreux pourpré chez la ♀; prothorax rouge-cuivreux pourpré, parfois plus ou moins vert bleuâtre en avant; élytres bleu foncé avec quatre taches assez grandes et une partie de la suture en avant d'un vert bleuâtre clair, les taches parfois un peu confondues par suite de leur extension.

Tête légèrement impressionnée en rond sur le front, l'impression ridée seulement sur les bords, le milieu légèrement rugueux, mais d'une rugosité

particulière qui semble formée de rides ondulées transversales simulant des écailles entremêlées de petits points; côtés du front et épistome rugueux, le dernier angulairement échancré; plaque arrière-frontale, criblée ainsi que l'occiput par des petits points très-serrés, son bord concave en avant; séparation postérieure des yeux assez étroite, ornée chez le ♂ d'une petite tache oblongue brun pourpré; base des antennes verte chez le ♂, rouge cuivreux chez la ♀.

Prothorax très-légèrement rétréci en avant, tronqué aux angles antérieurs, sinueux sur les côtés; carènes latérales fortes, accompagnées en-dessus et en-dessous d'une ride parallèle; base bisinueuse, son lobe médian court et arrondi; il est rouge cuivreux brillant, avec le bord antérieur plus ou moins largement vert bleuâtre; toute sa surface est couverte d'une ponctuation peu serrée et entremêlée de fines rides transversales.

Ecusson en triangle, vert clair, parfois cuivreux.

Elytres luisantes, anguleusement arrondies en avant, parallèles antérieurement, rétrécies fortement en ligne courbe postérieurement, arrondies séparément au bout, fortement denticulées en arrière; elles sont couvertes de points obsolètes assez gros et espacés; leur dessin consiste en trois taches, l'épaule et le tiers de la suture bleu verdâtre ou vert bleuâtre clair, la tache de la base impressionnée, la postérieure toujours anguleusement aigue en arrière.

Dessous du corps à ponctuation écartée et assez marquée au milieu, vert; milieu des cuisses en avant, côtés de l'abdomen et hanche postérieure en-dehors d'un bronzé noirâtre à reflets cuivreux ou violacés, parfois chez le ♂ les cuisses sont entièrement vertes; dernier segment de l'abdomen, ♂ fortement échancré, obsolètement carêné, ♀ nettement cârené, tridenté.

138 — C. Nigro-violacea, H. Deyr. *N. Guinée (Dorey), Waigiou, Arrow, Mysole.*

Long., 11 larg. 4 mill.

Noir violacé à reflets pourprés en-dessus; tête verte chez le ♂, bronzé noirâtre bordée de vert chez la ♀; prothorax vert en avant, cette couleur envoyant deux rameaux en arrière sur le disque; élytres ornées chacune d'une tache à la base et de deux autres sur le disque (souvent la postérieure absente), vert bleuâtre clair, la suture sur le quart ou le tiers, le bord antérieur et l'épaule de même couleur que les taches.

Var. A. *Tête et prothorax entièrement vert-bleuâtre clair, tache postérieure des élytres absente, tache du disque très-petite.*

Voisine de la précédente pour la forme et la ponctuation.

Tête comme chez la *Cupricollis;* ♂ antennes vertes à la base, dorées sur

le restant; occiput marqué d'une tache brune parfois obsolète; ♀ étroitement vert bleuâtre le long des yeux et en arrière, noire sur le front, rouge pourpré sombre sur la plaque arrière-frontale, l'épistome et la base des antennes, le restant de celles-ci bronzé.

Prothorax un peu plus rentré que chez le précédent aux angles postérieurs; vert en avant, noir violacé en arrière, la couleur postérieure envahissant plus ou moins les côtés et envoyant sur le disque une tache qui souvent atteint le bord antérieur.

Elytres ayant un dessin analogue mais moins étendu que chez le précédent, la tache postérieure souvent absente.

Dessous plus fortement ponctué; toutes les cuisses en avant, les tibias, les côtés de l'abdomen, les hanches postérieures et le dessous du prothorax, noir-bronzé à reflets cuivreux; milieu du corps vert; tarses noir bleuâtre.

Dernier segment de l'abdomen échancré comme chez le précédent, un peu moins fortement carêné chez la ♀.

J'avais d'abord considéré la variété comme une espèce distincte, mais après examen, quoique n'ayant qu'un seul exemplaire, je n'ai pas hésité à le réunir au type.

139. — C. Nigripennis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 12, larg. 5 1/4 mill.

♀ *Bronzé sombre; élytres noires, ornées chacune de trois points enfoncés dont deux sur le disque dorés, l'autre à la base, plus grand et rouge de feu.*

Tête un peu lanugineuse, front plan avec une très-légère impression immédiatement au-dessous de la plaque arrière-frontale; celle-ci à bord tranchant abaissé et arrondi en avant, criblée de points ainsi que l'occiput qui est large entre les yeux; épistome largement et peu profondément échancré; antennes bronzées.

Prothorax court, parallèle, tronqué aux quatre angles; lobe basilaire court et sub-arrondi; il est couvert de fines rides transversales obliquant un peu en avant sur les côtés.

Ecusson en triangle un peu aigu, impressionné en avant.

Elytres assez larges, anguleuses en avant, planes, parallèles, fortement rétrécies en arrière, arrondies au bout, fortement denticulées postérieurement; elles sont couvertes de points rugueux, légèrement ridées en avant, avec une côte obsolète le long de la suture en arrière; les points dorés sont comme toujours disposés en ligne un peu oblique, le premier sur la base, le second aux deux cinquièmes, le troisième bien après le milieu et le plus en dehors.

Dessous bronzé sombre, finement lanugineux ; premier segment de l'abdomen au milieu, poitrine et prosternum vert doré ; le dernier rugueusement ridé transversalement ; on voit trois taches un peu plus cuivreuses que le fond, situées sur la pointe du premier segment abdominal et les côtés centraux de la poitrine ; tarses bleus.

140. — C. Tristis, H. Deyr. *Amboine.*

Long. 12 à 14, larg. 4 3/4 à 5 1/2 mill.

Bronzé sombre, tête verte en avant de la plaque arrière-frontale chez le ♂, entièrement bronzé-cuivreux chez la ♀ ; yeux écartés en arrière ; élytres fortement granuleuses, marquées chacune de trois points enfoncés dorés.

Tête plane, clairsemée de très-petits points, couverte de rides circulaires assez larges dont le centre est au-dessus de l'épistome ; celui-ci large à peine échancré ; plaque arrière-frontale médiocrement ponctuée, les points très-serrés en avant s'effaçant un peu sur l'occiput, son bord lisse, arrondi en avant et vert chez le ♂, arrondi mais légèrement onduleux chez la ♀.

Prothorax parallèle, tronqué aux quatre angles, couvert de rides onduleuses transversales entre lesquelles on aperçoit des lignes de points qui suivent la même direction qu'elles.

Elytres larges, anguleuses en avant, sinueuses de l'angle à l'épaule, parallèles dans près des deux tiers antérieurs, fortement rétrécies en arrière, arrondies étroitement à l'extrémité qui est peu épineuse ; les côtés postérieurs fortement denticulés, les dents aigues ; granulation très-forte surtout en avant ; impressions basilaire et intrahumérale se rejoignant et relevant la partie sinueuse de la base en forme de bourrelet léger ; elles n'ont qu'un vestige obsolète de côte câréné longeant la suture en arrière ; les points enfoncés dorés du disque sont petits et arrondis, celui de la base est un peu plus grand, allongé et le doré déborde l'impression.

Dessous et pattes bronzé un peu cuivreux ; milieu de la base de l'abdomen, de la poitrine et prosternum verts, le dernier ridé finement chez le ♂, un peu plus fortement chez la ♀, les rides ponctiformes en arrière chez cette dernière ; tarses noir bleuâtre ; ponctuation assez forte au milieu de l'abdomen, fine sur les côtés ; dernier segment fortement caréné, profondément échancré en ogive arrondie chez le ♂, médiocrement échancré en arc de cercle chez la ♀.

141. — C. Parallela, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 10 1/2, larg. 4 mill.

♀ *Bronzé un peu cuivreux peu brillant en-dessus, plus clair et plus brillant en-dessous; corps parallèle et étroit; une côte bien marquée en arrière le long de la suture; élytres marquées sur chacune, de trois points enfoncés dorés ou verdâtres suivant qu'elles sont elles-mêmes plus ou moins foncées.*

Tête fortement ridée circulairement, centre des rides situé en avant; plaque arrière-frontale et occiput criblés de petits points; bords oculaires et épistome finement granuleux, le dernier peu échancré; antennes bronzé cuivreux.

Prothorax parallèle, mais plutôt un peu élargi en avant, tronqué aux angles, assez fortement ridé transversalement.

Elytres étroites, anguleuses en avant, obliques de l'angle à l'épaule, parallèles dans au moins les deux tiers antérieurs, fortement rugueuses; l'impression intrahumérale et le point de la base non joints en une impression commune.

Dessous étroitement vert clair au milieu, hanches intermédiaires et antérieures de même couleur; côtés, cuisses postérieures et tibias bronzé cuivreux assez clair; tarses noirs; ♂ inconnu.

142. — C. Delenifica, (Dej.). *Péninsule de Malacca.*

Long. 10 1/4, larg. 4 mill.

♀ *Bronzé sombre, parallèle, tête verte sur les côtés, l'épistome et le bord de la plaque-frontale; base des antennes de même couleur, le restant doré; élytres criblées d'une ponctuation forte et régulière partout, munies chacune de trois côtes carênées, une latérale, deux subparallèles à la suture sur le disque dont l'externe moins prononcée.*

Tête assez finement ridée circulairement, centre des rides situé au milieu, cette partie bronzé sombre; bords oculaires et épistome vert-clair finement rugueux, le dernier peu profondément et largement échancré en angle obtus; bord de la plaque arrière-frontale transversal et lisse, surface et occiput finement criblés de petits points; yeux assez écartés en arrière.

Prothorax très-légèrement rétréci en avant, les quatre angles tronqués arrondis; il est fortement ridé et criblé de petits points sur toute sa surface.

Elytres angulairement arrondies en avant, parallèles sur les côtés antérieurs, rétrécies et denticulées en arrière, arrondies au bout; impressions

basilaire et intrahumérale non jointes ; points dorés petits et fortement impressionnés.

Dessous vert au milieu, fortement ponctué dans cette partie ; prosternum fortement ponctué, très-peu ridé ; tarses bleus, les antérieurs un peu dorés sur les deux premiers articles ; ♂ inconnu.

143. — C. Auro-punctata, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 13, larg. 5 1|2 mill.

♀ Bronzé sombre ; tête rouge cuivreux sur les bords, circulairement ridée sur le front, le centre des rides situé au milieu, un peu doré ; élytres rugueuses, ayant une côte anguleuse longeant la suture en arrière et les vestiges d'une seconde en dehors de celle-ci.

Voisine de *C. Tristis* pour la taille et la forme, mais un peu plus acuminée en arrière et plus courte.

Tête n'ayant que quelques larges rides circulaires au milieu, les côtés semblant au contraire criblés de petites lignes onduleuses ; occiput et plaque arrière-frontale ayant une ponctuation très serrée, le premier un peu large entre les yeux, bord de la seconde, lisse, légèrement concave en avant ; épistome largement et peu profondément échancré en angle très-obtus ; antennes bronzé cuivreux un peu dorées à la base.

Prothorax un plus plus étroit que chez la *C. Tristis*, du reste semblable.

Elytres larges, parallèles, fortement acuminées en arrière, les trois points dorés de chacune très-petits.

Dessous largement vert au milieu, doré sur le bord de cette couleur ; cuisses antérieures vertes en arrière ; côtés du corps, pattes et dernier segment de l'abdomen entièrement bronzé cuivreux ; tarses noir bleuâtre.

144. — C. Chrysonota, H. Deyr. *Céram*, *Morty*, *Batchian*.

Long. 10 1|2 à 15, larg. 4 2|3 à 6 mill.

Parallèle, bronzée ; plaque arrière-frontale assez avancée, son bord concave en avant ; yeux médiocrement écartés ; prothorax assez robuste ; élytres allongées, rétrécies en ligne courbe en arrière ; côte longeant la suture élevée et carênée fortement en arrière ; troisième point des élytres situé aux deux tiers de la longueur.

Cette espèce ressemble aussi à la *C. Tristis*, mais elle est plus claire et plus aplatie, les élytres sont plus largement arrondies en arrière et plus finement granuleuses.

Les rides de la tête, le bord de la plaque arrière-frontale, sa dimension,

ainsi que la côte carênée longeant la suture, la distinguent à première vue de sa congénère.

Le dessous est vert doré au milieu, bronzé cuivreux brillant sur les côtés et les pattes; tarses bleu noirâtre; j'en ai vu plusieurs ♂ et ♀.

145. — C. Arouensis, H. Deyr. *I. Arrow.*

Long. 13, larg. 5 2/3 mill.

Large, aplatie, bronzée; tête et plaque arrière-frontale verte chez le ♂, bronzé clair, bord de l'épistome et un mince filet oculaire vert-dorés chez la ♀; élytres fortement rétrécies, finement denticulées en arrière.

Tête largement rugueuse sur les bords oculaires, l'épistome, la plaque arrière-frontale et l'occiput; ridée circulairement sur le front avec le centre des rides ovalaire longitudinalement.

Prothorax comme chez les précédents.

Elytres anguleuses en avant, fortement granuleuses, ayant une côte carênée longeant la suture en arrière; impressions de la base non jointes; points dorés peu brillants.

Dessous et pattes bronzé clair; tarses noir bleuâtre; milieu du corps largement vert doré; prosternum peu profondément ridé, les rides serrées chez le ♂, à peine ridé et ponctué chez la ♀.

Observation. — Le ♂ de cette espèce que j'ai sous les yeux a un reflet violacé en-dessus et les points enfoncés petits, peu visibles et bleuâtres au lieu d'être dorés; je considère ces couleurs comme étant accidentelles et ne constituant qu'une variété peu importante.

146. — C. Bistri-punctata, H. Deyr. *I. Timor.*

Long. 10, larg. 4 mill.

♀ *Bronzée, assez claire; prothorax petit; élytres allongées, ayant chacune deux côtes bien marquées longeant la suture en arrière et une parallèle au bord; les points dorés relativement grands, sauf celui de la base; dessous étroitement bleuâtre au milieu; prosternum légèrement cuivreux.*

Tête large, yeux (relativement) assez écartés en arrière; rides du front longitudinalement ovalaires au milieu, mais devenant transversales en s'éloignant du centre; plaque arrière-frontale criblée de points assez forts, son bord antérieur lisse et transversal.

Prothorax fortement arrondi à tous les angles, rides dont il est couvert, fortes.

Elytres angulairement arrondies en avant, parallèles, arrondies séparément à l'extrémité, finement granuleuses; la ponctuation quoique assez grosse et serrée est assez superficielle.

Abdomen ayant une ponctuation grosse et peu serrée ; prosternum ayant quelques points enfoncés peu serrés entremêlés de rides assez grosses mal limitées. Les côtés en-dessous sont garnis d'une poudre blanche retenue par une fine villosité ; ce caractère plus ou moins prononcé selon les espèces appartient à toutes celles de ce groupe, chez quelques unes cette poudre passe au jaunâtre, mais elle est assez légère et disparaît au moindre frottement, par conséquent elle existe rarement, je n'ai donc mentionné ce caractère nulle part, et si j'en parle ici, c'est que par exception cet exemplaire est d'une grande fraîcheur.

147. — C. Auricornis, H. Deyr. *I. Salwatty, Mysole.*

Long. 10 à 13, larg. 4 à 5 1/2 mill.

Bronzé sombre, verdâtre ; tête verte chez le ♂, entièrement bronzée chez la ♀, sans plaque en arrière-frontale; prothorax peu lobé en arrière ; élytres larges, peu avancées en avant, ornées chacune, outre les trois points dorés ordinaires, d'une petite tache peu visible située en dedans et en arrière de l'épaule.

Tête très-légèrement bombée, très-villeuse chez le ♂, un peu bosselée chez la ♀, couverte de très-gros points ombiliqués; cavités antennaires grandes, non carênées sur l'épistome ; celui-ci médiocrement échancré ; occiput rugueux ; antennes dorées chez le ♂, bronzées à reflets dorés chez la ♀.

Prothorax un peu rétréci en avant, droit ou légèrement sinueux sur les côtés, peu prolongé en arrière aux angles postérieurs et peu lobé au milieu; il est couvert de points enfoncés entremêlés de rides transversales assez superficielles.

Elytres larges, parallèles, anguleusement arrondies en avant, très-rétrécies en arrière, impressionnées fortement à la base légèrement en dedans de l'épaule, denticulées en arrière, les dents peu aigues; elles sont criblées de gros points enfoncés avec une côte carênée longeant la suture.

Dessous garni d'une grosse ponctuation au milieu ; prosternum ayant à peine quelques rides, mais parsemé de gros points ; milieu du corps vert doré ; côtés et pattes bronzés ; tarses bleu noirâtre sombre, les antérieurs plus clairs. Dernier segment de l'abdomen non carêné chez le ♂, largement

échancré en tiers de cercle; fortement carêné chez la ♀, étroitement bi-échancré en demi-cercle ou tri-épineux.

AGRILITES (ESSAI DE CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES)

Tableau de tous les genres de cette tribu :

I.	Pas de mentonnière au prosternum.	
A.	Prothorax plus ou moins sinueux à la base mais jamais coupé droit.	
B.	Antennes dentées à partir du 4e article.	
C.	Prosternum et sternum de forme normale.	
D.	Prothorax muni en-dessus de deux carênes latérales allongées.	
a.	Tête creusée entre les yeux, parcourue au milieu par un étroit et profond sillon à bords abruptes.	ETHON.
b.	Tête plane ou simplement un peu creuse entre les yeux, jamais parcourue au milieu par un étroit et profond sillon.	CISSEIS.
DD.	Prothorax n'ayant en-dessus que deux courtes carênes latérales souvent absentes; marqué sur les bords latéraux d'une rangée de points qui les font paraître finement crénelés ou obsolètement denticulés. (Pl. IV, fig. 13.)	
a.	Tête assez grosse; antennes peu élargies.	CORÆBUS.
b.	Tête petite; antennes robustes.	EUPRISTOCERUS (1).
DDD.	Prothorax ayant parfois une dentelure bien prononcée sur les bords latéraux, mais ceux-ci jamais finement crénelés par une rangée de petits points.	
a.	Premier segment de l'abdomen étroitement canaliculé, tête non tuberculeuse.	EVIMANTIUS (2).

Types des genres peu connus et non-mentionnés plus loin :

(1) *B. Ignarus*, Fabr. Amér. bor.
(2) E. *Rufopictus* (Laf.). Madag.

b. Premier segment de l'abdomen étroitement canaliculé, tête bi-tuberculeuse. — AMORPHOSOMUS.

CC. Sternum très-élevé, prosternum sur un plan inférieur à celui-ci, coupé verticalement en avant, la tête reposant sur la tranche verticale. — AMORPHOSTERNUS (3).

BB. Antennes dentées à partir du 5ᵉ article (à une exception près, chez une espèce de genre suivant).

C. Tibias antérieurs et intermédiaires fortement arqués à la base. — TOXOSCELUS.

CC. Tibias de forme normale.

D. Cavité sternale formée en grande partie et presque exclusivement par le metasternum, les branches du mésosternum très-petites.

E. Tête creusée ou plane mais sans sillon profond à bords abruptes situé au milieu.

F. Elytres ayant chacune au plus une côte et souvent pas du tout.

a. Corps et élytres fortement squammeux ou villeux. — DISCODERES (4).

b. Corps et élytres glabres ou ayant une vestiture espacée et caduque visible seulement à la loupe. — CORYDON (5).

FF. Elytres ayant chacune au moins deux côtes et souvent quatre. — ALISSODERUS (6).

EE. Tête parcourue par un étroit et profond sillon à bords abruptes, ce sillon divisé en avant, les branches se dirigeant au-dessus des cavités antennaires. — STENOGASTER.

DD. Cavité sternale formée seulement, au moins latéralement par le mésosternum.

a. Prosternum séparé du métasternum par les

(3) *A. Cucullatus*, (Dej.) Brésil.

(4) *D. Exasperatum*, Sch. Cap B.-Esp. *D. Salzmanni*, Solier, Sénégal. *D. Mucidus*, Chev. Inde. *D. Nigropictus*, Gory. Inde.

(5) *C. Nitidicollis*, Gory. *C. Striatus*, Gory. Bolivie et Chili.

(6) *A. Leucogaster*, Wiedm. Cap. B.-Esp. *A. Cornutum*, Thunb. Cap B.-Esp.

branches du mésosternum qui se rejoignent en arrière; corps très-allongé. SYNECHOCERA (7).

b. Prosternum reposant en arrière sur le métasternum, celui-ci formant le fond de la cavité mais non échancré; corps court. ALCINOUS (8).

AA. Prothorax coupé droit à sa base. MASTOGENIUS.

II. Une mentonnière au prosternum.

A. Cavité sternale de grandeur normale.

B. Tibias élargis et tranchants en dehors, sillonnés en dedans pour loger le tarse au repos. CRYPTODACTYLUS.

BB. Tibias à l'état normal, c'est-à-dire non dilatés.

C. Mentonnière bilobée en avant par suite d'une profonde échancrure médiane (*). MELYBŒUS.

CC. Mentonnière entière ou largement et peu profondément échancrée, mais jamais divisée par le milieu.

D. Cuisses postérieures non, ou rarement renflées, dans ce dernier cas, de la couleur des autres pattes et les tibias correspondants n'ayant pas d'espace cilié au milieu.

E. Premier articles des tarses court.

F. Antennes libres au repos ou du moins jamais logées dans d'étroit sillons latéraux du prothorax.

G. Corps droit en-dessus, pas de carènes sur les côtés du prothorax en-dessous, écusson en carré arrondi prolongé en pointe en arrière. PAREUMERUS (9).

GG. Corps arqué en-dessus, des carènes longitudinales ou transversales en-dessous du prothorax.

a. Ecusson de forme et de grandeur normales,

(7) *Agr. Deplana*, Gory, Amboine.
(8) *A. Nodosus*, (Laf.), Austr.
(9) *P. Imperator*, Gory. Brésil.

(*) Il y a pourtant deux exceptions à ce caractère, ce sont les *C. Amethystinus* Oliv. et *C. Violaceus*, Kiss., mais les autres caractères génériques sont identiques et ne permettent pas de les éloigner de ce genre.

transversal en avant et un peu aigu en arrière. EUMERUS (10).

b. Ecusson grand, transversal en avant, fortement prolongé coniquement en arrière. EUMEROPHILUS (11).

FF. Antennes reçues au repos dans des sillons latéraux du prothorax.

a. Tête petite convexe divisée par un sillon médian ; corps parallèle ; abdomen arrondi à l'extrémité. RHŒBOSCELIS (12).

b. Tête assez grosse, quadrituberculeuse, corps un peu cuneiforme ; abdomen fortement bi-épineux à l'extrémité ; mentonnière séparée du prosternum par un sillon large dans son fond. ACANTHOPYGUS (13).

EE. Premier article des tarses, surtout des postérieurs très-allongé. AGRILUS.

DD. Cuisses postérieures renflées.

a. Cuisses postérieures rouge métallique éclatant, quelle que soit la couleur des autres pattes. PSEUDAGRILUS.

b. Cuisses postérieures de même couleur que les autres pattes, armées en-dessous d'une petite dent obtuse située à une courte distance de leur base, tibias de la même paire ayant un espace cilié au milieu de leur tranche externe. SAMBUS.

AA. Cavité sternale profonde, fortement prolongée en arrière des cavités cotyloïdes intermédiaires. CLINOCERA (14).

(10) *E. Chryselytrus*, Perty. Brésil.
(11) *E. Corœboïdes* (H. Deyr). Brésil.
(12) *R. Purpureus*, Chev. Brés.
(13) *Stenogaster Furcidentris*, Chev.
(14) *Agr. Lesueuri*, Chev. Mexiq. *A. Modicus*, Gory. *A. Reichei*, Gory. Colombie

G. **CISSEIS**, Cast. et Gory.

148. — C. Auriceps, H. Deyr. *N. Guinée*, (*Dorey*).

Long. 7, larg. 3 mill.

Prothorax et dessous noirs; tête doré cuivreux; élytres d'un bronzé noirâtre, noir velouté en arrière sous un certain jour, ornées de marbrures formées par de petits poils blancs squammiformes.

Tête creusée au milieu du front, ayant un large point un peu enfoncé et mal limité; toute sa surface couverte de fines rides creuses dont la plus grande partie sont longitudinales.

Prothorax légèrement arrondi sur les côtés, ceux-ci fortement abaissés d'arrière en avant; base fortement trilobée, marquée de deux forts enfoncements de chaque côté; il est couvert de fines rides onduleuses et transversales et orné de 7 à 9 petites taches blanchâtres peu visibles formées par quelques petits poils très-courts.

Ecusson lisse ayant quelques gros points enfoncés au milieu.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, fortement bi-impressionnées à la base, parallèles, rétrécies et séparément arrondies en arrière, très-finement denticulées dans cette partie; elles sont rugueusement et finement ridées, les rides plus larges en arrière; les marbrures forment : une bande étroite fortement onduleuse près de l'extrémité, une autre plus large en arrière du milieu, et deux lignes obliques au milieu, ces dernières chevronnées sur les côtés.

Dessous brillant, régulièrement et assez fortement ponctué, pattes antérieures bronzé verdâtre en avant; tarses grêles.

149. — C. Brachyformis, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 5 1/2, larg. 2 1/2 mill.

Parallèle, courte; noire, veloutée en arrière, ornée sur les élytres de trois bandes marbrées peu marquées formées par de petits poils squamiformes blanchâtres, l'une située à la base, l'autre au milieu, la dernière un peu avant l'extrémité est formée par deux anneaux ovalaires obliques.

Tête large un peu creusée entre les yeux, lisse au milieu, fortement ponctuée en avant, en arrière et le long des yeux.

Prothorax transversal; côtés arrondis assez fortement, surtout en avant,

fortement abaissés dans cette dernière partie; il y a de chaque côté une forte dépression qui limite un petit tubercule latéral; le disque semble lisse, les côtés sont finement ridés; le milieu du bord antérieur semble conserver la trace d'un large sillon longitudinal qui s'effacerait sur le disque.

Elytres parallèles, de la largeur du prothorax, brusquement rétrécies en arrière, très-étroitement arrondies à l'extrémité, ces parties très-finement denticulées; elles sont unies, avec une large impression de chaque côté de la base; deux petites lignes suturales peu visibles joignent la seconde bande à la troisième.

Dessous du corps luisant, bronzé sombre, régulièrement et fortement ponctué; tarses grêles.

Cette espèce et la précédente sont les seules, à moi connues, étrangères à l'Australie; elles ont un aspect particulier par suite des enfoncements de la base du prothorax, mais du reste elles appartiennent incontestablement au *G. Cisseis.*

G. **CORÆBUS**, Cast. et Gory.

En prenant pour types de ce genre les *Bup. Bifasciatus, Undatus* et *Rubi*, à l'exemple de M. Lacordaire, j'en élimine plusieurs espèces que leurs auteurs y ont comprises et dont quelques-unes forment des genres nouveaux d'Agrilites, tandis que quelques autres doivent prendre place parmi les Trachydes (1); je constate aussi que plusieurs des caractères mentionnés comme génériques, n'ont en réalité qu'une valeur spécifique, tels sont entr'autres les carênes latérales du prothorax et la forme des élytres, les premières étant souvent absentes et les secondes très-variables dans leur extrémité.

Tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

I. Pas de carênes latérales sur le prothorax.
A. Elytres tronquées à l'extrémité et garnies d'épines sur la troncature.
B. Prothorax garni sur les côtés supérieurs d'une pubescence blanchâtre lanugineuse et pulvérulente.

(1) Voir les tableaux des Agrilites et des Trachydes ainsi que les notes.

C. Troncature des élytres fortement anguleuse, moitié suturale fortement déprimée, épines postérieures longues et peu nombreuses. *Collaris.*

CC. Troncature arrondie extérieurement, épines postérieures nombreuses.

a. Troncature beaucoup plus étroite que les épaules, élytres non déprimées. *Nigro-violaceus.*

b. Troncature aussi large que les épaules, élytres déprimées en arrière, prothorax fortement lanugineux. *Retrolatus.*

BB. Prothorax garni d'une pubescence peu visible non pulvérulente, troncature arrondie aux angles, écusson cordiforme. *Longipennis.*

AA. Elytres échancrées à l'extrémité.

B. Partie médiane ou postérieure des élytres d'un noir violacé ou violette garnie d'une pubescence caduque.

C. Extrémité des élytres vert métallique ainsi que les épaules, tête dorée, pattes noir bronzé. *Bajulus.*

CC. Moitié postérieure des élytres violacé noirâtre mat, pattes vertes.

D. Prothorax vert.

a. Prothorax rugueusement ridé orné de deux taches noires. *Rugosus.*

b. Prothorax brillant, obsolètement ridé, unicolore. *Semi-violaceus.*

DD. Prothorax et tête doré cuivreux terne. *Cupricollis.*

BB. Elytres bleu métallique, traversées en arrière par une bande violette sur ses bords, orangée et squammeuse au milieu. *Cornutus.*

II. Une carêne latérale de chaque côté du prothorax, extrémité des élytres arrondie.

A. Moitié postérieure des élytres bronzé-violacé brillant avec des lignes en chevron formées par une villosité caduque. *Conjunctus.*

B. Elytres unicolores, à ponctuation régulière contenant un petit poil squammiforme dans chaque point. *Piliferus.*

150. — C. Collaris, Cast. et Gory. *Sumatra, Singapoor.*
Cor. Collaris, Cast. et Gory. Mon. T. II. G. Cor. Pl. 1, fig. 2.

151. — C. Nigro-violaceus, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 12, larg. 4 1|4 mill.

Noir bronzé violacé; côtés du prothorax, impression basilaire des élytres, une bande transversale aux deux tiers de celles-ci, couverts et formés par une pubescence lanugineuse blanchâtre.

Tête creusée angulairement en avant, rugueusement ponctuée, ayant quelques petits poils courts et dorés en avant du front.

Prothorax large, circulairement arrondi latéralement, couvert de points ridés sur le disque, celui-ci assez sphérique, côtés au contraire, largement aplatis, pubescence couvrant toute leur surface envahissant un peu le disque.

Elytres un peu plus étroites que la plus grande largeur du prothorax, convexes, parallèles, médiocrement rétrécies en arrière, tronquées et épineuses à l'extrémité, l'angle externe arrondi; leur ponctuation est rugueuse et comme écailleuse, obsolète vers la partie scutellaire suturale; l'impression de la base est assez large et profonde, la bande transversale postérieure est déchirée en avant.

Dessous bronzé verdâtre, noirâtre sur les côtés et les pattes; milieu fortement, côtés très-finement ponctués, les derniers finement villeux.

152. — C. Retrolatus, H. Deyr. *Péninsule de Malacca.* (Pl. III, fig. 1.)

Long. 13, larg. 4 1|2 mill.

Noir verdâtre; élytres non rétrécies en arrière, tronquées carrément à l'extrémité qui est aussi large que les épaules; prothorax et partie postérieure des élytres couverts d'une villosité blanche abondante.

Tête d'un violet bronzé, creusée en avant, carênée longitudinalement sur l'occiput, très-fortement ponctuée excepté sur le milieu; elle a une villosité noire visible seulement sous un certain jour, cette villosité est jaune doré en avant.

Prothorax à reflet bronzé, large, arrondi latéralement; côtés largement aplatis; disque sphérique en avant; ponctuation assez forte et peu serrée;

toute sa surface est couverte d'une villosité lanugineuse blanchâtre, très-épaisse sur les côtés au point de voiler complétement les téguments.

Ecusson assez grand, lisse à reflet bronzé.

Elytres légèrement plus étroites que le prothorax, convexes en avant, déprimées en arrière dans leur moitié suturale, fortement impressionnées en dedans des épaules; troncatures postérieures un peu arrondies extérieurement, armées sur chacune de sept épines assez fortes; moitié antérieure et une étroite bordure postérieure noires, veloutées à l'exception de la partie scutellaire; bande blanche postérieure ne voilant complétement les téguments que dans son milieu.

Dessous du corps et pattes bleu d'acier verdâtre, couvert de petites linéoles formant une espèce de treillis; côtés du prothorax, de la poitrine et une large bande oblique sur les côtés de l'abdomen couverts d'une villosité blanchâtre très-épaisse semblable à celle du dessus.

153. — C. LONGIPENNIS, H. Deyr. *Sumatra.*

Long. 18, larg. 5 mill.

D'un beau bleu; élytres allongées, fortement déprimées dans leur moitié suturale, bleuâtres en avant, bronzées au milieu, violettes en arrière, couvertes d'une pubescence claire et caduque jaune-dorée, mélangée d'un dessin blanchâtre qui consiste en une bande très-oblique sur chaque élytre formant un étroit chevron qui ne se joint pas sur la suture et une petite bande transversale tout à fait à l'extrémité.

Tête fortement creusée au milieu du front, ayant quelques points épars; elle est très-légèrement villeuse en avant et sur l'occiput.

Prothorax légèrement rétréci antérieurement, presque droit sur les côtés; ses bords latéraux étroits, surtout en avant, et séparés du disque par un profond sillon qui le contourne en arrière à distance de la base, s'efface sur le milieu et envoie sur chaque angle postérieur un court et large rameau, le disque est parcouru par un sillon longitudinal bien marqué; il est couvert sur toute sa surface d'une ponctuation grosse et écartée.

Ecusson en cœur un peu large, sillonné dans toute sa longueur.

Elytres près de cinq fois de la longueur du prothorax, de même largeur que lui, fortement lobées en avant près de l'écusson, parallèles jusqu'après le milieu, médiocrement rétrécies jusqu'au bout, celui-ci tronqué largement, arrondi aux angles, finement denticulé; elles ont deux petites côtes partant des lobes de la base s'arrêtant au cinquième de la longueur, à partir de là, elles sont largement creusées jusqu'à l'extrémité dans leur moitié suturale, ainsi qu'entre les épaules; leur ponctuation est assez serrée

surtout dans la région creuse et sur les côtés, plus écartée dans la partie intermédiaire.

Dessous largement ponctué au milieu ; côtés de la poitrine et côtés antérieurs de l'abdomen couverts d'une villosité blanchâtre courte et très-serrée ; parties glabres d'un beau bleu verdâtre.

154. — C. Bajulus, (Dej. Coll.). *Céram.*

Long. 12, larg. 4 mill.

Vert brillant ; élytres échancrées et bi-épineuses à l'extrémité, ornées d'une large bande transversale bronzée à reflets cuivreux en avant, cette bande très-anguleuse antérieurement sur la suture, droite en arrière ; disque antérieur de chaque élytre orné en outre, d'une petite tache oblongue, noir bleuâtre, touchant la partie avancée de la bande.

Tête brillante, verte ou dorée, sillonnée au milieu, couverte de grosses rides disposées en gerbe sortant du sillon médian, celles-ci accompagnées d'une forte ponctuation.

Prothorax arrondi latéralement et surtout en avant ; disque sphérique, séparé des côtés par un sillon qui se creuse et le contourne en arrière, puis se dirige vers la base de chaque côté de l'écusson ; bords latéraux aplatis rugueux, souvent dorés ; disque ridé, fortement en arrière, médiocrement en avant.

Ecusson très-transversal et un peu aigu au milieu en arrière, fortement rugueux.

Elytres de la largeur du prothorax, parallèles jusqu'après le milieu, un peu rétrécies en arrière, profondément échancrées et épineuses aux angles de l'échancrure, largement impressionnées de chaque côté de la base, très-peu déprimées en arrière vers la suture ; ponctuation grosse et ridée surtout en avant, écartée et comme formée par de petites écailles en arrière, plus fine et plus serrée sur la bande bronzée ; cette dernière à reflets bleus-violacés sur ses bords, elle occupe du quart antérieur aux trois quarts postérieurs des élytres sur la suture et du milieu aux quatre cinquièmes sur les bords ; les petites taches noirâtres assez voisines de la suture commencent après les impressions basilaires et touchent la bande vers la suture, on aperçoit une villosité claire sur la bande et s'étendant un peu en dehors d'elle.

Dessous noir, finement ponctué sur les côtés, ceux-ci un peu villeux.

Très-voisine de *C. Hastata*, Cast. et Gory.

155. — C. Rugosus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 10 1/2, larg. 4 mill.

Robuste, rugueusement ridé; tête, prothorax, côtés antérieurs des élytres vert bleuâtre; les dernières échancrées au bout, leurs deux tiers postérieurs noirâtres à reflets rosés; suture antérieure et deux macules sur le prothorax d'un noir profond.

Tête fortement sillonnée et presque lisse au milieu, rugueusement ridée sur les côtés et en arrière.

Prothorax parallèle, arrondi sur les côtés en avant; disque convexe, sphérique, limité par un sillon large et profond, surtout en arrière, interrompu sur le lobe médian; sa surface est couverte de rides profondes et serrées; bords latéraux aplatis étroits en avant, larges aux angles postérieurs, plus largement et moins profondément ridés que le disque; macules noires situées en arrière, de chaque côté dans le fond du sillon limitant le disque.

Ecusson fortement impressionné et rugueux dans son milieu.

Elytres de la largeur du prothorax, légèrement sinueuses sur les côtés dans le premier tiers de leur longueur, un peu arrondies ensuite et médiocrement rétrécies jusqu'à l'extrémité qui est sub-échancrée ou tronquée avec une longue épine sub-suturale et une beaucoup plus petite à l'angle externe et se confondant avec une fine denticulation postéro-latérale; elles sont fortement impressionnées en dedans des épaules; la suture largement élevée dans leur quart antérieur est déprimée ensuite jusqu'à l'extrémité; la partie antérieure est couverte de rides creuses et serrées, un peu plus fines sur la partie suturale; sur l'espace noir rosé, elles semblent plutôt écailleuses que ponctuées, cet espace commence sur la suture en avant et descend obliquement sur les bords à la moitié de leur longueur, il est éparsement villeux avec une assez large bande en chevron un peu plus marquée par une villosité plus forte.

Dessous et pattes verts, côtés noirs et villeux; hanche postérieure marquée en dehors d'une petite tache jaune.

156. — C. Semi-violaceus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 9, larg. 2 3/4 mill.

Etroit, parallèle; vert bleuâtre, les quatre septièmes postérieurs des élytres vio le éclatant, cette couleur un peu avancée sur la suture; extrémité échancrée, épineuse aux angles.

Tête fortement creusée en avant, presque lisse.

Prothorax parallèle, un peu arrondi sur les côtés; bords latéraux étroits; disque fortement sillonné de chaque côté en arrière ; il est couvert d'une ponctuation espacée formée plutôt par des rides obsolètes que par des points.

Ecusson creusé au milieu, complétement lisse.

Elytres parallèles, peu rétrécies en arrière; épines des angles de l'échancrure postérieure situées un peu en dedans, c'est-à-dire accompagnées en dehors d'une très-petite dent obtuse; base largement impressionnée; la ponctuation, antérieure (sur la partie verte) est grosse et ridée, la postérieure (sur la partie violette), semble plutôt écailleuse; cet espace est occupé par deux bandes transversales formées par de petits poils blanchâtres, l'une antérieure anguleuse en avant, l'autre touchant l'extrémité, on aperçoit en outre, placés en avant de la première bande, deux petits points blancs suturaux.

Dessous d'un vert bronzé clair, densément velu sur les côtés.

157. — C. Cupricollis, H. Deyr. *N. Guinée (Dorey)*.

Long. 8 1/2, larg. 3 1/4 mill.

Court et trapu; tête et prothorax doré cuivreux terne; élytres échancrées au bout; moitié antérieure bleu verdâtre en avant bordée de bleu violacée en arrière; moitié postérieure noir bronzé, cette partie uniformément couverte d'une pubescence caduque et espacée, est très-finement denticulée sur les bords.

Tête creusée en avant, un peu tuberculeuse près des yeux, largement ridée et peu pubescente.

Prothorax subparallèle, légèrement arrondi sur les côtés; disque grand et sphérique; bords latéraux étroits; sillon contournant le disque sur les côtés et en arrière fortement villeux, peu profond, non-interrompu en arrière; il est couvert de rugosités sur toute sa surface.

Ecusson bleu, lisse, subsillonné de chaque côté.

Elytres arrondies aux épaules, légèrement sinueuses sur les côtés antérieurs, curvilinéairement rétrécies en arrière; extrémité de chacune échancrée et bi-épineuse, légèrement divergentes à l'angle sutural; base impressionnée de chaque côté; région suturale déprimée; elles sont rugueuses sur toute leur surface avec une petite impression villeuse et arrondie située de chaque côté de la suture au quart environ de leur longueur.

Dessous du corps et pattes noir bronzé, le premier un peu plus clair au milieu.

158. — C. Cornutus, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 8, long. 3 mill.

Bleu brillant; tête tuberculeuse près des yeux; élytres traversées en arrière par une bande orangée formée par une épaisse pubescence et bordée de violet.

Tête fortement creusée au milieu, tuberculeuse près des yeux, presque lisse, n'ayant que des traces de rides effacées.

Prothorax un peu rétréci en avant; bords latéraux étroits; sillon contournant le disque, large et peu profond; surface brillante conservant seulement des traces de rides et de très-petits tubercules aplatis et effacés.

Ecusson lisse et déprimé.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, subparallèles, très-peu sinueuses sur les côtés, assez fortement rétrécies en arrière, échancrées à l'extrémité qui est fortement épineuse aux angles externes; base impressionnée; région suturale déprimée; elles sont brillantes et rugueuses sur toute leur surface : deux petits points sur le disque près de la suture au tiers de la longueur et l'extrémité sont d'un villeux blanchâtre; bande orangée située aux trois quarts de la longueur.

Dessous du corps et pattes noirs; côtés médiocrement villeux.

159. — C. Conjunctus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 9 1/4, larg. 3 1/4 mill.

Vert doré; prothorax carèné latéralement; moitié postérieure des élytres bronzé-violacée, violette à l'extrémité; cette moitié moins son bord antérieur couverte d'une villosité blanchâtre caduque et peu serrée.

Tête creusée et lisse au milieu, fortement rugueuse sur les côtés.

Prothorax subparallèle, arrondi sur les côtés antérieurs; disque limité en arrière par deux larges et profonds sillons arqués à concavité postérieure, commençant aux angles et aboutissant au lobe médian; bords postérieurs ou basilaires très-fortement ondulés, complètement lisses; bords latéraux mats et très-finement granuleux en dehors de la carène latérale; disque rugueux, lisse près des angles antérieurs, ces derniers légèrement villeux.

Ecusson déprimé, lisse, court et large, anguleux en arrière.

Elytres de la largeur du prothorax à la base, légèrement rétrécies en arrière des épaules, curvilinéairement rétrécies et obtusément arrondies à l'extrémité avec la suture anguleuse; épaules un peu costiformes; im-

pression intrahumérale prolongée en arrière; région scutellaire un peu relevée, suture abaissée dans cette partie, légèrement élevée dans tout le reste de son étendue, élytres déprimées dans toute cette dernière région; la tache bronzée commence au tiers de la longueur sur la suture et descend obliquement sur les côtés jusqu'au milieu, toute cette partie est écailleuse; la villosité s'avance en angle très-aigu sur la suture en avant du milieu et touche l'extrémité postérieure; les parties antérieures vertes sont fortement rugueuses sauf la côte humérale et la région scutellaire.

Dessous verdâtre au milieu, bronzé sur les pattes et les côtés, ceux-ci villeux; hanches postérieures marquées d'une tache pubescente orangée.

160. — C. Piliferus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 2|3, larg. 1 2|3 mill.

Tête et prothorax bronzé clair, un peu doré sur la tête; élytres bleu clair légèrement verdâtre et plombé.

Tête profondément sillonnée au milieu, un peu rugueuse, éparsément villeuse.

Prothorax arrondi sur les côtés, carêné latéralement; disque limité en arrière par un sillon peu profond; il est éparsément ridé et couvert d'une rare villosité blanchâtre.

Ecusson lisse, de la couleur des élytres.

Elytres de la largeur du prothorax, subparallèles en avant, curvilinéairement et médiocrement rétrécies en arrière, subarrondies à l'extrémité; base légèrement impressionnée de chaque côté; elles sont couvertes d'une ponctuation très-régulière, peu serrée et contenant un petit poil blanchâtre dans chaque point.

Dessous du corps bronzé foncé; prosternum un peu gibbeux entre les pattes.

G. **AMORPHOSOMUS** (1), Cast. et Gory.

Je prends pour type de ce genre le *Bup. Penicillata* de Klug, ainsi que l'*Amorp. Grisator*, Cast. et Gory, dont les antennes sont dentées à partir du 4e article et les autres caractères semblables en tous points; j'en exclus toutes les autres espèces qu'y ont jointes les auteurs.

(1) Je donne la désinence masculine à ce genre pour la faire concorder avec les genres voisins.

161. — A. Marmoreus, H. Deyr. *I. Amboine, Céram, Mysole, Arrow, Waigiou, Makian, Morty, Batchian.* (Pl. IV, fig. 14.)

Long. 9 à 13, larg. 3 à 4 mill.

Bronzé, cuivreux brillant à l'extrémité des élytres; tête tuberculeuse près des yeux; prothorax muni de huit mamelons dont quatre sur le disque; élytres tronquées, fortement épineuses à la suture, couvertes d'un dessin varié de blanc grisâtre et de noir.

Tête un peu cuivreuse; front presque plan en avant, bi-tuberculé près des yeux en arrière, ce qui le fait paraître fortement creusé au milieu vu d'en haut; elle est assez fortement ponctuée partout.

Prothorax arrondi sur les côtés, finement denticulé en scie à dents mousses latéralement, fortement lobé en arrière, ce lobe tronqué, les mamelons sont disposés comme il suit : deux peu marqués un peu confondus sur le bord antérieur, deux autres bien prononcés en arrière du milieu, deux plus petits sur chaque côté du disque et placés l'un devant l'autre; on aperçoit en outre une vague carêne partant de l'angle postérieur et se dirigeant en avant; toute sa surface est fortement rugueuse par suite de profondes rides dont les mamelons ont le centre à leur sommet.

Ecusson transversal fortement anguleux en arrière.

Elytres un peu plus larges que la base du prothorax, arrondies aux épaules, subsinueuses sur les côtés, légèrement renflées aux trois-cinquièmes de leur longueur, déclives à partir de là et rétrécies en ligne un peu creuse jusqu'à l'extrémité qui est tronquée, denticulée et fortement épineuse à peu de distance de la suture, cette forte épine disparaissant chez certains exemplaires de taille médiocre; leur dessin consiste en une bande noire transversale située en arrière du renflement, accompagnée de marbrures blanchâtres en arrière et en avant, les marbrures antérieures mélangées de taches noires veloutées dont deux très-petites un peu en arrière de l'écusson et deux plus grandes suturales entre la bande et les premières.

Dessous finement ponctué; côtés de la poitrine couverts d'une villosité blanchâtre abondante, ceux de l'abdomen maculés de villosités grisâtres.

G. **TOXOSCELUS**, H. Deyr.

Tête légèrement avancée, sillonnée au milieu, quelquefois tuberculeuse en dedans des yeux.

Epistome allongé, fortement rétréci à la base, séparé du front par un fin et profond sillon.

Cavités antennaires très-grandes.

Antennes courtes, à 1er article un peu courbe, renflé, 2me plus court, de même grosseur, 3me, 4me et 5me de même longueur plus grêles, suivants plus courts et transversaux ; dentées en scie à partir du 4me ou du 5me.

Yeux assez forts, ovalaires, un peu plus écartés en arrière qu'en avant.

Prothorax fortement élargi sur les côtés, rétréci à la base, celle-ci fortement lobée au milieu ; il est fortement uni-carèné de chaque côté en-dessus [1].

Ecusson moyen, en triangle aigu.

Elytres planes sur le disque et droites, plus larges que la base du prothorax, sinueuses sur les côtés, très-légèrement renflées en arrière du milieu, puis rétrécies jusqu'à l'extrémité où elles sont, ou fortement épineuses à l'angle sutural, ou conjointement ou séparément arrondies.

Premier segment de l'abdomen renflé sur les côtés, dépassant légèrement les élytres ; dernier segment tronqué en carré arrondi.

Prosternum dépourvu de mentonnière; plan, élargi en avant.

Pattes de force moyenne; tibias étroits, les antérieurs et médians très-fortement courbés, surtout à la base, de façon à laisser un grand jour entre eux et les cuisses lorsqu'ils sont rapprochés; cuisses échancrées intérieurement, tibias postérieurs droits, ciliés sur leur tranche supérieure (Pl. IV, fig. 15 et 15a).

Tarses courts et larges; les quatre premiers articles sub-égaux, le cinquième assez long, ses crochets appendiculés, ou élargis à la base.

Corps allongé, médiocrement robuste.

(1) Du moins il en est ainsi chez les espèces que je décris et chez une autre d'Afrique, mais comme ce caractère manque chez beaucoup de *Coræbus*, il pourrait peut-être manquer aussi quelquefois dans le genre actuel ?

162. — T. Undatus, H. Deyr. *Bornéo*. (Pl. III, fig. 2).

Long. 10, larg. 3 1/2 mill.

Bronzé; couvert d'une pubescence veloutée noire, orné d'un dessin formé par une villosité blanche et caduque; dessous bronzé doré.

Tête assez fortement creusée par suite de carênes situées le long des yeux et qui sont formées chacune par la réunion de deux tubercules dont l'un en avant et l'autre en arrière du front; elle est fortement rugueuse en avant, velouté sur l'occiput; antennes dentées à partir du 5e article.

Prothorax très-élargi au milieu des côtés; bords latéraux onduleux et relevés; carênes latérales élevées et tranchantes; base fortement bi-sinuée; lobe médian large; il est noir velouté avec des places régulièrement dénudées, formant sur le disque un carré en losange et deux petits points sur les côtés du bord antérieur; sa ponctuation semble formée par de fines carênes très-onduleuses.

Ecusson étroitement rugueux en avant.

Elytres arrondies à l'extrémité, armées à l'angle sutural d'une très-longue épine large à la base, en dehors de cette épine l'extrémité est finement denticulée; par suite de la vestiture noire et de la couleur du fond, elles semblent d'un vert olive noirâtre, leur dessin blanchâtre consiste en : un anneau ovalaire de chaque côté de la base, la bordure scutellaire, deux petits anneaux près de la suture avant le milieu, deux lignes transversales fortement ondulées et s'emboitant, situées à l'extrémité.

Dessous subrugueux par suite de rides creuses; très-finement villeux.

163. — T. Centralis, H. Deyr. *Bornéo*.

Long. 7, larg. 2 1/4 mill.

Noir, velouté; élytres ornées au centre d'une tache commune arrondie, formée par une épaisse pubescence roussâtre, en arrière de laquelle existent deux étroites bandes grises, onduleuses, également distantes de la tache et de l'extrémité.

Tête sillonnée au milieu, ridée, éparsément villeuse; antennes dentées à partir du quatrième article.

Prothorax plan, très-élargi et arrondi sur les côtés, très-rétréci en arrière; lobe médian avancé et tronqué carrément; il est noir velouté avec des espaces dénudés, couvert de fines carênes onduleuses, ou plutôt de rides assez larges, peu profondes et très-serrées.

Ecusson grand, lisse, corrodé et sillonné en avant.

Elytres un peu plus étroites que la plus grande largeur du prothorax, mais plus larges que sa base, arrondies aux épaules qui sont saillantes, conjointement arrondies à l'extrémité qui est finement denticulée avec la suture anguleuse.

Dessous noir très-finement ponctué.

164. — T. Funebris, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 5, larg. 1 3/4 mill.

Noir velouté; bords du prothorax, une ligne intrahumérale de chaque côté des élytres, au milieu une bande commune arrondie en avant, en arrière une petite ligne onduleuse, le tout gris de fer.

Tête sillonnée, d'un noir bronzé, fortement rugueuse; antennes dentées à partir du 5e article.

Prothorax plan, très-élargi sur les côtés; lobe médian basilaire large, arrondi et sub-échancré devant l'écusson; base assez étroite; carênes latérales fines.

Ecusson un peu concave en avant.

Elytres plus étroites que le prothorax, un peu plus larges que sa base, séparément arrondies à l'extrémité; les bandes et lignes sont formées par un fin duvet peu visible, l'intrahumérale descend au quart de la longueur et tourne sous l'épaule, la médiane est onduleuse en arrière, large sur la suture, très-étroite sur les bords latéraux, la postérieure étroite, onduleuse, est située à égale distance de la précédente et de l'extrémité.

Dessous noir bronzé, finement ponctué.

G. **CRYPTODACTYLUS**, H. Deyr.

Tète fortement sillonnée au milieu, munie de quatre tubercules frontaux.

Epistome très-rétréci à sa base, séparé du front par un étroit et profond sillon.

Cavités antennaires grandes.

Antennes courtes, dentées à partir du 5e article, les articles denticulés transversaux.

Yeux très-légèrement plus écartés en arrière qu'en avant.

Prothorax peu bombé, élargi sur les côtés, rétréci à la base qui est fortement lobée au milieu ; il est carêné latéralement en-dessus.

Ecusson moyen en triangle un peu aigu.

Elytres planes et droites sur le disque, plus larges que le prothorax à la base, arrondies aux épaules, sinueuses sur les côtés, très-légèrement renflées en arrière du milieu.

Premier segment de l'abdomen un peu renflé sur les côtés, dépassant ou non les élytres ; extrémité du dernier segment tronquée largement et arrondie aux angles.

Prosternum très-légèrement convexe, pourvu d'une mentonnière assez grande non échancrée.

Pattes de grandeur moyenne ; tibias droits, élargis en dehors vers l'extrémité, creusés en gouttière intérieurement dans cette partie pour loger le tarse au repos. (Pl. IV, fig. 16.)

Tarses courts et larges, les quatre premiers articles sub-égaux ; le dernier assez long, ses crochets appendiculés à la base.

Corps allongé peu robuste.

Ce genre a de grandes analogies avec les *Toxoscelus ;* un instant même j'ai pensé que peut-être c'était l'un des sexes, mais le caractère des tarses repliés et cachés, ainsi que la mentonnière ne permettent nullement un tel rapprochement ; je n'ai malheureusement que des individus uniques des espèces de ces deux genres.

165. — C. Lugubris, H. Deyr. *I. Céram.* (Pl. III, fig. 3.)

Long. 11, larg. 3 1/2 mill.

Noir velouté ; prothorax anguleux sur les côtés, ayant trois lignes grisâtres formées par une pubescence blanche, élytres ornées de lignes transversales très-onduleuses de même couleur.

Tête creusée au milieu, tuberbuleuse, avec quelques petits poils blancs en avant et sur l'occiput.

Prothorax très-élargi en ligne un peu courbe sur les côtés antérieurs jusqu'aux deux tiers, puis obliquement tronqué jusqu'aux angles postérieurs ; carênes latérales longues et sinueuses, très-élevées et tranchantes ;

lobe médian basilaire avancé et subbilobé ; disque orné, de trois lignes grises touchant la base et de deux points situés en avant.

Elytres ornées, près de l'écusson d'une ligne formant en avant deux angles aigus, d'un dessin formant de chaque côté une petite ellipse oblique avant le milieu, d'une ligne transversale très-ondulée immédiatement en arrière et d'une autre ligne semblable un peu en avant l'extrémité.

Dessous fortement ridé, d'un noir bleuâtre.

166. — Tristis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 9, larg. 2 3[4 mill.

Etroit, noir, couvert d'un dessin gris très-étendu de façon que cette couleur domine; écusson bronzé.

Tête quadrituberculeuse, d'un bronzé cuivreux en avant, ayant une fine villosité éparse blanchâtre.

Prothorax peu élargi, subparallèle, arrondi sur les côtés antérieurs et postérieurs ; lobe médian subbilobé ; carènes latérales assez fortes, longues et onduleuses; il est presque entièrement gris avec deux lignes discales et quelques points noirs.

Ecusson finement rugueux et un peu sillonné au milieu.

Elytres subparallèles, grises dans leur moitié antérieure avec quelques très-petits points ou linéoles noirs, en arrière elles ont deux bandes transversales étroites très-fortement en zigzag laissant l'extrémité noire sur le sixième environ de la longueur.

Dessous et pattes bronzés; côtés de l'abdomen noirs.

G. **MELIBOEUS**, H. Deyr.

Tête un peu avancée en avant des yeux, assez fortement bombée ; front très-légèrement déprimé.

Labre non séparé du front ; simplement un peu élevé près de sa base.

Cavités antennaires moyennes, profondes.

Antennes assez robustes, médiocrement longues, dentées en

scie à partir du 5e article, souvent reçues au repos dans des sillons latéraux du prothorax, d'autres fois libres (1).

Yeux ovalaires subverticaux, très-fortement séparés en arrière.

Prothorax gibbeux, lobé à la base, relevé aux angles postérieurs pour loger les genoux de la première paire de pattes, carêné transversalement en-dessous.

Ecusson en triangle, aigu en arrière.

Elytres assez convexes, souvent subcylindriques, parfois arquées d'avant en arrière, arrondies séparément à l'extrémité.

Abdomen arrondi au bout.

Prosternum un peu convexe entre les pattes, assez aigu en arrière, élargi en avant, muni d'une forte mentonnière qui est profondément et étroitement échancrée au milieu.

Pattes moyennes, peu robustes.

Tarses très-courts, les quatre premiers articles subégaux, le cinquième très-long, ses crochets fendus.

Corps allongé, subcylindrique, très-rarement un peu élargi.

Ce genre a pour types les *Corœbus Æneicollis*, Villers; *Episcopalis*, Mannerh (*Purpureus*, Cast. et Gory) et *Robustus*, Kuster.

Toutes ses espèces ont une ponctuation particulière consistant, parfois en rides transversales entremêlées de points, d'autres fois ces rides sont crênelées; d'une façon ou de l'autre elles simulent parfaitement des écailles de lézard; les cinq espèces qui suivent sont dans le premier de ces deux genres de ponctuation.

167. — M. Nigro-cœruleus, H. Deyr. *I. Waigiou.* (Pl. III, fig. 4.)

Long. 6, larg. 2 1/4 mill.

Bleu verdâtre sombre, tête antennes et dessous noirs.

Tête très-bombée, légèrement déprimée en avant du front, couverte sur toute sa surface d'une forte ponctuation mêlée de rides circulaires peu apparentes; antennes courtes et un peu élargies logées dans des sillons prothoraciques.

(1) Il existe des passages de l'un à l'autre type, ce qui démontre que ce caractère n'a ici qu'une valeur très-secondaire.

Prothorax rétréci en avant, transversalement gibbeux sur le disque, en ligne courbe sur les côtés; lobe médian basilaire étroit et tronqué carrément; il est couvert de rides transversales assez larges sur le disque, plus serrées et sublongitudinales sur les côtés, entremêlées partout d'une fine ponctuation peu serrée et allongée, peu visible.

Elytres à peine de la largeur du prothorax, sinuées légèrement sur les côtés en avant du milieu, rétrécies légèrement en ligne courbe à partir de la base, assez convexes surtout en avant, un peu déclives en arrière, leur ponctuation consiste en fines rides transversales peu profondes, assez peu serrées et ayant entre chacune d'elles une rangée de petites linéoles partant de la ride supérieure et n'atteignant pas l'inférieure.

Dessous ayant une ponctuation analogue au-dessus, plus légère sur l'abdomen, plus forte sur la poitrine; prosternum fortement rugueux.

168. — M. Æneifrons, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 4 3|4, larg. 2 mill.

Bleu foncé; front, antennes, angles et côtés antérieurs du prothorax doré-bronzé; dessous noir bronzé.

Très-voisin du précédent pour la forme; *prothorax* un peu plus large ainsi que les épaules; *élytres* un peu plus rétrécies d'avant en arrière, leur ponctuation légèrement plus large et plus grosse, pour tout le reste semblable au *Nigrocœruleus.*

169. — M. Nigripennis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4 1|3, larg. 1 2|3 mill.

Elytres et prothorax noirs; tête, antennes, dessous du corps et pattes bronzé doré; ponctuation générale forte.

Tête semblable aux précédents, fortement ridée circulairement, les rides profondes et serrées ayant leur centre en arrière du front.

Prothorax arrondi sur les côtés antérieurs, subparallèle en arrière, bombé transversalement comme chez les précédents; les rides et la ponctuation plus serrés; parfois, chez le ♂, les côtés ont un léger reflet cuivreux.

Elytres assez étroites, les rides dont elles sont couvertes ainsi que la ponctuation, profondes et serrées.

Dessous ponctué finement sur l'abdomen, rugueusement sur la poitrine; prosternum finement rugueux.

170. — M. Æneiventris, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 3|4, larg. 1 2|5 mill.

Bronzé sombre sur les élytres et le prothorax; côtés antérieurs de ce dernier, tête, antennes et dessous bronzé clair.

Semblable au précédent, mais un peu plus étroit; les rides et la ponctuation assez fortes aussi, mais un peu moins serrées.

171. — M. Bipartitus, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*).

Long. 5, larg. 1 2|3 mill.

Etroit et allongé; tête et prothorax d'un rouge de rubis métallique et brillant élytres d'un vert foncé vif; dessous noir.

Tête bombée, couverte de fines rides peu profondes et d'une ponctuation peu serrée au milieu des rides; antennes noires, logées comme chez les précédents dans des sillons prothoraciques.

Prothorax bombé, étroit, parallèle sur les côtés postérieurs, couvert d'assez fortes rides et d'une ponctuation un peu allongée.

Ecusson violet sombre.

Elytres longues subparallèles, les rides peu profondes, mais la ponctuation interligne grosse et allongée.

Dessous ponctué finement sur l'abdomen, fortement sur la poitrine; prosternum finement rugueux, marqué en arrière de l'échancrure de la mentonnière par un gros point enfoncé continuant celle-ci.

G. **AGRILUS**, Mégerle.

Tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

I. Pas de carênes latérales en-dessus du prothorax.

A. Ecusson grand, fortement prolongé en arrière jusqu'au 8e de la longueur des élytres; tête sub-cornue, fortement tomenteuse et veloutée sur le devant. *Scutellaris.*

AA. Ecusson de grandeur normale.
B. Cuisses postérieures inermes en-dessous.
C. Corps non filiforme ni très-allongé; prothorax et tête moins larges que les élytres ou au plus de la même largeur.
D. Elytres glabres, arrondies, denticulées ou épineuses à l'extrémité.
E. Prothorax déprimé sur le lobe médian devant l'écusson.
a. Prothorax doré; élytres violettes, ornées chacune d'une ligne verte sur le disque allant de la base à la moitié de la longueur. *Chrysicollis.*
b. Prothorax et tête vert bronzé; élytres vert sombre à reflets violacés; un gros point enfoncé sur le devant de la tête; élytres un peu épineuses. *Punctifrons.*
EE. Prothorax sans dépression sur le lobe.
a. Prothorax doré-bronzé ainsi que la tête; élytres d'un vert sombre bronzé, à reflets cuivreux violacés surtout en arrière, extrémité finement denticulée. *Cupripes.*
b. Entièrement vert clair; front doré; élytres ayant chacune une longue épine à l'extrémité. *Ignifrons.*
DD. Elytres couvertes d'une fine vestiture caduque et peu serrée; corps entièrement bronzé doré. *Subvestitus.*
DDD. Elytres ornées de deux bandes longitudinales formées par une fine vestiture dorée. *Vittatus.*
CC. Corps très-allongé, filiforme; tête et prothorax plus large que lui; antennes larges et aplaties.
a. Front lisse, sillon occipital avec quelques rares points traversaux et des rides effacées; élytres fortement acuminées mais non épineuses. *Elongatus.*
b. Front ayant de gros points enfoncés, occiput fortement ridé; élytres fortement acuminées et terminées par une longue épine. *Rectus.*
BB. Cuisses postérieures un peu renflées, armées

en-dessous au tiers de leur longueur d'une très-petite épine.

a. Elytres couvertes d'une vestiture blanchâtre et caduque, traversées après leur milieu par une bande noirâtre ; front déprimé. *Dentipes.*

b. Elytres n'ayant que quelques traces de vestiture ; front un peu bombé, sillonné longitudinalement. *Spinipes.*

II. Des carênes latérales en-dessus du prothorax (1).

A. Elytres épineuses, ou tronquées, ou acuminées à l'extrémité, jamais arrondies.

B. Elytres uni-épineuses ou uni-anguleuses à l'extrémité.

C. Epine très-large, formée par l'angle externe de l'élytre ; corps bronzé sombre, extrémité et parfois la tête et le prothorax un peu cuivreux.

a. Corps entièrement couvert d'une fine pubescence cendrée, *Vestitus.*

b. Elytres partiellement couvertes d'une pubescence qui forme un dessin obsolète ; tête et prothorax glabres. *Ornatus.*

CC. Epine plus ou moins étroite à la base, souvent grêle et allongée, parfois courte.

D. Elytres entièrement métallique brillant, bleues ou vertes.

a, Bleu ou bleu verdâtre clair, avec deux fascies blanchâtres en arrière ; taille moyenne. *Armatus.*

b. Bleu verdâtre, quelques fins poils blanchâtres en arrière ; taille petite. *Frater.*

c. Elytres d'un beau bleu, prothorax et tête doré cuivreux. *Ignicollis.*

d. Entièrement bleu. *Cœlestis.*

e. Vert clair, moitié postérieure des élytres bronzée ; épines terminales très-longues et grêles ; dessous vert doré. *Semi-æneus.*

DD. Elytres ayant peu d'éclat quoique toujours un

(1) Je ne fais pas mention des carênes inférieures.

peu métalliques, mais affectant plutôt un aspect terne et un peu mat.

E. Pas de taches, de points, ni de lignes pilifères en-dessus, ou n'en ayant que de très-obsolètes.

F. Pubescence du dessous jaune-dorée.

G. Dessous entièrement pubescent. *Piliventris.*

GG. Dessous partiellement pubescent.

H. Tête et prothorax cuivreux ou violets.

a. Bords latéraux supérieurs du premier et du troisième segment de l'abdomen fortement pubescents en-dessus, pubescence de ce dernier tournant latéralement en-dessous. *Maculiventris.*

b. Bords latéraux supérieurs de l'abdomen entièrement couverts d'une épaisse pubescence jaune. *Ascanius.*

HH. Tête seule cuivreuse; prothorax vert sombre. *Cuprifrons.*

HHH. Tête verte; prothorax doré sur les côtés, vert sombre sur le disque.

a. Moitié antérieure des élytres verte, moitié postérieure violette. *OEdipus.*

b. Elytres entièrement vertes. *Amicus.*

FF. Pubescence du dessous blanche.

a. Tête, prothorax et élytres bleu foncé. *Indigaceus.*

b. Tête, prothorax et élytres noir mat velouté. *Trito.*

c. Tête, prothorax et élytres vert sombre. *Insipidus.*

d. Tête rouge cuivreux, prothorax pourpré noirâtre, élytres vert noirâtre. *Diadema.*

EE. Des points ou des lignes pilifères bien marqués sur les élytres.

F. Des points. Prothorax pubescent latéralement.

G. Deux points sur chaque élytre.

H. Les points blancs, situés près de la suture, l'un aux trois quarts, l'autre tout à l'extrémité; tête rouge pourpré. *Purpurifrons.*

HH. Les points jaunes, situés l'un au tiers, l'autre aux deux tiers.

I. Tête cuivreuse en avant, non ou à peine creusée en arrière, corps assez grêle.

a. Elytres vert foncé. *Rubifrons.*

b. Elytres violet pur sauf la base qui est vert foncé. *Quadricolor.*

II. Tête bronzée, creusée en arrière, corps assez court et robuste. *Quadri-punctatus.*

GG. Trois points sur chaque élytre.

a. Les points blanchâtres, un très-petit au tiers, un plus gros aux quatre cinquièmes, le troisième tout à fait à l'extrémité. *Albo-punctatus.*

b. Les points jaunâtres, un à la base, le second en avant du milieu, le troisième aux trois quarts de la longueur. *Sex-punctatus.*

FF. Des lignes

G. Une ligne suturale en arrière.

H. Côtés de la poitrine, bords supérieurs de l'abdomen et bords latéraux du prothorax maculés de jaune doré villeux. *Auripilis.*

HH. Côtés de la poitrine et bords supérieurs de l'abdomen sans macules jaunes.

a. Bronzé noirâtre ou verdâtre sombre; front cuivreux. *Minos.*

b. Entièrement vert assez foncé. *Sutura-alba.*

GG. Une ligne sur le disque de chaque élytre en avant, une petite tache subsuturale en arrière du milieu. *Cupreo-violaceus.*

BB. Elytres ayant chacune deux épines ou au moins deux angles à l'extrémité.

C. Angle sutural prolongé en épine toujours plus longue que l'angle externe.

D. Angles externes obtus.

E. Epines suturales droites, longues, à base large, espèces moyennes.

a. Vert, élytres rembrunies à l'extrémité. *Lancifer.*

b. Bleu verdâtre; cuisses postérieures ciliés et unidentés. *Ciliatipes.*

c. Vert, prothorax et élytres à reflets violacés très-prononcés. *Incerticolor.*

EE. Epines suturales divergentes, obtuses; espèce petite. *Minor.*

DD. Angles externes épineux.

E. Elytres unicolores.

a. Dessus entièrement bleu ou bleu-verdâtre foncé; dessous plombé. *Adonis.*

b. Dessus bleu sombre; dessous bronzé verdâtre. *Nigro-cyaneus.*
EE. Elytres bicolores; bronzées à la base, passant au violacé en arrière. *Insularis.*
CC. Angle sutural pas plus épineux que l'angle externe; élytres légèrement divergentes tout à fait à l'extrémité.
D. Elytres fortement échancrées et bi-épineuses à l'extrémité; premier segment abdominal bi-tuberculeux en-dessous chez le ♂.
E. Elytres vertes unicolores, ayant à peine quelques traces de vestiture. *Tuberculiventris.*
EE. Elytres bicolores, ayant une vestiture bien apparente; traversées en arrière du milieu par une bande plus foncée que le fond et glabre, ou ayant au moins un point sombre sur la suture postérieure.
F. Une bande sur les élytres en arrière du milieu.
G. Elytres verdâtres ou bronzées, prothorax d'une autre couleur.
a. Prothorax et tête bleus, brillants. *Cyanicollis.*
b. Prothorax et tête bronzé sombre; bords latéraux du premier et front bronzé clair un peu doré, le dernier fortement ruguleux. *Celebiensis.*
c. Prothorax et tête cuivreux violacé, front bronzé verdâtre finement ponctué. *Albogaster.*
GG. Elytres bronzé noirâtre ou bronzé doré, prothorax de même couleur.
a. Noir bronzé. *Nigro-æneus.*
b. Bronzé doré, bande transversale ne touchant pas tout à fait le bord latéral. *Æneo-maculatus.*
FF. Un point plus sombre sur la suture en arrière du milieu; élytres et prothorax bronzés, légèrement verdâtres. *Viridi-æneus.*
DD. Elytres peu échancrées à l'extrémité, les angles peu prononcés.
E. Prothorax fortement ponctué partout; élytres d'un cuivreux pourpré sur les côtés, bleuâtres au milieu, traversées en arrière du milieu par une bande glabre peu apparente; espèce voisine des précédentes. *Vulcanus.*

EE. Prothorax fortement ridé transversalement, espèces assez courtes entièrement couvertes d'une villosité caduque et peu serrée.

a. Bronzé doré, front violacé sombre, yeux gros. *Capitatus.*

b. Bronzé bleuâtre ou verdâtre, tête bronzé plus clair. *Ocularis.*

c. Bleuâtre, front et pattes verdâtres. *Thalassinus.*

EEE. Prothorax ayant de chaque côté une dépression bien marquée couverte de rides longitudinales, espace médian lisse en partie; espèces petites et linéaires.

a. Prothorax ayant une large côte lisse comme disque, cette côte divisée par une forte impression placée au devant de l'écusson; couleur noirâtre en-dessus, pattes doré cuivreux brillant. *Auripes.*

b. Prothorax ayant deux larges côtes lisses sur sur le disque par suite du prolongement en avant de l'impression basilaire, pattes bronzées, dessus finement villeux. *Dorsalis.*

BBB. Elytres acuminées en arrière.

C. Prothorax élargi en avant; élytres bronzé-doré clair, tiers postérieur noir violacé. *Tripartitus.*

CC. Prothorax non élargi en avant.

D. Elytres couvertes d'une fine pubescence caduque.

a. Elytres entièrement couvertes, chez les exemplaires frais, par la pubescence, celle-ci jamais divisée par une bande glabre en arrière du milieu; élytres bronzé clair, prothorax presque toujours bleuâtre. *Æneipennis.*

b. Elytres partiellement couvertes, la pubescence formant quatre taches allongées longeant la suture; élytres bronzé noirâtre, prothorax noir. *Taciturnus.*

DD. Pubescence nulle, élytres bronzées, prothorax noir. *Incertus.*

AA. Elytres arrondies plus ou moins largement à l'extrémité, celle-ci souvent très-finement multi-denticulée.

B. Vertex bituberculé. *Subcornutus.*

BB. Vertex parfois impressionné, mais ses bords s'ils sont quelquefois un peu relevés ne sont jamais mamelonnés ni tuberculés.

C. Forme toujours assez allongée.

D. Elytres traversées par des bandes, ou ayant des points ou un dessin formés par la vestiture.

E. Prothorax non sub-bituberculé à la base, c'est-à-dire sans plaque lisse un peu élevée de chaque côté de l'écusson.

F. Des bandes transversales sur les élytres.

G. Elytres traversées par une seule bande sombre ou dénudée.

H. Elytres bleues.

a. Bande transversale étroite située immédiatement après le milieu des élytres; carênes latérales du prothorax brillantes et bien marquées. *Olympicus.*

b. Bande transversale large, située très en arrière; carênes latérales du prothorax remplacées par des tubercules rugueux. *Paganus.*

HH. Elytres bronzé clair.

I. Bande transversale des élytres située au milieu, épistome jaune clair. *Grisescens.*

II. Bande transversale située en arrière du milieu.

a. Pubescence occupant toute la largeur des élytres. *Meticulosus.*

b. Pubescence n'occupant que la moitié suturale des élytres. *Gentilis.*

HHH. Elytres noir bronzé, extrémité et la plus grande partie antérieure couverte d'une villosité blanchâtre.

a. Prothorax court, une dépression basilaire au milieu. *Sepulchralis.*

b. Prothorax plus long; une dépression allongée sur le disque, un peu plus large et plus marquée à la base. *Anthracinus.*

GG. Elyres traversées par deux bandes sombres

ou dénudées, ou par une bande avec l'extrémité formant la seconde.

H. Base, une bande après le milieu et l'extrémité blanc villeux, c'est-à-dire pilifères.

a. Fond des élytres noir partout ; tête non creusée en arrière. *Tristis.*

b. Fond des élytres noir-violacé, bronzé verdâtre clair sous les bandes pilifères; tête excavée en arrière, les bords de l'excavation relevés en carêne près des yeux (1). *Cuneiformis.*

HH. Moitié antérieure des élytres et une tache transversale avant l'extrémité pilifères; extrémité et une bande en arrière de l'épaule dénudées. *Funebris.*

HHH. Une tache suturale après l'écusson et une bande transversale assez large en arrière du milieu, pilifères. *Carbonarius.*

FF. Une large bande suturale touchant la base qu'elle envahit et se dilatant transversalement après le milieu, en arrière une petite tache suturale, pilifères.

a. Prothorax bleu sur le disque, tache postérieure des élytres située entre le dessin antérieur et l'extrémité. *Discicollis.*

b. Prothorax bronzé cuivreux, tache postérieure des élytres située à l'extrémité. *Bihamatus.*

FFF. Des points pilifères au nombre de six sur les élytres.

a. Jaunes, deux à la base, deux subsuturaux en avant du milieu, deux aux trois quarts; élytres fortement rugueuses. *Guttulatus.*

b. Blancs, deux à la base, deux suturaux au milieu, deux semblables aux trois quarts; élytres très-finement rugueuses; prothorax très-largement déprimé, subsillonné d'arrière en avant. *Parallelus.*

EE. Prothorax sub-bituberculé, c'est-à-dire ayant

(1) Cette espèce aurait pu prendre place aussi près de *Vulcanus*, ses élytres étant très légèrement échancrées.

une petite plaque lisse et élevée à la base de chaque côté de l'écusson ; il est largement et profondément sillonné transversalement en arrière; corps étroit, espèces très-petites.

a. Six points plus ou moins gros sur les élytres; bronzé, tête bleue. *Sub-trifasciatus.*

b. Une large ligne longitudinale sur les élytres, les occupant presque complètement; bronzé, prothorax et tête violet brillant. *Amethisticollis.*

DD. Elytres non traversées par des bandes, ayant parfois une vestiture générale plus ou moins fine mais ne modifiant pas sensiblement la couleur foncière, ou ayant quelquefois la suture seulement étroitement pilifère.

E. Vestiture nulle, sauf parfois dans l'impression basilaire des élytres.

a. Très-robuste ; dessus vert bronzé sombre mat; dessous vert doré ; tête cuivreux peu brillant; impressions des élytres avec quelques poils jaunes. *Validus.*

b. Peu robuste; dessus vert sombre bleuâtre ; dessous bleu plombé. *Obscurus.*

EE. Vestiture presque nulle, visible seulement à l'aide de la loupe.

F. Elytres fortement impressionnées à la base, l'écusson complétement entouré par cette impression qui est aussi creuse en arrière qu'en avant et se termine en pointe sur la suture.

a. Bleu noirâtre, tête cuivreux sombre. *Chalybeus.*

b. Bleu noirâtre, tête verte, prothorax cuivreux. *Tricolor.*

FF. Elytres simplement impressionnées à la base, l'impression assez effacée en arrière et ne touchant pas la suture ; corps bronzé sombre, tête verte. *Miserabilis.*

EEE. Vestiture formant une étroite bande plus ou moins visible le long de la suture.

a. Bleu verdâtre sombre ; tête vert sale; dessous

bronzé un peu verdâtre, blanc sur les côtés antérieurs et pulvérulent. *Albolatus.*

b. Noir à reflets violacés, tête verte ou violette selon les sexes, un gros point enfoncé à la base du prothorax; pattes cuivreuses ou bronzées. *Nigro-vialaceus.*

c. Noir mat rugueux; angles antérieurs du prothorax, front antérieur et dessous bronzés. *Plebejus.*

EEEE. Vestiture couvrant les élytres, sauf parfois les bords latéraux.

F. Tête rugueuse par suites de grosses rides serrées, ponctuées dans leur fond; corps bronzé, tête cuivreuse chez le ♂. *Taille 7 millimètres.* *Æneolus.*

FF. Tête très-finement granulée vue à l'aide d'une forte loupe, au milieu de cette fine granulation existent de petits points enfoncés réguliers et brillants chez les ♂, ces points brillants remplacés par des rides chez les ♀; une impression médiane à la base du prothorax. *Taille 4 à 4 1/2 millimètres.*

G. Très-étroits; pas de carênes latérales tranchantes à partir des épaules.

H. Entièrement bronzé verdâtre; prothorax assez allongé, élargi sur les côtés antérieurs. *I. Makian.* *Gracilis.*

HH. Bronzé grisâtre.

I. Granulation des élytres consistant en rides écailleuses fines et serrées. *I. Florès.* *Pupillus.*

II. Granulation des élytres consistant en rides écailleuses relativement grosses.

a. Prothorax et tête noirs. *I. Morty.* *Pauper.*

b. Prothorax bronzé, tête bleue chez le ♂, bronzée chez la ♀. *I. Batchian.* *Hypocritus.*

GG. Elargi légèrement quoique peu robuste; des carênes latérales tranchantes, partant de l'épaule et allant jusqu'à l'extrémité, touchant presque le bord au milieu. *Sarawack.* *Perniciosus.*

FFF. Tête criblée de points relativement assez gros, non ridée.

G. Ponctuation de la tête serrée les points se touchant.

a. Bronzé sombre, tête cuivreuse, moitié suturale de l'élytre couverte par une très-fine pubescence. *Sarawack.* *Impopularis.*

b. Bronzé vert-grisâtre clair, tête verte, trois quarts internes des élytres couverts par la pubescence. *Sarawack.* *Distinctus.*

GG. Ponctuation de la tête peu serrée, les points ne se touchant pas, espèce filiforme, d'un vert doré un peu bronzé, tête vert clair. *I. Bourou.* *Chrysochloris.*

CC. Forme relativement peu allongée.

D. Prothorax ayant une dépression plus ou moins creuse sur le disque ou à la base.

E. Elytres sans carênes latérales sous les épaules, ou dans le cas contraire ayant un dessin bien marqué et non une pubescence uniforme.

F. Elytres ayant toujours un dessin autre qu'une ligne suturale.

G. Dépression prothoracique divisée en deux par un léger bourrelet transversal situé en avant; élytres marbrées de macules pilifères grisâtres. *Marmoreus.*

GG. Dépression prothoracique grande, assez creuse, non divisée.

H. Dessin des élytres formé seulement par de la pubescence.

a. Trois points en avant, une large bande transversale après le milieu et l'extrémité blanchâtres; prothorax vert émeraude. *Gratiosus.*

b. Des points formant trois bandes transversales; prothorax cuivreux sombre, élytres carènées aux épaules. *Concavus.*

HH. Dessin des élytres formé par des taches vert émeraude sur fond noir et quelques points pubescents. *Pretiosus.*

FF. Elytres sans dessin sauf une ligne suturale étroite.

a. Dépression discale du prothorax touchant presque le bord antérieur, subdivisée par un

bourrelet peu marqué; corps entièrement noir avec une très-fine pubescence obsolète et peu visible. *Nigerrimus.*

b. Dépression prothoracique transversale et peu profonde, située à la base ; suture pubescente dans ses 2/3 postérieurs. *Suturalis.*

EE. Elytres ayant une petite carène latérale bien marquée en arrière des épaules, couvertes d'une pubescence uniforme sur toute leur surface.

F. Dépression discale creusée seulement en arrière, la partie en avant simplement plane, touchant presque le bord antérieur ; corps couvert d'une fine pubescence uniforme.

a. Bronzé. *Campestris.*

b. Noir. *Sylvestris.*

FF. Dépression discale étroite, située à la base seulement du prothorax, ne dépassant pas le milieu en avant.

a. Couleur foncière bronzé verdâtre; pubescence jaunâtre, caduque, taille 4 mill. *Agrestis.*

b. Couleur foncière bronzé noirâtre, pubescence roussâtre, peu caduque, taille 3 mill. *Parvulus.*

FFF. Dépression du prothorax large, transversale, basilaire et bien marquée, fond des élytres bronzé noirâtre, pubescence blanc grisâtre, carène sous-humérale très-courte. *Melanarius.*

DD. Prothorax sans dépression apparente sur le disque ou à la base.

E. Pas de pubescence apparente en-dessus, couleur bleue, brillant. *Ultramarinus.*

EE. De la pubescence en-dessus.

a. Vert très-foncé, un peu plus clair sur la tête et le prothorax, pubescence occupant la moitié suturale des élytres dans leurs deux tiers postérieurs. *Puberulus.*

b. Doré, pubescence roussâtre occupant le tiers postérieur des élytres. *Auratus.*

c. Bronzé, pubescence jaune grisâtre occupant toute l'élytre. *Hirsutulus.*

172. — A. Scutellaris, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 10, larg. 3 mill.

Gris de souris par suite d'une pubescence générale lanugineuse, fond des élytres noir, dessous du corps bronzé; front large; élytres largement échancrées à l'extrémité, armées chacune d'une longue épine subsuturale.

Tête légèrement creusée en angle obtus au milieu de l'arrière-front, celui-ci anguleux près des yeux; front bronzé, villeux en avant; arrière-front brun marron foncé, fortement rugueux par suite de stries longitudinales serrées; occiput gris comme le reste du corps.

Prothorax finement rugueux, en carré transversal, un peu rétréci en avant, fortement bi-sinué à la base, largement lobé au milieu.

Ecusson noir, très-grand, fortement prolongé en pointe en arrière, dilaté latéralement en avant, légèrement impressionné dans cette dernière partie, l'impression un peu aiguë et peu prolongée sur la partie postérieure.

Elytres de la largeur du prothorax, un peu sinuées en arrière des épaules, médiocrement rétrécies postérieurement, un peu cuivreuses et échancrées à l'extrémité, l'angle externe aigu, l'interne armé d'une longue épine; elles sont finement rugueuses et comme le prothorax couvertes d'une pubescence grise.

Dessous couvert de rides, effacées sur l'abdomen, fortes sur la poitrine; prosternum rugueux; abdomen débordant les élytres latéralement.

173. — A. Chrysicollis, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 8, larg. 2 1/3 mill.

Parallèle; tête verte, prothorax doré; élytres violet sombre, ornées chacune d'une bande verte allant de la base au milieu; dessous vert peu brillant, pattes vertes.

Tête rugueusement ridée, sillonnée de l'épistome à l'occiput.

Prothorax subparallèle à peine rétréci en avant, sub-cylindrique avec une large dépression médiane à la base; lobe basilaire court largement tronqué; il est rugueusement ridé transversalement.

Elytres de la largeur du prothorax, subparallèles en avant, rétrécies en ligne presque droite en arrière, arrondies et multi-épineuses à l'extrémité, les épines très-petites et aiguës; elles sont finement et également rugueu-

ses; la ligne verte occupe sur chacune presque toute la base et finit en pointe sur la disque vers le milieu de la longueur.

Dessous finement ruguleux et ridé; mentonnière grande, légèrement échancrée en avant; abdomen dépassant les élytres latéralement.

174. — A. Punctifrons, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 9, larg. 2 3/4 mill.

Assez robuste, parallèle; tête, prothorax et dessous vert bronzé; élytres vert assez foncé à reflets violets très-prononcés, arrondies et épineuses à l'extrémité, l'épine médiane un peu plus longue, les autres très-petites.

Tête assez brillante quoique finement et rugueusement ridée partout, un peu bombée sur le front, celui-ci marqué tout à fait en avant d'un gros point enfoncé, l'arrière et l'occiput fortement sillonnés, le sillon et le point notablement séparés.

Prothorax très-légèrement rétréci en avant, droit sur les côtés, très-légèrement inégal, ayant une large dépression médiane à la base; lobe médian très-largement tronqué; toute la surface est couverte de fines rides transversales et onduleuses entremêlées d'une fine ponctuation.

Elytres finement rugueuses, largement impressionnées à la base, ayant en arrière, près de la suture, une légère villosité blanchâtre obsolète.

Dessous très-finement rugueux partout; sillon séparant la mentonnière du prosternum étroit et très-profond.

175. — A. Cupripes, H. Deyr. *I. Céram.*

Long. 8 1/2, larg. 2 1/2 mill.

Tête et prothorax doré bronzé; élytres vertes à la base, beaucoup plus sombres en arrière, à reflets cuivreux violets; dessous bronzé au milieu, vert clair sur les côtés; pattes d'un cuivreux bronzé.

Assez voisin d'*A. Chrysicollis*, mais plus atténué en avant, le front plus bombé, les élytres sans dessin arrêté, le dessous très-différent.

Tête assez bombée, ridée transversalement, sillonnée dans toute sa longueur, un peu plus claire que le dessus du prothorax.

Prothorax un peu rétréci en avant, sans dépression visible, rugueusement ridé transversalement.

Elytres de la largeur du prothorax, subparallèles, rétrécies dans leurs

deux cinquièmes postérieurs, arrondies et armées chacune de quatre à cinq petites épines à l'extrémité; elles sont finement rugueuses partout; d'une teinte un peu plus claire à la base.

Dessous finement rugueux; abdomen débordant légèrement les élytres.

176. — A. Ignifrons, H. Deyr. *I. Bourou.*

Long. 6, larg. 1 3/4 mill.

Peu robuste, vert clair uniforme; front doré rougeâtre; élytres armées chacune d'une longue épine au milieu de l'extrémité.

Tête peu bombée, front fortement ridé transversalement, finement sillonné en arrière; occiput vert, ridé circulairement en avant.

Prothorax subparallèle, à peine rétréci en avant, subcylindrique, couvert partout de grosses rides transversales.

Elytres rétrécies à partir des épaules, assez rondes en-dessus, impressionnées à leur base, également rugueuses sur toute leur surface; elles semblent arrondies au bout, avec une longue épine au milieu de la rondeur.

Dessous brillant, finement rugueux; abdomen débordant à peine les élytres.

177. — A. Subvestitus, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 6 1/4, larg. 2 mill.

Assez robuste; parallèle, entièrement bronzé doré, couvert d'une fine pubescence blanc jaunâtre, ne modifiant que peu la couleur générale; abdomen débordant notablement les élytres au milieu.

Tête assez grosse, bombée en arrière; front plan et finement rugueux; occiput finement sillonné.

Prothorax parallèle, subcylindrique, couvert d'assez fortes rides transversales; à l'aide de la loupe on aperçoit sur les côtés postérieurs des vestiges de carènes latérales envahies par les rides transversales.

Elytres assez planes, parallèles, médiocrement rétrécies en arrière, arrondies à l'extrémité, finement et également rugueuses partout.

Dessous finement rugueux partout; vestiture à peine visible.

178. — A. Vittatus, H. Deyr. *Célèbes (Makassar).*

Long. 6 1|2, larg. 1 3|4 mill.

Parallèle; bronzé doré; occiput et élytres cuivreux, les dernières parcourues chacune par une bande subsuturale de poils jaune doré.

Tête légèrement convexe; front rugueux, mat; occiput ponctué et brillant, finement strié au milieu; épistome et base des antennes cuivreux, restant de ces dernières bronzé doré.

Prothorax très-légèrement élargi en avant, un peu déprimé au milieu postérieur et sur les côtés, assez brillant quoique couvert de rides transversales assez grosses.

Elytres d'un cuivreux pourpré, subparallèles en avant, assez acuminées mais non aiguës à l'extrémité, un peu impressionnées à la base; les bandes occupent environ le tiers sutural de chaque élytre mais sans envahir la suture, elles s'étendent dans les impressions basilaires jusqu'aux épaules.

Dessous assez brillant, finement ruguleux, couvert d'une fine villosité dorée peu visible, sauf sur le prosternum où elle est plus longue et un peu blanchâtre, abdomen débordant légèrement les élytres.

179. — A. Elongatus. H. Deyr. *N. Guinée, Waigiou, Mysole, Arrow.*

Long. 9 1|2, larg. 1 2|3 mill.

Très-étroit et allongé, noir; côtés de la poitrine et abdomen, sauf l'extrémité, bronzés à reflets cuivreux; pattes cuivreuses; élytres acuminées, plus ou moins divergentes à l'extrémité.

Tête bombée, lisse et brillante sur le front, ponctuée près de l'épistome, concave sur le vertex, parfois verdâtre chez le ♂; yeux très-gros; antennes longues, fortement élargies au milieu, dentées à partir du 4e article, bronzées ou violacées, mates.

Prothorax élargi d'arrière en avant, plus long que large, convexe, très-déprimé obliquement sur les côtés surtout en arrière, ayant une fossette ovalaire sur le disque antérieur et une impression médio-basilaire qui rejoint les dépressions latérales; cette dernière impression bordée latéralement par deux lignes obliques lisses et élevées partant de la base; les impressions et dépressions rugueusement ponctuées, le reste lisse et brillant.

Ecusson tuberculeux, carêné transversalement au milieu.

Elytres droites, de la largeur de la base du prothorax, un peu étranglées au tiers, légèrement élargies après le milieu, acuminées à l'extrémité, chacune fortement impressionnée en triangle à la base; leur ponctuation finement rugueuse partout; la suture très-finement relevée dans toute sa longueur; aspect général peu brillant.

Dessous finement rugueux, segments de l'abdomen étranglés au milieu chez le ♂, droits chez la ♀; prosternum rugueux et un peu concave; pattes longues, cuisses un peu renflées vers la base, surtout les postérieures; tibias et tarses grêles.

180. — A. Rectus, H. Deyr. *Amboine.*

Long. 9 1|2, larg. 1 3|4 mill.

Très-étroit et allongé; bronzé; tête et prothorax noir bleuâtre; pattes doré-bronzées; élytres armées chacune d'une longue épine à l'extrémité.

Voisin du précédent mais un peu plus robuste.

Tête bombée, front ayant quelques points enfoncés épars; vertex concave, la concavité fortement ridée longitudinalement; yeux et antennes semblables au précédent, les dernières noires.

Prothorax très-légèrement plus court que large, un peu plus élargi d'arrière en avant que chez le précédent, ayant comme lui deux dépressions larges et mal limitée, mais ici elles sont jointes en arrière par un large sillon qui semble ne faire qu'un avec elles, ce sillon bordé au milieu postérieur par deux petites lignes transversales lisses et élevés ne touchant pas la base; disque ayant une petite dépression peu marquée, finement ponctuée; il est couvert d'une ponctuation éparse peu visible; le sillon et les dépressions sont finement rugueux.

Elytres de même forme que chez l'*Elongatus*, quoique légèrement plus larges, impressionnées à la base, acuminées en arrière et terminées chacune par une épine droite; elles sont couvertes d'une fine villosité caduque médiocrement serrée, légèrement jaunâtre (1).

Dessous rugueux, peu brillant; prosternum un peu concave en arrière, peu ponctué en avant; pattes un peu moins longues que chez le précédent.

(1) Cette villosité pourrait bien n'être ici qu'un signe d'extrême fraîcheur et exister aussi chez le précédent.

181. — A. Dentipes, H. Deyr. *I. Batchian, Waigiou.*

Long. 6 1|2, larg. 2 mill.

Bronzé noirâtre; front doré; vertex fortement excavé; dessin des élytres composé d'une fine pubescence caduque blanchâtre traversée après le milieu par une large bande noirâtre.

Tête plane sur le front, mate avec une ponctuation éparse peu visible; bords de l'excavation du vertex relevés en carênes arrondies près des yeux.

Prothorax à peine élargi en avant, en carré transversal, un peu avancé au milieu du bord antérieur; côtés fortement déprimés; disque parcouru par un large sillon mal limité qui s'élargit en fossette en arrière; il est lisse, les dépressions, sillons et fossette rugueux dans leur fond.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, rétrécies légèrement à partir des épaules, acuminées en arrière, terminées par trois ou quatre dents mousses dont l'une un peu plus forte; elles sont peu brillantes, finement rugueuses, assez fortement impressionnées à la base; la vestiture blanchâtre est nulle à la base et sur les côtés antérieurs, elle occupe le quart médian avant le milieu et environ le tiers postérieur.

Dessous brillant, bronzé, plus clair que le dessus, fortement ruguleux sur la poitrine et les premiers segments abdominaux; prosternum bombé assez éparsément ponctué, sillon entre lui et la mentonnière large et déclive; pattes presque imponctuées, cuisses postérieures renflées, armées en-dessous près de la base d'une courte dent obtuse.

182. — A. Spinipes, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 5, larg. 1 1|3 mill.

Noir, dessous bronzé verdâtre, écusson vert; vertex profondément excavé, cuisses postérieures armées d'une petite dent près de la base.

Voisin du précédent pour la tête et les cuisses postérieures.

Tête bronzé noirâtre, bronzée près et sur l'épistome, un peu bombée sur le front, sillonnée depuis l'épistome jusqu'à l'occiput; bords de l'excavation du vertex relevés en carêne près des yeux; ponctuation assez forte et espacée.

Prothorax parallèle, fortement déprimé sur les côtés; disque parcouru par un large sillon formé par deux dépressions ovalaires dont la posté-

rieure un peu plus prononcée; il est légèrement ridé transversalement; le fond des dépressions est ruguleux.

Elytres parallèles en avant, rétrécies dans leur moitié postérieure, un peu bronzées au bout et semblant terminées par une large dent obtuse; elles sont fortement impressionnées à la base et couvertes d'une ponctuation allongée assez serrée; près de la suture, à l'extrémité et avant leur milieu, on aperçoit quelques vestiges des poils squammiformes blanchâtres; peut-être est-ce le restant d'un dessin analogue à celui de l'espèce précédente.

Dessous comme chez l'*A. Dentipes.*

183. — A. Vestitus, H. Deyr. *Amboine.*

Long. 9, larg. 2 1|2, mill.

Bronzé sombre, couvert partout d'une très-fine villosité grisâtre uniforme médiocrement serrée; élytres terminées par une dent externe très-aiguë.

Tête un peu bombée, parcourue de l'épistome à l'occiput, par un fort sillon creusé sur le vertex dont les bords sont tuberculeux en arrière près des yeux.

Prothorax subparallèle en arrière, un peu rétréci en avant, creusé sur le disque, de la base jusque près du bord antérieur, largement sillonné obliquement sur les côtés en avant des carênes latérales, celles-ci formant une ligne courbe en S assez rapprochée du bord au milieu et écartée de lui en arrière; il est couvert de grosses rides onduleuses subtransversales.

Elytres légèrement plus larges que le prothorax aux épaules, parallèles dans leur moitié antérieure, assez brusquement rétrécies après le milieu, droites un peu avant l'extrémité, ce qui leur donne l'aspect d'une queue de poisson, les angles de la suture sont fortement échancrés en arc de cercle pour former une large épine de l'angle externe, ce qui complète l'analogie citée plus haut; elles sont rugueuses, légèrement impressionnées à la base près des épaules, déprimées dans leur moitié suturale antérieure, un peu cuivreuses à l'extrémité.

Dessous ruguleux, brillant sur l'abdomen, finement villeux comme le dessus; mentonnière assez fortement échancrée en rond; abdomen débordant très-légèrement les élytres au milieu.

184. — A. Ornatus, H. Deyr. *Célèbes*, *Amboine*, *Céram*, *Mysole*, *N. Guinée.*

Long. 8 à 10 1|2, larg. 2 1|4 à 3 mill.

Bronzé sombre, parfois un peu cuivreux sur l'occiput et l'extrémité des élytres, celles-ci terminées chacune par une dent externe très-aiguë, ornées d'un dessin formé par une fine villosité blanchâtre.

Très-voisin du précédent pour la forme et la granulation, l'abdomen débordant un peu plus les élytres, celles-ci un peu plus prolongées directement en arrière, mais diffèrant surtout par le dessin dont elles sont ornées :

Il se compose sur chacune de quatre lignes transversales étroites fortement ondulées, situées à égale distance l'une de l'autre ; la première un peu après la base, la quatrième aux deux tiers environ de la longueur ; la première, la seconde et la quatrième envoyent en arrière un rameau sutural, celui de la dernière très-prolongé, se dilatant à l'extrémité un peu avant le bout de l'élytre.

Dessous semblable au précédent.

Observation. — Les exemplaires de Mysole et de Nouvelle-Guinée sont d'un bronzé pourpré foncé et plus cuivreux à l'extrémité des élytres ; leur dessin est beaucoup moins apparent, mais ce qu'il en reste suffit pour le reconnaître ; je crois du reste que cette différence tient à un manque de fraîcheur.

185. — A. Armatus, Fabr. *Sumatra*, *Java*, *Lombock*, *Célèbes*, *Céram*, *Makian*, *Salwatty.*

Buprestis Armata, Fabr. Syst. El. T. II, pag. 214 ; et auct.

186. — A. Frater, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 5 1|4, larg. 1 2|3 mill.

Bleu clair sur les élytres, bleu verdâtre plombé sur la tête, le prothorax et le dessous ; élytres terminées par deux fortes épines externes, traversées avant l'extrémité par une bande blanchâtre à peine visible, formée de quelques poils squammiformes.

Très-voisin, mais je pense distinct d'*A. Armatus ;* il est à peine moitié de la longueur de ce dernier, malgré cette petitesse les rides du prothorax sont au moins aussi grosses, les épines terminales des élytres sont plus

longues et plus aigués; pour le reste, il est à peu près semblable au précédent; est-ce une espèce? n'est-ce qu'une variété très-petite? Je n'ai malheureusement qu'un exemplaire à ma disposition.

187. — A. IGNICOLLIS, H. Deyr. *I. Florès et Timor.*

Long. 9 1/2, larg. 2 2/3 mill.

Corps d'un beau bleu éclatant assez foncé; tête et prothorax d'un doré un peu cuivreux très-vif.

Var. *Elytres d'un beau bleu verdâtre clair; tête et prothorax cuivreux pourpré éclatant.*

Voisin d'*Armatus* mais moins large, l'épine postérieure des élytres plus interne.

Tête fortement creusée au milieu, couverte de rides peu profondes et espacées.

Prothorax un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, obliquement et largement sillonné sur les côtés en avant des carènes latérales, un peu enfoncé sur le disque postérieur près de la base; carènes latérales tranchantes, régulièrement éloignées du bord d'avant en arrière; il est couvert de grosses rides creuses et peu serrées.

Ecusson un peu plus clair que les élytres en avant, noir mat sur la pointe postérieure.

Elytres de la largeur du prothorax à la base, très-légèrement élargies en arrière du milieu, arrondies légèrement et fortement uni-épineuses à l'extrémité, échancrées à l'angle sutural; elles sont fortement granuleuses, un peu creusées le long de la suture, celle-ci finement relevée.

Dessous brillant, légèrement plus verdâtre que le dessus, assez éparsément ridé sur l'abdomen, un peu plus rugueusement sur la poitrine; mentonnière très-grande, nullement échancrée.

La variété vient de Timor.

188. — A. CŒLESTIS, H. Deyr. *I. Florès.*

Long. 9, larg. 2 1/2 mill.

Entièrement d'un beau bleu, fortement granuleux; élytres terminées chacune par une petite épine sub-médiane.

Voisin du précédent, de même forme; prothorax seulement un peu déprimé, non enfoncé, sur le disque postérieur; élytres un peu moins épineuses à l'extrémité, unicolore en-dessus.

Dessous bleu légèrement verdâtre sur le corps, l'abdomen et les pattes, noir sur le prothorax moins un mince filet latéral, semblable au-dessus.

189. — A. Semi-æneus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 6 1|2, larg. 1 2|3 mill.

D'un beau vert émeraude; élytres glabres, leur moitié postérieure bronzée, suture dans cette partie, sur une faible largeur, bordée d'une fine villosité d'un blanc jaunâtre.

Tête rugueuse, largement et vaguement sillonnée depuis l'épistome jusque sur le vertex.

Prothorax subparallèle; carènes latérales fortement arquées, n'occupant que la moitié postérieure des côtés; il est un peu enfoncé au milieu en arrière, couvert de rides profondes et serrées qui se changent en rugosités vers la base.

Elytres de la largeur du prothorax, subparallèles en avant, acuminées en arrière et armées chacune d'une longue épine; elles sont fortement rugueuses en avant, moins en arrière, la partie bronzée mal limitée, confondue avec la couleur verte sur ses bords.

Dessous vert doré brillant, rugueux sur la poitrine, assez fortement ponctué sur le premier segment abdominal; prosternum très-rugueux, mentonnière grande, légèrement et angulairement échancrée dans toute sa largeur antérieure.

190. — A. Piliventris, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 14, larg. 4 mill.

Tête et prothorax d'un violet pourpré sombre; élytres vert sombre en avant, vert doré en arrière; dessous couvert d'une villosité d'un beau jaune.

Tête un peu creusée et sillonnée au milieu, fortement rugueuse; épistome, bas du front et antennes vert doré.

Prothorax assez court, légèrement arrondi sur les côtés, déprimé transversalement en avant et en arrière du milieu, enfoncé légèrement sur le disque antérieur, un peu plus fortement sur la partie postérieure; carènes latérales tranchantes, arquées, n'occupant que la moitié postérieure des côtés, l'espace compris entre elles et le bord, vert doré, rugueux, un peu élevé; il est couvert de rides transversales serrées.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, subparallèles, à peine élargies au milieu, acuminées régulièrement de là jusqu'à l'extrémité où

elles sont étroitement arrondies et armées chacune au milieu, d'une forte dent épineuse accompagnée en dehors de quelques autres très-petites; elles sont finement rugueuses, d'un aspect un peu mat et velouté (1) en avant; la partie claire, un peu luisante, occupe environ le quart postérieur.

Dessous doré, couvert sur tout le corps et l'abdomen d'une épaisse pubescence d'un beau jaune; prosternum et tibias verts; tarses noir bronzé; abdomen débordant légèrement les élytres au milieu; mentonnière échancrée légèrement en arc de cercle au milieu.

191. — A. Maculiventris, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 11, larg. 3 mill.

Tête et prothorax cuivreux sombre, élytres noires sauf la base qui est verte, abdomen les débordant notablement, orné sur le bord supérieur de deux macules jaunes, la postérieure tournant en-dessous.

Tête grosse, fortement creusée au milieu, formant un bord élevé le long des yeux, rugueusement ridée, pourprée sur le front, vert bronzé sur l'occiput; épistome cuivreux doré; antennes noir bronzé.

Prothorax subparallèle, creusé sur toute la longueur du disque, très-largement en arrière, moins en avant; côtés largement sillonnés en avant des carênes, celles-ci assez courtes, arquées, n'occupant qu'un peu plus du tiers postérieur latéral; il est couvert de rides transversales très-serrées et brillantes; la couleur générale s'éclaircit un peu près des bords latéraux.

Ecusson noir mat en arrière, sa carêne transversale un peu cuivreuse.

Elytres se rétrécissant à partir des épaules, arrondies à l'extrémité et armées chacune d'une forte épine médiane; elles sont finement granuleuses, fortement impressionnées à la base, déprimées le long de la suture, celle-ci un peu élevée en arrière.

Dessous bronzé cuivreux brillant; prosternum sombre très-rugueux; mentonnière assez échancrée angulairement; abdomen débordant notablement les élytres, bord supérieur des premier et troisième segments d'un beau jaune villeux, le dernier maculé de même en-dessous ainsi que les hanches postérieures.

(1) Chez un certain nombre d'*Agrilus* lorsqu'on les regarde en travers avec un fort grossissement, on aperçoit une pubescence noire couchée, cette pubescence en voilant un peu les téguments les assombrit et leur donne l'aspect que je désigne plus haut.

192. — A. Ascanius, H. Deyr. *I. Céram.*

Long. 10 1|2, larg. 2 2|3 mill.

Tête et prothorax cuivreux, occiput noirâtre; élytres bleu violacé noirâtre; dessous vert terne, les quatre derniers segments abdominaux bronzés, bords supérieurs de l'abdomen et hanches postérieures d'un beau jaune villeux.

Tête bombée sur l'arrière front, vaguement creusée au milieu, dans cette partie et sur le vertex, finement rugueuse partout, à peine un peu villeuse en avant; elle est claire antérieurement, passant au noir sur l'occiput.

Prothorax à peine arrondi sur les côtés, un peu déprimé sur le disque postérieur, légèrement creusé en gouttière en avant des carênes latérales, celles-ci courtes, très-arquées, l'espace entre elles et le bord, ruguleux, vert bleuâtre; il est couvert de fines rides transversales serrées, sa couleur est claire tout près des bords latéraux.

Elytres de la largueur du prothorax, subparallèles dans leur moitié antérieure, assez rétrécies en arrière, sub-arrondies au bout et armées chacune d'une assez forte épine; elles sont assez légèrement impressionnées à la base, finement rugueuses, presque mates, légèrement veloutées; la suture un peu relevée en arrière seulement.

Dessous assez luisant, ridé dans tous les sens, ponctué obsolètement sur les quatre segments bronzés; prosternum rugueux, mentonnière presque carrée en avant.

193. — Cuprifrons, H. Deyr. *Célèbes (Tondano).*

Long 10, larg. 2 3|5 mill.

Parallèle; front cuivreux pourpré; prothorax vert foncé, doré latéralement, élytres vert sombre à la base, passant au violet en arrière.

Tête assez convexe en arrière, très-obsolètement et largement sillonnée sur le front, sillonnée un peu plus fortement en arrière sans être creusée; elle est rugueuse, un peu rosée en avant, pourpré sombre en arrière, vert foncé sur l'occiput; en avant on aperçoit quelques rares petits poils blancs sur le front.

Prothorax subparallèle, légèrement bombé transversalement au milieu, creusé obliquement sur les côtés en avant des carênes, celles-ci longeant le bord au milieu, assez fortement arquées et éloignées de lui en arrière; il est

couvert de rides serrées au milieu, un peu plus légères sur les côtés; le disque est vert foncé, un peu velouté, passant au vert doré brillant latéralement.

Ecusson de la couleur du prothorax, mat en arrière légèrement brillant en avant.

Elytres subparallèles en avant, se rétrécissant en arrière du milieu jusqu'à l'extrémité où elles sont sub-arrondies et armées chacune d'une épine au milieu; elles sont assez finement rugueuses et d'un aspect un peu velouté.

Dessous vert doré, luisant, assez rugueux sur la poitrine; abdomen débordant très-légèrement les élytres, son bord supérieur et la partie externe des hanches postérieures garnis d'une pubescence jaune ne voilant pas complétement les téguments.

194. — A. Œdipus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 10, larg. 2 1[2 mill.

Vert sombre; front blanchâtre, villeux et pulvérulent en avant; prothorax maculé de jaune villeux sur les côtés antérieurs; moitié postérieure des élytres violette.

Tête plane sur le front, un peu plus élevée que les yeux, bordée le long de ceux-ci par un étroit et profond sillon à bords abrupts, finement sillonnée sur le vertex; elle est ridée transversalement sur le front, sublongitudinalement et plus finement sur l'occiput, vert d'eau en avant, vert noirâtre en arrière, peu brillante.

Prothorax assez long, à peine élargi en avant, légèrement arrondi sur les côtés, sillonné obliquement sur les côtés en avant des carènes, celles-ci très-petites, arquées, n'occupant même pas le tiers postérieur; il est couvert de fines rides, vert foncé un peu mat et velouté sur le disque, doré sur les côtés, ceux-ci marqués d'une petite macule antérieure formée de poils jaunes très-serrées.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies légèrement à partir des épaules, assez étroites en arrière, sub-arrondies au bout et armées chacune d'une épine médiane accompagnée en-dehors de trois à quatre petites dents aiguës; déprimées dans la région suturale où elles ont quelques rares petits poils jaunâtres, quelques petits poils semblables et un peu plus serrés existent à l'extrémité; elles sont vert bronzé en avant, d'un beau violet en arrière, criblées partout d'une ponctuation serrée et un peu allongée.

Dessous bronzé verdâtre, éparsément couvert d'une villosité grise et ca-

duque; abdomen débordant un peu les élytres, son bord supérieur, les côtés de la poitrine et les hanches couverts d'une villosité jaune.

195. — A. Amicus. H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 10, larg. 2 1|2 mill.

Vert sombre, front jaunâtre, villeux et pulvérulent en avant; prothorax maculé de chaque côté en avant d'une petite tache de poils jaunes.

Très-voisin du précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété?

Tête semblable; *prothorax* plus droit sur les côtés; *élytres* unicolores d'un vert plus foncé encore, moins rétrécies à l'extrémité, les petites dents externes beaucoup plus fortes; elles sont sans trace de villosité jaunâtre dans leur dépression suturale et à l'extrémité; pour tout le reste semblable.

196. — A. Indigaceus, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 11, larg. 2 3|4 mill.

D'un beau bleu d'acier bleui, à très-légers reflets violacés; front blanc en avant, très-villeux; dessous couleur d'acier poli, marqué de chaque côté sur le deuxième segment abdominal d'une petite tache bleue à reflets pourprés.

Tête largement creusée au milieu, rugueuse, couleur d'acier en avant sous la villosité blanche, d'un beau bleu en arrière.

Prothorax parallèle, légèrement élevé transversalement en avant des carênes, celles-ci très-fortement arquées, occupant moins de la moitié postérieure des côtés.

Elytres légèrement plus larges que le prothorax, obtusément anguleuses à la base, parallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies en ligne droite en arrière, acuminées et terminées chacune par une épine élargie à sa base; elles sont un peu déprimées sur le milieu et finement rugueuses.

Dessous ayant une fine villosité blanchâtre peu serrée, pulvérulente par places; abdomen débordant légèrement les élytres, bleu sur son bord supérieur, premier segment blanc villeux dessous et sur son bord supérieur, deuxième glabre, base des autres légèrement villeuse, le bleu du bord supérieure tournant légèrement sur les côtés de ceux-ci; mentonnière très-arrondie en avant.

197. — A. Trito, H. Deyr. *Singapoor*.

Long. 9 1|2, larg. 2 2|3 mill.

Noir, presque mat un peu velouté, légèrement bronzé sur le prothorax; front blanc villeux en avant; dessous un peu voilé par une fine pubescence blanchâtre.

Tête largement et peu profondément creusée d'un œil à l'autre, rugueusement ridée, bleuâtre en avant, noire en arrière.

Prothorax subparallèle, très-légèrement arrondi sur les côtés, obliquement et largement sillonné latéralement, ces sillons devenant très-obsolètes et se rejoignant sur le disque en arrière du milieu, carênes latérales très-courtes, postérieures, envahies par les rides et peu visibles; il est rugueusement ridé transversalement, marqué de blanc villeux sur les côtés antérieurs.

Ecusson noir, lisse et mat.

Elytres à peine un peu plus larges que le prothorax aux épaules, se rétrécissant un peu en arrière de celles-ci jusqu'à l'extrémité qui est armée d'une forte épine médiane à chacune; elles sont assez légèrement déprimées à la base, finement rugueuses et d'un aspect un peu velouté partout; la suture est finement relevée très en arrière seulement.

Dessous brillant, très-finement rugueux partout; abdomen débordant légèrement les élytres au milieu; mentonnière échancrée assez faiblement tout à fait au milieu.

198. — A. Insipidus, H. Deyr. *Singapoor*.

Long. 10, larg. 2 1|2 mill.

Bleu verdâtre sombre; front blanc villeux et pulvérulent en avant, noir mat en arrière; prothorax orné en avant de deux petites macules de poils blancs; dessous bronzé sombre légèrement voilé par une pubescence blanchâtre.

Très-voisin *d'OEdipus*, de même forme; front beaucoup plus finement ridé, mat, d'un noir profond; prothorax unicolore n'ayant que le fin bord latéral un peu bronzé; élytres unicolores; pattes bronzées plus claires que le corps.

Serait-ce l'un des sexes *d'Amicus* chez qui la villosité passerait du jaune au blanc?

199. — A. Diadema, H. Deyr. *Bornéo*.

Long. 8, larg. 2 mill.

Tête et prothorax pourpré sombre, occiput rouge de rubis brillant; élytres vert sombre, d'un aspect mat, veloutées de noir.

Tête un peu bombée, à peine visiblement sillonnée au milieu, criblée de rides ponctiformes assez grosses sur le front, ces rides un peu moins fortes et longitudinales sur l'occiput.

Prothorax parallèle en avant, un peu rétréci vers la base, légèrement élevé transversalement au milieu, vaguement et superficiellement déprimé en avant et en arrière de cette élévation; carènes latérales rapprochées du bord au milieu, s'éloignant graduellement en arrière où elles sont assez arquées; il est finement et rugueusement ridé transversalement, ses bords latéraux antérieurs légèrement villeux, sa surface est généralement terne et plus sombre que la tête.

Elytres non déprimées, parallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies en arrière, assez largement arrondies à leur extrémité qui est armée d'une épine médiane et de deux ou trois très-petites dents en dehors de celle-ci; elles sont très-finement rugueuses.

Dessous luisant, bronzé, un peu rosé latéralement, finement rugueux, les téguments en partie voilés par une pubescence blanche; mentonnière entière.

200. — A. Purpurifrons, H. Deyr. *Bornéo*.

Long. 10, larg. 2 2|3 mill.

Tête pourprée; prothorax noir à reflets, pourprés sur les côtés, verdâtres sur le disque; élytres noir verdâtre, marquées chacune, très en arrière, de deux petits points blancs subsuturaux.

Tête plane en avant, un peu creusée sur le vertex, d'un blanc villeux au bas du front, criblée de grosses rides; épistome vert; antennes noires.

Prothorax très-légèrement arrondi sur les côtés, subtransversalement déprimé en arrière du milieu, les carènes latérales très-arquées et n'occupant pas la moitié de sa longueur; il est finement ridé transversalement, les côtés antérieurs occupés par une pubescence pulvérulente blanche très-épaisse.

Elytres de la largeur du prothorax; légèrement déprimées au milieu.

subparallèles en avant, à peine élargies après le milieu, rétrécies en arrière et armées chacune d'une épine sub-externe ; les petits points blancs, formés par quelques très-petits poils réunis, sont peu marqués et situés aux quatre cinquièmes de la longueur et à l'extrémité près de la suture ; elles sont un peu mates et veloutées, très-finement rugueuses partout.

Dessous bronzé foncé, les téguments un peu voilés par une fine pubescence grise laissant un espace glabre sur les côtés du deuxième segment abdominal ; abdomen débordant un peu les élytres ; mentonnière arrondie.

201 — A. Rubifrons, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 7, larg. 1 2|3 mill.

Assez étroit, vert émeraude très-foncé, front rouge de rubis; prothorax bordé d'une villosité jaune; élytres ornées chacune de deux petits point jaunes, l'un avant, l'autre après le milieu (1).

Tête très-légèrement convexe sur le front, rugueuse, très-vaguement sillonnée au milieu ; occiput vert.

Prothorax à peine élargi en avant, doré sur les côtés, cette partie couverte d'une pubescence jaune très-épaisse; disque ridé transversalement, à peine un peu déprimé au milieu de la base.

Elytres subparallèles en avant, rétrécies en arrière et armées d'une forte épine médiane à l'extrémité; elles sont fortement impressionnées à la base, finement rugueuses partout, non luisantes, plutôt un peu veloutées; les points sont situés: l'antérieur au tiers sur le milieu, le postérieur aux deux tiers, un peu rapproché de la suture.

Dessous assez brillant, bronzé doré clair; côtés de la poitrine, bord supérieur du premier et des trois derniers segments abdominaux couverts d'une villosité jaune assez serrée ; abdomen débordant légèrement les élytres au milieu.

202 — A. Quadricolor, H. Deyr. *Sumatra.*

Long. 10, larg. 2 1|2 mill.

Front cuivreux; prothorax vert bordé d'une villosité jaune; élytres violettes, un peu verdâtres à la base, ornées chacune de deux points jaunes.

Tête sillonnée, légèrement sur le front, un peu plus fortement sur le

(1) Je ne serais pas étonné qu'il y eut des exemplaires avec un petit point jaune dans l'impression basilaire des élytres, attendu qu'à la loupe j'aperçois quelques petits poils de cette couleur en cet endroit.

vertex, rugueuse, brillante, ayant une légère villosité jaunâtre au bas du front; occiput de la couleur du prothorax; antennes noires.

Prothorax à peine élargi en avant, un peu rétréci à la base et aux angles antérieurs, ses carênes très-courtes, l'espace qu'elles circonscrivent doré brillant; disque à peine déprimé près de la base; il est ruguleusement ridé, ses côtés couverts d'une villosité épaisse d'un beau jaune.

Elytres subparallèles en avant, rétrécies en arrière, armées d'une forte dent épineuse à l'extrémité; finement rugueuses, fortement impressionnées à la base; verdâtres dans leur tiers antérieur, tout le reste d'un beau violet, les deux couleurs très-insensiblement confondues ensembles, la verte un peu plus rugueuse et veloutée, la violette plus brillante; les points, d'un beau jaune, sont formés par des poils et situés : l'un au tiers sur le milieu, l'autre, plus grand, aux deux tiers près de la suture.

Dessous bronzé doré, éparsément villeux à la base des segments; côtés de la poitrine et bords supérieurs du premier et des trois derniers segments couverts d'une pubescence jaune abondante; abdomen débordant assez les élytres au milieu.

203. — A. Quadri-punctatus, H. Deyr. *Bornéo*, *Sumatra.*

Long. 9 2|3, larg. 3 mill.

Assez robuste, vert foncé; élytres ornées chacune de deux petits points jaunes; côtés du prothorax, de la poitrine et deux macules sur le bord supérieur de l'abdomen, d'un jaune un peu orangé.

Tête forte, peu profondément mais largement creusée dans toute sa longueur, finement granuleuse, un peu pubescente en avant; front bronzé ou bronzé clair un peu verdâtre en avant, occiput vert foncé.

Prothorax un peu élargi en arrière, arrondi légèrement sur les côtés, à peine déprimé sur le disque postérieur, ses carênes excessivement courbes, tout à fait postérieures, enclosant un espace un peu brillant et cuivreux; il est assez rugueusement ridé, presque mat, orné sur les côtés en avant des carênes d'une macule villeuse d'un beau jaune d'or.

Elytres se rétrécissant un peu en arrière des épaules (qui sont assez arrondies), non élargies au milieu, subarrondies à l'extrémité et armées chacune d'une forte épine assez externe; impressionnées assez étroitement en dedans des épaules, finement granuleuses partout, non brillantes, subveloutées; la suture très-finement rebordée tout à fait en arrière; les points jaunes villeux sont situés: l'un au tiers, au milieu du disque, l'autre un peu après les deux tiers, peu éloigné de la suture.

Dessous brillant, vert bronzé doré, légèrement voilé par une fine pubescence grisâtre assez éparse; abdomen débordant assez les élytres au milieu; la première macule du bord supérieur à cheval sur le premier et le deuxième segment, la seconde sur le troisième, le bord entre elles souvent d'un beau violet.

204. — A. Albo-punctatus, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 10, larg. 3 mill.

Bronzé marron assez foncé; tête cuivreux bronzé clair; front antérieur, côtés du prothorax, et sur chaque élytre trois petits points, blancs villeux.

Tête large, front plan en avant, largement et peu profondément creusé en arrière; brillante en avant, bronzé sombre un peu velouté en arrière.

Prothorax court, parallèle, très-légèrement élevé transversalement au milieu, ses carènes presque nulles, excessivement arquées, courtes et très-postérieures; il est rugueusement ridé, un peu velouté, assez largement maculé de blanc villeux et pulvérulent latéralement.

Ecusson noir, complétement lisse et un peu mat.

Elytres de la largeur du prothorax, parallèles sub-acuminées en arrière et armées chacune d'une épine médiane; leur surface assez régulière, base largement impressionnée, suture très-légèrement relevée en arrière; le premier point blanc très-petit (1) situé au quart sur le disque, le second aux quatre cinquièmes près de la suture, le troisième un peu allongé, sub-sutural, placé à l'extrémité; elles sont très-peu brillantes et d'aspect légèrement velouté.

Dessous noir d'acier, voilé légèrement par une pubescence blanchâtre pulvérulente par places; abdomen débordant assez les élytres au milieu, son bord supérieur quadrimaculé de blanc (sur le premier et les trois derniers segments); mentonnière très-peu échancrée au milieu.

205. — A. Sex-punctatus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 11, larg. 2 2/3 mill.

Allongé; vert sombre et mat, violacé à l'extrémité; front cuivreux; côtés du prothorax et sur chaque élytre trois points, d'un beau jaune d'or, villeux.

Tête très-peu et vaguement creusée au milieu; front rugueux, cuivreux clair et assez brillant; occiput vert sombre un peu velouté.

(1) Il doit manquer quelquefois si l'on en juge d'après sa dimension

Prothorax assez long, un peu élargi en avant, légèrement retréci à sa base, arrondi légèrement sur les côtés, ses carênes assez arquées, occupant le tiers postérieur des côtés, enclosant un espace bronzé cuivreux; il est finement et rugueusement ridé, mat; ses côtés couverts d'une épaisse pubescence.

Elytres rétrécies de la base à l'extrémité, à peine un peu élargies au milieu, armées chacune d'une forte épine un peu interne; elles sont mates, très-finement rugueuses, un peu bronzées tout à fait à l'extrémité sur les épines ; les points jaunes d'or sont assez gros et disposés sur une ligne un peu oblique, le premier dans l'impression basilaire, le second avant le milieu, le troisième subsutural placé aux trois quarts de la longueur.

Dessous brillant, vert bronzé, un peu cuivreux latéralement; abdomen débordant un peu les élytres; côtés de la poitrine, base latérale des troisième et quatrième segments de l'abdomen, quatre macules sur le bord supérieur (occupant le premier et les trois derniers segments), d'un beau jaune d'or un peu orangé et villeux.

206. — A. Auripilis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 6 1/2 à 8, larg. 1 3/4 à 2 1/3 mill.

Assez court; vert sombre; tête bronzé clair en avant; élytres fortement épineuses à l'angle sutural; bords latéraux du prothorax, côtés de la poitrine et bord supérieur de l'abdomen couverts d'une villosité orangée.

Tête rugueuse; front plan, un peu villeux en avant; vertex très-légèrement creusé, d'un vert sombre noirâtre.

Prothorax subparallèle, très-légèrement élevé transversalement au milieu, finement et rugueusement ridé ; carênes latérales assez grandes, très-fortement courbées en demi cercle, enclosant un espace rugueux doré-bronzé; bords latéraux un peu plus clairs que le disque, étroitement jaune orangé en avant.

Elytres parallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, assez largement subarrondies à l'extrémité, armées chacune d'une forte épine à l'angle sutural, finement denticulées en dehors de celle-ci ; elles sont finement rugueuses avec la suture étroitement jaune soyeux des deux tiers aux quatre cinquièmes.

Dessous vert bronzé un peu doré latéralement, couvert d'une fine pubescence caduque, grisâtre et soyeuse, ne voilant que faiblement les téguments; abdomen débordant très-légèrement les élytres, deuxième segment glabre sur son bord supérieur.

207. — A. MINOS, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 6, larg. 1 3/4 mill.

Noir verdâtre, parfois à reflets violacés; front cuivreux, suture étroitement gris soyeux en arrière.

Tête très-légèrement creusée sur le vertex, bronzé noirâtre en arrière; front presque plan, rugueux.

Prothorax très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu élevé transversalement sur le disque, finement et rugueusement ridé, ses carènes en demi-cercle, assez grandes, postérieures; il est parfois un peu villeux latéralement.

Elytres parallèles, rétrécies en arrière, assez largement subarrondies à l'extrémité, armées chacune d'une épine dentiforme à l'angle sutural; elles sont très-finement ruguleuses.

Dessous bleu noirâtre, un peu verdâtre sur les pattes, recouvert d'une pubescence soyeuse, grisâtre, caduque et peu apparente; mentonnière entière.

208. — A. SUTURA-ALBA, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 6, larg. 1 3/4 mill.

Vert foncé légèrement brillant; suture étroitement blanc-soyeux en arrière; élytres acuminées postérieurement, un peu épineuses à l'angle sutural.

Tête un peu bombée en arrière, brillante, ridée transversalement, sillonnée dans toute sa longueur, assez fortement sur le vertex qui est légèrement bi-mamelonné.

Prothorax assez allongé, à peine rétréci d'arriére en avant, transversale-et légèrement déprimé près de sa base, ses carènes longues et très-arquées; il est un peu brillant et assez fortement ridé.

Ecusson brillant, lisse.

Elytres subparallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies en ligne courbe de la moitié à l'extrémité suturale où elles sont légèrement épineuses; rugueuses, assez déhiscentes en arrière, enfoncées le long de la suture, les trois cinquièmes postérieurs de cette dernière bordés d'une fine pubescence.

Dessous vert bleuâtre brillant; ayant une pubescence caduque peu visi-

ble ; abdomen débordant à peine les élytres ; cuisses postérieures assez renflées ; mentonnière peu profondément mais largement échancrée.

Observation. — Cette espèce, par ses élytres acuminées, aurait pu figurer à une autre place de mon tableau ; mais sa forme générale ainsi que sa suture blanche la placent ici ; ses élytres sont en somme un peu épineuses et jointes à leur angle sutural, dernier caractère qui n'existe pas ailleurs.

209. — A. CUPREO-VIOLACEUS, H. Deyr. *N. Guinée*, *Mysole*, *Morty*.

Long. 6, larg. 1 3/4 mill.

D'un violet cuivreux ou d'un cuivreux violacé, peu brillant; front passant du cuivreux au vert bleuâtre ; élytres ornées chacune d'une petite ligne longitudinale et d'un point blanchâtres, villeux.

Tête assez large ; front plan, rugueux, non ou à peine sillonné en arrière, le sillon un peu plus marqué sur le vertex.

Prothorax subparallèle, un peu élevé transversalement au milieu, déprimé en arrière ; carènes latérales occupant les trois quarts postérieurs, très-rapprochées du bord en avant, peu éloignées et légèrement arquées en arrière ; il est ridé assez superficiellement en travers et finement villeux près des bords latéraux.

Elytres parallèles en avant, acuminées en arrière, sub-arrondies, très-finement denticulées et armées d'une petite épine subsuturale, à l'extrémité ; parfois l'épine réduite à une simple petite dent ; elles sont légèrement déprimées dans leur moitié interne, rugueuses, parfois couvertes partout d'une légère pubescence au milieu de laquelle on distingue toujours les lignes et les points ; les premières situées en avant du milieu sur le disque, les seconds, un peu plus suturaux, aux deux tiers.

Dessous à peine un peu plus clair que le dessus, plus brillant, très-légèrement voilé par une pubescence caduque ; pattes un peu dorées chez les exemplaires à tête verte ; abdomen débordant à peine les élytres ; mentonnière entière, arrondie.

210. — A. LANCIFER, H. Deyr. *Bornéo*.

Long. 8, larg. 2 mill.

D'un beau vert un peu foncé, un peu noirâtre à l'extrémité des élytres ; suture finement villeuse dans ses deux tiers postérieurs.

Tête étroite, brillante, largement sillonnée au milieu, couverte de rides transversales sur le front,

Prothorax assez allongé, parallèle, sillonné largement en avant des

carênes, celles-ci médiocres assez arquées; il est couvert de rides assez creuses et transversales.

Elytres assez allongées, rétrécies, légèrement en arrière des épaules, assez étroites postérieurement, armées à l'extrémité d'une forte épine subsuturale dont la base très-large en dehors, s'étend jusqu'à l'angle externe; elles sont déprimées légèrement dans leur moitié interne, la villosité, suturale en arrière, s'éloigne un peu et devient subdiscale en avant.

Dessous vert légèrement bleuâtre, ayant une pubescence peu marquée; abdomen débordant un peu les élytres; mentonnière entière.

211. — CILIATIPES, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 9 1|2, larg. 2 1|4 mill.

Vert bleu, assez parallèle; élytres largement tronquées à l'extrémité, armées chacune d'une forte épine à l'angle sutural.

Tête étroite, brillante et bleu clair sur le front, largement et peu profondément creusée d'un œil à l'autre, traversée par des rides superficielles peu serrées en avant, occiput bleu plus foncé, plus fortement ridé.

Prothorax parallèle, fortement creusé en gouttière en avant des carênes latérales, celles-ci très-saillantes et courbées en arrière, droites en avant; il est rugueusement ridé transversalement, verdâtre sur le disque d'un beau bleu sur les côtés.

Elytres médiocrement rétrécies en arrière à commencer un peu après les épaules, assez carrées à l'extrémité; épine subsuturale accompagnée en dehors de quatre à cinq très-petites dents; elles sont rugueuses, déprimées dans leur moitié suturale, un peu bleues latéralement en arrière.

Dessous vert bleuâtre clair, revêtu d'une fine pubescence blanche, très-peu serrée et caduque sur l'abdomen, un peu plus longue sur la poitrine; cuisses postérieures armées au milieu en dessous d'une dent obtuse cachée par une épaisse garniture de cils soyeux; abdomen débordant un peu les élytres; mentonnière entière.

212. — A. INCERTICOLOR, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 8 1|2, larg. 2 mill.

D'un beau vert éclatant, plus foncé en-dessus; prothorax et élytres à reflets violacés cuivreux très-prononcés; cuisses postérieures finement ciliées et armées au milieu inférieur d'une courte dent obtuse.

Tête largement creusée sur le front et le vertex, le premier très-brillant, clair, le second terne et foncé.

Prothorax à peine sensiblement élargi en avant, un peu déprimé sur le lobe médian, creusé en gouttières en avant des carènes latérales, celles-ci assez courtes et arquées; il est rugueusement ridé transversalement.

Elytres rétrécies à commencer un peu en arrière des épaules, assez larges à l'extrémité, armées chacune d'une épine subsuturale très-élargie à la base externe; elles sont rugueuses; les reflets violacés-cuivreux faisant disparaître la couleur foncière presque partout (1).

Dessous vert éclatant couvert d'une fine villosité caduque et très-éparse; côtés de la poitrine plus abondamment villeux; abdomen débordant légèrement les élytres au milieu.

213. — A. MINOR, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 2|3, larg. 1 mill.

Bronzé sombre, moitié interne des élytres couverte d'une villosité caduque peu serrée, leur extrémité échancrée obliquement de façon à laisser une dent suturale assez forte et un angle externe.

Tête plane en avant, un peu creusée sur le vertex; front verdâtre, mat, clairsemé de très-petits points brillants; épistome bronzé doré; yeux bordés par un fin et creux sillon; antennes relativement assez robustes.

Prothorax à peine un peu élargi en avant, largement creusé sur les côtés le long des carènes latérales; celles-ci en arc de cercle occupant la moitié postérieure du bord; vu avec une forte loupe il paraît couvert d'un fin réseau à mailles étroites.

Elytres parallèles dans leurs deux tiers antérieurs, un peu planes en-dessus, finement rugueuses, carênées latéralement des épaules au tiers de leur longueur.

Dessous bronzé un peu plus clair que le dessus, ayant une pubescence caduque à peine visible; cuisses postérieures un peu renflées.

214. — A. ADONIS, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 7 1|4, larg. 1 3|4 mill.

D'un beau bleu; élytres fortement bi-épineuses à l'extrémité, la dent suturale notablement plus longue; dessous bleu-verdâtre plombé.

Tête très-légèrement creusée sur le vertex et l'occiput, sillonnée plus

(1) Je pense que ces reflets ou leur inégalité sont dûs en partie à une altération des téguments et que les élytres sont ordinairement plus vertes que violacées.

légèrement encore sur le front, celui-ci rugueusement ridé en travers; elle est gris de fer en avant, bleue en arrière.

Prothorax sub-cylindrique, un peu déprimé sur le milieu vers la base, légèrement creusé en gouttière en avant des carênes latérales, celles-ci assez grandes et arquées; il est couvert de rides et de rugosités transversales.

Elytres subparallèles en avant, assez acuminées en arrière, très-profondément échancrées à l'extrémité; les épines suturales asez larges, les externes plus grêles et plus courtes; elles sont légèrement brillantes, rugueuses, un peu villeuses à l'extrémité avec quelques poils caduques clairsemés çà et là.

Dessous assez densément ponctué, avec une courte villosité blanchâtre peu apparente.

215. — A. NIGRO-CYANEUS, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 5 à 6, larg. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

Noir bleuâtre ou verdâtre; dessous bronzé verdâtre clair; élytres bi-dentées chacune à l'extrémité, la dent suturale plus longue.

Tête très-légèrement sillonnée en arrière; front presque plan, vert sale, mat, légèrement bronzé doré en avant, ayant quelques rides et points transversaux un peu brillants; antennes et épistome bronzé-dorés (1).

Prothorax subparallèle très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu déprimé transversalement en arrière, légèrement creusé en avant des carènes, celles-ci moyennes, assez arquées; il est couvert de rugosités et de rides transversales; sa couleur est parfois verdâtre sur le disque, légèrement dorée sur les côtés.

Elytres assez rétrécies en arrière, échancrées fortement à l'extrémité, les dents spiniformes assez courtes et robustes, l'interne notablement plus avancée que l'externe; elles sont planes dans leur moitié suturale et rugueuses; la suture ayant une légère pubescence blanchâtre en arrière s'élargissant vers l'extrémité, parfois chez les exemplaires très-frais on aperçoit une villosité jaunâtre assez clairsemée dans la partie plane médiane.

Dessous clair, assez densément ponctué, ayant une pubescence caduque peu marquée.

(1) Chez un exemplaire le front est légèrement doré dans sa moitié inférieure avec une étroite bande transversale brunâtre; je crois cette variété accidentelle.

216. — A. Insularis, H. Deyr. *Bornéo*, *Singapoor*, *Sumatra*, *Makian*.

Long. 5 à 6 1|2, larg. 1 à 1 1|2.

Bronzé un peu verdâtre passant au lilas violacé en arrière, prothorax parfois vert bleuâtre foncé; élytres bi-épineuses, l'épine suturale notablement plus longue que l'externe.

Voisin des précédents, mais d'une forme plus grêle et plus allongée.

Tête semblable, c'est-à-dire mate avec quelques points et rides brillants; front vert plus ou moins bronzé-doré en avant, parfois presqu'entièrement de cette couleur.

Prothorax à peine élargi en avant, droit ou très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu déprimé transversalement en arrière du milieu, à peine un peu enfoncé sur le lobe médian; ses carènes latérales, moyennes, assez courbées, un peu plus en arrière qu'en avant; il est rugueusement ridé transversalement.

Elytres à peine plus larges que la base du prothorax, subparallèles en avant, notablement rétrécies en arrière; les épines terminales plus ou moins longues, mais l'externe toujours plus petite et plus courte; elles sont assez finement rugueuses, un peu plus lisses postérieurement, légèrement aplanies dans leur moitié suturale; la suture légèrement élevée en arrière à partir d'avant le milieu; leur surface, moins les côtés, est couverte d'une fine villosité blanchâtre plus ou moins conservée, mais presque toujours usée en chevron aux trois quarts postérieurs.

Dessous bronzé clair plus ou moins verdâtre, un peu doré sur les pattes, ayant une fine pubescence caduque grisâtre; prosternum couvert de rugosités assez régulières; mentonnière très-légèrement tronquée en avant.

Observation. — J'ai deux variétés, l'une grande (7 mill.) venant de l'île Makian, l'autre très-petite (5 mill.) venant de Singapoor, qui, à part une teinte bleu clair chez la première et bleu foncé chez la seconde, ne diffèrent en rien des autres exemplaires.

217, — A. Tuberculiventris, H. Deyr. *I. Batchian* et *Kaïssa*.

Long. 7 1|2, larg. 1 2|3 mill.

Tête et prothorax bronzés, élytres vert foncé, bidentées chacune à l'extrémité; premier segment abdominal bituberculé chez le ♂ (1).

Tête étroite, profondément sillonnée dans toute sa longueur, légèrement

(1) Ce caractère se retrouve chez les cinq ou six espèces suivantes.

dorée en avant, bronzé sombre en arrière, garnie de quelques légers petits poils en bas du front et le long des yeux; elle est couverte d'une ponctuation bien marquée et médiocrement serrée.

Prothorax très-légèrement élargi en avant, bisinué sur son bord antérieur, profondément et obliquement creusé en gouttière sur les côtés en avant des carènes latérales, celles-ci peu éloignées du bord, le touchant en avant, recourbées en arrière; il est couvert de rides écartées et peu profondes entre lesquelles existent des rangées de petits points peu serrés et allongés; son disque est bronzé sombre, ses bords un peu plus clairs.

Elytres subparallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies en arrière, légèrement divergentes à l'extrémité suturale, chacune profondément échancrée en rond et armée de deux dents spiniformes; elles sont un peu déprimées dans leur moitié suturale, largement impressionnées à la base, finement rugueuses et garnies de quelques très-petits poils épars un peu plus abondants à l'extrémité de la suture.

Dessous bronzé sombre sur la poitrine, clair sur les pattes, verdâtre sur l'abdomen, ce dernier débordant à peine les élytres, ses deux premiers segments rugueux, un peu déprimés au centre, et garnis de chaque côté de la dépression d'un petit tubercule lisse peu élevé; mentonnière très-avancée, sub-horizontale, très-peu séparée du prosternum.

218. — Cyanicollis, H. Deyr. *I Batchian* et *Morty*.

Long. 7 1|2, larg. 1 2|3 mill.

Tête, prothorax et dessous bleus; élytres vert-doré clair un peu bronzé, traversées immédiatement après le milieu par une large bande brune.

Tête étroite, brillante fortement creusée sur le vertex; front convexe très-légèrement sillonné en avant au-dessus de l'épistome; elle est finement ponctuée, un peu ridée sur le vertex.

Prothorax à peine visiblement élargi en avant, traversé par un sillon en gouttière formant le demi-cercle, dont les extrémités assez creuses, situées sur les côtés en avant des carènes latérales et le centre passant légèrement sur le disque en arrière du milieu; carènes latérales peu courbées, assez longues, longeant le bord en arrière; il est couvert de rides transversales fines et peu serrées, dont les intervalles sont ponctués.

Elytres parallèles en avant, rétrécies en arrière, un peu divergeantes à l'extrémité suturale et chacune bi-épineuse, impressionnées fortement à la base, déprimées dans plus de leur moitié interne, assez fortement rugueu-

ses, ayant une villosité médiane caduque et peu serrée, située en avant et en arrière de la bande transversale.

Dessous assez brillant, un peu villeux sur la poitrine; abdomen peu renflé débordant à peine les élytres; mentonnière grande, avancée, sub-horizontale se détachant du prosternum par une teinte bronzée.

219. — A. Celebiensis, H. Deyr. *Célèbes (Ménado et Makassar).*

Long. 7 à 10, larg. 1 1|2 à 2 mill.

Bronzé; élytres vertes ou bronzé-dorées, traversées un peu en arrière du milieu par une large bande brune; disque du prothorax et occiput de même couleur que la bande.

Tête largement creusée sur le vertex; front faiblement sillonné, bronzé et criblé de gros points en arrière, plus lisse et légèrement doré en avant.

Prothorax un peu élargi en avant, légèrement doré sur les côtés, sillonné obliquement en gouttière en avant des carênes latérales; ces dernières longues, touchant le bord légèrement en avant du milieu, s'éloignant régulièrement et légèrement de lui jusqu'en arrière où elles sont un peu courbées; il est couvert de rides transversales serrées.

Elytres rétrécies d'avant en arrière, un peu élargies au milieu (ce qui les fait paraître subparallèles en avant), légèrement divergentes à l'extrémité suturale, échancrées chacune et bi-épineuses au bout; elles sont rugueuses surtout en avant et couvertes d'une fine pubescence blanchâtre caduque et peu serrée.

Dessous bronzé, brillant, assez densément ponctué et garni d'une pubescence à peine visible dans chaque point; prosternum et mentonnière couverts d'un duvet roussâtre, la seconde sub-horizontale; abdomen un peu renflé et débordant légèrement les élytres au milieu; premiers segments ayant chez le ♂ deux tubercules peu marqués, allongés, l'espace entre eux un peu villeux.

220. — A. Albogaster, H. Deyr. *Bornéo, Singapoor.*

Long. 6 1|2, larg. 1 1|2 mill.

Prothorax cuivreux-violacé sombre; élytres d'un beau vert, traversées en arrière par une bande brune violacée.

Tête assez fortement creusée sur le vertex; front bombé et sillonné au

milieu ; elle est assez densément ponctuée, d'un doré clair en avant passant au cuivreux sur le front et au cuivreux sombre en arrière.

Prothorax un peu élargi d'avant en arrière, largement et obliquement sillonné en gouttière sur les côtés, ces sillons se rejoignant subangulairement sur le disque en arrière du milieu ; les carênes latérales longues et très-rapprochées du bord ; il est ridé assez serré, et ponctué entre les rides ; ses bords sont d'un cuivreux plus clair que le disque.

Elytres subparallèles en avant, rétrécies en arrière, divergentes à l'extrémité suturale, chacune échancrée et bidentée au bout ; elles sont finement rugueuses, couvertes sauf sur la bande d'une vestiture caduque et jaunâtre.

Dessous bronzé doré ; poitrine couverte d'une pubescence blanche assez abondante ; abdomen débordant un peu les élytres, son bord supérieur blanc villeux sur le premier segment ; mentonnière courte échancrée très-légèrement et largement en avant, villeuse ainsi que le prosternum.

221. — A. Nigro-æneus, H. Deyr. *I. Mysole et Waigiou.*

Long. 6 1/2, larg. 1 1/2 mill.

Bronzé noirâtre en-dessus ; tête verdâtre ; élytres traversées en arrière par une bande sombre.

Tête étroite, fortement sillonnée sur le front, un peu creusée sur l'occiput, couverte d'assez gros points peu serrés, ayant quelques rides en arrière.

Prothorax subparallèle, ovalairement enfoncé sur le milieu vers la base, sillonné en gouttières le long des carènes latérales, celles-ci longues, arquées, peu éloignées du bord ; il est brillant, couvert de rides peu profondes, écartées, ponctuées dans les intervalles.

Elytres subparallèles en avant, rétrécies en arrière, peu divergentes au bout, chacune échancrée et bidentée, fortement impressionnées à la base, très-déprimées dans leur moitié suturale ; elles sont assez largement rugueuses, d'un noir plus ou moins bronzé à reflets verdâtres ou violacés, couvertes d'une fine pubescence blanchâtre sauf sur la bande qui est située un peu en arrière du milieu.

Dessous bronzé verdâtre ; poitrine blanc villeux ; mentonnière un peu tronquée en avant ; abdomen débordant à peine des élytres, bord supérieur du premier segment un peu villeux.

222. — ÆNEO-MACULATUS, H. Deyr. *I. Florès.*

Long. 5 1/4 larg. 1 1/4 mill.

Bronzé clair légèrement doré ; front vert, élytres traversées en arrière par une bande brunâtre.

Tête légèrement creusée sur le vertex ; front un peu bombé, sillonné et un peu villeux en avant, d'un vert bleuâtre mat, finement et densément ponctué ; occiput bronzé.

Prothorax très-légèrement élargi d'arrière en avant ; disque parcouru par deux fossettes oblongues dont l'antérieure assez étroite et superficielle et la postérieure plus large et plus profonde ; côtés largement creusés en gouttière à partir de la base, le long des carênes latérales, celles-ci assez longues, droites en arrière, infléchies en avant pour rejoindre le bord ; il est couvert de rides serrées dont la plupart sub-longitudinales et entremêlées de points.

Elytres subparallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, très-divergentes à l'extrémité suturale, chacune médiocrement échancrée et bidentée, la partie divergente très-finement denticulée ; elles sont fortement impressionnées à la base, déprimées dans leur moitié suturale, couvertes d'une fine pubescence argentée, sauf sur la bande transversale, celle-ci, d'un bronzé marron, ne touche pas les bords latéraux.

Dessous de même couleur que le dessus ; poitrine villeuse, blanchâtre ; mentonnière et prosternum couverts d'un fin duvet roux jaunâtre ; abdomen débordant à peine les élytres ; premier segment ayant deux très-petits tubercules.

223. — A. VIRIDI-ÆNEUS, H. Deyr. *Bourou, Amboine, Céram, Salwatty.*

Long. 5 1/2 à 7 1/2, larg. 1 1/4 à 1 3/4 mill.

Bronzé verdâtre, une petite tache arrondie, d'un bronzé cuivreux sur la suture en arrière du milieu.

Voisin pour la forme de l'*A. Celebiensis.*

Tête étroite, verte (♂) ou cuivreuse (♀) ; vertex un peu creusé ; front légèrement convexe parcouru par un fort sillon ; elle est assez fortement ponctuée, un peu ridée et bronzée en arrière.

Prothorax subparallèle en avant, à peine rétréci en arrière, un peu creusé sur le lobe médian, largement creusé en gouttières en avant et en dedans des carènes latérales, celles-ci longues, rapprochées du bord, courbées en arrière; il est couvert de rides dont les intervalles sont ponctués.

Elytres rétrécies d'avant en arrière, un peu élargies vers le milieu, mais moins larges que les épaules, médiocrement divergentes à l'extrémité suturale, chacune profondément échancrée et bi-épineuse, fortement impressionnées à la base, très-déprimées dans leur moitié suturale antérieure; elles sont rugueuses en avant, moins en arrière, couvertes d'une pubescence caduque très-peu abondante.

Dessous brillant, bronzé-doré clair; mentonnière sub-horizontale, presque lisse; abdomen débordant un peu les élytres au milieu, assez fortement bituberculé au bord médian de son premier segment chez le ♂.

224. — A. Vulcanus, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 5 1|2, larg. 1 1|3 mill.

Prothorax brun-foncé; élytres vert sombre, bordées latéralement et postérieurement de cuivreux-pourpré sombre; dessous bronzé-cuivreux.

Tète assez fortement creusée sur le vertex et l'occiput; front un peu bombé, ponctué finement, les points un peu serrés en avant, écartés en arrière, à peine villeux antérieurement; elle est cuivreux doré en avant, vert sombre sur le front et en arrière.

Prothorax subparallèle, un peu déprimé transversalement en arrière du milieu, creusé le long des carènes latérales, celles-ci très-longues, très-rapprochées du bord, subparallèles à lui; il est assez fortement ponctué avec deux espaces latéraux antérieurs, plus lisses et un peu cuivreux.

Elytres subparallèles, un peu rétrécies en arrière, assez largement arrondies à l'angle sutural, un peu échancrées en dehors et munies d'une petite dent à l'angle externe, largement impressionnées à la base, déprimées légèrement dans leur moitié suturale, couvertes en cette endroit d'une légère pubescence blanchâtre et traversées immédiatement en arrière du milieu par une bande où cette pubescence est nulle.

Dessous à ponctuation peu serrée, plus cuivreux latéralement; pattes vertes vues d'en haut, cuivreuses sur les cuisses; mentonnière courte et tronquée.

225. — A. Capitatus, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 4 1|2, larg. 1 1|3 mill.

Court, bronzé clair; yeux gros débordant un peu les angles antérieurs du prothorax; front violacé sombre.

Tête un peu creusée sur le vertex; front légèrement bombé, couvert de points superficiels peu serrés; vertex et occiput ridés longitudinalement, yeux ayant chacun, au moins, la dimension du tiers total de la tête.

Prothorax subparallèle, à peine un peu élargi au milieu, lobé sur son bord antérieur, à peine lobé et étroitement déprimé transversalement à sa base, creusé en gouttières le long des carênes latérales, celles-ci moyennes, arquées, rapprochées du bord; il est couvert de rides creuses transversales.

Elytres parallèles en avant, rétrécies assez brusquement en arrière, chacune assez largement et peu profondément échancrée à l'extrémité qui se trouve ainsi avoir deux dents dont l'interne très-obtuse; elles sont un peu ridées transversalement en avant et couvertes d'une fine pubescence blanc jaunâtre caduque et peu serrée.

Dessous assez superficiellement et peu densément ponctué; cuisses postérieures un peu renflées, presque lisses.

226. — A. Ocularis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4 1|2, larg. 1 1|3 mill.

Court, bronzé bleuâtre; yeux gros; front vert bleuâtre presque mat.

Très-voisin du précédent dont il n'est peut-être qu'une variété, de même forme, n'en différant essentiellement que par la couleur et le front qui est sillonné légèrement dans toute sa longueur.

227. — A. Thalassinus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 5, larg. 1 1|3 mill.

Bleuâtre foncé en-dessus; yeux ne débordant pas le prothorax latéralement; front et pattes bronzé-verdâtre clair.

Voisin des deux précédents mais bien distinct; généralement plus allongé; *front* plan, mat avec quelques points enfoncés, sillon du vertex descendant moins en avant, yeux un peu moins gros; *prothorax* plus parallèle, plus déprimé transversalement à la base.

Dessous beaucoup plus densément ponctué, ayant une pubescence caduque peu apparente ; cuisses moins renflées, assez fortement ponctuées.

228. — A. Auripes, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 4, larg. 5|6 mill.

Allongé, grêle ; prothorax noir-verdâtre, ayant de chaque côté deux grandes dépressions ; élytres noir violacé ; dessous cuivreux sombre ; pattes doré cuivreux.

Tête bleuâtre, assez étroite, creusée sur l'occiput et le vertex ; front un peu bombé, lisse, villeux en avant, ayant quelques très-petits points épars.

Prothorax subparallèle, un peu avancé au milieu de son bord antérieur ; les dépressions latérales couvertes de fines rides longitudinales ; le disque en forme de large côte lisse élargie en avant et en arrière, divisée ici par une impression subbasilaire ; carênes latérales très-longues, droites, parallèles au bord, très-rapprochées de lui.

Elytres médiocrément rétrécies de la base à l'extrémité, où elles sont tronquées un peu carrément, fortement impressionnées sur toute la largeur de la base, déprimées légèrement vers la suture ; elles sont un peu luisantes, ayant une ponctuation assez fine peu serrée et une rugosité obsolète.

Dessous assez luisant, finement ponctué sur les premiers segments abdominaux, les autres lisses ; mentonnière très-penchée, séparée du prosternum par un profond sillon, couverts tous deux par un épais duvet roussâtre ; pattes très-éparsement et obsolètement ponctuées.

229. — A. Dorsalis, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 3 1|3, larg. 2|3 mill.

Brun sombre ; tête très-convexe en avant ; prothorax creusé en gouttière dans toute la longueur du disque ; élytres échancrées chacune à l'extrémité.

Tête finement et profondément sillonnée sur le vertex et l'occiput, front très-bombé, lisse, un peu cuivreux, villeux près de l'épistome.

Prothorax parallèle, largement impressionné sur les côtés ; disque parcouru par un large sillon en gouttière plus profond à la base ; impressions et sillon criblés de fines rides longitudinales, restant du disque lisse ; carênes latérales très-longues, droites, longeant le bord, très-rapprochées de lui.

Elytres subparallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, divergentes à leur angle sutural, obtusément bidentées chacune à l'extrémité, légèrement déprimées au milieu avec la suture finement relevée ; elles

sont finement carênées transversalement à la base (1), largement impressionnées en arrière de la carêne, assez largement et obsolètement rugueuses, couvertes d'une pubescence blanchâtre caduque et peu serrée.

Dessous noirâtre, brillant; pattes bronzé clair; mentonnière presque verticale, séparée du prosternum par un très-profond sillon.

230. — A. TRIPARTITUS, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 5 1|2, larg. 1 1|3 mill.

Prothorax bleu; élytres bronzé-verdâtre doré en avant bleu violacé en arrière.

Tête sombre en arrière, légèrement creusée sur l'occiput et le vertex; front plan, cuivreux mat, à peine visiblement sillonné au milieu, ayant une ponctuation brillante assez grosse et peu serrée.

Prothorax légèrement rétréci à la base, déprimé par un demi-cercle dont les bouts sont sur les côtés en avant des carênes latérales et le milieu en arrière du disque; carênes latérales arquées, assez grandes; il est bronzé-doré latéralement, couvert partout de rugosités simulant des écailles de lézard, formées par des rides et des points.

Elytres rétrécies légèrement de la base jusqu'au milieu, puis acuminées jusqu'à l'extrémité où elles sont obtusément aiguës, impressionnées à la base, un peu déprimées dans leur moitié suturale; elles sont finement rugueuses et couvertes sur la partie médiane antérieure et l'extrémité suturale d'une villosité peu apparente.

Dessous bronzé finement ponctué et un peu villeux; pattes légèrement bronzé doré.

231. — A. ÆNEIPENNIS, H. Deyr. *Amboine, Céram.*

Long. 5 1|4, larg. 1 1|4 mill.

Bronzé; ♂ front plan, verdâtre, mat; prothorax bleu-violacé; ♀ front très-légèrement bombé, cuivreux peu brillant; prothorax bleu-noirâtre.

Voisin du précédent, un peu plus étroit.

Tête très-finement granuleuse (vue avec une forte loupe) chez le ♂, finement ridée et ponctuée chez la ♀.

Prothorax parallèle, à peine un peu déprimé en arrière du disque,

(1) Ce caractère existe plus ou moins chez presque toutes les espèces, mais moins prononcé qu'ici.

légèrement creusé le long des carènes latérales, celles-ci longues, un peu anguleusement courbées en arc de cercle ; il est couvert de grosses rides obsolètes, finement ponctué entre elles, ses bords latéraux bronzés.

Elytres assez régulièrement rétrécies de la base à l'extrémité, un peu renflées au milieu chez la ♀, assez obtusément acuminées à l'extrémité où elles sont très-finement denticulées ; elles sont un peu déprimées vers la suture, rugueusement et finement ridées transversalement avec une ponctuation allongée entre les rides (1) et garnies d'une courte pubescence blanchâtre.

Dessous bronzé, finement ponctué, pattes un peu plus claires ; abdomen de la ♀ débordant très-légérement les élytres au milieu.

232. — A. Taciturnus, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 5 1|2, larg. 1 1|3 mill.

Bronzé sombre; tête et prothorax noirâtres; élytres ayant une pubescence suturale blanchâtre, traversées en arrière du milieu par une bande dénudée.

Voisin du précédent, mais bien distinct, par la tête bronzé-sombre sur le front, le dessin des élytres, et le dessous bronzé-noirâtre.

233. — A. Incertus, H. Deyr. *I. Gilolo.*

Long. 5 1|2, larg. 1 1|3 mill.

Tête cuivreuse ; prothorax bleu sombre ; élytres bronzé sombre ; dessous bronzé noirâtre, pattes un peu doré-cuivreuses.

Voisin du précédent, mais je crois distinct ; plus atténué en avant, élytres plus planes, sans pubescence ; les pattes plus claires.

234. — A. Subcornutus, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 6, larg. 1 3|4 mill.

Bronzé, tête fortement bituberculée en arrière ; prothorax et élytres noirâtres, les dernières bronzé doré au bout, couvertes d'une pubescence blanchâtre clair-semée, jaune et plus serrée sur l'extrémité.

Tête cuivreuse ; front couvert d'une assez longue pubescence d'un jaune

(1) Semblable à celle des *Melibœus* décrits plus haut.

soyeux; vertex sillonné au milieu, muni de deux tubercules arrondis plus avancés que le front, ayant l'apparence de deux cornes naissantes.

Prothorax parallèle, droit sur les côtés, largement sillonné en gouttière le long du disque, plus faiblement en avant qu'en arrière; carènes latérales moyennes, droites en arrière, courbées en avant, assez éloignées du bord; il est fortement et rugueusement ponctué, couvert d'une pubescence blanchâtre clairsemée; bords latéraux un peu cuivreux.

Ecusson bronzé, très-fortement caréné transversalement.

Elytres rentrant un peu en arrière des épaules pour revenir à la largeur de celles-ci après le milieu, assez fortement rétrécies en arrière, chacune étroitement arrondie à l'extrémité qui est finement multi-denticulée; elles sont rugueuses partout, mais plus fortement sur les côtés antérieurs, bronzées en cet endroit, planes sur le milieu; l'extrémité sur un sixième environ est nettement bronzé-dorée.

Dessous bronzé brillant, assez ponctué, ayant une pubescence caduque écartée et peu visible; abdomen débordant assez les élytres; mentonnière échancrée légèrement.

235. — A. Olympicus, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 8, larg. 2 mill.

D'un beau bleu, couvert d'une pubescence cendrée assez claire; traversé sur les élytres, immédiatement après le milieu, par une bande dont la pubescence est noire et peu visible.

Tête verdâtre clair, largement et peu profondément creusée sur le vertex; front légèrement sillonné, presque plan, couvert de grosses rides transversales.

Prothorax parallèle, un peu rétréci en avant, légèrement élevé transversalement au milieu du disque, couvert de rides subtransversales assez serrées; carènes latérales moyennes, luisantes, peu élevées, assez arquées et éloignées du bord.

Elytres subparallèles, un peu rentrées latéralement entre les épaules et le milieu, assez rétrécies en arrière, chacune arrondie assez largement et finement denticulée à l'extrémité; elles sont finement rugueuses, aplanies dans la région suturale, un peu arquées d'avant en arrière; suture finement élevée.

Dessous bleu verdâtre, couvert d'une villosité grisâtre peu dense; mentonnière assez fortement échancrée au milieu.

236. — A. Paganus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 6, larg. 1 2[3 mill.

D'un beau bleu un peu foncé, fortement rugueux, un peu brillant; yeux gros; carênes latérales du prothorax envahies par la rugosité et n'apparaissant de chaque côté que comme un tubercule.

Tête à peine sillonnée sur l'occiput; front bleu clair, mat (1), légèrement bombé, ayant quelques points écartés et brillants; occiput rugueusement ridé; yeux débordant latéralement les angles antérieurs du prothorax.

Prothorax un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, à peine déprimé au milieu de la base, fortement creusé en gouttières obliques en avant des carênes latérales, couvert de grosses rides.

Elytres subparallèles en avant, rétrécies en arrière, assez largement arrondies séparément à l'extrémité, légèrement arquées longitudinalement; elles sont rugueuses, moins en arrière qu'en avant, couvertes d'une fine et courte villosité blanchâtre qui n'occupe, en avant, que la région suturale, s'étend un peu latéralement vers le milieu, où elle est interrompue par une large bande transversale qui semble dénudée, et ne reparaît que dans le sixième terminal.

Dessous bronzé bleuâtre, pattes bleu verdâtre; fortement ponctué, légèrement villeux; mentonnière assez grande, entière, sub-horizontale.

237. — A. Grisescens, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 4 2[3, larg. 1 1[2 mill.

Bronzé clair; occiput largement déprimé, élytres couvertes d'une fine pubescence grisâtre assez abondante en arrière.

Tête verte; front légèrement bombé, mat, ayant quelques très-petits points épars, et garni d'une fine villosité d'un jaune soyeux près de l'épistome; vertex et occiput creusés et sillonnés au milieu, chaque bord du sillon (qui est très-fin) allant en plan incliné du milieu jusqu'à l'œil, où il forme une fine carêne latérale; antennes doré cuivreux dans leur moitié terminale.

Prothorax parallèle, couvert de rides subtransversales fines et serrées; carênes latérales très-longues, arquées, légèrement en arrière, un peu plus fortement en avant.

(1) L'aspect mat de la tête de certains *Agrilus* est le résultat d'une granulation excessivement fine, je mentionne ici ce caractère parce qu'il est un peu plus visible.

Elytres subparallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, carrément arrondies à l'extrémité, finement granuleuses partout, traversées, légèrement en avant du milieu, par une bande rougeâtre; couvertes, sauf la bande, d'une villosité grisâtre très-claire en avant, plus abondante et plus serrée en arrière.

Dessous assez densément ponctué; premier segment abdominal couvert à sa base de rugosités tuberculeuses; mentonnière assez échancrée; pattes un peu verdâtres.

Observation. — J'ai un exemplaire mal développé venu avec celui-ci, il en diffère par les points suivants : front plan, prothorax un peu doré, ses carènes moins longues; élytres uniformément couvertes de pubescence sans bande transversale; serait-ce le ♂?

238. — A. Meticulosus, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*).

Long. 4 1/2, larg. 1 1/4 mill.

Bronzé doré; élytres couvertes d'une courte pubescence blanchâtre, traversées en arrière du milieu par une bande brune.

Tête un peu creusée sur le vertex et l'occiput comme chez le précédent; front presque plan, brillant, couvert de rides et de points transversaux.

Prothorax parallèle, un peu déprimé au milieu de la base, couvert de fines rides transversales; ses carènes très-longues, un peu arquées.

Elytres subparallèles en avant, assez rétrécies en arrière, chacune arrondie et finement denticulée à l'extrémité, finement rugueuses partout; la suture un peu relevée dans toute sa longueur.

Dessous assez ponctué, ayant une villosité peu serrée; mentonnière entière; prosternum couvert de rugosités; abdomen débordant assez les élytres au milieu.

239. — A. Gentilis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4 1/4, larg. 1 1/4 mill.

Bronzé; élytres couvertes, dans leur moitié suturale, d'une fine pubescence grisâtre, traversées en arrière du milieu par une assez large bande subdénudée, brune.

Voisin du précédent, de même forme, mais un peu plus court, de couleur plus foncée.

Tête semblable; *prothorax* bronzé-violacé sombre, couvert de rides plus

écartées et un peu obsolètes; *élytres* de même forme, n'en différant que par la pubescence et la bande transversale du double plus large.

Dessous plus foncé, plus brillant; ponctuation plus écartée et plus obsolète; pattes un peu cuivreuses.

240. — A. Sepulchralis, H. Deyr. *Célèbes* (*Tondano*).

Long. 5, larg. 1 1|2 mill.

Noir un peu bronzé; prothorax très-court; élytres ayant une pubescence blanchâtre qui occupe du quart à la moitié de leur longueur et le cinquième terminal.

Tête un peu creusée sur le vertex, celui-ci un peu relevé près des yeux; front finement granuleux, paraissant couvert de petites écailles obsolètes.

Prothorax parallèle, un peu déprimé sur le disque près de la base, un peu creusé en gouttières en dedans et le long des carènes latérales; ces dernières très-longues, touchant presque les angles antérieurs, assez arquées; il est couvert de rides subtransversales assez serrées et un peu rugueuses.

Elytres subparallèles en avant, rétrécies en arrière, séparément arrondies à l'extrémité, un peu déprimées dans la région suturale antérieure, rugueuses partout, un peu ridées transversalement en avant.

Dessous brillant, très finement ponctué.

241. — A. Anthracinus, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 4, larg. 1 1|6 mill.

Noir; tête ayant un léger reflet cuivreux; élytres couvertes d'une pubescence grisâtre, traversées un peu en arrière du milieu par une large bande noire.

Tête creusée sur le vertex, très-légèrement bombée sur le front, finement granuleuse, parsemée de quelques gros points enfoncés.

Prothorax subparallèle, un peu déprimé sur le disque antérieur, un peu enfoncé en arrière près de la base, obsolètement ridé transversalement; ses carènes latérales longues, un peu obtusément anguleuses au milieu.

Elytres parallèles en avant, rétrécies en arrière, séparément arrondies à l'extrémité, finement rugueuses partout, un peu déprimées dans la région suturale antérieure.

Dessous noir brillant, très-finement ponctué avec un très-petit poil blanchâtre dans chaque point; abdomen débordant les élytres au milieu; mentonnière entière.

242. — A. Tristis, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 5, larg. 1 1/2 mill.

Parallèle, noir; élytres traversées en arrière du milieu par une bande de poils blanchâtres, extrémité de même couleur; bord supérieur du premier segment abdominal et hanche postérieure ayant une macule blanche villeuse.

Tête convexe, à peine visiblement sillonnée sur le vertex, rugueusement ponctuée et légèrement villeuse sur le front, finement ridée en arrière.

Prothorax subparallèle, à peine renflé transversalement sur le milieu du disque, légèrement creusé en gouttières sur les bords latéraux antérieurs; ses carènes latérales moyennes, droites en arrière, infléchies en avant; il est couvert de fines rides transversales, avec quelques petits poils à peine visibles.

Elytres parallèles, assez brusquement rétrécies en arrière, arrondies à l'extrémité, impressionnées légèrement à la base où elles sont très-légèrement villeuses; moitié postérieure partagée en trois parties égales dont l'antérieure et la postérieure grisâtres, la médiane noire.

243. — A. Cuneiformis, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 5, larg. 1 1/4 mill.

Noir-violacé; front, impression basilaire des élytres, une bande transversale au milieu et l'extrémité légèrement verdâtres clairs.

Tête excavée sur le vertex et l'occiput, les bords de l'excavation relevés en carênes arrondies près des yeux; front plan, mat, très-légèrement sillonné au milieu, ayant quelques points enfoncés.

Prothorax un peu élargi d'arrière en avant, légèrement arrondi près des angles antérieurs, droit sur les côtés postérieurs, assez fortement creusé en gouttières sur les côtés, très-légèrement et largement creusé transversalement à la base; ses carênes latérales peu allongées, rapprochées du bord, un peu arquées; il est couvert de fines rides un peu obsolètes, l'espace entre les carênes et le bord légèrement verdâtre.

Ecusson noir en avant verdâtre en arrière.

Elytres ayant leur plus grande largeur aux épaules, de là rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'à l'extrémité où elles sont arrondies avec une très-petite échancrure externe; bande transversale médiane assez étroite, légèrement arquée, à concavité postérieure; toutes les parties vertes couvertes

d'une fine pubescence blanchâtre caduque ; la ponctuation générale est fine partout.

Dessous noir verdâtre ; pattes un peu plus vertes ; mentonnière échancrée au milieu ; abdomen débordant à peine les élytres, son premier segment garni de deux très-petits tubercules.

Observation. — J'aurais dû mettre cette espèce à côté de l'*A. Vulcanus* avec lequel elle a le plus d'affinité, mais n'ayant saisi ses rapports qu'en la décrivant, il était trop tard pour la faire figurer à sa véritable place au tableau.

244. — A. Funebris, H. Deyr. *I. Arrow, N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 4 2/3, larg. 1 1/4 mill.

Noir ; front verdâtre ♂, bronzé ♀ ; élytres couvertes d'une fine pubescence grisâtre interrompue en arrière du milieu par une bande noire, extrémité de même couleur ; pattes dorées ♂, bronzé doré ♀.

Tête creusée sur l'occiput ♂, le vertex et l'occiput ♀ ; front plan et mat ♂, un peu bombé en arrière, légèrement brillant, un peu rugueux et ridé ♀.

Prothorax parallèle, sub-cylindrique, un peu enfoncé sur le disque postérieur, légèrement creusé latéralement en avant et en dedans des carênes latérales ; celles-ci légèrement bronzées, longues et un peu onduleuses, peu éloignées du bord ; il est couvert de rides et d'une fine ponctuation.

Elytres très-légèrement, plus étroites au milieu qu'aux épaules, médiocrement rétrécies en arrière, chacune arrondie un peu anguleusement au bout et finement denticulée, les dents remontant un peu sur les bords latéraux jusqu'à un léger sinus ; elles sont finement rugueuses, ridées transversalement en avant, un peu plus lisses en arrière ; partie pubescente située entre la bande noire et l'extremité, formant une tache transversale qui n'atteint pas les bords latéraux.

Dessous noir bronzé, assez ponctué, pattes presque lisses ; mentonnière tronquée sub-échancrée en avant.

245. — A. Carbonarius, H. Deyr. *I. Céram.*

Long. 5, larg. 1 1/3 mill.

Noir ; élytres traversées en arrière par une large bande de poils blanchâtres un peu concave en avant, une petite tache semblable placée derrière l'écusson.

Voisin du précédent mais légèrement plus robuste.

Tête noire, peu brillante, creusée et sillonnée sur le vertex et l'occiput; front un peu convexe en arrière, finement sillonné au milieu, ayant quelques petits points et rides obsolètes.

Prothorax subparallèle, très-légèrement déprimé sur le disque près de la base, couvert de fines rides transversales; carènes latérales très-longues, droites en arrière, légèrement et obtusement anguleuses au milieu.

Elytres parallèles en avant, rétrécies en ligne un peu courbe en arrière, sinuées avant l'extrémité, séparément arrondies et finement denticulées au bout; finement rugueuses; bande transversale commençant un peu après le milieu de leur longueur.

Dessous entièrement noir; abdomen débordant légèrement les élytres; mentonnière tronquée en avant.

246. — A. Discicollis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4 1/2, larg. 1 1/4 mill.

Bronzé-verdâtre doré sur la tête, la moitié suturale antérieure des élytres et le dessous du corps; disque du prothorax bleu; moitié postérieure et côtés antérieurs des élytres bruns; partie bronzée de ces dernières couverte d'une pubescence jaune en avant, blanche et s'étendant transversalement au milieu; une petite tache suturale, de cette dernière couleur, à l'extrémité.

Tête un peu creusée et sillonnée sur le vertex; front légèrement bombé en arrière, assez fortement ridé et ponctué.

Prothorax très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu déprimé transversalement en arrière, couvert de rides courbes, obsolètes, entremêlées de lignes de points; bords cuivreux; carènes moyennes, très-courbes en avant, droites en arrière.

Elytres parallèles en avant, assez brusquement rétrécies en ligne courbe en arrière, conjointement arrondies et finement denticulées à l'extrémité, aplanies dans leur moitié suturale; pubescence antérieure dépassant légèrement le milieu en arrière.

Dessous bronzé, assez ponctué; mentonnière entière.

247. — A. Bihamatus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 5, larg. 1 1/2 mill.

Bronzé grisâtre; occiput et vertex, prothorax et tiers postérieur des élytres bronzé cuivreux, les dernières ornées d'un dessin grisâtre villeux.

Tête un peu dorée, très-peu creusée, légèrement sillonnée au milieu; front

presque plan, à peine sillonné au milieu, couvert, en avant de quelques points peu serrés, en arrière de fines rides.

Prothorax assez allongé, à peine visiblement élargi en avant, fortement creusé en gouttières en-dedans des carênes latérales, celles-ci très-petites, légèrement arquées, très-rapprochées du bord; couvert de rides et de points avec quelques très-petits et fins poils blanchâtres sur les côtés postérieurs.

Elytres parallèles, assez rétrécies en arrière, séparément arrondies à l'extrémité, finement rugueuses, un peu déprimées, la suture finement relevée; leur dessin formé de petits poils légers consiste en : une bande suturale qui envahit les épaules en avant, se rétrécit un peu de là jusqu'au milieu et envoie de chaque côté, en arrière de lui, un large rameau transversal un peu en lunule à concavité antérieure; extrémité suturale ayant une tache oblongue semblable.

Dessous bronzé sombre, finement pubescent; pattes légèrement dorées, plus fortement ponctuées que le corps; côtés du prothorax blancs villeux et pulvérulents; abdomen débordant médiocrement les élytres.

248. — A. Guttulatus, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 5 1|2, larg. 1 3|5 mill.

Bronzé sombre; élytres ornées chacune de trois petites taches pilifères jaunâtres, la première dans l'impression basilaire, la seconde avant le milieu à une petite distance de la suture, la troisième aux trois quarts de la longueur, légèrement plus suturale.

Tête un peu cuivreuse, largement et à peine creusée sur le vertex, sillonnée en cet endroit; front presque plan avec un point enfoncé peu marqué au milieu, couvert d'assez grosses rides ponctuées.

Prothorax légèrement élargi et arrondi en avant, droit sur les côtés, couvert de fines rides transversales, ayant un aspect légèrement cuivreux sombre; carênes latérales courtes, trés-courbes, confondues avec le fond en avant.

Elytres très-légèrement plus larges que le prothorax, parallèles en avant, rétrécies en ligne courbe en arrière, anguleusement arrondies à l'extrémité, fortement rugueuses, un peu déprimées près de la suture, celle-ci finement relevée; taches légèrement impressionnées.

Dessous finement ponctué, finement pubescent; mentonnière largement tronquée; abdomen débordant à peine les élytres.

249. — A. Parallelus, H. Deyr. *I. Morty.*

Long. 4 2/3, larg. 1 mill.

Etroit, parallèle, bronzé; élytres ornées chacune de trois petites taches pilifères grisâtres et peu apparentes.

Tête fortement excavée sur le vertex, les bords de l'excavation un peu relevés près des yeux; front bleuâtre, très-bombé, légèrement sillonné au milieu, lisse, ayant seulement quelques petits points éparts; épistome et antennes bronzé-verdâtres.

Prothorax subparallèle fortement sillonné en gouttières en-dedans des carênes latérales; disque parcouru dans toute sa longueur par une large dépression, criblé de points allongés très-serrés en arrière, plus faibles et plus écartés en avant; carênes moyennes, assez élevées et tranchantes, obtusément anguleuses au milieu.

Elytres parallèles en avant, à peine sensiblement élargies au milieu, médiocrement rétrécies en arrière, arrondies à l'extrémité; fortement impressionées à la base, leur bord antérieur finement relevé; fortement déprimées le long de la suture, celle-ci finement relevée; criblées en avant d'une ponctuation qui s'affaiblit un peu en arrière; les taches pilifères situées: près de l'écusson, au milieu et aux trois quarts de la longueur dans la dépression suturale.

Dessous bronzé verdâtre sombre, densément ponctué; pattes presque lisses, légèrement plus claires; abdomen débordant à peine les élytres; mentonnière tronquée en avant.

250. — A. Sub-trifasciatus, H. Deyr. *I. Mysole, N. Guinée.*

Long. 3 1/3, larg. 4/5 mill.

Bronzé plus ou moins doré sur le prothorax et le dessous; front bleu; élytres bronzées, ornées chacune par trois taches de petits poils blanchâtres qui forment avec leur voisine des bandes transversales.

Tête fortement excavée sur le vertex et l'occiput; front bleu brillant, n'ayant que quelques points épars, garni en avant d'une épaisse pubescence jaune doré; occiput, vertex et antennes bronzés.

Prothorax court, parallèle, légèrement globuleux en avant, fortement déprimé en gouttière dans sa moitié postérieure, plus fortement creusé sur les côtés antérieurs en dedans des carênes; brillant, très-éparsement ponc-

tué en avant, plus densément et plus fortement ponctué dans les sillons et dépressions, ayant une petite bande lisse et élevée de chaque côté le long de la base ; carênes latérales assez longues, tranchantes, très-rapprochées du bord.

Elytres subparallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, arrondies séparément à l'extrémité, assez fortement impressionnées à la base ; suture finement élevée dans toute sa longueur ; taches situées : au quart, à la moitié et aux trois quarts de la longueur, parfois un peu effacées.

Dessous brillant, bronzé assez sombre, peu densément ponctué ; pattes un peu dorées, presque lisses ; cuisses postérieures renflées ; mentonnière subverticale, assez échrancrée au milieu ; abdomen dépassant à peine sensiblement les élytres.

251. — A. Amethysticollis, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 3 1|3, larg. 4|5 mill.

Tête et prothorax d'un beau violet brillant ; élytres bronzées, parcourues dans toute leur longueur par deux larges bandes de petits poils blanchâtres.

Voisin du précédent, n'en différant que par la couleur et la pubescence.

Dessous brillant, entièrement vert noirâtre.

252. — A. Validus, H. Deyr. *Célèbes* (*Menado*).

Long. 11, larg. 3 1|3 mill.

Robuste, vert sombre à reflets cuivreux légers ; front rouge cuivreux ; côtés du prothorax et dessous du corps vert doré brillant.

Tête un peu bombée et sillonnée sur le front et le vertex, criblée de rides écailleuses transversales, dorée près de l'épistome, cuivreuse sur le front, noir cuivreux en arrière.

Prothorax très-légèrement rétréci en avant, largement creusé en gouttières obliques de chaque côté en avant des carênes latérales, celles-ci médiocres, très-rapprochées et confondues avec le bord en avant, très-écartées et fortement courbées en arrière ; couvert partout de fines rides serrées et subtransversales.

Elytres rétrécies en ligne courbe onduleuse, à commencer un peu en arrière des épaules, étroitement arrondies séparément et finement denticulées à l'extrémité, assez impressionnées à la base avec quelques petits poils jaunes dans les impressions ; elles sont vert sombre à la base, cuivreux

bronzé en arrière, finement rugueuses partout et d'un aspect un peu velouté plus prononcé en avant.

Dessous brillant, densément ponctué et ridé, à peine un peu pubescent ; abdomen débordant notablement les élytres, son bord supérieur maculé de jaune villeux ; mentonnière assez grande, entière.

253. — A. Obscurus, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 6 à 7 1|2, larg. 1 3|4 à 2 1|4 mill.

Vert sombre bleuâtre, dessous vert plombé clair.

Tête (vue d'en haut) formant un arc de cercle régulier en avant, par suite du peu de relief des yeux ; vertex déprimé, sillonné finement ainsi que le front, ce dernier plan, un peu enfoncé au milieu antérieur sur le sillon ; peu brillante, couverte de rides rugueuses, de la couleur du dessous.

Prothorax parallèle, un peu rétréci en avant, légèrement sillonné devant et le long des carênes latérales ; celles-ci assez courtes, très-arquées et éloignées du bord, leur extrémité antérieure confondue avec le fond bien avant de toucher le bord; couvert de fines rides rugueuses.

Elytres subparallèles en avant, assez rétrécies en arrière, séparément et un peu anguleusement arrondies à l'extrémité, largement impressionnées à la base, fortement rugueuses ; la suture finement relevée seulement en arrière.

Dessous finement et densément ponctué, ayant une pubescence grisâtre peu apparente ; mentonnière tronquée en avant ; abdomen débordant à peine les élytres

254. — A. Chalybeus, H. Deyr. *I. Mysole, N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 5, larg. 1 1|2 mill.

Bleu terne assez foncé ; front cuivreux terne ; élytres ayant à leur base une impression triangulaire commune entourant l'écusson.

Tête fortement sillonnée sur le vertex ; front plan, très-légèrement et finement sillonné au milieu, mat (très-finement ruguleux), traversé par de larges rides ponctuées.

Prothorax très-légèrement élargi au milieu, un peu sillonné en gouttières en avant des carênes latérales ; celles-ci assez longues, en arc de cercle touchant le bord en avant, médiocrement écartées et plus courbées en arrière ; couvert de rides transversales peu profondes.

Elytres parallèles en avant, rétrécies en arrière, arrondies un peu carrément et finement denticulées à l'extrémité, légèrement déprimées dans leur moitié suturale antérieure, la suture finement relevée en arrière; un peu luisantes, couvertes de fines rides transversales un peu obsolètes en arrière; à l'aide d'une forte loupe ont voit qu'elles ont une très-fine pubescence assez écartée.

Dessous noirâtre, assez finement et densément ponctué; pattes lisses, cuisses postérieures renflées, un peu cuivreuses, dorées sur leur face supérieure.

255. — A. Tricolor, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 4 1|2, larg. 1 1|3 mill.

Tête verte, mate; prothorax cuivreux-violacé sur le disque, doré sur les côtés; élytres d'un assez beau bleu foncé; dessous bronzé-noirâtre, pattes bronzé-dorés.

Très-voisin du précédent, n'en différant que par l'extrémité des élytres très-légèrement élargie et par les couleurs.

256. — A. Miserabilis, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 6, larg. 1 2|3 mill.

Bronzé sombre, tête verte, dessous bronzé au milieu, doré sur les côtés, pattes vertes.

Tête légèrement bombée en arrière, très-finement sillonnée sur le vertex, à peine visiblement sillonnée sur le front, finement rugueuse, vert clair en avant, bleuâtre au milieu, noire en arrière.

Prothorax court, parallèle, subcylindrique, couvert de très-fines rides transversales; côtés antérieurs un peu dorés; carênes latérales très-courtes, postérieures, peu visibles, effacées en avant.

Elytres parallèles, rétrécies en arrière, arrondies à l'extrémité, non déprimées au milieu, légèrement impressionnées à la base, finement rugueuses partout; suture finement relevée dans son tiers postérieur.

Dessous un peu brillant, peu fortement ponctué; abdomen débordant un peu les élytres; mentonnière très-légèrement tronquée en avant.

157. — A. ALBOLATUS, H. Deyr. *Singapoor.*

Long. 7 1/4, larg. 1 3/4 mill.

Bleu-verdâtre en avant, bleu assez fonc èen arrière, ayant une bande pubescente subsuturale peu apparente sur les élytres; dessous couvert d'une pubescence blanche abondante sur les côtés de la poitrine et du prothorax.

Tête étroite, largement sillonnée sur le vertex; front plan, verdâtre, rugueusement ponctué, garni d'une pubescence peu visible si ce n'est le long des yeux et près de l'épistome.

Prothorax parallèle en avant, un peu rétréci à la base, sillonné fortement et obliquement en avant des carênes latérales, celles-ci assez courtes, peu éloignées du bord, droites en arrière; couvert de fines rides onduleuses subtransversales; disque vert sombre, côtés légèrement plus clairs.

Elytres rétrécies en ligne légèrement courbe à partir des épaules, à peine élargies au milieu, arrondies anguleusement et finement denticulées à l'extrémité, droites, impressionnées à la base, déprimées le long de la suture, surtout en arrière, la dernière finement relevée dans cette région; elles sont ruguleuses partout, la bande villeuse occupant la dépression suturale, visible seulement sous un certain jour.

Dessous vert bronzé, assez densément ponctué, ayant une villosité générale blanchâtre peu visible sauf sur les côtés antérieurs; pattes ponctuées; mentonnière légèrement échancrée; abdomen débordant très-légèrement les élytres, muni de deux petits tubercules lisses bien prononcés et très-rapprochés, situés sur le bord du premier segment abdominal chez le ♂.

258. — A. NIGRO-VIOLACEUS, H. Deyr. *I. Waigiou et Arrow.*

Long. 5, larg. 1 1/4 mill.

Noir à reflets violacés plus apparents què la couleur foncière; une petite plaque lisse de chaque côté de la base du prothorax; dessous bronzé, pattes cuivreuses.

Tête étroite, fortement creusée sur le vertex et l'occiput; front bombé, fortement sillonné au milieu, lisse avec quelques points enfoncés assez écartés, violet chez le ♂? vert chez la ♀?

Prothorax profondément sillonné en avant des carênes latérales, déprimé sur les côtés internes de celles-ci et sur le disque antérieur, enfoncé sur le postérieur au milieu de la base, cet enfoncement flanqué en arrière de deux plaques lisses subtriangulaires appuyées sur la base; carênes latérales très

en relief, grandes, régulièrement arquées, peu rapprochées du bord; sa ponctuation est assez fine et écartée sur le disque, plus grosse et plus serrée dans les endroits déprimés

Elytres allongées, légèrement arquées, subparallèles en avant, rétrécies en ligne un peu courbe en arrière, un peu angulairement arrondies à l'extrémité, impressionnées fortement à la base, déprimées le long de la suture; elles sont couvertes d'une ponctuation médiocrement serrée et les dépressions suturales garnies de bandes de poils blanchâtres peu serrés; ces bandes souvent absentes en partie.

Dessous assez ponctué, surtout sur la poitrine et les premiers segments abdominaux; cuisses un peu plus lisses, les postérieures un peu renflées; mentonnière courte, très-largement échancré; abdomen débordant très-légèrement les élytres.

Observation. — J'aurais dû arranger mon tableau de manière à ne pas éloigner cette espèce des *A. Sub-trifasciatus* et *Amethysticollis*, avec lesquels elle a de grands rapports, mais je me suis aperçu trop tard de ses affinités.

259. — A. Plebejus, H. Deyr. *Sumatra.*

Long. 5 1|3, larg. 1 1|2 mill.

Noir, fortement chagriné rugueux; suture garnie d'une étroite bordure pubescente, blanchâtre et peu apparente, s'élargissant un peu en arrière du milieu.

Tête bronzée, à peine bombée, non sillonnée, criblée de gros points très-serrés.

Prothorax subparallèle, légèrement rétréci et arrondi aux angles antérieurs, déprimé largement sur le disque postérieur, un peu creusé en gouttières obliques en avant des carènes latérales, celles-ci moyennes, très-fines, peu en relief, régulièrement arquées; couvert de rides creuses et serrées; les angles antérieurs et les bords latéraux sont légèrement bronzé-verdâtres.

Elytres assez convexes, un peu arquées, parallèles en avant, rétrécies en arrière, arrondies à l'extrémité, un peu impressionnées à la base, légèrement déprimées le long de la suture, cette dernière très-peu et très-finement en relief en arrière; elles sont très-fortement chagrinées, leur rugosité imitant la peau de requin; suture pubescente dans ses deux tiers postérieurs.

Dessous bronzé sombre, densément ponctué, pattes un peu verdâtres; abdomen débordant légèrement les élytres au milieu; mentonnière entière.

260. — A. Æneolus, H. Deyr. *I. Céram et Florès.*

Long. 7 1/2, larg. 2 mill.

Entièrement bronzé légèrement verdâtre; tête légèrement dorée ou rouge cuivreux; élytres couvertes d'une fine pubescence blanc-jaunâtre.

Tête à peine convexe, parcourue par un très-léger sillon interrompu sur le milieu du front, un peu plus marqué sur le vertex; fortement rugueuse par suite de fortes rides transversales ponctuées; front légèrement aplani.

Prothorax à peine sensiblement renflé au milieu, légèrement et étroitement déprimé le long du disque, un peu creusé obliquement en gouttières sur les côtés, légèrement déprimé transversalement en arrière du milieu; couvert de rides ponctuées et serrées subtransversales; ses carènes latérales assez grandes, fortement arquées.

Elytres subparallèles en avant, pourtant plus étroites au milieu qu'aux épaules, rétrécies en arrière, étroitement arrondies à l'extrémité; planes en avant le long de la suture, déprimées en arrière, suture finement relevée en cet endroit; finement rugueuses; la pubescence voilant légèrement la couleur foncière.

Dessous semblant obsolètement écailleux; pattes plus lisses et plus brillantes; abdomen débordant un peu les élytres; mentonnière légèrement échancrée au milieu.

L'exemplaire de Céram a la tête cuivreuse et le prothorax notablement plus bronzé-cuivreux que les élytres.

261. — A. Gracilis, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 4, larg. 1 mill.

Etroit et allongé, bronzé verdâtre clair; élytres couvertes d'une fine pubescence jaunâtre peu serrée.

Tête largement déprimée sur le vertex, côtés de celui-ci un peu élevés près des yeux; front vert, mat avec quelques très-petits points épars et quelques petits poils jaunes près de l'épistome.

Prothorax allongé, très-légèrement renflé et un peu arrondi sur les côtés, ceux-ci creusés en gouttières en dedans des carènes latérales, ces dernières très-longues, légèrement arquées, rapprochés du bord; disque à peine déprimé au milieu de la base; couvert de rides onduleuses un peu rugueuses.

Elytres rétrécies en ligne courbe à partir des épaules, arrondies séparément à l'extrémité, légèrement déprimées au milieu le long de la suture, celle-ci très-peu relevée ; elles sont rugueusement ridées transversalement.

Dessous bronzé sombre un peu bleuâtre, pattes plus vertes ; mentonnière largement et légèrement échancrée ; abdomen débordant un peu les élytres au milieu.

262. — A. PUPILLUS, H. Deyr. *I. Florès.*

Long. 4 1/4, larg. 1 mill.

Etroit et allongé, bronzé grisâtre ; élytres couvertes d'une fine pubescence blanc-grisâtre.

Voisin du précédent.

Tête bronzé sombre, de même forme, légèrement plus creuse sur le vertex, finement ridée et un peu rugueuse.

Prothorax très-légèrement élargi sur les côtés antérieurs ; semblable pour le reste.

Elytres de même forme, un peu plus finement rugueuses.

Dessous semblable, pattes un peu plus jaunâtres, mentonnière entière.

263. — A. PAUPER, H. Deyr. *I. Morty.*

Long. 4 1/2, larg. 1 1/6 mill.

Etroit et allongé, bronzé grisâtre ; prothorax et tête sombres ; élytres arrondies et finement denticulées à l'extrémité avec une petite dent un peu plus longue, couvertes chacune dans leurs deux tiers suturaux d'une fine pubescence blanchâtre ; pattes assez lisses bronzé doré.

Voisin du précédent mais bien différent, par la couleur de l'occiput et du prothorax, par les rides du dernier qui sont plus larges et plus obsolètes, et la dépression postérieure moins apparente ; par les élytres dont la granulation est sensiblement plus forte et la pubescence n'envahit pas les bords, dont la terminaison est aussi un peu diffèrente ; enfin par les pattes plus lisses et plus dorées.

264. — A. HYPOCRITUS, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 4 1/4, larg. 4 1/4 mill.

Bronzé ; élytres assez largement arrondies à l'extrémité, couvertes d'une fine pubescence blanchâtre ; tête et partie antérieure des cuisses bleuâtres chez le ♂.

Voisin du précédent mais un peu moins grêle.

Tête creusée sur le vertex, les bords de celui-ci un peu relevés près des yeux ; front plan, mat chez le ♂, finement ponctué chez la ♀ et d'un bronzé sombre.

Prothorax subparallèle, un peu enfoncé au milieu du disque postérieur, légèrement creusé en gouttières obliques en avant des carênes latérales, celles-ci longues, obtusément anguleuses au milieu, touchant le bord à leurs deux extrémités, assez éloignées de lui au milieu ; il est couvert de grosses rides ponctuées ; sa couleur est un peu plus foncée chez la ♀.

Elytres parallèles en avant, rétrécies en arrière, séparément arrondies (plus largement que les trois précédents) à l'extrémité.

Dessous peu ponctué, pattes presque lisses, mentonnière entière.

265. — A. Perniciosus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4, larg. 1 1/4 mill.

Bronzé; élytres couvertes d'une fine pubescence grisâtre, munies de chaque côté d'une fine carêne longitudinale partant de l'épaule et longeant le bord jusqu'à l'extrémité.

Tête déprimée sur le vertex, très-légèrement creusée au milieu de ce dernier; front verdâtre, mat, ayant quelques points épars et quelques petits poils jaunes près de l'épistome.

Prothorax un peu rétréci vers la base, légèrement arrondi sur les côtés antérieurs, creusé en gouttières sur le côté interne des carênes latérales, à peine déprimé transversalement vers la base, couvert de rides onduleuses un peu rugueuses ; carênes assez longues, régulièrement arquées, touchant le bord latéral à leurs deux extrémités.

Elytres un peu larges, parallèles en avant, rétrécies en arrière, carrément arrondies à l'extrémité, légèrement aplanies en-dessus, impressionnées à la base, obsolètement ruguleuses; carênes latérales assez fortes et droites en avant, se rapprochant du bord au milieu, moins en relief en arrière.

Dessous à ponctuation écartée ; abdomen ne débordant pas sensiblement les élytres; pattes presque lisses, légèrement dorées.

266. — A. Impopularis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4, larg. 1 1/4 mill.

Bronzé, rugueux; tête et prothorax bronzé un peu cuivreux; dessous bronzé légèrement doré; moitié suturale des élytres occupée par une pubescence blanchâtre peu serrée.

Tête criblée de gros points, finement et très-légèrement sillonnée sur le

vertex et l'occiput; front cuivreux; antennes dorées dans leur moitié basilaire.

Prothorax droit sur les côtés, très-légèrement rétréci aux angles antérieurs, couvert de très-grosses rides subtransversales et rugueuses; carènes latérales très-petites, très-arquées, fines et peu visibles.

Ecusson ayant une légère teinte verdâtre.

Elytres subparallèles en avant, pourtant un peu plus larges aux épaules qu'au milieu, rétrécies en arrière, étroitement arrondies séparément à l'extrémité, assez convèxes, à peine un peu enfoncées sur la suture, couvertes de rugosités leur donnant l'aspect de peau de requin; la pubescence prend un peu en-dedans des épaules et finit en pointe à l'extrémité suturale.

Dessous assez fortement et peu densément ponctué; mentonnière entière.

267. — A. Distinctus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4, larg. 1 1/3 mill.

Bronzé; tête verte; prothorax et pattes bronzé verdâtre; élytres bronzé clair, couvertes, moins les bords latéraux, d'une fine pubescence grisâtre.

Un peu moins large et moins robuste que le précédent.

Tête criblée de gros points serrés, front plan.

Prothorax court, un peu élargi sur les côtés antérieurs, légèrement enfoncé au milieu vers la base, couvert de grosses rides subtransversales; carènes assez petites, peu arquées, très-rapprochées du bord.

Elytres parallèles en avant, assez brusquement rétrécies en arrière, arrondies subconjointement à l'extrémité, très-légèrement enfoncées le long de la suture, un peu impressionnées à la base, plus finement granuleuses que chez le précédent, leur pubescence peu serrée.

Dessous et pattes finement ponctués; mentonnière entière.

268. — A. Chrysochloris, H. Deyr. *I. Bourou.*

Long. 4, larg. 3/4 mill.

Allongé, subcylindrique, vert-doré; élytres carrément arrondies à l'extrémité avec deux ou trois très-petites dents aiguës.

Tête sillonnée sur le vertex; front plan, vert, criblé de gros points assez espacés.

Prothorax parallèle, à peine déprimé sur le lobe médian basilaire, un

peu enfoncé sur les côtés antérieurs, couvert de grosses rides peu profondes et ponctuées; carènes latérales petites, très-fines, peu visibles, subparallèles au bord duquel elles sont assez rapprochées.

Ecusson étroit triangulaire, non élargi en avant.

Elytres allongées, médiocrement rétrécies en arrière, très-légèrement aplanies le long de la suture, traversées par de fines rides peu profondes et espacées, très-obsolètement rugueuses, c'est-à-dire que, à part leur écartement, les rugosités sont analogues à celles des autres espèces quant à la forme, mais ici avec un relief peu prononcé; leur villosité est aussi très-écartée et peu apparente.

Dessous vert doré, très-peu ponctué sur l'abdomen, pattes vertes; mentonnière très-courte, échancrée au milieu; abdomen débordant légèrement les élytres.

269. — A. Marmoreus, H. Deyr. *I. Mysole et Batchian.*

Long. 7 à 8, larg. 2 1/4 à 2 1/2 mill.

Robuste; tête verte ou bronzée; prothorax bronzé plus ou moins foncé; élytres noir verdâtre, marbrées de taches grisâtres, villeuses.

Tête grosse, vertex parcouru par un large sillon à bords déclives; front brillant, plan, légèrement inégal, un peu enfoncé et densément ponctué près de l'épistome et entre deux petites plaques lisses situées en avant, ridé rugueusement en arrière; vertex et occiput finement ridés longitudinalement.

Prothorax luisant, légèrement rétréci d'arrière en avant, droit sur les côtés, un peu enfoncé sur l'avant et sur l'arrière du disque, assez élevé transversalement au milieu, creusé subtransversalement en gouttières sur les côtés au niveau de l'élévation médiane, couvert de très-fines rides transversales assez espacées et d'une fine ponctuation peu serrée; carènes latérales en tiers de cercles en arrière, parallèles au bord et très-rapprochées de lui en avant.

Elytres arquées légèrement, parallèles en avant, assez rétrécies en arrière, arrondies un peu anguleusement et séparément à l'extrémité, légèrement aplanies dans leur moitié suturale, faiblement impressionnées à la base, semblant couvertes de très-minces et petites écailles, comme une peau de serpent, ornées d'un certain nombre de petites taches villeuses, grisâtres, mal limitées, dont deux plus grandes, obliques et subsuturales situées un peu avant l'extrémité, quelques autres un peu plus antérieures formant un simulacre de bande transversale irrégulière; suture peu et finement élevée en arrière.

Dessous bronzé-verdâtre sombre, un peu luisant, finement ridé et ponctué ; abdomen débordant assez les élytres ; mentonnière grande et entière.

Cette espèce est très-voisine de l'*A. Occipitalis* Gory (1) qui se trouve à Manille, mais elle s'en distingue : par le vertex plus plan, les rides-striées de la tête et du prothorax beaucoup plus fines, enfin par les taches des élytres, qui sont ici de la couleur foncière dessous la villosité, tandis qu'elles sont beaucoup plus claires chez l'espèce des Philippines.

270. — A. Gratiosus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 5 1/2, larg. 1 2/3 mill.

Vert sombre; prothorax vert clair, profondément et largement déprimé sur le disque; élytres ornées d'une large bande en arrière, de trois points disposés en triangle en avant et d'une petite tache apicale formés par une fine pubescence blanchâtre.

Tête bleuâtre en arrière, bronzée en avant, finement sillonnée de l'épistome à l'occiput ; front très-bombé, profondément sillonné, couvert de points enfoncés légèrement espacés et réguliers ; vertex allongé, déprimé, couvert de fines rides longitudinales; une fine villosité lanugineuse et clairsemée la couvre entièrement.

Prothorax en carré transversal ; disque profondément et largement déprimé surtout en arrière ; côtés légèrement impressionnés en avant des carènes latérales ; celles-ci moyennes, droites en arrière, courbées en avant où elles ne touchent pas le bord, médiocrement écartées de ce dernier; il est couvert d'assez fortes rides peu serrées avec quelques fins poils clair semés.

Elytres parallèles en avant, assez brusquement rétrécies en arrière, arrondies subconjointement et finement denticulées à l'extrémité, médiocrement impressionnées à la base, déprimées légèrement le long de la suture, celle-ci relevée assez notablement dans ses deux tiers postérieurs; fortement rugueuses et ridées en avant, plus lisses en arrière, couvertes d'une fine vestiture peu visible noire, et ornées du dessin blanchâtre suivant : en avant trois petites taches rondes dont la première suturale derrière l'écusson, et les deux autres en arrière sur le disque de chacune, formant ainsi un triangle régulier dont la suture est le faîte ; un peu en arrière du milieu une large bande transversale ne touchant pas les bords, enfin à l'extrémité une tache commune en pointe sur la suture.

Dessous brillant, peu densément ponctué, finement et éparsement vil-

(1) Dont la figure par parenthèse est assez mauvaise.

leux; pattes lisses; mentonnière entière; abdomen débordant sensiblement les élytres, bords supérieurs du premier segment blanc villeux.

271. — A. Concavus, H. Deyr. *N. Guinée.*

Long. 3 2[3, larg. 1 1[4 mill.

Brun, disque du prothorax déprimé en une fossette oblongo-ovalaire; élytres traversées par trois bandes maculifères d'une pubescence grisâtre; épaules fortement carênées latéralement.

Tête creusée sur le vertex; front d'un cuivreux violacé très-bombé, lisse avec quelques très-petits points espacés.

Prothorax légèrement cuivreux sombre, subparallèle, déprimé sur les côtés; dépression discale plus creuse en arrière qu'en avant, ses bords formant deux larges côtes arrondies lisses près de la base; il est couvert d'une ponctuation, rugueuse dans les dépressions, plus fine et plus écartée sur les parties en relief; carênes latérales très-en relief, tranchantes, arquées légèrement, assez éloignées du bord en avant, plus rapprochées en arrière.

Ecusson bronzé-doré.

Elytres parallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, largement arrondies séparément à l'extrémité et non denticulées, transversalement impressionnées à la base, étroitement déprimées le long de la suture, celle-ci notablement élevées; elles sont criblées d'une ponctuation un peu allongée, serrée surtout à la base; les bandes grises formées de macules et situées au quart, à la moitié et aux trois quarts, la première parfois réduite à une tache suturale.

Dessous noir fortement ponctué; pattes plus lisses, un peu bronzées; mentonnière tronquée en avant, abdomen débordant légèrement les élytres.

272. — A. Pretiosus, H. Deyr. *I. Batchian.*

Long. 4 à 5, larg. 1 1[3 à 1 2[3 mill.

Noir violacé; tête, prothorax, écusson, trois taches ou bandes sur les élytres, bord supérieur de l'abdomen et pattes d'un beau vert; une petite tache commune d'un blanc villeux, en arrière avant l'extrémité des élytres; dessous noir bronzé.

Var. *Noir violacé, écusson, épaules, bord supérieur de l'abdomen et genoux verts.*

Tête enfoncée sur le vertex, celui-ci finement sillonné; front légèrement convexe, finement sillonné au milieu, criblé de rides transversales ponctuées.

Prothorax très-légèrement rétréci en avant, droit sur les côtés; disque enfoncé plus fortement vers la base qu'en avant; côtés antérieurs un peu creusés transversalement; carênes latérales peu en relief, médiocres, droites en arrière, courbées et peu nettes en avant, prenant à la base, s'éloignant un peu obliquement du bord, très-écartées de lui en avant; il est couvert des grosses rides transversales ponctuées; fossette discale noire dans le fond, criblée de fines stries longitudinales.

Elytres ayant leur plus grande largeur aux épaules, rétrécies en ligne courbe de celles-ci jusqu'à l'extrémité où elles sont conjointement et étroitement arrondies; base occupée par une large impression commune; région suturale déprimée en avant, enfoncée en arrière, suture finement relevée dans cette dernière partie; sixième basilaire de la suture occupé par une petite bande longitudinale verte; épaules occupées par une bande oblique qui se prolonge sur le disque jusqu'à près de la moitié de la longueur où elle se dilate un peu et est couverte par une petite tache villeuse peu apparente; tache commune suturale située aux quatre cinquièmes environ.

Dessous et pattes fortement ponctués; abdomen débordant un peu les élytres; mentonnière largement tronquée en avant.

Chez la variété, qui est plus petite que le type, le noir a envahi le vert; il est probable qu'il y a de nombreuses variations quant à la quantité dominante de l'une ou l'autre couleur.

273. — A. Nigerrimus, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 5 2|3, larg. 2 1|5 mill.

Noir profond, prothorax déprimé sur le disque, élytres ayant leur plus grande argeur en arrière du milieu.

Tête déprimée et sillonnée sur le vertex; front presque plan, légèrement sillonné au milieu, plus fortement en avant qu'en arrière, criblé de très-grosses rides transversales fortement ponctuées.

Prothorax légèrement rétréci en avant, déprimé sur le disque antérieur, enfoncé en arrière vers la base, criblé de rides transversales onduleuses et ponctuées, chagriné dans les dépressions discales; carênes latérales courtes, légèrement arquées, éloignées régulièrement du bord qu'elles ne touchent pas.

Elytres assez larges, un peu arquées, parallèles en avant, s'élargissant légèrement après le milieu, rétrécies un peu brusquement en ligne courbe en arrière, arrondies séparément à l'extrémité, aplanies au milieu sutural, la suture finement relevée en arrière; finement ruguleuses et couvertes d'une

pubescence noire peu visible, remplacée sur les côtés postérieurs par de la pubescence grisâtre.

Dessous finement ponctué, garni d'une pubescence caduque grisâtre et peu apparente; mentonnière tronquée; abdomen ne débordant pas les élytres.

274. — A. Suturalis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 5 1|3, larg. 1 3|4 mill.

Dessus bronzé verdâtre, tête cuivreuse, bords latéraux du prothorax et dessous bronzé doré; moitié postérieure de la suture garnie d'une pubescence blanchâtre.

Tête étroite en avant; yeux assez rapprochés en arrière, peu en relief; front un peu élargi de haut en bas, légèrement et largement sillonné ainsi que le vertex, très-peu bombé, couvert d'une très-fine granulation peu visible et d'une ponctuation moyenne, régulière et médiocrement écartée.

Prothorax assez convexe, parallèle en arrière, un peu rétréci et arrondi en avant, déprimé en arrière du disque, couvert de fines rides transversales un peu rugueuses; carênes latérales droites en arrière, un peu infléchies en avant, assez éloignées du bord.

Elytres légèrement arquées, subparallèles en avant, rétrécies en ligne courbe en arrière, arrondies conjointement à l'extrémité, un peu impressionnées à la base, légèrement aplanies en avant le long de la suture, un peu enfoncées en arrière où cette dernière est très-finement relevée; couvertes de fines rugosités ressemblant à des écailles de lézard.

Dessous finement ponctué, couvert d'une fine et courte pubescence grisâtre; mentonnière subtronquée; abdomen débordant très-légèrement les élytres.

275. — A. Campestris, H. Deyr. *Céram et Amboine.*

Long. 4 2|3, larg. 1 2|5 mill.

Bronzé, carêné aux épaules; les élytres couvertes d'une très-fine pubescence grisâtre très-peu apparente.

Tête finement sillonnée de l'épistome à l'occiput, finement ruguleuse, parfois un peu verdâtre.

Prothorax un peu convexe, droit sur les côtés, un peu rétréci et arrondi en avant, ovalairement enfoncé sur le disque postérieur (l'enfoncement pro-

longé légèrement en avant par un faible aplatissement), couvert de fines rides ponctuées transversales; carènes latérales très-grandes, droites en arrière, s'éloignant assez brusquement du bord jusqu'au milieu, puis infléchies et rejoignant le bord latéral antérieur en ligne courbe.

Elytres parallèles dans leurs deux tiers antérieurs, rétrécies en ligne courbe en arrière, largement et conjointement arrondies à l'extrémité, très-finement rugueuses; épaules carénées latéralement dans le cinquième environ de la longueur; suture relevée dans son quart postérieur.

Dessous ruguleux et légèrement pubescent; mentonnière tronquée; abdomen débordant légèrement les élytres en arrière du milieu.

276. — A. SYLVESTRIS, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 4, larg. 1 1/4 mill.

Noir; prothorax déprimé sur le disque, un peu enfoncé en arrière; élytres finement rugueuses, carénées aux épaules, couvertes d'une pubescence grise peu apparente.

Voisin du précédent, en différant par la taille, la couleur, le prothorax, dont les rides antérieures sont plus larges et plus lisses, la fossette discale beaucoup plus basilaire et la partie antérieure du disque plus plane.

277. — A. AGRESTIS, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 3/4, larg. 1 1/2 mill.

Large, bronzé verdâtre, couvert d'une fine pubescence peu apparente d'un blanc jaunâtre.

Tête assez étroite, un peu déprimée sur le vertex; front bombé, très-finement sillonné au milieu, lisse, ayant quelques petits points épars et quelques très-fins poils.

Prothorax transversal, très-légèrement rétréci en avant; disque ayant en arrière une fovéole arrondie; carènes latérales très-longues, rapprochées du bord, confondues avec lui en avant, légèrement coudées au milieu; il est couvert de rides écartées, semi-circulaires à concavité antérieure.

Elytres parallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, largement arrondies conjointement à l'extrémité, légèrement impressionnées à la base, aplanies légèrement, carénées latéralement aux épaules dans le cin-

quième environ de leur longueur, finement rugueuses-écailleuses; suture finement et médiocrement relevée dans ses deux tiers postérieurs.

Dessous vert-noirâtre luisant, obsolètement et peu densément ponctué; pattes lisses; cuisses postérieures un peu renflées; mentonnière entière; abdomen débordant un peu les élytres en arrière du milieu.

278. — A. Parvulus, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3, larg. 3/4 mill.

Relativement étroit, bronzé noirâtre: élytres couvertes d'une pubescence jaune roussâtre.

Tête très-régulièrement arrondie de l'occiput à l'épistome, front étroit, convexe, nullement sillonné.

Prothorax parallèle, légèrement arrondi aux angles antérieurs, déprimé latéralement en dedans et près des carênes, légèrement creusé en fossette arrondie au milieu de la base, couvert de très-fines rides semi-circulaires très-écartées et peu apparentes, garni d'une pubescence lanugineuse analogue à celle des élytres mais moins serrée; carênes latérales très-longues, très-rapprochées du bord, légèrement arquées.

Elytres parallèles, médiocrement rétrécies en arrière, arrondies séparément à l'extrémité, carênées latéralement aux épaules jusqu'à près de la moitié de la longueur, occupées par une ponctuation écartée d'où sort la pubescence; suture très-légèrement relevée dans ses deux tiers postérieurs.

Dessous noirâtre, brillant; abdomen à peine ponctué (les points et rides très-écartés), débordant légèrement les élytres en arrière du milieu; poitrine plus fortement ponctuée, ayant une légère pubescence roussâtre; mentonnière entière, presque horizontale, peu séparée du prosternum.

279. — A. Melanarius, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 3/4, larg. 1 1/2 mill.

Bronzé noirâtre, couvert d'une pubescence grisâtre; tête et prothorax bronzé légèrement plus clair; élytres ayant leur plus grande largeur au milieu.

Voisin de l'*A. Agrestis* mais bien distinct, plus étroit en avant.

Tête fortement déprimée et sillonnée sur le vertex et l'occiput; front bombé, sillonné légèrement en avant, traversé par de grosses rides; couverte d'une pubescence lanugineuse éparse.

Prothorax un peu rétréci en avant, droit sur les côtés; disque occupé

en arrière par une large dépression transversale, couvert de larges rides semi-circulaires et d'une pubescence lanugineuse grisâtre ; carènes latérales longues et légèrement arquées, rapprochées du bord.

Elytres très-fortement rétrécies dans leur moitié postérieure, conjointement et un peu carrément arrondies à l'extrémité, légèrement impressionnées transversalement à la base, médiocrement carênées latéralement aux épaules dans le septième environ de leur longueur, fortement rugueuses-écailleuses et couvertes d'une pubescence grisâtre plus apparente que sur le prothorax.

Dessous noir, brillant, peu ponctué ; pattes bronzé-verdâtres ; abdomen ne débordant pas sensiblement les élytres ; mentonnière entière.

280. — A. Ultramarina, H. Deyr. *Bornéo, Malacca.*

Long. 5 3/4, larg. 1 4/5 mill.

D'un beau bleu d'outre-mer, n'ayant qu'une pubescence noire visible seulement à la loupe et sous un certain jour.

Tete un peu plus claire que le corps, parcourue de l'épistome à l'occiput par un large sillon peu profond, couverte de grosses rides, transversales sur le front, longitudinales en arrière.

Prothorax légèrement rétréci d'arrière en avant, couvert de rides arquées (à concavité antérieure) plus serrées en avant qu'en arrière ; carênes latérales très-petites, arquées, assez rapprochées du bord en avant, peu apparentes.

Elytres arquées, parallèles en avant, peu rétrécies en arrière, largement arrondies conjointement et finement denticulées à l'extrémité, étroitement et médiocrement impressionnées à la base, un peu déprimées derrière l'écusson, un peu enfoncées en arrière le long de la suture, celle-ci finement relevée dans cette partie ; elles sont un peu obsolètement rugueuses-écailleuses et faiblement ridées transversalement en avant.

Dessous brillant, bleu légèrement verdâtre, assez finement ponctué, couvert d'une fine pubescence grise peu apparente ; cuisses postérieures très-renflées, rugueuses sur leur tranche supérieure ; mentonnière tronquée en en avant, abdomen ne débordant pas sensiblement les élytres.

Cette espèce avec les trois suivantes, toutes bien distinctes par leur forme, composent un petit groupe très-homogène mais n'offrent aucun caractère qui permette de les séparer des vrais *Agrilus*.

281. — A. PUBERULUS, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4 2|3, larg. 1 1|2 mill.

Vert foncé; tête et pattes vert clair; dessous vert doré; moitié suturale des élytres dans ses trois quarts postérieurs couverte d'une pubescence jaune-dorée.

Voisin du précédent pour la forme.

Tête brillante, à peine déprimée sur le vertex ; front à peine sillonné au milieu, criblé de très-grosses rides, légèrement villeux en avant ; occiput un peu cuivreux.

Prothorax légèrement élargi au milieu, rétréci en avant, couvert de rides subtransversales, plus serrées en avant qu'en arrière, vert-doré dans leur fond ; carênes latérales petites, fines, rapprochées du bord, légèrement arquées, peu apparentes étant envahies par les rides.

Ecusson vert doré.

Elytres parallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, largement arrondies conjointement et finement denticulées à l'extrémité, très-légèrement impressionnées à la base, un peu enfoncées en arrière le long de la suture, cette dernière un peu relevée dans cette région ; elles sont finement ruguleuses, très-légèrement ridées transversalement en avant.

Dessous sauf la couleur absolument semblable au précédent.

282. — A. AURATUS, H. Deyr. *I. Arrow.*

Long. 4 2|3, larg. 1 2|3 mill.

Doré, un peu cuivreux en arrière ; front vert, tiers postérieur des élytres occupé par une pubescence jaune roussâtre.

Un peu plus large et plus aplati que les deux précédents.

Tête brillante, creusée et sillonnée sur le vertex et l'occiput ; front lisse au milieu, très-légèrement et largement sillonné au milieu, ayant quelques points enfoncés en arrière et une pubescence dorée située en avant et remontant un peu le long des yeux.

Prothorax court, transversal, droit sur les côtés, couvert de grosses rides subtransversales un peu plus serrées en avant ; carênes latérales médiocres, arquées légèrement, rapprochées du bord, fines et peu apparentes.

Elytres subparallèles en avant, fortement rétrécies en ligne courbe en arrière, arrondies conjointement à l'extrémité, un peu déprimées près de

la base, légèrement enfoncées en arrière le long de la suture, celle-ci finement relevée dans cette partie ; elles sont couvertes en avant de fortes rides ponctuées, la ponctuation persistant seule en arrière.

Dessous vert noirâtre assez densément ponctué et garni d'une pubescence grisâtre peu apparente ; cuisses postérieures renflées ; abdomen ne débordant pas sensiblement les élytres ; mentonnière tronquée en avant.

283. — A. Hirsutulus, H. Deyr. *I. Batchian et Waigiou.*

Long. 5, larg. 1 2|3 mill.

Bronzé, tête parfois verdâtre ; élytres, moins les bords latéraux, couvertes d'une fine pubescence jaunâtre ; dessous noir bronzé ; pattes légèrement verdâtres chez les exemplaires à tête verte.

Voisin du précédent, différent de lui par : la couleur, la forme un peu plus allongée, les élytres plus finement et plus régulièrement rugueuses ; pour le reste complétement semblable.

G. **SAMBUS**, H. Deyr.

Tête assez large, sa partie postérieure plus ou moins mais toujours proéminente en avant et souvent bombée. (Pl. IV, fig. 17).

Yeux moyens, situés sur les côtés, ovalaires et verticaux, assez en relief.

Epistome médiocre, carré, séparé du front par un fin sillon qui traverse toute la tête en passant au-dessus des cavités antennaires.

Cavités antennaires grandes, subtransversales.

Antennes courtes, libres au repos, mais placées dans des dépressions latérales du prothorax plus ou moins prononcées : composées de onze articles, le premier assez fort, le second plus court et un peu moins gros, les troisième et quatrième allongés, assez grêles, subégaux, les sept derniers traversaux, dentelés en scie, formant une massue d'une longueur égale aux quatre premiers.

Prothorax transversal, bombé sur le disque, fortement bisinueux et trilobé à la base, le lobe médian plus fort et tronqué ; unicarêné près des bords latéraux, ceux-ci très-finement et plus ou moins régulièrement crênelés.

Ecusson médiocre, tri-anguleux, aigu en arrière, transversalement carêné avec la partie antérieure inclinée, séparée du reste par la carêne dont les extrémités joignent les angles latéraux.

Elytres un peu bombées, lobées, fortement en avant, médiocrement aux épipleures ; subparallèles, retrécies et assez largement arrondies en arrière, épaules assez prononcées.

Cuisses robustes, les postérieures plus fortement renflées et armées en-dessous au tiers environ de la longueur d'une très-petite dent obtuse ; tibias assez grêles, très-légèrement arqués, les postérieurs garnis au milieu de la tranche externe d'un petit espace cilié ; tarses assez courts. (Pl. IV, fig. 17[a]).

Mentonnière grande.

Les deux premiers segments abdominaux formant la moitié de l'abdomen ; le cinquième bordé en arrière par une profonde fissure variant selon les espèces.

Corps assez épais ; forme généralement robuste, parfois un peu allongée.

Tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

A. Tête bituberculeuse en arrière. *Lafertei.*

AA. Tête bombée en arrière, simplement sillonnée sur le vertex.

B. Fond des élytres unicolore.

C. Elytres ayant pour dessin d'étroites marbrures vermicellées formées par une fine et courte pubescence ; couleur foncière sombre.

D. Pubescence du dessin entièrement blanchâtre.

a. Tête verdâtre sur le front ♂, noir bronzé ♀. *Parisii.*

b. Tête entièrement d'un beau violet cuivreux (sexe ?). *Gautierii.*

DD. Pubescence du dessin, partie jaune, partie blanche.
E. Prothorax bronzé sombre.
a. Elytres ayant chacune : peu après la base une petite tache, au tiers antérieur un gros point et aux deux tiers postérieurs vers la suture un petit croissant à concavité postérieure blancs; reste du dessin jaune; front vert ♂ (♀ inconnue). *Lituratus.*
b. Elytres n'ayant que des linéoles jaunâtres dont les extrémités sont blanchâtres; pas de points au tiers antérieur; front cuivreux pourpré ♀? *Vermiculatus.*
EE. Prothorax, occiput et genoux bronzé clair, ♂ front vert, ♀ front doré cuivreux. *Amabilis.*
CC. Elytres couvertes d'une pubescence qui en voile *entièrement* ou *partiellement* les téguments; couleur foncière gris verdâtre légèrement bronzé.
a. Vestiture formant un large dessin vermicellé subconfluent. *Sub-grisescens.*
b. Vestiture uniforme et générale. *Soricinus.*
BB. Fond des élytres bicolore.
a. Une tache pourprée latérale sur chaque élytre. *Dives.*
b. Moitié antérieure des élytres noire, la postérieure bronzé clair. *Divisus.*

284. — S. Lafertei, H. Deyr. *Batchian.* (Pl. IV, fig. 17.)

Long. 6, larg. 2 1/2 mill.

Robuste, noir; élytres ornées de bandes transversales onduleuses grises et blanchâtres; tête munie en arrière de deux forts tubercules coniques dirigés en avant.

Tête verte ou dorée, sillonnée finement dans sa longueur, enfoncée au milieu du front, couverte d'une pubescence soyeuse jaune, assez dense sur les tubercules; moitié basilaire des antennes de la couleur de la tête.

Prothorax large, légèrement rétréci en avant; côtés largement arrondis; disque un peu gibbeux, limité par un large et vague sillon; carênes latérales assez postérieures, peu en relief, fortement arrondies en arc; il est

couvert de fines rides onduleuses entremêlées de points et d'une fine et courte pubescence peu serrée.

Elytres parallèles, obliquement rétrécies dans leur tiers postérieur, largement et subconjointement arrondies à l'extrémité; leur dessin consiste en trois bandes transversales fortement onduleuses formées par une fine pubescence, les deux premières sont grises, assez vagues, mal formées, tandis que la dernière située un peu avant l'extrémité est blanchâtre, nettement limitée et formée par deux lignes parallèles dont les ondulations sont fortement en zigzags; la pubescence est légèrement roussâtre le long des bords et de la suture.

Dessous bronzé sombre; abdomen couvert d'une pubescence d'un beau jaune soyeux; prosternum rugueux, tri-anguleux à son point de jonction avec le sternum.

285. — S. Parisii, H. Deyr. *Céram*, *Amboine*, *Bourou*.

Long. 5 1|2, larg. 2 1|6 mill.

Noir bronzé, presque mat; élytres ornées d'un dessin vermicellé blanchâtre, composé de cinq lignes transversales dont les deux médianes et les deux dernières rapprochées par paires; front du ♂ vert, de la ♀ noirâtre.

Tête assez plane sur le front, celui-ci finement rugueux chez le ♂, simplement ponctué chez la ♀, finement sillonné dans toute sa longueur, éparsément villeux; vertex et occiput assez largement sillonnés, légèrement mamelonnés de chaque côté du sillon; antennes de la couleur du front variant selon le sexe.

Prothorax court, arrondi sur les côtés, cependant légèrement anguleux chez le ♂, un peu rugueusement ridé et ponctué; disque limité par un large sillon subcirculaire interrompu en avant seulement; carènes latérales longues, formant un arc opposé au bord, espace compris entre eux fortement rugueux.

Elytres de la largeur du prothorax, parallèles (se rétrécissant à peine un peu d'avant en arrière chez le ♂), assez brusquement rétrécies aux deux tiers postérieurs, largement arrondies conjointement, à l'extrémité; elles sont couvertes de fines rugosités imitant des écailles de lézard; leur dessin consiste en : une ligne touchant la base, située contre l'écusson et envoyant un léger rameau sur la suture, une autre ligne oblique onduleuse prenant sous l'épaule et descendant sur la suture au tiers de la longueur, une troisième immédiatement après, un peu plus transversale, deux

enfin entre celle-ci et l'extrémité, très-onduleuses et rapprochées l'une de l'autre.

Dessous un peu plus brillant que le dessus, finement ponctué, couvert d'une fine pubescence grisâtre peu serrée; pattes entièrement noires chez la ♀; cuisses antérieures ayant un léger reflet verdâtre en dessous chez le ♂.

Dédié à M. Paris, vice-président de la Société Entomologique de France et l'un des doyens de l'entomologie.

286. — S. Gautierii, H. Deyr. *I. Waigiou.*

Long. 4 1/2, larg. 1 2/3 mill.

Noir; tête d'un violet brillant; prothorax ayant un léger reflet pourpré ainsi que les genoux antérieurs et médians; élytres ornées d'un dessin vermicellé blanchâtre.

Voisin du précédent, en différant surtout par les couleurs et la texture moins rugueuse et plus luisante; les antennes sont cuivreuses à la base et noires à l'extrémité; le dessin des élytres est à peu près semblable quoiqu'un peu plus large et plus vague, mais ce dernier caractère peut être individuel et tenir à un manque de fraîcheur.

Cette charmante petite espèce est dédiée à M. le baron Gautier des Cottes, notre zélé collègue, en souvenir de nos bonnes relations.

287. — S. Lituratus, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 5, larg. 2 mill.

Noir; tête et antennes vertes; élytres ayant un dessin composé de marbrures vermicellées et de points blancs et jaunes.

Un peu plus robuste que les deux précédents, mais à peu près semblable.

Tête rugueuse, couverte d'une légère pubescence lanugineuse jaunâtre, finement sillonnée en arrière sur le vertex et l'occiput, ce dernier de la couleur du corps.

Prothorax très-court, arrondi sur les côtés, fortement rugueux, ses angles antérieurs verts.

Elytres comme chez ses deux congénères, ornées chacune, sur le disque un peu vers la suture : au sixième antérieur d'un petit point, au tiers d'une petite tache arrondie, aux deux tiers d'un petit croissant formés par une

pubescence blanchâtre; la suture antérieure étroitement, une ligne transversale onduleuse entre la tache et le croissant, une petite linéole allant de ce dernier au bord latéral et enfin une dernière ligne très-onduleuse située avant l'extrémité, toutes ces parties du dessin jaunes.

Dessous noir bronzé assez luisant, finement ponctué, couvert d'une fine pubescence jaunâtre peu serrée; extrémité des cuisses antérieures verdâtre en avant.

288. — S. Vermiculatus, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 5 1/4, larg. 2 mill.

Noir; tête et moitié basilaire des antennes d'un cuivreux pourpré; dessin vermicellé des élytres moitié jaune, moitié blanc; partie supérieure des genoux antérieurs et médians un peu cuivreux.

Voisin du *S. Parisii* pour la forme, en différant par la texture un peu moins mate, par les couleurs et le dessin; ce dernier consiste sur chaque élytre en : une ligne annulaire près de l'écusson dont la partie qui en est la plus voisine est jaune, un croissant jaune à concavité postérieure situé au tiers de la longueur près de la suture avec quelques linéoles blanchâtres sur le côté externe et en arrière, une ligne transversale fortement ondulée située aux trois quarts, jaunâtre avec la partie voisine de la suture blanche, enfin une petite liture avant l'extrémité entremêlée de poils jaunes et blancs.

Dessous ayant une pubescence blanchâtre, caduque et peu serrée.

Je n'ai qu'un seul exemplaire de cette espèce à ma disposition; elle est assez voisine pour les couleurs du *S. Gautierii*, mais ici le dessin vermicellé est différent et de deux couleurs, tandis qu'il est entièrement blanc chez sa congénère.

289. — S. Amabilis, H. Deyr. *Batchian*, *Gilolo*, *Salwatty*.

Long. 4 2/3, larg. 1 3/4 mill.

Bronzé; tête verte ♂, doré cuivreux ♀; prothorax doré cuivreux; élytres noir bronzé, ornées d'un dessin vermicellé villeux.

Voisin des précédents.

Tête subrugueuse, sillonnée, finement et inégalement sur le front, assez fortement sur le vertex, légèrement lanugineuse en avant; antennes de même couleur que le front, vertes ou dorées.

Prothorax court, arrondi sur les côtés, de même forme que chez les précédents.

Elytres de même forme aussi ; leur dessin, très-analogue à celui des précédents, est composé sur chacune : d'une ligne blanche entourant l'écusson, descendant un peu sur la suture et formant un petit anneau à la base interne ; de deux autres lignes très-onduleuses un peu obliques situées avant le milieu et formant par leur réunion près de la suture un petit anneau dont la partie supérieure est jaune ; de deux autres encore, dont les deux tiers externes sont jaunes, situées aux trois quarts environ ; enfin d'une postérieure entièrement blanche.

Dessous légèrement pubescent ; genoux un peu cuivreux.

290. — S. Sub-grisescens, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 5 1/3, larg. 2 mill.

Bronzé verdâtre clair, élytres un peu plus brunes ; couvert d'une fine pubescence cendrée laissant quelques espaces dénudés sur les élytres.

Tête verte en avant, un peu bombée, finement et densément ponctuée, sillonnée, légèrement en avant, un peu plus fortement sur le vertex ; couverte d'une fine pubescence lanugineuse ; antennes d'un bronzé verdâtre.

Prothorax proportionnellement moins court que chez les précédents, fortement arrondi sur les côtés ; disque assez bombé, assez finement ponctué ; ponctuation des côtés un peu plus forte ; il est couvert partout d'une fine pubescence lanugineuse.

Elytres subparallèles, à peine légèrement renflées après le milieu, finement ruguleuses, ayant pour dessin de larges lignes vermicellées confluentes formées par la pubescence et ne laissant que quelques petits espaces glabres qui sont : une petite tache un peu en croissant au quart de la longueur derrière l'écusson, une étroite bande transversale située au milieu envoyant un rameau en avant, enfin deux petites taches anguleuses placées en arrière entre la bande et l'extrémité et semblant remplacer ici l'interligne qui existe entre les deux bandes transversales des espèces qui précèdent.

Dessous couvert d'une fine pubescence un peu plus apparente que chez ses congénères ; assez fortement ponctué, surtout sur la poitrine.

Je ne sais à quel sexe rapporter l'unique exemplaire que j'ai entre les mains, mais il est très-probable que la couleur de la tête doit être différente chez l'un d'eux.

291. — S. Soricinus, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*).

Long. 5 1|3, larg. 2 1|6 mill.

Entièrement bronzé grisâtre avec quelques reflets cuivreux sur la tête et le prothorax, couvert partout d'une fine pubescence grise.

Voisin du précédent mais légèrement plus trapu.

Tête assez bombée, très-finement sillonnée sur le vertex, finement et assez densément ponctuée, ayant une fine pubescence lanugineuse.

Prothorax de même forme que le précédent, pourtant un peu plus large et plus bombé.

Elytres semblables, entièrement couvertes par la pubescence qui est égale partout.

Dessous comme chez le *S. Sub-grisescens.*

292. — S. Dives, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*). (Pl. III. fig. 5.)

Long. 5 1|4, larg. 2 mill.

Bronzé grisâtre; front d'un vert éclatant; élytres ornées chacune latéralement d'une grande tache d'un beau rouge pourpre; dessous noir.

Tête bombée, front avancé surtout en arrière, finement sillonné avec un gros point enfoncé au milieu, couvert de rides transversales brillantes et serrées; occiput bronzé, antennes vertes.

Prothorax légèrement rétréci en avant, largement arrondi sur les côtés, ceux-ci verts sur les bords antérieurs ; disque assez convexe limité par des sillons latéraux ; il est couvert d'une courte pubescence grise uniforme.

Elytres parallèles, un peu rétrécies en arrière, largement arrondies à l'extrémité, un peu déprimées près de la suture en arrière; taches pourprées glabres, bien limitées sur leur bords internes ; elles forment chacune une demi ellypse légèrement renflée en arrière (occupant environ les deux tiers de la largeur de l'élytre en cet endroit), commençant à l'épaule pour aboutir aux trois cinquièmes de la longueur ; restant de la surface bronzé, couvert d'une pubescence semblable à celle du prothorax mais un peu plus serrée.

Dessous finement ponctué, ayant une très-courte pubescence grisâtre peu serrée et peu apparente.

293. — S. Divisus, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*).

Long. 4 2|3, larg. 1 3|4 mill.

Bronzé; front d'un beau bleu; occiput et prothorax bronzé-dorés; moitié antérieure des élytres noire.

Voisin du précédent pour la forme quoiqu'un peu moins allongé.

Tête proéminente en avant vers le vertex, celui-ci dépassant notablement les yeux; front bombé finement sillonné au milieu, le sillon un peu plus prononcé sur le vertex; il est brillant quoique criblé de fines rides transversales.

Prothorax relativement long, légèrement rétréci en avant, arrondi sur les côtés; disque fortement bombé, limité latéralement et en arrière par un vague sillon subcirculaire; il est couvert de fines rides circulaires dont le centre est placé au sommet du disque; carènes latérales médiocres et situées un peu en arrière.

Elytres parallèles en avant, médiocrement rétrécies en arrière, très-largement et subconjointement arrondies à l'extrémité où elles sont très-finement denticulées; rugueuses couvertes sur leur moitié antérieure de quelques fins poils visibles seulement sous un certain jour, cette partie est nettement séparée de la postérieure qui est bronzé-dorée claire et couverte d'une pubescence jaune assez dense.

Dessous bronzé sombre sur la poitrine et le milieu de l'abdomen, plus clair un peu verdâtre sur les côtés du dernier et sur les cuisses postérieures; cuisses antérieures bleues en avant.

TRACHYDES (ESSAI D'UNE CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES)

Tableau général des genres :

A. Epistome large, peu rétréci à la base; corps aplati, en carré long; aspect d'*Anthaxia*. — Anthaxomorphus.

AA. Epistome plus ou moins fortement rétréci à la base.

B. Antennes libres au repos au moins à leur extrémité, cette dernière parfois logée dans une simple dépression du prothorax.

C. Corps cylindrique; tête subsphérique. — Cylindromorphus.

CC. Corps plus ou moins allongé mais jamais cylindrique.
D. Tibias reçus au repos dans un profond sillon de la cuisse.
a. Antennes ayant les articles 8 à 11 dentelés et formant une massue aplatie terminale. — APHANISTICUS.
b. Antennes ayant les articles 5 ou 6 à 11 dentelés en scie, parfois mais rarement leur extrémitée logée dans une dépression latérale du prothorax. — ENDELUS.
DD. Tibias libres au repos.
a. Corps assez allongé, tibias médians courbes. — TAPHROCERA.
b. Corps peu allongé, plus ou moins cunéiforme ; tibias médians droits. — TRACHYS.
BB. Antennes reçues au repos dans de profonds sillons prothoraciques.
C. Prosternum profondément sillonné au milieu. — BRACHYS.
CC. Prosternum non sillonné.
D. Pattes au repos reçues dans des impressions du corps.
a. Tibias non aplatis, les médians fortement courbés ; cavité sternale profonde. — LIUS (1).
b. Tibias aplatis, tranchants et élargis au milieu ; cavité sternale peu profonde. — PACHYSCHELUS.
DD. Pattes libres au repos ; tibias droits, non aplatis.
a. Corps aplati. — LEIOPLEURA (2).
b. Corps subcylindrique. — CALLIMICRA (3).

G. **ANTHAXOMORPHUS**, H. Deyr.

Tête courte, large, transversale, légèrement creusée au milieu du front. (Pl. IV, fig. 18.)

Epistome coupé droit en avant, médiocrement rétréci à la

(1) Types du genre : *Br. Ignitus, Aculeatus, Exiguus,* etc. Gory.
(2) Type du genre : *Brachys Concinna.* Gory, etc.
(3) Types du genre : *Coræbus Bicolor, Subcyanea, Taciturna.* Gory, etc.

base par les cavités antennaires: celles-ci grandes et peu profondes, obliquement ovalaires.

Antennes courtes, légèrement en massue, les articles 1 et 2 renflés, le 1er double en longueur du second, 3e plus grêle, allongé, 4 à 5 courts, 6 à 11 dentés en scie. (Pl. III fig. 18.)

Prothorax transversal, arrondi latéralement, trilobé à sa base, le lobe médian plus prononcé que les autres.

Ecusson petit triangulaire.

Elytres larges, sinueuses latéralement en avant du milieu, en gouttières étroites sur les bords, assez largement rebordées en-dessous, ce rebord formant un lobe arrondi près de la base.

Prosternum sans mentonnière, large et court, formant un léger arc de cercle rentrant à partir des angles antérieurs du prothorax; à peine saillant et arrondi en arrière.

Sternum à peine entaillé en arc de cercle pour loger le prosternum.

Pattes courtes assez robustes; cuisses postérieures fortement renflées, finement canaliculées en-dessous pour loger le tibia au repos; celui-ci très-légèrement courbé, toute sa partie supérieure visible, non insérée dans le canal de la cuisse (pl. IV, fig. 18a): tibias des autres paires droits, visibles au repos quoique aussi insérés dans les fémurs, tarses lamellés, médiocrement courts relativement, surtout les postérieurs; crochets appendiculés à la base.

Segments un et deux de l'abdomen formant ensemble les trois cinquièmes de sa longueur; le cinquième segment bordé en arrière par un profond et fin sillon semi-circulaire.

Je ne possède qu'un exemplaire de chacune des espèces qui suivent.

Tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

A.	Bronzé sombre sans reflets cuivreux.	
B.	Prothorax aussi large que les élytres.	*Papuanus*.
BB.	Prothorax un peu plus étroit que les élytres.	

a. Elytres assez mates couvertes de très-fines callosités (1) sur toute leur surface. *Granulosus.*

b. Elytres luisantes couvertes de très-fines callosités seulement sur les côtés et en avant, la région suturale postérieure simplement ponctuée. *Femoralis.*

AA. Bronzé assez brillant; tête cuivreuse; côtés du prothorax et bords des élytres plus clairs que le fond. *Oblongus.*

294. — A. Papuanus, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 4 1/3, larg. 2 2/5 mill.

Bronzé sombre; parallèle; prothorax largement arrondi sur les côtés antérieurs; dessous bronzé noirâtre.

Tête largement sillonnée entre les yeux; front divisé en deux lobes arrondis peu élevés; elle est couverte de points peu profonds et médiocrement serrés.

Prothorax court, un peu inégal sur sa surface, ses côtés largement marginés et subparallèles en arrière; il est couvert de fines rides rugueuses transversalement onduleuses.

Elytres fortement rebordées en gouttières sur les côtés, un peu largement et conjointement arrondies en arrière, ayant chacune une large dépression peu profonde à la base, une autre beaucoup plus petite au quart de la longueur, enfin une troisième un peu avant l'extrémité; elles sont couvertes de très-fines callosités et de rides transversales peu prononcées, les callosités (très-régulières du reste) effacées et remplacées par une ponctuation peu serrée sur la région suturale postérieure.

Dessous assez luisant, finement ponctué sur l'abdomen, plus fortement ponctué sur la poitrine; prosternum mat criblé de points assez gros et serrés.

295. — A. Granulosus, H. Deyr. *I. Gilolo.* (Pl. 111, fig. 6.)

Long. 4 1/2, larg. 2 2/5 mill.

Bronzé sombre très-peu brillant; prothorax légèrement moins large que les élytres, fortement arrondi sur les côtés.

Très-voisin du précédent, mais en différant par les caractères suivants :

(1) J'entends des petits points arrondis légèrement en relief; ailleurs j'ai quelquefois compris une texture analogue parmi les *rugosités*.

cavités antennaires moins grandes; *prothorax* un peu rétréci en avant; *élytres* un peu plus longues, plus rugueuses, les rugosités qui les recouvrent à peine un peu affacées vers la suture.

Dessous semblable au précédent.

296. — A. Femoralis, H. Deyr. *I. Key.*

Long. 3 1|2, larg. 1 3|4 mill.

Bronzé foncé, assez brillant; couvert d'une ponctuation moyenne sur les parties médianes et de fines rugosités sur les côtés.

Tête voisine pour la forme des précédents, seulement les deux lobes frontaux un peu plus prononcés.

Prothorax largement arrondi sur les côtés, muni de chaque côté sur le disque de deux profondes impressions subquadrangulaires; il est couvert de gros points, serrés sur les côtés, écartés et un peu ridés sur le disque.

Elytres de même forme que chez les précédents, moins rugueuses, plus luisantes et plutôt ponctuées que couvertes de fines rugosités.

Dessous d'un noir profond, très-obsolètement ponctué; prosternum fortement rugueux.

297. — A. Oblongus, H. Deyr. *Céram.*

Long. 4 1|4, larg. 2 1|5 mill.

Bronzé clair brillant, plus clair encore sur le rebord des élytres et les côtés du prothorax; tête cuivreuse; dessous noir bronzé assez luisant.

Tête assez voisine des précédents pour la forme, creusée au milieu du front par un gros point arrondi, mal limité, lisse dans son fond; surface générale ponctuée, assez fortement et densément en avant, moins densément en arrière où les points semblent former des rides longitudinales.

Prothorax assez largement arrondi sur les côtés, finement ruguleux latéralement, couvert sur le disque de vagues rides transversales.

Elytres de même forme que le *Papuanus*, mais plus brillantes et leur dépression basilaire plus petite.

Dessous très-obsolètement ponctué, excepté sur l'avant de la poitrine; prosternum fortement rugueux.

G. APHANISTICUS, Latr.

Tableau des espèces recueillies par M. Wallace :

A.	Elytres ayant au moins une côte longitudinale; suture relevée dans toute sa longueur (division des *Goniophthalma*, Chev.).	
B.	Tête étroite, ayant les côtés subparallèles.	
a.	Prothorax anguleux au milieu des côtés, aussi large en avant qu'en arrière.	*Satanas.*
b.	Prothorox cordiforme.	*Impressicollis.*
BB.	Tête s'élargissant notablement d'arrière en avant.	*Diabolicus.*
AA.	Elytres n'ayant pas de côte longitudinale, suture relevée en arrière seulement (division des *Aphanisticus* vrais).	
B.	Tête bien nettement et plus ou moins, mais toujours assez fortement excavée.	
a.	Tête parallèle sur les côtés; saillies anté-oculaires non ou à peine anguleuses; excavation médiane large.	*Confusus.*
b.	Tête fortement élargie en arrière; saillies anté-oculaires anguleuses et peu distantes; excavation médiane rétrécie en avant.	*Cordicollis.*
BB.	Tête étroitement canaliculée entre les yeux, par suite ceux-ci assez rapprochés; le canal rétréci en avant, à peine visible l'insecte vu d'en haut.	*Paradoxus.*

298. — A. Satanas, H. Deyr. *Malacca* (*Singapoor*).

Long. 3 3/4, larg. 1 mill.

Noir assez brillant; tête assez allongée, très-fortement creusée entre les yeux; prothorax formant un angle largement obtus de chaque côté; élytres très-allongées, parcourues chacune par trois côtes longitudinales dont la médiane seule est entière; suture fortement relevée en carène.

Tête très-légèrement renflée et très-fortement ponctuée en arrière; les deux tiers antérieurs occupés par une profonde excavation arrondie postérieurement, à bords latéraux subparallèles et carênés; yeux aigus en avant, situés sur l'extrême limite antéro-externe de l'excavation.

Prothorax transversal, coupé droit à sa base avec un lobe étroit et assez aigu au milieu ; angles postérieurs prolongés en avant ; côtés très-finement crénelés, coupés un peu obliquement en avant et en arrière ; il est lisse, étroitement rebordé latéralement à la base, muni près du bord antérieur d'un petit tubercule divisé en avant ; disque parcouru transversalement par deux gros bourrelets arrondis dont l'antérieur seulement approche des bords latéraux.

Elytres, environ de la largeur du prothorax, anguleuses aux épaules, légèrement sinuées en arrière de celles-ci, ayant leur plus grande largeur au milieu, rétrécies de là jusqu'à l'extrémité qui est assez largement tronquée et un peu arrondie ; sur chacune part de l'épaule une petite carène oblique qui rejoint la côte médiane ; l'interne des trois côtes qui part de la base est peu marquée et interrompue avant le milieu, l'externe au contraire qui longe le bord latéral dans sa moitié postérieure est interrompue en avant ; le bord latéral lui-même est relevé en carène, ainsi que la suture, l'espace antérieur compris entre cette dernière et la côte médiane est occupé par de petites carènes transversales très-régulières et assez serrées.

Dessous luisant, très-finement et obsolètement granuleux.

299. — A. Impressicollis, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 3 1|3, larg. 5|6 mill.

Bronzé noirâtre ; tête assez allongée, fortement creusée entre les yeux ; prothorax large, cordiforme ; élytres légèrement plus étroites que le prothorax aux épaules, parcourues par trois côtes dont la médiane seule est entière.

Tête allongée, parallèle, fortement creusée entre les yeux par une excavation angulairement arrondie en arrière et occupant la moitié antérieure ; yeux à peine anguleux en avant ; aspect général soyeux, pas de ponctuation apparente.

Prothorax proportionnellement plus long que chez le précédent, largement arrondi sur les côtés antérieurs, les postérieurs rentrants et parallèles près des angles ; base droite avec un petit lobe médian assez anguleux ; il est lisse et traversé par deux larges bourrelets joints au milieu et formant de chaque côté une large fossette transversale qui les sépare.

Elytres de même forme que chez le *Satanas*, mais un peu moins longues et légèrement écartées à l'extrémité ; elles n'ont pas les carènes obliques allant des épaules aux côtes médianes, les côtes sont moins prononcées et les petites carènes transversales antérieurs très-obsolètes.

Dessous noir bronzé luisant.

300. — A. Diabolicus, H. Deyr. *N. Guinée.* (Pl. IV, fig. 19.)

Long. 3 1|5, larg. 1 mill.

Bronzé-noirâtre peu brillant et d'un aspect légèrement soyeux; tête élargie et très-fortement excavée en avant; prothorax très-large en avant, anguleux au milieu des côtés; élytres parcourues par deux côtes dont l'externe abrégée en avant.

Tête occupée en grande partie par une excavation évasée, arrondie dans son fond, carênée sur ses bords; joues plus larges que les yeux, terminées brusquement près de ces derniers qui sont assez anguleux à leur partie antéro-supérieure.

Prothorax grand, côtés dilatés et arrondis en avant, rentrant en ligne un peu courbe en arrière et formant ainsi un angle arrondi au milieu; base droite avec un lobe médian assez prononcé et tronqué; le disque est traversé par deux gros bourrelets arrondis dont l'antérieur vient aboutir près des angles latéraux.

Élytres plus étroites que le prothorax, assez fortement sinuées en arrière des épaules, celles-ci de même largeur que le milieu d'où elles sont rétrécies en ligne oblique jusqu'à l'extrémité qui est largement tronquée et arrondie; elles sont parcourues longitudinalement par une côte carênée, médiane, entière, et une autre côte latérale postérieure qui joint presque la précédente au milieu par un brusque crochet que fait son extrémité antérieure; la moitié antérieure, sauf l'épaule, est en outre occupée par de petites carênes obsolètes transversales assez régulières, et la moitié postérieure par quelques fines stries longitudinales peu apparentes.

Dessous noir, peu brillant; prosternum occupé en avant par une profonde et étroite impression transversale; sternum ayant un gros point enfoncé au milieu.

301. — A. Confusus, H. Deyr. *Malacca (Singapoor).*

Long. 3 2|5, larg. 1 1|4 mill.

Noir; tête parallèle sur les côtés, le devant occupé par une large excavation; prothorax cordiforme; élytres lisses, ayant quelques lignes de petits points; suture plane en avant, très-relevée en arrière.

Tête lisse, l'excavation frontale à bords latéraux parallèles et carênés le long des yeux.

Prothorax largement arrondi sur les trois quarts antérieurs des côtés,

ceux-ci rentrants en arrière avec les angles postérieurs presque droits; base bisinueuse, munie au milieu d'un lobe tronqué à son extrémité; il est assez largement sillonné près du bord antérieur, son disque est un peu bombé avec un petit sillon transversal de chaque côté, ces sillons ne se rejoignant pas au milieu.

Elytres de la largeur du prothorax, très-légèrement obliques de la base aux épaules, sinuées en arrière de celles-ci, obliquement rétrécies du milieu à leur extrémité qui est subtronquée arrondie; elles sont un peu bombées; parcourues chacune par sept ou huit lignes de petits points irréguliers; suture fortement relevée dans sa moitié postérieure.

Dessous lisse, noir brillant.

302. — A. Cordicollis, H. Deyr. *Java.*

Long. 4 1/2, larg. 1 1/2 mill.

Noir; tête rétrécie en avant; front occupé par une excavation médiocre; prothorax cordiforme; élytres tronquées à l'extrémité, parcourues par des lignes de points légèrement striées; suture fortement relevée dans sa moitié postérieure.

Tête renflée en arrière des yeux, ceux-ci petits, assez antérieurs se rapprochant un peu d'arrière en avant où ils ne sont pas très-écartés; bords latéraux de l'excavation frontale carênés et suivant la direction des yeux; vue d'en haut elle est médiocrement échancrée en angle aigu arrondi entre les yeux.

Prothorax fortement cordiforme, dilaté latéralement en avant, rentrant et parallèle en arrière près des angles postérieurs; base lobée dans son milieu, lobe médiocre, un peu relevé et tronqué à son extrémité; il est traversé par deux gros bourrelets arrondis dont l'antérieur légèrement sinué ou divisé au milieu.

Elytres anguleuses aux épaules, de la largeur du prothorax, dépassant latéralement la base de celui-ci, à peu près de même largeur au milieu qu'aux épaules, très-légèrement sinuées en arrière de celles-ci, le bord latéral largement marginé en cet endroit par suite d'un sinus très-prononcé partant de l'épaule et allant jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur; rétrécies en ligne courbe et déprimées le long de la suture en arrière; points des lignes assez gros et assez serrés près de la base, mais s'effaçant en arrière.

Dessous noir, lisse et brillant.

303. — A. Paradoxus, H. Deyr. *I. Makian.* (Pl. IV, fig. 20.)

Long. 2 2|3, larg. 1 1|4 mill.

Noir brillant, oblongo-ovalaire ; tête étroitement canaliculée entre les yeux, à peine visiblement échancrée en avant vue d'en haut ; prothorax parallèle en arrière ; élytres ponctuées en stries.

Tête lisse, peu profondément canaliculée entre les yeux, surtout en arrière ; yeux placés en avant ; joues subparallèles.

Prothorax grand, lisse, parallèle sur les côtés, un peu arrondi près des angles antérieurs ; base bisinueuse et fortement lobée au milieu ; bords latéraux largement marginés, très-finement rebordés en arrière près des angles.

Elytres de la largeur du prothorax à la base, à peine visiblement élargies aux épaules, très-légèrement sinuées en arrière de celles-ci, rétrécies en ligne courbe régulière du milieu à l'extrémité où elles sont étroitement tronquées-arrondies ; de chaque côté un profond sinus partant de l'épaule et aboutissant aux deux cinquièmes forme un large rebord à l'élytre en cet endroit ; suture très-fortement relevée dans ses deux cinquièmes postérieurs ; elles sont brillantes, ponctuées en lignes, assez fortement sur la région disco-suturale, très-faiblement en arrière.

Dessous brillant, lisse, excepté sur la poitrine qui est fortement mais peu densément ponctuée.

Cette espèce, malgré sa forme anormale, ne laisse aucun doute quant au genre auquel elle appartient ; tous ses caractères sont bien ceux des *Aphanisticus* ; du reste l'espèce précédente forme un passage incontestable entre celles dont le front est fortement excavé et celle-ci.

Le genre suivant nous offre du reste des formes encore bien plus différentes entr'elles que celui-ci.

G. **ENDELUS**, H. Deyr.

Tête plus ou moins *large* ou *étroite ;* dans le premier cas (pl. IV, fig. 21), courte subverticale, à peine oblique ; le front peu creusé, finement sillonné au milieu ; l'épistome de grandeur moyenne ; le menton grand ; dans le second cas (pl. IV, fig. 22) plus ou moins longue, fortement oblique en-dessous (fig. 22[a]),

le front fortement creusé entre les yeux ; l'épistome très-grand, très-rétréci à la base et élargi en avant : menton caché sous le prosternum.

Yeux assez grands, tout à fait latéraux, parfois saillants et anguleux, le plus souvent arrondis.

Epistome séparé du front, le plus souvent par un profond et fin sillon fortement sinueux qui contourne les cavités antennaires ; il est d'autant plus grand et à base plus étroite, que la tête est elle-même plus longue et plus étroite.

Cavités antennaires moyennes.

Antennes rapprochées à la base, médiocres; articles : 1 allongé, 2 court, tous deux renflés, 3 allongé, 4 et 5 un peu plus courts, 6 à 11 denticulés en scie; parfois le 5 est lui-même un peu denticulé.

Prothorax de forme très-variable, plus ou moins arrondi sur les côtés, parfois rétréci en avant ; la base toujours munie d'un lobe médian tronqué.

Ecusson de grandeur moyenne, en triangle régulier, parfois un peu aigu.

Elytres de formes très-variables, parfois allongées et subparallèles (pl. III, fig. 7), d'autres fois un peu cunéiformes (pl. III, fig. 8), quelquefois enfin larges et parallèles dans leur moitié antérieure, puis fortement rétrécies dans leur dernière moitié (pl. III, fig. 9).

Prosternum assez long, arrondi en arrière, à peine inséré dans le sternum, jamais sur un plan uniforme avec ce dernier.

Pattes de grandeur moyenne ; cuisses assez larges, fortement creusées en dedans pour cacher les tibias au repos, la partie externe formant une carène tranchante (pl. IV, fig. 22^b).

Abdomen contourné tout le long de son bord par un fin et profond sillon.

Plusieurs espèces de ce genre ont une certaine analogie de forme avec les *Aphanisticus*, mais l'inspection des antennes et d'autres caractères les font reconnaître facilement.

Tableau des espèces rapportées par M. Wallace :

A.	Tête large, légèrement creusée entre les yeux ; forme plus ou moins allongée et subparallèle ou conique.	
B.	Forme allongée ; élytres bleues ou vertes ; prothorax et tête dorés.	
C.	Prothorax et tête vert-doré, élytres bleu clair.	*Cupido.*
CC.	Prothorax et tête doré-cuivreux.	
a.	Elytres bleu foncé ; prothorax subparallèle.	*Empyreus.*
b.	Elytres verdâtres ; prothorax cordiforme.	*Endymio.*
BB.	Forme conique ; élytres bleu noirâtre ou noires, ornées de taches dorées ; prothorax de la couleur des taches.	
a.	Yeux fortement anguleux latéralement ; dessous noir.	*Scintillans.*
b.	Yeux arrondis ; dessous bronzé plus ou moins clair.	*Marseulii.*
AA.	Tête plus ou moins étroite, fortement creusée entre les yeux, forme plus ou moins allongée, non fortement renflée au milieu ; couleur bronzée ou noirâtre.	
B.	Prothorax aussi large en avant qu'en arrière ; tête élargie en avant ou parallèle.	
C.	Tête, prothorax, extrémité des élytres, bronzé-cuivreux ; couleur foncière noir-violacé.	*Apicalis.*
CC.	Tête et prothorax entièrement noirs.	
a.	Forme un peu conique ; tête élargie en avant ; une petite tache verdâtre aux trois quarts de l'élytre.	*Viridi-maculatus.*
b.	Forme parallèle au milieu ; tête parallèle ; pas de tache verdâtre sur les élytres.	*Intermedius.*
BB.	Prothorax élargi en arrière ; tête un peu rétrécie en avant ; entièrement noir.	*Æthiops.*
AAA.	Tête allongée, fortement creusée entre les yeux ; forme courte et large, fortement atténuée au moins en arrière.	

a. Noir-bronzé; élytres fortement bosselées, très-rétrécies en arrière. *Difformis.*

b. Elytres bleues, non bosselées; prothorax doré éclatant, médiocrement rétréci en avant. (*La tête est absente, c'est par l'analogie de forme que je suis conduit à placer ici cette espèce.*) *Brutus.*

304. — E. CUPIDO, H. Deyr. *Malacca* (*Singapoor*).

Long. 5 1|3, larg. 2 1|6 mill.

Oblong, bleu clair; tête et prothorax vert doré, dessous bronzé.

Tête à peine infléchie, presque verticale en avant, un peu concave entre les yeux, sillonnée finement au milieu; brillante, parsemée de quelques points peu profonds.

Prothorax transversal, subparallèle, un peu arrondi sur les côtés antérieurs, bisinueux à la base, celle-ci munie d'un lobe assez large échancré en arc de cercle en arrière; bords latéraux finement marginés; disque assez fortement ponctué en avant et en arrière, traversé par un bourrelet arrondi éparsément ponctué, situé un peu en avant et occupant au moins la moitié de la longueur.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, sinuées en arrière de celles-ci, subparallèles dans leur moitié antérieure, rétrécies en arrière et chacune assez étroitement et un peu obliquement arrondie à l'extrémité; elles sont légèrement arquées dans leur longueur, leur surface est couverte de points un peu allongés et médiocrement serrés.

Dessous brillant, ayant une ponctuation assez allongée très-fine et écartée; pattes bronzé clair, légèrement dorées aux genoux.

305. — E. EMPYREUS, H. Deyr. *Sumatra.* (Pl. III, fig. 7.)

Long. 5 1|4, larg. 1 2|3 mill.

Allongé, d'un beau bleu foncé, tête et prothorax doré cuivreux; dessous noir verdâtre à reflets d'acier.

Tête un peu creusée entre les yeux, finement sillonnée au milieu, couverte en arrière de quelques fines stries, ayant la forme de petits croissants; sillon séparant l'épistome du front large et profond; épistome fortement

élargi et échancré en avant, creusé en gouttière au milieu et relevé sur ses bords ; cavités antennaires relativement grandes.

Prothorax aussi large en avant qu'en arrière, légèrement arrondi sur les côtés, bisinueux à la base, ses bords latéraux très-finement rebordés ; il est très-convexe transversalement, traversé à la base par un large et peu profond sillon arrondi dans son fond, au milieu du disque par un sillon analogue mais beaucoup plus étroit, moins profond et ne touchant pas les bords; sa ponctuation est formée de quelques petites stries en lunules un peu moins écartées sur les côtés qu'au milieu.

Elytres un peu élargies aux épaules, sinuées en arrière de celle-ci, légèrement renflées au milieu, quoique moins larges qu'aux épaules, rétrécies de là jusqu'à leur extrémité qui est séparément arrondie ; elles sont légèrement arquées dans leur longueur ; leur ponctuation médiocre et peu serrée est entremêlée de rides transversales peu prononcées surtout en arrière où elles sont presque nulles.

Dessous très-brillant, n'ayant que quelques très-fines stries obliques à la base de l'abdomen ; prosternum ayant quelques stries transversales arquées très-marquées.

306. — E. Endymio, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4, larg. 1 2|5 mill.

Vert; tête et prothorax doré légèrement bronzé, le second élargi en avant.

Tête couverte d'un très-fin réseau à mailles relativement assez larges ; un peu creusée entre les yeux, ayant un gros point enfoncé et une fine strie au milieu du front.

Prothorax un peu cordiforme, son lobe médian basilaire anguleusement arrondi et assez grand, ses bords latéraux finement rebordés ; il est un peu bombé, traversé près de sa base par un large sillon arrondi dans son fond, sur chaque côté du disque par une dépression ovalaire transversale ; sa ponctuation formant un réseau analogue à celui de la tête, mais peu apparent même avec une forte loupe.

Elytres très-légèrement arquées dans leur longueur, subparallèles en avant, longuement sinuées en arrière des épaules, médiocrement rétrécies en arrière à partir du milieu et chacune assez largement arrondie à l'extrémité ; elles ont une large dépression peu prononcée à leur base, et sont couvertes d'une ponctuation médiane assez régulière et médiocrement serrée ; elles sont en outre, ainsi que le prothorax et la tête, couvertes

d'une très-fine granulation leur donnant l'aspect que les bronziers appellent or moulu.

Dessous très-brillant noir verdâtre.

307. — E. Scintillans, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*). (Pl. III, fig. 8.)

Long. 4, larg. 2 mill.

Court, large; tête très-large, yeux anguleux, la première et le prothorax doré un peu bronzé; élytres noir-bleuâtres, ornées chacune de deux taches dorées.

Tête transversale, un peu concave, parcourue en arrière par un fin et profond sillon; elle est brillante et n'a pour ponctuation que quelques petits cercles (1) peu apparents; les yeux sont proéminents et anguleux latéralement.

Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, ses bords latéraux finement crénelés; base étroitement et profondément bisinuée avec le lobe médian largement tronqué; disque antérieur transversalement relevé en bourrelet; il est lisse avec une ponctuation analogue à celle de la tête.

Ecusson doré.

Elytres très-légèrement plus larges que le prothorax, ayant leur plus grande largeur aux épaules, très-légèrement rétrécies et sinuées en arrière de celles-ci jusqu'après le milieu, puis plus fortement jusqu'à leur extrémité qui est tronquée arrondie; elles sont un peu convexes, impressionnées en dedans des épaules, couvertes d'une ponctuation ombiliquée très-régulière, peu serrée et assez forte; leurs taches sont : la première, grande, située sur le bord, allant de la base jusqu'à la moitié, un peu dilatée sur l'épaule et à l'extrémité interne; la deuxième, un peu transversale, située aux trois quarts de la longueur, touche le bord et approche de la suture sans l'atteindre.

Dessous noir brillant, couvert d'un fin réseau strié, un peu plus prononcé sur la poitrine et le prosternum.

308. — E. Marseulii, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 3/4, larg. 1 3/4 mill.

Court, conique, large; yeux proéminents latéralement et globuleux, tête et prothorax dorés; élytres d'un bleu violacé très-foncé, ornées chacune de quatre petites taches dorées.

Voisin du précédent mais bien distinct.

(1) Ces petits cercles ne sont que l'exagération de ce que, à l'exemple de M. Candèze, j'appelle des points ombiliqués.

Tête large, un peu concave, front parcouru dans son milieu par un profond sillon abrégé en avant et en arrière; brillante, ayant comme chez le *Scintillans* de petits cercles très-fins pour ponctuation.

Prothorax transversal, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés chez la ♀, presque droit chez le ♂; bords latéraux finement crénelés; base étroitement bisinuée, son lobe médian large et fortement tronqué; disque élevé en bourrelet transversal dans sa partie antérieure, ce bourrelet divisé en deux par un petit sillon longitudinal chez le ♂.

Ecusson doré, relativement assez grand, en triangle régulier.

Elytres en forme de cône chez le ♂, un peu élargies vers le milieu chez la ♀, légèrement sinuées en arrière des épaules chez tous deux; elles sont impressionnées en dedans des épaules, couvertes d'une ponctuation ombiliquée un peu plus forte en avant qu'en arrière; leurs taches, assez brillantes chez le ♂ et d'un doré plus mat chez la ♀, sont situées : l'une sur l'épaule, l'autre formant avec sa congénère une bande interrompue sur la suture, la troisième très en-arrière, forme également une bande semblable, la quatrième enfin, située tout à fait à l'extrémité et très-petite, approche parfois de la précédente qu'elle atteint presque.

Dessous bronzé, semblable pour la ponctuation à celui du précédent.

309. — E. Apicalis, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 4 1/4, larg. 1 1/2 mill.

♀ *Oblongue; tête assez fortement concave, d'un violet sombre; prothorax, un point latéral et le quart postérieur des élytres d'un bronzé cuivreux, mat sur les dernières.*

Tête relativement assez large, divisée en avant en deux lobes arrondis ayant les yeux au sommet latéral; épistome obliquant inférieurement sous un angle d'environ 60 degrés; elle est entièrement lisse.

Ecusson en triangle.

Prothorax lisse, transversal, parallèle en arrière, à peine élargi et arqué en avant, fortement bisinué à la base dont le lobe médian large et court est largement tronqué; bords latéraux finement relevés; disque antérieur relevé transversalement en un large bourrelet arrondi.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, sinuées longuement en arrière de celles-ci, à peu près de même largeur au milieu qu'aux humérus, rétrécies en arrière et très-légèrement sinuées un peu avant l'extrémité, qui est séparément arrondie; elles sont fortement impressionnées à la base en dedans des épaules (dont les calus huméraux sont très prononcés), couvertes d'une ponctuation ombiliquée peu serrée et

assez obsolète; le point latéral bronzé situé près du bord légèrement avant le milieu.

Dessous noir très-brillant, très-finement granulé, ou à un fort grossissement, ayant quelques petites lunules pour ponctuation.

Il est probable que pour la forme des élytres le ♂ doit se rapprocher du suivant.

310. — E. Viridi-maculatus, H. Deyr. *Gilolo.*

Long 3 1|2, larg. 1 1|6 mill.

♂ *Oblong, bronzé sombré; élytres de forme conique, impressionnées longitudinalement en arrière et ornées chacune d'une petite macule verdâtre aux trois quarts de leur longueur.*

Tête un peu élargie d'arrière en avant, assez largement concave, la concavité formant un angle léger près des yeux; front verdâtre en avant et un peu incliné en-dessous.

Prothorax transversal mais moins que chez les précédents, légèrement anguleux au milieu des côtés; bords latéraux assez largement rebordés en gouttières; base largement sillonnée, finement rebordée, son lobe large et tronqué, subéchancré; disque relevé transversalement en deux bourrelets parallèles.

Elytres plus larges aux épaules que le prothorax, sinuées légèrement en arrière de celles-ci, légèrement élargies au milieu mais n'atteignant pas la largeur des humérus, fortement rétrécies en ligne droite dans leur moitié postérieure, anguleuses et légèrement arrondies à l'extrémité; elles sont fortement impressionnées à la base en-dedans des épaules, relevées le long du quart antérieur et de la moitié postérieure de la suture, chacune a en outre une petite impression longitudinale située aux deux tiers postérieurs le long de l'élévation suturale; leur ponctuation est assez forte et serrée.

Dessous d'un noir brillant semblable au précédent.

Il est probable que la ♀ doit être un peu plus parallèle et se rapprocher comme forme de la précédente.

311. — E. Intermedius, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 4, larg. 1 1|4 mill.

Oblong, entièrement bronzé en-dessus, noir très-brillant en-dessous; tête fortement concave entre les yeux; disque du prothorax relevé en avant en un seul bourrelet transversal.

Tête plus étroite que chez les précédents, parallèle, un peu plus concave

en avant, les bords de la concavité un peu anguleux près des yeux ; front légèrement plus incliné en-dessous.

Prothorax transversal, un peu arrondi sur les côtés, rebordé latéralement, traversé à sa base par un large sillon arrondi dans son fond ; bourrelet transversal du disque antérieur, large et arrondi.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, parallèles dans leur moitié antérieure, assez fortement rétrécies en arrière chez le ♂, un peu moins chez la ♀, leur extrémité séparément arrondie ; elles sont relevées le long de la suture antérieure et postérieure comme chez l'espèce précédente, seulement l'impression intra-humérale est moins forte, et par suite l'humérus est moins prononcé ; leur ponctuation est aussi un peu moins forte que chez le *Viridi-maculatus*.

Dessous noir très-brillant.

La ♀ diffère du ♂ en ce qu'elle est plus large, mais à part cela, la forme est la même.

312. — E. Æthiops, H. Deyr. *Java*.

Long. 3 1/3, larg. 1 1/2 mill.

Noir, parallèle au milieu, atténué à ses extrémités.

Tête un peu rétrécie en avant, assez fortement et angulairement échancrée sur le front.

Prothorax rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, coupé droit à la base, cette dernière munie d'un lobe large et très-court ; il est lisse, traversé en arrière par un sillon arrondi dans son fond ; son disque est un peu gibbeux avec un petit sillon transversal de chaque côté.

Ecusson en triangle régulier.

Elytres à peine plus larges que le prothorax à la base, subparallèles jusqu'au milieu, rétrécies en ligne droite en arrière, assez largement et conjointement arrondies à l'extrémité qui est un peu gibbeuse le long de la suture sur une faible étendue ; elles sont fortement impressionnées à la base avec les épaules saillantes et les côtés de la suture munis d'une large gibbosité peu élevée, allant de la base au cinquième de leur longueur ; elles sont couvertes d'une ponctuation assez forte, écartée et entremêlée de quelques rides transversales.

Dessous noir brillant avec une ponctuation médiocre assez écartée sur la poitrine.

313. — E. Difformis, H. Deyr. *Bornéo.* (Pl. III, fig. 9.)

Long. 4 2|3, larg. 2 1|4, mill.

Noir bronzé brillant, large, parallèle au milieu, également atténué en arrière et en avant; élytres fortement bosselées.

Tête allongée, fortement et angulairement échancrée en avant, le fond de l'échancrure prolongé très en-arrière sur le vertex; elle est lisse; les parties latérales en arrière des yeux, le front et les antennes, ainsi que la partie antérieure de l'épistome, sont d'un cuivreux plus ou moins doré; la partie inférieure de ce dernier est grande et d'un noir mat; menton caché sous le prosternum. (Pl. IV, fig. 22.)

Prothorax fortement rétréci en avant, très-oblique sur les côtés, ceux-ci tronqués ou obliquement rentrants aux angles postérieurs et finement rebordés; base bisinuée, munie d'un lobe largement tronqué; côtés antérieurs cuivreux, fortement abaissés; disque un peu convexe, traversé près de la base par un large sillon arrondi dans son fond.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, un peu anguleuses latéralement en arrière de celles-ci, ensuite largement rebordées à partir de cet angle jusqu'au milieu qui est un peu relevé, puis obliquement rétrécies jusqu'à l'extrémité qui est conjointement tronquée, arrondie et très-finement denticulée; elles sont vaguement ponctuées dans le fond des impressions, ces dernières situées ainsi sur chacune: une profonde au milieu de la base, une aux deux tiers à peu de distance de la suture et deux autres le long du bord latéral; les bosselures sont placées : la première près de l'écusson, la deuxième sur le calus huméral, la troisième bi-anguleuse bordant intérieurement les deux impressions latérales, la quatrième arrondie près du bord en arrière du milieu, la cinquième assez grande, tout à fait apicale, enfin la dernière sur le disque postérieur entre les deux précédentes.

Dessous brillant, bronzé-verdâtre doré, finement ponctué sur la poitrine, un peu rugueux sur le prosternum; hanches postérieures très-anguleuses au milieu de leur bord postérieur.

314. — E. Brutus, H. Deyr. *Makian.*

Long. (1) 4 2|3, larg. 2 2|3 mill.

Large, atténué en arrière, un peu moins atténué en avant; d'un beau bleu un peu foncé mais brillant; prothorax doré; dessous bronzé sombre.

Tête? — *Prothorax* assez large, rétréci en avant, arqué sur les côtés,

(1) Moins la tête qui manque.

ceux-ci rentrants dans leur quart postérieur, base bisinuée, munie d'un lobe large et fortement tronqué; disque un peu bombé transversalement, traversé près de la base par un large sillon arrondi dans son fond; couvert d'une ponctuation très-écartée.

Ecusson grand en triangle un peu aigu, d'un noir brillant.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, subparallèles sur les côtés, rétrécies en ligne en arrière, conjointement tronquées-arrondies à l'extrémité qui est très-finement denticulée; elles sont un peu inégales, fortement impressionnées en-dedans des épaules, assez largement rebordées au milieu, un peu gibbeuses près de l'écusson et à l'extrémité le long de la suture; ponctuation assez forte, peu serrée, entremêlée de rides transversales.

Dessous finement et peu densément ponctué.

G. **TRACHYS**, Fab.

Tableau des espèces récoltées par M. Wallace :

I. Elytres sans carènes ni côtes carèniformes sur les côtés.

A. Couleur foncière des élytres, noire ou bronzé sombre.

B. Forme robuste.

C. Dessin formé par un fin vermicellé de poils blanchâtres, parfois quelques poils jaunâtres en dehors du dessin ; épistome peu raccourci, étroitement creusé en arc de cercle, les coins prolongés.

D. Epistome séparé du front par une ligne transversale droite. *Ventricosa.*

DD. Epistome séparé du front par une ligne transversale anguleuse en arrière.

a. Ecusson invisible; deux taches de poils blanchâtres sur l'occiput. *Carbonaria.*

b. Ecusson bien visible. *Mendica.*

CC. Dessin formé par une fine vestiture grise et roussâtre assez mate, entremêlée de quelques taches marron foncé d'une vestiture très-

dense; épistome très-court, large et largement creusé en arc de cercle. *Varia.*

BB. Forme peu robuste; dessin des élytres, formant des lignes onduleuses assez larges, partie jaune, partie blanche.

a. Epistome transversal, échancré carrément, subépineux aux angles. *Undulata.*

b. Epistome non transversal, échancré assez étroitement en rond. *Mellicula.*

AA. Couleur foncière des élytres bleue ou verdâtre.

a. Entièrement bleu avec une vestiture blanche très-dense sur la moitié postérieure des élytres. *Azureus.*

b. Bleu verdâtre olivâtre, tiers postérieur des élytres cuivreux et couvert d'une vestiture d'un jaune doré. *Cupripyga.*

II. Elytres ayant une carêne latérale ou une côte carêniforme située à une certaine distance du bord.

A. Une carêne humérale très-forte, un peu oblique et descendant jusqu'aux deux cinquièmes de l'élytre. *Carinata.*

AA. Une fine côte carêniforme (1) plus ou moins prononcée, située vers le côté de l'élytre et parallèle au bord.

B. Prothorax embrassant les humérus et dépassant notablement les élytres latéralement. *Laticollis.*

BB. Prothorax aussi large que les élytres, mais ne les dépassant jamais.

C. Epistome plus étroit (au moins dans sa partie la moins large) que sa longueur totale.

D. Teinte foncière des élytres unicolore, noirâtre ou bronzée.

E. Elytres ayant un dessin formé par des lignes, des taches ou des points.

F. Dessin formé par des linéoles.

G. Les linéoles blanches, sur un fond noir subdénudé.

(1) Que dans mes descriptions j'appelle carêne latérale.

H. Dessin formant sur les élytres une espèce de réseau à mailles de différentes grandeurs.
a. Une petite tache blanchâtre, basilaire près de l'écusson. *Albographa.*
b. Une ligne blanchâtre partant de la base près de l'écusson et formant une maille de plus que chez le précédent, squammes pilifères plus écartées. *Resilla.*
HH. Dessin formant sur les élytres un X, dont les branches supérieures sont plus grandes que les inférieures et touchent les épaules. *Picturata.*
GG. Les linéoles blanchâtres se détachant sur un fond de poils jaunâtres. *Chromata.*
FF. Dessin formé par des taches ou des points.
a. Des taches glabres sur un fond de villosité blanchâtre; quatre taches, une scutellaire, deux latérales, une apicale. *Simplex.*
aa. Des points ou des taches transversales pubescents, sur un fond plus ou moins glabre.
a. Quatre points blancs, deux sur chaque élytre, quelques poils épars. *Albo-maculata.*
b. Huit taches transversales, quatre sur chaque élytre, formant ensemble des bandes, l'une à la base, les autres à égale distance entr'elles, ne touchant pas l'extrémité. *Zebrina.*
EE. Elytres couvertes d'une fine vestiture uniforme assez écartée et un peu effacée dans le région scutellaire. *Setosula.*
DD. Teinte des élytres bicolore.
a. Violet-pourpré bordé de cuivreux doré, ayant une vestiture jaune très-éparse, un peu plus dense latéralement et sur le prothorax. *Nubila.*
b. D'un beau bleu avec l'extrémité d'un cuivreux doré, forme relativement assez svelte. *Cupricauda.*
CC. Epistome transversal.
D. Epistome profondément échancré, ses angles latéraux prolongés en avant.
E. Teinte foncière des élytres unicolore.
a. Elytres bronzées, couvertes d'une pubescence d'un rouge de terre de sienne, au milieu de

laquelle se distinguent des linéoles subtransversales, fortement onduleuses, d'un jaune clair; épaules assez larges; forme conico-ovalaire. *Lepidoptera.*

b. Elytres noires, ne conservant que des vestiges d'un dessin formé de poils blancs; épaules étroites; forme relativement allongée. *Popula.*

EE. Teinte foncière des élytres bicolore, bleu-verdâtre peu brillant avec l'extrémité bronzé cuivreux; forme assez épaisse. *Æneopyga.*

DD. Epistome peu ou pas échancré en avant.

E. Elytres et prothorax entièrement couverts d'une pubescence d'un blanc grisâtre uniforme; le second parallèle sur les côtés postérieurs, largement arrondi en avant; tête large, front carêné le long des yeux. *Murina.*

EE. Elytres inégalement couvertes d'une pubescence blanchâtre ou jaune, formant des taches, des pointes ou des bandes.

F. Carène latérale des élytres se continuant sur les humérus presque jusqu'à la base.

G. Elytres ayant chacune une bande longitudinale subdénudée dans laquelle existent deux ou trois points ronds qui touchent de chaque côté la pubescence générale.

a. Pubesbence générale jaune, trois points blancs dans la bande de chaque élytre; long. 3 1/3 mill. (*Bornéo*, *Makian*.) *Decora.*

b. Pubescence entièrement blanche, deux points dans la bande de chaque élytre; long. 2 1/2 mill. (*I. Salwatty*.) *Decorata.*

GG. Elytres n'ayant qu'une pubescence assez éparse et formant un dessin vague ou des lignes transversales.

a. Un dessin vague dans lequel on distingue: au milieu de chaque élytre, une grande tache glabre ayant un point blanchâtre à chacun de ses quatre angles, de chaque côté une petite tache semblable en croissant près de l'écusson. *Notata.*

b. Quatre bandes transversales très-peu marquées, première basilaire jointe sur le milieu de chaque élytre à la seconde, deuxième et troisième plus écartées que les autres, quatrième un peu avant l'extrémité, très-étroite. *Acuminata.*

FF. Carène latérale des élytres s'arrêtant en arrière des humérus sans remonter dessus.

G. Tête légèrement déprimée, la dépression se terminant d'une manière insensible au bord interne des yeux. (Pl. IV, fig. 24.)

H. Forme relativement assez large aux épaules; fond noir, dessin blanc bien limité, pubescence suturale jaunâtre. *Basilica.*

HH. Forme relativement peu large, subparallèle près des épaules, dessin assez vague.

I. Dessin consistant en quatre étroites bandes onduleuses, transversales et blanchâtres, formées par une pubescence peu dense. *Lacunosa.*

II. Dessin formé par une pubescence presque générale un peu plus serrée par places et effacée à d'autres.

a. Pubescence blanc grisâtre ou jaune, deux vagues bandes transversales plus denses que le fond, avant et après le milieu; fond des téguments noirs ou bronzés. *Confusa.*

b. Pubescence jaune, très-écartée; région scutellaire glabre, ainsi que deux vagues taches sur le milieu des élytres un peu en arrière, fond des téguments bronzé; forme plus parallèle que chez les précédents. *Irregularis.*

GG. Tête assez fortement déprimée, la dépression bien marquée surtout près des yeux, le bord interne de ces derniers étant brusquement coupé. (Pl. IV, fig. 23.)

H. Forme subconique.

a. Dessin des élytres consistant en quatre lignes longitudinales blanches assez vagues, ayant dans les intervalles quelques poils roux assez foncés; fond de la texture cuivreux sombre. *Depressifrons.*

b. Dessin des élytres consistant en une bande trans-

versale antérieure blanchâtre avec le reste de la vestiture jaunâtre, ce dessin très-vague et mal limité; fond de la texture bronzé clair. *Vilis.*

c. Dessin des élytres consistant sur chacune en une large bande basilaire et une tache transversale jaunâtres, la seconde un peu en arrière du milieu; restant couvert d'une pubescence blanchâtre un peu plus dense près de la tache. *Variegata.*

HH. Forme suballongée.

I. Tête assez étroite, sur les élytres deux ou trois vagues bandes transversales blanchâtres parmi une pubescence jaune clair, couleur foncière bronzée. *Lubrica.*

II. Tête plus ou moins large, couleur foncière noire ou bronzé sombre.

a. Dessin formant trois étroites bandes transversales pubescentes, l'une avant, l'autre après le milieu, la troisième, à peine marquée, subapicale. *Humilis.*

b. Dessin blanc, formant une large bande transversale aux deux tiers de la longueur, et sur chaque élytre une tache transversale plus étroite, au tiers, enfin une petite subapicale; tête très-large, fortement carênée le long du bord interne des yeux. *Parallelicollis.*

c. Dessin formant une bande transversale en avant du milieu, blanchâtre ainsi que le tiers postérieur; restant de la surface couvert d'une pubescence jaune, moins dense entre la bande et l'extrémité. *Pulicaria.*

315. — T. Ventricosa, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4, larg. 2 2/3 mill.

Robuste; d'un noir bleuâtre, couverte d'un dessin blanchâtre composé de fines lignes onduleuses transversales et longitudinales.

Tête large, finement et profondément sillonnée sur le vertex et l'occiput, plus largement creusée au milieu du front; elle est un peu verdâtre et légèrement plus claire que le restant du corps; épistome noir mat, large,

séparé du front par une ligne droite ; il est un peu en relief, échancré en arc de cercle, ses angles un peu aigus.

Prothorax très-court, large, très-obliquement rétréci en avant en ligne presque droite ; base bisinueuse, largement lobée au milieu en angle obtus; bords latéraux en gouttières étroites ; il est couvert d'une pubescence peu serrée ayant six points blanchâtres assez vagues, dont quatre formant un carré sur le disque et deux latéraux.

Elytres à peine plus larges que la base du prothorax, légèrement arrondies aux épaules, subparallèles en avant, légèrement rétrécies en ligne courbe en arrière, largement et conjointement arrondies à l'extrémité, droites sur la ligne suturale, assez convexes transversalement, munies d'une petite impression sur leur lobe basilaire ; ponctuation assez grosse, peu profonde et assez écartée ; vestiture peu serrée et formant un dessin blanchâtre composé de quatre à cinq bandes fines et onduleuses, dont les deux postérieures fortement ondulées transversalement et seules bien visibles sont placées un peu avant l'extrémité, ; on distingue encore un peu une ligne subsuturale remontant le long de l'écusson pour former à la base un demi cercle, puis redescendant sur l'élytre pour remonter brusquement sur l'épaule, reste du dessin très-vague et défiant la description.

Dessous couvert de points ombiliqués obsolètes peu serrés, assez réguliers sur l'abdomen, plus écartés sur la poitrine dont les côtés sont fortement ridés ; pattes grêles, lisses ; tarses fauves ainsi que les palpes, crochets noirs.

316. — T. Carbonaria, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 1/5, larg. 2 mill.

Ovalaire, noire, couverte d'un dessin blanchâtre composé de très-fines lignes fortement onduleuses.

Voisine de la précédente, mais beaucoup moins épaisse et plus ovalaire.

Tête large, creusée au milieu du front, brillante sur ce dernier, ponctuée en arrière et marquée de deux taches villeuses blanchâtres ; épistome assez étroit, séparé du front par une ligne un peu anguleuse au milieu, creusé en arc de cercle en avant.

Prothorax transversal, fortement rétréci d'arrière en avant, ses côtés en ligne très-légèrement courbe, son lobe basilaire très-large et anguleux au milieu ; il est couvert d'une pubescence noire et blanche, cette dernière formant sur le disque deux anneaux assez visibles et quelques autres taches sur les côtés.

Ecusson invisible.

Elytres ovalaires, droites sur la suture, assez fortement ponctuées, couvertes d'une pubescence analogue à celle du prothorax, la blanche formant le dessin suivant : une tache oblongue sur le milieu de la suture, deux lignes transversales fortement onduleuses en arrière, un petit anneau de chaque côté de la base, une ligne oblique formant un angle aigu avec la tache suturale et descendant dans l'un des angles de la première ligne postérieure pour remonter ensuite sur le bord, deux petites taches en ligne oblique entre cette partie remontante et l'anneau basilaire.

Dessous noir brillant, strié-ridé, finement sur l'abdomen, plus fortement sur la poitrine ; prosternum subparallèle ; palpes et tarses bruns fauves, crochets noirs.

317. — T. Mendica, H. Deyr. *Malacca* (*Singapoor*), *Batchian.*

Long. 3 1/3, larg. 2 mill.

Un peu parallèle, noire ; tête et angles antérieurs du prothorax un peu bronzés ou violacés ; dessin des élytres composé de fines lignes onduleuses blanchâtres ; écusson bien visible.

Voisine de la précédente, reproduisant le même dessin sur le prothorax et les élytres, mais en différant par les caractères suivants :

Tête bronzée ou un peu violacée, plus brillante, sans points blancs en arrière ; *prothorax* ayant les angles plus clairs que le fond ; *élytres* beaucoup plus parallèles et plus allongées ; dessous légèrement bronzé, prosternum notablement plus étroit et plus long.

318. — T. Varia, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 4, larg. 2 1/2 mill.

Subparallèle, très-largement arrondie en arrière ; épaules légèrement saillantes ; couverte d'un dessin peu apparent entremêlé de taches marron roussâtre, dont deux arrondies, subsuturales, situées un peu en arrière du milieu.

Tête très-large, légèrement creusée au milieu, très-finement carénée le long des yeux, un peu cuivreuse, couverte d'une pubescence mélangée blanche et roussâtre ; épistome très-large et très-court, sur un plan inférieur au front.

Prothorax très-court, transversal, rétréci en avant ; ses côtés en ligne droite ; son lobe médian large anguleux, tronqué légèrement en face de

l'écusson; il est couvert d'une pubescence brunâtre assez épaisse et mélangée, au milieu de laquelle on distingue, en roussâtre, une grande tache oblongo-ovalaire plus claire en avant, située sur le milieu du disque, et de chaque côté une macule transversale assez grande occupant le bord antérieur ainsi qu'une partie du bord latéral.

Elytres de la largeur du prothorax à leur base, très-légèrement sinuées en arrière des épaules, subparallèles, à peine un peu rétrécies tout à fait en arrière et largement arrondies conjointement à l'extrémité; tout le long du bord latéral et très-rapprochée de lui existe une fine carène tranchante (1); elles sont en outre légèrement déprimées en arrière le long de la suture, cette dernière est par suite un peu relevée dans cette partie; leur vestiture qui les rend mates par sa densité, est pour la plus grande partie d'un brun sombre avec un peu de roux sur l'épaule, sur le bord et en arrière du milieu, ainsi que les taches rondes subsuturales qui sont d'un roux un peu plus clair; le tout est entremêlé de quelques poils grisâtres, laissant sur chacune deux petites taches d'un brun pur, l'une au quart, l'autre à la moitié; on aperçoit encore, en arrière, deux fines lignes onduleuses transversales entre lesquelles se prolonge la couleur rousse du bord latéral.

Dessous noir bronzé, assez fortement ponctué; prosternum divisé en deux parties, la postérieure plane, en carré un peu transversal, d'un bronzé doré.

319. — T. Undulata, H Deyr. *Célèbes (Ménado).*

Long. 3 2|3, larg. 2 mill.

D'un bronzé noirâtre; oblongue; épistome un peu transversal, échancré carrément, ses angles prolongés en pointe mousse; élytres traversées par quatre bandes plus ou moins onduleuses variées de blanc et de jaune.

Tête assez large, déprimée, surtout en avant, simplement sillonnée finement en arrière, lisse; d'un bronzé plus clair que le restant du corps, couverte d'une fine pubescence jaune.

Prothorax très-rétréci en avant, ses côtés en ligne droite, arqués seulement près des angles antérieurs, couvert d'une pubescence jaune au milieu de laquelle on distingue vaguement sur le disque un demi cercle dont la convexité touche le bord antérieur et les branches reposent sur la base, ainsi qu'une tache oblongue semblable située au milieu.

Ecusson très-petit mais pourtant bien visible.

(1) Cette carène n'a rien de commun avec celles que j'appelle latérales. (Tabl. II.)

Elytres à peine plus larges que le prothorax, ayant les humérus assez prononcés sans être saillants, sinuées légèrement en arrière de ceux-ci, puis rétrécies en ligne courbe régulière jusqu'au bout où elles sont peu largement arrondies ; leur dessin pubescent est le suivant : la suture jaune à partir de la base jusqu'à l'extrémité, celle-ci de même couleur sur une faible étendue ; puis sur chacune : la 1re bande, basilaire, large, jaune avec un peu de blanc en arrière de l'épaule ; la 2e onduleuse, variée de blanc, située au milieu, remontant un peu sur la suture ; la 3e très-onduleuse, blanche, aux deux tiers ; la 4e enfin, transversale, blanche, non onduleuse, formant avec sa congénère un léger arc de cercle situé aux trois quarts passés, en arrière.

Dessous noir, assez brillant, ayant une ponctuation très peu profonde et médiocre, effacée sur l'arrière de l'abdomen ; prosternum assez étroit et allongé, un peu élargi en avant.

320. — T. Mellicula, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 2 2\|3, larg. 1 2\|3 mill.

Ovalaire ; tête assez large et carênée le long des yeux ; corps couvert d'une pubescence variée de jaune et de blanc, ne laissant de libres que quelques petites taches glabres disposées ainsi sur chaque élytre : une petite près et en arrière de l'écusson, une autre plus grande sur le bord latéral, une troisième suturale et commune entre les latérales, enfin une petite bande transversale près de l'extrémité.

Tête très-fortement déprimée entre les yeux, parcourue par un sillon qui s'élargit fortement en avant ; carênes intra-oculaires un peu saillantes près des cavités antennaires ; épistome assez étroit, fortement échancré en rond, ses angles antérieurs assez prolongés.

Prothorax (relativement) médiocrement rétréci d'arrière en avant, ses angles antérieurs un peu arrondis ; la pubescence jaune semble former un vague feston transversal au milieu de la blanche.

Elytres très-légèrement plus larges que le prothorax aux épaules, légèrement sinuées en arrière de celles-ci, puis rétrécies en ligne courbe régulière jusqu'à l'extrémité qui est assez largement arrondie ; les taches latérales semblent former avec la médiane une bande interrompue ; la pubescence assez uniforme est disposée par teintes alternées de blanc et de jaune.

Dessous noir, ayant une pubescence blanchâtre très-écartée ; palpes rouges, tarses bruns, crochets noirs.

321. — T. Azurea, H. Deyr. *I. Arrow et Mysole.*

Long. 3 2|3, larg. 2 1|4 mill.

D'un beau bleu clair à reflets un peu violacés sur les élytres; moitié postérieure de celles-ci, épaules, tête et prothorax couverts d'une fine pubescence blanc grisâtre.

Tête un peu creusée au milieu, parcourue par un fin sillon qui s'élargit en avant; épistome très-étroitement échancré en rond; elle est bronzée et finement granuleuse chez l'un des exemplaires, bleue, lisse et brillante chez l'autre, chez tous deux assez fortement villeuse.

Prothorax fortement rétréci en avant, les côtés à peine un peu courbes, la base largement et peu fortement lobée et bisinueuse.

Ecusson assez grand pour le genre, triangulaire et noir.

Elytres ayant leur plus grande largeur aux épaules, ces dernières dépassant à peine sensiblement le prothorax; sinuées légèrement en arrière des humérus, puis régulièrement rétrécies en ligne courbe un peu renflée jusqu'à l'extrémité qui est arrondie; elles sont couvertes d'une fine pubescence laissant presque glabre un grand triangle dont la pointe est l'écusson et la base arrive légèrement en arrière du milieu.

Dessous noir bronzé, un peu plus clair chez l'exemplaire à tête bronzée venant d'*Arrow*; serait-ce le ♂?

322. — T. Cupripyga, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 2 3|4, larg. 1 3|5 mill.

Bleu-olivâtre métallique; tête et prothorax bronzé sombre; tiers postérieur des élytres cuivreux.

Tête assez rétrécie en avant, déprimée sur le front, couverte d'une fine pubescence gris-jaunâtre; yeux assez grands, aplatis, carènés le long des bords internes et externes.

Prothorax (relativement) médiocrement rétréci en avant, droit sur les côtés, très-fortement lobé à la base, son lobe anguleux et légèrement tronqué à l'extrémité, ses bords latéraux légèrement marginés; il est couvert de petites rugosités peu serrés, très-régulières et disparaissant sous une fine pubescence analogue à celle de la tête.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Elytres sans carènes latérales, à peine un peu plus larges que le prothorax, subparallèles en avant, rétrécies en ligne courbe en arrière, arrondies à l'extrémité; elles sont couvertes, sur la partie bleu-olivâtre, d'une pubescence noire peu visible, et sur le tiers cuivreux d'une pubescence dorée.

Dessous noir; prosternum du double plus long que large; tarses noirs.

323. — T. Carinata, H. Deyr. *N. Guinée, I. Mysole.*

Long. 4 1|2, larg. 2 2|3 mill.

D'un bronzé sombre; élytres subparallèles, munies d'une forte carène descendant obliquement des épaules jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur; prothorax embrassant les humérus par ses angles postérieurs.

Tête fortement déprimée et creusée subangulairement sur le front, très-luisante, parcourue par un fin sillon longitudinal; épistome assez large, fortement entaillé en avant par une échancrure à fond arrondi, ses côtés un peu creusés en gouttière; yeux carénés sur leur bord interne.

Prothorax très-légèrement rétréci d'arrière en avant, dans sa moitié postérieure, plus fortement rétréci en ligne courbe dans sa partie antérieure; bords latéraux assez largement marginés et abaissés en avant; base munie d'un lobe assez prononcé et anguleux, son bord légèrement relevé; disque antérieur un peu relevé en un étroit bourrelet transversal; il est lisse sur le milieu discal et finement ponctué et villeux sur le reste de sa surface.

Ecusson petit, en triangle allongé.

Elytres plus étroites que le prothorax, légèrement sinuées des humérus jusqu'au tiers, puis légèrement renflées au milieu, à peine rétrécies en arrière, arrondies largement à l'extrémité, un peu déprimées le long de la suture postérieure, cette dernière relevée; carènes humérales très-tranchantes; base déprimée dans toute sa largeur; ponctuation assez irrégulière, peu serrée et un peu voilée par une courte pubescence grise assez clairsemée.

Dessous noir bronzé, brillant, assez ponctué quoique d'une façon obsolète et peu serrée; prosternum brillant, en carré allongé, sa partie postérieure arrondie.

324. — T. Laticollis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 1|2, larg. 2 1|2 mill.

Noire; conique; ornée d'un dessin formé de lignes onduleuses peu apparentes, blanchâtres, et de quelques taches d'un marron roussâtre; prothorax fortement dilaté latéralement et embrassant les humérus.

Tête un peu creuse entre les yeux, ayant un large sillon lisse et peu profond au milieu du front, couverte d'une fine pubescence brune assez

éparse; épistome étranglé à la base par les cavités antennaires, dilaté triangulairement en avant où il est coupé droit et non échancré.

Prothorax très-transversal, fortement dilaté latéralement, obliquement transversal sur les côtés antérieurs, arrondi à sa plus grande largeur, puis obliquement rétréci en arrière, très-échancré en avant pour loger la tête; base fortement sinueuse, avec un lobe médian un peu tronqué-échancré; angles postérieurs aigus et légèrement plus saillants en arrière que le lobe.

Ecusson assez grand, en triangle arrondi.

Elytres arrondies aux épaules, notablement plus étroites que le prothorax rétrécies à partir de la base, en ligne droite jusqu'à la moitié, puis un peu plus fortement rétrécies en ligne courbe en arrière et arrondies à l'extrémité; on aperçoit une légère carène descendant de l'épaule à l'extrémité et subparallèle au bord latéral; leur dessin est composé sur chacune : à la base, d'un demi cercle blanchâtre ayant la concavité tournée en arrière, d'une ligne oblique onduleuse après le milieu et d'une autre de même couleur près de l'extrémité, puis de trois taches marron, l'une derrière l'épaule, l'autre sur la suture en avant du milieu et la troisième tout à fait apicale.

Dessous noir bronzé, assez ponctué sur la poitrine; prosternum large, en carré transversal; tarses et palpes noirs.

325. — T. ALBOGRAPHA, H. Deyr. *I. Arrow.*

Long. 3, larg. 2 mill.

Cunéiforme, bronzé sombre un peu brillant, couverte d'une pubescence blanche laissant plusieurs taches glabres, dont une très-grande scutellaire et sept autres sur chaque élytre.

Tête peu élargie, assez creusée sur le front, ce dernier lisse et brillant, glabre au milieu; yeux non carénés sur leur bord interne; épistome un peu rétréci à la base, plus long que sa largeur basilaire, élargi et coupé droit en avant.

Prothorax transversal, échancré en avant pour loger la tête; côtés en quart de cercle légèrement brisé, très-légèrement rentrants près des angles postérieurs; base assez fortement lobée au milieu, son lobe bordé par un léger et large sillon arrondi, ses côtés médiocrement sinueux; pubescence générale assez effacée sur le disque.

Ecusson en triangle allongé.

Elytres de la largeur de la base du prothorax, rétrécies à partir des épaules, légèrement sinuées en arrière de ces dernières, arrondies peu

largement à l'extrémité; elles sont légèrement carénées latéralement, légèrement gibbeuses en arrière de l'écusson, lisses en cet endroit, assez rugueuses sur le reste de la surface; les taches glabres sont disposées ainsi : une commune, très-grande, triangulaire au milieu de la base (avec deux petites taches blanches de chaque côté de l'écusson), puis sur chacune sept autres plus petites situées : une très-latérale en arrière de l'épaule, trois autres immédiatement après le milieu disposées en arc de cercle à concavité antérieure, la cinquième relativement grande, triangulaire, subsuturale aux trois quarts, la sixième petite, latérale, un peu antérieure à la précédente, la septième enfin très-petite, au milieu près de l'extrémité.

Dessous noir bronzé, largement mais obsolèment ponctué; prosternum en carré, sa partie postérieure formant un carré lisse fortement transversal, tarses noirs.

326. — T. Resilla, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 2 3/4, larg. 1 3/4 mill.

Cunéiforme, bronzé sombre un peu brillant; couverte d'une pubescence blanchâtre laissant plusieurs taches glabres, dont une assez grande, oblongue, scutellaire, et sur chaque élytre neuf autres plus petites.

Très-voisine de la précédente pour le dessin, mais en différant par plusieurs caractères.

Tête semblable; épistome plus long, plus parallèle, plus étroit généralement et moins élargi en avant.

Prothorax notablement moins large et les côtés moins arrondis, proportionnellement plus long, son lobe basilaire sans trace de sillon.

Elytres un peu arrondies sur les côtés, moins cunéiformes, leur pubescence moins blanche; les petites taches scutellaires de la précédente, s'allongent ici de façon à enclore un petit point glabre en modifiant la forme de la grande tache; il existe en outre un petit point glabre médian légèrement en arrière de la tache sous-humérale et en avant des trois en arc de cercle; pour tout le reste, il est absolument disposé comme chez l'*Albographa*, les taches sont seulement un peu plus grandes mais gardent la même forme.

Dessous exactement semblable.

Malgré l'analogie du dessin, la forme si différente et la provenance distincte ne permettent pas la réunion de cette espèce à la précédente.

327. — T. Picturata, H. Deyr. *Céram.*

Long. 2 2|3, larg. 1 3|4 mill.

Cunéiforme, d'un noir bronzé, couverte d'un dessin blanc formant à peu près un X dont les branches supérieures sont les plus longues, accompagné de quelques autres linéoles.

Très-voisine de l'*Albographa* de laquelle elle reproduit assez exactement la forme, ayant pourtant le *prothorax* un peu moins large.

Le dessin des *élytres* est lui-même très-voisin, ainsi la grande tache glabre scutellaire est semblable, mais la sous-humérale s'est considérablement agrandie ainsi que les trois formant une ligne arquée, dont les deux internes sont réunies, enfin les autres taches sont aussi plus grandes, il n'y a donc de bien marqué que l'X blanc dont les branches supérieures partent des épaules, se traversent au milieu, puis se dirigent vers les côtés qu'elles atteignent avant le bout des élytres, à leur extrémité elles sont jointes par une petite bande transversale de même couleur.

A la rigueur on retrouve donc ici le dessin de l'*Albographa*, modifié par l'extension des taches glabres; aussi n'oserais-je affirmer d'une manière absolue que ce n'est pas une variété de cette espèce, ce que je ne puis décider n'ayant qu'un exemplaire à ma disposition.

328. — T. Chromata, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 2 2|3, larg. 1 3|4 mill.

Cunéiforme, entièrement couverte d'une pubescence jaune-grisâtre avec des taches plus foncées et des linéoles blanchâtres.

Tête assez étroite, concave sur le front, pubescente; bord interne des yeux légèrement carênés; épistome très-fortement rétréci par les cavités antennaires, médiocrement élargi et coupé droit en avant.

Prothorax transversal, assez échancré en avant, obliquement arrondi de chaque côté (en arc de cercle de 45 degrés), très-sinueux à sa base, son lobe médian peu avancé et assez large, ses angles postérieurs embrassant très-légèrement les élytres; sur le fond jaune de la pubescence on distingue quatre taches oblongues un peu vagues, longitudinales, dont deux discales, les autres entre celles-ci et le bord latéral.

Ecusson médiocre, en triangle allongé.

Elytres à peine visiblement plus étroites que le prothorax à leur base, arrondies aux épaules, rétrécies en ligne un peu courbe légèrement brisée au milieu, assez largement arrondies à l'extrémité ; elles sont très-régulièrement et légèrement convexes, ont une fine carène parallèle au bord latéral remontant sur l'humérus ; sur chacune les taches plus foncées sont disposées ainsi : une à égale distance de la base et de l'écusson, trois autres disposées en pyramide au milieu, deux enfin en arrière de celles-ci, la première aux trois quarts, la seconde un peu avant l'extrémité ; les linéoles blanches sont situées : l'une entre les trois taches médianes et descendant sur la suivante, l'autre entre cette tache et la postérieure ; tout ce dessin est un peu vague et demande des exemplaires bien conservés pour être bien distinct.

Dessous noir luisant, obsolètement ponctué ; prosternum large, ayant ainsi que la poitrine quelques points assez gros, aplatis et légèrement en relief.

329. — T. Simplex, H. Deyr. *I. Morty.*

Long. 2 1|2, larg. 1 1|2 mill.

Etroite et allongée ; noir bronzé brillant, ayant une pubescence caduque d'un blanc grisâtre, avec les épaules, la région scutellaire, sur chaque élytre une grande tache latérale et une large bande transversale subapicale, glabres.

Tête relativement assez large, concave sur le front, à peine pubescente ; épistome médiocrement large, un peu élargi et échancré en arc de cercle en avant.

Prothorax relativement peu élargi à la base, les côtés légèrement et obliquement arrondis ; lobe médian basilaire arrondi et assez large, ayant deux petites dépressions très-légères qui suivent son bord ; bords latéraux un peu marginés ; il est ponctué assez légèrement et seulement sur les côtés, sa pubescence est fine, très-obsolète sur le disque.

Ecusson médiocre, un peu allongé.

Elytres de la largeur de la base du prothorax, sub-anguleuses aux épaules, rétrécies en ligne presque droite de la base jusque près de l'extrémité où elles sont un peu plus obliques et assez étroitement arrondies ; région scutellaire un peu gibbeuse et lisse ; les taches latérales sont un peu transversales, touchent le bord et arrivent assez près de la suture en regard de laquelle elles sont arrondies.

Dessous noir, un peu strié longitudinalement sur le premier segment abdominal.

330. — T. Albo-maculata, H. Deyr. *I. Morty.*

Long. 2 1/2, larg. 1 2/3 mill.

En cône allongé, bronzé noirâtre, ayant sur chaque élytre deux taches blanches bien marquées et formant avec leurs congénères les coins d'un quadrangle allongé rétréci en arrière; bords latéraux du prothorax couverts d'une pubescence semblable à celle des taches.

Tête un peu creusée sur le front, lisse, à peine un peu villeuse en arrière; yeux carénés sur leur bord interne; épistome grand, fortement élargi et coupé droit en avant.

Prothorax rétréci d'arrière en avant, ayant chaque côté en arc de 45 degrés environ; lobe médian basilaire de grandeur moyenne, largement tronqué, un peu arrondi, son bord très-légèrement creusé en gouttière.

Ecusson assez grand, en triangle allongé.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies en ligne presque droite de la base à l'extrémité, cette dernière assez étroitement arrondie; carènes latérales fines et bien marquées; elles sont parcourues par quelques lignes de points assez larges mais à peine marqués; couvertes d'une pubescence générale très-éparse à peine visible; les taches blanches sont formées au contraire par une pubescence très-dense et placées au milieu de chaque élytre, la première un peu plus grande, située au quart de la longueur, la seconde aux deux tiers; près du bord latéral, un peu plus haut que la seconde tache, ainsi qu'entre elle et l'extrémité, on aperçoit un petit point formé par la pubescence générale un peu plus serrée en ces endroits.

Dessous noir bronzé; prosternum ayant sa partie postérieure en carré très-transversal.

331. — T. Zebrina, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 2 3/4, larg. 1 3/5 mill.

En cône allongé; bronzé foncé à reflets un peu violacés, traversée par quatre bandes villeuses très-obsolètes d'un blanc grisâtre.

Tête étroite, creusée sur le front, carênée le long du bord interne des yeux, ayant quelques fins poils épars en arrière; épistome très-rétréci à la base, fortement élargi d'arrière en avant où il est légèrement échancré en arc de cercle.

Prothorax fortement oblique sur les côtés antérieurs, arrondi au milieu, presque droit et parallèle près des angles postérieurs; lobe basilaire fortement tronqué, un peu sillonné le long du bord; bords latéraux un peu

marginés ; disque légèrement bombé ; surface lisse ayant une pubescence courte et très-éparse.

Ecusson assez grand, en triangle aigu.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies en ligne presque droite jusqu'à l'extrémité, cette dernière assez largement arrondie ; suture un peu gibbeuse à la partie scutellaire, légèrement relevée en arrière ; carênes latérales fines et remontant un peu sur l'arrière des humérus ; elles ont une ponctuation grosse, peu profonde et assez écartée ; les bandes un peu arquées sur chaque élytres sont disposées ainsi : l'une à la base, la seconde au tiers, la troisième aux deux tiers, la quatrième avant l'extrémité.

Dessous noir bronzé assez brillant ; prosternum transversal.

332. — T. Setosula, H. Deyr. *Salwatty, Morty, N. Guinée (Dorey).*

Long. 2 1/2, larg. 1 2/3 mill.

Assez large et aplatie ; bronzée, couverte d'une pubescence jaunâtre très-écartée.

Tête peu concave sur le front, non carênée le long des yeux ; n'ayant que quelques fins poils en arrière ; épistome assez allongé, relativement peu rétréci à la base, dilaté latéralement tout à fait en avant et coupé droit.

Prothorax rétréci d'arrière en avant en ligne très-légèrement arquée, largement lobé à sa base ; lobe légèrement échancré en arc de cercle en face de l'écusson, très-légèrement en gouttière le long de son bord ; côtés très-étroitement marginés ; pubescence générale assez obsolète, presque nulle sur le disque.

Ecusson assez grand, en triangle régulier.

Elytres à peine visiblement plus larges que la base du prothorax aux humérus, rétrécies ovalairement jusqu'à l'extrémité ; ponctuation générale assez grosse, sauf sur le quart antérieur de la suture qui est lisse et un peu relevé ; carênes latérales assez saillantes, s'arrêtant aux calus huméraux.

Dessous noir brillant, n'ayant pour toute ponctuation que quelques petits cercles interrompus en arrière avec une petite linéole au milieu, visibles seulement avec un fort grossissement ; prosternum très-large.

333. — Nubila, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 2 3/4, larg. 1 4/5 mill.

Cunéiforme ; violet pourpré, bordé de cuivreux doré sur le prothorax et les élytres, couvert d'une pubescence jaunâtre éparse.

Tête d'un cuivreux-bronzé pourpré, concave entre les yeux, ceux-ci non

carénés près de leur bord ; cavités antennaires grandes et rapprochées, par suite, épistome excessivement étroit à sa base, triangulaire, droit en avant.

Prothorax très-obliquement rétréci en ligne droite en avant, un peu arrondie en arrière près des angles, assez fortement lobé à sa base, son lobe tronqué subéchancré en face de l'écusson ; il est couvert d'une fine ponctuation bien visible et assez serrée, sa pubescence assez dense sur les bords, est assez obsolète sur le disque.

Elytres très-légèrement embrassées aux humérus par les angles du prothorax, à peine visiblement plus étroites que celui-ci, rétrécies de la base à l'extrémité en ligne très-légèrement courbe, peu largement et conjointement arrondies au bout ; carènes latérales fines, bien marquées, remontant à peine sur les humérus ; ponctuation assez grosse, entremêlée en avant de quelques rides transversales obsolètes ; partie comprise entre les carènes et le bord, d'un beau cuivreux doré.

Dessous noir, ponctué comme chez la précédente, mais un peu plus fortement.

334. — T. Cupricauda, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 2 2|3, larg. 1 1|2 mill.

Bleue; tête et prothorax bronzés; tiers postérieur des élytres cuivreux doré, recouvert d'une fine pubescence jaune.

Tête peu déprimée entre les yeux, sillonnée finement dans toute sa longueur, finement villeuse ; bord interne des yeux non carénés ; épistome assez large à sa base, un peu élargi et coupé droit en avant, séparé du front par un sillon transversal légèrement interrompu au milieu.

Prothorax rétréci d'arrière en avant, ses côtés en arc de cercle de 45 degrés, son lobe médian basilaire assez largement tronqué ; ses bords latéraux un peu marginés, ayant de chaque côté une petite impression marginale située au quart antérieur ; il est couvert d'une fine villosité assez régulière et écartée.

Ecusson médiocre, en triangle allongé.

Elytres rétrécies en ligne droite de la base jusqu'au milieu, puis en ligne courbe jusqu'à l'extrémité, cette dernière assez étroitement arrondie ; base un peu impressionnée transversalement ; carènes latérales peu marquées et remontant légèrement sur les humérus ; extrémité cuivreuse mal limité à son point de jonction avec la couleur bleue antérieure ; villosité jaune qui la recouvre assez forte, bien marquée, assez écartée ; partie bleue

couverte d'une légère villosité noirâtre à peine visible, cette villosité passant au jaunâtre sur les épaules.

Dessous noir, assez brillant.

335. — T. Lepidoptera, H. Deyr. *Bornéo, I. Salwatty.*

Long. 3 1|2, larg. 2 1|5 mill.

Un peu ovalaire, tête large; d'un bronzé sombre, couverte d'une pubescence jaune clair formant des lignes transversales fortement onduleuses sur les élytres, accompagnée d'une autre pubescence d'un roux vif qui forme deux grosses taches rondes sur le prothorax et borde latéralement les élytres en s'entremêlant au dessin plus clair.

Tête creusée et sillonnée au milieu du front, carênée le long du bord interne des yeux, lisse, couverte en arrière par la pubescence jaune; épistome très-large et très-court, séparé du front par une fine carène droite, fortement entaillé en avant par une large échancrure arrondie dans son fond, ses angles très-prolongés en avant.

Prothorax médiocrement rétréci en avant; son bord antérieur fortement échancré, l'échancrure presque droite dans son fond; angles antérieurs très-prononcés; côtés obliquement droits en arrière, légèrement arrondis en avant, marginés sur les bords; base parcourue par un léger sillon en gouttière, munie d'un lobe médian large, anguleux et assez prononcé, tronqué par une échancrure très-légèrement arquée; il est couvert d'une pubescence jaune assez épaisse au milieu de laquelle se détachent, sur le disque, les deux grosses taches rousses, ainsi que quelques autres très-petites de même couleur.

Ecusson subarrondi en arrière.

Elytres rétrécies ovalairement de la base à l'extrémité, la première de même largeur que le prothorax; carênes latérales fines, remontant sur les humérus; lignes onduleuses pubescentes, au nombre de trois, la première assez vague et entremêlée à la pubescence basilaire; la seconde bien nette, prenant sur le bord latéral aux trois quarts de la longueur, descend un peu, puis remonte pour former une grande dent en avant, à peu de distance de la suture; la troisième située aux quatre cinquièmes, beaucoup moins onduleuse que la précédente.

Dessous d'un bronzé assez clair, ayant une pubescence jaunâtre assez éparse; prosternum en carré dans sa partie postérieure, formant en avant une mentonnière assez grande.

336. — T. Popula, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 1|3, larg. 1 3|4 mill.

Allongée, robuste, noire, ayant quelques vestiges d'un dessin formé par une pubescence blanche; tête très-grosse.

Tête large, légèrement creusée et fortement sillonnée au milieu du front, non carênée le long du bord interne des yeux, ceux-ci assez gros et fortement granulés; épistome séparé du front par deux courts et profonds sillons latéraux, grand, large à la base, profondément échancré en avant (l'échancrure presque droite dans son fond), ses angles prolongés en avant.

Prothorax médiocrement rétréci en avant, ses côtés légèrement arrondis, sa base fortement lobée au milieu, sillonnée en gouttière le long de son bord; il a une ponctuation très-obsolète, un peu plus visible sur les côtés, où l'on aperçoit une faible pubescence blanchâtre.

Ecusson en triangle un peu transversal.

Elytres allongées, à peine plus larges que le prothorax aux épaules, relativement peu rétrécies en ligne droite jusqu'à l'extrémité, celle-ci assez largement arrondie; elles ont une fine ponctuation, sont couvertes d'une pubescence noire très-légère et d'une blanche qui semble former deux bandes transversales, dont la première ne laissant que des vestiges ne peut être décrite, la seconde est très-large, située légèrement en arrière du milieu et occupe environ le cinquième de la longueur.

Dessous noir bronzé; palpes et tarses d'un testacé rougeâtre clair.

337. — T. Æneopyga, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3, larg. 1 3|4 mill.

Oviforme; tête large, bronzée ainsi que le prothorax; élytres bleues avec l'extrémité bronzée.

Tête large, déprimée sur le front, largement sillonnée au milieu, carênée le long du bord interne des yeux, brillante et couverte d'une fine pubescence jaunâtre; épistome large, concave, formant à sa base une fine carène qui le sépare du front, très-largement échancré en arc de cercle, ses angles divergeant un peu obliquement et assez prolongés en avant.

Prothorax médiocrement rétréci en avant, ses côtés peu obliques, droits en arrière, un peu arrondis en avant, sa base largement lobée, son lobe

subéchancré au milieu, ses bords latéraux légèrement et étroitement marginés; il est assez convexe transversalement et couvert d'une fine pubescence d'un blanc-jaunâtre.

Ecusson bronzé, assez grand, en triangle allongé.

Elytres continuant exactement la courbe du prothorax et formant avec lui un ovale légèrement acuminé en arrière et tronqué en avant; elles sont assez convexes, leurs carènes latérales, fines et tranchantes, remontent sur les calus huméraux; leur ponctuation est assez forte; la couleur bronzée apicale, se fond insensiblement avec la couleur foncière; la pubescence d'un blanc jaunâtre, assez dense en arrière et un peu latéralement, est nulle sur la partie bleue médiane.

Dessous bronzé, ayant une large ponctuation à peine creusée; prosternum très-transversal, occupé par quelques points très-gros, mais à peine creusés.

338. — T. Murina, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 2 1/4, larg. 1 1/2 mill.

Aplatie, noir bronzé, couverte d'une pubescence régulière gris-jaunâtre.

Tête très-large, concave sur le front; bords internes des yeux fortement carênés par suite de la concavité frontale, épistome transversal, court, carêné latéralement.

Prothorax subparallèle en arrière, un peu arrondi en avant, légèrement déprimé sur les côtés et vers les angles postérieurs, médiocrement lobé à sa base.

Ecusson très-brillant, médiocre, en triangle légèrement aigu.

Elytres continuant la ligne du prothorax, subparallèles dans leur tiers antérieur, régulièrement ovalaires en arrière; carênes latérales peu marquées, ne remontant pas sur les humérus, ponctuation assez forte et régulière, mais difficile à distinguer par suite de la régularité de la pubescence qui cependant n'est pas serrée.

Dessous noir bronzé, assez ponctué sur la poitrine.

339. — T. Decora, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3 1/3, larg. 2 mill.

Cunéiforme ♂, ou un peu ovalaire ♀; bronzée, couverte d'une pubescence jaunâtre et brunâtre disposée en bandes longitudinales, et de points blanchâtres qui, en arrière, semblent former des bandes onduleuses transversales.

Tête fortement concave entre les yeux, largement sillonnée sur le front,

fortement carénée le long du bord interne des yeux, brillante, couverte d'une pubescence jaune et serrée ; épistome grand, transversal, finement granuleux, ayant en avant une large échancrure droite dans son fond.

Prothorax médiocrement rétréci en avant, ses côtés un peu arrondis, presque parallèles tout près des angles postérieurs ; base fortement onduleuse, son lobe médian large, assez prononcé, fortement tronqué, ayant son bord parcouru par un léger et large sillon en gouttière ; il est couvert d'une pubescence jaune avec quatre taches plus foncées disposées transversalement et dont les deux discales sont un peu plus fortes et moins vagues que les autres.

Ecusson en triangle régulier.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies en ligne plus ou moins droite jusqu'à la moitié, en ligne régulièrement courbe en arrière avec l'extrémité peu largement arrondie ; carênes latérales peu marquées ; le dessin de chacune peut être défini ainsi : couverte d'une pubescence jaunâtre clair avec une bande assez grande, longitudinale brune, ne touchant ni la base, ni la suture et descendant parallèlement à cette dernière jusqu'après le milieu ; deux autres bandes de même couleur, plus petites, en ligne un peu oblique, remontant de l'extrémité de la première vers le bord ; pubescence blanche formant : un point arrondi au milieu de la première bande, deux autres au-dessus des deux bandes obliques, trois disposés en une bande onduleuse aux trois quarts de la longueur, enfin deux petits en arrière composant une petite bande.

Dessous noir bronzé avec une fine pubescence jaunâtre très-écartée ; prosternum très-transversal, bronzé.

La ♀ est moins conique que le ♂, plus largement arrondie à l'extrémité et un peu sinuée latéralement en arrière des épaules ; sa tête est aussi moins concave et par conséquent les yeux sont moins fortement carênés près de leur bord interne.

340. — T. Decorata, H. Deyr. *I. Salwatty.*

Long. 2 1/2, larg. 1 1/3 mill.

En cône allongé et tronqué ; bronzée, ayant une pubescence blanchâtre avec plusieurs points sombres dont trois en ligne longitudinale sur chaque élytre le long de la suture.

Voisine de la précédente, mais d'une autre forme.

Tête grosse, assez concave au milieu du front, mais beaucoup moins près du bord interne des yeux, à peine sillonnée au milieu, brillante, lisse, cou-

verte d'une fine pubencence éparse; épistome en carré transversal, médiocrement et largement échancré en avant.

Prothorax relativement long, légèrement rétréci d'arrière en avant, ses côtés subparallèles, arrondis en avant; il est couvert d'une fine pubescence avec quatre taches brunâtres disposées transversalement.

Elytres longues, de la largeur du prothorax, médiocrement rétrécies à partir de la base, assez largement tronquées-arrondies à l'extrémité; carênes latérales assez marquées et montant un peu sur l'arrière des humérus; taches brunes subsuturales placées ainsi : la première au cinquième de la longueur, la seconde avant le milieu, la troisième aux trois quarts, on aperçoit en outre, partant du bord et moins foncées que les premières, trois lignes obliques qui viennent aboutir chacune en arrière des taches; en somme, cette disposition constitue à peu près un dessin analogue à celui de l'espèce précédente, mais ici la pubescence est d'une couleur uniforme blanchâtre.

Dessous noir bronzé assez brillant.

341. — T. Notata, H. Deyr. *Célèbes* (*Makassar*).

Long. 3 1|2, larg. 2 1|6.

Noir-bronzée; assez large, subparallèle en avant, acuminée en arrière; ayant une pubescence noire, jaunâtre et blanche, cette dernière formant quelques petites taches.

Tête assez large, concave entre les yeux, légèrement carênée le long du bord interne de ces derniers, largement et fortement sillonnée sur le front, bronzée, brillante, n'ayant qu'une légère pubescence en arrière; épistome très-transversal, à peine échancré par une ligne légèrement arquée.

Prothorax presque parallèle en arrière, rétréci et arrondi en avant; son lobe médian basilaire assez grand, un peu échancré en arc de cercle et muni d'une légère gouttière près de son bord; côtés largement marginés, avec une légère impression arrondie près des angles postérieurs.

Ecusson grand, en triangle régulier.

Elytres continuant la ligne du prothorax, à peine rétrécies jusqu'au tiers de leur longueur, puis la ligne courbe s'accentuant davantage en arrière pour terminer en ovale un peu acuminé; elles sont assez rugueuses, largement marginées en arrière des épaules, leurs carênes latérales sont peuapparentes et se continuent légèrement sur les humérus; leur dessin consiste en une grande tache noirâtre un peu ovalaire située sur le milieu

de chacune, une autre plus petite placée à égale distance de la base, de l'écusson et de la suture, une troisième sur l'épaule rejoignant la première, enfin le tiers postérieur de même couleur que ces taches ; la suture est jaunâtre ; les petites taches blanches sont : quatre placées en carré en avant et en arrière de la première grande tache, une basilaire, en croissant contournant la seconde noirâtre, enfin deux très-petites, suturale et marginale, aux quatre cinquièmes; il est possible que parfois ces taches en s'agrandissant, se joignent et forment des bandes transversales?

Dessous bronzé sombre, un peu brillant, assez rugueusement ponctué.

342. — T. Acuminata. H. Deyr. *Céram.*

Long. 2 1|2, larg. 1 1|2 mill.

Cunéiforme; bronzé sombre, couverte d'une fine pubescence peu dense, jaunâtre et blanchâtre, formant sur chaque élytre quatre bandes transversales, dont la deuxième et la troisième sont assez écartées.

Tête assez rétrécie en avant, fortement concave, largement sillonnée au milieu du front, fortement carênée le long du bord interne des yeux ; épistome un peu transversal, médiocrement échancré en arc de cercle.

Prothorax un peu arrondi latéralement, assez rétréci en avant, subparallèle en arrière, assez largement marginé latéralement et impressionné légèrement près des angles postérieurs ; il est largement et très-légèrement sillonné en gouttière le long de sa base, sa pubescence jaune, assez obsolète, est un peu plus dense sur les bords latéraux et antérieurs ainsi que sur le milieu du disque.

Ecusson en triangle régulier, assez grand.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies, à partir de la base, en ligne très-légèrement courbe jusqu'à l'extrémité qui est assez étroitement arrondie ; carênes latérales peu en relief, montant un peu sur les humérus ; bandes pubescentes disposées ainsi : une basilaire jointe sur le disque de chaque élytre à la seconde, celle-ci placée en avant et la troisième en arrière du milieu, assez fortement séparées entr'elles deux, la quatrième assez étroite, située entre la troisième et l'extrémité ; ces bandes dont la première est jaunâtre et les trois autres blanchâtres, sont toutes jointes ensembles par la suture qui est aussi pubescente, les espaces qui les séparent sont bruns et munis d'une villosité très-écartée, la pubescence des bandes est elle-même très-peu dense.

Dessous noir bronzé, assez ponctué.

343. — T. Basilica, H. Deyr. *Batchian.*

Long. 2 3/4, larg. 1 4/5 mill.

Assez large et aplatie, noire, ayant un dessin formé de bandes blanchâtres et de lignes sub-suturales jaunes.

Tête fortement concave, sillonnée au milieu, non carênée le long du bord interne des yeux, lisse et brillante, un peu villeuse en arrière; épistome large, légèrement et largement échancré en arc de cercle.

Prothorax très-transversal, fortement rétréci en avant, arrondi un peu anguleusement sur les côtés; base fortement sinueuse, légèrement sillonnée en gouttière le long de son bord médian; il est impressionné, légèrement près des angles antérieurs, plus fortement près des postérieurs; sa pubescence est blanche et très-éparse.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies en ligne droite à partir de la base, un peu plus oblique très en-arrière, assez largement arrondies à l'extrémité; leur dessin consiste sur chacune en : une ligne longitudinale jaune, étroite, longeant la moitié antérieure de la suture, une bande transversale blanche située au quart de la longueur, formant un petit anneau à égale distance de la base et de la suture, une seconde bande semblable prenant à la suture en arrière du milieu, puis descendant en arrière pour remonter obliquement sur le bord, une troisième enfin très-étroite, obliquant en arrière, de la suture vers le bord et formant un chevron avec sa voisine de l'autre élytre.

Dessous noir, très-brillant.

344. — T. Lacunosa, H. Deyr. *Gilolo.*

Long. 3 1/4, larg. 2 mill.

Noir-bronzée, un peu ovalaire, dessin très-vague formé par une pubescence d'un blanc jaunâtre, peu dense, et consistant en quatre bandes onduleuses transversales.

Tête concave sur le front, non carênée le long du bord interne des yeux, peu brillante, n'ayant que quelques vestiges de pubescence en arrière; épistome en carré transversal un peu élargi en avant, ayant son bord antérieur relevé en carêne.

Prothorax assez rétréci en avant; côtés un peu obliques en arrière,

arrondis en avant, un peu aplatis; lobe médian basilaire assez grand, fortement tronqué, très-légèrement en gouttière sur ses bords; il est marqué de quatre petites fovéoles peu apparentes placées sur les angles, sa ponctuation semble formée de très-petites écailles obsolètes à peine visibles, sa pubescence est presque nulle, sauf au milieu, où elle est un peu plus dense.

Ecusson en triangle allongé.

Elytres à peine plus larges que le prothorax aux épaules, rétrécies en ligne droite, médiocrement jusqu'aux deux tiers, plus fortement et en ligne plus oblique en arrière; extrémité médiocrement large, un peu arrondie; carênes latérales bien prononcées; texture un peu rugueuse; bandes pubescentes peu apparentes, la première basilaire, joignant la seconde sur le disque et formant avec elle un anneau près de l'écusson, cette seconde placée en avant, la troisième en arrière du milieu, très-onduleuse, la quatrième étroite, transversale, située avant l'extrémité.

Dessous noir bronzé, médiocrement brillant.

345. — T. Confusa, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 2 1/2 à 3, larg. 1 2/5 à 1 3/4 mill.

En cône allongé et fortement tronqué; noire ou bronzée, couverte d'une pubescence gris jaunâtre, plus dense sur les bords et sur deux bandes transversales, situées l'une en avant, l'autre en arrière du milieu.

Tête grosse, un peu concave, non carênée le long du bord interne des yeux, lisse, pubescente en arrière; épistome court, large, à peine sensiblement échancré en arc de cercle.

Prothorax relativement peu rétréci en avant, un peu arqué sur les côtés, son lobe basilaire étroit, anguleux et tronqué; il est couvert d'une pubescence grise, soyeuse, assez dense latéralement.

Ecusson petit, en triangle aigu.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies en ligne presque droite à partir de la base, arrondies largement à l'extrémité; région scutellaire glabre, bandes transversales formées par des taches subquadrangulaires situées de chaque côté de la suture; vues à l'œil nu elles sont assez distinctes, mais à la loupe on s'aperçoit qu'elles sont simplement le résultat d'une densité à peine plus forte de la pubescence générale.

Dessous noir brillant, ayant seulement sur l'abdomen quelques vestiges de gros points ombiliqués.

346. — T. Irregularis, H. Deyr. *I. Ternate.*

Long. 2 2[3, larg. 1 2[3 mill.

En cône allongé et fortement tronqué; bronzée, couverte d'une pubescence jaune, ayant la région scutellaire glabre, et sur le milieu de chaque élytre deux vagues places, un peu moins pubescentes que le reste.

Très-voisine de la précédente, dont elle diffère, outre la pubescence autrement disposée, par : l'*épistome* un peu plus long, le *prothorax* moins arqué sur les côtés, l'*écusson* plus grand, les *élytres* un peu déprimées en en arrière le long de la suture, cette dernière un peu élevée dans cette région, enfin les calus huméraux plus prononcés; le dessous est à peu près semblable.

347. — T. Depressifrons, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3, larg. 2 mill.

D'un cuivreux sombre, ayant une pubescence d'un blanc grisâtre bordant largement les élytres et formant une bande longitudinale subsuturale sur chacune d'elles.

Tête déprimée entre les yeux, carênée près du bord interne de ces derniers, couverte d'une pubescence très-écartée; épistome en trapèze, fortement élargi en avant.

Prothorax subparallèle en arrière, rétréci et assez largement arrondi sur les côtés antérieurs, largement lobé à sa base; le lobe un peu tronqué subéchancré au milieu, très-légèrement en gouttière le long du bord; il est peu brillant et couvert d'une pubescence lanugineuse plus dense sur les côtés.

Écusson assez grand, en triangle un peu aigu.

Elytres un peu ovalaires, de la même largeur que le prothorax à leur base, légèrement acuminées en arrière; carênes latérales très-fines et peu en relief; suture un peu relevée postérieurement; elles sont ruguleuses, leur pubescence occupe leur tiers latéral et forme une bande plus étroite qui longe la suture et rejoint la bordure avant l'extrémité, laissant libre une petite tache glabre suturale située aux quatre cinquièmes de la longueur.

Dessous noir, légèrement brillant, fortement ponctué à la base de l'abdomen.

348. — T. Vilis, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 3, larg. 1 4|5 mill.

D'un bronzé clair et brillant, couverte d'une pubescence jaunâtre, avec une bande transversale blanchâtre située avant le milieu des élytres, sur chacune desquelles existe une petite tache ronde de même couleur aux deux tiers de la longueur.

Voisine de la précédente de laquelle elle reproduit la forme mais dont elle diffère, outre la couleur et la pubescence, par : l'*épistome* plus carré et plus large ; le *prothorax* plus brillant, ayant une pubescence plus égale et moins serrée latéralement ; le *dessous* couvert de points ombiliqués plus gros, plus obsolètes, et s'étendant plus loin sur l'abdomen.

349. — T. Variegata, H. Deyr. *Bornéo.*

Long. 2 à 2 1|3, larg. 1 1|5 à 1 1|2 mill.

En cône allongé, un peu ovalaire et largement arrondi en arrière ; bronzée, couverte d'une pubescence jaune, ayant en avant du milieu une bande transversale, blanche ainsi que le tiers postérieur et les bords latéraux entre la bande et l'extrémité.

Tête large, très-concave, fortement carênée le long du bord interne des yeux, ceux-ci très-écartés en arrière, beaucoup plus rapprochés en avant ; elle est couverte en arrière d'une fine pubescence ; épistome en carré transversal.

Prothorax relativement peu rétréci en avant, oblique sur les côtés, arrondi près des angles antérieurs ; lobe médian grand et fortement tronqué ; côtés un peu marginés, ayant chacun en avant une large impression peu marquée, en arrière une impression plus petite sur l'angle postérieur ; pubescence assez clairsemée, un peu plus serrée dans les impressions antérieures.

Ecusson grand, en triangle un peu aigu.

Elytres de la largeur du prothorax, rétrécies en ligne droite à partir de la base, un peu ovalaires en arrière, arrondies assez largement à l'extrémité ; base assez fortement impressionnée transversalement ; bords latéraux relevés et un peu marginés, un peu creusés en arrière des humérus ; carênes latérales fortes et bien prononcées ; pubescence jaune moins dense que la blanche, surtout entre la bande et l'extrémité.

Dessous noir, un peu bronzé, assez brillant.

350. — T. Lubrica, H. Deyr. *Java.*

Long. 2 3/4, larg. 1 3/5 mill.

Allongée, ovalaire; d'un bronzé très-légèrement cuivreux et assez brillant; couverte d'une pubescence jaune un peu écartée; ayant sur les élytres en arrière du milieu une bande commune, étroite, blanchâtre, peu apparente, et sur chacune une petite tache subapicale de même couleur.

Tête étroite, médiocrement concave, à peine carênée le long du bord interne des yeux, ayant en arrière un peu de pubescence jaune; épistome petit, carré, dilaté latéralement seulement sur son bord antérieur; fossettes antennaires grandes.

Prothorax formant à peu près un arc de 120 degrés entaillé par la tête, un peu marginé latéralement; son lobe médian basilaire de grandeur moyenne, tronqué devant l'écusson.

Écusson en triangle allongé.

Elytres longues, de la largeur du prothorax, ovalairement rétrécies de la base à l'extrémité, assez rugueuses, sauf la partie scutellaire qui est plus lisse; pubescence jaune un peu obsolète en avant; carênes latérales peu fortes.

Dessous bronzé noirâtre assez brillant, très-finement et presque imperceptiblement granuleux, ayant quelques très-petites plaques rondes luisantes, qui ne sont autre chose que le centre de gros points ombiliqués très-obsolètes; ces points formant généralement la ponctuation inférieure des insectes de ce genre.

351. — T. Humilis, H. Deyr. *N. Guinée* (*Dorey*).

Long. 2 1/2, larg. 1 1/2 mill.

Conico-ovalaire, d'un bronzé sombre peu brillant, ayant une pubescence jaunâtre très-obsolète qui forme trois bandes transversales sur les élytres, l'une avant, l'autre après le milieu, la troisième peu visible, presque apicale.

Tête un peu large, concave, carênée le long du bord interne des yeux, légèrement pubescente en arrière; épistome transversal, un peu échancré en arc de cercle en avant.

Prothorax médiocrement rétréci en avant, un peu arqué sur les côtés, à peine en gouttière le long de son bord postérieur, très-légèrement gibbeux transversalement sur le disque, assez largement marginé sur les côtés; sa pubescence très-clairsemé.

Ecusson médiocre, en triangle légèrement aigu.

Élytres légèrement parallèles aux épaules, rétrécies ovalairement à partir de ces dernières, finement relevées sur les bords latéraux, rugueuses, non gibbeuses ni lisses dans la région scutellaire ; carênes latérales fines mais bien marquées.

Dessous noir peu brillant.

352. — T. Parallelicollis, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 2 1|3, larg. 1 1|3 mill.

Allongée, parallèle en avant, un peu conique en arrière ; noir-bleuâtre, ayant aux deux tiers des élytres une large bande transversale blanchâtre, et sur chacune, une petite tache basilaire, une autre subsuturale au tiers et une troisième peu marquée, tout à fait apicale.

Tête très-large, très-concave, fortement carênée le long du bord interne des yeux, sillonnée au milieu, éparsément pubescente ; yeux écartés en arrière assez rapprochés en avant ; épistome très-court, transversal, carêné sur ses bords.

Prothorax parallèle, un peu rétréci en avant seulement, son lobe médian anguleux et fortement tronqué, ses bords latéraux un peu marginés ; il est marqué de chaque côté antérieur d'une petite impression qui est, ainsi que le disque, un peu plus villeuse que le reste de la surface, qui l'est à peine.

Ecusson de grandeur moyenne, en triangle régulier.

Elytres parallèles aux épaules, médiocrement rétrécies en arrière, largement arrondies à l'extrémité ; suture un peu gibbeuse derrière l'écusson, lisse en cet endroit ; carênes latérales bien marquées.

Dessous noir, un peu brillant.

353. — T. Pulicaria, H. Deyr. *I. Mysole.*

Long. 2 1|4, larg. 1 1|3 mill.

Allongée, conico-ovalaire ; d'un noir bronzé, n'ayant que quelques vestiges d'une fine pubescence jaunâtre.

Voisine de la précédente avec laquelle de prime abord je l'avais confondue comme n'en étant qu'une variété, mais en différant notablement par les points suivants :

Tête moins large, yeux moins rapprochés en avant, moins carênés le

long de leur bord intérieur; front à peine sillonné au milieu; épistome plus long, non carêné à sa base.

Prothorax non parallèle, en ligne courbe régulière des angles postérieurs aux antérieurs, ayant une pubescence à peine visible

Ecusson plus allongé.

Elytres de même forme que chez la *T. Parallelicollis,* plus finement rugueuses, lisses mais non gibbeuses en arrière de l'écusson; pubescence très-fine, éparse et ne formant aucun dessin appréciable.

Dessous d'un noir bronzé assez brillant.

Comme on le voit d'après ces comparaisons, cette espèce diffère par un grand nombre de points de la précédente, son habitat et une certaine analogie dans la forme générale avaient seuls pu me conduire à une réunion provisoire.

G. **PACHYSCHELUS**, Solier.

Je ne connais pas l'espèce sur laquelle Solier a créé ce genre, mais d'après ce qu'en dit M. Lacordaire dans son *Genera*, je n'ai aucun doute en lui adjoignant les deux qui suivent; ces espèces Malaises reproduisent, non-seulement tous les caractères génériques qui sont très-prononcés (pl. IV, fig. 25), mais encore l'aspect et la forme des espèces américaines, telles que *Cyanea* et *Cœrulea*, Castel. et Gory.

Ce genre, très-répandu en Amérique, n'avait pas encore été signalé, je crois, comme se trouvant dans d'autres régions du globe.

354. — P. Migneauxii, H. Deyr. *Malacca* (*Singapoor*), *Bornéo*. (Pl. III, fig. 10.)

Long. 3 1/4, larg. 2 1/2 mill.

D'un beau bleu assez foncé, un peu plus clair sur le prothorax et l'écusson; élytres ayant une ponctuation disposée en lignes.

Tête très-brillante, d'un vert doré un peu bronzé en avant, de la couleur du prothorax en arrière; largement sillonnée au milieu du front.

Prothorax transversal, très-rétréci en avant, arqué sur les côtés, très-large en arrière, assez fortement échancré en avant; ayant sa base sinuée de chaque côté de l'écusson, un peu arquée en face de celui-ci; il est brillant avec quelques très-petits points épars un peu plus gros sur les côtés;

ses angles antérieurs sont toujours plus clairs que le reste, parfois même un peu doré-verdâtres.

Ecusson très-grand, en triangle transversal, lisse.

Elytres larges, un peu arquées à partir des épaules, leur base est de même largeur que celle du prothorax et que leur milieu, d'où elles sont obliquement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'extrémité, celle-ci assez largement arrondie; elles sont marginées, largement de la base au milieu, très-étroitement en arrière; au tiers de leur longueur, près du bord, elles ont une impression à bords déclives qui se confond avec la marge latérale et dessine nettement les épaules; leur ponctuation assez nette en avant, devient obsolète et confondue en arrière; chez l'exemplaire de Bornéo, on aperçoit entre les points un petit trait longitudinal allant de l'un à l'autre, formant ainsi des séries analogues à celles que l'on aperçoit chez certains *Carabus*.

Dessous d'un noir verdâtre très-brillant, un peu bronzé en avant.

Je dédie cette charmante petite espèce à mon ami J. Migneaux dont l'habile pinceau a reproduit, avec un si grand succès, les principaux types de cet ouvrage.

355. — P. Melas, H. Deyr. *I. Makian.*

Long. 3, larg. 2 1/4 mill.

Entièrement d'un noir brillant; élytres légèrement gibbeuses en arrière de l'écusson, ayant cette partie circonscrite par de petites rides arquées longitudinales; suture très-finement ridée transversalement en arrière de la partie post-scutellaire.

Voisin du précédent, mais un peu plus étroit, en différant encore, outre la couleur, par : la tête non sillonnée et un peu arrondie, les lignes de points des élytres qui ici sont remplacées par deux ou trois rides obsolètes, enfin par les rides de la suture et une ponctuation plus ombiliquée et plus éparse.

EXPLICATION DES DÉTAILS GÉNÉRIQUES

PLANCHE IV.

1 Callopistus Castelnaudii, profil, grandeur naturelle.
2 — Splendens, — — —
3 Chrysodema Mniszechii, dessous, tête de face, grand. naturelle.
4 Iridotœnia Auro-limbata, — — — — —
5 Paracupta Girardii, profil, grandeur naturelle.
6 Periorisma Carinifrons, tête grossie.
7 Cyphogastra Angulicollis, profil, grandeur naturelle.
8 Asemochrysus Rugulosus, tête grossie.
9 Epidelus Wallacei, — —
10 Aprosopus Rugifrons, — —
11 Dicercomorpha Interrupta, — —
12 Philanthaxia Curta, — —
13 Corœbus, prothorax grossi.
14 Amorphosomus Marmoreus, grossi.
15 Toxoscelus Undatus, patte médiane grossie.
15[a] — — patte postérieure —
16 Cryptodactylus Lugubris, patte médiane —
17 Sambus Lafertei, grossi.
17[a] — — patte postérieure grossie.
18 Anthaxomorphus Granulosus, tête —
18[a] — — patte postérieure grossie.
19 Aphanisticus Diabolicus.
20 — Paradoxus.

21 Endelus Empyreus, tête et prothorax en dessous grossis.

22 et 22a Endelus Difformis, — — et profil grossis.

22b — — patte postérieure grossie.

23 Trachys, tête et prothorax grossis.

24 — — — —

25 Pachyschelus Migneauxii, dessous grossi.

LÉPIDOPTÈRES

NOUVEAUX POUR LA FAUNE BELGE

OBSERVÉS PAR E. FOLOGNE.

Noctuæ.

1. Hydrilla Uliginosa B. — Plusieurs exemplaires pris au vol dans la soirée du 24 juillet, au bas du versant boisé de la montagne de Han-sur-Lesse.

Geometræ.

2. Eupithecia Innotata Hb. — Trouvée à Ostende le 20 juillet.

Tortricidæ.

3. Grapholitha Cœcana HS. — Observée dans la même localité et à la même époque que l'*Hydrilla Uliginosa* mentionnée ci-dessus.

Crambina.

4. Crambus Cerusselus, SV. — Un exemplaire trouvé à Ostende le 22 juillet.

5. Homœosoma Binævella Hb. — N'est pas rare dans les dunes d'Ostende; j'en ai pris plusieurs beaux spécimens le 20 mai.

6. Anerastia Farrella Curtis. — Cette espèce, peu répandue dans les collections, n'est pas citée dans le catalogue de Staudinger. M. Stainton, dans son catalogue systématique des *Tinéides* et *Ptérophorides* de la Grande-Bretagne, publié en 1849, disait en parlant de *Anerastia Lotella*, que MM. Doubleday et Curtis possédaient chacun un spécimen apparemment distinct de *Lotella*, ayant près de la côte une raie d'un blanc pur, depuis la base

jusqu'à l'apex ; la côte elle-même étant brune au-delà du milieu de l'aile.

L'année suivante, M. Curtis décrivit sous le nom de *Farrella*, l'insecte auquel s'appliquait cette description, dans le 5e volume, seconde série, page 114 des *Annales and magazine of Natural history*. C'est sous le même nom que M. Stainton a introduit l'espèce dans son *Manual of British butterflies and moths* et dans son catalogue supplémentaire des Tinéides publié en 1851.

La *Farrella* se trouve en Belgique sur la côte d'Ostende comme en Angleterre, à Yarmouth et à Deal. J'ai recueilli huit exemplaires pendant le mois de juillet et j'aurais pu en prendre davantage si j'avais prêté plus d'attention à cet insecte pendant que je me trouvais dans sa localité.

En l'examinant avec un peu de soin il est impossible de confondre la *Farrella* avec *Lotella*. La première se distingue par ses ailes supérieures plus étroites, leur couleur d'un brun roux plus foncé et leur aspect lisse, tandis que les ailes de *Lotella*, saupoudrées d'écailles foncées paraissent rugueuses. *Lotella* a quelquefois aussi une raie pâle le long de la côte, mais cette raie n'est jamais d'un blanc pur et la côte n'est pas brune. En outre, la *Farrella* porte toujours deux points noirs placés, l'un avant le milieu de l'aile, près du côté interne, et l'autre au-delà du milieu sur le disque. La *Lotella* n'a sur le disque qu'une tache nébuleuse qui fait même souvent défaut.

7. Eudorea Parella HS. 102.

8. Eudorea Valesialis Dup. Parella HS. 100. — J'ai observé ces deux *Eudorea* dans les environs de Bruxelles, mais je ne puis préciser la date de leurs captures.

Tineina.

9. Depressaria Yeatiana T. — Trouvée communément à Ostende, depuis le mois de septembre jusqu'à la fin d'octobre. C'est à la fin de ce dernier mois que j'en ai trouvé le plus grand nombre ; en remuant les touffes de graminées qui croissent, à l'abri du vent, entre les dunes. Il est à supposer que cette espèce passe l'hiver.

10. Depressaria Discipunctella HS. 446. Pastinacella Stn.— Ostende, deux spécimens observés le 30 juillet.

11. Depressaria Cnicella Tr. — Ostende, un exemplaire trouvé le 16 août.

12. Gelechia Hippophaella Schrk. — Les chenilles de cette espèce étaient excessivement communes, vers la mi-juin, entre les feuilles réunies de l'*Hippophae rhamnoides*. J'ai obtenu beaucoup d'éclosions depuis le 15 août jusqu'au 15 septembre.
13. Gelechia Desertella Dougl. — Très-commune à Ostende depuis la fin de mai jusqu'au mois d'août.
14. Gelechia Superbella Z. — Cette belle tinéide était abondante le 20 juillet à Ostende. J'en ai pris, vers le soir, une quinzaine d'exemplaires au bord du fossé du fort Impérial.
15. Blastobastis Phycidella Z. — Un seul spécimen trouvé à Ostende le 20 juillet.
16. Æchmia Oculatella Z. — Peu rare, en mai à Groenendael.

Le plus grand nombre des lépidoptères mentionnés ci-dessus a été trouvé à Ostende. La flore des dunes est peu riche, mais elle comprend quelques plantes, telles que : *Hippophae rhamnoides*, *Aster Tripolium*, *Convolvulus Soldanella*, *Eryngium maritimum*, *Juncus maritimus*, *Triticum junceum* et autres espèces qui ne se trouvent pas dans les environs de Bruxelles. C'est à la présence de ces plantes que j'attribue le succès de mes recherches.

Outre les espèces nouvelles pour le pays, j'ai trouvé à Ostende, du 20 mai au 1er juillet, les chenilles de *Bombyx Trifolii*, très-communément avec celles de *Bombyx Quercûs* et d'*Orgya Fascelina*. Du 1er au 20 juillet j'ai rencontré plusieurs *Hadena Abjecta*, des *Agrotis Fumosa*, *Valligera*, *Præcox*, *Cursoria* et *Tritici*. Ces deux dernières très-abondantes et présentant des variétés remarquables de dessin et de couleur.

J'ai remarqué que toutes les *Agrotis Cursoria* d'Ostende diffèrent par la couleur de celles trouvées en Campine. Les exemplaires venant d'Ostende sont généralement plus pâles que ceux de la Campine, parmi lesquels j'en ai trouvé qui sont presque noirs.

Quelques-uns de ceux d'Ostende correspondent exactement à ce qui est figuré par Hubner et Herrich Scheffer sous le nom de *Sagitta*.

Plusieurs autres font la transition de *Sagitta* à *Cursoria* et je suis persuadé que l'une n'est qu'une variété de l'autre.

J'ai pu constater la même chose pour les *Agrotis Tritici* et *Aquilina*, que Staudinger porte avec raison dans son catalogue, comme une même espèce. J'en ai trouvé des variétés de taille, de couleur et de dessin telles, qu'il serait impossible, si l'on voulait séparer *Tritici* d'*Aquilina*, de savoir avec laquelle il faudrait classer certains exemplaires.

Les *Luperina Testacea* que j'ai récoltées à Ostende diffèrent aussi nota-

blement des spécimens ordinaires, par leur teinte foncée presque noire, sur laquelle les dessins sont peu apparents.

Les autres espèces locales observées à Ostende sont : *Argynnis Niobe*, *Apamea literosa*, *Leucania littoralis*, *Larentia lineolaria*, les *Tortrix Viburnana* et *Pilleriana ; Sciaphila Stratana* celle-ci se présentant avec beaucoup de variétés; *Melissoblaptes Anellus*, *Eudorea Cembræ*, les *Gelechia Marmorea*, *Junctella*, *Distinctella*, *Solutella* et les *Depressaria Granulosella* et *Ocellana*.

Dans d'autres excursions, faites pendant cette année, j'ai rencontré quelques espèces peu communes ou locales chez nous, au sujet desquelles je donne ci-dessous quelques renseignements :

Zygæna Hippocrepidis. — Très-commun, le 7 août près de Dinant, sur les côtés de la route de Neufchâteau.

Bombyx Castrensis. — Un nid de petites chenilles trouvé le 15 mai, au milieu des bruyères à Calmpthout.

Heliophobus popularis. — Trois exemplaires à Laeken, le 9 septembre.

Leucania Comma. — Villers, le 12 juin.

Xanthia Xerampelina. — Laeken, le 8 septembre.

Phasiane petraria. — Commune à Villers, le 12 juin, en battant les touffes de *Pteris aquilina*.

Nymphula literalis. — Très-commune, depuis le 1er jusqu'au 15 août, sur une pelouse devant le château royal de Laeken. Cette espèce avait encore été observée, en nombre, il y a plusieurs années, à Boitsfort, et n'avait plus été trouvée depuis.

Lampronia Flavimitrella. — Boitsfort le 19 juin.

Eidophasia Messingiella. — Cette espèce dont on n'avait encore trouvé que deux ou trois exemplaires en Belgique, était très-abondante dans un fond humide à Boitsfort, le 19 et 20 juin.

Butalis Variella. — Trouvée en nombre à Calmpthout, par M. Weyers, le 12 juin.

Argyresthia fundella. — Villers, le 12 juin.

ADDENDA

AU CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES DE BELGIQUE

PAR M. A. DE BORRE.

Carabiques.

LEBIA CRUX-MINOR, L. (T. I, p. 156, n° 321. — Prise aux Awirs, près Chokier.

Dytiscides.

AGABUS BIGUTTATUS, Ol. (T. III, p. 90, n° 1.) — Un exemplaire à Hermalle-sous-Huy.

Silphales.

1. CHOLEVA INTERMEDIA, Kraatz. — Pris aux environs de Liége. (Se trouve dans la collection de M. le Dr Candèze et dans la mienne. Déterminé par M. Kraatz.)

Histériens.

HISTER IGNOBILIS, de Mars. (T. III, p. 19, n° 12.) — Jemeppe.

Nitidulaires.

MELIGETHES PICIPES, Sturm (espèce à rechercher en Belgique). — Pris par moi à Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle.

Dermestides.

HADROTOMA MARGINATA, Payk. (T. III, p. 37, n° 15.) — Eclos d'une larve prise dans un tronc d'arbre aux environs de Hasselt.

TIRESIAS SERRA, F. (T. III, p. 38, n° 25.) — Ramet, près Seraing.

Lamellicornes.

OSMODERMA EREMITA, Scop. (T. III, p. 61, nº 112.) — Pris deux fois à Jemeppe.

Buprestides.

2. AGRILUS BETULETI, Ratz. — Jemeppe.

Elatérides.

MEGAPENTHES TIBIALIS, Boisd. et Lac. (T. III, p. 69, nº 77.) — Un exemplaire pris à Jemeppe le 9 mai 1861.

AGRIOTES GALLICUS, de Cast. (T. III, p. 73, nº 77.) — Flémalle-Grande.

Ténébrionides.

SCAPHIDEMA METALLICA, Fab. (BICELOR). (T. IV, p. 2, nº 3.) — Pris un exemplaire à Jemeppe, sous l'écorce d'un tilleul, le 7 août 1861.

Cistélides.

CTENIOPUS SULPHUREUS, L. (T. IV, p. 6, nº 9.) — Pris un exemplaire au pied du château d'Aigremont.

MYCETOCHARES LINEARIS Panz. (T. IV, p. 7, nº 10.) — Dans de vieux troncs de charmes à Grâce et Hollogne-aux-Pierres, près Jemeppe.

Mordellides.

3. MORDELLA (MORDELLISTENA) COARCTATA. — Jemeppe.

Méloides.

MELOE BREVICOLLIS, Panz. (T. IV, p. 10, nº 5.) — Pris à Busbach, près Stolberg.

Longicornes.

OBEREA PUPILLATA, Sch. (T. IV, p. 23, nº 47.) — J'ai pris abondamment cette espèce plusieurs années à Jemeppe, dans mon jardin, sur un vieux *Lonicera xylosteon*, dont les branches inférieures étaient minées par les larves de ce longicorne. Quelques individus se prenaient aussi sur le *Lonicera tatarica*, le *Symphoricarpos racemosa*, et plus rarement sur le chèvre-feuille ordinaire.

RHAMNUSIUM SALICIS, F. (T. IV, p. 25, nº 54.) — A Jemeppe, sur les plaies d'un marronnier d'Inde.

NOTA : Les indications de volume, page et numéro, se rapportent aux Annales de la Société.

TRACHÉE CENTRALE

DANS

LES ANTENNES DES LÉPIDOPTÈRES.

Depuis dix-huis mois M. Lambotte et moi nous nous occupons d'une étude microscopique sur la structure des antennes spécialement dans la famille des Géométrides.

Les résultats de ces recherches seront publiés en temps utile et ont principalement pour but d'analyser et de réduire peut-être à de certaines lois la forme extérieure, nous voudrions presque dire la cristallisation de ces organes.

Dernièrement, en étudiant les antennes de *A. Plagiaria*, nous sommes arrivés à une découverte assez inattendue; nous avons constaté un fait anatomique que nous croyons complétement nouveau et qui serait d'une portée fort grande s'il devait se généraliser.

L'antenne de cette espèce est purement sétiforme, et les articles allongés de l'antenne ne sont garnis d'aucune protubérance et fournis de poils très-rares. Le hasard a voulu que la transparence de cette antenne ait été plus grande que cela n'arrive à l'ordinaire et nous avons pu découvrir à l'intérieur une longue trachée centrale parcourant l'organe dans toute son étendue. Cette trachée centrale communique par de petites branches ou canaux vers un *ostium* placé dans la circonférence de l'antenne absolument comme la branche principale des trachées communique par un canal à une ouverture dans le derme de la chenille. Nous avons trouvé un canal latéral avec une ouverture par anneau. Ce phénomène, s'il pouvait être généralisé, ne serait pas seulement nouveau pour l'anatomie comparée, mais il jetterait

une lumière vive sur l'action physiologique des antennes en même temps qu'il pourrait présenter une clef à cette question si grave de morphologie :

A quelle organe dans la chenille correspondent les antennes indiquées sur la chrysalide et développées chez l'insecte complet?

Nous espérons entretenir, vers la fin de l'année, plus longuement la Société sur ces recherches et nous communiquons aujourd'hui cette note incomplète simplement pour prendre date dans la science.

Dr Breyer.

Bruxelles, le 4 mars 1865.

(Séance du 3 décembre 1864.)

Un des membres de la Société communique le petit travail suivant dont l'insertion dans les Annales a été jugée utile :

LISTE DES LÉPIDOPTÈRES

QUI D'APRÈS

MM. HEYDENREICH, O. STAUDINGER & HERRICH SCHAEFFER

sont portés, à tort,
sous plusieurs n^os de l'Index methodicus du Dr. BOISDUVAL.

INDEX de Boisduval N^os	GENUS	SPECIES	
		Sphinges.	
322	SESIA.	*Tineiformis*, H.	Heyd. 59 a. Stgr. 95. HS.
321	id.	*Aselliformis*, Rossi . . .	
329	id.	*Tenthrediniformis*, H. . .	Heyd. 50. HS.
330	id.	*Tengyræformis*, Rb . . .	
334	id.	*Masariformis*, O.	Heyd. 59. stgr. 65. HS.
328	id.	*Oxibeliformis*, B.	
331	id.	*Empiformis*, H. 94. . . .	Suiv^t Heyd. 90. *Banchiformis*. H. serait le même que *Doryliformis*. O. B^d 358.
354	id.	*Banchiformis*, H.	
335	id.	*Muscæformis*, H.	Heyd. 60. HS.
326	id.	*Meriæformis*, Rb.	
327	id.	*Mysiniformis*, Rb. . . .	
346	id.	*Andrenæformis*, Lasp. . .	Heyd. 63 b. HS.
347	id.	*Monedulæformis*, Rb. . .	

INDEX de Boisduval Nos	GENUS	SPECIES	
349	SESIA.	♂ *Cynipiformis*, H. . .	Heyd. 79. Stgr. 51. HS.
349	id.	v. ♀ *Æstriformis*, Esp.	
351	id.	*Ichneumoniformis*, F. . .	Heyd. 77. Stgr. 62. HS.
351	id.	v. *Systrophæformis*, H. .	
351	id.	v. *Ophioniformis*, D. . .	
352	id.	*Ophioniformis*, H. (non D.)	
357	id.	*Statuiformis*, Fr.	
355	id.	*Prosopiformis*, O.	Heyd. 86. Stgr. 90. HS.
356	id.	*Schmidtiiformis*, Fr. . .	
411	ZYGÆNA.	v. *Viciæ*, H. d'*Achilleæ*. .	Stgr. 130 a. HS.
412	id.	*Janthina*, B.	
434	id.	*Olivieri*, B.	Heyd. 198. HS.
436	id.	*Scovitzii*, Menestr. . . .	
		Bombyces.	
476	LITHOSIA.	♂ *Helveola*, O.	Stgr. 36. HS.
475	id.	♀ *Depressa*, Esp. . . .	
624	PSYCHE.	*Pectinella*, F.	Stgr. 181.
629	id.	*Murinella*, B.	
		Noctuæ.	
735	BRYOPHILA.	*Lupula*, H.	Heyd. 27. Stgr. 34. HS.
737	id.	*Ravula*, H.	

INDEX de Boisduval Nos	GENUS	SPECIES	
808	SPÆLOTIS.	*Renigera*, H.	Heyd. 176. 364. Stgr. 147. HS.
1026	POLIA.	*Dumosa*, Donzel.	
852	AGROTIS.	*Puta*, H.	Stgr. 153. HS.
831	id.	*Erythroxylea*, Tr. . . .	
855	id.	*Valligera*, F.	Stgr. 194. HS.
851	id.	*Signata*, B.	
872	LUPERINA.	*Infesta*, O.	Stgr. 375. HS.
871	id.	*Renardii*, B.	
925	HADENA.	*Treitschkii*, Tr. H. . . .	Heyd. 459. Stgr. 239. HS.
926	id.	*Pugnax*, H. . . . . . . : .	
939	id.	*Leucodon*, Ev.	Heyd. 251. HS.
996	DIANTHÆCIA.	*Prædita*, H.	
954	HADENA.	v.*Chioleuca*, Dhl. d'*Aeruginea*	Heyd. 311. Stgr. 323. HS.
955	id.	*Mioleuca*, Tr. H.	
1014	POLIA.	*Pumicosa*, H.	Paraissent être la même espèce, Stgr. 313a. HS.
1015	id.	*Senilis*, B.	
1027	id.	*Venusta*, B.	Heyd. 365. Stgr. 312. HS.
1028	id.	*Argillaceago*, H.	

INDEX de Boisduval Nos	GENUS	SPECIES	
1030	POLIA.	*Viridicincta*, Tr.	Heyd. 374. HS.
1031	id.	*Tephra*, H.	
1054	LEUCANIA.	*Congrua*, H.	Stgr. 486. HS.
1062	id.	*Amnicola*, Rb.	
1068	id.	*Bathyerga*, Tr.	Heyd. 645. Stgr. 450. HS.
1071	id.	*Lutosa*, H.	
1105	CARADRINA.	*Gluteosa*, Tr.	Heyd. 562. Stgr. 520. HS.
1115	HYDRILLA.	*Uliginosa*, B.	
1132	ORTHOSIA.	*Congener*, Tr.	Stgr. 573. HS.
1131	id.	*Suspecta*, H.	
1192	CERASTIS.	*Dolosa* v. *Pulverea*, H. .	Heyd. 695. HS.
1137	ORTHOSIA.	*Neurodes*, H. 568. . . .	Suivt Stgr. 589, ce *Neurodes*, H. pourrait être *Pistacina*.
1333	OPHIUSA.	*Lusoria*, L.	Stgr. 924. HS.
1356	id.	*Orobi*, B.	
		Geometræ.	
1433	URAPTERYX.	*Sambucaria*, L. H. . . .	Stgr. 203.
1434	id.	*Persicaria*, Menest. . . .	
1480	ASPILATES.	*Calabraria*, Esp.	Suivt Heyd. 633, Stgr. 159 et HS. *Tæniaria* est une var. de *Calabria*.
1488	id.	*Tæniaria*, Fr. 131. . . .	

INDEX de Boisduval Nos	GENUS	SPECIES	
1487	ASPILATES.	*Gesticularia*, H.	
1815	CABERA.	*Grælsaria*, Feisth. . . .	Stgr. 347. HS.
1814	id.	*Inquinataria*, Rb. . . .	
1509	FIDONIA.	♂ *Osyraria*, Rb.	Stgr. 372.
1868	ACIDALIA.	♀ *Inconspicuaria*, B. .	
1555	NYSSIA.	*Alpinaria*, Bork. H. . .	Stgr. 245.
1556	id.	*Bombycaria*, B.	
1549	BOARMIA.	*Selenaria*, W. v. H. . .	Heyd. 149. HS.
1550	id.	*Dianaria*, H.	
1619	EUHOLIA.	*Incursaria*, H.	Stgr. 509. HS.
1620	id.	*Polygrapharia*, B. . . .	
1625	id.	*Scabraria*, Tr.	
1621	id.	*Alienaria*, B.	Heyd. 358. Stgr. 507. HS.
1772	CIDARIA.	*Alpestraria*, H.	
1632	ANAITIS.	*Sororaria*, H.	Heyd. 424. Stgr. 448. HS.
1631	id.	*Imbutaria*, H.	
1645	LARENTIA.	♂ *Fluviaria*, H.	Stgr. 529.
1644	id.	♀ *Gemmaria*, H. . . .	

INDEX de Boisduval Nos	GENUS	SPECIES	
1678	Eupithecia.	*Modicaria*, H.	Heyd. 463. Stgr. 632. HS.
1679	id.	*Impuraria*, H.	
1680	id.	*Minoraria*, D. (non Treitschke.)	
1687	id.	*Helveticaria*, Anderg. . .	Heyd. 479.
1705	id.	*Caliginaria*, Tr.	
1688	id.	*Pimpinellaria*, H. . . .	Heyd. 475. HS.
1719	id.	*Denotata*, H. 455. non B.	
1689	id.	*Satyraria*, H.	Stgr. 658.
1686	id.	*Grammaria*, Rb.	
1692	id.	*Oxydaria*, Tr.	Stgr. 715.
1684	id.	*Ligusticaria*, Donzel. . .	
1699	id.	*Innotaria*, H.	Heyd. 469. Stgr. 682. HS.
1712	id.	*Tamarisciaria*, Fr. . . .	
1708	id.	*Pusillaria*, H.	Heyd. 500. Stgr. 700. HS.
1707	id.	*Subumbraria*, H.	
1715	id.	*Pumillaria*, H.	Stgr. 696.
1711	id.	*Pauxillaria*, Rb.	
1721	id.	*Subnotaria*, H.	Stgr. 709.
1719	id.	*Denotaria*, B. non H. . .	

INDEX de Boisduval Nos	GENUS	SPECIES	
1723	EUPITHECIA.	*Strobilaria*, H.	
1690	id.	*Residuaria*, H.	Heyd. 513. Stgr. 701. HS.
1691	id.	*Recictaria*, B.	
1724	id.	*Rectangularia*, H. . . .	
1725	id.	*Subaeraria*, H.	Heyd. 509. Stgr. 704. HS.
1729	id.	*Cydoniaria*, Tr.	
1730	id.	*Inturbaria*, H.	Stgr.
1710	id.	*Tenuiata*, H.	
1749	CIDARIA.	v. *Vitiosata* de *Variaria*, Fr.	Heyd. 307. Stgr. 482 a. HS.
1794	MELANTHIA.	*Stragularia*, H.	
1754	CIDARIA.	*Simularia*, H.	Heyd. 305. HS.
1752	id.	*Genearia*, Feisth.	
1797	MELANTHIA.	*Jucundaria*, B.	Au nº 1680 Tr. est cité, par erreur, au lieu de Dup. — La *Cidaria Minorata* de Tr. Heyd. 559. HS. 118. n'est pas une *Eupithecia*, mais paraît être *Melanthia Jucundaria*, B. Stgr. 585.
1680	EUPITHECIA.	*Minorata*, Tr.	
1826	EPHYRA.	*Pupillaria*, H.	Stgr. 148.
1824	id.	*Pulvisaria* Rb.	
1838	ACIDALIA.	*Immutaria*, H.	Heyd. 690. Stgr. 115. HS.
1839	id.	*Puellaria*, B.	

INDEX de Boisduval Nos	GENUS	SPECIES	
1853	id.	*Lævigaria*, H.	Stgr. 65. HS.
1854	id.	*Renularia*, H.	
1865	id.	♂ *Pallidaria*, H.	Heyd. 656. Stgr. 51. HS.
1886	id.	♀ *Byssinaria*, Tr. . . .	
1867	id.	*Turbidaria*, H.	Stgr. 109.
1892	id.	*Lutosaria*, Rb.	
1880	id.	*Straminaria*, Tr.	Heyd. 665. Stgr. 55. HS.
1893	id.	*Grammicaria*, B.	
1895	id.	*Sylvestraria*, Bork. H. 97. Fr. 77.	Heyd. 645. Stgr. 131. HS.
1897	id.	*Cæspitaria*, B.	
1906	id.	*Commutaria*, Tr.	Stgr. 123. HS.
1904	id.	*Nitidaria*, B.	
1905	id.	*Gypsaria*, B.	

NOTE EXPLICATIVE DE LA PLANCHE V.

J'ai pensé qu'il serait utile et surtout plus facile de ne publier la description des chenilles espèce par espèce qu'au moment où le plus grand nombre sera publié en dessins. Il se pourrait que le texte concernant le genre *Eupithecia* fut retardé jusqu'en 1867.

(Les espèces marquées d'un astérique (*) sont figurées pour la première fois.)

1. —*E. Isogrammata, Tr. Chenille adulte sur le bouton fané de *Clematis vitalba.*
2. — E. Tenuiata, Hb. (Consultez les Annales, tome VII, page 25.)
3. — E. Rectangulata, L. Chenille sur le point de se chrysalider et qui s'est développée dans la fleur du pommier.
4. — E. Coronata, Hb. Chenille adulte sur la fleur de l'*Eupatorium cannabinum.* (M. Crewe a eu la bonté de me l'envoyer d'Angleterre.)
5. —*E. Campanulata, HS. Chenilles vivantes dans les capsules de *Campanula trachelium.*
6. — E. Linariata, SV. Variétés verte et noire de la chenille dans les fleurs de *Antirrhinum linaria.*
7. —*E. Pulchellata, Stph. Je dois cette espèce à l'obligeance de mon ami le docteur Roessler de Wiesbaden; il avait découvert, au printemps de 1864, des œufs sur une tige fleurie de *Digitalis ambigua.* Les jeunes chenilles écloses de ces œufs, indiquaient, par leur forme, qu'elles appartenaient au genre *Eupithecia;* il m'en envoya deux avec cette remarque : « Ces chenilles appartiennent probablement à l'*E. pulchellata*, espèce qui n'a pas encore été élevée, et à

plus forte raison, figurée dans les auteurs, elle varie beaucoup, se rapproche énormément de l'*E. linariata*, sans perdre cependant son caractère spécifique. »

J'ai vérifié les suppositions du Dr Roessler; il m'est éclos, ce printemps, un très-bel exemplaire de l'*E. pulchellata* provenant des chenilles envoyées.

8. — E. Venosata, F. Chenille adulte; elle vit sur les fleurs du *Silene inflata* (*Cucubalus Behen*, L.) ; elle se nourrit surtout des étamines, se cache entre le calice et l'ovaire de ces fleurs et ne pénètre dans la capsule que quand elle est adulte et par manque d'autre nourriture.

Dr Breyer.

COMPTE-RENDU

de la

Séance générale du 23 septembre 1864.

Présidence M. H. LAMBOTTE, vice-président.

Sont présents : MM. H. Lambotte, De Thysebaert, Fologne, Capronnier, Seghers, Fontaine, Th. Lecomte, Breyer, Colbeau et Weyers, *secrétaire.*

La séance est ouverte à 11 1/2 heures.

MM. De Selys-Longchamps, Sauveur, Candèze, De Borre, Mors, Bischoff-Ehinger et A. Delafontaine, se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 1863 est lu et approuvé.

En l'absence de M. d'Udekem, retenu chez lui par une grave maladie, M. Lambotte, vice-président, lit le rapport suivant sur les travaux et l'administration de la Société pendant la période 1863-64.

« Messieurs et honorables Collègues,

» Par suite de la grave maladie qui, depuis près d'un an, nous a privé de l'active coopération de notre savant président, je suis appelé à vous présenter le compte-rendu de nos travaux et de la situation de la Société pendant cette année.

» Je suis heureux d'avoir à constater la prospérité de cette situation : en

effet, non-seulement la liste des membres effectifs s'est augmentée d'une manière importante, mais elle s'est enrichie du nom de notabilités scientifiques qui rehaussent la valeur de notre Société et qui démontrent la considération croissante dont elle jouit dans le monde entomologique tant du pays que de l'étranger.

» La Société se compose actuellement de 61 membres effectifs, de 10 membres correspondants et de 11 membres honoraires.

» Nos relations avec les corps savants et les publicistes qui s'occupent des sciences entomologiques sont des plus satisfaisantes, et tout nous autorise à prévoir qu'elles feront de nouveaux et solides progrès par suite de l'importance croissante que nos publications sont en voie d'acquérir par la coopération active d'un grand nombre de nos savants collègues.

» Les conférences mensuelles ont eu lieu régulièrement dans tout le cours de l'année; elles ont continué à offrir le même intérêt par les renseignements et les travaux communiqués non moins que par l'affectueuse cordialité qui distingue nos réunions.

» Une innovation due à l'initiative de quelques-uns de nos honorables collègues, nous paraît devoir augmenter encore l'utilité de nos séances : je veux parler de la présentation d'analyses de publications diverses, soit en allemand, soit en anglais, faites à la Société, ce qui permet aux membres qui ne connaissent pas ces langues, d'être au courant de travaux qu'ils ignoreraient peut-être sans cela ; et d'analyses du même mérite pour ceux d'entre nous qui n'ont pas le temps de lire les nombreuses publications entomologiques qui se font de nos jours.

» L'état de nos collections est satisfaisant; cependant nous ne devons pas nous dissimuler que la conservation et le classement offrent des difficultés sérieures, en cela qu'elles imposent à ceux de nos zélés collègues qui s'en occupent un travail fort aride et un temps dont ils ne peuvent pas toujours disposer. Il serait désirable de trouver un moyen de faire disparaître cette charge et quelques combinaisons pour assurer le service d'une manière régulière.

» Ces réflexions, Messieurs, ne sont pas faites pour diminuer le mérite de ceux de nos dévoués confrères qui se sont chargés de ces soins jusqu'à ce jour; nous leur devons, au contraire, témoigner notre gratitude pour le zèle qu'ils ont déployé, mais nous ne devons pas leur imposer une tâche qui est en réalité plus pénible qu'on ne pourrait le penser.

» Je vous soumettrai quelques considérations à cet égard qui, peut-être, nous permettraient d'avancer le travail, et dans un temps rapproché, de mettre nos membres et le public à même de jouir d'une manière profitable de la visite de nos collections; nous aurions le mérite de faire faire un pas

avantageux à la science et de stimuler par notre exemple les musées de l'Etat à en faire autant.

» Notre bibliothèque continue à s'enrichir d'une manière notable et nous ne saurions trop remercier notre excellent secrétaire du zèle et du dévouement qu'il déploie pour l'entretenir avec cet ordre qui est un des meilleurs moyens de la rendre utile et accessible. Il pourra mieux que moi vous esquisser les acquisitions nouvelles que nous avons faites dans le courant de cette année.

» Nous avons l'espoir fondé que notre prochain volume, par l'importance de plusieurs travaux originaux qui y seront insérés, appelleront vivement l'attention du monde savant sur nos Annales et élèveront celles-ci à un rang très-distingué parmi les publications de ce genre.

» Les archives sont régulièrement conservées.

» Nos finances sont dans un état prospère ; notre excellent trésorier vous communiquera tout à l'heure, mieux que je ne pourrais le faire ici, l'état satisfaisant de notre trésor.

» Permettez-moi, en finissant, de vous remercier de la bienveillante indulgence que vous m'avez accordée, mes connaissances en entomologie proprement dite sont si limitées que j'éprouve une certaine confusion a être appelé à présider les travaux de collègues aussi éminents, à la hauteur de la science entomologique moderne.

» Ce n'est, du reste, que grâce au concours zélé et actif de mes collègues que l'on doit l'état prospère de la Société ; permettez-moi de leur témoigner vivement ma gratitude, et je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements pour votre affectueuse indulgence. »

La parole est ensuite donnée à M. Fologne, trésorier, qui donne les détails les plus complets sur la situation financière de la Société.

Le secrétaire expose à son tour la situation de la bibliothèque.

L'ordre du jour appelant les élections du président et des membres sortants du Conseil administratif, M. Breyer propose de modifier cet ordre du jour en reportant à la fin de la séance les élections, afin que les membres qui pourraient arriver vers la fin, puissent y prendre part. Cette mesure est adoptée.

Le chiffre de la rétribution annuelle est fixé à 12 francs.

Les modifications aux statuts de la Société étant ensuite soumises aux délibérations de l'assemblée, M. Breyer fait observer qu'en présence de l'importance d'une pareille mesure, et eu égard au petit nombre de membres présents, il serait plus convenable de reporter à la prochaine assemblée générale cet objet qui, alors, pourrait être discuté en toute connaissance de

cause. Sa proposition formulée de la manière suivante est adoptée à l'unanimité :

« Le Conseil se chargera de réviser le règlement et de proposer les changements qu'il croira utile d'y apporter dans l'intérêt de la Société. Ces propositions doivent être adressées à tous les membres effectifs régnicoles deux mois avant l'assemblée générale, afin que ceux-ci en aient connaissance et puissent, à leur tour, faire tel amendement ou proposition qu'ils jugeront convenable. Leurs propositions ou amendements devront être rentrés pour le 1er septembre au Conseil, afin que celui-ci puisse les coordonner pour en faciliter la discussion en assemblée générale. Le tout sans préjudice de l'art. 24 des statuts. »

L'assemblée, conformément aux statuts, procède à l'élection du président en remplacement de M. d'Udekem dont les pouvoirs sont expirés.

M. H. Lambotte est nommé président à l'unanimité; il remercie l'assemblée de sa nomination.

L'Assemblée procède ensuite à la nomination des trois membres du Conseil d'administration en remplacement de MM. De Thysebaert, Fologne et Weyers, membres sortants.

Ces trois membres sont réélus.

M. Kerels est nommé ensuite membre du Conseil, en remplacement de M. Lambotte, appelé aux fonctions de président.

L'assemblée, continuant son ordre du jour, passe à la nomination de la commission de vérification des comptes.

MM. Breyer, A. Delafontaine et Andries sont élus.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

COMPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF :

MM. H. Lambotte, *président.*
J. B. Capronnier, *vice-président.*
E. Fologne, *trésorier.*
J. L. Weyers, *secrétaire et bibliothécaire.*
De Thysebaert.
A. Peteau.
G. J. Kerels.

Commission de vérification des comptes.

MM. A. Breyer.
A. Delafontaine.
J. F. A. Andries.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

BISCHOFF-EHINGER. Publications de la Société entomologique de Suisse, in-8°.

CANDÈZE. Monographie des Elatérides, tome 4e (pl.), in-8°.
(Ouvrage du donateur.)

CHAUDOIR (baron de). Catalogue des Cicindélètes de sa collection, in-8°.
Enumération des Carabiques et Hydrocanthares recueillis pendant un voyage au Caucase, in-8°.
(Ouvrages du donateur.)

CHEVROLAT. Rappel des Coléoptères décrits par Palisot de Beauvois, in-4°.
Mémoires divers, comprenant :

1° Description d'une nouvelle espèce de Buprestide, 8°.
2° Coléoptères de Syrie (pl.), 8°.
3° Description de 3 longicornes nouveaux (pl.), 8°.
4° Description de 4 longicornes européens, 8°.
5° Longicornes du vieux Calabar (pl.), 8°.
6° Description de coléoptères nouveaux d'Algérie, 8°.
7° Nouveau genre de Carabiques (pl.), 8°.
8° Description de nouvelles espèces de Coléoptères (pl.) 8°.
9° Description d'espèces de *Clytus*, propres au Mexique (pl.), 8°.
10° Description d'un genre inédit de Dejean, 8°.
11° Clytides du Brésil, 8°.
12° Clytides américains, 8°.
13° Révision des genres *Eriphus* *Mallosoma*, 8°.

Coléoptères du Mexique, in-8°.
(Ouvrages du donateur.)

COLBEAU. Erichson. Bericht über die Entomologie, (1839) in-8°.
Aubé. Sur les Psélaphiens, in-8°.

DE GRAAF. Enumérat. des micro-lépidoptères des Pays-Bas, in-8°.
(Ouvrage du donateur.)

DE MARSEUL (abbé). Suite et supplément à la monographie des Histérides (pl.), in-8°.
Catalogue des Coléoptères d'Europe, 1857, in-18.
Catalogue des Coléoptères d'Europe, 1863, in-8°.
(Ouvrages du donateur.)

DEYROLLE (Achille). Jacquelin Duval. Glanures entomologiques (pl.), in-18.
Nouveau guide de l'amateur d'insectes, in-18.
Chevrolat. Coléoptères de l'île de Cuba (1re et 2e parties), in-8°.
Brême. Mémoires sur quelques Coléoptères hétéromères, in-8°.
Catalogues divers.

DEYROLLE (Henri). Mémoires divers, comprenant :
1° Description de deux nouvelles espèces de Buprestides (pl.), in-8°.
2° Description de deux nouvelles espèces de Mormolyce (pl.), in-8°.
3° Description de deux Buprestides nouveaux (pl.), in-8°.
4° Nouveau genre de Lucanide (pl.), in-8°.
5° Description de plusieurs espèces nouvelles de Lucanides (pl.), in-8°.
6° Nouveau genre de Cétonide (pl.), in-8°.
(Ouvrages du donateur.)

JEKEL. Catalogus Curculionidum, in-18.
Remarks on the pollinosity of the genera Lixus et Larinus, in-8°.
(Extrait du *Journal d'Entomologie* de Londres.)
Fabricia entomologia, 3 parties (autographié), in-f°.
Insecta Saundersania (Curculionides), in-8°.
Observations suggérées par les notes de M. Chevrolat sur les Cérambycides de M. Thomson, 1er article : Lamiadæ, in-8°.
Descriptions de quelques Curculionides, in-8°.
Lettre adressée à M. Jacquelin Duval sur le *Barypeithes rufipes*, in-8°.
(Ouvrages du donateur.)

Gehin. Catalogue des Coléoptères, 1er fasc. Cicindelètes, in-8°.

Gehin. Catalogue des Coléoptères de sa collection, 2e fasc. Gyriniens, in-8°.

Lederer. Wiener entomologische monatschrift, avec planches, 8 vol. in-8°.

Die Noctuinen Europa's (pl.), in-8°.

Beitrag zur kentniss der Pyralidinen (pl.), 2 exempl. in-8°.

(Ouvrages du donateur.)

Millière. Iconographie et description de chenilles et Lépidoptères inédits, 12 liv. avec pl., in-8°.

(Ouvrage du donateur.)

Mors. Erichson. Bericht über die Entomologie 1838 à 1846, in-8°.

Schaum. Bericht über die entomologie 1848 et 1849, in-8°.

Gerstaecker. Bericht über die Entomologie, 1853, in-8°.

Puls. Catalog der Dipteren aus der Berliner gegend (10 ex.), in-8°. (Collection Rüthe.)

(Ouvrage du donateur.)

Sauveur. Législation belge des établissements industriels, in-8°.

Histoire de la législation médicale belge, in-8°.

Mémoire couronné sur la révision de la législation des cours d'eau, in-8°.

Des villes belges, in-8°.

Instruction publique. Exposé historique des lois et règlements relatifs aux études médicales, in-8°.

De la profession de droguiste et de la vente des médicaments, in-8°.

Définition de l'exercice illégal de l'art de guérir, in-8°.

De la nature des péages vicinaux, in-8°.

Théorie de la vicinalité des chemins en Belgique, in-8°.

(Ouvrages du donateur.)

Sichel. Essai monographique sur le Bombus montanus et ses variétés.

(Ouvrage du donateur.)

Snellen van Vollenhoven. Suite de l'ouvrage de Sepp. Nederlandsche insecten, 2e série, nos 36 à 46 (pl.), in-8°.

Beschryving van eenige nieuwe soorten van Curculioniden, in-f°.
(Ouvrages du donateur.)

STAINTON. The entomologist's annual for 1865 (pl.), in-8°.
Natural history of the Tineina, 8e et 9e vol. (pl.), in-8°.
(Ouvrage du donateur.)

THOMSON. Monographie de la famille des *Monommides*, in-8°.
Wallace. Voyage dans l'Asie orientale (pl.), in-f°.
Leconte. Description of some genera and species of Coleoptera of the southern boundary of the Untied-states (pl.), in-f°.
Monographie du genre *Spheniscus* de la famille des Tenebrionides (pl.), in-f°.
Monographie du genre *Batocera* de la famille des Cérambycides (pl.), in-f°.
(Ouvrages du donateur.)

WEYERS. Schneider. Symbolæ ad monographiam generis Chrysopæ (pl.), in-8°.

Société entomologique de Berlin. Berliner entomologische Zeitschrift 1862 (6e vol.), liv. 3 et 4; 1863 (vol. 7e), 1864; (vol. 8e) et 1er liv.; année 1865 (9e vol.), (pl.), in-8°.

Société entomologique de France. Annales de la Société entomologique de France, années 1863 et 1864 (pl.), in-8°.

Société entomologique des Pays-Bas. Tydschrift voor Entomologie, volume 7e (pl.), in-8°.

Société entomologique de Stettin. Stettiner entomologische zeitung, volume 24e, 1863 (pl.), in-8°.

Société linnéenne de Normandie. Bulletins de la Société linnéenne de Normandie, volumes 8 et 9 (pl.), in-8°.

Société d'histoire naturelle de Presbourg. Correspondenzblatt des vereins zü Presburg, 2e jahrgang, in-8°.

Société royale de Königsberg. Schriften der Koniglichen physikalisch Okonomischen gesellschaft, 4e année, 1863 (pl.), in-4°.

OUVRAGE ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ.

ACHMET D'HÉRICOURT. Annuaire des sociétés savantes, 2 vol. in-8°.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE.

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des Membres fondateurs.

Membres effectifs.

MM.

*ADRIAENS (Guillaume), homme de lettres, Marché-aux-Poulets, 26, à Bruxelles. — Entomologie générale.

*ANDRIES (Joseph-François-Auguste), rentier, chaussée de Haecht, 48, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Lépidoptères.

BELLIER de la CHAVIGNERIE, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin et de France, etc., rue de Parme, 9, à Paris. — Lépidoptères d'Europe.

BISCHOFF EHINGER (André), négociant, à Bâle, Suisse. — Coléoptères.

BONVOULOIR (v[te] Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris, membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Suisse et Lyon. — Coléoptères.

*BOUILLON (Jean-Baptiste, rue Brederode, 13, à Bruxelles. — Coléoptères et Hémiptères de Belgique.

BOURDON (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 21, à Liége. — Coléoptères.

*BREYER (Albert), docteur en médecine, etc., boulevard de Waterloo, 52, à Bruxelles. — Lépidoptères et Coléoptères.

Candèze, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain, lez-Liége. — Entomologie générale, Coléoptères (Elatérides et Lamellicornes).

Capronnier (J.-B.), artiste-peintre, rue Rogier, 246, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Chapuis, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Verviers. — Entomologie générale.

Charlier (Eugène), docteur en médecine, médecin chirurgien du bureau de bienfaisance de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes, faubourg St-Gilles, 19, à Liége. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.

Chaudoir (baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de toutes les Russies, boulevard de Waterloo, 59, à Bruxelles, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères. — Coléoptères (Carabiques).

Chevrolat (Auguste), membre de la Société entomologique de France, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — Coléoptères.

Clavareau (Camille), à Namur. — Entomologie générale.

*Colbeau (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France et de la Société malacologique de Belgique, chaussée d'Etterbeek, à Etterbeek, lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.

Coubeaux (Hippolyte), rue Potagère, 36, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

Deborre (Alfred), candidat en sciences naturelles, à Jemmeppe-sur-Meuse (Liége). — Entomologie générale.

De Cleene (Jean-Baptiste), négociant, Quai-aux-Foins, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

De Franquen (Charles), à Huy. — Lépidoptères d'Europe.

*De Fré (Pierre-Charles), premier commis aux hypothèques, rue de Diest, 44, à Louvain. — Microlépidoptères.

De la Fontaine (Alfred), rue Joseph II, 59, à Bruxelles. — Aptères.

*De la Fontaine (Jules), conservateur des collections de l'Université à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.

Delvaux (Paul), docteur en médecine, etc., boulevard de l'Observatoire, 43, à Bruxelles. — Entomologie générale.

*Demoulin (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.

DÉPUISET, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17, à Paris, membre de la Société entomologique de France. — Entomologie générale, Lépidoptères.

DEYROLLE (Achille), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Entomologie générale.

DEYROLLE (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Colysée, 27, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

DONCKIER-HUART (Ch.), rentier, à Liége, rue du Paradis, 15. — Lépidoptères.

DUTREUX (Auguste), ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre des Sociétés entomologiques de France, Stettin et Luxembourg. — Lépidoptères européens et Lépidoptères exotiques diurnes.

*FOLOGNE (Egide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique; rue du Marais, 16, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

FONTAINE (César), à Papignies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.

GRENIER (A.-D.), Président de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 63, à Paris. — Coléoptères de France.

GOMENSORO (Huascar L. de), rua Fresca, 17, em St-Domingo de Nitheroy à Rio de Janeiro (Brésil). — Entomologie générale.

GUILLON (Charles), notaire, à Ruremonde. — Entomologie générale.

*HANNON (Jean-Baptiste), docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Wavre, 54, à Ixelles. — Entomologie gén.

HARTOG-HEIS VAN DE LIER, à Delft (Hollande). — Entomologie générale.

HESS (A.), rentier, à Manage (Hainaut). — Lépidoptères.

HEUSSNER (François), rue de la Madeleine, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

HOUZÉ (Arthur), docteur en sciences naturelles, rue des Tanneurs, 66, à Bruxelles. — Entomologie générale.

*HULIN (Jules), propriétaire, rue du Gouvernement, 16, à Gand. — Coléoptères.

JEKEL (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue des Portes-Blanches, 16, à Montmartre-Paris. — Coléoptères en général, principalement Curculionites.

JUSTEN, négociant, rue des Chartreux, 33, à Bruxelles. — Entomologie générale.

KERELS (Georges-Jean), ingénieur civil, rue Jardin Botanique, 10, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Coléoptères, Lépidoptères.

Lambotte (Philippe), à la Plante, lez-Namur. — Entomologie générale.

Lambotte (Henri), docteur en sciences, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de l'Abondance, 9, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Anatomie et physiologie des insectes.

Lecomte (Théophile), sur la Halle, à Lessines, ou rue de Londres, 19, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Marseul (abbé. A. S. de), membre de la Société entomologique de France, rue Demours, 15, au Thernes, à Paris. — Coléoptères, (Histérides).

Miedel (Joseph), rue Villette, 47, à Longdoz-Liége. — Coléoptères.

Millière (Pierre), membre de la Société entomologique de France, place Kléber, 2, à Lyon. — Lépidoptères.

*Mors (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue de Brabant, 157, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Coléoptères et Lépidoptères.

*Parys (Alexis), propriétaire, rue de Brabant, 186, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Coléoptères.

*Peteau (Antoine), rue Royale, 173, à St-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

Puls (Jacques), pharmacien, place de la Calandre, 11, à Gand. — Diptères.

Putzeys (J.), secrétaire général au ministère de la justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de Naples, 33, à Ixelles. — Coléoptères.

Roelofs (W.), artiste-peintre, rue Rogier, 254, à Schaerbeek. — Coléoptères, (Curculionites).

Rosart (Adrien), rentier, rue du Berger, 21, à Ixelles. — Lépidoptères d'Europe.

*Sauveur (Jules), rue de l'Union, 26, à Saint-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

Schuster (Adolphe), au Palais, à Bruxelles. — Lépidoptères.

*Seghers (Alexandre), capitaine en retraite, membre de la Société malacologique de Belgique, rue de Naples, 49, à Ixelles. — Entomologie générale.

*Selys-Longchamps (baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, à Liége, boulevard de la Sauvenière, 34. — Névroptères (principalement Odonates indigènes et Lépidoptères d'Europe).

Sichel (Jules), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue de la chaussée d'Antin, 50, à Paris. – Entomologie générale, Hyménoptères.

Simon (Eugène), étudiant en médecine, membre de la Société entomologi-

que de France, rue Cassette, 24, à Paris. — Entomologie générale, Arachnides.

SINGELÉE (Henri), employé, rue du Chemin de fer, 45, à Saint-Josse-ten-Noode. — Coléoptères.

*TENNSTEDT (Aug.), rue de Tirlemont, 163, à Louvain, — Coléoptères.

THOMSON (James), rue de l'Université, 23, à Paris, ou à Villa-Elderslie, St-Germain-en-Laye (département de Seine-et-Oise). — Coléoptères.

TIMMERMANS (Joseph-David), 1er commis à l'administration centrale des chemins de fer de l'Etat, rue du Nieuw-molen, 2 *bis*, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Lépidoptères.

*THYSEBAERT (baron Charles de), propriétaire, rue de Berlaimont, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

VAN VOLXEM (Camille), boulevard du Régent, 28, à Bruxelles. — Entomologie générale.

WEYERS (Joseph-Léopold), industriel, membre de la Société entomologique de France et de la Société malacologique de Belgique, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — Coléoptères, (Buprestides).

Membres honoraires.

MM.

BOISDUVAL, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, impériale et centrale d'horticulture de Paris, etc., rue Fossés-Saint-Jacques, 22, à Paris.

DOHRN (E.-A), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).

FAIRMAIRE (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne et royale d'Edimbourg, licencié en droit, économe à l'hôpital de la Pitié, etc., rue Lacépède, 1, à Paris.

HAGEN (Herman-Auguste), docteur, à Kœnisberg (Prusse).

KRAATZ, président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Oberwasserstrass, 11, à Berlin.

LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée et recteur de l'Université de Liége, etc., à Liége.

LECONTE (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie, Etats-Unis). — Coléoptères de l'Amérique du Nord.

LEDERER (J., Dr), Wipplinger strasse, 7, à Vienne (Autriche). — Lépidoptères.

Snellen Van Vollenhoven (Samuel-Constant), docteur en droit, membre de l'Académie royale des sciences, président de la Société entomologique néerlandaise, conservateur au Muséum royale d'histoire naturelle à Leyde; Leyde, Breestraat, 276.

Stainton, membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, near London.

*Wesmael, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue de la Rivière, 26, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles.

Membres correspondants.

MM.

Bertolini (Joseph), à Bologne.

Charlier (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.

De Palandt (baron Henri), propriétaire à Arnhem (Hollande).

D'Osten-Sacken (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., à Washington (États-Unis).

Guido (Josse-Thomas), colonel, à Buenos-Ayres (République Argentine).

Koppen, employé au ministère, à Saint-Pétersbourg.

Luciani, île Maurice.

Lyon-Barnet, vice-consul de France à Surinam (Guyane néerlandaise).

Mariot (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).

Phipson (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

Viola (Miguel-Navarro), rédacteur de la Revue scientifique et littéraire de Buenos-Ayres, à Buenos-Ayres.

Membre décédé.

M. *D'Udekem (Jules), docteur en médecine et sciences naturelles, membre de l'Académie royale de Belgique, et de plusieurs autres sociétés savantes.

TABLE DES MATIÈRES.

Description des Buprestides de la Malaisie, recueillis par M. Wallace dans son voyage dans cet archipel, par H. Deyrolle :

(1) Postérieurement à l'impression de la description, des variétés nombreuses sont venues nous offrir des passages de cette espèce à la *Foveicollis* à laquelle, par conséquent, elle doit être réunie.

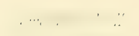
FIN.

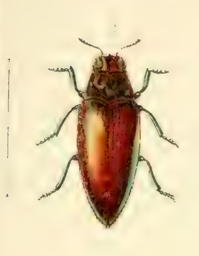


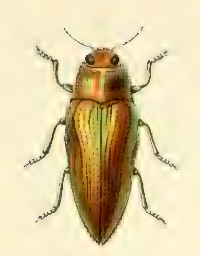
J. Migneaux p[t]

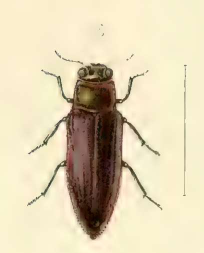
1 Dimochroa Gratiosa. *H. Deyrolle*
2 Callopistus Castelnaudii *H. Deyr.*
3. Philocteanus Flammeus *Thoms.*
4 Chrysodema Mniszechii *H. Deyr.*
5 Iridotœnia Auro-limbata *H. Deyrolle*
6 Paracupta [illegible] *H. Deyr.*
7 Periorisma [illegible]imifrons *H. Deyr.*
8 Typhodastra Angulicollis *H. Deyr.*

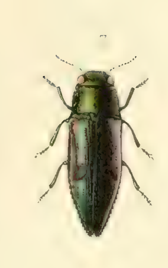
Imp. Hennuyer 5 r. Mignon

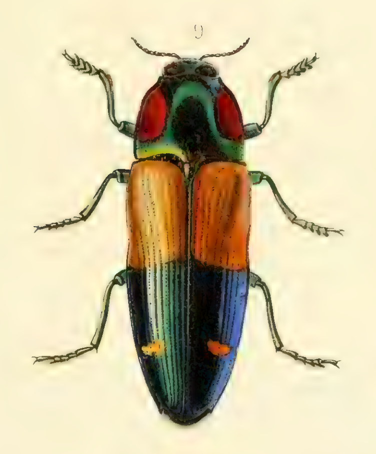


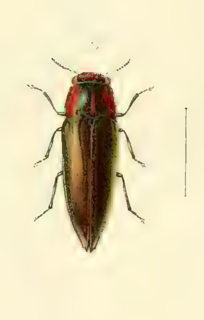


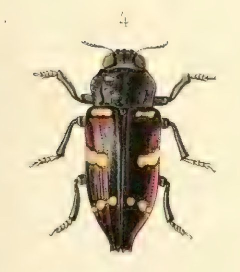


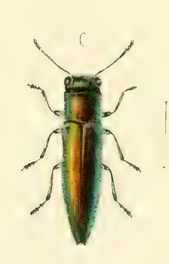


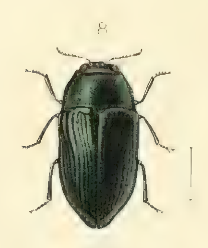






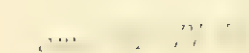


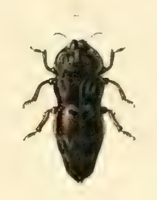




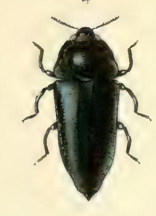
[illegible]

Calodema Wallacei [illegible]

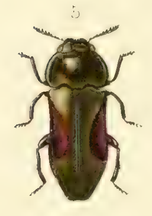


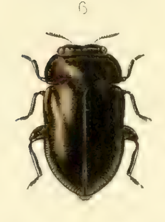


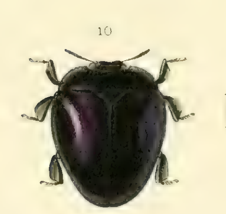


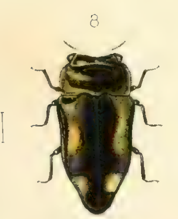


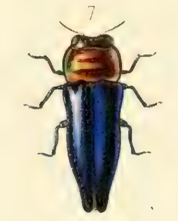








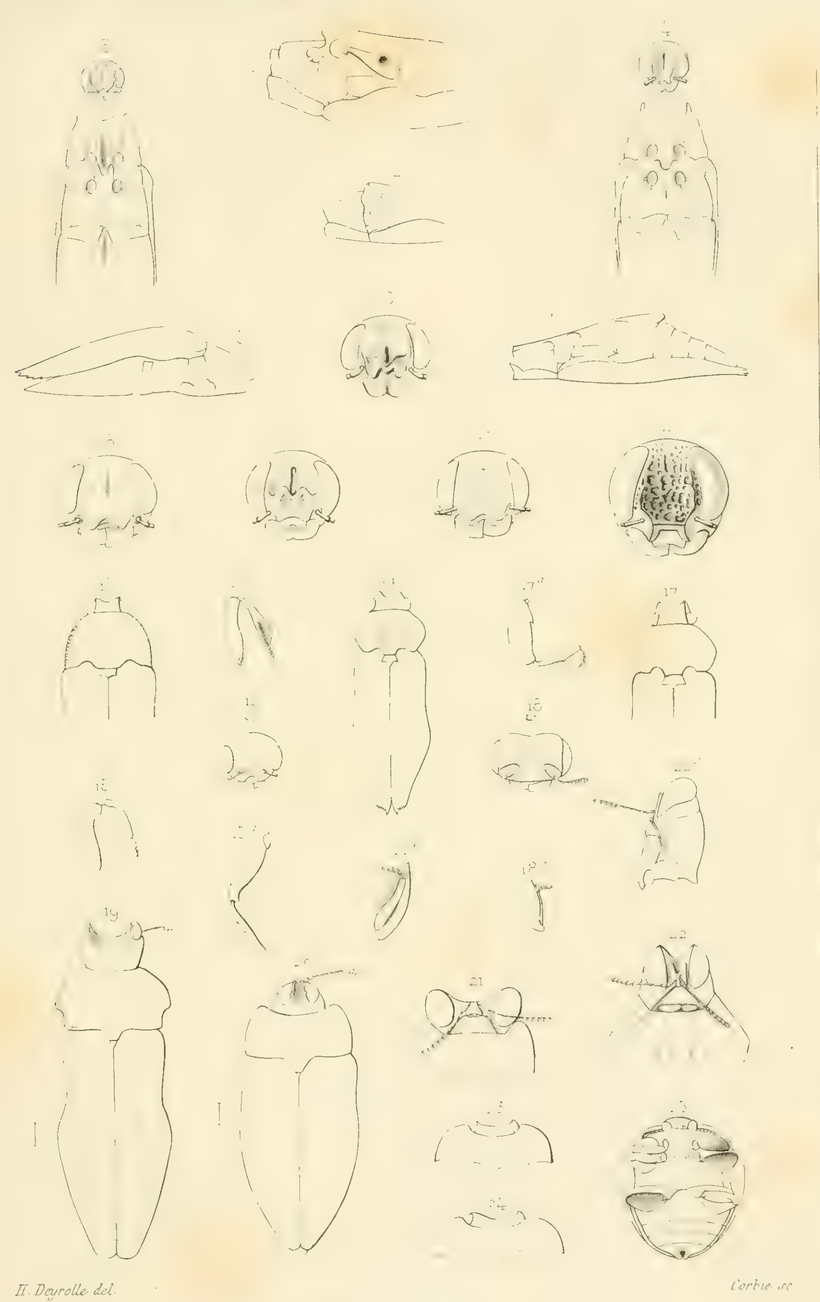






J. [illegible]gneaux p.t — *[illegible] sc.*

1. Corœbus Retrolatus, *H. Deyrolle*
2. [illegible] Undatus *H. Deyr.*
3. [illegible] Lucubris *H. Deyr.*
4. [illegible]
5. [illegible]
6. Anthoxomorphus Granulosus, *H. Deyrolle*
7. Endelus Empyreus, *H. Deyr.*
8. id. Scintillans *H. Deyr.*
9. id. Difformis *H. Deyr.*
10. Pachyschelus Mignеauxii, *H. Deyr.*



H. Deyrolle del.

Corbie sc.

Imp. Houiste, 5 r. Mignon



1, *Isogrammata* Tr. 2, *Tenuiata* Hb. 3, *Rectangulata* L. 4, *Coronata* Hb.
5, *Campanulata* HS. 6, *Linariata* SV. 7, *Pulchellata* Stph. 8, *Venosata* F.

D.r Breyer. E. Dubois, sc. Lith. Perin, Ixelles.

NOUVEAU RECUEIL

D'ENTOMOLOGIE

SOUS LA DIRECTION DE

M. L'ABBÉ S. DE MARSEUL.

L'ABEILLE

MÉMOIRES D'ENTOMOLOGIE.

Ce nouveau recueil comprendra : des Monographies de Coléoptères d'Europe, et des contrées limitrophes en Afrique et en Asie, et en particulier de nos possessions Algériennes, de Syrie et du Caucase, reliées entre elles, de manière à devenir un species complet; puis des descriptions de genres et d'espèces nouvelles, ces dernières concises, mais suivies d'une note courte sur les caractères qui différencient l'espèce décrite de celle connue la plus voisine.

M. de Marseul se propose d'y comprendre aussi : un compte rendu des articles sur les Coléoptères qui paraîtront dans les diverses publications, avec une analyse succincte, en français, des caractères, des espèces et des genres nouveaux publiés à l'étranger, de manière à former un recueil complet de l'histoire naturelle des Coléoptères, dont son catalogue sera, pour ainsi dire, la table.

L'ABEILLE paraîtra par livraisons, formant chaque année un volume in-12 d'environ 500 pages, avec des planches selon le besoin. Le prix du volume est fixé à **12** fr. **50** cent.

Une souscription est ouverte, dès à présent, pour cette publication ; les souscripteurs ne payeront que **10** fr. le volume, et pourront faire insérer leurs travaux, s'ils rentrent dans le cadre du recueil. Pour recevoir les livraisons franco, ils devront payer **60** cent. en plus pour la France et fr. **1-50** pour l'étranger.

Les Monographies seront surtout reçues avec reconnaissance, et publiées dans leur ensemble.

Le premier volume contient : les monographies des *Telephorides* et des *Apionides* et la faune des *Histérides de la Malaisie*, suivie d'espèces nouvelles appartenant à cette tribu d'Europe, d'Algérie, de Syrie et des Canaries ; des notes sur les genres *Catops* et *Hydrocyphon ;* tableaux synoptiques du genre *Oxyporus ;* description d'espèces nouvelles ; des analyses d'ouvrages publiés de 1861 à 1863.

Parmi les travaux destinés au deuxième volume en cours de publication sont inscrits : les monographies des *Buprestides*, des *Gallérucides*, des *Erirhinides*, des *Malthisides*, des *Altisides* d'Europe et la suite des comptes-rendus.

AVIS IMPORTANT.

A partir de la publication du 8e volume des Annales, le prix de ce volume et des suivants sera égal au chiffre de la cotisation annuelle qui est fixée chaque année par l'assemblée générale ; à la même époque, le prix de chacun des 7 volumes déjà publiés sera porté à 10 francs ; le chiffre de 5 francs ne sera plus conservé que comme prix de faveur pour les membres effectifs de la Société.

Le trésorier a l'honneur de rappeler aux membres de la Société que les rétributions annuelles doivent, aux termes du Règlement, être payées par anticipation. Il invite, en conséquence, les membres retardataires à acquitter le plus tôt possible le montant de leurs cotisations.

E. FOLOGNE,
TRÉSORIER,
Rue du Marais, 16, à Bruxelles.

Le conseil d'administration pour l'année 1864-65 est constitué comme suit :

MM. H. Lambotte, président ; J.-B. Capronnier, vice-président ; Weyers, secrétaire et bibliothécaire ; E. Fologne, trésorier, de Thysebaert, A. Peteau, G. Kerels.

Bruxelles. — Typ. de J. NYS, rue Potagère, 57.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME NEUVIÈME.

BRUXELLES

BRUXELLES	PARIS
GAND & LEIPZIG,	A. DEYROLLE & FILS,
C. MUQUARDT.	rue de la Monnaie, 19.



1865

NOTICE SUR UNE EXCURSION

AUX

PYRÉNÉES ORIENTALES

EXÉCUTÉE EN JUILLET 1865.

Par J. B. CAPRONNIER.

Ayant dû faire un voyage dans le midi de la France, nous voulûmes profiter de cette circonstance pour pousser une reconnaissance jusqu'aux Pyrénées. Il ne nous restait que peu de temps, six jours à peine. En conséquence il fallait choisir le point le plus rapproché du réseau du chemin de fer du Midi. Le Mont Canigou, un des premiers et gigantesques chaînons des Pyrénées orientales, offrait ce point désiré. De plus, connaissant le rapport publié dans les annales de la Société entomologique de France sur une excursion dans ces contrées, ainsi qu'un travail de M. A. de Graslin (1), notre voyage était tout tracé d'avance.

Nous partions donc avec le désir, non pas de faire de nouvelles découvertes en entomologie, les Pyrénées ayant été déjà bien explorées, mais de

(1) 4e série, tome III, 1863 ; pages 59 et 297.

voir voler dans leurs « habitat » et de jouir du plaisir de capturer ces beaux lépidoptères du Midi, que nous ne connaissions que par nos collections.

Le 14 juillet, à 2 heures de relevée, nous prenions la diligence de Perpignan qui devait nous conduire à Prades. Les environs de Perpignan vers Prades se distinguent par une riche végétation : des champs cultivés, de belles prairies bien vertes, fécondées par de nombreux cours d'eau qui s'échappent des montagnes lointaines, offrent un contraste frappant avec les régions au sol grisâtre, à la verdure douteuse que nous venions de parcourir. La route que nous suivions était bordée de grands arbres, peupliers, platanes..., et, si de temps en temps on n'apercevait des buissons de grenadiers aux magnifiques fleurs rouges et l'*Agave Americana*, on se croirait plutôt dans le centre de la France.

La moitié de la distance se passe ainsi, mais alors presque tout à coup la route s'accidente, on franchit de nombreux ravins, on côtoie des précipices; on commence enfin à pénétrer dans les Pyrénées.

A Prades on quitte la diligence, qui continue vers Mont-Louis. Des voitures particulières aux hôtels font le service de Prades au Vernet. Le chemin est des plus pittoresque, en pleines montagnes. On passe par Villefranche-de-Conflent, bourgade fortifiée, s'échelonnant le long des rochers, et gardant le défilé qui conduit vers l'Espagne. A 9 heures du soir nous arrivions à Vernet-les-Bains, village situé au pied du Mont Canigou.

Le Vernet est un joli village, d'environ 600 habitants, situé au milieu de ces splendides montagnes; et, comme ses eaux thermales attirent de nombreux baigneurs, sa physionomie est assez animée à cette époque de l'année.

Nous descendîmes à l'hôtel *Mercader* où l'on est certain de trouver bon logis, bon accueil, et d'obtenir tous les renseignements qui peuvent être utiles aux excursions des entomologistes.

Entrés dans notre chambre, la bougie placée par hasard contre la fenêtre, nous nous aperçûmes que des papillons volaient contre les vitres à l'extérieur. Nous nous empressâmes de profiter de cette circonstance et de recueillir d'abord la jolie noctuelle *Triphæna linogrisea*, puis *Spintherops spectrum* et *dilucida;* ensuite *Gnophos mucidaria*, etc. A l'intérieur sur le mur de la chambre nous prenions *Nudaria murina*, car c'est ainsi que l'on trouve habituellement ces *Bombyces*. Ce début était de bon augure, et nous nous promettions d'utiliser, chaque soir, ce genre de chasse nocturne, mais la fatigue sans laquelle nous comptions, ne nous permit pas dans la suite de réaliser ce beau projet.

Le lendemain de notre arrivée, nous nous hâtions de prendre nos

dispositions pour commencer nos chasses, et de nous enquérir de Michel Nou, guide des montagnes, bien connu des entomologistes français. Nous avons trouvé en lui un brave garçon, très-intelligent, et qui nous a été de la plus grande utilité, connaissant à fond les lieux les plus favorables pour les explorations entomologiques.

Comme nous désirions commencer par la localité de Saint-Martin du Canigou, nous partîmes dans cette direction. D'abord nous passions par un petit hameau du nom de Castell, situé à une demi-lieue du Vernet. Le chemin que nous suivions montait déjà très-rapidement. La montagne se dressait devant nous, colossale, immense. L'aspect de ces splendides vues ne nous fit cependant pas oublier notre but, et nous commençâmes à prendre *Lycæna* var. *Coretas; Argynnis Pandora;* puis *Arge Lachesis* qui faisait déjà son apparition, bien que son « habitat » soit dans une altitude plus élevée.

Aussitôt passé Castell, on tourne à gauche et on gravit en serpentant des rochers arides et très-escarpés. La montée est pénible, mais on en est singulièrement dédommagé par le magnifique spectacle qui se présente à chaque tournant du sentier.

Après au moins deux heures d'ascension nous arrivions au plateau, où se dressent les restes d'une ancienne abbaye, fondée au XIIe siècle, et dédiée à St-Martin. Ce monument est tombé en ruines dès la fin du siècle dernier. Les hommes, plus encore que le temps, ont été les dévastateurs de cet immense édifice. Le voyageur peut déjà en passant par Castell pressentir ce vandalisme, en remarquant que plusieurs maisons du village se sont élevées avec les débris de l'abbaye. Telle porte charretière et tel pavillon sont ornés d'élégantes colonnettes avec chapiteaux du style roman le plus pur. Quoiqu'il en soit, ces ruines sont encore très-imposantes; situées ainsi au milieu des rochers, au bord d'un immense précipice, au fond duquel on entend mugir le torrent, l'aspect en est des plus pittoresque.

Une grande tour carrée est encore debout. A l'intérieur des ruines l'abside du chœur a conservé toutes les arcatures des fenêtres, ainsi que la table de l'autel.

Par une brèche on descend dans la crypte. De belles colonnes aux chapiteaux cubiques soutiennent encore une partie des voûtes. De grands caveaux sont encore intacts, mais les parties qui servaient aux sépultures ont été profanées et sont vides de leurs tombeaux.

Dans une autre partie de l'abbaye, sur un pan de mur, on distingue des restes de peinture murale. Ces peintures, quoique frustes, laissent encore deviner leur composition; elles sont d'une exécution plus que médiocre, même en tenant compte de l'époque toute primitive. On

distingue au centre des figures de religieux, et le tableau est encadré d'une bordure, semblable comme style, à celle que les moines imagiers du XIIe siècle peignaient sur leurs missels.

Notre tribut d'attention étant payé à ce vénérable monument, nous nous empressions de parcourir les plateaux environnants, où une riche végétation appelle une quantité de toute espèce d'insectes. Les lépidoptères étaient largement représentés.

La première capture fut le *Parnassius Apollo* qui était assez fréquent; *Arge Lachesis* volait ici en profusion. *Colias Edusa* était très-commun, le type en est très-foncé, les ♀ sont grandes et bien marquées, entre autres nous prenions la ♀ var. *Helice*. Nous ne vîmes aucun *C. Hyale*.

Ensuite *Thecla Evippus*, les Polyommates *virgaureæ*, *Gordius* et *Lycæna Arion*, étaient pris successivement.

Les *Argynnis Aglaia*, *Adippe*, var. *Cleodoxa*, tous bien marqués, chauds de couleurs.

Puis une aberration de *A. Aglaia* ♀ presque noire. Les *Melitæa Phœbe*, *Athalia* et *Didyma* très-répandues.

Dans les ♀ de *Didyma* nous avons recueilli des variétés remarquables très-foncées de ton; ensuite de beaux exemplaires de *Satyrus*, var. *Podarce* et *Eudora* ♂ et ♀.

Les *Hesperia comma*, var. *Venula*, *Syrichtus carthami*, *Sao*, etc., etc., venaient aussi augmenter notre chasse.

Parmi les *Zygæna* nous trouvions *Falcatæ* à taches rouges, indiquée par quelques auteurs comme hybride de *Ephialtes*, mais M. de Graslin dans sa notice sur une excursion dans ces mêmes localités, publiée dans le volume des annales de France précitée, page 302, doute que *Falcatæ* soit une variété provenant d'un accouplement adultérin entre *Ephialtes* à taches jaunes et *Filipendulæ*. Dans ces mêmes localités, à dix ans d'intervalle, M. de Graslin prenait *Falcatæ*, et il dit avec raison : qu'on ne peut supposer qu'aussitôt l'éclosion de *Ephialtes*, une espèce à ailes rouges s'empresserait d'accourir.... et il croit plutôt que *Falcatæ*, (c'est-à-dire les espèces à taches rouges) serait le type..... Nous sommes de cet avis, d'autant plus que le type indiqué par Linné (1) sous le nom de *Sphinx Ephialtes* est rouge. Ce qui s'accorde également avec les auteurs Ochsenheimer, Heydenreich et H. Schäffer.

M. Boisduval avait suivi d'abord cette détermination (2). Mais posté-

(1) Syst. Nat. 1, 2, 806, 36.
(2) Essai sur une monographie des Zygénides. Paris 1829.

rieurement il a considéré comme type de l'espèce *Ephialtes*, les individus à anneau jaune, et comme hybrides ceux à anneau rouge ; ainsi que le prouvent son *Icones*, 2ᵉ vol. publié en 1834 et son *Index Methodicus* de 1840, N° 429.

M. Staudinger a, nous paraît-il, clairement déterminé la dite zygène et ses aberrations (1). Il nous semble donc acquis que c'est le type rouge qui doit être *Ephialtes*, d'autant plus que, huit ans après M. de Graslin, c'était encore l'espèce rouge que nous prenions exclusivement dans la même localité.

A cette Zygène venaient se joindre *Medicaginis* et *Charon*, cette dernière assez répandue, puis *Zygæna Sarpedon*.

Nous eûmes la satisfaction de capturer deux exemplaires d'une variété de *Z. Sarpedon*, décrite par M. de Graslin, dans ce même volume déjà cité, page 336, et figurée pl. 8, fig. 1. Cette Zygène diffère du type en ce que les ailes inférieures, au lieu d'être rouges avec un bord marginal bleuâtre, sont bleues comme les supérieures, avec deux taches longitudinales rouges, partant de la base en rayonnant vers l'extrémité.

Il est à remarquer cependant que cette variété bleue était connue bien antérieurement à nous. Esper a donné sous le nom de *Trimaculata*, pl. 40, fig. 7, une figure qui ressemble beaucoup à la variété susdite. Bien que dans la description qu'il en fait, il dise que la « Trimaculata a les ailes inférieures d'une teinte presqu'entièrement rouge » ce qui ne s'accorde nullement avec la figure qu'il a reproduite.

Hübner, 9. donne, d'accord avec son texte sous le nom de *Sarpedon* (Synonymie de Trimaculata, Bdv. 410, Stdg. 127) une figure dont les ailes inférieures sont également bleues à taches rouges.

H. Schäffer, tom. II, f° 33, donne le type normal à ailes inférieures rouges, et critique Hübner en se bornant à dire que la figure qu'il en donne est tout à fait mauvaise (ganz schlecht). Mais Schäffer faisait erreur en croyant que Hübner s'était trompé, puisque nous avons la preuve matérielle que l'espèce bleue existe.

M. Boisduval dans son « Essai sur une monographie des Zygénides » précité ; p. 41, donne pl. 11, fig. 7, 8, les figures de *Z. Sarpedon* ♂ et ♀. Le mâle se rapproche beaucoup de notre Zygène bleue ; et même il dit (parlant en général) « que les ailes postérieures dans le mâle sont du même ton que les supérieures. »

(1) Catalogue des lépidoptères d'Europe. Dresde, 1861. N° 150 des Sphinges :
Ephialtes, L., anneau rouge, 6 taches.
a. ab. Falcatæ, Hb., " " 5 "
b. ab. Coronillæ, Esp., " jaune, 6 "
c. ab. Trigonellæ, " " " 5 "

Nous avons cependant sous les yeux, en majorité, des mâles dont les ailes inférieures sont semblables à celles des femelles, seulement la bordure bleuâtre de ces ailes est à peine sensiblement élargie.

Nous possédons ensuite deux exemplaires mâles qui forment *le passage* bien caractérisé de ce dernier type avec notre variété bleue.

Tout ce qui précède nous fait supposer : Que la variété indiquée par M. de Graslin est inhérente aux mâles, car nous n'avons eu à constater cette variété que sur ce sexe ; et que cette aberration s'est probablement présentée en différentes localités, ce qui fait que Esper, Hübner et M. Boisduval l'ont donnée comme type.

Cette variété serait donc constante, comme *Colias* var. *Helice*,(*Edusa* ♀) *Nemeophila* var. *hospita* (*plantaginis*) etc., et devrait avoir un nom distinct.

Il existe des doutes fondés sur les dates exactes des publications d'Esper et de Hübner, c'est certainement la raison qui a été cause que M. Staudinger dans son *catalogue des Lépidoptères d'Europe* a conservé à la Zygène en question le nom de Sarpedon. Mais nous avons consulté des fragments du texte de l'ouvrage de Hübner portant la date de 1796, contenant le *Sphinx Sarpedon*, et comme synonyme de ce sphinx Hübner y cite le *Sphinx trimaculata* de Esper. Or, l'ouvrage de ce dernier auteur ayant été imprimé en 1779, et de plus la citation de Hübner, prouvent évidemment que le nom de Trimaculata aurait dû avoir la priorité dans le catalogue de M. Staudinger.

Quelques auteurs entre autres Treitschke, t. X, 1re partie, f° 104, fait observer que cette Zygène a plutôt quatre taches que trois, vu que celle qui longe le bord interne est divisée en deux. Cette observation ne peut se rapporter qu'à de certains individus, car à tous les exemplaires que nous possédons, cette tache n'est qu'irrégulière et nullement divisée en deux points distincts. Par conséquent l'observation de Treitschke ne serait pas suffisante pour rejeter le nom de *Trimaculata*.

De tout ce qui précède, nous concluons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas rendre la priorité à la détermination donnée par Esper. En conséquence le type serait *Zygæna trimaculata* et la variété bleue décrite et figurée par Hübner, pourrait s'appeler var. *Sarpedon*.

La *Z. Saperdon* présente aussi une singularité toute particulière à son espèce : Les ailes inférieures sont partagées par un trait transparent, sans écailles, partant de la base de l'aile, et s'amincissant vers l'extrémité. M. de Graslin a parfaitement décrit cette singularité et quoique Schäffer l'ait observée, en donnant une figure exacte sous tous les rapports, nous

sommes surpris qu'elle ait échappé à tous les autres auteurs que nous venons de citer (1).

Dans la localité de St.-Martin nous prenions encore bien d'autres espèces : *Procris globulariœ*, var. *Chloros*; *Lithosia complana*; *Callimorpha Hera*. Puis dans une touffe de *Euphorbia niccensis* nous trouvions la superbe chenille de *Deilephila euphorbiœ*, qui nous donnait un mois après une éclosion bien réussie.

Après plusieurs heures de chasse il nous fallait redescendre au Vernet, chargés d'un butin assez respectable.

Le second jour, nous devions nous diriger vers une région plus élevée. De grand matin nous étions sur pieds. Le ciel était couvert de nuages, et naturellement nous appréhendions de manquer notre chasse, mais Michel nous rassura et nous dit: « Nous passerons les nuages et nous irons trouver le soleil de l'autre côté. » Effectivement, après environ deux heures de marche, nous pénétrions dans la couche humide. Peu après il nous était donné d'admirer un de ces splendides spectacles de la nature. Nous avions franchi les nuages! Un soleil radieux éclairait toute la contrée, et à nos pieds s'étendait une mer aux flots argentés. L'illusion était complète, le mouvement des nuages simulait celui des vagues agitées et les rochers noirs qui les perçaient étaient autant de promontoires qui complétaient le tableau.

Le chemin que nous venions de parcourir passait aussi par Castell, mais nous avions incliné vers la droite, en franchissant le torrent qui s'éloigne vers le Vernet. Nous nous étions élevés par un sentier très-aride, très-accidenté, en suivant le lit d'un torrent alors désséché. Après avoir été rendus au soleil, nous prenions quelque repos auprès d'une source, jaillissant près d'une montagne, au sommet de laquelle on distingue des ruines appelées la tour des Maures. Dans cette localité plus verdoyante, grâce aux eaux de la fontaine, nous prenions *Antocharis Eupheno*, *Argynnis Paphia*, *Satyrus* var. *Alcione*, *Briseis*, etc. Puis sur des buissons de prunellier *Procris Infausta* et *pruni*. Les ♂ de *Infausta* étaient en grande majorité, sur vingt-sept captures nous n'avions que quatre femelles.

(1) En terminant cette dissertation, nous éprouvons le désir d'offrir à notre honoré collègue, M. le baron de Thysebaert, notre gratitude pour la bienveillance toute particulière, avec laquelle en toutes occasions, il met à notre disposition et sa bibliothèque, si riche en livres spéciaux à l'entomologie, et sa magnifique collection, une des plus complètes en lépidoptères européens.

Nous continuâmes notre route. Le chemin devenait de plus en plus difficile. Dans ces parages un berger parquait ses moutons. Leur aspect chétif témoigne assez de la stérilité du sol, stérilité augmentée encore par la dent de ces animaux, au grand désespoir de l'entomologiste. Néanmoins ces rochers étaient habités par une certaine catégorie d'insectes, tels que de grosses fourmis, des orthoptères ; entre autres, en profusion, des sauterelles à ailes rouges, etc. La présence de ces insectes expliquait la grande quantité de lézards gris qui s'étalaient sur le roc. Nous remarquâmes aussi le grand et beau lézard vert, ainsi qu'une couleuvre à taches jaunes et noires.

En fait de lépidoptères, *Erebia Stygne* commençait à se montrer. On trouvait aussi *Zygæna Charon*. Sur un rocher presque nu, sur un brin d'herbe exposé au soleil ardent, on prenait la chenille adulte du *Bombyx trifolii*.

Enfin, vers 11 heures nous arrivions au but de notre excursion, c'est-à-dire au défilé appelé *le Cheval mort*. Cet endroit est une véritable oasis, surtout après le chemin poudreux que nous venions de parcourir. L'aspect est tout autre, le sommet des montagnes environnantes est couvert de buissons de hêtres, l'endroit où nous nous reposions, au bord d'une source, était abrité par des bouleaux. Un torrent s'échappait à nos côtés, et contribuait à rafraîchir l'atmosphère.

Les plantes pyrénéennes croissaient en abondance. Ce tableau vraiment ravissant, fut encore animé par la venue d'un jeune porcher, conduisant *délicatement* ses bêtes, à grands coups de fouet et de pierres lancées à tour de bras. Le type de ce garçon était l'idéal de ces contrées : Une simple chemise bleue, un pantalon de toile grise, retenu aux reins par une écharpe rouge, les pieds chaussés de l'espardille (1), la tête coiffée d'un bonnet de forme Phrygienne, les cheveux noirs bouclés, son teint cuivré, formaient un ensemble d'un aspect presque antique.

Cet endroit favorisé appelait nécessairement une grande quantité de lépidoptères, nous y rencontrions presque toutes les espèces trouvées à St-Martin. En plus, nous capturâmes : *Pieris Daplidice*, *Rhodocera Cleopatra* ♂ et ♀ ; le ♂ très-ardent de ton.

Erebia Cassiope ; *Stygne* devenue commune ; *Erebia* var. *Philomela*, etc. Ensuite *Zygæna scabiosæ* ; *Setina irrorea*, grande et bien marquée. *Nemeophila russula* ♂ aussi de grande taille.

Après quelques heures d'exploration nous reprenions le même sentier pour redescendre vers les plateaux inférieurs. Pendant ce temps les nuages

(2) Sorte de sandales retenues aux jambes par des lanières s'entrecroisant.

d'en bas s'étaient dissipés. On pouvait alors embrasser d'nn coup-d'œil toute la vallée du Vernet.

Les deux jours suivants furent employés à visiter les localités plus basses que le Vernet, ainsi que le bois *Del Pinats*, et le plateau au-dessus de ce bois, appelé *Sahorre.* Nous n'avons rien pris de remarquable. *Lycæna Corydon*, les *Satyrus* var. *Hispulla*, *Mæra*, var. *Meone* presque orange. Puis *Zygæna Hilaris*, *Chelonia Hebe*, *Acontia luctuosa*, etc. formèrent à peu près notre contingent.

Le Mont Canigou est le pic le plus élevé de cette partie des Pyrénées; il s'élève à 2800 mètres au-dessus du niveau de la mer, nous avions projeté d'en tenter l'ascension.

Michel fut chargé des préparatifs.

Le mercredi 19 juillet, à 6 heures du matin, le guide avec nos chevaux était à la porte de l'hôtel. Des vivres pour deux jours, des couvertures pour le campement, nos attirails de chasse, tout était divisé et porté par nos montures. Ainsi équipés, nous nous mîmes gaiement en route.

Le ciel était pur, pas un nuage. Il fallait d'abord nous diriger par le chemin que nous avions déjà parcouru, c'est-à-dire aller jusqu'au *Cheval mort*, localité que nous avons décrite précédemment. Nous y arrivâmes vers 10 heures. Après le temps voulu pour le repos, nous commençâmes à pénétrer dans de nouvelles régions : Celles des Rhododendrons, précédées de quelques touffes de sureau. Nous retrouvions dans ces localités *Erebia Stygne* et la var. *Philomela*, devenues très-communes. Nous prenions la jolie *Psyche plumifera* et *Vanessa Antiopa.*

La route devient d'une grande richesse de végétation. On ne peut se faire une idée de la quantité innombrable de buissons de Rhododendrons; malheureusement les fleurs en étaient toutes passées, mais nous en étions dédommagés par la vue d'un *Daphné* à baies rouge éclatant, des *Epilobes* à fleurs roses et le grand *Lis Martagon.*

Dans cette localité volaient en abondance les *Geometræ : Aspilates gilvaria* et *Odezia chærophyllaria; Hemithea bupleuraria* et *Cabera pusaria* étaient aussi fréquemment observées.

Le chemin que nous suivions était délicieux, c'est la partie la mieux boisée de la montagne. De grands Pins Silvestres et des Bouleaux nous

procuraient un abri bienfaisant en modérant la chaleur devenue intense.

Le fond du ravin était remarquable par un aspect dévasté que nous ne nous expliquions pas. Les arbres étaient bouleversés, enchevretés, déracinés. Ces désastres étaient produits par la chute des avalanches en hiver.

Nous fîmes aussi la remarque que dans toutes ces parties de bois, on n'entendait aucun chant, aucun gazouillement d'oiseaux. Ils sont très-rares, paraît-il, car nous n'en avons pas vu un seul dans les parages que nous venions de parcourir.

Nous ne tardâmes pas à atteindre la région des neiges. Au fond d'un des ravins les Rhododendrons étaient encore en fleurs. Nous prenions sur leurs bouquets : *Argynnis Euphrosyne*, presque semblable à la nôtre, sauf les dessins plus noirs, plus étendus.

Nos montures étaient parfois vouées à de rudes épreuves, c'était merveille de voir combien ces petits chevaux des Pyrénées ont une intelligence complète de la montagne. Dans de certains moments il nous est arrivé de devoir témoigner notre appréhension, mais notre guide nous rassurait, en criant : « Laissez faire la bête! » Effectivement, dans tout le voyage, ils n'ont pas bronché une seule fois.

Après avoir franchi un torrent très-rapide, nous atteignîmes un immense plateau découvert, garni d'un tapis de gazon presque ras, où nous prenions *Erebia* var. *Cassioïdes*, ♂ et ♀, de première fraîcheur. Nous remarquions aussi que les *Lycæna Ægon*, communs partout, étaient ici d'une petitesse extrême.

A une heure nous arrivions dans un cirque étendu, appelé *Jasse de Cadi*, (Jasse en Catalan signifie bergerie). Un vaste pâturage, assez maigre, est la seule ressource des troupeaux de chevaux et de vaches gardés dans cette localité par deux ou trois bergers. Une misérable hutte sert d'abri à ces derniers. Nous étions les premiers voyageurs de l'année qui faisaient apparition dans leur domaine; et pourtant, ces braves gens n'avaient fait aucun mouvement à notre approche; pas même la vue des provisions que nous étalions sous leurs yeux ne les avait fait sortir de leur *dignité catalane*. Ils se tenaient discrètement à l'écart. L'isolement et la privation de communications influent sur ces pauvres bergers et les rendent plus que naïfs. Dans tous les cas, leur conduite était tout à leur louange et nous étonnait; car, presque partout, le voyageur est assailli par la cupidité.

Comme le temps était favorable, il nous fallait en profiter. Aussi ne tardâmes-nous pas à remonter à cheval, pour faire les trois heures de marche qui nous séparaient encore de notre but.

Après avoir dépassé un bois de pins dévasté par la tourmente, et qui s'éclaircissait de plus en plus, nous débouchions dans un plateau immense appelé *Pla Cadi.*

On est saisi d'étonnement de trouver à une élévation de 2600 mètres une prairie de plus d'une lieue de diamètre, bornée tout au tour par les pics du groupe des montagnes qui forment le Canigou. Là, toute végétation arborescente a cessé. Un aigle planait au-dessus de nous et ajoutait encore à l'imprévu du tableau. Dans ces lieux désolés où l'herbe devient très-rare, il se trouve encore une bergerie. De gros chiens blanchâtres, à l'œil bleu clair, molosses des Pyrénées, saluaient à leur manière notre arrivée. Heureusement pour nous que la voix des bergers les tenait en respect.

Après avoir doublé une montagne à notre gauche et franchi toute la prairie, nous apercevions seulement le dernier rocher qui forme le pic le plus élevé du Mont Canigou. Vu la difficulté du chemin, il nous fallait laisser nos montures. Nous étions alors près d'une partie de neige, et dans l'eau glacée qui s'en échappait, nous n'étions pas peu surpris d'y voir de grosses grenouilles. Nous ne nous attendions pas à trouver ces batraciens dans une altitude aussi élevée.

La dernière pente qu'il nous restait à gravir était excessivement pénible, les pierres roulaient et le sol se dérobait sous nos pas. Dans les endroits où le roc était solide on remarquait quelques végétations d'une fraîcheur remarquable : une belle *Gentiane* d'un bleu d'outremer étalait sa corolle au soleil, des *Gnaphales* formaient des touffes argentées, des beaux *Myosotis* bleus et un *Statice* à fleurs roses, appelé vulgairement *gazon d'Espagne* qui sert de bordures dans nos jardins, étaient également observés. Un buisson unique de Rhododendrons s'étalait en bouquets de fleurs d'un rose vif presque rouge. A cette région froide et élevée, volait un papillon : C'était *Erebia Lefebvrei.*

Nous étions près de l'anfractuosité par laquelle il fallait arriver au sommet, et qu'on appelle la *Cheminée.* Ce nom est dû à la figure d'un parallélipipède qu'affecte un fragment de rocher, et qui monte parallèlement à la paroi du roc, sans y adhérer.

Nous n'avions donc plus qu'un dernier effort, mais le plus pénible ; car ici, il s'agissait d'une véritable escalade, en s'aidant autant des mains que des pieds, tout en prenant la précaution, d'abord de ne pas regarder en arrière pour éviter les vertiges, et puis de nous tenir les uns contre les autres pour ne pas être atteints par la chute des pierres. Le moindre fragment pouvait blesser dangereusement par le poids qu'il acquière en raison de la vitesse.

Le bruit saccadé des pierres qui, en tombant, se heurtaient de roc en roc, et le temps appréciable de la durée de la chute, donnaient la mesure de la profondeur de l'abîme. Notre bon Michel avec un soin, une sollicitude toute particulière, nous aidait de son exemple, et mieux encore de ses bras musculeux.

Enfin nous étions au sommet !

Ce n'était pas sans une certaine émotion que nous contemplions le sublime spectacle qui s'étalait sous nos yeux, et qui échappe à toute description. Une étendue sans bornes se fondant à l'horizon. Une immense carte géographique en relief. A nos pieds apparaissait, gros comme le poing, le village du Vernet. Un peu plus loin quelques lignes grisâtres, c'était Perpignan. Les rivières n'étaient que de petits filets argentés.

Puis au loin la mer ! les côtes d'Espagne !

Au-dessous de nous de légers nuages situés dans des couches d'air différentes, se livraient à une course rapide dans des directions opposées. D'autres s'élevaient verticalement de la vallée et venaient se fondre avec les premiers.

Le plateau du sommet, assez restreint, n'a que cinq à six mètres de diamètre au plus. Un de ses côtés surplombe un précipice d'une profondeur vertigineuse. Le guide ne vous laisse approcher du bord qu'avec de certaines précautions. Une grande étendue de neige est attachée aux flancs de la roche et descend vers un plateau inférieur, au centre duquel on distingue un petit lac.

A l'élévation où nous nous trouvions sauf quelques rares graminées, toute autre végétation a disparu. Sur ce plateau on a élevé avec des pierres superposées une cabane à deux compartiments, qui peut servir d'abri. Elle a nom actuellement dans le pays de *Cabane d'Arago*, en mémoire de l'illustre savant qui, dit-on, y est venu faire des expériences scientifiques.

Il était cinq heures, le soleil descendait rapidement, le vent était fort et glacé, il fallait songer au retour pour ne pas être surpris par la nuit. La descente s'opéra beaucoup plus facilement qu'on aurait pu l'espérer. Nous retrouvâmes nos bêtes, et reprenant le même chemin nous débouchions à Jasse de Cadi vers huit heures, à la nuit tombante. Nous étions escortés d'une quantité de bestiaux qui revenaient seuls au bercail. On les voyait déboucher de tous les sentiers ; leur arrivée était du reste annoncée par le bruit des clochettes, si l'on peut donner ce nom à l'instrument que chaque bête porte au cou. C'est un collier de bois auquel est attaché un morceau de fer-blanc roulé. Un os, en guise de battant, est fixé au centre, et produit un bruit de casserole très-caractérisé. Bruit cependant qui était loin d'être désagréable, en égard au milieu dans lequel il se propageait ; les sons

provenant de distances différentes, mêlés aux gémissements du vent, formaient un effet qui n'était pas sans poésie.

Nous étions accablés de fatigue, aussi cette cabane qui nous promettait un peu de repos était envisagée d'une toute autre manière que dans l'après-midi, où nous n'avions pas *osé* y entrer. Cette cabane est toute primitive. Qu'on se figure une grande ruche surbaissée, bâtie en pierres posées l'une sur l'autre sans ciment. Une ouverture béante sert d'entrée, à côté l'âtre formé de deux pierres. Puis au-dessus un trou dans le mur vertical. Par conséquent, la fumée commence à faire le tour de la calotte du haut et sort comme elle peut, d'abord par le trou, puis par la porte. Comme il faisait froid, les bergers avaient allumé un grand feu à notre intention, aussi en entrant la première impression fut d'être suffoqués, aveuglés.

Entortillés dans nos manteaux, nous nous jetâmes dans le coin qui devait nous servir de lit. Couchés sur le sol, la fumée n'incommodait pas autant, et puis, en y réfléchissant bien, on préférait encore sentir cette odeur de fumée, au moins on savait à quoi s'en tenir.

La chambre continuait à être éclairée par la flamme vacillante du foyer. Etendus sur la litière nous cherchions le sommeil dont nous avions grand besoin, lorsque nous remarquâmes que tout près de nous la paille se soulevait par place d'une manière insolite.... C'était de grosses sauterelles qui partageaient notre couche.... Un peu après ces orthoptères étaient remplacés par un autre insecte, aussi sauteur, mais infiniment plus petit!...

Au milieu de la nuit le vent avait encore augmenté, on l'entendait siffler et mugir par bourrasques. A un certain moment il s'engouffra par la porte, et en tourbillonnant il enleva les cendres et les étincelles du foyer qui retombèrent sur nous, au risque de mettre le feu à notre lit.

Enfin nous voyions arriver le jour avec plaisir! Bientôt nous étions sur pieds et prêts à prendre congé de nos hôtes. Cette fois nous faisions encore la remarque que ces braves gens se tenaient à l'écart et ne semblaient nullement avoir l'intention de nous demander quoique ce soit. Néanmoins nous remîmes aux bergers une juste rénumération de leur hospitalité. La vue de notre offrande fit sortir de son calme le vieux Bernard, qui s'avança pour nous remercier et nous gratifier d'un petit discours en patois catalan, dont naturellement nous ne comprîmes pas un mot. Ce brave homme de couleur chocolat, tout d'une pièce, était affligé d'un goître, infirmité malheureusement trop commune dans ce beau pays de montagnes.

Notre retour s'effectua sans accident. Au départ, le ciel était magnifique, sans nuages, mais arrivés sur les plateaux qui dominent la localité du *Cheval mort,* nous eûmes le même spectacle que quelques jours précé-

demment, cependant en sens opposé : Les nuages dérobaient à nos yeux toute la vallée. Après avoir dépassé la localité susdite nous nous trouvions environnés d'un brouillard épais, pénétrant, et qui ne permettait de distinguer les objets qu'à quelques pas devant nous. Après avoir dépassé les nuées, nous arrivions au Vernet à l'abri des rayons du soleil.

L'heure du départ était arrivée. Il fallait quitter ces magnifiques Pyrénées. Pourtant il y avait bien encore maintes localités qu'il nous aurait fallu visiter : Les environs de Mont-Louis, les grottes de Villefranche... Mais nous ne pouvions prolonger notre voyage.

En cinq journées nous avions capturé, 117 espèces de lépidoptères, représentés par environ 460 individus. Ce résultat peut faire apprécier la richesse de ces parages pour le naturaliste, car les endroits que nous avions visités ne représentaient qu'un point imperceptible au milieu de l'immensité de ces montagnes. La majeure partie de nos captures était des lépidoptères diurnes. Le temps nous avait absolument manqué pour faire des recherches spéciales aux nocturnes et aux *Micro-lépidoptera*, encore moins pour chasser les coléoptères, néanmoins quant à ces derniers nous avons pris ce qui nons est tombé sous la main. Dans une localité appelée *la Fontaine*, au-delà de Castell, en retournant des pierres, nous avons eu la satisfaction de voir reluire au soleil, le splendide *Carabus rutilans*. Dans cette même localité se trouvait *Chlænius velutinus*. Dans d'autres parties de la montagne on observait *Aptinus Pyrenæus*, les *Carabus catenulatus*, *cancellatus*, *nemoralis*, *purpurascens*, *convexus*, etc. Ensuite *Calathus latus*, très-fréquent, ainsi que *Feronia Dufourii* et *demidiata*. La *Feronia viatica* était plus rare.

Le plateau de St-Martin nous a donné en quantité *Harpalus ruficornis*. Dans les parties sablonneuses nous avons trouvé *Cicindela campestris*, entièrement semblable à la nôtre, mais assez rare. Dans les *Lamellicornes* nous avions le plaisir de prendre sur les hautes fleurs du genre *Centaurée*, cinq ou six *Hoplia cærulea*, aux élytres bleu chatoyant. La saison en était déjà passée, sinon on peut en récolter par centaines. La ♀ qui est brune est très-rare, on en trouve une sur mille du sexe mâle.

Les *Longicornes* nous donnaient le grand *Hammaticherus cerdo* et *Prionus coriarius*. Nous observâmes aussi quelques *Brachelytres*, *Clavicornes*, *Curculionites* et des *Chrysomelines*, mais rien de bien remarquable.

Le vendredi, 21 juillet, nous reprenions la route de Prades et Perpi-

gnan, en emportant un bon souvenir de l'accueil vraiment amical que nous avons reçu de nos hôtes du Vernet; surtout de la part du médecin inspecteur de l'établissement, le docteur Anglada, de Montpellier, très-entendu en histoire naturelle et qui n'a cessé de prendre un vif intérêt à nos résultats entomologiques. Nous partîmes en serrant la main de notre bon Michel, et en conservant le vif désir de revoir et d'explorer plus amplement ces magnifiques et immenses Pyrénées.

LISTE DES LÉPIDOPTÈRES

observés

AU MONT CANIGOU, PYRÉNÉES ORIENTALES

du 15 au 20 juillet 1865.

Rhopalocera.

Parnassius	Apollo, Lin.
Pieris	cratægi, Lin.
»	brassicæ, Lin.
»	rapæ, Lin.
»	Daplidice, Lin.
Antocharis	Eupheno, Lin.
Leucophasia	Sinapis, Lin.
Rhodocera	Cleopatra ♂ ♀, Lin.
Colias	Edusa, Lin.
»	*Var.* ♀ Helice. Hub.
Thecla	Evippus, Hub.
Polyommatus	Phlæas, Lin.
»	virgaureæ, Lin.
»	Gordius, Esp.
Lycæna	*Var.* Coretas, Ochs.
»	Ægon, Hub.
»	Agestis, Esp.
»	Alexis, Fab.
»	Corydon, Fab.
»	Acis, W. V.
»	Arion, Lin.
Argynnis	Pandora, Esp.
»	Paphia, Lin.
»	Aglaia, Lin.
»	Adippe, Fab.
»	*Var.* Cleodoxa, Esp.
»	Lathonia, Lin.
»	Euphrosyne, Lin.
Melitæa	Phœbe, Fab.
»	Didyma, Fab.
»	Athalia, Esp.
Vanessa	cardui, Lin.
»	Atalanta, Lin.
»	Io, Lin.
»	Antiopa, Lin.
Arge	Lachesis, Hub.
Erebia	Cassiope, Fab.
»	Stygne, Och.
»	Lefebvrei, Boisd.
»	*Var.* Philomela, Hub.
»	*Var.* Cassioides, Esp.
Satyrus	*Var.* Podarce, Och.
»	*Var.* Alcione, Hub.
»	Briseis, Lin.
»	Semele, Lin.
»	Eudora, Fab.
»	*Var.* Hispulla, Esp.
»	Tithonus, Lin.
»	Mæra, Lin.
»	*Var.* Meone, Hub.
»	Arcanius, Lin.
»	*Var.* Lyllus, Esp.
Hesperia	*Var.* Venula, Hub.
»	lineola, Och.
»	Sylvanus, Fab.
»	comma, Lin.
Syrichtus	malvæ, Fab.
»	carthami, Och.
»	Sao, Hub.

Sphinges.

Macroglossa	stellatarum, Lin.
Deilephila	euphorbiæ, Lin (larva).

ZYGÆNA	scabiosæ, Hub.
»	Sarpedon, Hub.
»	Medicaginis, Hub.
»	Charon, Dup.
»	Hyb. Falcatæ, Hub.
»	Hilaris, Och.
PROCRIS	Statices, Lin.
»	globulariæ, Esp.
»	*Var.* Chloros, Hub.
»	pruni, Fr.
»	Infausta, Lin.

Bombyces.

LITHOSIA	griseola, Hub.
»	complana, Lin.
SETINA	irrorea, Hub.
NUDARIA	murina, Esp.
CALLIMORPHA	Hera, Lin.
NEMEOPHILA	russula, Lin.
CHELONIA	Hebe, Lin.
LIPARIS	dispar, Lin.
»	chrysorrhæa, Lin.
BOMBYX	trifolii, Fr. (larva).
PSYCHE	plumifera, Och.

Noctuæ.

SPINTHEROPS	Spectrum, Fr.
SPINTHEROPS	dilucida, Hub.
TRIPHÆNA	linogrisea, Fr.
DIANTHOECIA	comta, Fr.
POLIA	dysodea, W. V.
PLUSIA	gamma, Lin.
ACONTIA	luctuosa, W. V.
CATOCALA	nupta, Lin.
OPHIUSA	algira, Lin.
EUCLIDIA	glyphica, Lin.

Geometræ.

HEMITHEA	buplevraria, W. V.
ASPILATES	vibicaria, Lin.
»	gilvaria, W. V.
FIDONIA	atomaria, Lin.
SPERANZA	conspicuaria, Esp.
BOARMIA	consortaria. Fr.
GNOPHOS	mucidaria, Hub.
EUBOLIA	murinaria, W. V.
»	palumbaria, W. V.
»	mensuraria, W. V.
»	bipunctaria, W. V.
LARENTIA	bilineata, Lin.
EUPITHECIA	inturbata, Hub.
CIDARIA	pyraliata, W. V.
MELANIPPE	macularia, Lin.
CABERA	pusaria, Lin.
ODEZIA	chærophyllata, Lin.

DESCRIPTION

DE

LUCANIDES NOUVEAUX

PAR

HENRI DEYROLLE

MARS 1866

Depuis la publication du remarquable travail sur les Lucanides par M. le major Parry (1), un certain nombre d'espèces nouvelles sont venues enrichir les collections; afin de compléter autant que possible la nomenclature de cette intéressante famille, et la tenir toujours à la hauteur de nos connaissances, je donne ici la description et le dessin d'une dizaine d'espèces de la collection du comte de Mniszech, regrettant que pour quelques autres l'insuffisance du déve-

(1) Trans. of the Ent. Soc. Londres 1864.

loppement des exemplaires en notre possession ne me permette pas encore de les décrire.

Outre celles que je publie, j'ai figuré au trait quelques autres espèces déjà connues, afin de faciliter par la comparaison la séparation de celles très-voisines entr'elles.

LUCANIDES NOUVEAUX

Odontolabis Duivenbodei, H. Deyr, (Pl. I fig. 1.)

Célèbes (*Ménado*).

Long. corp. 54, mand. 18 mill.

Castanea; mandibulis, capite, vittaque elytrorum nigris; elytris lateraliter testaceo-flavis, anguste nigro-marginatis; sutura spadicea; mandibulis curvis, intus dentibus validis duobus armatis, apice bidentatis; capite magno, utrinque pone oculos fortiter dentato ; prothorace nigro-castaneo, subtrapeziformi.

Voisine d'*O. Stevensii* pour la forme générale.

Téte noire, passant légèrement au marron très-foncé sur la parti immédiatement voisine du prothorax, très-finement rugueuse, large, carrée en avant, munie de chaque côté d'une forte dent latérale située en arrière des yeux; ceux-ci entièrement divisés par les canthus oculaires, surmontés intérieurement d'une légère carène longitudinale qui les dépasse en avant, parties bordant ces carènes criblées de gros points superficiels dépassant en arrière les dents latérales; front déprimé, son bord antérieur droit, en carène peu élevée, surplombant légèrement la base des mandibules et de l'épistome, ce dernier subtrapézoïdal, arrondi aux angles antérieurs, atteignant tout au plus en avant le niveau de la carène frontale.

Mandibules arquées, planes en dessus, dilatées en deux larges dents à l'extrémité, légèrement relevées en carènes à la base supérieure externe, chacune armée, à la partie interne inférieure, de deux fortes dents obliquant en dessous.

Prothorax d'un chatain noirâtre, tranversal, élargi d'avant en arrière, presque droit latéralement, largement aplati vers les côtés ; bord antérieur formant un lobe obtus subanguleux au milieu ; angles antérieurs assez prononcés en avant, angles postérieurs arrondis ; bord postérieur obliquant vers ces derniers, bi-onduleux au milieu ; il est très-finement granuleux sur toute sa surface et marqué à une certaine distance des angles postérieurs d'une petite fossette peu profonde.

Elytres arrondies aux épaules, s'élargissant en arrière de celles-ci pour former un large lobe latéral peu prononcé et se terminer ovalairement en arrière, couvertes d'une très-fine réticulation beaucoup moins prononcée que la granulation du prothorax et de la tête ; région suturale d'un chatain assez vif sur environ le tiers de la largeur, cette couleur se fondant dans une bande noire un peu oblique qui occupe environ une égale largeur, enfin le tiers latéral est d'un jaune-fauve assez vif qui contourne le bord sans se joindre à l'extrémité suturale ; un fin liseré noir borde extérieurement le jaune et s'élargit un peu sur les bobes latéraux.

Dessous d'un marron foncé sur la partie médiane de la tête et du prothorax, la poitrine entière, la plus grande partie des cuisses et une faible partie des tibias ; le restant noir, ces deux couleurs assez indécises dans certains parties ; dessous des tarses garnis seulement de brosses spongieuses sans aucune trace de poils quelconques.

Prosternum fortement conique en arrière ; côtés de la tête criblés de gros points enfoncés ; restant du corps assez brillant au milieu, finement granuleux et plus ou moins mat sur la tête, le prothorax et les pattes ; ♀ inconnue.

Je dédie cette belle espèce à M. Duivenbode, riche négociant de Ménado à qui l'entomologie doit plusieurs découvertes remarquables.

Cladognathus Lorquinii H. Deyr. (Pl. I fig. 2.)

Célèbes (*Ménado.*)

Long. corp. 23-40, mand. 5 à 17 mill.

Castaneus nigrescens; elytris flavo-testaceis cum vitta longitudinali submediana nigra pellucida, regione suturali rufo-castanea; prothoracis lateribus, supra et infra, corpore, femoribus tibiisque dilute rufo-maculatis.

Voisin de *Cl. Lateralis*, Hope (pl. I fig. 3) des Philippines, mais bien distinct tant par la forme que par la disposition des couleurs.

Mandibules du grand développement, plus régulièrement arquées, carênées tout le long du bord interne jusqu'à la base, les dents qui les garnissent situées plus à l'extrémité, (la grande dent submédiaire du *Lateralis* faisant complètement défaut ici) ; dans les développements inférieurs (pl. I fig. 2[b]) les mandibules de l'espèce actuelle sont fortement sinuées au milieu et comme lobées à leur base externe, tandis qu'elles sont droites et nullement lobées chez le *Lateralis*, elles n'ont d'analogie que chez les très-petits ♂ des deux espèces, mais alors d'autres caractères les font aisément reconnaître entre elles.

Tête toujours plus déprimée chez *Lorquinii*, quel que soit le développement ; épistome formant un petit tubercule un peu plus déprimé et plus large que chez son congénère.

Prothorax moins convexe et un peu moins brillant sur le disque, d'un noir marron plus ou moins foncé, bordé latéralement sur une faible étendue de brun roussâtre ; pour le reste semblable.

Elytres à peu près de même forme, mais un peu plus volumineuses proportionnellement à la tête et au prothorax ; ayant leur partie disco-suturale luisante, surtout en arrière ; parties latérale et postérieure (occupées par la couleur jaune testacée) d'un aspect mat dû à une très-fine réticulation ; partie médiane luisante, divisée en trois bandes à peu près d'égale largeur, une suturale d'un rouge roussâtre plus ou moins foncé, les deux autres (une de chaque côté de la première) d'un noir profond, s'étendant de la base jusqu'aux sept huitièmes et occupant environ le tiers de chaque élytre, ces trois bandes couvertes d'une très-fine ponctuation assez écartée, moins apparente que chez le *Lateralis ;* chez certains exemplaires les bandes noires n'atteignent pas la base et les font ressembler de prime abord à l'espèce suivante, mais ainsi qu'on verra à la comparaison que j'en fais avec celle-ci elles sont bien distinctes ; chez d'autres exemplaires très-petits le noir passe au marron roussâtre.

Dessous semblable au *Lateralis*, marron avec les côtés de la poitrine et les fémurs d'un roussâtre dilué.

♀ ayant les couleurs du ♂ ; parties testacées des élytres criblées d'une forte ponctuation serrée, bandes (rouge et noires) lisses et brillantes comme chez le ♂ ; en somme elle ne diffère de la ♀ de *Lateralis* que par la disposition des couleurs de la région disco-suturale.

Je dédie cette espèce au voyageur français Lorquin qui a exploré avec succès les Iles de l'Archipel Malais, et a rapporté un nombre d'exemplaires relativement assez grand de cette espèce.

Cladognathus Vittatus, H. Deyr. (Pl. I, fig. 4.)

Philippines.

Long. corp. 30, mand. 8 mill.

Castaneus nigrescens, mandibulis nigris, prothoracis lateribus castaneo-flavis; elytris testaceis, singula cum vitta nigra speculifera ad basim usque non extensa; sutura rufescente; subtus flavo-castaneus.

Très-voisin du *Cl. Lorquinii* pour la disposition des couleurs, mais généralement plus petit, différant en outre par les points suivants :

Mandibules non sinuées extérieurement chez les moyens développements (le grand nous manque) légèrement courbes en dehors, moins déprimées sur leur face supérieure.

Tête notablement moins déprimée, voisine de *Cl. Lateralis*

Prothorax à peu près semblable à celui des espèces sus-mentionnées très-finement granuleux, bordé latéralement de roussâtre, mais cette couleur plus étendue et mieux limitée que chez *Cl. Lorquinii.*

Elytres de même forme ou à peu près, ayant une disposition analogue des couleurs, mais la région suturale toujours plus claire, c'est-à dire qu'elles sont d'un jaune testacé avec la suture roussâtre, finement liserées de noir extérieurement ; ornées chacune d'une longue bande noire lisse notablement plus luisante que chez l'espèce précédente, parfaitement limitée intérieurement, s'arrêtant en arrière aux sept huitièmes environ, en avant n'atteignant jamais la base ; elles diffèrent de la var. de *Lorquinii* dont les bandes s'arrêtent avant la base, en ce que ici elles conservent leur largeur partout, s'arrêtant brusquement, tandis que chez la variété en question les bandes se fondent insensiblement en se retrécissant intérieurement.

Chez un second exemplaire ♂ plus petit, les parties testacées des élytres commencent à avoir une ponctuation bien marquée qui tient le milieu entre la fine réticulation du premier ♂ typique et la forte ponctuation serrée de la ♀ ; cette dernière, sauf les couleurs un peu différentes et une forme moins allongée, ressemble beaucoup à celle de la précédente espèce.

Dessous d'un marron plus ou moins foncé, avec les côtés du prothorax, de la poitrine, ainsi que le milieu des cuisses plus clairs ; antennes et tarses noirs, les derniers garnis de brosses d'un jaune foncé.

Cladognathus Dentifer. H. Deyr. (Pl. I, fig. 5.)

Inde.

Long. corp. 23, mand. 7 mill.

Parallelus, nitidus, niger; elytris castaneo-nigrescentibus; capite subparallelo; mandibulis subcurvis, supra versus medium, dente acuto armatis; clypeo parvo, in duobus tuberculis diviso; fronte circulariter emarginato; prothorace parallelo, subconvexo, lateralìter crenulato, angulis posterioribus truncatis et ante truncaturam dente parvo acutoque armatis; elytris parallelis, latitudine prothoracis, sat convexis, punctis mediocribus cribratis.

Tête transversale, fortement échancrée en arc de cercle, en avant déprimée en dessus parallèlement à l'échancrure, la dépression un peu anguleuse en arrière et limitant deux larges élévations peu prononcées, situées de chaque côté supérieur en arrière ; côtés légèrement renflés en arrière des yeux; canthus oculaires parallèles, envahissant environ la moitié antérieure de l'œil; elle est finement granuleuse, luisante sur les parties en relief, avec quelques gros points écartés sur les cotés et clairsemées au milieu de la granulation.

Mandibules luisantes, finement ponctuées, subcarênées en dessus vers la base, ayant une petite dent interne avant l'extrémité, la grande dent médiane obliquant en haut et en avant.

Prothorax bombé, brillant, couvert d'une ponctuation fine et écartée sur le disque, plus forte sur les côtés et en arrière.

Ecusson lisse, ayant quelques gros points peu serrés.

Elytres de la largeur du prothorax, d'une teinte noirâtre tirant légèrement sur le brun rouge, couvertes d'une ponctuation bien marquée et très-serrée, un peu plus grosse sur les côtés, effacée sur la moitié antérieure de la suture qui par suite est plus luisante.

Dessous très-brillant, ayant une ponctuation assez forte sur les côtés de la poitrine, moins forte et plus écartée sur l'extrémité des cuisses, garnie de quelques très-rares et très-petits poils épars çà et là ; tibias antérieurs armés de cinq dents ; tibias médians et postérieurs ayant une petite dent épineuse sur leur tranche externe ; tarses munis en dessous de petites brosses peu fournies; antennes ayant comme chez toutes les espèces du groupe une fine soie sur le sixième article du funicule.

Cette intéressante espèce quoique différant beaucoup des *Cl. Bulbosus Spencei* et *Crenicollis* rentre évidemment dans le groupe ; il est possible que je n'aie affaire ici qu'à un médiocre développement, s'il en était ainsi, il

est probable que chez des exemplaires plus développés, outre la différence qui existerait dans les mandibules, la ponctuation des élytres serait aussi moins forte que celle mentionnée plus haut, et qui ressemble un peu à celle qui appartient ordinairement aux petits ♂ et aux ♀.

Cyclommatus Metallifer, Boisd. (Pl. II fig. 1.)

Célèbes.

Long. corp. 36, mand. 34 mill.

Je crois utile de donner le dessin au trait du grand développement des mandibules de cette espèce, dont nous possèdons, je pense, le plus grand exemplaire connu; il a été rapporté par M. Lorquin.

Cyclommatus Kaupii, H. Deyr. (Pl. II fig. 2.)

Célèbes.

Long. corp., 30, mand. 12 mill.

Æneus, opacus; mandibulis arcuatis, basi fere rectis et dilatatis, medio dente longo spiniformi armatis, apice tribus vel quatuor dentibus minoribus inæqualibusque terminatis; capite antice fortiter dilatato; fronte sublimi carina transversa ornato; antennis longis gracilibusque; prothorace postice strangulato; elytris subovatis, sutura elevata nitida; femoribus supra rufo-testaceis.

Tête large en avant retrécie en arrière, ayant le front fortement relevé en une haute carène tranchante, transversale, subverticale en avant vers le milieu; de chaque côté au-dessus des yeux existe une fine carène longitudinale qui se perd en arrière au milieu de quelques rides chagrinées.

Mandibules fortement élargies et assez redressées vers leur moitié basilaire, arquées dans leur moitié terminale, armées à leur extrémité de trois à quatre dents inégales, et à leur milieu interne inférieur, d'une longue dent spiniforme légèrement inclinée et oblique en avant.

Epistome formant au milieu un fort lobe anguleux incliné en avant.

Prothorax bisinueux latéralement, son bord antérieur parcouru par une gouttière assez large et bien marquée; son disqne ayant sur la ligne médiane une étroite dépression longitudinale légèrement en gouttière; il est couvert ainsi que la tête par une fine granulation qui les rend mats.

Elytres ovalaires, très-légèrement arrondies aux épaules, parcourues

chacune par une côte large et confuse partant de l'épaule et aboutissant presque à l'extrémité; mates par suite d'une fine réticulation visible seulement à la loupe; suture un peu relevée et brillante, excepté à la base et apicalement.

Dessous d'un bronzé un peu plus foncé et plus verdâtre que le dessus, mat partout; pattes longues et grèles, surtout les antérieures, tibias garnis intérieurement dans toute leur longueur d'une fine pubescence d'un jaune soyeux qui devient brosse sur les antérieurs; fémurs ayant leur tranche supérieure d'un beau jaune d'ocre; tarses médiocrement robustes, garnis de brosses d'un jaune foncé; ♀ inconnue.

Je dédie cette remarquable espèce à mon ami le professeur Kaup, le célèbre poléontologiste de Darmstadt.

Eurytrachelus Castelnaudii (1), H. Deyr. (Pl. II fig. 3.)

Inde (*Bengale.*)

Long. corp. 30, mand. 12 mill.

♂ *Niger, elytris nigro-castaneis; capite lato; clypeo transverso, antice emarginato, angulis subdentatis; mandibulis in medio rectis, apice fortiter recurvis, intus dente forti armatis cum lamina subdenticulata; prothorace transverso, lateraliter bi-sinuato et angulato, angulis posterioribus subacutis; elytris, capite prothoraceque angustioribus, subparallelis, angulis humeralibus acutis, apice rotundatis; disco lœviter, lateribus subcrebre punctatis.* ♀ *ignota.*

Voisin du moyen développement de l'*E. Reichei*, ayant seulement une ponctuation un peu plus forte et moins serrée; paraissant généralement plus petit, en différant en outre par les points suivants :

Mandibules d'une forme analogue, mais plus longues, plus droites et plus grèles, munies d'une lame subdenticulée située un peu en avant du milieu; cette lame terminée en arrière par une forte dent; chez l'E. *Reichei* cette dent est située en avant du milieu et n'accompagne qu'une dent plus petite.

Front plus onduleux, épistome un peu moins large, (mais il est probable qu'il doit varier selon les développements comme cela arrive chez son congénère); prothorax semblable, on y aperçoit bien, ainsi que sur la tête, quel-

(1) M. Van Vollenhoven fait observer (*Tijdschrift voor Entomologie* 1864) que l'*Orthographei* désire *Castelnavi*. Si mon honorable collègue avait pris la peine de lire ce que je dis au sujet de ce nom dans la description de la *Mormolyce Castelnaudii* (ann. de la Soc. Ent. de Fr. 1862) il se serait évité cette observation.

ques petits points épars au milieu de la granulation générale, mais ces points doivent disparaître chez les exemplaires plus développés.

Elytres d'une forme analogue mais un peu plus courtes ; dessous du corps semblable.

La granulation des élytres me permet de m'assurer que je n'ai pas affaire ici au plus grand développement de l'espèce ; les traces de granulation générale qui restent encore sur les côtés et la comparaison avec les développements analogues de l'*E. Reichei* me démontrent aussi que l'espèce actuelle est inférieure en dimension.

Elle sera donc facile à distinguer 1° par l'armature et la forme des mandibules ; 2° par le front plus onduleux ; 3° par une taille toujours inférieure à développement égal.

Un point important à noter, c'est que chez ces espèces l'épistome devient plus large à mesure que les individus diminuent de taille, et qu'il se retrécit au contraire à mesure qu'ils augmentent de dimension.

ÆGUS PHILIPPINENSIS, H. Deyr. (Pl. II fig. 4.)

Philippines.

Long. corp. 19, mand .7 mill.

Niger, parum nitidus ; mandibulis arcuatis, subelongatis, intra, ante medium obsolete dentatis ; capite, lateraliter post oculos tuberculato, fronte transverse carinato, carina in medio subbituberculosa ; prothorace transverso, angulis anterioribus posterioribusque truncatis ; elytris nitidis, fortiter striatis, lateribus crebre punctatis, disco leviter punctato.

Cette espèce voisine de l'*Æ. Acuminatus* s'en distingue par les points suivants :

Forme générale plus large ; mandibules plus longues, moins arquées, plus grêles dans leur moitié terminale.

Tête plus transversale, moins tuberculée sur le front, le tubercule se réduisant ici en une carêne subtransversale médiane, offrant un léger lobe tuberculé au milieu.

Prothorax analogue, mais un peu plus transversal et plus rétréci en arrière ; écusson ayant une ponctuation plus serrée et plus étendue.

Elytres plus ovalaires, moins parallèles, striées comme chez l'*Æ. Acuminatus* mais entièrement couvertes d'une ponctuation assez dense, très-fine et obsolète sur le disque, très-prononcée et très-forte sur les côtés en dehors des stries ; la même ponctuation existe chez certains exemplaires de l'*Acu-*

minatus, mais alors ce sont de petits individus peu développés, et ici nous avons affaire à un développement déjà assez grand.

Le *dessous* est d'un châtain noirâtre, assez luisant sauf les mandibules, le menton et le prosternum qui sont mats; couvert d'une ponctuation bien marquée quoique assez fine généralement, mais un peu plus forte sur la poitrine.

En somme on distinguera facilement cette espèce de l'*Acuminatus* par : la largeur et la brièveté du corps, la longueur et la gracilité des mandibules, par le tubercule frontal moins apparent et par la ponctuation générale des élytres.

Il est possible qu'un très-grand développement offrirait des élytres plus lisses sur le disque et un tubercule frontal plus apparent, mais alors les mandibules seront encore plus allongées et probablement la forme générale plus courte encore. J'ai entre les mains plusieurs exemplaires de diverses dimensions, et même chez les très-petits, quoi que se rapprochant beaucoup des très-petits *Acuminatus*, la forme plus large et les mandibules plus grèles persistent toujours et les font facilement distinguer.

Chez la ♀ outre la forme plus large, le prothorax est plus arrondi latéralement et sa ponctuation plus confluente.

Cette espèce est aussi facile à distinguer de l'*Æ. Kandiensis* par sa forme plus dégagée, le tubercule frontal bien plus large et moins aigu, et surtout par les mandibules considérablement plus longues et plus grèles; pour les stries des élytres même, elle est plus voisine de cette dernière espèce que de l'*Acuminatus*, et comme je vois que le major Parry dans son catalogue des Lucanides indique l'*Æ. Kandiensis* comme venant aussi des Philippines je ne serais pas étonné qu'il ait réuni les deux espèces, mais elles sont réellement distinctes.

Ægus Ogivus, H. Deyr. (Pl. II fig. 5.)

Péninsule de Malacca.

Long. corp. 24, mand. 8 mill.

Niger, subopacus, mandibulis robustis, subrectis, ad basim apiceque leviter incurvatis, dente valido obtuso basi, altero dente lato deplanatoque versus medium armatis; capite lato, fronte lateribusque pone oculos tuberculo dilatato instructis; prothorace transverso, angulis anterioribus posterioribusque truncatis; elytris striatis, lateribus crebre punctatis.

Voisin moins la tête d'*Æ. Acuminatus*, pourtant le corps plus large et plus aplati.

Mandibules plus robustes, plus larges, droites dans leur plus grande partie, courbées à la base et un peu à l'extrémité ; possédant nécessairement le grand tubercule basilaire propre à tout le groupe et lamelliforme en dessous, de plus armées vers leur milieu d'une large dent très-robuste et horizontale ; formant assez exactement lorsqu'elles sont fermées une ogive gothique.

Tête un peu plus convexe, tubercule frontal un peu plus prononcé à sa partie postérieure mais moins avancé antérieurement que chez l'*Acuminatus;* dent latérale post oculaire formant un angle droit à peine émoussé.

Dessous à peu près semblable ; jambes antérieures ayant les dents des tibias bien plus nombreuses et plus petites que chez l'*Acuminatus;* tibias des jambes médianes, n'ayant qu'une seule dent spiniforme sur la tranche externe, les postérieurs inermes. La ♀ ressemble à celle de l'*Acuminatus*, mais s'en distingue très-facilement par les caractères suivants : plus plane, plus parallèle, ponctuation notablement plus fine et plus serrée surtout celle de la tête et du prothorax, ce dernier parcouru sur le disque par un sillon en gouttière s'effaçant en arrière.

Les petits ♂ ont comme chez les espèces voisines une grande tendance a se rapprocher des ♀ par la ponctuation de la tête et du prothorax, ils se reconnaissent assez facilement de leurs congénères de même taille par la largeur des mandibules et les tibias.

ÆGUS GRACILIS, H. Deyr. (Pl. II fig. 6.)

Amboine.

Long. corp. 20, mand. 9 mill.

♂ *Niger, subparallelus; mandibulis arcuatis, gracilibus, intus prope basim planis, dente robusto et brevi armatis, in medio longitudinis leviter tuberculatis capite transversali; clypeo arcuatim emarginato; prothorace transversali, subquadrato, lateribus parallelis, angulis anterioribus prominulis, cum capite mediocriter nitidis; elytris nitidissimis, fortiter punctato-striatis.*

♀ *Capite parvo crebre punctato in postica parte, plaga transversali nitidissima notato; prothorace lævissimo, fortiter punctato, lateribus mediocriter arcuatis; elytris fortiter punctato-striatis, cum intervallis regulariter denseque punctatis.*

Voisin de *Serratus*, Parry.

D'un noir profond, un peu mat sur la tête et les côtés du prothorax, très-brillant sur les élytres.

Mandibules longues, assez grèles, courbées, formant chacune un arc d'environ 60 degrés un peu redressé vers la base; elles sont subcylindriques dans leur moitié antérieure, aplatics et élargies vers la base où elles sont armées d'une forte dent subhorizontale dirigée un peu en arrière, vers leur milieu existe une très-petite dent tuberculeuse, et entre celle-ci et l'extrémité on aperçoit une trace de tubercule obsolète qui probablement doit devenir parfois plus apparent chez certains exemplaires.

Tête subaplanie, droite sur les côtés, mate, avec quelques gros points épars en arrière des yeux; épistôme occupant le tiers de la largeur antérieure, échancré en arc de cercle avec les angles aigus et dentiformes.

Prothorax en carré transversal, fortement échancré en avant, et par suite ayant les angles antérieurs avancés, les postérieurs sont légèrement obliques vus d'en haut; il est régulièrement marginé latéralement, couvert partout au milieu de la fine granulation générale, d'une fine ponctuation très-écartée avec une bordure antérieure et postérieure de gros points enfoncés.

Elytres très-luisantes, anguleuses aux épaules, ayant une étroite bordure latérale de points enfoncés et parcourues chacune par huit fortes stries ponctuées dont les deux externes un peu moins creuses.

Dessous noir, moins luisant que les élytres; côtes de la poitrine et rebord inférieur des élytres en avant, fortement ponctués; pattes finement et éparsement ponctuées.

♀ Luisante partout, mais le brillant altéré par la ponctuation générale, celle des élytres un peu moins forte que celle du prothorax et formant deux ou trois rangées presque régulières entre chaque strie.

Nous possédons un très-petit ♂ dont le prothorax se rapproche de celui de la ♀, mais il est plus parallèle, les élytres commencent à avoir une trace de la ponctuation indiquée, la tête est fortement ponctuée aussi et a perdu sa forme caractéristique mais les mandibules quoique très-courtes, sont grèles comme chez le grand développement et conservent encore la dent basilaire.

ÆGUS AMICTUS, H. Deyr. (Pl. II fig. 7.)

Malacca.

Long. corp. 10, mand. 3 mill.

Niger, vel castaneo-niger, nitidus; mandibulis subrectis apice curvis, intus singula fortiter bidentata, dentis remotis, capite lato, opaco, antice fortiter circu-

lariterque emarginato, pone oculos dilatato; prothorace transverso, leviter cordiformi, lateraliter prope angulis anticis emarginato, opaco, disco leviter nitido; elytris nitidissimis, singula novem striata.

Voisin d'*Adelphus* (Pl. II. fig. 8) et *Myrmidon*, Thomson. (Pl. II fig. 9.)

Différant *d'Adelphus* par la forme des mandibules beaucoup plus droites et moins écartées à la base; par le prothorax notablement plus élargi en avant, échancré latéralement près des angles antérieurs; par les élytres un peu moins anguleuses aux épaules.

La regrettable insuffisance de la description d'*Æ. Myrmidon* ne permettant pas de reconnaître cette espèce parmi ses voisines et la présente ayant été répandue dans un certain nombre de collections sous son nom, je vais signaler les différences qui existent entre elles (outre celle des fig.).

L'*Æ. Amictus* est moins parallèle, le prothorax surtout est plus large en avant, à peine luisant sur le disque assez légèrement ponctué (il est subparallèle très-brillant partout et assez fortement ponctué chez le *Myrmidon*) les mandibules sont plus écartées, la tête étant proportionnellement bien plus large, enfin les dents internes des mandibules sont plus écartées entre elles et tiennent le milieu entre *Adelphus* et *Myrmidon;* quant à la ♀, elle est facile à reconnaître de celle de *Myrmidon* par sa forme moins parallèle, mais elle est très-voisine de celle d'*Adelphus*.

J'ajouterai que *Myrmidon* vient surtout de Sumatra, il est très-rare à Malacca; *Adelphus* est propre à Bornéo; *Amictus* est très-commun à Malacca; vient-il aussi de Sumatra? je serais assez porté à en douter bien que dans quelques collections, par suite probablement de son mélange avec des exemplaires du *Myrmidon* il soit indiqué de cette provenance; il est vrai qu'il faut considérer que parfois des récoltes faites à Malacca nous sont envoyées comme étant de Sumatra.

NOTICE SUR L'INVASION

des

SAUTERELLES EN ALGÉRIE

(ACRIDIUM PEREGRINUM — DJERAD DES ARABES)

par

M. C. LALLEMANT, D'ALGER.

(Avril, 1866.)

Les sauterelles qui envahissent en ce moment l'Algérie appartiennent à une espèce qui a été signalée ou décrite par un grand nombre d'auteurs. C'est l'*Acridium peregrinum*, que les Arabes appellent Djerad. Nous ne nous occuperons pas de sa description ; on la trouvera dans les ouvrages et publications suivantes, où on pourra aussi recueillir d'utiles renseignements :

Olivier. Voyage dans l'emp. Ottom., t. II, p. 424.
Serville Hist. Nat. des ins. orthopt., p. 666, nº 28.
Doy. Atlas du règne animal de Cuv. ins., p. 88, f. 1.
Schaw. Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, t. I., p. 331.
Poiret. Voyage en Barbarie, t. I, p. 306 [2].

Levaillant et Guyon. Compte-rendu de l'Acad. des Sciences; ann. 1845, p. 1041 et 1499.

Lucas. Explor. Scient. de l'Algérie. — Sciences phys., anim., art., t. III, p. 29; et Bull. de la soc. ent. de France, 1845, t. III, 2me série et bulletin, p. XXXII.

Nous ne nous occuperons spécialement que des deux migrations que nous avons vues, celle de 1864, et celle qui, depuis le mois d'avril, dévaste une grande partie de la colonie.

I. Je ne crois pas que les sauterelles partent en masse à un moment donné, mais comme ces insectes habitent tout le Nord de l'Afrique et une partie de l'Asie, il est probable que les individus isolés suivent un groupe qui s'augmente d'autant plus qu'il parcourt une plus longue route, surtout quand il est favorisé par certaines influences inconnues. Les sauterelles opèrent généralement leurs voyages dans les possessions françaises du Nord de l'Afrique, sous l'influence du vent chaud du Sud, connu en Algérie sous le nom de *Sirocco*. Ce vent atteint quelquefois à Alger la température de 51° comme on l'a observé plusieurs jours de suite le mois d'août de l'an passé; mais dans les premiers jours du printemps son maximum peut être évalué en moyenne à 35°. Il est produit par cette immense mer de sable qui forme le grand Sahara. C'est sous l'influence de ce vent brûlant que les sauterelles opèrent leurs pérégrinations.

II. Sans qu'on puisse assigner une localité précise sur l'habitat en grand nombre de cet insecte (car presque chaque année j'ai rencontré des individus isolés dans les environs d'Alger), on peut certes lui attribuer le centre de l'Afrique, pays inconnu au-delà du Sahara (1).

III. Les migrations de l'*Acridium peregrinum* ne sont pas périodiques; on ne peut assigner une époque fixe pour leur apparition. Depuis que les Français occupent l'Algérie elles ont eu lieu pour la première fois en 1845, ponr la 2me en 1864, et pour enfin la 3me cette année. L'état atmosphérique exerce encore une action sur elles. En 1845 les premières sauterelles sont arrivéees dans la 2me quinzaine de mai; en 1864, en juin; cette année, elles étaient signalées dès les premiers jours d'avril à Baghar, et quelques jours après à Alger, envahissant toute la province.

IV. Ceux qui n'ont jamais vu les nuées de sauterelles ne peuvent guère

(1) D'après le dire de plusieurs nègres venus du Soudan, et aussi des Touaregs, le centre de l'Afrique posséderait une végétation des plus luxuriantes, où les oiseaux migrateurs iraient passer l'hiver. En effet on ne peut encore assigner une localité précise à plusieurs oiseaux qui nous quittent périodiquement et qui prennent la direction de l'équateur.

se figurer ce que c'est; mais on peut rendre aisément la pensée en comparant le vol de ces insectes à une grêle formée de très-gros grêlons qui sillonneraient l'atmosphère dans le même sens. Leur nombre est incalculable, il obscurcit quelque fois les rayons du soleil. J'ai vu leur circulation dans l'air des journées entières dans la même direction. Leurs ailes finissent par s'émousser en frappant l'une contre l'autre et produisent un léger bruit assez semblable à celui d'un essaim d'abeilles qu'on entendrait de loin. Douées d'un vol très-puissant et surtout favorisées par le vent, les sauterelles peuvent parcourir des distances considérables sans se reposer. Aussi, on en a rencontré à plus de 60 lieues en mer, aux îles Baléares, et sur les côtes d'Espagne. Plus le soleil est brûlant, plus leur vol est fort et rapide. La nuit, sous l'influence de la basse température, leur vol est des plus lourds, la plupart du temps elles sont engourdies. Elles se rassemblent la nuit en quantités considérables dans les endroits abrités des vents du nord; là, elles se tassent les unes contre les autres si elles n'ont rien à dévorer. Les champs où elles se reposent deviennent alors entièrement jaunes. Ces insectes connaissent parfaitement l'homme, et il n'est pas toujours facile de les attraper. Si c'est le matin, on peut en faire une ample provision, mais, lorsqu'un soleil chaud de 30° à 40° frappe sur elles, elles filent comme un oiseau. Si elles ne peuvent prendre leur essor, elles se cachent dans les herbes pour échapper. En général elles partent toujours à une distance de 5 à 6 mètres. Il n'y a qu'en courant qu'on peut être assez heureux pour les capturer. Leur vue n'est pas moins bonne que leur vol; à de grandes distances elles distinguent les diverses cultures, celles non compactes, à en juger par les dégats qu'elles occasionnent, comme nous le verrons plus loin.

V. En général on est prévenu de l'approche des sauterelles, un jour ou deux à l'avance, quelque fois plus, si la brise de mer souffle vers l'intérieur; mais, si le *Sirocco* donne et est fort, elles paraissent effectuer un voyage de 20 lieues en un seul jour. Volant souvent à une très-grande hauteur, elles ne s'abattent que sur les vertes cultures du littoral, après avoir franchi l'Atlas, dont l'altitude n'a pas moins de 1,200 mètres (1), ou bien, elles suivent les gorges presque coupées à pic de la Chiffa, seul passage au travers de l'Atlas pour cette chaîne de montagne. A l'apparition de la nuée, tous les colons sont dans la désolation; les yeux fixés sur l'ennemi, ils le suivent dans sa marche, car où il va se poser et où il reste quelques heures, il n'y a bientôt plus rien; les épis des céréales sont coupés ou les

(1) Le point le plus élevé de l'Atlas, près Blidah, est le marabout de Sidi-Ab-del-Kader ben Djiloli. J'ai trouvé son altitude de 1,600 mètres environ. Mr Mac-Carthy 1638.

tiges cassées par son poids. Des pois, des pommes de terre, du colza, du coton, etc., il ne reste pas une seule feuille; on ne retrouve souvent que des tiges coriaces; et si le nombre des sauterelles n'a pas été dispersé au plus vite, si on les a laissées se repaître à leur aise, elles mangent jusqu'aux feuilles des arbres et finissent par ronger les écorces tendres. Chacun se met donc en devoir de les détruire ou de les éloigner. Les enfants, munis de branches d'arbres, frappent à coups redoublés sur l'ennemi pour en exterminer le plus possible, ou bien, s'arment de tout instrument capable de faire du bruit; on fait un vacarme épouvantable, quoique cependant le bruit ne paraisse pas beaucoup les effrayer; il n'y a que les corps mouvants qui les font envoler. On tire des coups de fusil, on allume des feux, enfin on cherche par tous les moyens possible de les éloigner.

Il faudrait citer tous les pays de la province d'Alger pour indiquer les dégâts que ces insectes ont commis. On cite entre autres faits un arbre dont les branches ont été rompues par leur poids; mais il pourrait bien y avoir un peu d'exagération dans ce fait. Des vignes, abandonnées par les colons qui n'ont pu faire éloigner le fléau, ont été entièrement dévorées, sans espérance d'y voir une grappe de raisins. Mais si le fléau est chassé d'une localité, ce n'est toujours que pour retomber dans une autre, et s'il ne vient pas à s'abattre dans les broussailles ou dans la mer, ce qui n'a pas lieu souvent, on peut compter la récolte comme à peu près perdue.

VI. Dans les journées du 20 au 25 avril, nous avons eu le vent du sud, aussi a-t-il servi à détruire une partie du fléau. On remarquait en mer une longue ligne jaune formée par les sauterelles, sa largeur pouvait être de 50 mètres. En certains endroits cette ligne pouvait bien avoir une vingtaine de lieues de longueur. Beaucoup ont péri, mais d'autres, rejetées par les lames sur la plage le lendemain, reprenaient leur force sous l'influence du soleil et repartaient comme de plus belle. Des rochers à fleur d'eau en étaient littéralement couverts, et lorsque l'on approchait, elles savaient bien lutter contre le vent pour échapper de nouveau à une mort presque certaine. Le *Sirocco* néanmoins en a chassé beaucoup au large, et si la brise de mer n'avait pas donné les jours suivants, une bonne part du fléau aurait été détruite pour les environs d'Alger.

VII. Certaines cultures n'ont pas été attaquées, ou très-peu. On peut y ranger le lin, le maïs, le tabac; parmi les arbres, l'oranger et toutes les plantes de sa famille; les peupliers, les oliviers ont souffert dans quelques endroits, mais tout ce qui est jardinage et culture industrielle y a presque passé quand une vigilance des plus actives n'y a pas porté remède.

VIII. C'est principalement le matin, dès les premiers points du jour, que l'on réussit à détruire les sauterelles, souvent rassemblées dans des petits co-

teaux; et si le terrain le permet on les râcle avec un râteau, tandis qu'une autre personne creuse immédiatement un trou pour les enfouir en les tassant. On les recouvre de terre. Mais il arrive souvent qu'on est obligé de les prendre une à une, les cultures ne permettant pas le râclage. D'autres fois, on les détruit en frappant dessus avec des branches d'arbres, car une des pattes de derrière cassée, l'insecte ne peut plus prendre son vol, mais il peut encore causer des dommages, soit par sa voracité, soit par la ponte.

Certaines communes des environs d'Alger ont donné des primes pour leur destruction; je ne citerai qu'une petite commune près de Coléah, qui, à elle seule, en a détruit plus de 50 quintaux.

IX. Il était beau de voir ces insectes voltiger dans l'air à toutes les hauteurs, mais pénible de voir un champ, tel que la couleur du sol vous le donne, quand la veille ou dans la matinée vous l'aviez vu parfaitement vert; c'était quelque chose de navrant. Ce fléau peut être comparé à l'incendie, aussi l'histoire sacrée donne-t-elle pour la huitième des plaies que l'Égypte a souffertes, l'invasion des sauterelles.

X. En 1864, leur invasion, comme je l'ai dit ci-dessus, est arrivée en juin; cette année en avril. Quelques jours après avait lieu l'accouplement, et le mâle ayant rempli cette fonction, avait cessé bientôt de vivre. La femelle recherche un terrain meuble pour y déposer ses œufs; elle choisit de préférence les sablonneux, les limoneux ou les terres fraichement remuées. Au moyen des organes qu'elle porte à l'extrémité de l'abdomen, elle creuse un trou cylindrique, large d'un centimètre environ, en opérant un mouvement de rotation sur elle-même, tout en faisant fonctionner les parties mobiles qui composent cette tarière. Ces parties mobiles, au nombre de quatre, sont très-coriaces, très-dures et leurs extrémités sont légèrement recourbées. Comme dans beaucoup d'espèces d'orthoptères, l'abdomen des femelles peut prendre de grandes proportions en longueur, les anneaux étant repliés intérieurement sur eux-mêmes; il peut acquérir dans le creusement ou fourreau préservateur du nid une longueur de 10 centimètres, quand dans l'état normal il n'en dépasse pas quatre.

XI. En creusant la terre, et aussi dans l'acte de la ponte, l'abdomen forme, avec le thorax et le reste du corps, un angle presque droit, c'est-à-dire que le corps reste horizontalement sur le sol tandis que l'abdomen pénètre perpendiculairement. Le trou jugé nécessaire par l'insecte étant creusé, celui-ci y dépose ses œufs sous forme de grappe, accolés les uns contre les autres et légèrement agglutinés. Chaque femelle pond en moyenne 85 œufs. Ils sont d'abord d'un beau jaune, puis d'un blanc grisâtre, longs de 8 à 9 millim. et larges de 2. Leurs extrémités sont arrondies. La ponte terminée, le trou

est fermé par une matière spumeuse que l'insecte sécrète, laquelle, en séchant, préserve les œufs contre les autres insectes ou l'intempérie.

Quand une localité a été jugée propice par les criquets pour y déposer leurs œufs, il n'est pas rare de trouver des milliers de nids par mètre carré ; il arrive parfois que plusieurs trous communiquent entre eux. D'autres fois, deux femelles déposent dans le même trou.

XII. Un fait physiologique digne de remarque, c'est que si vous séparez l'abdomen du tronc et que vous distendez ses anneaux, les muscles de l'abdomen mettent immédiatement en mouvement les organes de la *tarière ;* une partie de la ponte a lieu quelquefois. Le même fait se répète, mais sans ponte, si l'insecte n'a pas été fécondé, et cela durant une demi-heure. Je ne crois pas qu'une observation semblable ait été signalée jusqu'ici. Elle fait voir jusqu'à un certain point que l'instinct de la conservation reste subsister encore dans les organes reproducteurs de l'insecte, quoiqu'il soit privé de vie.

XIII. Un mois environ après la ponte, les petits éclosent. C'est à Vacherot d'Alger, qui a étudié ces larves en 1845, que nous devons pour la première fois la connaissance de leurs mues et de leur accroissement. Doué d'un grand esprit d'observation, Vacherot fit l'éducatiou de ces jeunes insectes, il les éleva et il arriva aux résultats suivants que j'ai également observés :

XIV. Les petits, au sortir de l'œuf, sont d'un blanc jaunâtre ; ils ne tardent pas à devenir noirs ; leur tête est volumineuse, leurs yeux sont jaunâtres. Ils ont deux taches blanchâtres sur le côté du corselet ; les pattes sont également noires et portent aussi des taches jaunâtres. Cinq à six jours après leur sortie, ils opèrent une première mue. La 2e a lieu 9 à 7 jours après la première. La 3e, 9 à 10 jours après la 2e. La 4e, également 9 à 10 jours après cette dernière. La larve passe alors à l'état de pseudo-nymphe. Ses ailes ne sont que des rudiments. Elle reste dans cet état 15 à 20 jours ; enfin, la 5e et dernière mue s'opère, et l'insecte est à l'état parfait après avoir subi toutes ses transformations dans une période de 45 à 50 jours.

Dans leur jeunesse ces insectes voyagent par bandes, tous dans la même direction, le plus souvent dans celle du soleil.

XV. Les dégâts qu'occasionnent les petits ne sont pas moins grands, car leur nombre est immense, puisqu'il peut être représenté par la quantité vue multipliée par 42-50. Ils ne s'attaquent qu'aux jeunes végétaux, aux tiges tendres ; leurs dents n'étant pas assez fortes pour couper les végétaux un peu ligneux. Il faut donc avant leur éclosion, les détruire. On retourne alors la terre où la ponte a été faite. Les œufs manquant d'humidité néces-

saire pour l'incubation, ne tardent pas à se dessécher sous l'ardeur d'un soleil brûlant ; quelques jours suffisent pour les anéantir. D'un autre côté, les petits qui naissent ne trouvant pas de nourriture appropriée à leur âge, finissent bientôt par succomber ; car, en général, il ne reste plus en juin que des herbes coriaces, souvent en graines et les récoltes sont terminées. Il s'ensuit donc qu'il ne reste souvent qu'un très-petit nombre des pontes. Ces larves ne sont réellement dangereuses que dans les cultures potagères ou industrielles ou pour celles dont le développement des plantes a lieu en été.

XVI. Le criquet voyageur sert de nourriture à beaucoup d'indigènes. Les Bédouins, les Arabes et surtout les habitants du Sahara (Mzabitz, Biskzi, etc.) en sont très-friands. Mahomed, leur grand législateur et prophète, dit dans un des versets du Coran « que celui qui ne mangera pas des sauterelles..... ne sera pas avec lui. » Quelques indigènes les mangent crus, mais le plus souvent ils les font cuire avec du sel et des condiments. Il n'y a que la femelle qui serve à cet usage. Salées, elles peuvent se conserver un mois à six semaines ; leur goût se rapproche beaucoup de celui des crustacés, principalement de l'écrevisse, mais laissant à l'arrière-goût une amertume désagréable, sans doute dépendant de leur nourriture, car on ne les vide pas. Les Européens, je crois, ne se feront jamais un régal d'un tel mets, des plus indigestes. J'en ai mangé plusieurs sans répugnance, mais j'avoue que c'est un triste régal. Il faut être habitué à des privations culinaires ou bien à souffrir la faim comme les Bédouins, pour se rassassier d'insectes dont tous les animaux refusent de se nourrir.

---

9 juillet 1866.

Les jeunes sauterelles produisent des dégâts considérables dans la province ; une bonne partie, si ce n'est tout, est ravagée ; des vignes il ne reste rien, elles mangent tout. Contrairement à ce qui s'est passé en 1864, les éclosions sont parfaitement réussies cette année ; aussi le nombre en est-il considérable. Il en meurt beaucoup, mais *le peu* qui meurt relativement à cette masse ne paraît pas. C'est donc une rectification à faire au petit mémoire précédent. Les municipalités ont donné 5 fr. par quintal de

sauterelles pour les faire détruire; certaines communes ont dépensé jusqu'à 5 et 6 mille francs, et n'ont rien obtenu. Un de mes amis, maire de Sidi-Ferruch, a détruit, *dans sa propriété*, 17 quintaux de criquets qui lui ont donné approximativement 9,180,000 individus! N'est-ce pas effrayant? Quelle odeur nauséabonde lorsqu'on approche des localités envahies! Dieu veuille, que la peste ne vienne pas s'ajouter à la calamité qui pèse sur notre belle colonie! Bientôt nous aurions les dix plaies d'Égypte.

Enfin, il faut se résigner.

REMARQUES

A PROPOS DE LA NOTICE PRÉCÉDENTE

par M. Edm. de SÉLYS-LONGCHAMPS.

Dans sa notice, M. Lallemant décrit d'une manière très-entendue les deux grandes invasions de sauterelles, qui ont eu lieu en Algérie en 1864 et en 1866.

D'après un post-scriptum, en date du 9 juillet 1866, les éclosions de l'année ont réussi, contrairement à ce qui avait eu lieu en 1864, et la récolte se trouvait sérieusement menacée par les jeunes sauterelles.

Le travail de M. Lallemant est rédigé avec ordre, et résulte d'observations personnelles, qui paraissent être aussi exactes qu'elles sont détaillées.

L'auteur regarde le criquet, auteur de ces dévastations, comme étant l'*Acridium peregrinum* de Olivier, et d'après l'examen que j'ai fait de plusieurs exemplaires qu'il a bien voulu joindre à son mémoire, je pense que sa détermination est juste; cette espèce provient du grand désert de Sahara, au-delà de l'Atlas, quoique même pendant les années où des invasions n'ont pas eu lieu, on en rencontre par-ci par-là quelques exemplaires.

Il ne cite pas, parmi les espèces dévastatrices, l'*Acridium migratorium*

ni le *Tataricum*, qui constituent les vols de sauterelles qui s'abattent parfois dans la Roumanie et la Russie méridionale.

Si, comme l'avance M. Lallemant, des nuées de sauterelles observées en Algérie sont souvent poussées jusqu'à 60 lieues en mer, et atteignent les Iles Baléares, et même l'Espagne, il faudrait inscrire l'*Acr. peregrinum* parmi les espèces erratiques observées accidentellemont en Europe.

De ce sous-genre *Pachytylus* on ne comptait encore, sous ce rapport, que l'*Acr. migratorium* (vrai), dont les migrations, en petit nombre d'exemplaires il est vrai, s'étendent assez souvent jusqu'en Belgique; car j'ai reconnu par mes propres observations que l'espèce très-voisine, (*Pach. cinerascens* Fab.) se reproduit chaque année en grand nombre dans les parties humides de notre Campine (Petersheim, Dippenbeck, Genck, etc.), quoi qu'on ne la rencontre jamais, même à titre de visiteur accidentel, dans les cantons de la Hesbaye qui en sont rapprochés, et qui nous ont offert plusieurs fois depuis 25 ans des captures du *Migratorium*.

En observant le *Cinerascens* autour d'un petit lac, près de Biarritz, j'avais déjà soupçonné que cette espèce est sédentaire, mais locale en Europe. Des renseignements que m'a fournis l'année dernière feu M. Von Heyden, sénateur de Francfort, m'ont confirmé qu'il en est de même en Allemagne, notamment près de Carlsruhe.

NOTES

SUR QUELQUES LÉPIDOPTÈRES

NOUVEAUX POUR LA FAUNE DE BELGIQUE

par

M. E. FOLOGNE.

ANCYLOSIS CINNAMOMELLA, Dup. J'ai trouvé un seul exemplaire de cette espèce près de Dinant, sur la route de Neufchâteau, le 9 juillet 1865.

CONCHYLIS SYLVESTRANA, Curt. N'est pas rare à Calmphtout, où j'ai pris plusieurs exemplaires en battant des petits sapins dans une bruyère.

CONCHYLIS CURVISTRIGANA, Wk. Je possède un specimen de cette espèce depuis 1859. Il a été trouvé près de Namur, au bord de la Meuse, le 27 juillet.

Outre ces trois insectes nouveaux pour le pays, je signale la capture d'un second exemplaire de Gelechia Rosalbella, pris entre Montaigle et Sommières (province de Namur), le 4 juin 1865.

Cette capture vient confirmer que l'espèce que j'avais établie d'après un seul individu n'est pas une variété accidentelle de *Leucatella.* Le second exemplaire de *Rosalbella* est identiquement le même que le premier et présente les mêmes caractères distinctifs.

La Gelechia Scriptella a aussi été retrouvée près de Hastières (province de Namur), le 5 juin 1865.

EXCURSION LÉPIDOPTÉROLOGIQUE

EN ANATOLIE

par JULIUS LEDERER

L'année dernière, je m'étais proposé de faire un voyage entomologique dans le Taurus. Je rencontrai par hasard à Smyrne, Monsieur Étienne Nogell, qui, ainsi que plusieurs de ses amis, me déconseillèrent ce voyage ; le premier m'engagea à l'accompagner à Kisilgye-Aolé, sa résidence, pour y séjourner pendant quelque temps et y chasser. J'acceptai cette invitation avec reconnaissance, et nous partîmes dans la matinée du 21 avril par le chemin de fer, pour Tourbaly où nous restâmes un jour pour attendre des chevaux ; le 23 nous arrivâmes à Baïndir, et le 24, à midi, à Kisilgye-Aolé.

Monsieur Nogell habite la Turquie depuis 28 ans; il connaît parfaitement la langue turque et les dialectes du pays, et est très-aimé de tout le monde à cause de la fermeté et de la loyauté de son caractère. Comme son hôte, je pouvais me permettre de parcourir le pays, seul, en toute sûreté, sans avoir rien à craindre de la part des habitants, ni même des brigands; (ces derniers, en effet, infestent le pays; leur profession est regardée comme fort honorable et ne provoque le mépris de personne).

Monsieur Nogell, a été, dans le temps, un entomologiste fort zélé; le docteur Friwaldsky, de Pesth, l'envoya, dans sa jeunesse, en Turquie; plus tard il accompagna Maurice Wagner dans son voyage à Colchis, et Kindermann dans ses explorations en Amasie. Un grand nombre des plus belles

découvertes de ces Messieurs sont dues au zèle de M. Nogell. Actuellement, il a abandonné ses collections depuis longtemps, mais son souvenir a été conservé parmi les entomologistes par la *Calchœnistes Nogelli* et la *Lycœna* (*Thestor*) *Nogelli* (1); (Herrich-Schœffer écrit par erreur *Nogelii*). Maintenant il s'occupe d'agriculture et exploite une fort belle et spacieuse propriété qui exige l'emploi de toute son activité.

Kisilgye-Aolé est situé sur une plaine à quatre heures de chemin de Tierch et trois de Œdemisch (la carte de Kiepert écrit par erreur Demisch). Cette plaine mesure dix à douze lieues d'Allemagne en longueur, et sa largeur varie d'une à deux lieues; elle est parcourue par une rivière et entourée par des montagnes qui se relient en fer à cheval. Composée en partie d'argile, en partie de sable, et en partie encore des débris de roches micacées amenés par les torrents de la montagne, elle est, en général, fertile et bien cultivée. On y rencontre peu d'arbres, à l'exception de quelques ormes, quelques platanes et quelques poiriers dans les champs, et, autour des villages, des figuiers et des oliviers. Pour parvenir aux montagnes en partant du village, il faut de trois quarts d'heure à une heure et demie de marche. Ces montagnes sont en partie nues complétement, en partie couvertes de broussailles formées de *Quercus coccifera*; mais leur versant du côté du Sud est couvert de *Spartium*. Si on s'élève vers les hauteurs, on rencontre des chênes fort élevés, et au sommet des montagnes on trouve des noyers et des châtaigniers d'une dimension colossale. Par-ci, par-là on trouve des groupes de *Pinus Brutia*. La forêt manque complétement. La montagne elle-même est singulièrement déchiquetée et contient, dans ses replis les plus éloignés et les plus cachés, de petits villages qui cultivent l'olivier et la vigne; dans les régions supérieures on rencontre des jardins fruitiers.

Dans la partie Nord, on voit le Mont Bosz-dagh (grande montagne), le Tmolus des anciens; à mon départ le 25 juillet, il était encore couvert de neige; son élévation doit dépasser 2,000 mètres.

De Kisilgye-Aolé on peut se rendre à cheval, en 3 heures, à Œdemisch, et de là, en une heure, au village de Ginev qui se trouve au pied d'une hauteur à pente très-abrupte et qui m'a paru l'endroit le plus favorable pour les chasses entomologiques. Malheureusement, il est impossible de s'y loger d'une manière convenable. Il y a 5 lieues de Ginev à Bosz-dagh, village qui peut contenir une centaine de maisons et qui est situé sur la montagne qui porte le même nom.

(1) Rencontré par Mann en 1865, près de Tultscha, vers le Bas-Danube, dans la Turquie européenne.

Sur le versant de cette partie de la montagne, se trouvent un grand nombre de vallées remplies de villages, que je n'ai pu visiter en totalité ; j'ai dû me borner à la partie ouest ; j'ai surtout exploré les villages de Goelkutschuk et du Soubatan. Goelkutschuk est situé sur le bord d'un petit lac ; à Soubatan on remarque une rivière qui disparait bruyamment sous les rochers pour reparaître dans la vallée des raisins (Ussum-Déré), où elle sert prosaïquement à faire tourner un moulin qui nettoie le coton.

Je suis monté huit fois au sommet du Bosz-dagh ; il faut à peu près deux heures en partant du village ; pour revenir il faut moins de temps. On peut prendre son chemin à travers les rochers, ce qui n'est pas moins fatiguant et surtout dangereux. La montagne est toujours très-fréquentée par des gens qui viennent y chercher de la neige qu'ils transportent dans les pays voisins ; elle paraît se composer de schiste ardoisier, mêlé à de la silice grossière et sur les pointes les plus élevées, à de certaines places, on trouve des bancs de calcaire. La végétation du Bosz-dagh est rare et pauvre ; sur ses plus hautes cîmes se trouvent les tombeaux de vieux prophètes. Près du village de Bosz-dagh coule une petite rivière qui va dans la direction de Sardes, c'est le Pactolus des anciens. Selon l'histoire, ses eaux doivent avoir coulé sur du sable aurifère ; si celà était vrai dans le temps, il n'est pas moins vrai qu'aujourd'hui on ne rencontre plus dans son lit que des paillettes de mica.

Dans la chaîne de montagnes, vers le Sud, le point le plus élevé est le l'Ovatschik, à huit lieues de Kisilgye-Aolé. Cette chaîne parait avoir un caractère essentiellement différent. Sur le Bosz-dagh les vallées sont humides et vertes, ici, au contraire, le terrain est fortement bitumineux et l'on rencontre de grandes places sèches, presque sans végétation.

Mon séjour sur ces montagnes n'a été que de quarante-huit heures, mais quoique la saison fût fort en retard, j'y ai rencontré beaucoup de Coléoptères que je n'avais pas trouvés sur le Bosz-dagh.

J'ai collectionné du 24 avril au 16 mai à Kisilgye-Aolé et dans ses environs ; du 17 au 22 dans les parages de Ginev et les montagnes qui se trouvent entre Soubatan et Bosz-dagh ; (il faisait alors assez froid et les chataigniers commençaient seulement à bourgeonner). Du 25 mai au 1er juin j'ai chassé sur l'Ovatschik et ses environs ; du 4 juin au 25 juillet j'ai résidé au village de Bosz-dagh où M. Nogell m'avait trouvé une habitation (1). Je ne retournai

(1) Celà n'est pas chose facile, comme on pourrait bien le croire quand on a affaire à des Turcs ; ils ne peuveut pas souffrir parmi eux un *Gjaur* (incrédule), en partie par des raisons religieuses et aussi à cause de leurs femmes. L'homme qui nous à loué sa maison a eu à subir, à cause de celà, beaucoup de désagréments.

qu'une seule fois à Kisilgye-Aolé lui faire une visite ; le reste du temps je ne m'absentai pas de Bosz-dagh.

Il est probable que j'avais rencontré une année très-peu favorable aux recherches entomologiques, car, malgré tout le zèle que j'y ai mis, je n'ai trouvé que des espèces très-répandues et encore en nombre assez restreint. Pendant tout l'hiver il avait plu d'une manière exceptionnelle ; les terres de la vallée avaient été inondées et les versants des montagnes avaient été fortement balayés par les eaux torrentielles. Il m'a été facile d'observer jusqu'à quel point le monde des insectes se trouve détruit ou endommagé par l'influence des éléments, le 14 juillet, à l'occasion d'un orage. En deux heures de temps, les ruisseaux des montagnes s'étaient gonflés pour former des torrents et des cascades ; remplissant ici de gravier des fissures profondes, creusant plus loin des ravins énormes, les eaux avaient renversé les murailles de pierres des jardins fruitiers et couvert jusqu'aux branches des arbres, d'amas de galets. Le paysage n'était plus à reconnaître.

Depuis ce jour il n'y eut plus de papillons à voir. Le 25 je me décidai donc au départ. Il est possible que par de minutieuses recherches dans les jardins, j'aurais pu découvrir quelques bonnes espèces ; mais quoique je n'eusse rien à craindre de la part des habitants, j'évitais pourtant de mettre les pieds dans leurs jardins, pour ne pas effaroucher les femmes et les enfants. C'est à cause de cette délicatesse de conduite que j'étais beaucoup mieux vu des habitants que mon domestique, qui ne respectait pas toujours les mœurs et les habitudes de ces gens.

Je dois accorder aux Turcs mes témoignages les plus favorables. Leur curiosité était quelquefois gênante ; mais, de toute autre façon, je n'ai jamais eu à me plaindre de ces gens pauvres et d'une sobriété exemplaire. Que les chrétiens de l'Orient, peuples de *Grecs*, prennent pour exemple la moralité des Musulmans !

LISTE

DES LÉPIDOPTÈRES

collectionnés

A KISILGYE-AOLÉ ET SUR LE BOSZ-DAGH.

RHOPALOCERA.

PAPILIO PODALIRIUS, L. Isolé à l'entour des amandiers. Avril et mai.

» ALEXANOR, Esp. Grands exemplaires en juin sur le versant de Ginev, rare.

» MACHAON, L. Grand ; dans la plaine de Kisilgye-Aolé. Avril et mai.

THAIS CERISYI, God. Avril et mai. Montagnes ; toujours rare. Chenille en juin sur une espèce d'*aristoloche*.

DORITIS MNEMOSYNE, L. (1) Hautes montagnes ; jusqu'aux cimes du Bosz-dagh. Mai et juillet.

(1) DORITIS APOLLINUS, Hbst. Pas rencontré moi-même, mais M. Nogell m'assure qu'on le rencontre çà et là dans la montagne.

PIERIS BRASSICÆ, L. Partout en été; grands exemplaires.

» RAPAE, L. Id.

» DAPLIDICE, L. Dans les champs; printemps et été.

» CHLORIDICE, Hb. Je n'ai jamais vu que trois exemplaires de cette espèce, au vol excessivement rapide, sur une montagne élevée près du Bosz-dagh, en juin.

ANTOCHARIS Var.. AUSONIA, Hb.. Avril et mai, dans la plaine; très-grands exemplaires et d'une jaune fort vif en dessous.

LEUCOPHASIA SINAPIS, L. Au printemps, sur le versant des montagnes.

» Var. ERYSIMI, Bkh. Id.

COLIAS EDUSA, F. E. S. Depuis la plaine jusque la mi-hauteur du Bosz-dagh. Fréquent en été.

» Var HELICE, Hb. Relativement pas rare.

» HYALE, L. Dans la plaine et dans le champs.

RHODOCERA RHAMNI, L. Je n'ai vu qu'un seul mâle de cette espèce près du village de Bosz dagh. Je n'ai pu le capturer; il appartenait probablement à la var. *Farinosa* Z.

POLYOMMATUS OCHIMUS, H. S. Sur le Bosz-dagh, auprès des ruisseaux, rare. Il se place volontiers sur les fleurs de *Anthemis Smyrnea*, Boissier; le long des chemins pierreux. Je n'ai pu en obtenir qu'un exemplaire femelle.

» THERSAMON, Esp. En été, dans la plaine et dans les champs.

» ALCIPHRON, Rott. (*Hipponoæ*, Esp.) En société avec le *P. Ochimus*. Les variétés blanchâtres sont dans les mêmes rapports que la var. *Candens* de notre *Chryseïs*. Les mâles sont rouge de feu. Je n'ai aucun doute que le *P. Gordius* soit une variété de *Alciphron*.

P. Phlœas et sa var. *Æleus* montrent les mêmes rapports.

LYCAENA ALCON, S. V. En juin, dans la montagne.

» PANAGAEA, H. S. En juin, dans les localités rocheuses, au sommet du Bosz-dagh, rare et difficile à prendre à cause des vents continuels.

» BALCANICA, Freyer. Dans la plaine, en juillet, dans les lits desséchés des torrents, sur les fleurs de *Vitex Agnus Casti*, etc.

» ALSUS, S. V. Dans les montagnes, le long des ruisseaux, rare.

» ZEPHYRUS, Friw. En juin et juillet sur le Bosz-dagh autour des plantes d'*Astragalus*, pas rare. Je regarde cette espèce comme une var. d'*Argus*, L; car je ne connais aucun caractère différentiel constant; les points métalliques sur la surface inférieure des ailes postérieures manquent aussi souvent qu'on les rencontre fortement accusés. La grandeur varie beaucoup et le bleu du mâle ressemble souvent entièrement à celui de notre *Argus*.

J'ai pris quelques variétés très-jolies, des exemplaires avec coloration très-claire de la surface inférieure (Pl. 3, fig. 1). D'autres avec des taches oculaires terminées en rayons (Pl. 3, fig. 2.)

Je ne connais pas le *Lyc. Hesperica* de Rambur; mais d'après le dessin, je crois devoir la rapporter à celle-ci; du reste, dans sa faune de l'Andalousie (p. 274). Rambur fait remarquer que Kindermann a découvert son espèce dans la Turquie et qu'il l'a expédiée sous le nom de *Zephyrus*.

» HYLAS, S. V. Dans la montagne, en juin.

» MEDON, Hufn. (*Agrestis*, S. V.) En été sur les versants des montagnes.

» BAETICA, L. Dans la montagne, en été

» SEMI-ARGUS, Rott. (*Acis*, S. V.) Var. *Bellis*, Frey. Au com mencement de juin, sur le Bosz-dagh, sur les fleurs de *Vicia*.

» AMANDUS, Schn. Id.

» Icarus, Esp. Id.

» Icarius, Rott. (*Alexis*, S. V.) et var. *Icarinus*, Scriba. Partout.

» Daphnis, S. V. (Var. *Steveni* Hb.). sur le Bosz-dagh, en juillet.

» Argiolus, L. Dans la plaine, le long de la rivière.

Thecla Ilicis, Esp. (Var. *Caudatula*, L.) En été autour de *Quercus coccifera*.

» Rubi, L. En mai et juin, rare, le long de la rivière.

Libythea Celtis, Esp. Sur le Bosz-dagh, souvent fort éloigné de sa plante nourricière: *Celtis Tourneforti*, et même voltigeant sur les neiges en juin et juillet.

Limenitis Camilla, S. V. Sur le Bosz-dagh, au commencement de juin.

Melitaea Artemis, S. V. Une chenille qui appartient probablement à cette espèce était encore bien jeune à l'époque de mon départ, et vivait en société nombreuse sur la *Scabiosa leucantha*.

» Cinxia, L. Dans les montagnes.

» Phœbe, S. V. Id.

» Didyma, Esp. Id. La ♀ souvent grise.

» Trivia, S. V. Dans les champs sur les *Verbascum*, en avril et en juin, comme chez nous.

Argynnis Latonia, L. En été, dans les champs.

» Niobe, L. Sur les hautes montagnes, mais rare.

» Paphia, L. Sur le Bosz-dagh, en juillet, dans les endroits ombragés.

» Pandora, S. V. Dans la montagne et dans la plaine, com- commune pendant tout l'été.

Vanessa Cardui, L. Partout commune.

» Atalanta, L. Id.

» Antiopa, L. Dans la montagne.

VANESSA URTICÆ, L. Dans la montagne.

» POLYCHLOROS, L. Id.

» TRIANGULUM, Fab. Quelques exemplaires en juin dans la montagne et près du lac Goelkutschuk.

MELANAGRIA HERTA, Hb.; var *Larissa*, Hb. En juin et juillet sur les côteaux près de Ginev et sur le Bosz-dagh. Fréquente.

SATYRUS PROSERPINA, S. V. Près du village de Bosz-dagh en juillet, autour des vieux châtaigniers.

» HERMIONE, L. Id.

» ANTHELEA, B. Depuis la plaine jusque dans les hautes montagnes; dans les régions inférieures déjà en avril; sur les hauteurs en juin et juillet.

» PELOPEA, Klug. Var. *Mamurra*, H. S. Dans les montagnes aux environs du village de Bosz-dagh sur les cailloux roulés; en juillet; rare.

» CORDULA, Fab. Var. *Amasina*, Staud. Sur le Bosz-dagh en juillet; rare; sur les côteaux à végétation clairsemée de graminées.

PARARGA ROXELANA, Cr. Partout, depuis la plaine jusque sur les hautes montagnes, dans les endroits ombragés; mai-juillet.

» MŒRA, L. Var. *Adrasta*, Hb. Dans les montagnes.

» MEGAERA, L. Id.

EPINEPHILE LYCAON, Rott. (*Eudora* S. V.) sur le Bosz-dagh, en juillet dans les endroits rocailleux.

» JANIRA, L. Var. *Telmessia*, Z. Dans la plaine et dans la montagne, en mai et juillet; fréquente. Avec la saison chaude paraissent des exemplaires plus grands et plus vivement colorés; on rencontre toutes les transitions à la var. *Hispulla*, Hb.

CŒNONYMPHA PAMPHILUS, L. Partout en juin.

HESPERIA SIDAE, Esp. Au village de Bosz-dagh en juin sur les gazons, mais rare.

» CYNARAE, Rbr. Id.

» ALVEUS, Hb. Partout fréquente.

» ALVEOLUS, Hb. Dans la plaine, près de la rivière en mai et juin.

» MALVARUM, Hb. Dans les montagnes en mai, autour des mauves.

» ALTHEAE, Hb. Id.

» MARLOYI, B. J'ai pris un exemplaire en mauvais état, dans la montagne, près du village de Manda, dans les environs de Kisilgye-Aolé.

» COMMA, L. En juillet, dans un ravin rocheux, sur le Bosz-dagh ; plus pâle que les nôtres.

» NOSTRADAMUS, Fab. Pendant l'été, dans la plaine, le long des chemins poudreux.

» ALCIDES, H. S. Dans la plaine entre Kisilgye-Aolé et Œdemisch, dans les champs, en mai.

SPHINGES.

SESIA TENTHREDINIFORMIS, S. V. La seule espèce que j'ai trouvée, dans la montagne, en juin, sur différentes plantes.

MACROGLOSSA STELLATARUM. L. Partout commun.

» CROATICA, Esp. Sur les versants de la montagne de Ginev et sur le Bosz-dagh. Le papillon volait en mai, de préférence sur une sauge à fleurs blanches. En juin et juillet je trouvais la chenille toute jeune et adulte ainsi que le papillon. La chenille se nourrit aux dépens de la *Scabiosa Leucantha;* elle ressemble énormément à la var. de *Stellatarum* à taches rouges latérales ; elle s'en distingue par des taches noires qui se trouvent entre les pattes pectorales, Le développement des chrysalides était très-rapide, mais les chrysalides que j'ai pu rapporter à Vienne ont toutes hiverné.

DEILEPHILA PORCELLUS, L. Aux environs de Bosz-dagh; chenille sur le *Galium*.

» ALECTO, L. Paraît se trouver partout, mais ne doit pas avoir réussi cette année; je n'ai rencontré qu'un seul papillon, en mai, à Œdemisch. J'ai reçu encore vers la fin de juillet quelques exemplaires détériorés à Smyrne; j'ai trouvé une chenille adulte, dans un jardin, le long du chemin de fer, et, sur la branche que j'avais cueillie pour sa nourriture, une autre toute petite; elle se nourrit aux dépens de la vigne; elle est d'un beau vert orné de taches oculaires bleu de ciel, ressemble à *Elpenor* et porte une corne bleue courbée; on la dit fréquente certaines années.

» LIVORNICA, Esp. Dans la plaine et dans la montagne; la chenille sur la vigne, le *Galium* et le *Rumex* pendant toute l'année.

» NERII, L. Le long de la rivière entre Tourbaly et Smyrne sur le *Nerium Oleander*.

» EUPHORBIAE, L. Des chenilles très-grandes, souvent d'une coloration très-claire, sur différentes espèces d'*Euphorbes*, aussi bien dans la plaine que dans la montagne.

NACLIA HYALINA, Frey. En juin, dans les parties basses, partout autour des broussailles surtout de *Quercus coccifera*, mais toujours isolée.

ZYGAENA MINOS, S. V. En juin, sur les versants de la montagne de Ginev.

» SEDI, Fab. Id.

» PUNCTUM, O. Dans la plaine, sur les champs de froment, en juin.

» FILIPENDULAE, L. Toutes les transitions à la Var. *Citisi*, Hb. (Fig. 30.) *Ramburii*, H. S. *Filipendulae*, Hb., (fig. 165). Dans la partie moyenne de la montagne en juin et juillet.

Zigaena Ganymedes, H. S. En juin et juillet près de Bosz-dagh, voltigeant autour des buissons d'*Astragalus*, toujours rare.

Ino Statices, L. Var. *Micans*, Frey. Dans la montagne sur les gazons, mai et juin.

» Tenuicornis, Z. Id.

» Amasina, H. S. Près de Ginev, en juin, sur les versants de la montagne, seulement deux exemplaires.

BOMBYCES.

Zeuzera Aesculi, L. Une chrysalide éclose dans un mûrier, près de Kisilgye-Aolé.

Endagria Pantherina, Hb. Près de Bosz-dagh, en juin, le soir sur les gazons.

Psyche Villosella, O. Les sacs en mai, contre les parois montagneuses, assez rare.

» Viciella, S. V. Dans la montagne, dans les places gazonneuses, le papillon volait en juin, contre la lumière de ma lampe.

Cilix Spinula, S. V. En mai et juin, reposant sur des broussailles, dans la montagne.

Saturnia Pyri, S. V. Près de Bosz-dagh, dans les jardins,

» Caecigena, Kupido. Dans les montagnes, la chenille en juin sur le *Quercus coccifera*, très-isolée.

Bombyx Dorycinii, Millière. (Annales de la Soc. Linn. de Lyon, 1863, page 229, fig. 43).

La chenille très-différente de *Franconica* a été parfaitement figurée par M. Millière; je l'ai trouvée fréquemment en mai sur le *Quercus coccifera*, quelquefois aussi sur la *Scabieuse* et quelques autres plantes basses.

» SPECIES? Une chenille magnifique, ressemblant beaucoup à celle de *Rimicola* T. V., mais d'une vestiture plus bleue,, au mois de mai, près de Manda. Trois exemplaires sur le *Quercus coccifera*; malheureusement ces chenilles ne se sont pas développées.

» TRIFOLII, S. V. Var. *Terreni*, H. S. La chenille près Kisilgye-Aolé, en avril et en mai, pas rare. Les papillons n'éclosent que dans le mois de septembre, tandis que chez nous, ils éclosent déjà en juillet.

» QUERCUS, L. La chenille d'un brun-gris particulier avec beaucoup de blanc ; Tourbaly et Kisilgye-Aolé en mai, le long de la rivière sur les *Vicia*.

» OTUS, Drury. La chenille à Smyrne sur les vieux Cyprès des cimetières, pas rare en juillet. Elle se trouver probablement dans les mêmes endroits de l'intérieur du pays, que je n'ai pas visités par discrétion.

PORTHESIA CHRYSORRHEA, L. Les chenilles très-fréquentes dans les montagnes, surtout sur les châtaigniers.

» AURIFLUA, S. V. Id.

OCNERIA TEREBINTHI, Frey. En société avec *Cnetocampa solitaria*, Frey. sur le *Terebinthus*.

» DISPAR, L. Fréquente dans la plaine et dans les parties basses des montagnes, manque sur les hauteurs.

ORGYIA TRIGOTEPHRAS, B. La chenille en mai sur le *Quercus coccifera*.

LITHOSIA PALLEOLA? Hb. Une chenille qui appartient probablement à cette espèce se trouvait assez fréquemment près de Bosz-dagh sur différentes graminées en juin et en juillet, mais à l'époque de mon départ, fin juillet, le papillon n'avait pas encore paru.

EMYDIA GRAMMICA, L. En été, dans les pâturages.

DEIOPEIA PULCHELLA, L. En été, dans les endroits secs et dans les champs.

Callimorpha Hera, L. Près de Ginev et sur le sommet des montagnes, à l'ombre des buissons; les exemplaires exceptionnellement grands, les ailes postérieures d'un rouge foncé avec de grandes taches noires, couleur brun-enfumé vers la base, et l'abdomen entièrement brun.

Arctia Villica, L. En juin, dans les hautes montagnes, tout comme chez nous.

Phragmataecia Fuliginosa, L. Dans la plaine en avril et mai.

Ocnogyna Nogelli, Led. (Pl. III : ♂ fig. 4 et 5, ♀ fig. 6, chenille fig. 3.) La chenille de cette espèce était très-fréquente en mai et juin près de Kisilgye-Aolé, sur différentes plantes, mais très-difficile à élever; quelques centaines me donnèrent à peine trente chrysalides, desquelles j'ai obtenu une dizaine de papillons en décembre et janvier La chenille ressemble beaucoup à celle de *Parasita*, Hb.; mais elle manque de points noirs sur la tête; elle est d'un gris sale avec des lignes plus foncées; 3 lignes longitudinales jaunes (une dorsale, et deux latérales), les verrues un peu plus claires que le fond, garnies de poils raides gris-clair.

Cnethocampa Solitaria, Frey. Les chenilles sur le *Terebinthus* sur les pentes exposées au soleil, très-fréquentes; elles sont adultes en mai, et se tiennent pendant la journée en paquets circulaires autour des branches ou du tronc, sans tissus. La chrysalidation se fait également en société; la chenille repose sans transformation dans son cocon jusqu'au mois d'août. Le papillon apparaît en septembre et octobre.

NOCTUAE.

Diloba Cœruleocephala, L. La chenille sur le *Quercus coccifera*, rare. Encore jeune vers la fin de juillet.

ACRONYCTA ORIENTALIS, Mann. (Wiener entomologische monatschrift, vol. 6e, page 370.) Nous donnons le dessin de la chenille, (Pl. III, fig. 7). Elle vit isolée en mai sur le poirier, est d'un beau gris perle, avec un ruban dorsal noir et large bordé de blanc latéralement; elle porte sur tout le corps des poils longs, légèrement frisés, d'un gris blanchâtre. Aux environs de Kisilgye-Aolé.

» EUPHRASIAE, Bkh. Dans la plaine.

» RUMICIS, L. Id.

BRYOPHILA MŒONIS, Led. (Pl. III, fig. 8.) La chenille sur les lichens des toits, près de Kisilgye-Aolé, pas rare; ressemble beaucoup à celle de *Perla*, S. V.

J'ai pris un seul exemplaire du papillon, le 28 juillet, mais je sais par lettre de M. Nogell, qu'après mon départ, il est devenu assez fréquent.

AGROTIS PRONUBA, L. Fréquente dans la plaine; s'élevant, pendant la journée, des gazons.

» COMES, Hb. En juillet dans la montagne.

» FLAMMATRA, S. V. Id.

» SPINIFERA, Hb. Un seul ♂, en juillet, près de Kisilgye-Aolé, dans un champ.

» EXCLAMATIONIS, L. Dans la plaine, dans les champs, et les jardins.

» CLAVIS, Hufn. Id.

» SAUCIA, Hb. Id. Aussi dans la montagne.

MAMESTRA CHENOPODII, S. V. En été dans la plaine.

» SERENA, S. V. Id.

POLIA JONIS, Led. (Pl. III, fig. 9.) Deux ♀ écloses en octobre provenant de chrysalides rapportées à Vienne. La chenille était verte avec des articulations jaunes et les lignes latérales de la même couleur; ressemble à celle de *Polia Chi*, L. Elle se nourrissait de différentes plantes en mai, près de Kisilgye-Aolé.

HADENA STIGMATICA, Guén. (*Leuconota*, H. S., fig. 389.) Un beau ♂ éclos à Vienne le 15 Novembre.

» POLYODON, L. A Bosz-dagh, en juillet.

» OCULA, Fab. Id.

» STRIGILIS, L. Id.

HABRYNTIS SCITA, Hb. J'ai trouvé un ♂ à Bosz-dagh, le 15 juillet, devant ma demeure, sur une ortie; cette espèce tient les ailes comme *Lucipara*, L.

TAPINOSTOLA MUSCULOSA, Hb. En été, dans la plaine, dans les champs de froment.

LEUCANIA CONIGERA, S. V. Dans la plaine en été.

» VITELLINA, Hb. Id.

» L-ALBUM, L. Id.

» LITHARGYREA, Esp. Id.

CARADRINA EXIGUA, Hb. En mai, dans la plaine.

» PLANTAGINIS, Hb. Id.

AMPHIPYRA, TETRA, Fab. Un exemplaire en juillet à Kisilgye-Aolé.

CALYMNIA DIFFINIS, (Var. *Confinis*, H. S.) En juin, dans la plaine, en battant les ormes.

TAENIOCAMPA RORIDA, Hb. Une ♀ prise au printemps par M. Nogell.

ORTHOSIA PISTACINA, S. V. Quelques exemplaires éclos à Vienne, depuis octobre jusqu'en décembre, de chrysalides rapportées par moi.

CALOCAMPA EXOLETA, L. La chenille partout en été.

CLEOPHANA ANTIRRHINI, Hb. La chenille sur le Bosz-dagh en société avec celle de *Macroglossa croatica*. En juin et juillet sur la *Scabiosa leucantha*.

CUCULLIA VERBASCI, L. Chenilles en avril et mai, dans la plaine, sur une grande espèce de *Verbascum* à feuilles d'un gris de feutre. Dans quelques exemplaires les dessins jaunes et noirs disparaissent à peu près entièrement et la chenille ressemble alors à celle de *Thapsifaga*, Tr.

CUCULLIA LYCHNITIS, Rbr. La chenille en avril et mai sur les versants des montagnes, sur un *Verbascum* qui ressemble beaucoup à notre *V. Nigrum*.

» CANINAE, Rbr. La chenille sur le Bosz-dagh, sur une *Scrofularia*.

» CHAMOMILLÆ, S. V. La chenille en avril, dans la plaine sur les camomilles des champs.

PLUSIA GUTTA, L. (*Circumflexa*, S. V.) Un exemplaire en juin, pris dans un champ.

» GAMMA, L. Partout commune.

HELIODES RUPICOLA, S. V. Une ♀ sur le Bosz-dagh, le 10 juillet, sur les fleurs de *Thymus*. L'exemplaire est plus grand que ceux de Hongrie : 18 mm., il a la même coloration de brun-doré , mais il montre des squammes bleuâtres. Les franges des ailes antérieures sont entremêlées de noir depuis le milieu jusqu'à l'angle interne. Aux ailes postérieures les franges sont noires au milieu interne et jaune-brun vers le milieu externe. Cet exemplaire, ainsi qu'un autre qui me vient du Balkan forme une transition évidente de *Rupicola* S. V. à *Theophila*, Staud. (Stett. Zeit. 1866.) rapportée de Grèce.

HELIOTHIS VIOLACEA, H. S. Le premier exemplaire de cette espèce si admirablement belle, un ♂, a été rencontré par moi, dans un ravin de l'Ovatschik, montagne élevée à 8 lieues S.-E. de Kisilgye-Aolé , le 31 mai. Le papillon s'était reposé plusieurs fois sur le chemin pierreux avec les façons de vol et de maintien d'un *Botys purpuralis* ; il était d'une vivacité excessive, impossible à approcher et disparut tout d'un coup ; j'explorai alors avec soin les plantes d'*Anchusa hybrida* qui couvraient les rochers (sur laquelle on rencontre aussi la *Janthinea Frivaldskyi*) ; j'y découvris mon individu tranquillement au repos et buvant dans les fleurs.

Un deuxième exemplaire, une ♀, a été rencontré par moi le 30 juin, près de Bosz-dagh, sur une tige de *Galium*, et un troisième, encore une ♀, le 6 juillet, tranquillement au repos sur un chaume de graminée; je n'ai recueilli que ces trois exemplaires.

» DIPSACEA, L. Dans la montagne, sur des fleurs de *Spartium*.

» PELTIGERA, S. V. Chenille et papillon depuis le mois de mai; pendant tout l'été excessivement fréquent dans la plaine, plus rare dans la montagne.

La chenille sur différentes plantes, particulièrement les graminées, se tenant pendant la journée, allongée le long de la tige de la plante nourricière.

» ARMIGERA, Hb. La chenille près de Kisilgye-Aolé, en mai, fréquemment sur le *Hyoscyamus niger*; elle se cache pendant la journée et ne se montre que vers le coucher du soleil. Freyer (vol. 2e, pag. 118), indique le *Hyoscyamus* comme plante nourricière de *Peltigera*; je ne l'ai jamais rencontrée sur cette plante.

» INCARNATA, Freyer. En mai et juin; fréquente aux environs de Kisilgye-Aolé; papillon et chenille en même temps. La chenille se nourrit aux dépens de différentes espèces de *Silene*, le papillon aime les fleurs de ces plantes. Si la chenille ne trouve pas de liége ou d'écorce d'arbres pour s'y chrysalider, elle troue la gaze de sa prison pour s'évader. Dans la montagne, cette espèce était plus rare.

ACONTIA LUCIDA, Hufn. (*Solaris*, S. V.) Fréquente pendant l'été, dans les endroits arides.

THALPOCHARES AMOENA, Hb. Dans la montagne, en juin.

» ROSINA, Hb. Aux environs de Bosz-dagh dans un entonnoir de montagnes, rempli de *Pinus Brutia*; comme à Vienne, en société avec *Crambus Saxonellus*.

Thalpochares Ostrina, Hb. Pendant tout l'été, dans la plaine, sur les chardons.

Zethes insularis, Rbr. En juin près de Ginev, sur les versants des montagnes, volant entre les broussailles.

Leucanitis Cailino, Lef. J'ai trouvé d'abord un exemplaire près de Bosz-dag, le 18 juillet, volant parmi les graminées d'un côteau ; j'ai pris un second exemplaire à mon retour le 25 juillet, près de Ginev.

Grammodes Algira, L. Près de Kisilgye-Aolé, entre les broussailles, le long de la rivière.

Catocala Conversa, Esp. Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, qui n'est ordinairement pas rare, un ♂, au repos sur un tronc de saule, dans une prairie près de Bosz-dagh ; il n'y avait pas de chênes dans les environs.

» Separata, H. S. Dans toutes les parties montagneuses, sur les versants des montagnes en juin ; pas rare, mais d'une vivacité excessive autour et aux environs des *Quercus coccifera.*

J'ai trouvé aussi les chenilles en mai, sur ce chêne, je n'ai pas pu les élever.

» Eutychea, Tr. Id.

» Nymphagoga, Esp. Id.

» Tmolia, Led. (Pl. III, fig. 10.) Le 4 juin, un exemplaire unique, près de Œdemisch, contre un mûrier. Il n'y avait de chênes dans les environs qu'à des distances fort grandes.

Spintherops spectrum, (Var. *Phantasma*, Ev.) La chenille en juin partout sur le *Spartium*; elle diffère d'une manière étonnante de celle de *Spectrum* par sa vestiture presque entièrement gris-bleuâtre ; à peine quelques traces indiquent-elles les lignes dorsales ordinairement si tranchées de *Spectrum.*

Spintherops dilucida, Hb. Deux exemplaires de la variété figurée par H. S. (fig. 576 et 577) comme appartenant à *Cataphanes* et rapportée par Kindermann de la Georgie russe ; près de Bosz-dagh, en juillet, contre les rochers.

Hypena Antiqualis, Hb. En battant les buissons sur les versants des montagnes.

» lividalis, Hb. Id.

» munitalis, Mann. Cette espèce si belle que Mann a trouvée en Amasie et Haberbaum dans le Balkan et au Caucase, était fréquente pendant tout l'été, dans les parties élevées des montagnes.

La chenille est allongée, avec 14 pédestres, d'un gris sale et porte des verrues noires. Elle vit en société sur le *Vincetoxicum Tmoleum* ; je l'ai élevée facilement en en plaçant plusieurs sur la même plante et en entourant celle-ci d'un capuchon de tulle ; plus tard j'allai ramasser les chrysalides. J'ai rapporté 500 chrysalides, mais la plus grande partie s'est desséchée pendant le transport vers Smyrne.

» extensalis, Guén. (*Palpalis*, Hb.) Rare près de Kisilgye-Aolé et sur le Ginev, en juin.

GEOMETRÆ.

Acidalia rufaria, Hb. En été, sur les versants des montagnes.

» sericeata, Hb. Id.

» rufillaria, H. S. Id.

» turbidaria, Hb. Id.

» politata, Hb. Id.

» filicata, Hb. Id.

» DIMIDIATA, Hfn. (*Scutulata*, S. V., Id.

» IMITARIA, Hb. Id.

» MONILIATA, S. V. En juin et juillet sur le Bosz-dagh.

» HOLOSERICATA, Dup. Id.

» DECORATA, S. V. Id. Très-grands exemplaires.

» CAMPARIA, H. S. En juin, dans les gorges des montagnes, contre les rochers.

» SUBMUTATA, Tr. En juin, contre les rochers et contre les murailles de pierres, près de Bosz-dagh.

PROBLEPSIS OCELLATA, Friv. Monsieur Nogell a pris un ♂ en juin, près de Tireh, dans un chemin creux, sur le sol.

ZONOSOMA PUPILLARIA, Hb. En juin, en battant les broussailles.

PELLONIA CALABRA. (Var. *Tabidaria* Z.) Aux environs de Bosz-dagh, en mai et juin, dans les endroits gazonnés.

URAPTERYX SAMBUCARIA, L. Près de Bosz dagh en juillet, autour de *Sambucus niger*.

RUMIA CRATÆGATA, L. Près de Bosz-dagh, dans les jardins fruitiers.

ELICRINA CORDIARIA, Hb. En mai près de Kisilgye-Aolé, contre les troncs des vieux saules.

» TRINOTATA, Metzner. En avril et mai; dans la plaine contre les troncs des ormes, et près de Ginev en battant *Quercus Coccifera*.

HIBERNIA BAJARIA, S. V, La chenille très-fréquente en mai sur le *Vitex Agnus casti*.

Le papillon s'est développé à Vienne en décembre et en janvier, pendant qu'il vole déjà chez nous en octobre.

BISTON NECESSARIUS, Zeller. (Stett. Zeit. 1849, page 206.) (*Hirtarii* var., Zeller, Isis 1847, page 18, pl. 3, fig. 11 ♂, et fig. 12 ♀).

Cette espèce a été, à tort, regardée jusqu'à présent comme une variété de *Hirtarius*, ce que la

forme de la ♀ met hors de doute. J'ai pris une ♀ près de Kisilgye-Aolé, contre un tronc de saule, le 28 avril; en juin, j'ai rencontré les chenilles sur différents arbrisseaux, surtout sur le *Tamarix smyrnense*; elle ressemble beaucoup pour la forme à celle de *Betularia*, elle est d'un vert jaunâtre avec une ligne jaune au-dessus des pieds. J'ai obtenu de chrysalides rapportées de Vienne 4 papillons (3 ♀ en janvier et février et 1 ♂ en mars).

Le ♂ à l'état frais se distingue facilement de l'*Hirtarius;* l'exemplaire de Zeller était apparemment vieux et passé.

Apochima flabellaria, Heeger. Semble largement répandu dans la plaine et manque dans la montagne; j'ai rencontré la chenille près de Kisilgye-Aolé, Manda et Ginev sur différentes plantes, toujours isolée; j'ai recueilli le plus grand nombre dans un champ d'orge, près de Ginev, sur une espèce de *Rumex;* vers la fin de juin, la chenille est adulte et se transforme en terre dans un cocon dur et fortement collé. Cinq chrysalides me donnèrent à Vienne 3 papillons : le 24 décembre, le 6 et 30 janvier, Le papillon porte les ailes repliées sur elles-mêmes comme les *Ptérophores*. Les postérieures horizontales repliées le long du corps, et les antérieures en ligne verticale en l'air.

Nychiodes lividaria, Hb. En juin contre les côteaux au soleil, entre les rochers et les broussailles.

Boarmia rhomboidaria, S. V. Près de Kisilgye-Aolé contre les troncs d'arbres.

» umbraria, Hb. Id.

» selenaria, S. V. Près de Ginev, en juillet.

Gnophos sartata, Tr. En avril et mai sur les versants des montagnes, entre les broussailles, contre les rochers.

Ematurga atomaria, L. (Var. *Orientaria*, Staud.) Dans la montagne, volant parmi les graminées, en mai.

Scodonia conspersaria, S. V. En juin, sur les sauges,

Aspilates citraria, Hb. Sur les versants des montagnes, en avril et mai.

Sterrha sacraria, L. En été, dans les champs fauchés.

Lythria purpuraria, L. Près de Bosz-dagh en juillet, volant autour d'une espèce de petit *Rumex*. Entre les lignes transversales des ailes antérieures se montre fréquemment une grosse ligne médiane; ce dessin rapproche beaucoup ces exemplaires de *Sanguinaria* qui vient d'Espagne; il sera prouvé probablement un jour que celle-ci n'est qu'une variété de *Purpuraria*.

Anaitis plagiata, L. En été, dans la montagne.

Lobophora externata, H. S. Un ♂, en avril, près de Kisilgye-Aolé, contre le tronc d'un orme.

Cidaria Umbraria, H. S. Contre les rochers, en juin, près de Bosz-dagh.

» Galiata, S. V. Id.

» Bilineata, L. Fréquente partout.

» Unicata, Guén. Près de Bosz-dagh, en juin, mais rare; se rencontrant le soir sur les fleurs de *Lavendula*.

Eupithecia Glaucomictata, Mann. Près de Kisilgye-Aolé, en mai, contre les troncs des mûriers.

PYRALIDINA.

Pyralis Netricalis, Hb. En juin, sur les versants des montagnes, volant parmi les graminées

Aglossa Cuprealis, Hb. Par-ci par-là, à Kisilgye-Aolé.

» Pinguinalis, L. Id.

Asopia Farinalis, L. Dans les maisons.

Endotrycha Flammealis, S, V. Près de Ginev en battant les buissons.

SCOPARIA COARCTATA, Z. En avril, près de Smyrne, contre les murs des jardins

» OCHREALIS, S. V. Près de Bosz-dagh, dans les buissons, en juin.

NOCTUOMORPHA NORMALIS, Hb. Près de Kisilgye-Aolé, en mai et juin, le long des chemins.

NOCTUELIA SUPERBA, Frey. Sur le sommet des montagnes, en juillet, autour des *Astragalus*, rare. Le temps véritable de son apparition semble devoir être placé plus tard.

» VESPERTALIS, H. S. En juin et juillet, mais seulement sur les sommets des montagnes. Le Dr Keuper semble l'avoir pris aussi en Grèce; elle a les habitudes et les mœurs de *Holosericalis* et de *Rupicolalis*; elle n'est pas précisément très-rare, mais elle est très-vive et fort difficile à capturer dans les terrains rocailleux.

EPHELIS CRUENTALIS, Hb, Près de Bosz-dagh, en juin et juillet, vole dans les gazons.

TEGOSTOMA COMPARALIS, Hb. Vole le long des chemins près de Kisilgye-Aolé, en été, rare.

BOTYS SANGUINALIS, L. Près de Kisilgye-Aolé, en mai.

» CESPITALIS, S. V. Id.

» LIMBOPUNCTALIS, H. S. En été, près de Bosz-dagh.

» POLYGONALIS, Hb. Id.

» FLAVALIS, S. V. Id.

» REPANDALIS, S. V. Id.

» NUMERALIS. Hb. Id.

» PRUINALIS, S. V. Id.

LEMIODES PULVERALIS. S. V. Près de Bosz-dagh, dans les endroits humides, exemplaires de grande taille.

OROBENA EXTIMALIS, Scop. Près de Kisilgye-Aolé, dans les jardins, en mai.

CRAMBINA.

CRAMBUS CASSENTINIELLUS, Z. Près de Bosz-dagh, en juin, dans une prairie humide, assez fréquente.

» SAXONELLUS, Zk. En juillet, sur le Bosz-dagh, dans un entonnoir montagneux, parmi les graminées entre des *Pinus Brutia*.

EPHESTIA ELUTELLA, Hb. Fréquente dans les habitations.

MYELOIS CRIBRUM, S. V. Partout en été.

» RAMOSELLA, H. S. Pris en même temps que *C. Saxonellus*.

» LEUCOLOMA, H. S. Près de Bosz-dagh, en juin, mais rare. Je n'ai vu cette espèce qu'à la nuit tombante, volant autour des hautes graminées.

» GILVEOLELLA, Tr. Dans la plaine et la montagne, dans les places gazonneuses, pris le jour et le soir.

» LYDELLA, Led. (Pl. III; fig. 15 ♂.) Pris le soir en juin dans un fossé des montagnes; j'ai capturé quelques ♂ en battant les broussailles environnantes; j'ai reçu la même espèce d'Achalziche en Géorgie.

» ARGYROGRAMMOS, Z. Près de Bosz-dagh en juin, le soir, dans les gazons.

NEPHOPTERYX INSIGNELLA, Mann. (Wien, entomol. monats. Tome 6, pag. 39.) Je l'ai trouvée fréquemment, le 24 juin près de Kisilgye-Aolé sur les fleurs des chardons et du *Tamerix Smyrnense;* malheureusement sans instruments de chasse, j'étais venu ce jour là rendre une visite à Kisilgye-Aolé et je retournais le lendemain à Bosz-dagh; je n'ai pas revu l'espèce dans la montagne; elle vit probablement sur le *Tamarix* qui ne s'y trouve pas.

» DAHLIELLA, Tr. Près de Bosz-dagh, en juin, dans les gazons.

PEMPELIA ORNATELLA, S. V. Dans les mêmes conditions.

TORTRICINA

TORTRIX GNOMANA, L. En battant les broussailles, contre les parois de rochers.

» VIRIDANA, L. Très-fréquente sur les buissons de chênes.

SCIAPHILA INCERTANA, Tr. Sur le Bosz-dagh en mai et en juin.

» WAHLBOMIANA, L. Id.

» ABRASANA, Dup. Id.

CONCHYLIS FRANCILLANA, Fab. Près de Bosz-dagh en juin, le soir, dans l'herbe.

PENTHINA PRUINANA, Hb. près de Goelkutschuk, autour des rosiers sauvages.

LOBESIA BOTRANA, S. V. En avril, dans les vignobles.

GRAPHOLITA CYNOSBATELLA, L. Comme la *Penth. Pruinana*,

» THAPSIANA. Z. En avril; la chenille fréquente dans la plaine, sur la *Thapsia Gaganica*; le papillon en mai.

CARPOCAPSA POMONELLA, L. Partout dans les jardins fruitiers.

TINEINA.

MELASINA LUGUBRIS, Hb. J'ai rencontré près de Bosz-dagh, en juin, dans l'herbe, une chenille demi-adulte; son fourreau était tout à fait semblable à celui de notre *Lugubris*.

Est-ce que *Punctata*, H. S. (fig. 80) ne serait peut-être pas une variété fortement pointillée de blanc?

ERIOCOTTIS FUSCANELLA, Z. En juin, dans les buissons de chênes.

NEMOTOIS MOLELLUS, Hb. Près de Bosz-dagh, en juin.

» LATREILLELLUS, Fab. Dans la montagne sur les *Scabieuses*, en juin.

Hyponomeuta Malinellus, Z. Sur les haies, près de Bosz-dagh, en juin.

Psecadia Pusiella, Roemer. Partout, en avril, dans la plaine.

» Luctuosella, H. S. En battant les broussailles, en juin.

Depressaria Adspersella, Kollar. En juin, le soir, près de Bosz-dagh.

Gelechia Flavella, Dup. En avril et mai, dans les champs de blé.

Hysolophus Verbascellus, S. V. Dans la plaine, sur les *Verbascum*,

Sophronia Consanguinella, H. S. Un juin, sur les versants des montagnes.

Cleodora Kefersteinella, Z, Endroits arides, dans les herbes, en mai et juin.

Centhomadarus Tenebrionellus, Mann. (Wien. Ent. Monats. tome 8e pag. 118.) Près de Bosz-dagh, au commencement de juin, contre les parois des montagnes, volant sur les fleurs de *Lavendula*, le matin, de très-bonne heure.

Pleurota Metricella, Z. Sur les versants des montagnes, fréquente dans les herbes en mai et juin.

Oecophora Imitatrix, Z. Fin mai, dans les parties ombragées, sur l'Ovatschik.

Butalis Esperella, Hb. En juin sur les côteaux.

» Aerariella, H, S. Sur le Bosz-dagh en juin sur les fleurs de *Scabiosa* et d'*Helianthemum*.

» Flabella, Mann. (Wien, Ent. Monats. Vol. 5e pag. 190.) Sur une espèce d'ombellifère près de Ginev en juin, rare.

Coleophora Onopordiella, Z. En juin, le soir, près de Bosz-dagh dans les endroits secs.

Coleophora Lugduniella, Staint, Id. Autour des plantes d'*Astragalus.*

Chrysoclista Linneella, Cl. Sur les vieux saules, dans la plaine, en mai

PTEROPHORINA.

Pterophorus Xanthodactylus, Tr. Aux environs de Bosz-dagh, en juin.

» Laetus, Z, Près de Kisilgye-Aolé, sur les versants des montagnes.

ALUCITINA.

Alucita Polydactyla, Hb. En juin, le soir, dans les places gazonneuses.

DESCRIPTION

DES ESPÈCES NOUVELLES

(APPENDICE)

I. OCNOGYNA NOGELLI, Led. ♂ *Alis fumosis, anticarum maculis tribus costalibus obscurioribus nigro-circumscriptis, litura obscura subdorsali; posticis obsolete nigricanti-maculatis.*

♀ *Alis imperfectis, magis minusve dilutis, subtus roseis, maculis præsertim circa margines magnis, obscuris, dilute marginatis, subtus perdistinctis.*

Var. ♂ *Alis fuscencenti-griseis, anticarum maculis obsoletissimis, posticarum nullis.*

Facies de *Parasita*, les tibias antérieurs également avec un crochet au bout. Le ♂ 30 mm. — Thorax gris-pâle avec trois lignes longitudinales noires; ailes fuligineuses. Les ailes antérieures montrent au bord supérieur les rudiments de trois

bandes transversales qui s'effacent bientôt vers l'intérieur; les ailes postérieures avec une tache foncée devant la pointe, qui manque cependant quelquefois, uniformément gris-brun; une tache plus foncée au milieu du bord antérieur des ailes postérieures. La ♀ 22 mm. — Ordinairement à dessin plus accentué que le ♂, les bandes transversales plus apparentes; face inférieure rouge-pâle, plus rarement jaune-brun.

Les variétés proviennent du ton plus clair ou plus foncé de la coloration générale, de manière que le dessin s'efface ou ressort davantage.

Chez le ♂ qui est représenté (Pl. III, fig. 5), la coloration est exceptionnellement claire et les franges plus foncées.

Je possède un autre exemplaire dans ma collection, à dessin très-marqué, chez lequel les franges sont très-claires, presque blanches.

II. Bryophila Maeonis, Led. *Parva, alis anticis angustatis, acutis, pulvere nigrescenti-cinereo obtectis, area media utrinque per lineam ferrugineam indistincte marginata, maculis ordinariis duabus per strigulas marginantes albidas indicatis; posticis cinereis.*

22 mm. — Facies de *Ereptricula*, palpes et antennes comme dans cette espèce; ailes antérieures gris-verdâtre, dessin très-effacé, les deux lignes médianes peu apparentes, jaune de rouille; les taches indiquées seulement par un pourtour plus clair, les franges ainsi que les ailes postérieures uniformément grisâtres; face inférieure gris-jaunâtre, les 4 ailes avec des centres plus foncés; les postérieures avec une ligne arquée à dessin effacé.

III. Polia Ionis, Led. *Antennarum basi ochracea, thorace griseo-nigricanti-pulverulento*; *alis anticis griseis*,

nigricanti-pulverulentis, spatio medio obscuriore, dilute repando-marginato, maculis duabus ordinariis majusculis pallidis; posticis canis, exterius infuscatis.

Se rapproche de *P. Suda*, un peu plus petite, 33 mm. — Les ailes plus étroites et plus obtuses; centre du thorax beaucoup plus foncé; la coloration des ailes antérieures plus jaunâtre tirant un peu sur l'olive, la bande médiane mieux dessinée et plus noire. Les franges claires, alternées de blanc et de noir; le gris des ailes postérieures plus foncé, et leur dessin mieux marqué que chez *Suda*; la face inférieure également plus foncée avec un gros point noir central aux ailes postérieures.

IV. Catocala Tmolia, Led. *Alis anticis fuscescenti cinereoque nebulosis, strigis duabus atris, in dorso confluentibus, priore incrassata, posteriore a margine postico longe remota, obsolete serrarta; posterioribus ochraceis, striga ante medium angusta, semel obtuse fracta, fasciaque marginali nigris.* ♂.

40 mm. — Très-voisine de *Nymphagoga*, mais les ailes antérieures d'un gris-clair à bande médiane très-noire beaucoup plus étroite, et particulièrement formée; elles sont privées surtout des deux dents aigues à leur surface externe.

Ailes postérieures d'un jaune doré, dessin comme chez *Nymphagoga*; la bande transversale non brisée en angle, mais doucement arrondie; faces inférieures comme chez *Nymphagoga*.

V. Biston necessarius, Zeller. ♂ *Alis anticis fusco-griseis, strigis duabus, simplici ante, geminata post medium fuscis, nigro notatis, strigula venae transversae nulla, subtus macula costae mediae nulla.*

♀ *Alis imperfectis, cinereis, anticis postice oblique retusis, angulo dorsali prominulo macula nigra notato; posticis multo brevioribus, truncatis.*

Cette espèce a été regardée à tort jusqu'à présent comme une variété de *Hirtarius*, car la ♀ s'écarte beaucoup de cette espèce.

Le ♂ a le facies de *Hirtarius*, mais son duvet est plus serré et les deux bandes médianes forment un champ moyen plus apparent et mieux limité. Le fond des ailes est, par place, mélangé d'une coloration brun de bois, coloration dont on ne rencontre pas de traces chez *Hirtarius*. Les ailes postérieures et les surfaces inférieures sont plus pâles, et, sur les dernières on ne remarque pas de dessin, à l'exception d'une tache médiane très-effacée derrière laquelle on aperçoit à peine une faible ligne arquée.

La ♀ montre une forme particulière et tout à fait différente des espèces voisines; les ailes antérieures présentent un bord externe tellement oblique, que leur bord interne dépasse en grandeur leur bord antérieur, et qu'il dépasse également le bord externe des ailes postérieures.

VI. Myelois Lydella, Led. ♂ *Alis anticis perangustis, gilvis, venis albidis per squamas nigras marginatis, venae mediae post medium ampliatae puncto nigricanti; posticis canescentibus subhyalinis.*

(Section B b de Zeller avec palpes horizontaux, et nervure médiane se divisant en 4 rameaux.) 22 à 24 mm. — Allongé, ailes très-étroites ne ressemblant à aucune des espèce connues. Sur le front un panache de poils d'un aspect conique, les palpes un peu plus longs; palpes secondaires très-faibles; antennes faiblement pectinées vers

leur base. Ailes antérieures d'un jaune d'argile pâle, les nervures blanchâtres, bordées des deux côtés par de petites squames noirâtres, nervure transversale avec un double point noir, franges grisâtres, ailes postérieures et surfaces inférieures gris-clair.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

de la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

ACHMET D'HERICOURT. Annuaire des Sociétés savantes. 2 vol. in-8° reliés.

AMYOT ET SERVILLE. Hist. naturelle des Hémiptères. Pl. 1 vol. in-8° relié.

AUBÉ. Sur les Psélaphiens Broch. in-8°.

BAER. Welche Auffassung der lebenden Nature ist die richtige? Und wie ist diese Auffassung auf die Entomologie anzuwenden? Broch. in-8°.

BERTOLINI. Delle malattie e dei danni che soffre l'albero del pero nella provincia Bolognese Broch. in-4°.

— Descrizione di una nuova malattie della canepa nel Bolognese. Pl. Broch. in-4°.

— Erba Spagna. Broch. in-8°.

— Histoire des Lépidoptères des environs de Bologne. 1 vol. in-4°.

— Illustrazione dei prodottti naturali del Mozambico. Pl. 4 cah. in-4°.

BOISDUVAL. Index methodicus lepidopterorum europœorum. 1 vol. in-8°.

BOURDON. Rapport sur la réponse à la quatrième question du concours donné par la fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique. broch. in-8°.
— De l'influence du climat sur les phénomènes de la vie. 1 vol. in-8° relié.

CANDÈZE. Histoire des métamorphoses de quelques Coléoptères exotiques 1 vol. in-8°.
— Monographie des Elatérides. Pl. 4 vol. reliés in-8°.
— ET CHAPUIS. Catalogue des larves de Coléoptères connues jusqu'à ce jour. 1 vol. in-8° relié.

CHAPUIS. Monographie des Platypides. Pl. 1 vol. in-8°.

CHARLIER, EUG. Observation de tumeur érectile. Broch. in-8°.
— Observation d'un monstre humain pseudencéphale. Pl. Broch. in-8°.
— Observation d'un monstre humain notencéphale. Pl. Broch. in-8°.

DE CHAUDOIR. Catalogue des Cicindelètes de sa collection. Broch. in-8°.
— Mémoires sur les Carabiques. 1 vol. in-8° relié.
— Six mémoires sur les Carabiques. 1 vol. in-8° relié.

DE CHAUDOIR ET HOCHHUTH. Énumération des Carabiques et Hydrocanthares, recueillis pendant un voyage au Caucase. 1 vol. gd. in-8° rel.

CHENU. Encyclopédie d'histoire naturelle. Lépidoptères, 1er vol. Pl. 1 vol. gd. in-8° cart.

CHEVROLAT. Rappel des coléoptères décrits par Palisot de Beauvois. 1 vol. in-4° relié.
— Coléoptères du Mexique. 1 vol. in-12 relié.
— Coléoptères de l'île de Cuba, 1re et 2e parties. 1 vol. broch. in-8°.

CHEVROLAT. Descriptien d'une nouvelle espèce de buprestide
Coléoptères de Syrie. Pl.
Description de trois longicornes nouveaux. Planche.
Description de quatre longicornes européens.
Longicornes du vieux Calabar. Pl.
Description de coléoptères nouveaux d'Algérie.
Description de nouvelles espèces de coléoptères. Pl.
Description d'espèces de Clytus propres au Mexique. Pl.
Description d'un genre inédit de Dejean.
Nouveau genre de Carabiques.
Clytides du Brésil.
Clytides américains.
Révision des genres Eriphus, Mallosoma, etc.
} 1 vol. in-8° relié.

COLBEAU, J. Matériaux pour la faune malacologique de Belgique, 1re partie. Liste des mollusques terrestres et fluviatiles. Pl. — Broch. in-8°.

DE BONVOULOIR. Essai monographique de la famille des Throscides. Pl. — 1 vol. in-8°.

DE BORRE. Aperçu sommaire de chimie végétale. — Broch. in-8°.
— Notices générales de paléontologie végétale, avec figure. — Broch. in-8°.
— Monographie du genre Æsculus, par Koch. (Traduction). — Broch. in-8°.
— Etudes sur les Broméliacées par le Dr Charles Koch. (Traduction). — Broch. in-8°.
— Notice sur la tribu des Marantées par le Dr R. Koernick. (Traduction). — Broch. in-8°.
— Notice sur le genre Philadelphus. (Traduct.) — Broch. in-8°.
— Notice sur quelques plantes grimpantes herbacées appartenant à la famille des Cucurbitacées par le Dr Ch. Koch. (Traduction). — Broch. in-8°.
— Monographie des Agavées, par le Dr Koch. (Traduction). — Broch. in-8°.

De Borre. Histoire du genre Borassus. (Traduction). Broch. in-8°.
— Histoire naturelle du genre Preca. (Traduct). Broch. in-8°.

De Brême. Mémoire sur quelques Coléoptères hétéromères Broch. in-8°.

De Graaf. Énumération des microlépidoptères des Pays-Bas. 1 vol. in-8°.

De Marseul. Suite et supplément à la monographie des Histérides. Pl. 1 vol. in-8° relié.
— Catalogue des coléoptères d'Europe 1857. 1 vol. in-8° relié.
— Catalogue des coléoptères d'Europe y compris le pourtour de la Méditerrannée. 1 vol. in-18 relié.

De Saussure et Sichel. Catalogus specierum generis Scolia (sensu latiori.) Pl. 1 vol. in-8°.

De Sélys-Longchamps. Discours sur la faune de la Belgique. Broch. in-8°.
— Revue des Odonates ou libellules d'Europe (en collaboration avec M. Hagen). Pl. 1 vol. in-8° relié.
— Enumération des insectes lépidoptères de la Belgique. Broch. in-8°.
— Catalogue des lépidoptères ou papillons de la Belgique, précédé d'un tableau des libellulidées de ce pays. Broch. in-8°.
— Monographie des libellulidées d'Europe. Pl. 1 vol. in 8° relié.
— Monographie des Caloptérygines (en collaboration avec M. Hagen). Planche. 1 vol. in-8° relié.
— Mon. des Gomphines. (en collaboration avec M. Hagen). Pl. 1 vol. in-8° relié.
— Revue des oiseaux d'Europe. 1 vol. in-8°.
— Faune belge, 1re partie : Index des mammifères, oiseaux, reptiles et poissons. Pl. 1 vol. in-8° relié.
— Synopsis des Agrionines, 1re, 2me et dernière légion. 3 broch. in-8°
— Etudes de micromammalogie. Pl. 1 vol. in-8° relié.
— Essai sur l'histoire naturelle du Brabant. Mammifères. Broch. in-4°.

— Observations sur les phénomènes périodiques du règne animal en Belgique de 1841 à 1846. Broch. in-4°.

— Aperçu sur les animaux utiles ou nuisibles de la Belgique. Broch. in-4°.

— De la chasse et de la préparation des névroptères. Broch. in-18.

— Observations sur le nouveau tableau du règne animal de Lesson.
— Note sur quelques petits mammifères du midi de la France.
— Différentes notes extraites de la revue zoologique de la Société Cuviérenne.
— Sur les oiseaux américains admis dans la faune européenne.
— Description de deux nouvelles espèces du genre Anax (Leach). Pl.
— Énumération des Libellulidées de Belgique et additions. Pl.
— Note sur le Mus agrestis de Linné.
— Note sur deux espèces de Musaraignes.
— Note sur une nouvelle mésange d'Europe.
— Note sur une migration de Casse-noix. Pl.
— Récapitulation des hybrides observés dans la famille des Anatidées et additions.
— Sur les phénomènes périodiques.
— Notice snr les Becs-croisés leucoptère et bifascié.
— Sur la sauterelle voyageuse observée en Belgique.

} 1 vol. in-8° relié.

— Note sur la famille des Recurvirostridées.
— Sur le calendrier de Flore en Belgique.
— Observations sur l'état de la végétation à Waremme en 1853.
— Synopsis des Caloptérygines.
— Synopsis des Gomphines.
— Notice sur l'hirondelle rousseline d'Europe.
— Discours prononcé sur la tombe de M. André Dnmont.

} 1 vol. in-8° relié.

D'Udekem. Nouvelle classification des annélides.
— Nouvelle classification des annélides sétigères abranches.
— Notice sur deux espèces nouvelles de Scolex.
— Note sur une espèce nouvelle de Floscu-laire.
— Note sur le système circulatoire de la Laci-nulaire sociale.
— Recherches sur le développement des infu-soires. — 1 vol. in-4° relié.
— Histoire naturelle du Tubifex des ruisseaux. Planche.
— Développement du Lombric terrestre. Pl.
— Métamorphoses des Vorticelliens.
— De quelques parasites végétaux développés sur des animaux vivants.
— Description des infusoires de la Belgique. Pl. — Broch. in-4°.
— Description d'une monstruosité humaine amorphe. — Broch. in-8°.
— Notice sur quelques parasites du Julus terrestris. Pl. — Broch. in-8°.
— Notice sur les organes génitaux des Æolosoma et des Chœtogaster. Pl. — Broch. in-8°.

Deyrolle A. Nouveau guide de l'amateur d'insectes. — 1 vol. in-18.
— Catalogues divers. — Broch. in-8°.

Deyrolle H. Description de deux espèces nouvelles de Buprestides. Pl.
— Description de deux espèces nouvelles de Mormolyce. Pl.
— Description de Buprestides nouveaux. Pl. — 1 vol. in-8°
— Description de plusieurs espèces nouvelles de Lucanides. Pl.
— Nouveau genre de Lucanide. Pl.
— Nouveau genre de Cétonide. Pl.

Dohrn. Catalogus hemipterorum, 1859. — 1 vol. in-8° relié

Editt Dr. Caryoborus gonagra. Pl. (Extrait de Schriften der koniglichen physikalisch ôkonomischen Gesellschaft zu Konigsberg.) — Broch. in-4°.

ENGELMANN. Bibliotheca historico-naturalis. 1er vol. 1 vol. in-8° relié.

ERICHSON. Bericht über die Entomologie. 1838-1846. 1 vol. in-8° relié.
— Id. Id. 1839. Broch. in-8°.

FAUVEL A. Lépidoptères du Calvados. 1 vol. in-4°.

FUNCK. Coup-d'œil sur la végétation du Luxembourg. Broch. in-4°.

GEHIN. Catalogue des coléoptères de sa collection, 1re fascicule. Cicindelètes. Broch. in-8°.
— Id. 2me fascicule. Dytisciens et Gyriniens Broch. in-8°.

GERSTAECKER. Bericht über die Entomologie 1853. Broch. in-8°.

GRENIER. Catalogue des coléoptères de France et matériaux pour la faune des coléoptères. Broch. in-8°.

GIGLIANI. Fauna entomologica italiana. Broch. gd. in-4°.

GUIDO ET VIOLA. El Plata, journal cientifico et litterario. 6 cahiers in-4°.

HAGEN. Bibliotheca entomologica. 2 vol. in-8° reliés.
— Révision critique des Phryganides décrites par M. Rambur d'après l'examen des individus types. Broch. in-8°.

HARRIS. Insects injurions to vegetation. Pl. 1 vol. in-8° relié.

HEER. Fauna Coleopterorum helvetica. Pars I. 1838-1841. 1 vol, in-8° relié.

HERKLOTS. Bouwstoffen voor eene fauna van Nederland. T. I. 4 livraisons. T. II. 1re partie, 5me liv. T. III. 1re partie. Broch. in-8°.

JACQUELIN DU VAL. Glanures entomologiques. Planche. Cahiers 1 et 2. Broch. in-18.

JEKEL. Catalogus curculionidum. 1 vol. in-18.
— Remarks on the pollinosity of the genera Lixus and Larinus. Broch. in-8°.
— Fabricia entomologia, 3 parties (autographié) 3 broch. in-8°.
— Observations suggérées par les notes de M. Chevrolat sur les Cérambycides de M. Thompson. 1er article. Lamiadæ. Broch. in-8°.

JEKEL. Description de quelques curculionides. Pl. Broch. in-8°.
— Insecta Saundersiana (curculionides). Pl. Broch. in-8°.
— Lettre adressée à M. Jacquelin du Val sur le Barypeithes rufipes. Broch. in-8°.

JOHANNES JONSTONUS. Historia naturalis de piscibus et cetis. Libri V. 1 vol. in-4° relié.

KOPPEN. Uber die Henschrecken in Süd Russland. 1 vol. in-8°.

LALANNE. Manuel entomologique. Pl. 1 vol. in-8° relié.

LAMBOTTE. H. Nouvelle théorie de chimie organique. 1 vol. in-8°.
— Établissements de produits chimiques. 1 vol. in-8°.
— Traité de minéralogie pratique. 1 vol. in-18.
— Note sur le rapprochement qui existe entre la disposition du système célébral des animaux vertebrés et celle du ganglion subœsophagien des animaux articulés. Broch. in-8°.
— Recherches sur l'organisation des membranes séreuses. Pl. Broch. in-8°.
— Sur les roches d'origine ignée intercalées dans le calcaire. Pl. Broch. in 8°.

LAMBOTTE PH. Recherches sur l'origine des dépôts récents de manganèse dans la province de Namur. Broch. in-8°.

LECONTE. Descriptions of some genera and species of coleoptera of the southern boundary of the United-States. Pl. 1 vol. in-folio.

LEDERER. Die noctuiden Europa's. Pl. 1 vol. in-8° relié.
— Beitrag zùr kentniss der Pyralidinen. Pl. 1 vol. in-8° relié.

LEDERER ET MILLER. Wiener entomologische Monatschrift. Pl. 8 vol. in-8° reliés.

LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU. Monographie des Tenthredines. 1 vol. in-8° relié.

LEPRIEUR. De l'emploi de l'alcool saturé d'acide arsénieux pour la conservation des collections entomologiques. Broch. in-8°.

LOEW. H. Monographs of the Diptera of North America. Pl. — 2 vol. in-8°.

MATHIEU. Flore générale de la Belgique et supplément. — 2 vol. in-8° reliés.

MENETRIÈS. Enumeratio corporum animalium musei imperialis academiae scientiarum Petropolianæ. — 2 broch. in-8°

— Description des nouvelles espèces de Lépidoptères de la collection de l'académie impériale des sciences — 1 vol. in-8°.

MILLIÈRE. Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits. Pl. — 15 liv. in-8°.

MILNE-EDWARDS. Éléments de zoologie. — 1 vol. in-8° relié.

MULSANT. Histoire naturelle de coléoptères de France. Lamellicornes, 1842. Pl. — 1 vol. in-8° relié.

— Id. Longicornes. — 1 vol. in-8°.

PACKARD. Observations on the developpement and position of the Hymenoptera, with notes on the Morphology of Insects. — Broch. in-8°.

PERCHERON. Bibliographie entomologique. — 1 vol. in-8° relié.

PHIPSON. Essai sur les animaux domestiques des ordres inférieurs. — Broch. in-8°.

PULS. Catalog der Dipteren aus der Berliner Gegend (collect. Ruthe). — Broch. in-8°.

PUTNAM. Note on the habits of some species of humble Bees and on the leaf-cutting Bee. — The humble Bees of New-England and their parasites (Packard). Pl. — Broch. in-8°.

PUTZEYS. Monographie du genre Clivina.
— Broscosoma carabidum genus novum. Pl.
— Trechorum Europœorum conspectus.
} 1 vol. in-8° relié.

— Postscriptum ad Clivinidarum monographiam. — 1 vol. in-8°.

— Étude sur les Amara de la collection du baron de Chaudoir. — Broch. in-8°.

— Notes sur les Notiophilus. — Broch. in-8°.

SAUVEUR. Législation belge des établissements industriels. Broch. in-8°.
— Histoire de la législation médicale belge. Broch. in-8°.
— Mémoire couronné sur la révision de la législation des cours d'eau. Broch. in-8°.
— Des villes belges. Broch. in-8°.
— Instruction publique : exposé historique des lois et règlements relatifs aux études médicales. Broch. in-8°.
— De la profession de droguiste et de la vente des médicaments. Broch. in-8°.
— Définition de l'exercice illégal de l'art de guérir. Broch. in-8°.
— De la nature des péages communaux. Broch. in-8°.
— Théorie de la vicinalité des chemins en Belgique. Broch. in-8°.

SCHAUM. Bericht über die entomologie. 1848-1849. Broch. in-8°.

SCHNEIDER. Symbolæ ad monographiam generis Chrysopæ. Pl. 1 vol. in-8°.

SCUDDER. Revision of the hitherto known species of the genus Chionobas in North-America. (Extrait des : Proceedings of the entomological Society of Philadelphia. Broch. in-8°.
— Remarks on some characteristics of the insect-fauna of the Withe mountains, New-Hampshire. Pl. Broch. in-8°.
— Materials for a Monograph of the North-American Orthoptera. Broch. in-8°.
— A list of the Butterflies of New-England Broch. in-8°.
— Notes upon some Odonata from the isle of pines. Broch. in-8°.
— On the devonian insects of New-Brunswick. Broch. in-8°.

SICHEL. Essai monographique sur le Bombus montanus et ses variétés. Broch, in-4°.
— De la chasse des Hyménoptères. Broch. in-8°.

SICHEL. Études hyménoptérologiques, 1er fascicule. Pl. 1 vol. in-8°.
— Liste des Hyménoptères recueillis en Sicile par M. Bellier de la Chavignerie. Broch. in-8°.
— Liste des Hyménoptères recueillis par M. Bellier de la Chavignerie dans le département des basses Alpes. Broch. in-8°.
— Observations hyménoptèrologiques. Broch. in-8°.

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. Beschrijving van eenige soorten van Curculioniden. in-folio.

— (Suites à SEPP). Neederlansche insecten. 2e serie, 1re partie; 2me partie, liv. 1 à 8. Pl. in-4°

STAINTON. The natural history of the Tineina. Pl. 9 v. in-8° reliés.
— The entomologist aunual for 1858, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66. Pl. 9 vol. in-18 cart.
— The entomologist's Weekly intelligencer. Vol. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. 8 v. in-8° reliés.

STAL. Monographie des chrysomélides de l'Amérique. 3 vol. in-4°.

STAUDINGER ET WOCKE. Catalogue des lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes. 1 vol. in-8°.

STIERLIN. Revision der Europœischen Otiorhynchus Arten. 1 vol. in-8° relié.

THOMSON. Monographie des Monommides. Pl. Broch. in-8°.
— Wallace. Voyage dans l'Asie orientale. Pl. Broch. in-8°.
— Monographie du genre Sphœniscus de la famille des Ténébrionides. Pl. Broch. in-folio.
— Monographie du genre Batocera de la famille des Cérambycides. Pl. Broch. in-folio.

WALCKENAER. Faune parisienne. Pl. 2 vol. in-8° reliés.

WESMAEL. Tentamen dispositionis methodicæ Ichneumonum Belgii,
— Monographie des Braconides de Belgique. 1re section : Endodontes, 1re groupe : Polymorphes, 2e groupe : Cryptogastres, 4me groupe : Cyclostomes. Pl.
} 1 vol. in-4° relié.

WESMAEL. Observations sur les espèces du genre Sphécode. — Notice sur un ichneumon gynandromorphe. — Notice sur les Chrysides de Belgique. — Notice sur la synonymie de quelques Gorytes. Pl. — Discours sur la signification de l'espèce en zoologie.	1 vol. in-8° relié.
— Sur l'instinct des insectes. — Tératologie entomologique. — Notice sur les Hémérobides de Belgique. — Enumeratio methodica orthopterum Belgii. — Notice sur les ichneumons de Belgique appartenant aux genres : Metopius, Banchus, Coleocentrus. — Revue des Anomalons de Belgique. — Revue critique des hymenoptères fouisseurs de Belgique.	1 vol. in-8° relié.
— Mantissa ichneumonum Belgii. — Adnotationes ad descriptiones ichneumonum Belgii. — Ichneumones amblypygi Europœi. — Ichneumones platyuri Europœi. — Ichneumonologica miscellanea. — Ichneumonologica otia. — Remarques critiques sur diverses espèces d'Ichneumons de la collection de feu M. le professeur Gravenhorst.	P. 1 v. in-8° relié.
Brochures diverses.	
Carte générale du Brabant en 20 feuilles.	
Atlas de la Belgique de Ferraris.	1 vol. in-folio.
Le règne vegétal par Scheidweiler. 10 feuil.	

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DE PHILADELPHIE. Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia 1860. Pl. 1 vol. in-8°.

ACADÉMIE DE ST-PÉTERSBOURG. Mélanges biologiques (extrait du bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, T. IV). 4 broch. in-8°.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BERLIN, Berliner entomologische Zeitschrift T. I à IX. X. 1-3. Pl. 10 v. in-8° reliés.

— DE FRANCE. Annales de la Société entomologique de France, 3e série, T. VII et VIII. 4e série T. I à IV. Pl. 6 v, in-8° reliés.

— D'OXFORD ET DE CAMBRIDGE. An accentuated list of the british lepidoptera with hints on the derivation of the names. 1 v. in-8° relié.

— DES PAYS-BAS. Tijdschrift voor entomologie. 1re série. Vol. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Pl. 9 v. in-8° reliés.

— DE ST-PÉTERSBOURG. Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ. T. III et IV, n° 1. Pl. 2 vol. in-8°.

— DE STETTIN. Stettiner entomologische Zeitung. T. IX-XXV. Pl. 6 v. in-8° reliés.
— Catalogue de la bibliothèque. 1 vol. in-8° relié.
— Linnœa entomologica. 12 v. in-8° reliés.

— DE SUISSE. Mittheilungen der schweizerischen entomologischen gesellschaft. Vol. I et II. 2 vol. in-8°.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE BOSTON. Journal of the Boston Society of natural history. Pl. Vol. VI et VII. 2 vol. in-8°
— Proceedings of the Boston society of natural history 1862-1863. Vol. IX. X. Pl. 2 vol. in-8°.

— DE BRÊME. Erster Jahresbericht des naturwissenchaftlichen Vereins zu Bremen 1864-1866. 1 vol. in-8°.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE CARLSRUHE. Verhandlungen des naturwissenchaftlichen Vereins in Carlsruhe. Pl. Cah. 1-2, 1864. 2 broch. in-4°.

— DE NASSAU. Jahrbücher des Vereins für Naturkunde von Nassau. 14, 15, 16, 17, 18. Pl. 4 v. in-8° reliés.

— DE PRESBOURG. Correspondenz Blatt des Vereins zu Presburg. 1re et 2e années. 2 vol. in-8°.

— Catalogue des doubles de plantes. Broch. in-8°.

— DE RATISBONNE. Correspondenz Blatt des zoologisch-mineralogischen Vereins in Regensburg. 19e année. 1 vol. in-8°.

— DE STEIRMARK. Mittheilungen des Naturwissenschaftlichen Vereins für Steiermark. Pl. 1, 2, 3 cahiers. 3 vol. in-8°.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE LUXEMBOURG. Annales de la Société des sciences naturelles du Grand-Duché de Luxembourg. Pl. T. I à VIII. 8 v. in-8° reliés.

— LINNÉENNE DE NORMANDIE. Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie. Pl. T. I à X. 10 v. in-8° reliés.

— ROYALE DE KONIGSBERG. Schriften der koniglichen physikalisch okononomischen Gesellschaft zù Konigsberg 1re, 2e, 3e, 4e et 5e années. Planches. 5 v. in-4° reliés.

— MALACOLOGIQUE DE BELGIQUE. Circulaires et statuts.

SMITHSONIAN INSTITUTION. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution 1863. 1 vol. in-8° relié.

UNIVERSITÉ DE LUND. Acta universitatis Lundensis. Pl. 1864, 2e série, Vol 1. Liv. 1-2. 2 vol. in-4°.

COMPTE-RENDU

DE

L'Assemblée générale du 25 Septembre 1865.

PRÉSIDENCE : M. H. LAMBOTTE.

Sont présents : MM. H. LAMBOTTE, DE THYSEBAERT, BREYER, CAPRONNIER, FOLOGNE, HOUZÉ, MOURLON, PETEAU, SAUVEUR, ANDRIES, TENNSTEDT, SEGHERS, SCHUSTER, FONTAINE, COLBEAU, LECOMTE, ROSART et WEYERS, *secrétaire.*

La séance est ouverte à 11 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 1864 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de lettres de MM. DE SÉLYS-LONGCHAMPS, DE BORRE, J. DE LA FONTAINE et CHARLIER, qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. LE PRÉSIDENT, dans une courte allocution, énumère les travaux accomplis par la Société pendant l'année qui vient de s'écouler, signale l'état

satisfaisant de ses relations avec les Sociétés entomologiques de l'étranger, le nombre toujours croissant de ses membres, et exprime l'espoir, qu'après avoir commencé la publication de travaux importants, si favorablement accueillis par le monde scientifique, la Société s'efforcera de se maintenir dans la position élevée qu'elle a légitimement acquise.

Il cède ensuite la parole au trésorier, qui rend compte de la gestion financière, et au bibliothécaire, qui expose, à son tour, la situation de la bibliothèque et l'état des volumes en magasin.

M. Breyer donne lecture du rapport de la commission de vérification des comptes, laquelle approuve ces comptes, tout en constatant que les dépenses occasionnées par la publication du 8e volume ont un peu dépassé les prévisions.

L'ordre du jour appelle la révision des statuts de la Société. Après une longue discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, les statuts révisés sont définitivement adoptés, et l'assemblée en décide l'impression.

L'assemblée, poursuivant son ordre du jour, fixe à 12 francs le chiffre de la rétribution annuelle.

Elle décide en outre que le chiffre de 12 francs auquel avait été fixé le prix des Annales de la Société à partir du 8e volume, sera maintenu.

Elle procède ensuite à l'élection de trois membres du conseil d'administration en remplacement de MM. Capronnier, Peteau et Kerels dont le mandat est expiré; MM. Capronnier, Schuster et Timmermans sont élus.

MM. A. De la Fontaine, Peteau et Lecomte sont nommés membres de la commission de vérification des comptes.

La séance est levée à 1 heure.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

CHAPITRE Ier.

Dispositions générales.

Art. 1er — Le but de la Société est de propager dans le pays le goût des observations entomologiques, et de concourir, par ses travaux, au développement de la science.

Art. 2. — La Société a son siége à Bruxelles.

Art. 3. — Elle se compose de membres effectifs, de membres honoraires et de membres correspondants.

Art. 4 — Tous les pouvoirs de la Société appartiennent à ses membres effectifs réunis en assemblée générale.

Les questions qui intéressent la science sont résolues dans les Assemblées mensuelles dont il est parlé au Chapitre III. § 2.

La direction de la Société est confiée à un Conseil d'administration.

La présidence et la police des séances appartiennent au Président de la Société ; sa voix est prépondérante en cas de partage. En cas d'absence du président, il est remplacé par le vice-président, ou, à son défaut, par un autre membre du Conseil d'administration.

Art. 5, — La Société ne peut être dissoute que du consentement des deux tiers au moins des membres effectifs, convoqués spécialement, à cet effet, en Assemblée générale.

En cas de dissolution, l'avoir social est réparti à parts égales entre les sociétaires reçus membres effectifs depuis deux ans au moins ; le mode de répartition est fixé par une assemblée de ces membres.

CHAPITRE II.

Des membres de la Société.

Art. 6. — Le droit d'admission des membres effectifs appartient exclusivement et sans appel au Conseil d'administration, qui décide à la majorité des voix et au scrutin secret.

Les membres honoraires et correspondants sont nommés, sur la proposition du Conseil d'administration, dans une des assemblées mensuelles dont il s'agit à l'art. 20 ; l'assemblée décide à la majorité absolue des membres effectifs présents, et au scrutin secret.

Art. 7. — Les membres effectifs, honoraires et correspondants ont accès au local de la Société, aux jours et heures fixés par le Conseil d'administration.

Ils peuvent y consulter, sans déplacement, les collections, livres et manuscrits de la bibliothèque, ainsi que tous les archives de la Société, à l'exception des documents administratifs, lesquels ne sont soumis qu'à l'inspection des membres effectifs seulement, à dater du 1er septembre de chaque année jusqu'au jour de l'Assemblée générale.

Art. 8. — Les membres effectifs et honoraires reçoivent gratuitement, chaque année, un exemplaire des publications faites aux frais de la Société.

Art. 9. — Les membres honoraires et correspondants ont, comme les

membres effectifs, le droit d'assister aux assemblées; ils y ont voix délibérative dans les questions scientifiques.

Art. 10. — Les démissions des membres de la Société sont adressées au Conseil d'administration.

Il est statué sur ces démissions, soit par le Conseil d'administration, soit par l'Assemblée mensuelle, conformément à l'art. 6.

Art. 11. — Les exclusions ne peuvent être prononcées qu'à raison de circonstances graves, par le Conseil d'administration, à l'unanimité des voix, sauf appel, par l'intéressé, à la prochaine Assemblée générale.

CHAPITRE III.

Des Assemblées générales et mensuelles.

§ 1er. *Des Assemblées générales.*

Art. 12. — Les membres de la Société se réunissent chaque année en Assemblée générale, pendant la 2me quinzaine de Septembre; le jour en est fixé par le Conseil d'administration, et porté, au moins 15 jours d'avance, à la connaissance des membres effectifs.

Art. 13. — Le Conseil d'administration a le droit de convoquer extraordinairement les membres de la Société en Assemblée générale ; il est tenu de le faire sur la demande signée de 15 membres effectifs au moins, dans le mois de la demande.

Art. 14 — L'ordre des travaux de l'Assemblée générale annuelle est fixé comme suit:

a. Elle entend le rapport du Président de la Société, ou de l'administrateur qui le remplace, sur les travaux scientifiques accomplis pendant le courant de l'année, sur la gestion du Conseil d'administration et sur la situation financière de la Société.

b. Elle entend le rapport de la Commission spéciale qui a été chargée de vérifier les comptes et l'inventaire de l'année écoulée, et en approuve les conclusions, s'il y a lieu.

c. Elle arrête son budget.

d. Elle arrête le chiffre de la rétribution annuelle, et le prix des Annales

e. Elle délibère sur les propositions qui lui sont soumises par le Conseil d'administration ou qui sont appuyées par 5 membres effectifs.

f. Elle nomme successivement, au scrutin secret, le Président de la Société, s'il y a lieu, et les membres du Conseil d'administration.

g. Elle nomme, également au scrutin secret, une commission spéciale composée de 3 membres, chargée de vérifier les comptes et l'inventaire de son avoir pour l'exercice suivant.

Ces comptes et cet inventaire doivent être arrêtés par le Conseil d'administration et soumis par lui, le 1er septembre de chaque année, à la commission susdite, laquelle en prendra connaissance sans déplacement et les approuvera, s'il y a lieu, avant le 15 du même mois; cette approbation, si elle est ratifiée par l'Assemblée générale, vaut décharge pour le Conseil d'administration.

A partir du 1er septembre jusqu'au jour de l'Assemblée générale, ces documents sont exposés, au local de la Société, à l'inspection de ses membres.

Art. 15. — Nul ne peut être nommé, au premier tour de scrutin, Président de la Société ni membre du Conseil d'administration ou de la commission de vérification des comptes, s'il ne réunit plus de la moitié des voix des membres effectifs présents.

S'il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin, il est fait une liste des membres qui ont obtenu le plus de voix. Cette liste contient deux fois autant de noms qu'il y a de places vacantes; les suffrages ne peuvent être donnés qu'à ces candidats; la nomination a lieu à la pluralité des voix; s'il y a parité, le plus âgé sera préféré.

Toutes les difficultés auxquelles peuvent donner lieu les opérations électorales, sont immédiatement résolues par un vote de l'assemblée.

Les dispositions du présent article sont applicables à tous les cas d'élection prévus par les Statuts.

Art. 16. — Les décisions prises par l'Assemblée générale le sont à la simple majorité des membres effectifs présents.

Toutefois, aucune modification ne peut être apportée aux Statuts, que du consentement des 2/3 au moins des membres effectifs présents, et sur la demande, soit du Conseil d'administration, soit de 15 membres effectifs.

§ 2. *Des Assemblées mensuelles.*

Art. 17. — Les membres de la Société se réunissent en Assemblée mensuelle le 1er samedi de chaque mois, à 7 1/2 heures du soir.

Art- 18. — L'assemblée mensuelle, outre les attributions prévues par les art. 4, 6, 10, 26, 30, détermine les travaux susceptibles d'être publiés par la Société.

Aucune décision ne pourra être prise, sur la présentation d'un travail destiné à être imprimé dans les Annales de la Société, qu'à la suite d'un rapport écrit ou verbal fait par deux commissaires au moins, désignés à cette fin par l'assemblée mensuelle, sur la proposition de son président.

Art. 19. — Aucune résolution ne pourra être prise par les assemblées mensuelles, que pour autant que sept membres effectifs, au moins, soient présents. Dans le cas contraire, les questions seront résolues à la séance suivante, quel que soit le nombre des membres présents.

A la demande de l'un des membres, la solution de toute question soumise aux délibérations de l'assemblée mensuelle sera renvoyée à la réunion suivante.

Cette demande ne peut être renouvelée.

Art. 20. — L'Assemblée mensuelle est consultée par le Conseil d'administration sur toutes les questions importantes qui intéressent la Société, et reçoit communication, dans sa plus prochaine séance, des principales mesures administratives adoptées par le Conseil.

CHAPITRE IV.

Du Conseil d'administration.

Art. 21. — Le Conseil d'administration est composé du Président de la Société et de 6 membres.

Art. 22. — Le Président de la Société est nommé pour deux ans; il n'est pas immédiatement rééligible.

Les autres membres sont également nommés pour deux ans; ils se renouvellent par moitié tous les ans; ils peuvent être immédiatement réélus. Un tirage au sort détermine l'ordre des premières sorties.

Art. 23. — Dans le cas où l'Assemblée générale, à l'époque de la réélection du Président, confierait cette fonction à un membre du Conseil d'administration qui ne serait point, cette année, soumis à réélection, il y

aurait lieu de nommer 4 administrateurs au lieu de 3; celui de ces 4 membres qui obtient le moins de voix est soumis à une nouvelle élection l'année suivante.

Art. 24. — Le Conseil d'administration choisit chaque année dans son sein un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Il ne peut délibérer que pour autant que plus de la moitié de ses membres soient présents.

Art. 25. — Le Conseil d'administration prend les mesures et fait les règlements nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre, la conservation des collections, bibliothèque, archives, etc.

Art. 26. — Aucune acquisition ou aliénation d'objets scientifiques, tels que livres, manuscrits, insectes, etc., ne peut être faite par le Conseil d'administration, que sur la proposition ou l'avis favorable de l'assemblée mensuelle.

Art. 27. —Le soin de l'impression des Annales de la Société est réservé au Conseil d'administration.

Art. 28 — En cas de démission ou de décès, soit du Président de la Société, soit d'un autre membre du Conseil d'administration, ce Conseil pourvoit provisoirement à son remplacement, en attendant la plus prochaine assemblée générale.

CHAPITRE V.

Rétributions et indemnités.

Art. 29. — La rétribution annuelle des membres effectifs est fixée à 12 fr. au moins et à 24 fr. au plus, payables en une fois et par anticipation.

Le membre effectif reçu pendant le courant de l'année est tenu au payement de la rétribution entière.

Art. 30. — Tout sociétaire qui égare un livre, un registre ou tout autre objet appartenant à la Société, est passsible, à titre de dommages-intérêts, d'une indemnité dont le montant est fixé par le Conseil d'administration, sauf recours à l'assemblée mensuelle, s'il s'agit d'un ouvrage ou d'un objet scientifique.

Art. 31. — A défaut de payement, soit des rétributions, soit des indemnités, le trésorier adresse au retardataire deux avertissements, à un mois d'intervalle.

Le deuxième se fera par lettre chargée aux frais du débiteur.

Quinze jours après le deuxième avertissement, le nom du débiteur en retard est affiché dans le local de la Société.

Trois mois après la date de l'affichage, le retardataire sera réputé démissionnaire, et il sera fait mention des motifs de sa radiation dans les Annales de la Société.

Article supplémentaire.

Chaque année une excursion entomologique extraordinaire aura lieu dans une localité du royaume à désigner par l'assemblée générale; le jour en sera fixé par le Conseil d'administration.

Ainsi fait et arrêté en Assemble générale du 25 septembre 1865.

LE PRÉSIDENT,
H. LAMBOTTE.

LE SECRÉTAIRE,
J. L. WEYERS.

Organisation Administrative

POUR L'ANNÉE 1865-1866.

Conseil d'administration.

MM. LAMBOTTE, *président.*

CAPRONNIER, *vice-président.*

WEYERS, *secrétaire.*

FOLOGNE, *trésorier.*

TIMMERMANS, *bibliothécaire.*

DE THYSEBAERT.

SCHUSTER.

Commission de vérification des comptes

MM. A. DE LA FONTAINE.

PETEAU.

LECOMTE.

LISTE DES MEMBRES

de la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Les noms précédés d'un astérique (*) sont ceux des Membres fondateurs.

Membres effectifs.

MM.

*ADRIAENS (Guillaume), homme de lettres, rue des Commerçants, 17, à Bruxelles. — Entomologie générale.

*ANDRIES (Joseph-François-Auguste), rentier, chaussée de Haecht, 48, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Lépidoptères.

BELLIER de la CHAVIGNERIE, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin et de France, etc., rue de Parme, 9, à Paris. — Lépidoptères d'Europe.

BISCHOFF-EHINGER (André), négociant, à Bâle, Suisse. — Coléoptères.

BONVOULOIR (v^te Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris, membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Suisse et Lyon. — Coléoptères.

Bourdon (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 21, à Liége. — Coléoptères.

*Breyer (Albert), docteur en médecine, etc., boulevard de Waterloo, 52, à Bruxelles. — Lépidoptères et Coléoptères.

Candèze, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain, lez-Liége. — Entomologie générale, Coléoptères (Elatérides et Lamellicornes).

Capronnier (J.-B.), artiste-peintre, rue Rogier, 246, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Chapuis, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Verviers. — Entomologie générale.

Charlier (Eugène), docteur en médecine, médecin chirurgien du bureau de bienfaisance de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes, faubourg St-Gilles, 19, à Liége. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.

Chaudoir (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).

Chevrolat (Auguste), membre de la Société entomologique de France, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — Coléoptères.

Clavareau (Camille), à Namur. — Entomologie générale.

*Colbeau (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France et de la Société malacologique de Belgique, chaussée d'Etterbeek, 51, à Etterbeek, lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.

Coubeaux (Hippolyte), rue Potagère, 36, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

De Borre (Alfred Preudhomme), chef de bureau au commissariat d'arrondissement de Liége, membre de la Société royale des sciences de Liége; faubourg St-Gilles, 306, à Liége. — Coléoptères, spécialement les Hétéromères.

De Cleene (Jean-Baptiste), négociant, Quai-aux-Foins, 41, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

De Franquen (Charles), à Huy. — Lépidoptères d'Europe.

*De Fré (Pierre-Charles), premier commis aux hypothèques, rue de Diest, 44, à Louvain. — Microlépidoptères.

De la Fontaine (Alfred), rue Joseph II, 39, à Bruxelles. — Aptères.

De la Fontaine (Jules), conservateur des collections de l'Université à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.

*Demoulin (Gaspard) membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.

Depuiset, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17, à Paris, membre de la Société entomologique de France. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Deyrolle (Emile) naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Entomologie générale.

Deyrolle (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Colysée, 27, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

Deyrolle (Théophile). Peintre naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris, — Lépidoptères.

Donckier-Huart (Ch.), rentier, à Liége, rue du Paradis, 15. — Lépidoptères.

Dutreux (Auguste), ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre des Sociétés entomologiques de France, Stettin et Luxembourg. — Lépidoptères européens et Lépidoptères exotiques diurnes.

*Fologne (Egide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique; à Laeken, lez-Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

Fontaine (César), à Papignies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.

Gautard (V. de) à Vevey, (Suisse). Coléoptères.

Gilnicki (Henri) naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Coléoptères.

Grenier (A.-D.), Président de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 63, à Paris — Coléoptères de France.

Gomensoro (Huascar) L. de), rue Fresca, 17, em St-Domingo de Nitheroy à Rio de Janeiro (Brésil). — Entomologie générale.

*Hannon (J-D), docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Wavre, 54, à Ixelles. — Entomologie gén.

Hartog-Heis Van de Lier, à Delft (Hollande). — Entomologie générale.

Hess (A.), rentier, à Manage (Hainaut). — Lépidoptères.

Heussner (François), rue de la Madeleine, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

Houzé (Arthur), docteur en sciences naturelles, rue des Tanneurs, 66, à Bruxelles. — Entomologie générale, Coléoptères.

*Hulin (Jules), propriétaire, rue du Gouvernement, 16, à Gand. (Coléoptères.

Jekel (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France,

cabinet entomologique, rue de Lille, 13, à Paris. — Coléoptères européens et exotiques, Curculionites.

Lacerda (Antonio de) à Bahia, (Brésil). — Coléoptères.

Joly (Arthur) Préparateur de chimie à l'université libre de Bruxelles, rue du Conseil, 72, à Ixelles, (lez-Bruxelles). — Entomologie générale.

Justen, négociant, rue des Chartreux, 33, à Bruxelles. — Entomologie générale.

Kerels (Georges-Jean), ingénieur civil, rue Jardin Botanique, 10, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Coléoptères, Lépidoptères.

Lambotte (Philippe), à Paris. — Entomologie générale.

Lambotte (Henri), docteur en sciences, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de l'Abondance, 9, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Anatomie et physiologie des insectes.

Lecomte (Théophile), sur la Halle, à Lessines, ou rue de Londres, 19, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Liagre (Charles) Dr en médecine; chaussée de Charleroy, 63, St-Gilles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

Marseul (abbé A. S. de), membre de la Société entomologique de France, rue Demours, 15, au Thernes, à Paris. — Coléoptères, (Histérides).

Miedel (Joseph), rue Villette, 47, à Longdoz-Liége. — Coléoptères.

Migneaux (Jules), peintre naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue des Artistes, 19, à Paris (Montrouge). — Entomologie générale.

Mniszech (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.

*Mors (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue de Brabant, 157, à Scharbeek, lez-Bruxelles. — Coléoptères et Lépidoptères.

Mourlon (Michel) Dr en sciences naturelles, rue de Schaerbeek, 97, à Bruxelles. — Entomologie générale.

*Parys (Alexis), propriétaire, rue de Brabant, 185, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Coléoptères.

*Peteau (Antoine), rue Royale, 173, à St-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

Puls (Jacques), pharmacien, place de la Calandre, 11, à Gand. — Diptères.

Putzeys (J.), secrétaire général au ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de Naples, 33, à Ixelles. — Coléoptères, (Carabiques).

Roelofs (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères, (Curculionites).

Rosart (Adrien), rentier, rue du Berger, 21, à Ixelles. — Lépidoptères d'Europe.

*Sauveur (Jules), rue de l'Union, 26, à Saint-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

Schuster (Adolphe), à Bruxelles. — Lépidoptères.

*Seghers (Alexandre), capitaine en retraite, membre de la Société malacologique de Belgique, rue de Naples, 49, à Ixelles. — Entomologie générale.

*Selys-Longchamps (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, à Liége, boulevard de la Sauvenière, 34. — Névroptères (principalement Odonates indigènes) et Lépidoptères d'Europe.

Sichel (Jules), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue de la chaussée d'Antin, 50, à Paris. — Entomologie générale, Hyménoptères.

Simon (Eugène), étudiant en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue Cassette, 24, à Paris. — Entomologie générale, Arachnides.

Singelée (Henri), employé, rue du Chemin de fer, 45, à Saint-Josse-ten-Noode. — Coléoptères.

Staudinger (Dr Otto), Diana-Bad, à Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.

*Tennstedt (Aug.), rue de Tirlemont, 173, à Louvain. — Coléoptères, staphylinides.

Thomson (James), rue de l'Université, 23, à Paris, ou à Villa-Elderslie, St-Germain-en-Laye (département de Seine-et-Oise). — Coléoptères.

Timmermans (Joseph-David), 1er commis à l'administration centrale des chemins de fer de l'État, chaussée de Haecht, 161, à Schaerbeek. — Lépidoptères.

*Thysebaert (Baron Charles de), propriétaire, rue de Berlaimont, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

Van Volxem (Camille), boulevard du Régent, 28, à Bruxelles. — Entomologie générale, coléoptères (Lamellicornes).

Vuillefroy-Cassini (Félix de), membre de la Société entomologique de France, rue d'Amsterdam, 47, à Paris. — Coléoptères, hémiptères, hyménoptères, névroptères.

Weyers (Joseph-Léopold), industriel, membre de la Société entomologique de France et de la Société malacologique de Belgique, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — Coléoptères, (Buprestides).

Membres honoraires.

MM.

Boisduval, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, impériale et centrale d'horticulture de Paris, etc., rue Fossés-Saint-Jacques, 22, à Paris.

Dohrn (E.-A), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).

Fairmaire (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne et royale d'Edimbourg, licencié en droit, économe à l'hôpital de la Pitié, etc., rue Lacépède, 1, à Paris.

Hagen (Herman-Auguste), docteur, à Kœnigsberg (Prusse).

Kraatz, président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Oberwasserstrasse, 11, à Berlin.

Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége etc., à Liége. — Coléoptères.

Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie, Etat-Unis). — Coléoptères de l'Amérique du Nord.

Lederer (Dr.-J.), Wipplinger strasse, 7, à Vienne (Autriche). — Lépidoptéres.

Millière (Pierre), membre de la Société entomologique de France, place Kléber, 2, à Lyon. — Lépidoptères.

Snellen Van Vollenhoven (Samuel-Constant), docteur en droit, membre de l'Académie royale des sciences, président de la Société entomologique néerlandaise, conservateur au Muséum royal d'histoire naturelle à Leyde ; Leyde, Breedstraat, 276.

Stainton, membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, near London.

Wesmael, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue de la Rivière, 26 à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles.

Membres correspondants.

MM.

Bertolini (Joseph), à Bologne.

Charlier (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.

De Palandt (baron Henri), propriétaire à Arnhem (Hollande).

Dr Osten-Sacken (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., à Washington (Etas-Unis).

GUIDO (Jose-Thomas), colonel, à Buenos-Ayres (République Argentine).

KOPPEN, employé au ministère, à Saint-Pétersbourg, secrétaire de la Société entomologique de Russie.

LALLEMANT (Charles), pharmacien, rue d'Isly, à Alger. — Entomologie générale.

LUCIANI, Ile Maurice.

LYON-BARNET, vice-consul de France à Surinam (Guyane néerlandaise).

MARIOT (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).

PHIPSON (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

SCUDDER (Samuel) Boston, Massachusetts (Etats-Unis de l'Amérique du Nord). Lépidoptères et Névroptères.

STAL (Carl) Dr., à Stockholm, (Suède). — Coléoptères.

VIOLA (Miguel-Navarro), rédacteur de la Revue scientifique et littéraire de Buenos-Ayres, à Buenos-Ayres.

Membres décédés.

*BOUILLON (Jean-Baptiste), ancien professeur à Bruxelles.

DELVAUX (Paul), docteur en médecine, etc., à Bruxelles.

DEYROLLE (Achille), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, à Paris.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

CHAPUIS. Monographie des Platypides. Pl. 1 vol. in-8°.
(Ouvrage du donateur.)

DE CHAUDOIR. Catalogue des Cicindelètes de sa collection. Broch. in-8°.
— Mémoires sur les Carabiques. 1 vol. in-8° relié.
— Six mémoires sur les Carabiques. 1 vol. in-8° relié.
(Ouvrage du donateur.)

DE SAUSSURE ET SICHEL. Catalogus specierum generis Scolia (sensu latiori.) Pl. 1 vol. in-8°.
(Ouvrage des donateurs.)

GRENIER. Catalogue des coléoptères de France et matériaux pour la faune des coléoptères. Broch. in-8°.
(Ouvrage du donateur.)

KOPPEN. Uber die Henschrecken in Süd-Russland. 1 vol. in-8°.
(Ouvrage du donateur.)

LOEW. H. Monographs of the Diptera of North America. Pl. 2 vol. in-8°.

MENETRIÈS. Enumeratio corporum animalium musei imperialis academiae scientiarum Petropolianæ. 2 broch. in-8°
— Description des nouvelles espèces de Lépi-

doptères de la collection de l'académie impériale des sciences. 1 vol. in-8°.

(Ouvrages du donateur.)

MILLIÈRE. Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits. Pl. 13, 14 et 15e livr. In-8°.

(Ouvrage du donateur.)

PACKARD. Observations on the development and position of the Hymenoptera, with notes on the Morphology of Insects. Broch. in-8°.

(Ouvrage du donateur.)

PUTNAM. Note on the habits of some species of humble Bees and on the leaf cutting Bee. — The humble Bees of New-England and their parasites (Packard). Pl. Broch. in-8°.

(Ouvrage du donateur.)

PUTZEYS. Postscriptum ad Clivinidarum monographiam. 1 vol. in-8°.

— Étude sur les Amara de la collection du baron de Chaudoir. Broch. in-8°.

— Notes sur les Notiophilus. Broch. in-8°.

(Ouvrages du donateur.)

SCUDDER. Revision of the hitherto known species of the genus Chionobas in North-America. (Extrait des : Proceedings of the entomological Society of Philadelphia). Broch. in-8°.

— Remarks on some characteristics of the insect-fauna of the Withe-mountains, New-Hampshire. Pl. Broch. in-8°.

— Materials for a Monograph of the North-American Orthoptera. Broch. in-8°.

— A list of the Butterflies of New-England Broch. in-8°.

— Notes upon some Odonata from the isle of Pines. Broch. in-8°.

— On the devonian insects of New-Brunswick. Broch. in-8°.

(Ouvrages du donateur.)

SICHEL. Études hyménoptérologiques, 1er fascicule. Pl. 1 vol. in-8°.

(Ouvrage du donateur.)

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. (Suites à SEPP). Neederlansche insecten. 2e serie ; 2e partie, suite. Pl. In-4°.
(Ouvrage du donateur.)

STAL. Monographie des chrysomélides de l'Amérique. 3 vol in-4°.
(Ouvrage du donateur.)

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DE ST-PÉTERSBOURG. Mélanges biologiques (extrait du bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, T. IV). 4 broch. in-8°.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BERLIN. Berliner entomologische Zeitschrift. T. VIII, IX et X, 1-3, Pl. In-8°.

— DES PAYS-BAS. Tijdschrift voor entomologie. 1re série. Vol. 8 et 9. Pl. In-8°.

— DE ST-PÉTERSBOURG. Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ. T. III et IV, n° 1. Pl. 2 vol. in-8°.

— DE STETTIN. Stettiner entomologische Zeitung. T. XXV. Pl. In-8°.

— DE SUISSE. Mittheilungen der schweizerischen entomologischen gesellschaft. Vol. I et II. 2 vol. in-8°.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE BOSTON. Journal of the Boston Society of natural history. Pl. Vol. VI et VII. 2 vol. in-8°.

— Proceedings of the Boston Society of natural history 1862-1863. Vol. IX et X. Pl. 2 vol. in-8°.

— DE BRÊME. Erster Jahresbericht des naturwissenchaftlichen Vereins zu Bremen 1864-1866. 1 vol. in-8°.

— DE CARLSRUHE. Verhandlungen des naturwissenchaflichen Vereins in Carlsruhe. Pl. Cah. 1-2, 1864. 2 broch. in-8°.

— DE NASSAU. Jahrbücher des Vereins für naturkunde von Nassau, 17 et 18e vol. Pl. Vol. in-8°.

— DE RATISBONNE. Correspondenz Blatt des zoologisch-mineralogischen Vereins in Regensbourg, 19e année. In-8°.

— DE STEIRMARK. Mittheilungen des naturwissenschaftlichen Vereins für Steirmark. Pl. 1e, 2e, 3e cahiers. In-8°.

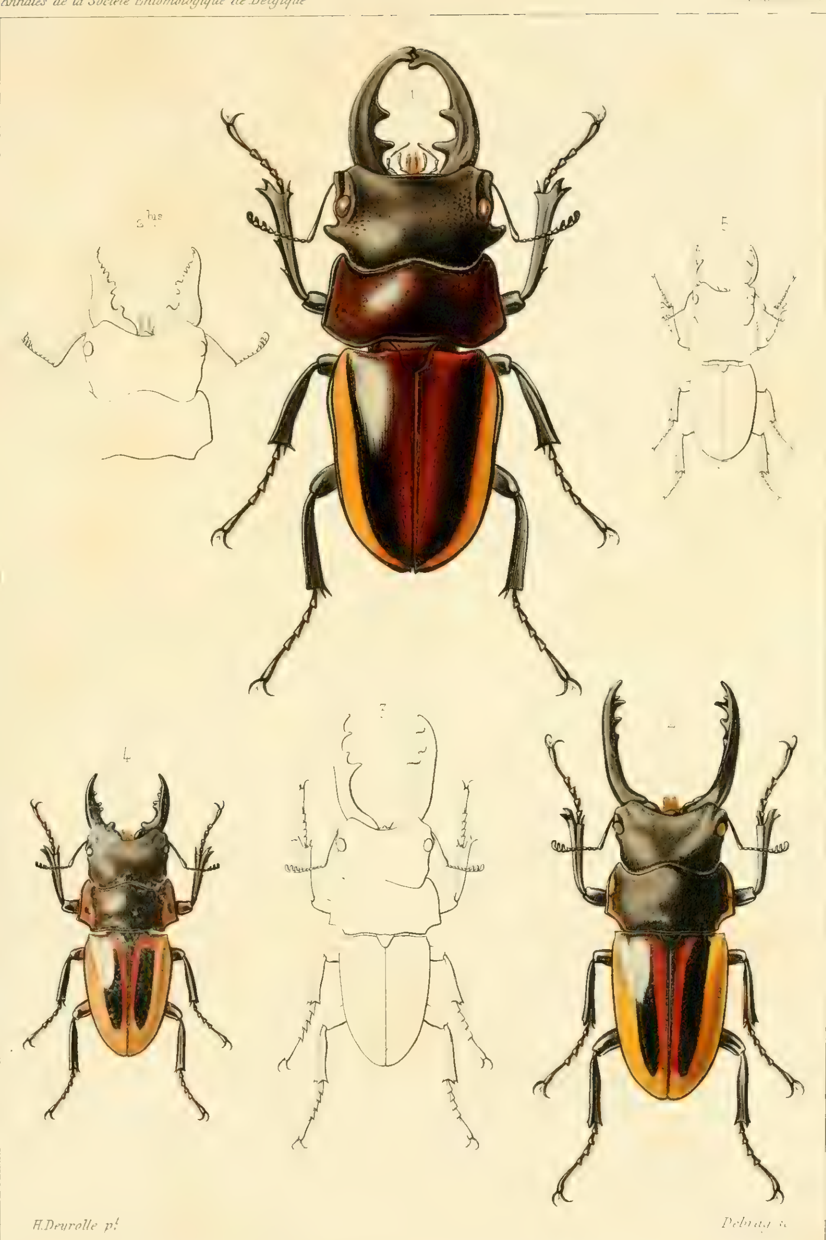
SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE LUXEMBOURG. Annales de la Société des sciences naturelles du Grand-Duché de Luxembourg, T. VIII. In-8°.

— ROYALE DE KONIGSBERG. Schriften der Koniglichen physikalisch okonomischen Gesellschaft zu Konigsberg, 5e année. Pl. In-4°.

SMITHSONIAN INSTITUTION. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, 1863. In-8°.

UNIVERSITÉ DE LUND. Acta universitatis Lundensis. Pl. 1864, 2e série, vol 1. Livre 1-2. In-4°.

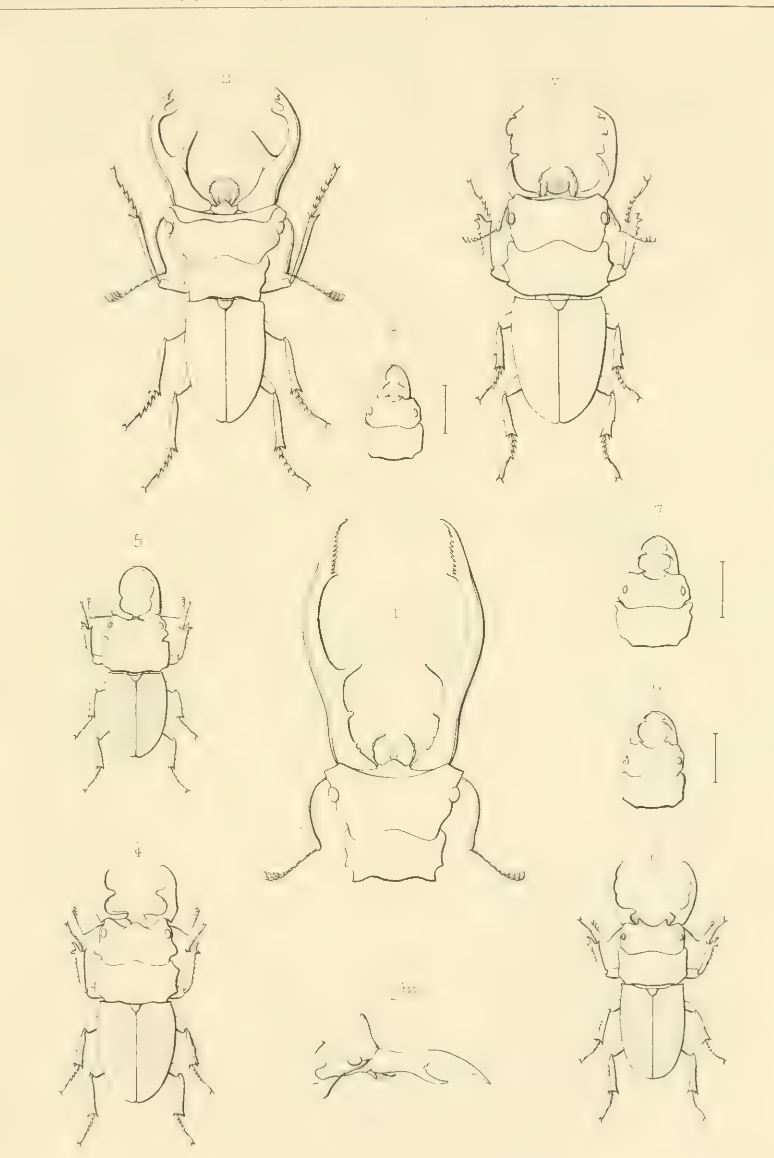
TABLE DES MATIÈRES



H. Deyrolle p.t Debray s.

1. Odontolabis Duivenbodei, *H. Deyr.*
2. Cladognathus Lorquinii, *H. Deyr.*
2 bis id. id. *moyen développ.*
3. Cladognathus Lateralis, *Hope*
4. id. Vittatus, *H. Deyr.*
5. id. Dentifer, *H. Deyr.*

Imp. Honiste, 5, r. Mignon. M.me Migneaux col.



H. Deyrolle del. Debray sc.

1. Cyclommatus Metallifere, *Boisd.*
2. id. Kaupii, *H. Deyr.*
3. Eurytrachelus Castelnaudii, *H. Deyr.*
4. Ægus Ogivus, *H. Deyr.*
5. Ægus Philippinensis, *H. Deyr.*
6. id. Gracilis, *H. Deyr.*
7. id. Amictus, *H. Deyr.*
8. id. Myrmidon, *Thoms.*
9. Ægus Adelphus, *Thoms.*

Imp. Houiste, 5, r. Mignon. Mme Migneaux col.



1 . Lycaena Zephyrus,
Acronycta orientalis,
Polia Ionis *Led*
Biston nec
Tmolia,
Myeloïs Lydella,

